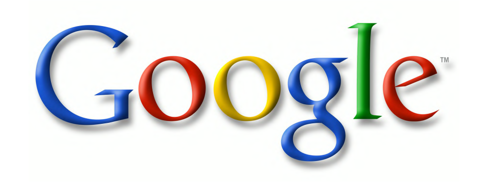
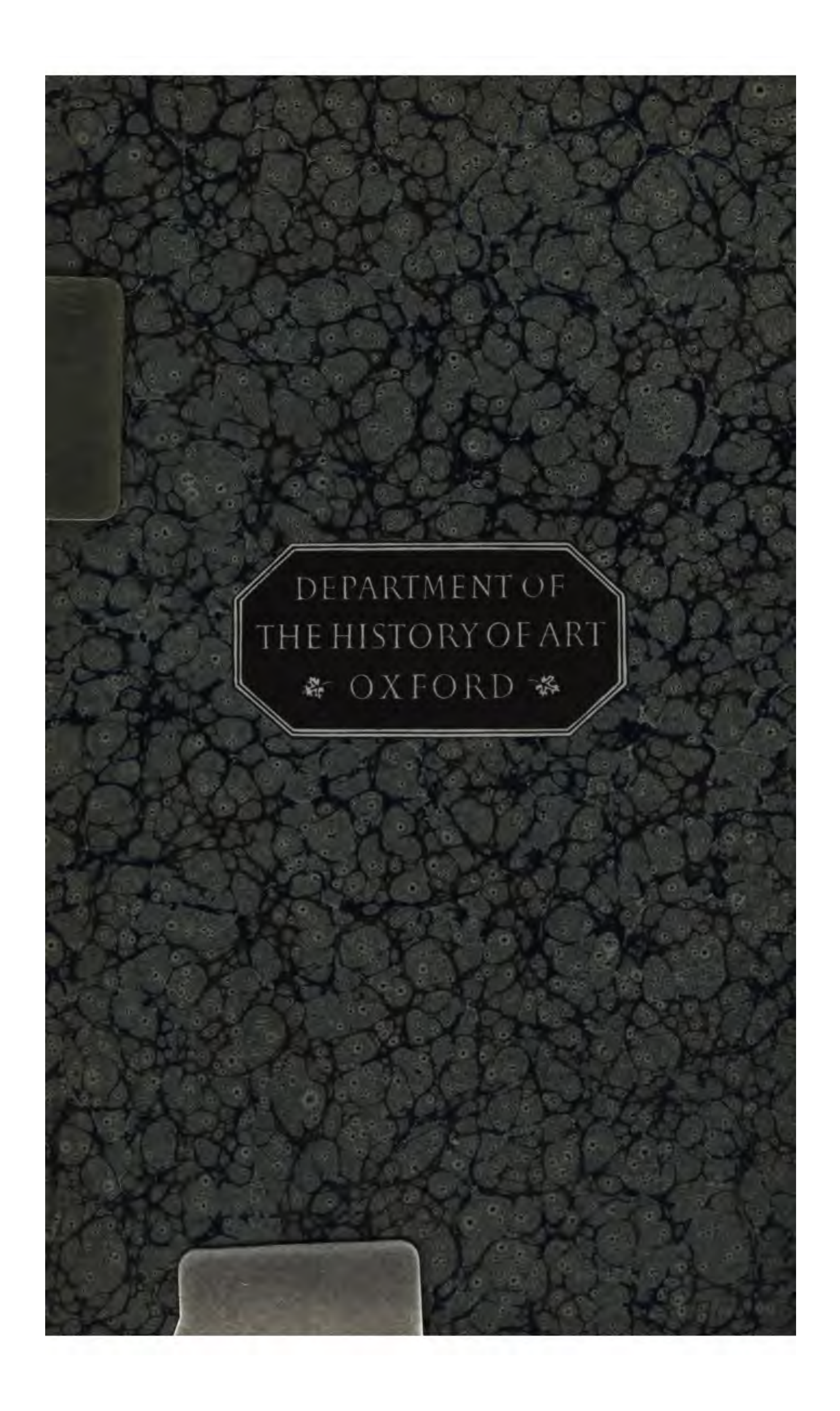





DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD



HISTOIRE

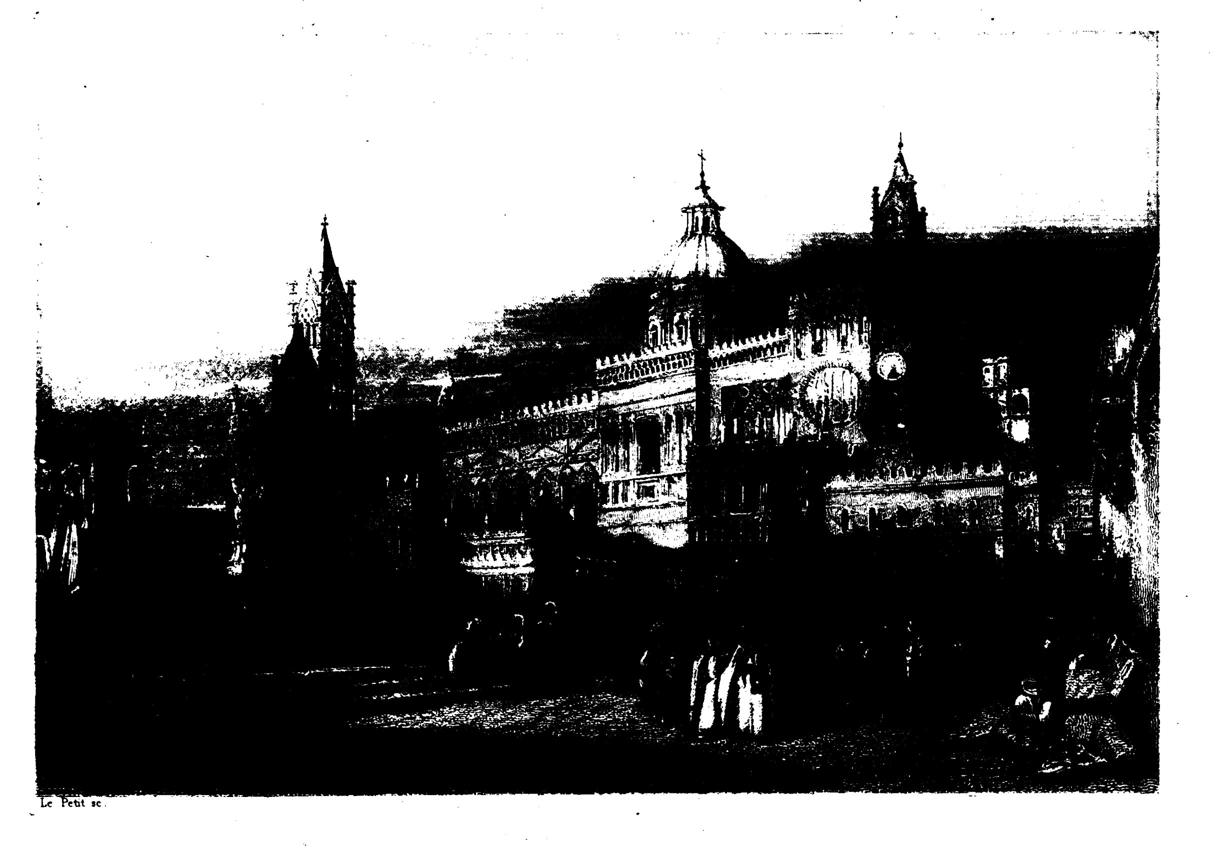
DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

TOME II.

Imprimerie d'Amédée GRATIOT et Ce, rue de la Monnaie, 11.


Le Petit sc.

PALERME

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME DEUXIÈME.

Paris

FURNE ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS ;

TREUTTEL ET WURTZ, LIBRAIRES

17, RUE DE LILLE.

1840

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

CHAPITRE I.

Nature de la ligue Lombarde. — Guerres de l'archevêque Christian, lieutenant de l'empereur, contre les villes libres. — Siége d'Ancône. — Frédéric est repoussé devant Alexandrie, et battu à Lignano ; trève de Venise ; paix de Constance.

1168-1183.

Tout prospérait à la ligue Lombarde : l'empereur avait été chassé d'Italie d'une manière honteuse ; ses partisans étaient humiliés : à la réserve d'une seule cité et d'un seul grand seigneur, ils avaient tous été obligés d'abandonner la cause royale, et d'embrasser celle des républiques. Milan et Tortone, que Frédéric avait voulu détruire, se relevaient plus florissantes de leur ruine ; une nouvelle ville, fondée en haine de sa puissance, lui fermait la Marche du Piémont, la seule qui lui fût restée ouverte depuis la ligue de la Marche Véronaise : enfin lui-même, quoiqu'il partageât entre ses enfants l'héritage des compagnons d'armes qu'il avait perdus dans sa fatale expédi-

tion de Rome, il éprouvait une extrême difficulté à former une nouvelle armée, et il perdait presque l'espérance de vaincre la triple résistance que lui opposaient la religion, la liberté, et un climat meurtrier. Six années furent employées de part et d'autre à rassembler des forces, et à se préparer pour de nouveaux combats. C'était un moment important, et que les siècles suivants ne ramenèrent point, où l'Italie pouvait établir une république fédérative : malheureusement il fut perdu, puisqu'il ne produisit qu'une ligue passagère, une simple coalition.

C'est une circonstance singulièrement favorable pour constituer un gouvernement fédératif, que celle où une invasion redoutable menace un peuple libre. Là où règne la liberté, le grand principe de force, c'est l'amour de la patrie ; et jamais cet amour n'est si passionné, jamais il ne remue l'âme plus profondément, que lorsque la patrie elle-même est renfermée dans d'étroites limites, que lorsque l'enceinte des mêmes murs vous présente le berceau de votre enfance, les témoins, les compagnons, les rivaux au milieu desquels vous devez vous élever, la carrière qui seule vous est ouverte, l'état entier enfin, dont vous pouvez partager la souveraineté avec vos concitoyens. Dans les petites républiques, chaque homme s'efforce de devenir tout ce que l'homme peut être : dans la république fédérée, tant que la liberté est mise en danger par une invasion, chacun des petits états déploie à son tour toute l'énergie dont il est capable. Il n'y a point de lenteur dans les délibérations, point d'hésitation dans les mesures, parce qu'un grand intérêt, un intérêt supérieur à tous les autres, réunit tous les esprits. Il faut se défendre, il faut vaincre ; il faut repousser l'invasion, il faut briser le joug du despotisme : l'enthousiasme, dont la puissance est bien supérieure à celle d'un gouvernement, quelque fort qu'il prétende être, unit les états séparés, et donne un centre d'action, un centre de puissance à cet assemblage de républiques, qu'on représente comme si

faible. Les factions, qui divisent souvent les villes, se calment pour ne point arrêter l'élan national vers l'indépendance; ou, si elles s'agitent encore, leurs mouvements restent hors de l'administration générale; peu importe alors le nom de la faction qui pourra triompher, la masse du peuple marchera toujours vers le même but. S'il s'agissait de conquérir ou d'asservir au loin des provinces, les fédérations manqueraient d'union et de force; mais, même à leur naissance, elles sont éminemment énergiques pour défendre leur liberté.

Que l'on parcoure l'histoire de toutes les fédérations, on n'en trouve pas une qui ne soit née au moment où il fallait repousser l'attaque d'un oppresseur; pas une qui n'ait triomphé d'adversaires infiniment supérieurs en nombre et en forces. Les rois de Macédoine furent vaincus par les Achéens; le duc d'Autriche, par les Suisses; Philippe d'Espagne, par les Hollandais; George III, par les Américains. L'exemple des Lombards est plus remarquable encore : ils n'eurent pas besoin d'une fédération; ils ne firent usage que d'une simple ligue, mal organisée, pour secouer le joug du plus vaillant et du plus puissant des empereurs d'Occident : tant il est vrai que dans les petits états, où le sentiment de la patrie a toute sa force, l'amour de la liberté est une arme puissante contre le despotisme!

La société Lombarde remporta la victoire sur Frédéric Barberousse : une république fédérative n'aurait pu rien faire de plus pendant que durait la guerre; mais, après son triomphe, elle aurait su bien mieux se mettre à l'abri des factions, des guerres sans objet, de la corruption et de la tyrannie : avec une constitution fédérative, l'Italie serait demeurée libre, et ses portes n'auraient pas été toujours ouvertes à tous les conquérants qui se jouent du bonheur des peuples.

Mais la conception d'une constitution fédérative est une des idées les plus relevées et les plus abstraites que puisse produire l'étude des combinaisons politiques La ligne à tracer entre

les droits de la cité et ceux du corps fédéral, présente une des questions les plus difficiles de la science sociale; elle impose des sacrifices immédiats, qu'elle ne compense que par des dédommagements contingents: elle subordonne l'intérêt présent et certain de chaque peuple à l'intérêt bien précaire que prendront à lui ses associés, et elle ne donne pas même pour garantie de cet intérêt l'identité nationale, ou la supériorité des lumières qu'une ville de province reconnaît dans sa capitale. Il n'est point étrange que des hommes, à peine civilisés n'aient pas pu arriver jusqu'à une théorie si abstraite; que des hommes qui avaient en horreur le lien social auquel ils avaient été assujettis, des hommes qui avaient attaché l'idée de leur propre salut à celle de l'indépendance de leur ville, ne voulussent d'aucune manière restreindre cette indépendance, qu'ils rejetassent la pensée de soumettre aux décisions d'un congrès étranger la paix, la guerre, les impôts, les dépenses, tandis qu'ils venaient de rentrer en possession du droit de régler tous ces objets par eux-mêmes. Il faut les plaindre de n'avoir pas su tirer de leur situation un parti plus avantageux; mais il faut encore plus les excuser de ne s'être point élevés à des pensées qui échappent souvent aux méditations de peuples plus éclairés qu'eux.

Loin que la ligue Lombarde répondît à l'idée que nous nous formons d'une république fédérative, dont le gouvernement central dirige les relations extérieures et maintient la dignité, cette ligue, en ne la considérant que comme une coalition, paraîtra encore fort imparfaite. Quelques chartes originales d'alliance à la société des Lombards nous ont été conservées; les confédérés se contentent de stipuler qu'ils ne feront point de paix, point de trêve avec l'empereur ou ses partisans, qu'ils ne faibliront point dans la guerre contre lui, sans le consentement de tous [1]; et ils s'engagent, si Frédéric entre de

[1] *Muratori dissert.* XLVIII, p. 265, 266. Dans ce serment, on trouve ces mots : *neque*

nouveau en Italie, à le poursuivre par les armes, lui et tous les siens, jusqu'à ce qu'ils l'aient forcé à repasser en Allemagne.

Rien ne fut stipulé sur le nombre des soldats que chaque cité enverrait à l'armée confédérée, parce que l'on supposa que chacune, pour repousser le malheur commun, combattrait de toutes ses forces ; que, toutes les fois que l'une d'elles, plus éminemment exposée, sommerait les autres de marcher à son secours, chacune s'empresserait de lui envoyer tous les soldats dont elle pourrait disposer sans danger. L'union ne forma point un trésor public : chaque ville maintenait ses propres troupes ; et la seule contribution à laquelle les confédérés s'obligeassent éventuellement les uns envers les autres, était destinée à réparer les malheurs de la guerre, si quelque ville était accablée par les armes impériales.

La ligue n'avait pas une diète régulière, mais plutôt un congrès accidentel, composé des consuls et des podestats des villes, qui se rassemblaient pour délibérer en commun, et qui soumettaient, à leur retour dans leur patrie, les résolutions prises dans cette assemblée aux délibérations du peuple de chaque cité. Les membres de ce congrès prenaient le titre de recteurs de la société des villes, et ils choisissaient entre eux un président [1].

La ligue acquit de la consistance pendant l'absence de l'empereur ; elle s'étendit dans le midi de l'Italie, et elle reçut les serments des villes de la Romagne, Ravenne, Rimini, Imola et Forli ; ces dernières cependant ne prirent jamais une part bien active à la guerre de la liberté.

De son côté, l'empereur ne restait pas dans une inaction complète ; en même temps qu'il se préparait à conduire une nouvelle armée en Lombardie, il cherchait à désunir, par ses négociations, les alliés qu'il devait combattre. Il essaya plus d'une fois de traiter séparément, ou avec le pape, ou avec le

pacem, neque treugam, neque guerram recruditam cum Imperatore faciam.—[1] Serment du recteur de la société des villes, en janvier 1176. *Apud Muratori Ant. Ital. dissert. LXVIII*, p. 269.

roi Guillaume de Sicile, ou avec chacune des villes; mais toutes les propositions qui tendaient à isoler les alliés furent constamment rejetées. 1171. — Il envoya ensuite Christian, archevêque élu de Mayence, et archichancelier de l'empire, auprès de ses partisans en Italie, pour les raffermir dans le devoir. Ce prélat guerrier traversa rapidement la Lombardie, où l'on ne songea point à l'arrêter; et, lorsqu'il fut arrivé en Toscane, il prit une part active aux brouilleries des villes, pour se lier d'une manière plus étroite avec celles qui restaient attachées à l'empereur; et il parvint de cette manière à se former, avec leurs propres troupes, une armée nombreuse et dépendante de ses volontés.

La guerre se continuait toujours avec un égal acharnement entre Pise et Gênes, et la discorde entre ces deux cités avait divisé toute la Toscane. Dès l'an 1169, les Génois avaient engagé dans leur parti la république de Lucques; plus tard, ils se lièrent aussi avec les Siennois, les Pistoïois et le comte Guido Guerra, le plus puissant, à cette époque, des feudataires toscans [1]. D'autre part, les Pisans s'étaient confédérés avec les Florentins et les habitants de Prato; et, comme ils s'aperçurent que l'archevêque Christian, qui représentait l'empereur d'Occident en Italie, était prévenu en faveur de leurs ennemis, ils s'adressèrent à celui d'Orient, Manuel Comnène, qui ne négligeait aucun moyen d'acquérir du crédit parmi les Latins. Ils lui envoyèrent des députés à Constantinople, et ils en reçurent de lui. L'alliance fut conclue entre les deux états, à des conditions honorables et avantageuses pour la république: Manuel rendit aux Pisans la jouissance de toutes leurs franchises dans les ports de l'empire grec; et il s'engagea, pour l'espace de quinze ans, à faire livrer, chaque année, cinq cents bysants d'or et deux tapis de soie à la ville de Pise,

[1] Sur les domaines et la succession des comtes Guido, *Voyez* les Recherches du frère Ildefonso da San Luigi, *Delizie degli eruditi Toscani*. T. VIII, p. 89-195.

quarante bysants et un tapis à son archevêque [1]. On pouvait considérer la somme d'argent comme une pension qu'un état puissant paie à un état plus faible ; mais la demande du tapis ou drap de soie est une condition plus étrange : c'est un tribut de parade, humiliant pour celui qui le paie, et glorieux pour celui qui le reçoit : l'on peut s'étonner que les ministres impériaux ne s'y refusassent pas. Cependant les ambassadeurs grecs, qui séjournaient à Pise, se rendirent devant le peuple assemblé en plein parlement, et confirmèrent, par leurs serments, cette nouvelle alliance.

1172. — Le mécontentement que Christian avait déjà manifesté s'accrut encore lorsqu'il fut informé du traité que les Pisans venaient de conclure : cependant, comme ambassadeur de Frédéric, il visita leur ville, aussi bien que celles de Gênes et de Lucques, et il leur offrit l'arbitrage de son maître pour les réconcilier entre elles ; mais les Pisans, qui ne pouvaient douter de sa partialité, refusèrent de s'y soumettre ; et l'archevêque irrité mit ces républicains au ban de l'empire : en même temps, il les déclara déchus soit du droit de battre monnaie, soit de leur souveraineté sur la Sardaigne.

1173. — Au mois de juillet de l'année suivante, Christian feignit de vouloir rétablir la paix entre les communes toscanes ; il leva le ban qu'il avait publié contre Pise ; et, s'étant rendu dans cette ville, il arrêta, devant son parlement, et en présence des consuls des cités rivales, les préliminaires d'une paix dont il fit jurer l'observation à tous ces consuls. Puis il convoqua une nouvelle diète au bourg de San-Ginasio, dans le val d'Arno inférieur, pour mettre, disait-il, la dernière main à ce traité ; mais dès que les magistrats de Pise et de Florence s'y furent rendus, il les fit saisir et jeter dans un cachot [2].

[1] *Breviar. Pisanæ hist. Scr. Rer. Ital.* T. VI, p. 186. — [2] *Chroniche di Bern. Marangoni*, p. 436. — *Breviar. Pisanæ histor.* T. VI, p. 187.

Pise et Florence ne s'étaient point encore déclarées contre l'empereur, et n'avaient pris aucune part à la ligue de Lombardie; la conduite de Christian, lorsqu'il multipliait, sans nécessité, les ennemis de son maître, pourrait donc, au premier coup d'œil, paraître aussi impolitique qu'elle était injuste[1] : cependant elle lui réussit; elle obligea les alliés de l'Empire à se mettre en entier sous sa direction, et à soutenir par des efforts plus vigoureux ce qui n'était d'abord que leur querelle privée. S'il s'était contenté du rôle de médiateur, il serait demeuré sans crédit et sans forces : devenu chef de parti, on le mit à la tête d'une puissante armée que formèrent les Siennois, les Pistoïois, les Lucquois et les gentilshommes de la Toscane, de l'Ombrie et de la Romagne. Avec cette armée, il entra sur le territoire de Florence pour le ravager.

Les Pisans envoyèrent à leurs alliés un renfort de deux cent vingt-cinq chevaux, commandé par deux de leurs consuls; en même temps, ils firent une diversion sur le territoire de Lucques, et forcèrent ainsi les Lucquois à venir défendre leurs foyers. Dans deux rencontres, ils les mirent en fuite, le 17 août à Fonte-Fusco et le 23, à Monte-Calvoli. Sur mer, la fortune leur fut moins favorable : ils perdirent plus de galères prises ou coulées à fond par les Génois, qu'ils ne purent leur en enlever[2].

L'archevêque Christian ne remporta aucun avantage signalé durant cette première campagne; mais il discipline son armée, et il la recruta d'un grand nombre de soldats allemands, qui, restés en Italie après la retraite de Frédéric, s'empressèrent de venir rejoindre les drapeaux impériaux, aussitôt qu'ils les virent déployés. Dès le commencement de l'année suivante,

[1] Les chroniques de Pise accusent Christian de s'être laissé gagner à prix d'argent par les Lucquois. —[2] *Breviarium Pisanæ hist.* p. 188.—*Annales Genuens.* L. II, p. 347 et seq.

Christian conduisit ses troupes à une entreprise plus importante.

La ville d'Ancône ne s'était pas unie à la ligue Lombarde; mais, comme elle s'était mise sous la protection de l'empereur Manuel Comnène, elle avait, par cette alliance, provoqué la colère de Frédéric. Encouragés par la possession d'un port, le meilleur peut-être de la côte orientale de l'Italie, ses habitants s'étaient voués au commerce du Levant; et leurs succès toujours croissants excitaient déjà la jalousie des Vénitiens, qui voulaient rester seuls maîtres de l'Adriatique. Quoique la république de Venise eût pris part à la ligue de Lombardie dès ses premiers commencements, et qu'elle ne fût point encore réconciliée avec l'empereur [1], Christian sut si bien exciter cette jalousie et en profiter, que, lorsqu'il résolut d'entreprendre le siége d'Ancône, les Vénitiens consentirent à le seconder [2].

1174. — Ce fut le premier jour d'avril 1174 qu'une flotte vénitienne, chargée de balistes et de machines de guerre, entra dans le port d'Ancône, pour entreprendre le siége de la ville du côté de la mer, en même temps que l'archevêque de Mayence s'approcha du côté de la terre, à la tête de l'armée qu'il avait rassemblée l'année précédente, et à laquelle s'étaient joints les habitants d'Osimo, et les feudataires de la Marche [3].

Un prolongement des montagnes du Picénum forme le

[1] Les Vénitiens, en 1171, s'étaient brouillés avec Manuel Comnène, qui, avant de leur déclarer la guerre, avait fait arrêter tous leurs négociants et saisir toutes leurs marchandises. Cette nouvelle querelle leur avait fait rechercher l'amitié de Frédéric, et séparer leur cause de celle des Lombards, amis de Manuel. *J. Cinnami Hist.* L. VI, c. 10, p. 1:8. — [2] Nous avons une relation élégante de ce siége, écrite cinquante ans plus tard par Boncompagno, savant Florentin, qui le premier fut professeur de belles-lettres à l'université de Bologne. Il paraît que c'est lui que désigne Sigonius, dans son histoire de Bologne, sous le nom de Benus Florentinus (Libro V, anno 1218). Cette relation est insérée dans la grande collection de Muratori, T. VI, p. 921, sous le titre de *Liber de obsidione Anconæ, auctore magistro Boncompagno Florentino.* — [3] *Boncompagn. de obsidione Anconæ*, p. 929.

promontoire sur lequel est bâtie la ville d'Ancône. Ce promontoire s'avance, du couchant au levant, dans l'Adriatique, et retourne à son extrémité vers le nord; il enferme ainsi un vaste bassin, autour duquel la ville est bâtie en amphithéâtre; elle s'élève, par une pente rapide, du bord de la mer jusqu'au double sommet de la montagne; sur l'un de ces sommets est bâti un couvent de capucins; l'autre est couronné par la cathédrale : du portique de celle-ci, on découvre, à droite, les montagnes neigeuses de la Dalmatie; à gauche, la côte riante et variée de l'Émilie, tandis que le soleil paraît et se lever et se coucher dans les ondes. Le revers de la montagne, du côté de la haute mer, est tellement escarpé que des fortifications y seraient superflues. La ville, par terre, n'est accessible que d'un seul côté; la même porte conduit à Sinigaglia, au nord; à Récanati, au midi, aujourd'hui à Loretto, qui alors n'existait pas encore; cette porte s'ouvre sur une plaine étroite entre le port et les montagnes; une autre communique avec les hauteurs. L'ouverture du port, du côté du nord, est fermée en partie par une chaussée antique, ouvrage des Romains, que décore un arc de triomphe élevé en l'honneur de Trajan; mais la bouche du port est encore trop large pour mettre les vaisseaux en sûreté contre les coups de vent, et la ville contre les agressions ennemies. Les galères vénitiennes en profitèrent pour y entrer sans opposition, et elles jetèrent l'ancre en face du quai de la ville.

L'archevêque de Mayence, arrivé devant les murs d'Ancône, commença par dévaster son territoire; il fit arracher les vignes, les arbres fruitiers, les oliviers, et détruisit tout ce qui pouvait servir à la nourriture des hommes. Pendant quelque temps, les Anconitains s'efforcèrent d'arrêter ces ravages; mais leur armée était trop faible pour tenir la campagne; la ville n'était pas très peuplée, et plusieurs de ses habitants étaient absents pour leur commerce. Les assiégés,

après avoir éprouvé quelques échecs, furent donc obligés de se renfermer dans leurs murs.

Ancône était mal pourvue de vivres : la récolte de l'année précédente avait été mauvaise ; et comme les habitants ne s'étaient point attendus à un siége, ils avaient compté sur la moisson prochaine pour remplir leurs greniers. Cette moisson fut incendiée, sans que les Anconitains pussent en sauver aucune partie et la faire entrer dans la ville ; le port était étroitement bloqué ; et, dès le milieu de l'été, la famine se fit sentir d'une manière effrayante. L'archevêque en fut averti ; jusqu'alors il avait évité les combats, et n'avait point donné d'assaut à la place, quoiqu'il eût déjà élevé contre elle des balistes et des tours mouvantes de bois ; il se flatta de trouver les assiégés affaiblis par la disette : dans cette espérance, il fit sonner la charge, et s'avança jusqu'au pied des murailles avec son armée pour donner un assaut général. Les citoyens, de leur côté, s'assemblèrent au son des cloches ; ils sortirent à la rencontre des ennemis, et les combattirent avec fureur. La flotte vénitienne profita du tumulte pour s'approcher et débarquer des soldats sur le quai : mais les consuls détachèrent, pour leur faire face, les compagnies du port : et, avec le reste de la milice, ils continuèrent à combattre les impériaux. Ils le firent avec tant de succès, qu'ils les repoussèrent au-delà de leurs machines ; personne cependant n'osait s'avancer jusqu'à elles pour y mettre le feu, parce qu'une grêle de traits et de pierres semblait ne laisser aucune espérance de salut à quiconque s'en approcherait. Une veuve nommée Stamura prit alors un brandon enflammé, et, s'élançant vers les tours, au milieu des traits lancés par les deux armées, elle ne se retira que lorsqu'elle eut vu la flamme qu'elle avait allumée s'élever assez haut pour qu'il ne fût plus possible de l'éteindre. Toutes les machines du siége furent brûlées : les Allemands, repoussés, s'éloignèrent de la ville ; et les Anconitains enle-

vèrent du champ de bataille un grand nombre de chevaux tués, dont la chair les nourrit quelque temps. Les Vénitiens, du côté du port, furent également forcés de se retirer avec perte; et, peu de jours après, les assiégés réussirent à leur enlever sept de leurs vaisseaux, en faisant couper, par des plongeurs, les câbles qui les retenaient à l'ancre, tandis qu'un vent violent les poussait vers le rivage [1].

Malgré ces succès passagers, les citoyens d'Ancône ne pouvaient se dissimuler combien leur situation était dangereuse. Aussi essayèrent-ils d'obtenir la paix de leurs ennemis, en faisant offrir à Christian une grosse somme d'argent pour le déterminer à lever le siége; mais l'archevêque de Mayence leur répondit qu'il s'était engagé par serment à ne leur accorder aucune capitulation, et que le seul parti qui leur restât, c'était de se livrer, eux et leur ville, à sa discrétion.

Le député qu'on lui avait envoyé rendit compte de sa mission aux consuls, en présence du conseil général : avant de prendre un parti, le peuple crut devoir nommer douze prud'hommes, qu'il chargea de faire, dans toute la ville, la recherche des vivres qui s'y trouvaient encore, pour en rendre compte à l'assemblée. Les prud'hommes exécutèrent leur visite avec une scrupuleuse exactitude, non seulement dans les celliers des citoyens, mais encore dans ceux des églises : cependant ils ne purent rassembler que six sacs de froment, et neuf sacs de grains printaniers [2]. Peu de jours auparavant, on avait demandé des œufs pour les médicaments des blessés, et il ne s'en était pas trouvé douze dans toute la ville. Ancône contenait alors douze mille habitants de l'un et de l'autre sexe.

Le lendemain, les prud'hommes firent leur rapport devant

[1] *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 4, p. 931. — [2] L'auteur dit deux et trois *moggio*. La mesure actuelle d'Ancône se nomme *rubbia*, et pèse six cent quarante livres de douze onces. J'ai supposé que c'était la même que le *moggio*.

le parlement assemblé; les citoyens n'y répondirent que par leurs gémissements. Il leur paraissait impossible d'échapper au sort qui les menaçait : plusieurs d'entre eux proposaient déjà de se rendre, tandis que d'autres protestaient qu'il valait mieux mourir dans le combat que de survivre à la ruine de leur patrie; enfin un vieillard presque centenaire, et qui avait perdu l'usage de ses yeux, s'appuyant sur son bâton, se leva au milieu de l'assemblée, et parla ainsi :

« J'étais consul de cette ville, citoyens d'Ancône, au temps « où le roi Lothaire nous assiégea avec une puissante armée. « Il prétendait nous soumettre à une servitude perpétuelle; « bientôt cependant il fut forcé de se retirer avec ignominie. « D'autres rois, d'autres empereurs, avant et après lui, ont « échoué de même dans leurs attaques contre notre patrie. « Quelle honte ne serait-ce pas pour nous, si cette ville, qui a « résisté à leur puissance, devait se rendre à un prêtre ! quelle « humiliation de voir un évêque triompher de nos soldats ! « Rappelez-vous, citoyens d'Ancône, la mauvaise foi teuto- « nique, et la haine des Allemands pour le nom latin ; rap- « pelez-vous Milan, que Frédéric a rasé, il y a peu d'années, « malgré ses promesses, et assurez-vous que votre soumission « à l'archevêque de Mayence serait encore pour vous le pire « de tous les maux. Faites donc une dernière tentative pour « obtenir des secours de la part de vos alliés, en leur envoyant « un subside ; et, si elle ne réussit pas, jetons dans la mer nos « richesses, de nos propres mains, afin de les dérober au vain- « queur, et marchons à sa rencontre, pour trouver la mort « dans les combats[1]. »

[1] *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 10, p. 933. On a coutume de considérer les discours qu'on met dans la bouche des personnages historiques comme une invention de l'historien : lors même que celui-ci serait de Boncompagni, et non du vieillard auquel il l'attribue, l'aversion que l'auteur témoigne pour le joug des prêtres ne serait guère moins remarquable dans un professeur guelfe de Bologne, que dans un citoyen d'Ancône. Ce sont toujours les sentiments de ce siècle ; la personne qui les manifeste nous

Parmi les alliés d'Ancône, ceux sur l'appui desquels cette ville croyait pouvoir le plus compter, dans un besoin aussi pressant, étaient la comtesse de Bertinoro, issue de la noble famille des Frangipani de Rome, et maîtresse du riche fief de Bertinoro, dans la Romagne [1], et Guillaume des Adélards de Marchésella, l'un des chefs du parti guelfe et de l'Église, à Ferrare. Les citoyens d'Ancône firent choix de trois de leurs gentilshommes, pour aller implorer le secours de ces deux seigneurs. Ces députés montèrent sur une barque, avec tout l'argent qu'ils purent rassembler; ils sortirent du port, et échappèrent, comme par miracle, à la flotte vénitienne qui le bloquait.

Cependant la famine devenait intolérable : on avait épuisé tous les aliments propres à l'homme, et on leur substituait des chairs immondes, des cuirs, des herbes sauvages, des orties de mer, qu'on arrachait sous les rochers, quoiqu'elles passassent pour vénéneuses. Dans leur épuisement, les Anconitains pouvaient à peine se soulever et porter leurs armes, excepté cependant lorsqu'ils entendaient sonner le tocsin; car alors l'amour de la patrie et de la liberté semblait leur rendre leurs forces; ils s'élançaient au combat avec une vigueur et une hardiesse qui étonnaient et faisaient trembler les assaillants. Une femme de la première noblesse, et non moins distinguée par sa beauté que par sa naissance, s'approchant de la porte Balista, et portant dans ses bras son fils qu'elle allaitait, vit un des soldats de la garde couché par terre; elle l'interrogea sur la cause de son inaction, il répondit qu'il était consumé par la faim, et qu'il sentait n'avoir plus que peu d'heures à vivre. « Depuis quinze jours, reprit la jeune dame, je n'ai « mangé que des cuirs bouillis, et le lait commence à manquer

importe peu. J'ai abrégé ce discours; c'est le seul changement que je me sois permis d'y faire. — [1] Le château de Bertinoro, qui avait appartenu à la comtesse Mathilde, est situé entre Forli et Céséna, tout proche de Forlimpopoli.

« à mon enfant; lève-toi cependant, et si mon sein en con-
« tient encore, approche tes lèvres et reprends de la force pour
« la défense de ton pays. » Le soldat, à ces mots, souleva la tête : il reconnut la dame qui lui parlait; et, rougissant de son offre généreuse, il saisit son bouclier et son épée, s'élança sur les assiégeants, et en abattit quatre sous ses coups avant de succomber lui-même [1].

Les citoyens d'Ancône supportèrent cette affreuse disette avec une constance d'autant plus admirable, que, pendant plusieurs jours, ils ne purent avoir aucune nouvelle de leurs députés. Ceux-ci étaient arrivés à Ferrare, et avaient trouvé dans Guillaume Marchéselli, et dans la comtesse de Bertinoro, deux amis fidèles et zelés. Le premier, pour lever des troupes, ne se contenta pas d'employer tout l'argent qu'on lui apportait d'Ancône : il engagea tout son patrimoine, il emprunta autant que son crédit pouvait s'étendre; et il réussit, en prodiguant l'argent, à former assez promptement une armée de soldats lombards, à laquelle la comtesse joignit tous ses vassaux. Cette armée était composée de douze cohortes de cavalerie, chacune de deux cents hommes, et d'un nombre beaucoup plus considérable de gens de pied; elle s'avança au travers du territoire de Ravenne, et elle écarta, par un stratagème, les ennemis qui occupaient cette route. Le quatrième jour, elle vint camper sur la montagne de Falcognara, du sommet de laquelle on découvre, à quatre milles de distance, Ancône et son golfe magnifique. Dès que la nuit fut venue, Guillaume donna ordre à chaque soldat d'attacher à sa lance deux ou trois lumières; puis il descendit, à leur tête, le revers de la montagne, en déployant ses troupes pour leur faire occuper le plus d'espace possible. Les avant-postes de l'archevêque, trompés par la multitude des lumières, crurent l'armée bien

[1] *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 11, p. 937.

plus nombreuse qu'elle n'était. Christian lui-même donna le signal de la retraite, effrayé par les cris de joie des soldats qui répondaient aux exhortations de Guillaume et de la comtesse, et par ceux des Anconitains, qui, du portique de leur cathédrale, voyaient s'avancer leurs libérateurs. La nuit même il transporta son camp sur la première des montagnes du Picénum; et, après s'y être reposé quelques heures, il se remit en marche, sans livrer de combat, pour gagner le duché de Spolète. Les Vénitiens, se voyant abandonnés par l'armée de terre, se retirèrent de leur côté; et les habitants d'Ancône, avec le secours de leurs fidèles alliés, profitèrent de cette terreur subite pour faire entrer dans leur ville une si grande quantité de vivres, qu'ils se trouvèrent désormais en état de soutenir le siége le plus long. Guillaume les quitta ensuite, pour se rendre à Constantinople, où l'empereur Manuel Comnène, reconnaissant des secours qu'il avait donnés à ses protégés, l'en récompensa magnifiquement [1].

Les préparatifs de guerre qui avaient occupé Frédéric durant sa longue retraite en Allemagne furent enfin terminés cette même année; et au commencement d'octobre, les Lombards furent avertis que l'empereur traversait de nouveau les montagnes avec une armée aussi puissante qu'aucune de celles qu'il avait conduites précédemment contre eux. Après avoir passé les Alpes de Savoie, il entra en Italie par le Mont-Cenis; et il livra aux flammes la ville de Suze, la première qu'il trouvait sur son passage, en punition de l'humiliation qu'il y avait éprouvée, lorsque, six ans auparavant, il avait traversé la même ville dans sa fuite. Il marcha ensuite contre Asti, cité associée depuis longtemps à la ligue Lombarde [2].

[1] *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 24, p. 944.—*Joannis Cinnami hist.* L. VI, c. 12, p. 131, *Byz. Venet*, T. XI. — Cinnamus ne parle que de la comtesse; il lui attribue une victoire complète sur l'armée du prélat. —*Romuald. Salernit. Chronic.* p. 214.— [2] *Vita Alexandri III, a card. Aragon.* p. 463.

Les confédérés avaient pour politique de laisser les armées allemandes s'épuiser à des siéges pénibles, plutôt que de hasarder contre elles des batailles où toutes les chances étaient en faveur de Frédéric. Ils se contentèrent donc d'envoyer des députés aux citoyens d'Asti, pour les exhorter à se défendre avec courage, et leur promettre qu'aussitôt que le danger deviendrait pressant, une armée lombarde s'avancerait pour les délivrer. Mais les habitants d'Asti, effrayés du nombre et de la barbarie des troupes que Frédéric conduisait, et redoutant surtout les Flamands, qui formaient le corps le plus formidable de son armée, se rendirent à lui, et lui remirent les clefs de leur ville, sans s'exposer à aucun combat.

L'empereur s'avança ensuite vers Alexandrie; et c'est devant ses remparts qu'il donna rendez-vous aux milices des Pavésans et au marquis de Montferrat. Cependant des pluies abondantes firent déborder tous les fleuves, et rendirent plus difficile l'approche de l'armée : ce fut en quelque sorte un secours du ciel envoyé aux Alexandrins; secours qui redoubla leur courage.

Malgré les pluies, les neiges et les rigueurs de l'hiver qui s'approchait, malgré les eaux dont le terrain était pénétré, Frédéric plaça son camp devant Alexandrie. Il reconnut bientôt que la seule défense de cette ville, après le fleuve Tanaro, c'était le fossé dont on l'avait entourée. On n'avait point encore eu le temps de construire ni des murs, ni des tours pour soutenir ses remparts, qui, formés de boue et liés avec de la paille, lui firent donner le nom qu'elle garde encore d'*Alexandrie de la paille* [1]. Il se flatta donc de pouvoir l'enlever d'assaut; et, après avoir distribué ses machines de guerre le long des remparts, il fit sonner la charge. Mais les Alexandrins se défendirent avec tant de vaillance, qu'ils forcèrent

[1] *Romualdi Salernitani Chronic.* p. 213.

ses troupes à abandonner leurs balistes, et qu'ils les prirent et les brûlèrent, tandis que les Allemands fuyaient vers leur camp.

Frédéric ne se laissa point décourager par cet échec; il résolut de continuer le siége jusqu'à la réduction d'une ville bâtie en haine de lui. Ses généraux cherchèrent en vain à le dissuader d'une entreprise où il n'avait pas moins à lutter contre les éléments que contre les hommes : bientôt les froids augmentèrent; les vivres manquèrent à ses soldats, et la désertion devint fréquente dans son armée. Lui seul ne perdait point courage; et durant quatre mois, les plus rigoureux de l'hiver, luttant contre les inondations, la disette et les maladies, il ne cessa de poursuivre le siége avec une ardeur toujours nouvelle. Il essaya tour à tour tous les moyens alors connus de réduire les villes. La mine fut le dernier qu'il employa. 1175. — Il fit ouvrir secrètement une galerie qui s'avançait sous les remparts; ce travail, difficile pendant une saison pluvieuse, et dans un terrain marécageux, fut, malgré sa longueur, continué avec tant de mystère, que les Alexandrins ne s'en aperçurent qu'au moment où les troupes de Frédéric débouchèrent par cette galerie dans la place publique. Mais avant cet événement, les Alexandrins, qui avaient déjà soutenu un siége de quatre mois, recoururent à la ligue Lombarde pour lui demander des secours.

La diète était assemblée à Modène. Dès qu'elle fut informée de l'état d'Alexandrie, elle résolut de faire lever le siége de cette ville, et de la ravitailler : dans ce but, elle décréta qu'on y ferait marcher toutes les troupes des républiques alliées, et que leur armée serait suivie par un convoi de vivres suffisant. Le contingent de chaque ville en cavalerie, en infanterie, et en argent pour acheter des vivres, fut aussi fixé, et les consuls de toutes les communes prêtèrent le serment de le fournir. Au milieu du carême, l'armée alliée fut en effet

rassemblée devant Plaisance; elle se mit en route, accompagnée d'un convoi de chariots, tandis qu'un convoi de bateaux remontait les rivières pour la rencontrer sur les bords du Tanaro. Le dimanche des Rameaux, les confédérés campèrent près de Tortone, à dix milles de distance du quartier-général de Frédéric [1].

L'empereur, averti de leur approche, et prêt à voir échouer une entreprise à laquelle son honneur et sa puissance semblaient attachés, s'abaissa jusqu'à la trahison pour en assurer le succès. Il offrit aux assiégés une trêve pour célébrer le vendredi-saint; et tandis que ceux-ci se reposaient sur la foi des serments, il fit entrer, durant la première veille de la nuit, ses soldats dans la ville, par la mine qu'il avait ouverte [2]. Heureusement les gardes républicaines s'aperçurent de cette trahison, et appelèrent les citoyens aux armes. L'indignation redoubla les forces des assiégés; tous les Allemands qui avaient pénétré dans la ville furent massacrés, ou forcés de se précipiter du haut des remparts : ceux qui restaient encore dans la mine furent étouffés sous les terres qu'on fit ébouler sur eux. Les Alexandrins ouvrirent ensuite leurs portes; et, se jetant avec fureur sur les troupes impériales, ils les mirent en fuite, et brûlèrent la tour de bois qu'elles avaient élevée pour attaquer leurs fortifications.

Frédéric, repoussé par les assiégés, et menacé par les Lombards, ne pouvait plus conserver l'espérance de se rendre maître d'Alexandrie. La nuit suivante il mit lui-même le feu à son camp, et le dimanche de Pâques il s'achemina vers Pavie. Les confédérés étaient placés de manière à pouvoir lui couper le passage; leur armée était fort supérieure à la sienne,

[1] *Sigonius de regno Italico.* L. XIV, p. 326. — [2] *Vita Alexandri III*, p. 464. — *Sire Raul*, p. 1192. — *Romualdi Salernitani Chronic.* p. 213. — *Tristani Calchi hist. Patr.* L. XII, p. 227. — *Ottob. Scribæ Annal. Genuens.* L. III, p. 352. — *Otto de S. Blasio*, c. 23, p. 881.

et sa défaite aurait été la conséquence inévitable d'une bataille. Mais Frédéric crut pouvoir se reposer sur le respect qu'imprimait encore la dignité impériale à des ennemis qui, autrefois, s'étaient reconnus ses sujets; il se crut assuré qu'ils ne l'attaqueraient point les premiers, et l'événement justifia son attente.

Lorsque les Lombards virent les troupes de Frédéric qui s'approchaient, enseignes déployées, ils coururent aux armes, et se disposèrent à soutenir le choc des Allemands; mais ces troupes, qui semblaient marcher contre eux, arrivées en présence, firent halte, et s'occupèrent, comme en pleine paix, à tracer leur camp devant eux. Alors les Lombards balancèrent : ils redoutèrent de se rendre coupables de lèse-majesté s'ils attaquaient leur empereur, qui s'avançait au milieu d'eux avec confiance; et ils laissèrent passer la journée sans rien entreprendre.

Le matin du jour suivant, quelques nobles, qui n'étaient suspects à aucun parti, s'entremirent pour rétablir la paix. L'empereur répondit aux propositions qui lui furent faites, « que, sauf les droits de l'Empire, il était prêt à soumettre « les différends qu'il avait avec ses sujets au jugement d'ar- « bitres choisis entre les deux partis. » L'armée lombarde répondit de son côté, « que, sauf sa dévotion à l'Église ro- « maine, et la liberté pour laquelle elle combattait, elle était « prête à se soumettre au même arbitrage. » L'on élut en conséquence six commissaires, entre les mains desquels les deux partis remirent la décision de leurs différends. Les principaux d'entre les Lombards furent ensuite présentés à Frédéric, qui les reçut d'une manière flatteuse. L'on convint de part et d'autre de licencier les deux armées. l'empereur congédia aussitôt la sienne; et, suivi de sa seule garde et de sa famille, il se rendit à Pavie, où il se reposa des fatigues de cette campagne d'hiver. Les Lombards, de leur côté, prirent la route

de Plaisance, pour retourner dans leurs foyers : comme ils étaient arrivés devant cette ville, ils rencontrèrent les Crémonais, qui, précédés de leur carroccio et de leurs consuls, s'avançaient pour les joindre [1].

On reprochait depuis longtemps aux Crémonais de n'agir que mollement pour la ligue ; une ancienne amitié les liait aux Pavésans, et ils ne pouvaient se résoudre à les combattre. Cependant, lorsqu'ils apprirent que l'accord avait été conclu sans eux, ils rougirent de leur lenteur ; le peuple, surtout, craignit de partager la honte qui n'appartenait qu'au gouvernement seul : dans un mouvement de fureur, il courut vers les maisons des consuls, les abattit, et les livra au pillage. Il nomma ensuite de nouveaux magistrats pour prendre les rênes de la république.

L'empereur sembla prendre à tâche de redoubler les soupçons que la conduite des Crémonais pouvait faire naître dans l'esprit des confédérés ; il indiqua leurs consuls comme surarbitres, et promit de s'en remettre à leur décision, dans le cas où les six conciliateurs qu'on avait choisis devant Tortone ne pourraient pas s'accorder. Les recteurs qui signèrent, au nom de la ligue Lombarde, le compromis fait avec l'empereur, furent Eccélino de Romano, père du féroce Eccélino, et Anselme de Doara, père de Buoso, émule et compagnon de ce tyran. Il est assez remarquable que le premier traité avec l'empereur pour assurer la liberté des villes soit signé, au nom de celles-ci, par les pères des deux chefs les plus fameux du parti impérial, et de deux tyrans les plus féroces qui aient opprimé des républiques [2].

Afin que la même négociation, qui devait rétablir la concorde entre l'Empire et les Lombards, rendît aussi la paix à l'Église, Frédéric écrivit au pape de lui envoyer trois légats

[1] *Vita Alexandri III*, p. 465. — [2] *Compromissum Frederici I et civitatum. ap. Murat. Ant. Ital. dissert. XLVIII*, p. 275.

chargés de traiter avec lui ; et il les lui désigna lui-même. Ce furent l'évêque de Porto, celui d'Ostie et le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula* [1]. Ces trois prélats, chargés des pleins pouvoirs du Saint-Siége, se rendirent en effet à Lodi, ou l'on avait convoqué une diète des recteurs des villes lombardes ; ils vinrent ensuite à Plaisance. Dès que l'empereur apprit qu'ils étaient arrivés dans son voisinage, il les fit inviter à se rendre à Pavie auprès de lui, et il les y reçut d'une manière honorable.

Leur première audience fut publique ; Frédéric avait fait dresser son trône sur la grande place de Pavie ; il était entouré de ses princes, et les Pavésans étaient convoqués en parlement. Il adressa la parole aux légats en langue allemande, et les invita d'une manière obligeante à exposer la mission dont ils étaient chargés. Lorsque l'interprète eut traduit son discours, l'évêque d'Ostie s'avança au milieu de l'assemblée, et, avec la raideur et la sainte dureté qu'on trouve quelquefois chez les gens d'église, il repassa toute l'histoire des persécutions que Frédéric avait fait éprouver à l'Église, et il employa tour à tour les menaces et les prières pour l'engager à changer de voies. Le peuple assemblé couvrit ce discours d'applaudissements ; et Frédéric lui-même assura le légat, en réponse, qu'il était touché des souffrances des fidèles, et prêt à faire de grands sacrifices pour y mettre un terme [2].

Après cette audience publique, les légats et les députés lombards eurent de fréquentes conférences soit avec Frédéric lui-même, soit avec ses ministres, le chancelier, l'évêque élu de Cologne, et le protonotaire. Ils avaient à défendre aussi les intérêts du roi de Sicile et de l'empereur de Constantinople ; mais ce furent surtout les affaires de l'Église sur lesquelles il leur parut difficile de s'accorder, et qui firent enfin

[1] *Romualdi Salernitani Chronic.* p. 214. — [2] *Vita Alexandri III a card. Aragon*, p. 466.

rompre la négociation. L'historien d'Alexandre III assure que Frédéric demandait des prérogatives qui n'avaient jamais été accordées à aucun laïc, pas même à Charlemagne, ou au grand Othon; mais les prétentions des papes s'étaient prodigieusement accrues depuis ces deux empereurs, et Frédéric ne réclamait pas même tous les priviléges dont avaient joui ses prédécesseurs. Les légats déclarèrent cependant que leur conscience et les lois de l'Église s'opposaient aux concessions qu'il leur demandait. Le congrès se rompit; et les Lombards, en retournant chez eux, dévastèrent les campagnes des Pavésans, des Comasques, et des marquis feudataires. De son côté, l'empereur fit quelques incursions sur le territoire des Alexandrins, mais sans entreprendre, avec les seules milices italiennes, le siége d'une ville devant laquelle les armées allemandes avaient échoué.

Tandis que les négociations duraient encore, Frédéric avait envoyé des ordres en Allemagne pour y rassembler une nouvelle armée; en même temps il avait excité à reprendre les armes Christian, archevêque de Mayence, qui commandait en Toscane et dans la Marche. Ce prélat, à la tête des troupes qu'il avait précédemment conduites au siége d'Ancône, vint attaquer le château de San-Cassiano, où les Bolonais avaient une garnison; elle était commandée par Prendiparte, l'un de leurs consuls, et composée de trois cents chevaux et d'autant de fantassins. Deux autres consuls, Bernard Védiani et Pierre Garisendi, s'avancèrent contre Christian, avec les milices bolonaises et leurs auxiliaires, pour le forcer à lever le siége. Ils le contraignirent en effet à s'éloigner; mais peu après ils tombèrent dans une embuscade, et pendant la durée de la campagne ils éprouvèrent plusieurs échecs [1].

Cependant Wiemann, archevêque de Magdebourg, Phi-

[1] *Sigonius de regno Italico.* L. XIV, p. 329. — *Cherubino Ghirardacci stor. di Bologna.* L. III, p. 92.

lippe, archevêque de Cologne, et tous les évêques et princes d'Allemagne, auxquels Frédéric s'était adressé, avaient rassemblé leurs vassaux, et s'étaient préparés à le secourir. Ils se mirent en marche au printemps suivant; et comme la route de l'Adige était fermée par les Véronais, ils s'avancèrent au travers du pays des Grisons, par l'Engadine et le comté de Chiavenne, jusqu'au lac de Como. Dès que l'empereur fut averti de leur approche, il partit secrètement de Pavie; et, traversant le territoire de Milan sans être reconnu, il vint les recevoir à Como. Après s'être mis à leur tête, vers la fin de mai, il marcha contre le château de Lignano, dans le comté de Séprio. Les Comasques étaient à sa suite, et les milices des Pavésans et du marquis de Montferrat se préparaient à le rejoindre.

Les Milanais, les premiers exposés à l'invasion, avaient aussi manifesté pour leur défense un redoublement d'énergie. Dès le mois de janvier, ils avaient fait renouveler le serment qui les unissait aux autres villes de Lombardie, et qui leur en assurait les secours. Ils avaient ensuite formé deux cohortes de cavalerie d'élite : l'une, appelée *de la mort*, était composée de neuf cents soldats, qui s'étaient engagés par serment à mourir pour la patrie, plutôt que de reculer; l'autre, nommée *du carroccio*, était composée de trois cents jeunes gens des premières familles, qui s'étaient liés, par un serment semblable, à la défense de ce palladium de leur cité. 1176. — Le reste des citoyens, divisé en six bataillons, suivait les étendards des six portes, et devait combattre sous les officiers de quartier [1].

Le samedi 29 mai, les Milanais furent avertis que l'empereur n'était plus qu'à quinze milles de distance de leur ville : ils n'avaient point encore reçu les secours de tous leurs con-

[1] *Sigonius de regno Italico.* L. XIV, p. 330. — *Galvan. Flamma Manipulus Flor.* 205, p. 650. — *Romualdi Salern. Chronic.* T. VII, p. 215.

fédérés ; et ils n'avaient joint à leur armée que les milices de Plaisance, avec quelques centurions d'élite de Vérone, Brescia, Novare et Verceil : cependant ils firent sortir le carroccio de la ville, et marchèrent à la rencontre de Frédéric, dans la plaine qui sépare l'Olonne du Tésin, par la route qui de Milan conduit au lac Majeur. Ils firent halte près de Barano, et envoyèrent sept cents chevaux reconnaître l'ennemi ; ceux-ci rencontrèrent trois cents Allemands qui s'avançaient, et que suivit bientôt toute l'armée de Frédéric. Ils les chargèrent avec vigueur : mais lorsque le gros des Impériaux fut arrivé, les Lombards se virent forcés de reculer, et de se replier en hâte vers le carroccio des Milanais. Ces derniers, lorsqu'ils virent la cavalerie allemande qui s'avançait au galop, se jetèrent à genoux, et adressèrent leur prière à haute voix à Dieu, saint Pierre et saint Ambroise ; puis, levant leurs drapeaux, ils marchèrent hardiment à la rencontre des Allemands. La compagnie du carroccio plia pendant quelques moments ; et les troupes impériales s'approchèrent assez de ce char sacré, pour qu'on pût craindre de le voir tomber entre leurs mains : alors la cohorte de la mort, répétant à haute voix et avec enthousiasme son serment de se dévouer pour sa patrie, se jeta sur les troupes allemandes avec tant d'impétuosité, que l'étendard de Frédéric fut enlevé. L'empereur, qui combattait au premier rang, fut renversé de son cheval ; bientôt toute la colonne qu'il conduisait fut mise en fuite : les Lombards la poursuivirent jusqu'à huit milles de distance, et forcèrent un grand nombre de fuyards à se précipiter dans le Tésin. Presque tous les Comasques, contre lesquels les Lombards étaient surtout irrités parce qu'ils avaient trahi la cause commune, périrent sur le champ de bataille, ou furent faits prisonniers ; les plus riches dépouilles furent abandonnées dans leur camp par les Allemands fugitifs ; et pour rendre la gloire des Lombards plus complète, l'on apprit bientôt que Frédéric ne se trouvait point

au milieu de ses soldats; que ses amis avaient recherché vainement ou sa personne ou son cadavre, et que l'impératrice, qu'il avait laissée à Pavie, ne doutant plus de sa perte, avait déjà pris le deuil [1].

Frédéric, cependant, n'avait point été tué à la bataille de Lignano, comme on le supposait; au bout de peu de jours on le vit reparaître à Pavie, mais seul, mais humilié, mais séparé de l'armée florissante avec laquelle il avait cru soumettre l'Italie, et qui fuyait à présent en désordre au-delà des monts. Abandonné sur le champ de bataille parmi ses ennemis, ce n'était qu'en se dérobant à toutes les recherches qu'il avait réussi à regagner la seule ville qui lui fût restée dévouée.

Il y avait vingt-deux ans que, pour la première fois, le même monarque avait dévasté le Milanais; durant son long règne il avait successivement conduit ou appelé en Italie, du fond de l'Allemagne, sept armées formidables [2]. Un demi-million d'hommes tout au moins avait été armé pour sa cause: des torrents de sang avaient été répandus; et après des victoires plus brillantes qu'utiles, il finissait par être défait à peu de milles de distance du lieu où il avait élevé ses premiers trophées. Les pontifes de Rome avaient appelé contre lui les vengeances du ciel, et ses partisans découragés croyaient, dans leurs malheurs et les siens, reconnaître une punition divine. Il ne restait donc d'autre parti à prendre que celui de la paix, et Frédéric se détermina sincèrement à la rechercher.

[1] *Vita Alexandri III, a card. Aragon.* p. 467. — *Sire Raul*, p. 1192. — *Otto de Sancto Blasio Chronic.* c. 23, p. 882. — *Conradi Abbatis Uspergens. Chronic.* p. 297. *edit. Basil.* 1569. — *Baronius ad ann.* § 17. — *Tristani Calchi hist. Patr.* L. XII, p. 278. —

[2] Frédéric fit sa première expédition en octobre 1154, la seconde en juillet 1158. L'impératrice lui amena une troisième armée, pour le siége de Crême, en juillet 1159. Les princes allemands en conduisirent une quatrième en 1161; ce fut celle qui fit raser Milan. En 1166, Frédéric, à la tête d'une cinquième armée, s'avança jusqu'à Rome, et perdit ses troupes par la maladie; une sixième, en 1174, fut presque consumée par le siége d'Alexandrie; et la septième, en 1176, fut battue à Lignano.

Il envoya au pape les archevêques de Magdebourg, de Mayence et de Worms, pour entamer avec lui une nouvelle négociation. Ces députés, arrivés dans la ville d'Anagni, où Alexandre résidait, furent introduits en plein consistoire. A leur première audience, le pape déclara, d'une manière très ferme, qu'il ne séparerait jamais sa cause de celle des Lombards, du roi de Sicile et de l'empereur d'Orient. Cependant, lorsque les conférences secrètes commencèrent, il détacha peu à peu ses intérêts de ceux des confédérés.

Dès que Frédéric ne prétendait plus obtenir du pape de nouveaux priviléges, sa négociation avec lui devenait fort simple, et ne pouvait admettre aucune difficulté. On lui demandait d'abjurer le schisme et les antipapes qu'il avait créés : de son côté, il voulait que les prélats qui avaient embrassé son parti, après avoir également fait abjuration, fussent reçus en grâce et confirmés dans leurs chaires. Ces articles furent bientôt agréés de part et d'autre [1]. Il était beaucoup plus difficile d'accorder les intérêts de l'empereur avec ceux des Lombards; ce fut pour y travailler que le pape promit de se rendre incessamment en Lombardie, afin de présider le congrès des villes confédérées. En attendant les deux partis convinrent d'une trève générale pour toute l'Italie.

Si l'empereur avait eu recours plus tôt à la voie des négociations, il se serait évité les humiliations qu'il venait d'éprouver, et il aurait conservé bien plus d'ascendant sur les républiques italiennes. On put en voir la preuve dès le moment où les conférences furent ouvertes. Les républicains n'osaient nier les droits anciens de l'Empire; ils se sentaient contenus par leur respect pour les personnes et pour les lois : ils n'avaient pas la hardiesse d'indiquer les bornes de l'autorité de celui qu'ils avaient bien osé combattre et vaincre; dès que

[1] *Vita Alexandri III*, p. 467,

Frédéric n'était plus leur ennemi, il était leur monarque. Dans chaque cité un parti, surtout parmi les gentilshommes, se déclarait le défenseur des prérogatives impériales : la vanité, l'ambition, l'avarice n'étaient complétement satisfaites que par les faveurs de la cour ; et les partisans de Frédéric agissaient avec adresse parmi le peuple, pour réveiller les anciennes jalousies de ville à ville, et pour détacher quelque commune de la confédération.

Les Crémonais abandonnèrent les premiers le lien auquel la Lombardie avait dû son salut. Ils avaient été de tout temps ennemis des Milanais et confédérés des Pavésans ; des vexations odieuses les avaient détachés du parti impérial, et fait entrer dans la ligue : mais avec le souvenir récent de la tyrannie, leur haine pour elle s'était affaiblie. Déjà, lors du siége d'Alexandrie, on leur avait reproché leur peu de zèle. Frédéric leur offrit de confirmer tous leurs priviléges ; de ne point s'entremettre dans l'élection de leurs consuls ; de leur accorder enfin pour eux seuls tout ce que les confédérés demandaient en commun pour toutes les villes, à condition qu'ils retourneraient au parti de leurs pères, et qu'ils se confieraient à leur protecteur, à leur ami qui leur tendait les bras[1].

Les Crémonais acceptèrent ces offres ; ils signèrent avec Frédéric un traité d'alliance, que Campi, leur historien, a extrait des archives de leur ville. En même temps ils déclarèrent aux Lombards qu'ils renonçaient à leur confédération ; et leur nouvel allié promit de venir à leur secours en personne, si les troupes de la ligue tentaient de punir leur manque de foi. Leur exemple fut imité peu après par les habitants de Tortone. Les autres villes et le pape ne virent pas sans effroi

[1] *Vita Alexandri III*, p. 469. — *Historia di Cremona d'Ant. Campi, caval. pittore e architetto cremonense, dedicata a Filippo IV d'Austria.* Fin du L. I, p. 24.—*Romualdi Salern. Chronic.* p. 217.

et sans indignation une défection qui pouvait avoir les plus funestes conséquences.

1177. — Le pape cependant s'embarqua sur les galères du roi de Sicile, avec l'archevêque de Salerne et le comte d'Andria, que ce monarque envoyait comme ambassadeurs au congrès [1]. Ils furent poussés par la tempête sur les côtes de Dalmatie à Zara [2], ville qu'aucun pape n'avait encore visitée; et leur voyage fut retardé, de manière qu'ils n'arrivèrent à Venise que le 24 de mars. Alexandre y fut logé au monastère de Saint-Nicolas *in lido*. Ce n'était pas cette ville, mais celle de Bologne, qui avait été désignée pour le congrès; néanmoins, dès que l'empereur, qui s'était avancé jusqu'à Césène, apprit l'arrivée du pape, il lui dépêcha de nouveau les mêmes plénipotentiaires qui avaient déjà traité avec lui, afin de lui représenter que Christian, archevêque de Mayence, son archi-

[1] L'un de ces ambassadeurs, Romuald, archevêque de Salerne, historien que nous avons cité déjà plusieurs fois avec éloge, nous a laissé une relation très circonstanciée et très intéressante de son voyage et de sa mission. Nous sommes heureux de l'avoir, puisqu'à l'époque où nous sommes parvenus, nous sommes abandonnés par presque tous les guides qui nous ont dirigés jusqu'ici dans notre narration. Cette relation, qui commence dans la chronique de Romuald, T. VII, p. 217, a aussi été imprimée par Baronius, dans ses Annales, *ad ann.* 1177. — [2] Le séjour du pape à Zara, que l'on considéra sans doute comme une espèce d'exil, donna lieu, cent cinquante ans plus tard, à l'invention d'un récit fabuleux, qu'ont répété ensuite tous les historiens des XIVe et XVe siècles. On a dit que le pape, fuyant au travers de l'Adriatique le courroux de Frédéric, avait été chercher, sous un vil déguisement, un asile à Venise. Après plusieurs mois de séjour, quelqu'un le reconnut, exerçant la profession de jardinier dans une des îles de la lagune. Le doge et le sénat de Venise s'empressèrent alors de lui rendre les plus grands honneurs; et comme Othon, fils de Frédéric, venait le réclamer avec une flotte puissante, les Vénitiens battirent et firent prisonnier ce prince : ce fut alors que Frédéric se résolut à faire la paix; mais lorsqu'admis à Venise il s'approcha pour baiser les pieds du pape, celui-ci lui marcha rudement sur la tête, en prononçant ces mots : *Ambulabis super aspidem et basiliscum, et conculcabis leonem et draconem.* Frédéric s'écria : *Non tibi, sed Petro ;* et le pape reprit : *Et mihi et Petro.* — *Vita Alexandri III, ex Amalrico Augerio Scr. Rer. Ital.* T. III, P. II, p. 373. — *Giovani Villani.* L. V, c. 111. — *Malavolti istoria di Siena.* P. I, L. III, p. 34.—*Corio istoria di Milano.* P. I, p. 60. — *Baronius,* qui réfute ce récit, *ad ann.* § 4 et suiv. Ce roman, que les Vénitiens voudraient pouvoir défendre encore, a été illustré par le pinceau de leurs grands peintres. Il avait fourni le sujet d'une suite de tableaux qui ornent la magnifique salle du grand conseil de leur république. On les montrait avec orgueil aux empereurs qui visitaient le palais de Saint-Marc.

chancelier, après avoir fait une guerre acharnée aux Bolonais, ne pourrait se rendre dans leur ville, pour y traiter de la paix, sans s'exposer à réveiller leur animosité contre lui.

Le choix du lieu où l'on ouvrirait les conférences était difficile, et il occasionna de longues discussions. Les Lombards offraient l'alternative entre Bologne, Plaisance, Ferrare et Padoue, villes qui appartenaient toutes à leur ligue, et qui, en conséquence, étaient toutes suspectes aux Impériaux. Les Allemands insistaient pour Pavie ou Ravenne, et ces deux cités n'étaient pas à moins juste titre suspectes aux Lombards; car la première avait de tout temps été leur ennemie, et la seconde venait de renoncer à leur ligue, pour faire une paix séparée avec l'empereur. Enfin ils proposèrent aussi Venise; cette république avait des intérêts fort différents de ceux des Lombards. Pendant un temps, elle était entrée dans leur confédération; ensuite, sans s'être formellement réconciliée avec Frédéric, elle avait pris part au siége d'Ancône, de concert avec les troupes de l'empereur. D'après cette inconstance même on pouvait la considérer comme neutre; aussi les Lombards consentirent-ils à y ouvrir les conférences avec les députés impériaux: ce fut cependant sous la condition que le doge et le peuple de Venise s'engageraient par serment à ne point recevoir l'empereur dans leurs murs avant que la paix fût signée. On paraissait craindre que, si ce prince assistait à une diète assez semblable par sa composition à celles de Roncaglia, il n'y recouvrât, par sa seule présence, toutes les prérogatives qu'il exerçait dans les dernières, et qu'il ne donnât des lois à l'assemblée, au lieu d'en recevoir d'elle [1].

Le congrès s'ouvrit donc à Venise, vers le milieu de mai. Les princes allemands, les premiers prélats de la Lombardie, les recteurs des villes, les marquis et les comtes, s'y rassem-

[1] *Vita Alexandri III, a card. Arag.* p. 470.

blèrent en présence du peuple. La question difficile, celle des droits régaliens, contestés entre les villes et le monarque, fut traitée la première par les confédérés[1]. Ils demandaient que les droits de l'Empire sur les villes fussent fixés conformément à ceux qui étaient reconnus au temps de Henri V, et ils voulaient de plus que, lorsqu'il y aurait contestation sur leur étendue, l'on s'en rapportât au serment que les consuls de chaque ville prêteraient sur les coutumes locales. Mais d'une part, ils reconnaissaient expressément qu'ils devaient le *fodero* royal, ou droit de provision, pour l'empereur et sa suite, à son passage; la *parata* ou tribut pour réparer les routes, quand l'empereur se rendait à Rome pour y prendre la couronne impériale; le transit ordinaire, un marché suffisant, l'hommage et *l'expédition* ou la marche des vassaux à la suite de l'armée. D'autre part, ils demandaient que l'empereur reconnût, d'une manière formelle, leur droit à être gouvernés par des consuls de leur choix; qu'il révoquât toute charte accordée au détriment de leurs priviléges; qu'il sanctionnât leur prérogative d'entretenir les fortifications de leurs villes, et de les augmenter; qu'il leur accordât une amnistie sans exception pour le passé; qu'il les autorisât à maintenir la confédération Lombarde, à l'affermir par des serments mutuels, qu'ils pourraient renouveler selon leur volonté, même en y comprenant celui de se défendre contre l'empereur ou ses successeurs, toutes les fois que le monarque attaquerait l'Église ou l'une des villes alliées. Ils demandaient encore que l'empereur confirmât les sentences prononcées par les juges pendant la guerre; que les captifs fussent rendus mutuellement sans rançon; qu'enfin les possessions féodales et régaliennes fussent maintenues dans leur état respectif, selon les anciennes coutumes attestées par les consuls.

[1] Muratori nous a conservé, *Dissert XLVIII*, p. 227, la pièce par laquelle ils ouvrirent une discussion; elle est intitulée: *Pétition préliminaire adressée à notre seigneur l'Empereur par les recteurs de Lombardie, Marche, Vénétie et Romagne.*

Les prétentions de l'empereur, telles qu'elles furent exposées à Venise par Christian, archevêque de Mayence, étaient bien différentes. Il offrait le choix aux Lombards entre deux propositions : celle de s'en tenir à la sentence qui avait été portée contre eux à Roncaglia, en 1158, par les juges de Bologne, et celle de prendre pour règle des droits respectifs ceux qui étaient en vigueur pendant le règne de Henri IV [1].

Le consul de Milan, Ghérardo de Pesci, qui assistait aux conférences, et qui portait la parole pour les Lombards, protesta, au nom des confédérés, contre la sentence des juges bolonais, qui était, disait-il, un ordre de l'empereur, et non un jugement entre deux parties. Quant à la seconde proposition, il objecta que Henri IV, le fauteur d'un schisme, et l'ennemi des papes les plus illustres, n'était point un roi, mais un tyran ; en sorte qu'on ne pouvait distinguer entre ses actions, celles qu'il fallait attribuer à la violence de son caractère, d'avec celles qui n'excédaient pas les prérogatives royales. Il revint donc à la proposition qu'avaient déjà faite les Lombards, savoir, de régler les droits réciproques d'après les usages reçus durant les règnes de Henri V, de Lothaire et de Conrad [2].

La défaite de Lignano et l'inutilité des efforts de Frédéric pour réduire les confédérés n'avaient donc rien changé à ses prétentions; il semblait même vouloir revenir sur les concessions qu'il s'était montré disposé à faire deux ans auparavant, lors du compromis d'Alexandrie; et les députés furent entraînés dans une discussion dont on ne pouvait prévoir l'issue, sur le sens de ce compromis, comme aussi sur l'étendue des prérogatives impériales et des droits des cités, pendant les règnes de Henri IV et de Henri V.

Tous les historiens lombards nous manquent à cette épo-

[1] *Baroniu ad ann.* § 78. — *Romualdus arch. Salernitanus Chron.* p. 223. — [2] *Sire Raul*, 1192, 1193. — *Romuald. Salernit.* p. 223 ; *et Baron.* § 82-85.

que, à la réserve du sire Raul, qui lui-même n'a consacré que dix lignes à rendre compte de ces conférences; en sorte que nous sommes obligés de consulter uniquement les ecclésiastiques : aussi ne voyons-nous rien, dans leur narration, qui justifie les plaintes que forme le sire Raul contre Alexandre, pour avoir manqué à la foi donnée aux Lombards, et s'être réconcilié avec l'empereur, sans pourvoir à leur sûreté. Au contraire, si nous devons en croire Romuald de Salerne, qui assistait à ces conférences comme ambassadeur du roi de Sicile, Frédéric ne consentit point à la trêve que le pape proposait par accommodement, avant que celui-ci lui eût accordé, en retour, la jouissance pour quinze ans de l'héritage de la comtesse Mathilde [1].

Quoi qu'il en soit, une trêve paraissait être le seul moyen de pacifier l'Italie, puisqu'on ne pouvait s'entendre sur les prétentions respectives, et conclure un traité définitif. Alexandre proposa d'en fixer la durée à quinze ans pour le roi de Sicile, et à six seulement pour les Lombards. Frédéric, sans s'y refuser, voulut se rapprocher du congrès, pour faciliter les négociations. Avec le consentement du pape, il quitta Pomposa, maison de délices où il résidait, dans le voisinage de Ravenne, pour s'établir à Chiozza; mais, dès qu'il fut arrivé dans cette dernière ville, qui est bâtie au sein de la lagune, à quinze milles de Venise, ceux des Vénitiens qui étaient ses partisans voulurent forcer le doge à l'admettre dans leur capitale. On ne pouvait sans indécence, disaient-ils, retenir le chef de l'Empire en exil dans une misérable bicoque. Dès qu'Alexandre avait consenti qu'il s'avançât jusque-là, il n'avait plus le droit de s'opposer à ce qu'eux-mêmes rem-

[1] *Sire Raul*, p. 1192, 1193. — *Baronius ad ann.* 1177, § 82-85. — *Romualdus Salernitan. Chron.* p. 225. — Nous avons, il est vrai, un autre historien lombard, contemporain, Sicard, évêque de Crémone; mais il a traité cette négociation et la guerre qui la précéda, avec si peu de détail, que nous n'avons pas eu occasion de le citer une seconde fois. Sur ce traité, voyez *Sic. Chron.* T. VII, p. 602.

plissent leur devoir, et le reçussent d'une manière conforme à sa dignité [1].

Frédéric, averti de ces mouvements, refusa d'abord de signer les deux traités qu'on lui présentait; mais lorsqu'il apprit, peu de temps après, que le pape et les ambassadeurs siciliens, craignant son arrivée, se préparaient à quitter la ville, il donna son consentement aux articles arrêtés par ses plénipotentiaires. Le 6 des ides de juillet, le comte Henri de Dessau jura, de sa part et en son nom, une paix perpétuelle avec l'Église, une paix de quinze ans avec le roi de Sicile, et une trêve de six ans, à dater du 1er août suivant, avec les Lombards [2]. Pendant la durée de cette trêve, les biens et les personnes des membres de la ligue devaient jouir, sur les terres de l'empereur, de la même sûreté et des mêmes avantages qu'en temps de paix. En récompense, les mêmes immunités étaient assurées aux sujets de l'empereur sur les terres des Lombards. Les consuls et les conseils de crédenza, tant des villes confédérées que de celles qui suivaient le parti de l'empereur, furent tenus de jurer dans l'assemblée publique, et sur l'âme du peuple, qu'ils maintiendraient la trêve, et qu'ils s'abstiendraient de faire injure aux personnes, ou dommage aux propriétés.

Il fut convenu encore que, pour maintenir l'observation de cette trêve, chaque ville, d'une et d'autre part, nommerait deux arbitres, *Treugarii*, ou défenseurs de la trêve, chargés de terminer les différends qui pourraient survenir entre les membres des deux partis; en sorte que, pour aucune injure particulière, personne ne pourrait recourir aux armes avant les six ans expirés

Enfin, pendant cet espace de temps, l'empereur renonça

[1] *Romuald. Salernitan. Chron.* p. 226.—[2] *Baronius ann.* § 29.—*Instrumentum treugæ ap. Murat. Antiq. Ital. diss. XLVIII*, p. 283.

au droit d'exiger le serment de fidélité d'aucun des membres de la ligue [1].

Après que le comte de Dessau eut prêté le serment de pacification au nom de Frédéric, et que le chapelain de l'archevêque de Cologne en eut prêté un semblable au nom des princes de son parti, Alexandre releva de leur serment le doge et le peuple de Venise, et consentit que l'empereur entrât dans la ville. Six galères vénitiennes allèrent aussitôt le chercher à Chiozza ; et le samedi soir, 23 juin, elles le conduisirent à Saint-Nicolas de Lido, où la seigneurie lui avait fait préparer un logement. Le lendemain matin, le pape monta sur les galères de Sicile ; et suivi des ambassadeurs de cette cour et des recteurs des villes lombardes, il se rendit à la place de Saint-Marc. Frédéric, de son côté, fut conduit sur la même place par le doge Sébastien Ziani, le patriarche, le clergé et le peuple de Venise. Dès que l'empereur vit le pontife, il détacha son manteau, se prosterna devant Alexandre, et lui baisa les pieds. Il reçut ensuite de lui le baiser de paix ; après quoi ils entrèrent ensemble dans l'église, où le peuple entonna un *Te Deum* [2]. Lorsque l'office divin fut terminé, et que l'excommunication qui avait été lancée contre le monarque et ses sujets eut été levée, Frédéric reconduisit le pape à son cheval, et lui tint l'étrier ; puis il reçut la bride des mains de l'écuyer, et il se préparait à remplir la charge de cet officier, conformément au cérémonial auquel ses prédécesseurs s'étaient soumis : le pontife cependant, voyant que le chemin qui lui restait

[1] La trève fut déclarée commune, d'une part, à Frédéric et son parti, savoir : Crémone, Pavie, Gênes, Tortone, Asti, Alba, Turin, Ivrée, Vintimille, Savone, Albenga, Casal Saint-Évase, Monvélio, Imola, Faenza, Ravenne, Foli, Forlimpopoli, Céséna, Rimini, Castrocaro, les marquis de Montferrat, Vasto et Bosco, les comtes de Blandrate et de Lomelline ; d'autre part, à la société des Lombards, composée, à cette époque, de Venise, Trévise, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Ferrare, Mantoue, Bergame, Lodi, Milan, Come, Novare, Verceil, Alexandrie, Carnésino, Belmonte, Plaisance, Bobbio, Reggio, Modène, Bologne, le marquis Malaspina, et les hommes de San-Cassano et de Doccia. — [2] *Baronius*, S. 98 et 99. — *Romuald. Salernitan. Chron.* T. VII, p. 231.

à parcourir était encore long, le dispensa de cette formalité humiliante [1]. Dans une visite familière qu'il reçut de lui le lendemain, les chefs de l'Église et de l'Empire se félicitèrent mutuellement sur leur réconciliation [2].

La paix étant ainsi rendue à l'Italie, le congrès de Venise fut dissous, et le pape se retira dans sa petite ville d'Anagni, où depuis les troubles de Rome, il avait établi sa résidence. 1178. — Peu de temps après il reçut une députation du sénat romain, qui l'invitait à reprendre le gouvernement de son troupeau, et à rentrer dans sa capitale. Comme le pape cependant n'osait se mettre entre les mains du peuple sans avoir reçu des sûretés, il fut convenu que les sénateurs feraient entre ses mains le serment de fidélité à l'Église de Saint-Pierre, et l'hommage accoutumé; qu'ils lui remettraient les droits régaliens, et qu'ils s'engageraient à ne point attenter à sa liberté et à celle des cardinaux ses frères. Ces conditions une fois accordées de part et d'autre, les sénateurs vinrent au-devant du pontife, avec tous les magistrats de Rome, les nobles et le peuple, et ils l'introduisirent en pompe dans la ville [3].

Frédéric, de son côté, avait quitté Venise; et après avoir visité les villes de Toscane, qui avaient si fidèlement combattu pour ses intérêts, il se rendit à Gênes, et de là il regagna, par le mont Cenis, ses états d'Allemagne et de Bourgogne.

Les six années de la trêve furent consacrées aux négociations qui devaient amener une paix stable. Cependant, en même temps que Frédéric traitait avec la société des Lombards, il redoublait d'efforts pour détacher, l'un après l'autre, quelques peuples de la ligue, et conclure avec eux des paix séparées. A peine la trêve avait été proclamée, qu'il admit à

[1] *Vita Alexand. III, a card. Arag.* p. 471. — [2] Parmi les prélats schismatiques qui rentrèrent à cette occasion dans le sein de l'Église, on comptait les évêques de Padoue, Pavie, Plaisance, Crémone, Brescia, Novare, Aqui, Mantoue et Fano, qui, presque tous, avaient pris le parti de l'Empire, parce que leurs troupeaux, avec lesquels ils étaient rarement d'accord, suivaient celui de l'Église. — [3] *Vita Alexand. III*, p. 475.

des conférences secrètes certains nobles trévisans, liés à la confédération, et qu'il reçut d'eux un serment dont l'objet fut caché au public. Lorsque ces gentilshommes revinrent à Trévise, le peuple prit les armes contre eux, et demanda qu'on les punît d'une mort honteuse, comme traîtres à leur patrie et parjures à leurs serments. Les consuls prirent connaissance du traité qu'avaient signé ces gentilshommes, et le référèrent ensuite à la diète de la ligue. Celle-ci déclara la trahison manifeste, et condamna les coupables à une peine sévère ; en même temps elle redoubla de précautions contre les intrigues du parti impérial [1].

Elle ne put cependant réussir à déjouer également toutes les trames de même nature. Au mois de février 1183, Frédéric renouvela le traité qu'il avait précédemment conclu avec le peuple de Tortone, et il lui donna de la publicité, afin que les autres villes confédérées sussent ce qu'elles pouvaient attendre de lui, si elles prévenaient la paix générale pour se réconcilier. Par cette charte, qui nous a été conservée, Frédéric s'engage à ne pas exiger du peuple de Tortone des contributions plus fortes que celles qu'il lève sur Pavie, proportionnellement aux richesses des deux villes. Il promet d'annuler les inféodations accordées au préjudice de ce peuple ; de rétablir la paix entre lui et ses voisins, de laisser dans sa dépendance les habitants des châteaux de son territoire, et de lui conserver le privilége du consulat et celui des droits féodaux, de même qu'il les conserve au peuple de Pavie [2].

On vit alors se détacher de la ligue une ville à laquelle la ligue elle-même avait donné naissance, et qui semblait obligée plus qu'aucune autre à lui demeurer fidèle. Alexandrie redoutait l'animosité particulière de Frédéric contre elle ; ce prince

[1] *Vita Alexand. III*, p. 473. — [2] *Charta reconciliationis Frederici I, Aug. cum Populo Dertonensis urbis. Murat. dissert. XLVIII*, p. 289.

avait été repoussé ignominieusement devant ses remparts : il les regardait comme un monument de la haine des peuples, et paraissait déterminé à faire raser les fortifications de cette ville, dès que la trêve serait terminée, et à renvoyer les Alexandrins dans les huit bourgades d'où ils étaient sortis. Pour se mettre à l'abri de son courroux, et s'assurer d'avance les priviléges pour lesquels les autres confédérés étaient encore en différend, les citoyens d'Alexandrie consentirent à se soumettre à une cérémonie humiliante, mais qui devait satisfaire l'orgueil de Frédéric. Le 5 des ides de mars 1183, ils s'engagèrent à sortir tous de la ville, pour attendre hors de ses murs un député de l'empereur, qui devait les y introduire de nouveau, et qui, en leur donnant comme une nouvelle patrie, imposerait à la ville réconciliée le nom de *Césarée*. A ces conditions, Frédéric leur rendit le droit d'élire des consuls ; il les prit sous sa protection, et promit de les défendre contre les agressions de leurs voisins [1].

Cependant le terme de la trêve approchait, et le traité définitif n'était point conclu. Heureusement pour la ligue des villes, le fils de l'empereur, qui régna ensuite sous le nom de Henri VI, désirait que son père, à la prochaine diète, convoquée à Constance, l'associât aux deux couronnes d'Allemagne et d'Italie. La guerre qu'il craignait de voir se renouveler en Lombardie, mettait obstacle à cette association qui lui avait été promise ; il s'entremit donc pour renouer les négociations, et il engagea l'empereur à faire partir pour l'Italie quatre plénipotentiaires : Guillaume, évêque d'Asti ; le marquis Henri Guercio, le frère Théodoric et Rudolphe, son grand camérier [2]. Ces députés se rendirent à Plaisance, où une diète des

[1] *Sigonius de Regno*, p. 340. Il rapporte, il est vrai, cet événement à l'an 1184, mais il se trompe d'une année ; car en 1183 la ville d'Alexandrie fut comprise au traité de Constance parmi les alliés de l'empereur, sous le nom de Césarée. — [2] *Sigonius*, Lib. XIV, p. 338. — Leurs pleins-pouvoirs, *apud Murat., dissert. XLVIII*, p. 291.

villes était assemblée : ils y convinrent avec elle des préliminaires de la paix [1] ; après quoi ils engagèrent les consuls et les recteurs de la ligue à les suivre à Constance : c'est là qu'en présence de l'empereur on mit la dernière main au traité fameux qui porte le nom de cette ville ; traité qui, pendant longtemps, a formé la base du droit public italien, et qui, en conséquence, est inséré dans le corps du droit romain, qu'il termine [2]. Il fut signé par les deux partis, le 7 des calendes de juillet, ou 25 juin 1183 [3].

Par le traité de Constance, l'empereur céda aux villes, sans exception, tous les droits régaliens qu'il avait possédés dans l'intérieur de leurs murs. Il leur céda de même, dans le district qui dépendait d'elles, tous ceux de ces droits qu'elles avaient acquis par l'usage ou la prescription ; il leur assura nommément le droit de lever des armées, de se fortifier par des murs, et d'exercer, dans leur enceinte, la juridiction tant civile que criminelle.

Il fut convenu que dans tous les cas de contestation sur les droits régaliens, réclamés par les communes en vertu d'une prescription, l'évêque de chaque ville aurait l'autorité de nommer des arbitres, choisis parmi les citoyens et les habitants de la banlieue, exempts d'animosité contre l'empereur ou contre la cité. Si ces arbitres cependant croyaient ne pouvoir décider sur les réclamations contradictoires qui leur seraient adressées, ils étaient autorisés à échanger toutes les redevances contestées, contre un cens annuel de deux mille marcs d'argent, que

[1] Ces préliminaires, conservés dans les archives de Modène, sont imprimés dans *Murat. Ant. Ital. diss. XLVIII*, p. 295. — [2] *Corpus Juris civilis ad calcem; liber de Pace Constantiæ.* — [3] Dans le préambule de ce traité, l'empereur déclare que sa douceur et sa clémence sont telles, que, bien qu'il eût le pouvoir de punir les coupables, il a préféré leur pardonner et leur faire du bien ; qu'il reçoit en conséquence dans la plénitude de sa grâce la société des Lombards et leurs fauteurs, qui une fois avaient offensé son empire.—C'est afficher une bien haute supériorité, pour faire ensuite des concessions si importantes.

l'empereur pourrait encore réduire, si l'équité l'exigeait.

Toutes les inféodations faites depuis la guerre, au préjudice des cités, furent annulées; toutes les possessions saisies et confisquées sur elles furent rendues sans fruits, ni dommages. L'empereur promit de ne pas séjourner assez longtemps dans une ville, ou son territoire, pour lui causer du préjudice, et il consentit que les villes conservassent leur confédération, et la renouvelassent aussi souvent qu'elles le voudraient,

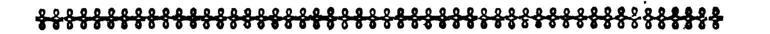
D'autre part, quelques prérogatives furent conservées à l'Empire, dans l'intérieur même des nouvelles républiques. Le consulat fut confirmé; mais les consuls durent recevoir, gratuitement il est vrai, l'investiture de leur charge, d'un légat de l'empereur, à moins cependant que, d'après une coutume locale, ils ne la reçussent de l'évêque, comte de leur ville. L'empereur fut autorisé à établir dans chaque cité un juge d'appel, auquel on pourrait porter les causes civiles dont l'objet surpasserait la valeur de ving-cinq livres impériales [1]. Ce juge devait jurer, lorsqu'il entrait en charge, qu'il se conformerait aux coutumes de la ville, et qu'il ne laisserait aucune cause se prolonger pendant plus de deux mois.

Chaque ville devait prêter serment de maintenir les droits impériaux en Italie envers ceux qui n'étaient pas membres de la ligue. Elle promettait à l'empereur de lui fournir le *fodero* royal à son entrée en Lombardie; de rétablir les ponts et les chaussées, tant pour son arrivée que pour son retour, et de lui préparer un marché suffisamment approvisionné pour lui et pour son armée; enfin elle s'engageait à renouveler, tous les dix ans, son serment de fidélité [2].

[1] La livre valait alors environ 63 francs poids pour poids, et les L. 25 valaient F: 1575 de notre monnaie. — [2] Dans ce traité furent comprises, comme confédérées, les villes de Verceil, Novare, Milan, Lodi, Bergame, Brescia, Mantoue, Vérone, Vicence,

C'est ainsi que se termina la longue lutte pour l'établissement de la liberté italienne, et que les républiques lombardes, dont l'existence avait jusqu'alors été chancelante, furent légalement reconnues et constituées.

Padoue, Trévise, Bologne, Faenza, Modène, Reggio, Parme et Plaisance. L'empereur déclara tenir pour alliées, Pavie, Crémone, Como, Tortone, Asti, Césarée ou Alexandrie, Gênes et Albi. On réserva le droit à Ferrare de déclarer avant deux mois si elle accédait au traité; tandis qu'Imola, Castro San-Cassiano, Bobbio, Grabédone, Feltre, Bellune et Cénéda furent exclues de cette faveur. La ville de Venise n'est point comprise dans cette énumération : complétement indépendante de l'Empire, elle ne voulait pas, par un traité semblable, se soumettre même au plus léger assujettissement envers lui.



CHAPITRE II.

Dernières années de Frédéric-Barberousse. — Henri VI, son fils, réunit à l'Empire le royaume des Deux-Siciles. — Troubles excités dans les républiques italiennes par la noblesse.

1183-1200.

Après la guerre longue et dangereuse que les républiques italiennes avaient si vaillamment soutenue pour la défense de leur liberté, ces républiques n'entrèrent point en jouissance des avantages que la paix de Constance semblait devoir leur promettre. Les dissensions civiles, les rivalités entre les états voisins, troublèrent presque aussitôt leur tranquillité : l'autorité nationale fut usurpée par une noblesse turbulente, ou par des tyrans sanguinaires; et plus d'une fois la fureur des passions ramena volontairement les villes à la même dépendance dont elles s'étaient affranchies en versant des torrents de sang.

Un peuple ne peut se vanter d'avoir une constitution libre, qu'autant que le pouvoir de son gouvernement est contenu dans de justes bornes par une puissance quelconque, qui le rappelle et le soumet sans cesse au tribunal de l'opinion publique. Il faut qu'un sentiment de crainte réprime les passions de ceux qui gouvernent, toutes les fois qu'elles cessent de s'ac-

corder avec l'intérêt des hommes qui leur sont soumis : mais c'est peut-être le problème le plus difficile à résoudre pour le législateur d'une république, que la création de ce pouvoir répressif. En effet, s'il établit dans l'état une puissance nouvelle, dont l'autorité soit assez grande pour enchaîner le gouvernement et pour le juger, cette puissance nouvelle deviendra elle-même le principe moteur du gouvernement : ce sera elle dont les usurpations seront à craindre ; elle qui aspirera à la tyrannie ; elle qu'il deviendra important d'enchaîner à son tour. Si c'est le peuple lui-même qu'on rend dépositaire de cette puissance, le peuple, autorisé à changer son gouvernement ou à déposer ses magistrats, fera de la constitution une démocratie absolue ; son pouvoir deviendra tyrannique, et il se montrera le premier ennemi de la liberté.

Mais, tandis que les combinaisons politiques demeurent souvent infructueuses pour établir un équilibre qui maintienne la liberté, souvent aussi cet équilibre est produit par des circonstances étrangères ; il devient en quelque sorte l'œuvre du hasard. C'est ainsi qu'on a vu plus d'une fois un grand danger national, un grand intérêt, commun aux gouvernants et aux gouvernés, les réunir tous dans la poursuite du bien public. Devant lui, les passions privées se taisent, les rivalités n'ont point l'occasion de se manifester ; le peuple sent le besoin de trouver des talents et des vertus dans ceux qui le conduisent, et il n'accorde sa confiance qu'à ceux qui réunissent ces qualités. Les administrateurs de la chose publique sentent le besoin de mériter cette confiance, pour pouvoir employer toute la force nationale à repousser le danger national ; alors la constitution la plus grossière, la plus imparfaite, suffit pour assurer la modération des gens en place, la docilité, le zèle et le désintéressement des citoyens. Les républicains italiens jouirent de ces avantages aussi longtemps que

dura la guerre de Lombardie; ils les perdirent à la paix de Constance. A peine l'indépendance des cités avait été reconnue par l'empereur, que le peuple crut qu'il était temps de se faire rendre compte du pouvoir des gentilshommes, qui jusqu'alors avaient administré ses affaires avec autant de patriotisme que de bravoure et de talent. Cette défiance nouvelle se dirigeait contre des hommes qui auparavant avaient bien mérité des républiques : toutefois il ne faut point l'attribuer uniquement au développement de l'ambition et à la vanité des plébéiens, ni les taxer d'ingratitude. Dès que le danger qui menaçait les villes avait été écarté, les intérêts des nobles et ceux du peuple avaient cessé d'être communs. Les premiers, n'ayant plus en vue la défense publique, s'étaient livrés de nouveau à leurs projets d'agrandissement et à leur ambition de famille. Une indépendance solitaire leur convenait mieux encore qu'une liberté partagée avec des bourgeois; et s'il fallait rechercher la faveur d'une puissance à laquelle ils ne voulaient point obéir, ils aimaient mieux faire leur cour aux empereurs qu'au peuple. Comme nous manquons presque absolument d'historiens contemporains pour la fin du douzième siècle, il nous est difficile de décider laquelle fut la première à se manifester, de la jalousie des plébéiens, ou de l'ambition des nobles, d'autant plus que les premières dissensions parurent, dans chaque ville, avoir une origine différente : nulle part, cependant, ces passions, dont le développement était inévitable, ne tardèrent à armer les deux partis l'un contre l'autre.

Ce fut peu après la paix de Constance, quoiqu'à une époque incertaine, que les Milanais apportèrent quelques changements à leur constitution, et qu'ils séparèrent plus exactement les divers pouvoirs qu'elle admettait. Dès l'an 1185, Frédéric-Barberousse leur avait accordé le privilége d'élire eux-mêmes leur podestat, et de lui conférer, par les seuls suffrages du

peuple, le titre et les prérogatives de comte de leur ville [1]. En conséquence, ils ôtèrent le pouvoir judiciaire aux consuls, et ils en revêtirent le magistrat étranger qu'ils nommèrent chaque année, pour être en même temps le dépositaire de la force publique. A ce magistrat appartenait exclusivement le droit d'ordonner une exécution capitale; et, en signe de ce *pouvoir de sang* (c'est ainsi qu'on l'appelait), le podestat faisait porter un glaive nu devant lui. Dès lors on reconnut dans Milan trois juridictions différentes, celles de l'archevêque, du podestat et des consuls. Comme le premier avait anciennement été comte de la ville, c'était encore en son nom que se prononçaient toutes les sentences, bien qu'il n'eût aucune part au jugement; c'était aussi à lui qu'appartenait le droit de battre monnaie, de fixer et d'altérer la valeur des espèces; enfin, c'était en son nom, et pour son compte, que l'on percevait un péage aux portes de Milan [2]. Ces trois prérogatives étaient reconnues et conservées par les lois; mais le peuple était sans cesse en garde contre les usurpations du prélat, et il l'aurait chassé de la ville, s'il avait eu lieu de croire qu'il étendait ses prétentions au-delà des droits qui lui avaient été conservés. Le podestat était moins le juge que le général du peuple; en son nom, il faisait la guerre aux ennemis de l'ordre public, et l'administration de la justice, entre ses mains, était toute militaire. Les consuls, enfin, étaient dépositaires de tous les autres droits du gouvernement: comme à Milan, ils étaient au nombre de douze, leur réunion formait le conseil *de confiance* [3], auquel étaient attribuées toutes les relations extérieures de l'état, la nomination aux places, l'administration des finances, les fonctions enfin les plus importantes de la souveraineté. Les nobles exigeaient que ce conseil eût encore

[1] *Galvan. Flammæ Manipulus Flor.* 215, *Scr. Rer. Ital.* T. XI, p. 655. — [2] *Galvan. Flammæ Manipulus Flor.* c. 223, *Scr. Rer. Ital.* T. XI, p. 657. — [3] *Il Consiglio di Credenza.*

le droit d'élire les consuls de l'année suivante ; mais ce fut cette prérogative qui, la première, excita la jalousie des plébéiens, et qui troubla la bonne harmonie des deux ordres. Le peuple porta une loi pour réserver le droit de désigner les consuls à cent électeurs nommés d'entre les artisans de la ville par le conseil général : cependant il imposa lui-même, à ces électeurs, la règle fondamentale de choisir tous les magistrats dans le corps de la noblesse. Ce n'était donc point encore la possession des magistratures que l'on contestait aux gentilshommes ; on demandait seulement qu'ils fussent les mandataires immédiats de la nation. Mais plus d'une fois, en dépit du droit incontestable des citoyens, les consuls régnants s'attribuèrent l'élection de leurs successeurs.

La république de Bologne avait peut-être fixé d'une manière plus précise et mieux entendue la division des pouvoirs dans son sein, quoiqu'il ne soit pas facile de reconnaître précisément l'époque à laquelle nous devons rapporter la constitution dont ses historiens nous ont rendu compte[1]. L'autorité souveraine était partagée à Bologne entre trois conseils, les consuls et le podestat. La ville était divisée en quatre tribus : quarante électeurs, dont dix étaient désignés par le sort dans chaque tribu, élisaient toutes les années, chacun dans leur tribu, les citoyens dignes de composer les trois conseils. Tous les citoyens qui avaient atteint l'âge de dix-huit ans étaient admis dans le conseil général, à la réserve seulement des bas artisans, et de ceux qui s'occupaient d'une profession vile. Six cents citoyens composaient le conseil spécial : celui de confiance enfin était beaucoup moins nombreux, quoique tous les jurisconsultes de Bologne y fussent admis de droit. Toutes les décisions importantes devaient être sanctionnées par ces

[1] Sigonius, *de Reb. Bonon. op. omn.* T. III, *ad ann.* et Ghirardacci, L. II, p. 63, rapportent cette constitution à l'an 1123. Cette époque me paraît de beaucoup antérieure à l'origine de presque toutes les institutions dont ils rendent compte.

conseils : mais les consuls ou le podestat y avaient seuls l'initiative, ou du moins ce n'était jamais qu'avec leur permission qu'un simple citoyen y pouvait ouvrir un avis, et prendre part à la discussion. Le plus souvent les propositions faites par les consuls étaient discutées seulement par quatre orateurs, chargés d'office de parler au nom du public ; les autres conseillers n'obtenaient point la parole, et ne votaient que par des boules blanches et noires. Ce fut sans doute à cette influence des magistrats sur les délibérations, que la noblesse dut longtemps la conservation de son pouvoir, en dépit d'une constitution presque démocratique. Ghirardacci, le meilleur historien de Bologne, n'a point pu découvrir comment on élisait les consuls. On nommait le podestat au mois de septembre : le sort désignait quarante citoyens parmi les membres des conseils général et spécial ; on les enfermait ensemble, et, sous peine de perdre leur droit d'élection, ils devaient, dans les vingt-quatre heures, avoir fait leur choix, à la majorité de vingt-sept voix. Le plus souvent les conseils désignaient aux électeurs la ville dans laquelle ils devaient choisir le podestat. De plus, ce magistrat ne devait être parent d'aucun des électeurs jusqu'au troisième degré ; il ne pouvait être propriétaire d'immeubles sur le territoire de la république ; on exigeait qu'il fût noble, âgé de plus de trente-six ans, et jouissant d'une bonne réputation. Dès que le choix des électeurs était arrêté, on écrivait, au nom de la commune, à celui qu'ils avaient désigné, pour l'inviter à venir prendre possession de l'emploi qui lui était offert, et accepter l'honneur que lui faisait la république.

Des lois à peu près semblables avaient été portées dans les autres villes libres : partout la constitution avait subi quelques changements, et les prétentions hostiles de deux partis, qui désiraient introduire de plus grands changements encore, s'étaient déjà manifestées. Les révolutions générales de l'Em-

pire suspendirent pendant quelques années cette fermentation; mais elle se développa de nouveau, et d'une manière effrayante, lorsque les empereurs et les papes, appelés à de nouveaux combats, recherchèrent dans toutes les villes l'appui des factions qu'ils fomentèrent.

Ces révolutions de l'Empire doivent à présent devenir l'objet de nos recherches; mais il faut se souvenir qu'il y a, dans le champ de l'histoire, des landes à traverser; ce sont les temps où aucun sentiment universellement répandu n'anime les peuples, où aucun personnage distingué ne réunit sur lui-même l'intérêt général; ce sont les temps encore où aucun écrivain contemporain de quelque mérite n'a laissé dans ses récits l'impression de ses sentiments, et n'a communiqué à ses écrits le caractère de son siècle. Nous avons à traverser un de ces espaces déserts, depuis la paix de Constance jusqu'au règne de Frédéric II. Durant ces quinze années, des personnages toujours nouveaux, toujours en mouvement, passèrent sur la scène dans une succession rapide; ils la remplirent sans attacher l'esprit, sans intéresser le cœur; c'étaient des fantômes qui ne permettaient point aux yeux de se fixer sur eux. Guillaume II et Frédéric; Tancrède et son fils Roger; Sibille, veuve du premier; Guillaume III, frère du second; Henri VI et Constance, Luce III, Urbain III, Grégoire VIII, Clément III, Célestin III, dans l'espace de peu d'années, attirèrent les regards un instant, et leur échappèrent pour toujours. Le XIIe siècle, en finissant, semblait entraîner dans la tombe tous les noms qui lui avaient appartenu, et ne vouloir laisser pour une ère nouvelle que des personnages nouveaux.

Cette nouvelle ère reçut son caractère de l'interrègne de l'Empire, avec lequel elle commença; c'est alors que les factions déployèrent toute leur énergie; que les noms de Guelfes et de Gibelins devinrent des motifs de proscription; que les villes de Toscane, jusqu'alors soumises à l'Empire, jetèrent

les fondements de leur liberté, en s'unissant au parti de l'Église; et que plusieurs de celles de la Lombardie et de la Marche Trévisane, embrassant le parti contraire, tombèrent pour la première fois sous le joug de quelques tyrans féroces.

Nous sommes donc appelés à solliciter l'indulgence du lecteur pour des recherches arides, et à fixer en même temps son attention sur des faits compliqués, qui se lient mal les uns aux autres, qui ne nous ont point été transmis avec assez de détails pour commander l'intérêt, mais qui cependant sont nécessaires à connaître, puisque seuls ils peuvent expliquer les révolutions dont ils furent, dans le siècle suivant, la première cause.

C'est ainsi que l'histoire de la maison de Souabe, et des droits qu'elle acquit sur le royaume des Deux-Siciles, est essentiellement liée au sort de toutes les républiques italiennes: puisque, parmi ces républiques, les unes, effrayées de tant de grandeur, vouèrent aux empereurs une haîne implacable; les autres, reconnaissantes pour les bienfaits qu'elles en avaient reçus, consacrèrent leurs trésors, leurs armes et la vie de leurs citoyens, à soutenir le trône chancelant des monarques d'Allemagne et de Sicile.

L'histoire de quelques familles nobles qui, pendant les quinze années qu'embrasse ce chapitre, commencèrent à sortir de l'obscurité, et qui ébranlèrent par leurs querelles jusqu'à l'existence des républiques voisines, est peut-être également aride; mais elle est également importante par ses suites, puisque ce fut de ces familles qu'on vit sortir plus tard les tyrans de tant de cités illustres.

Ces deux objets fixeront presque seuls nos regards jusqu'à la fin du XIIe siècle : nous nous dispenserons de les arrêter sur les animosités de quelques villes rivales, sur les guerres passagères de quelques peuples, lorsqu'elles n'eurent

pas d'influence sur le reste de leur destinée, et qu'elles ne furent illustrées par aucun événement digne d'exciter notre curiosité.

Dès l'année qui suivit la paix de Constance, Frédéric revint en Italie avec son fils Henri, auquel il destinait la couronne de l'Empire : les villes qui lui avaient résisté avec le plus de courage, ne rivalisèrent cette fois entre elles que par leur empressement à l'honorer. Les Milanais, plus qu'aucun autre peuple, prirent à tâche de rentrer en grâce auprès de lui; et l'empereur, de son côté, après avoir éprouvé la faiblesse des communes auxquelles il s'était précédemment allié, crut devoir s'appuyer sur une ligue plus puissante, et s'assurer l'affection des Milanais. Il leur accorda de nouveaux priviléges, et leur permit de rebâtir la ville de Crème, dont les murailles n'avaient point été relevées depuis que lui-même les avait rasées, vingt-quatre ans auparavant. Les Crémonais s'y étaient opposés dans le temps du plus grand pouvoir de la ligue Lombarde; et ils témoignèrent leur humeur et leur ressentiment d'une manière si offensante pour l'empereur, lorsque celui-ci céda aux sollicitations des Milanais et pardonna aux malheureux Crémasques, que Frédéric, irrité, se mit à la tête des milices milanaises, et que, faisant marcher devait lui le carroccio de la commune, il entra sur le territoire de Crémone, brûla plusieurs châteaux de ce peuple mutiné, et le réduisit enfin à implorer sa clémence[1].

Frédéric était entré en Italie pour négocier un mariage entre son fils Henri et Constance, la plus proche héritière de la maison normande qui régnait à Palerme. Cette princesse était fille posthume de Roger, premier roi de Sicile; et, quoique âgée seulement de trente-un ans, elle était tante de Guillaume II, qui régnait alors. On prévoyait que ce dernier,

[1] *Sicardi epispcopi Cremonens. Chronicon.* T. VII, p. 602.

quoique marié, et bien jeune encore, ne laisserait point d'enfants après lui; en sorte que le fils de Frédéric, devenu l'époux de Constance, se vit appelé à réunir la couronne des Deux-Siciles à celle de Lombardie. La maison de Souabe paraissait devoir acquérir par là une prépondérance à laquelle ni le Saint-Siége, ni les villes libres, ni les grands ne pourraient plus résister.

Le royaume des Normands, que le siècle précédent avait vu naître, avait bien changé de nature et de gouvernement dans le cours de deux générations. Roger, le premier roi de Sicile, et le fils du grand-comte de même nom, avait étendu sa domination, non seulement sur toutes les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples, mais encore sur plusieurs villes d'Afrique et de Grèce. Redouté de ses voisins, il était servi avec zèle par ses sujets, malgré la sévérité extrême de son administration : ceux-ci croyaient voir dans la gloire dont ses armes étaient couvertes, une compensation pour les maux que leur occasionnait son ambition. Les nobles de ses états, réprimés par des punitions sévères, ou gagnés par ses faveurs, avaient déposé en partie ce caractère fier et indépendant, qui, avant lui, distinguait les Normands. Deux fils, dignes de lui, semblaient promettre à sa famille un accroissement de gloire, et à la nation un gouvernement vigoureux : ces deux fils lui furent enlevés par la mort à la fleur de leur âge; tandis que le troisième, nommé Guillaume, dont il avait longtemps déploré l'ineptie, se trouva, contre toute attente, appelé à lui succéder.

Lorsque ce dernier prince, qu'on désigna par le nom de Guillaume-le-Mauvais, fut monté sur le trône, il s'abandonna si aveuglément à d'indignes favoris, que les nobles de sa cour, pour sauver sa propre vie, furent obligés de conjurer contre les créatures de leur roi. Maione, citoyen obscur de Bari, qu'il avait fait grand-amiral, avait formé le projet de faire

mourir Guillaume, et de placer la couronne sur sa propre tête; projet dont l'exécution ne fut prévenue que par le poignard des conspirateurs [1]. Pendant l'administration faible et orageuse de Guillaume-le-Mauvais, et pendant la longue minorité de son fils Guillaume II, l'édifice social, péniblement élevé par les conquérants normands, fut presque absolument détruit. Dans les provinces de deçà le Phare, le système féodal avait été introduit par les Lombards; leurs lois accordèrent aux seigneurs une indépendance qui aurait été absolue, si l'ambition de ces derniers ne les avait pas rapprochés des intrigues de la cour : les villes elles-mêmes s'érigèrent en corps politiques souvent indociles, mais qui jamais ne furent libres. La Sicile présentait un aspect fort différent. Cette île, longtemps gouvernée par les Arabes, et auparavant par les Grecs, ne connaissait que les mœurs et la politique des Orientaux. Guillaume était pour elle un de ces sultans efféminés que l'Asie a vus paraître dans toutes ses dynasties; entourés d'eunuques, de femmes, de prêtres corrompus et de lâches valets, il gouvernait son royaume d'après les petites intrigues du sérail de Palerme. Cependant les Sarrazins, cantonnés dans les montagnes, occupaient encore la plus grande partie de l'intérieur de l'île; ils n'obéissaient qu'à des chefs de leur nation, et la soumission de ceux-ci au roi était plus que douteuse. D'autres Sarrazins, plus civilisés, exerçaient le commerce dans les villes; d'autres encore jouissaient de la faveur de la cour, et y occupaient souvent les premières charges : tous les eunuques étaient de la religion musulmane, et appuyaient leurs compatriotes de tout leur crédit auprès du roi. D'autre part, les villes et les bourgades, sur les côtes, étaient inféodées aux seigneurs chrétiens, sous le titre de comtés et de baronies; mais ces petits gouvernements avaient plus de rapports avec les pachalicks des Turcs qu'avec les fiefs des Occidentaux;

[1] *Hugo Falcandus historia Sicula*, T. VII, *Rer. Ital.* p. 272 et seq.

partout on retrouvait le despotisme tombant en dissolution, et l'insubordination générale, sans principes de liberté. Cependant l'historien Hugo Falcandus [1], d'après lequel nous avons formé notre jugement sur cette époque, a parlé avec emphase de la prospérité et de la paix dont jouissait la Sicile sur la fin du règne de Guillaume II; mais il n'a point écrit l'histoire de ces temps de félicité, et comme les nations ne parviennent pas si rapidement d'une désorganisation complète à tant de bonheur et de gloire, il doit nous être permis de croire que cet historien a voulu relever, par le contraste, l'effet de ses tableaux, en opposant cette félicité imaginaire à la tyrannie qu'il a décrite sous le règne de Guillaume, et à celle qu'il prévoyait sous l'empire des Allemands. Au contraire, c'est un fait digne de remarque, depuis que la Sicile a été enlevée aux Arabes, elle n'a jamais joui d'un gouvernement régulier; et les brigandages, auxquels encore aujourd'hui elle est en proie, sont la conséquence de son antique anarchie, que les vice-rois espagnols n'ont fait ensuite que confirmer.

Quelle que fût la faiblesse et la désorganisation du royaume auquel la maison de Souabe acquérait des droits, Frédéric et ses successeurs renoncèrent, pour soumettre la Sicile, à la poursuite des projets que le premier avait formés contre la liberté de la Lombardie; et ils rendirent ainsi la paix aux républiques. L'empereur, en effet, au lieu de nourrir la division entre les villes, comme il avait fait au commencement de son règne, et de seconder les plus faibles contre les plus puis-

[1] Hugo Falcandus est considéré comme le plus éloquent historien de son siècle, et même du suivant. On l'a nommé le Tacite de la Sicile; et dans le tableau qu'il nous a laissé des crimes de la cour de Guillaume, on peut en effet retrouver plusieurs traits qui rappellent Claude ou Tibère, tels que les a dépeints le grand historien de Rome : mais Falcandus a une prétention à l'éloquence, qui détruit l'impression qu'il voudrait faire, et jusqu'à notre confiance en sa véracité. Son récit ne comprend precisément que le règne de Guillaume-le-Mauvais, et les premières années de la minorité de son successeur, 1154-1169. Il est imprimé. T. VII, *Rer. Ital.*

santes, chercha au contraire à les réunir, afin de pouvoir compter sur leur appui, lorsqu'il réclamerait l'héritage de sa belle-fille Constance. Comme ses efforts pour maintenir la paix entre les villes lombardes furent sincères, on les vit aussi presque toujours couronnés par le succès. Bientôt ils furent encore secondés par les prédications de la religion, et par l'impression profonde que fit sur l'Europe entière un événement que les chrétiens considérèrent comme une calamité universelle.

Le nouveau royaume latin de Jérusalem avait, dans l'espace de quatre-vingts ans, connu les extrêmes de la force et de la faiblesse. Fondé par les armées les plus puissantes qui aient jamais marché sous le même étendard, il avait ensuite été abandonné presque sans défense à la jalousie et au désir de vengeance des Asiatiques qui l'entouraient. Quelquefois il pouvait leur opposer les formidables auxiliaires qui lui arrivaient d'Europe ; mais souvent aussi, réduit à ses faibles moyens, il ne pouvait rassembler qu'un petit nombre de soldats, secrets ennemis les uns des autres, encore pleins des souvenirs des haines nationales de leurs pères, énervés par le climat et les délices de l'Asie, indisciplinés enfin en raison des lois elles-mêmes qu'ils avaient apportées d'Europe [1]. Lorsque les croisés avaient transplanté en Syrie le système féodal, ils n'en avaient gardé que l'insubordination, et ils en avaient laissé perdre l'énergie. On oubliait cependant en Europe quels étaient les dangers auxquels la cité sainte se trouvait exposée, lorsqu'en 1187 on apprit que Saladin s'en était emparé ; que le roi Gui de Lusignan était prisonnier ; et qu'à la réserve des villes de Tripoli, de Tyr et d'Antioche, la Terre-Sainte était en entier retombée au pouvoir des infidèles [2].

[1] *Voyez* le tableau que fait Jacques de Vitri, des mœurs des Latins orientaux, qu'on appelait *Pullani* en Orient : ce sont les créoles de nos îles d'Amérique. *Historia Hierosolym.* L. I, c. 72. *Gesta Dei per Franc.* p. 1088. — [2] Le vénérable Guillaume, arche-

Quelque jugement que l'on porte sur le premier motif des croisades, une fois que le royaume de Jérusalem etait fondé. une fois que, se confiant en l'appui des Occidentaux, des colons de toutes les nations européennes s'étaient établis au milieu de la Syrie, et y étaient demeurés comme otages, et comme garants de la volonté des Latins d'affranchir la Terre-Sainte, l'honneur, le devoir, les engagements les plus précis, obligeaient les Occidentaux à secourir leurs compatriotes, à soutenir les champions qu'ils avaient placés eux-mêmes sur le territoire de leurs ennemis. Aussi la douleur qu'excita la prise de Jérusalem fut-elle profonde et universelle. Le pape Gregoire VIII, qui venait d'être élu [1], employa le peu de jours que dura son règne à prêcher aux chrétiens la paix entre eux, et la ligue contre les infidèles. Il envoya des lettres circulaires à tous les rois, à toutes les républiques de l'Europe, pour les supplier d'oublier leurs inimitiés privées, et de se réunir pour la cause de Dieu, puisque c'étaient, disait-il, les vices des chrétiens et leur discorde insensée, qui avaient attiré sur eux cette calamité et cette honte [2].

Les guerres de l'Italie n'étaient alors que l'explosion des passions des peuples, et non le résultat du calcul ambitieux des rois. Un sentiment profond et douloureux de leurs fautes succéda, dans le cœur de tous les citoyens, aux animosités rapidement étouffées par l'enthousiasme. Crémone était en guerre avec Brescia, Parme avec Plaisance; Milan et Pavie se

vêque de Tyr, ne put se résoudre à terminer l'histoire des malheurs de sa patrie. Il ne nous reste que la préface et quelques lignes de son vingt-troisième livre, qui devait contenir le récit du régne de Gui de Lusignan et de la prise de Jérusalem. *Gesta Dei per Francos*, p. 1042. — *Voyez* donc Jacques de Vitri, *Hist. Hieros.* L. I, c. 94, 95, *Gesta Dei per Franc.* p. 1119 ; — et *Bernardus Thésaurarius de acquisitione Terræ Sanctæ*, c. 148-166, T. VII, *Rer. Ital.* p. 783 —[1] On a généralement attribué la mort d'Urbain III, à la douleur que lui causa la nouvelle de la prise de Jérusalem. La ville fut rendue à Saladin le 2 octobre, et Urbain mourut à Ferrare le 19 du même mois ; en sorte qu'il ne put point recevoir la nouvelle de la dernière catastrophe : mais il fut instruit sans doute des désastres précédents. *Muratori Annal.* T. X, p. 139. — [2] *Voyez* ces lettres. *Baronius Annal. eccles. ad ann.* § 18, T. XII, p. 780.

préparaient à de nouveaux combats ; mais la paix de Dieu leur fut prêchée, et à l'instant elle fut embrassée par toutes les républiques. Les plus braves guerriers des armées ennemies prirent la croix, et consentirent à devenir compagnons de service. Il y eut telle ville qui fournit jusqu'à deux mille soldats pour cette sainte entreprise; et comme les hommes les plus ardents et les plus impétueux furent ceux qui s'engagèrent les premiers dans la guerre sacrée, leur absence contribua sans doute à maintenir la paix dans leur patrie. Deux républiques rivales, et qui ne réussirent que pour bien peu de temps à faire taire leur haine nationale, se chargèrent plus spécialement de prêcher la paix aux chrétiens. Ce furent celles de Pise et de Gènes, dont les milices, rassemblées par un heureux hasard sous les étendards du jeune Conrad, marquis de Montferrat, avaient sauvé la ville de Tyr, au moment où Saladin venait en entreprendre le siége avec une puissante armée [1]. Les Pisans battirent à deux reprises la flotte musulmane : les Génois convoyèrent les ambassadeurs que le marquis Conrad dépêchait vers tous les souverains, pour implorer leurs secours; et si quelques ports de la Terre-Sainte restèrent encore ouverts aux chrétiens, les Latins ne durent leur conservation qu'à la puissante assistance de ces deux républiques.

1188. — De nouveaux députés furent envoyés à tous les potentats par Clément III, qui venait de succéder à Grégoire VIII, mort après deux mois de règne; et leur mission ne fut pas sans succès. La paix fut conclue entre la république de Venise et le roi de Hongrie, qui se disputaient la Dalmatie; la paix fut aussi signée par les rois de France et d'Angleterre, qui promirent tous deux de passer en Orient à la tête de leurs sujets : enfin deux députés du pontife paru-

[1] *Ottobonus Scriba, Contin. Caffari. Annal. Genuens.* L. III, p. 359, T. VI. — *Breviarium Pisanæ historiæ*, p. 191.

rent à la diète d'Allemagne, que Frédéric présidait à Mayence [1], et leurs exhortations firent une impression si profonde sur leurs auditeurs, que le vieux monarque lui-même prit la croix, avec son fils Frédéric, et consacra au service de Dieu les derniers jours d'une vie longtemps agitée par l'ambition, mais dans laquelle il avait constamment signalé sa bravoure et ses talents militaires.

Ce fut en effet dans la guerre sacrée que Frédéric perdit la vie. Il avait conduit en Asie une armée de quatre-vingt-dix mille combattants, quoiqu'il eût écarté du service tous ceux qui, par leur indigence, auraient pu lui être à charge. Celui qui n'avait pas en propre au moins trois marcs d'argent pour payer les frais de sa route n'était point admis à servir. La cavalerie seule formait un corps de trente mille hommes. 1189. — Il avait traversé la Hongrie et la Bulgarie, et il avait rendu inutiles les intrigues des Grecs, qui ne le voyaient pas sans défiance s'avancer au milieu de la Romanie. Il passa cependant le premier hiver dans la Grèce, et ne traversa le détroit de Gallipoli qu'au mois de mars de l'année 1190. Il soumit ensuite le sultan d'Iconium, qui lui avait fait résistance, et il brûla sa capitale. Déjà l'armée croisée était parvenue dans les campagnes de l'Arménie, habitées par des amis et des chrétiens, lorsque, le 10 juin, Frédéric se noya dans le petit fleuve nommé Salef, frappé, dit-on, d'apoplexie par la température glacée de ses eaux [2].

La mort de Frédéric fut pleurée par les villes qui avaient été longtemps en butte à sa puissante haine et à ses vengeances. Les Lombards, et jusqu'aux Milanais, ne pouvaient méconnaître

[1] *Otto de Sancto Blasio Chronic.* c. 31, p. 887, T. VI. — *Annal. ecclesiast. ann.* 1188. — [2] *Annal. eccles.* 1190, § 9, T. XII, p. 804. — *Jacob de Vitriaco hist. Hieros.* L. I, c. 99, p. 1121. — *Bernard. Thesaurarius de acquis. Terræ Sanctæ*, c. 169, p. 804. — *Sicardi episc. Cremonens. Chron.* p. 611, T. VII, *Rer. Ital.* — *Marini Sanuti Secreta Fidelium Crucis.* L. III, P. X, c. 2. *Gesta Dei per Francos.* T. II, p. 196.

son rare courage, sa constance dans l'adversité, et même sa générosité. Une conviction intime de la justice de sa cause l'avait souvent rendu cruel jusqu'à la férocité envers ceux qui lui résistaient encore ; mais après la victoire, c'était en abattant des murailles insensibles qu'il assouvissait sa vengeance ; et quelque irrité qu'il fût contre les Tortonais, les Crémasques et les Milanais, quelque sang qu'il eût répandu pendant qu'il combattait encore, il ne souilla point son triomphe sur eux par d'odieux supplices. Malgré la trahison à laquelle il eut recours une seule fois contre les Alexandrins, sa fidélité dans l'observation de ses promesses était en général respectée ; et lorsqu'un an après la paix de Constance, les villes qui lui avaient fait la guerre la plus acharnée, le reçurent dans leurs murs, elles n'eurent point à se tenir en garde contre quelque tentative de sa part, pour supprimer les priviléges qu'il avait reconnus. Son caractère parut mériter plus de respect encore, lorsqu'on vint à le comparer avec celui de son fils et de son successeur Henri VI.

Ce prince, qui, d'après les désirs de son père, portait déjà depuis cinq ans les deux couronnes de Germanie et d'Italie, était peut-être égal à Frédéric en bravoure, mais il n'indiqua jamais comme lui des talents supérieurs : pendant la guerre il souilla son caractère par une férocité brutale ; pendant la paix, par la perfidie et la violation impudente de ses promesses. Hugo Falcandus, qui écrivait au moment où Henri faisait valoir pour la première fois ses prétentions à la couronne de Sicile, a dépeint les Allemands comme le peuple le plus farouche ; mais c'était sans doute leur roi qui lui avait fourni les principaux traits du caractère qu'il attribue à la nation. « La rage teutonique, dit-il, n'est jamais réprimée par l'au-« torité de la raison ; jamais elle n'est détournée par la mi-« séricorde ; jamais elle n'est suspendue par l'effroi de la « religion. Une fureur innée agite constamment ce peuple ;

« sa rapacité l'excite, et sa débauche l'entraîne dans le « crime [1]. »

Cependant l'avénement de Henri au trône impérial n'eut pas d'influence immédiate sur le sort des républiques italiennes. Il était en Allemagne avec sa femme, lorsqu'il y apprit que Guillaume II était mort à Palerme [2], et, quelques mois plus tard, que son père était aussi mort en Asie. Le premier ne s'était déterminé à marier Constance, que pour assurer l'ordre de la succession, et préserver le royaume d'une guerre civile: il l'avait en conséquence déclarée son héritière, et il avait exigé que les principaux barons de ses états lui prêtassent serment de fidélité. Mais les Siciliens voyaient avec horreur la souveraineté de leur île passer à un monarque étranger, et surtout à un Allemand; il leur restait un prince de la race normande, d'une naissance illégitime, il est vrai, mais cependant illustre: c'était Tancrède, comte de Lecce. Ce seigneur était fils d'une comtesse de Lecce, et de Roger, qui lui-même était fils aîné du premier roi de Sicile. Le mariage de Roger n'avait jamais été sanctionné par l'approbation de son père, ou consacré par les cérémonies de l'Église. Cependant l'union de ce prince avec une dame d'un rang élevé, à laquelle il avait été fidèle jusqu'à sa mort, ne paraissait pas, aux yeux des Siciliens, devoir dégrader son fils et le priver de son héritage. Tancrède fut donc appelé à Palerme, au commencement de l'année 1190, par les nobles des deux royaumes; et il fut proclamé roi au milieu d'eux [3].

La première pensée de Henri dut être de reconquérir le royaume qui lui était enlevé au moment même où s'ouvrait son droit à la succession. Pour recouvrer l'héritage de sa femme, il demanda l'appui des républiques italiennes; surtout

[1] *Hugo Falcandus hist. Sicula*, p. 252. — [2] Guillaume mourut le 16 novembre 1189. — [3] *Richardi de S. Germano Chron.* T. VII, *Rer. Ital.* p. 970.— *Chronic. monast. Fossœ novœ*. T. VII, p. 877.

il sollicita celui des villes maritimes On nous a conservé les propres paroles qu'il adressa aux Génois, lorsqu'il voulut, peu d'années après, les engager à une seconde expédition ; ce n'était que la répétition de ses premières offres. « Si par vous, « après Dieu, je puis recouvrer mon royaume de Sicile, l'hon« neur en sera pour moi, mais le profit tout entier pour vous. « En effet, moi je ne dois point y séjourner avec mes Alle« mands, mais vous et vos descendants vous y séjournerez, « et le royaume, à tous égards, sera bien plutôt à vous qu'à « moi [1]. » Il leur avait promis, en effet, outre les priviléges et les exemptions les plus avantageuses dans tous ses ports, de leur céder la ville de Syracuse avec toutes ses dépendances, et deux cent cinquante fiefs de chevaliers dans la ville de Noto; et il leur avait fait expédier une charte, scellée de son sceau, en garantie de ses promesses [2]. Les Génois, ainsi que les Pisans, firent en faveur de Henri des armements considérables; ils allèrent chercher les flottes de Tancrède à Castellamare de Sicile, pour les combattre, et ensuite devant l'île d'Ischia ; mais l'empereur lui-même, après de légers succès, avait vu son armée détruite par les maladies, et il s'était trouvé forcé à une retraite précipitée, pendant laquelle l'impératrice était tombée au pouvoir de ses ennemis [3]. Lorsque les flottes des deux républiques en furent averties, elles se virent obligées à se retirer à leur tour.

Henri, découragé par ce revers, et touché peut-être de la générosité de Tancrède, qui lui avait renvoyé son épouse, sans rançon et sans conditions [4], n'aurait probablement pas renouvelé de si tôt ses attaques; mais vers cette époque, une sentence de mort parut être portée presque en même temps contre tous les souverains de l'Italie. 1194. — Tancrède perdit premièrement son fils aîné, qu'il avait déjà fait couronner,

[1] *Ottobonis Scribæ, Annales Genuens.* L. III, p. 367. — [2] *Ibid.* p. 364. — [3] *Richardi de S. Germano Chronicon.* p. 971. — [4] *Ibid.* p. 973.

pour lui assurer la succession; et bientôt après il mourut lui-même de la douleur que lui avait occasionnée cette perte [1]. Henri dès lors n'éprouva plus aucune résistance, et put s'emparer du royaume de Sicile; cependant il traita les villes soumises avec autant de dureté que si la victoire seule lui en avait ouvert les portes. Il dépouilla la Sicile de ses trésors, qu'il fit passer en Allemagne; et il réussit, par des cruautés inouies, à s'attirer la haine, non-seulement de tous ses sujets, mais de sa propre femme, Constance qui, dernière héritière du sang des Normands de Sicile, regardait les malheurs de ses compatriotes comme étant les siens propres, et qui, à ce qu'on assure, conspira contre son mari, pour mettre un terme à ses fureurs [2]. Henri n'indisposa pas moins contre lui ses alliés que ses sujets et sa famille; il viola toutes les promesses qu'il avait faites aux Génois, et, loin de récompenser ces républicains des services qu'il avait reçus d'eux, il leur retira tous les privilèges dont ils jouissaient dans les ports du royaume de Naples; enfin il sembla prendre à tâche de se rendre odieux aux Italiens, pendant le court séjour qu'il fit à deux reprises dans leur pays [3]; mais au milieu de sa seconde expédition il mourut, d'une manière inattendue [4], au siége d'un château révolté contre lui. Trois mois après lui, le pape Célestin III, qui, pendant un règne de sept ans, avait eu plusieurs différends avec cet empereur, mourut aussi [5]. Enfin, une année après la mort de Henri, Constance, sa femme, qui s'était chargée de l'administration du royaume, mourut également, ne laissant pour unique héritier des maisons de Souabe et de Sicile, qu'un fils à peine âgé de quatre ans, déjà couronné, il

[1] *Richardi de S. Germano Chronicon*. p. 975. — [2] *Muratori Annal.* T. X, p. 185, *ad ann.* — [3] *Richardus de S. Germano Chron*. p. 976.—*Chron. Fossæ novæ*, p. 880.—*Anonym. Cassinensis Chron*. T. V, p. 143. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 39 et 40, p. 895. — [4] Le 28 septembre 1197. — [5] *Richardus de S. Germano Chronic*. T. VII, p. 997. — *Johannes de Ceccano Chronicon Fossæ novæ*, p. 883. — *Conrad. Abbas. Usperg. Chron*. p. 304.

est vrai, sous le nom de Frédéric II, mais dépourvu d'amis, et entouré de rivaux [1].

Une seule guerre importante troubla la haute Lombardie pendant le règne de Henri VI; ce fut celle qui eut lieu entre les républiques de Brescia et de Crémone. 1191. — Les Bressans avaient pris sous leur protection plusieurs comtes ruraux qui relevaient du district de Bergame, et, moyennant leurs traités avec eux, ils avaient réuni à leur territoire les châteaux de Merlo, Calépio, et Sarnico, sur lesquels les Bergamasques avaient des prétentions. Ces derniers envoyèrent des députés aux Crémonais, leurs alliés, pour les instruire des injures qu'ils avaient reçues, et leur rappeler qu'eux-mêmes, lorsqu'ils avaient eu quelques réclamations à faire sur le cours et la navigation du fleuve Olio, n'avaient pu obtenir justice des Bressans. Ils les excitèrent ainsi à prendre les armes contre cette ville ambitieuse. Cependant, avant de l'attaquer, les deux peuples cherchèrent à se fortifier par de nouvelles alliances; ils envoyèrent des députés aux villes qui pouvaient partager leur ressentiment; ils cherchèrent à émouvoir les unes par des plaintes éloquentes; ils offrirent dans les autres des subsides aux principaux magistrats. Par ces moyens divers ils réussirent à engager dans leur ligue les villes de Pavie, Lodi, Como, Parme, Ferrare, Reggio, Bologne, Mantoue, Vérone, Plaisance, et Modène. Les Bergamasques entrèrent les premiers en campagne, et vinrent mettre le siége, au commencement de juillet, devant les châteaux de Telgato et de Paulusco. Peu de jours après, les Crémonais s'avancèrent aussi avec tous leurs confédérés; et le 7 juillet, après avoir jeté un pont sur l'Olio, ils entrèrent avec leur carroccio sur le territoire bressan. Un vaillant capitaine de Brescia, Biatta de Palazzo, avait été placé en garnison, avec un petit nombre

[1] Frédéric II, ou Frédéric Roger, naquit à Jési, en décembre 1194. Sa mère mourut le 27 novembre 1198.

de braves soldats, dans le château de Rudiano, sur la route de l'armée ennemie. Les Milanais de leur côté, seuls alliés de Brescia, avaient déjà fait avancer leurs troupes jusque sur les bords du Sério.

Les Bressans cependant voulurent empêcher la dévastation de leur territoire; et, sans attendre leurs auxiliaires, ils sortirent à la rencontre de leurs ennemis, et les chargèrent avec vigueur. Leur choc fut reçu avec une ardeur au moins égale; et déjà ils commençaient à céder à la supériorité du nombre; déjà les soldats, qui ne voyaient point paraître le secours des Milanais qu'on leur avait annoncé, s'abandonnaient au découragement, lorsque Biatta de Palazzo, sortant du château de Rudiano à la tête de sa petite troupe, fit répéter à grands cris par ses soldats : *Nos espions nous ont bien servis, tout a réussi, vive la milice de Rudiano!* Avant l'invention de notre bruyante artillerie, et lorsqu'on se combattait corps à corps, les cris d'une armée n'étaient pas sans influence sur l'armée ennemie. Les Bressans, encouragés par ce secours inattendu, se ranimèrent, les Crémonais se crurent trahis, et, dans ce premier moment de trouble, chargés en face et par derrière, ils furent aisément mis en pleine déroute [1]. Les fuyards, se précipitant sur le pont volant qu'on avait établi la veille, le firent crouler sous leur poids; il fut renversé dans l'Olio, et tous ceux qui le couvraient périrent sous les eaux. La terreur de l'armée fut redoublée par ce funeste événement : les soldats, malgré le poids de leur armure, se jetèrent dans le fleuve pour le traverser à la nage, mais tous furent étouffés sous la vase, ou entraînés par le courant. Ceux qui ne choisirent pas ce genre de mort [2], périrent par le fer. De cette

[1] *Jacobi Malvecii Chronic. Brixianum. Dist. VII*, c. 62, 63, T. XIV, p. 883-885. — *Sicardi episcopi Cremon. Chron.* T. VII, p. 615. — *Chronic. breve Cremonens.* T. VII, p. 636. — *Galvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 222, T. XI, p. 656. — [2] On a prétendu que les Crémonais, en se jetant dans le fleuve, s'écriaient : *Il vaut mieux se noyer que*

florissante armée, à peine quelques soldats purent échapper, tandis qu'on fait monter à dix mille le nombre des morts. Cette journée funeste, aussi bien que le champ de cette bataille, sont désignés dans les annales des Lombards par le nom de la *male mort :* elle n'eut point cependant sur le sort des vaincus toute l'influence qu'on aurait pu craindre, parce que Henri VI, à son retour de sa première expédition dans la Pouille, lorsqu'il traversa la Lombardie, exigea des villes ennemies qu'elles fissent la paix, et que de part et d'autre elles relâchassent leurs prisonniers.

A cette guerre, et à celle que se firent, avec une fureur presque égale, les villes de Parme et de Plaisance [1], succédèrent des querelles plus obscures, mais plus importantes peut-être, entre les communes et les gentilshommes qui les entouraient. Comme à la suite de ces querelles toutes les républiques du nord de l'Italie tombèrent successivement, et pour un temps plus ou moins long, sous le joug de quelques maîtres qui abusèrent cruellement de leur pouvoir, il est important de remonter à l'origine de pareilles usurpations, dans la Marche Trévisane ou Vénétie, province de l'Italie, d'où la contagion sembla se répandre sur les autres.

Cette province est montueuse; et dans le moyen âge l'agrandissement ou la dépression de la noblesse parut dépendre de la nature du pays qu'elle habitait. Tous les gentilshommes étaient partout également exposés à la jalousie des villes; mais ceux qui vivaient dans les plaines, n'ayant presque aucun moyen de fortifier leurs châteaux, furent très-promptement obligés de se soumettre aux républiques, d'y demander le droit de bourgeoisie, et d'y former un ordre de citoyens, séparé il est vrai, mais subordonné aux magistrats. D'autre part, les nobles qui habitaient au sein des montagnes se trou-

de mourir. Ainsi l'ironie s'attache souvent aux souvenirs les plus funestes; et le passage est rapide du ridicule à la terreur. — 1 Pendant les années 1198 et 1199.

vèrent éloignés également de toutes les républiques ; et ils détachèrent absolument leurs intérêts de ceux des cités, ne songeant qu'à garantir l'indépendance de leurs petites principautés. Quelques-uns survécurent aux dernières communautés libres : ainsi les Malaspina étaient encore souverains il y a peu d'années dans la Lunigiane ; et une noblesse immédiate, demeurée indépendante, conservait encore la propriété de tout ce qu'on appelait fiefs impériaux dans les Alpes liguriennes. De même les gentilshommes des Apennins formaient autour des républiques toscanes une ceinture de petites principautés, qui ne furent soumises que lorsque Florence arriva au faîte de sa puissance. Mais, dans la seule Marche Trévisane, les monts Euganéens et les bases des Alpes s'avancent au milieu des plaines fertiles, et auprès des cités les plus florissantes ; des monticules paraissent fortifiés par la nature, et semblent appeler les châteaux et les redoutes dont les nobles n'avaient pas tardé à les couvrir. Aussi la noblesse maintenue dans tout son éclat, forte par ses vassaux, par ses richesses, conserva-t-elle dans les républiques de la Marche une influence qu'elle n'eut point ailleurs ; elle s'attribua et l'élection et la jouissance de toutes les magistratures, et elle ne laissa point au peuple le temps de se reconnaître, ou de secouer le joug.

Ce ne fut point à cause de leurs défaites, et par soumission aux ordres des républiques, que les gentilshommes vinrent s'établir dans les villes de la Vénétie, et qu'ils s'en firent déclarer citoyens ; ce fut au contraire pour y jouir des services de leurs inférieurs, et pour y ouvrir à leur ambition une nouvelle carrière. Aussi en s'y établissant ne voulurent-ils point s'exposer aux passions tumultueuses d'un peuple inconstant : s'ils bâtirent des maisons dans le sein des villes, ces maisons furent des forteresses. Des murs massifs, des portes et des barreaux de fer, des ouvertures ménagées pour la défense bien

plus que pour la commodité, assuraient à chaque noble son indépendance chez soi, au sein d'une ville même ennemie. Et cependant, si ces premières enceintes étaient forcées, une tour carrée, formée de quartiers énormes de pierre, offrait dans chaque maison noble un asile impénétrable. On ne pouvait forcer cette retraite sans un long siége, et sur le haut de la tour on gardait toujours en réserve des provisions et les armes nécessaires pour le soutenir [1].

Le pouvoir de la noblesse dans toutes les républiques de la Marche aurait été inébranlable, si cette noblesse était demeurée unie; mais l'indépendance absolue dont elle jouissait, en encourageant chaque gentilhomme à satisfaire toutes ses passions, fit naître les querelles les plus sanglantes. Jusque vers la fin du XIIe siècle, aucun historien ne nous instruit des événements de cette contrée : depuis cette époque, au contraire, il s'en présente un grand nombre, et leurs récits sont riches en détails. Par eux nous voyons qu'à la mort de Henri VI, des factions anciennes subsistaient dans toutes les villes, et que, si quelques républiques jouissaient encore de la paix, elles la devaient à des partages de toutes les fonctions publiques, de toutes les dignités de l'état, qui avaient été solennellement conclus entre les familles rivales.

Presque toutes les républiques italiennes avaient aboli la magistrature des consuls, pour les remplacer par des podestats, tels que les avait institués Frédéric-Barberousse. Chaque ville appelait pour un temps un chef étranger, gentilhomme et militaire, qui conduisait à sa suite des archers et des soldats, et qui était dépositaire, moins du pouvoir judiciaire que de la force publique, qu'il dirigeait alternativement contre les ennemis intérieurs de l'ordre, et contre ceux de l'état.

[1] Il y avait, à cette époque, trente-quatre familles nobles et trente-deux tours à Ferrare. *Chronic. Parva Ferrariens.* T. VIII, p. 480-482.

Quoique les bourgeois eussent une part plus immédiate à l'élection des consuls qu'à celle des podestats, ils approuvèrent cette innovation ; et ils la trouvèrent avantageuse, parce qu'il ne fallait rien moins qu'une force militaire pour mettre un frein aux factions turbulentes des nobles.

Lorsque le podestat était instruit, par la renommée, de quelque délit public, il suspendait aux fenêtres de son palais le gonfalon de justice ; il sommait, par ses trompettes, tous les citoyens de prendre les armes ; il sortait lui-même de sa demeure, à cheval, entouré de ses gardes, et suivi par tout le peuple : il entreprenait le siége de la maison du coupable, et après s'en être rendu maître, il la faisait raser jusqu'aux fondements. Dans cette exécution prévôtale, quelquefois il punissait les coupables du dernier supplice : rien cependant ne rappelait les formes des tribunaux, ou la liberté d'une république bien réglée. Au milieu d'hommes indépendants, et en guerre les uns avec les autres, le chef de l'état lui-même faisait la guerre aux citoyens rebelles ; et c'était avec l'appareil d'un soulèvement du peuple qu'il maintenait dans la république une espèce de subordination. Chacun attendait sa liberté de sa propre énergie, et ne demandait au gouvernement que la répression d'un trop grand désordre.

On n'avait point supposé que les podestats pussent usurper le pouvoir suprême : on ne s'était mis en garde que contre leur partialité ; et pour la prévenir, chacune des républiques de la Marche Trévisane avait divisé l'élection entre les deux partis qui divisaient toutes les villes. A Vicence, la noblesse était partagée en deux factions, les comtes de Vicence, et les seigneurs del Vivario. Chacune d'elles nommait un commissaire, et les deux commissaires réunis élisaient tous les ans le podestat de la ville. A Vérone, les deux familles de Montecchio ou Monticulo et de San-Bonifazio entraînaient également la noblesse dans leurs querelles ; de même on avait

partagé entre elles l'élection du podestat[1]. De même encore à Ferrare, les factions des Salinguerra et des Adélard étaient balancées par l'attribution de la même prérogative.

On ne devait pas s'attendre qu'un pareil traité de partage maintînt pendant bien longtemps la paix dans des républiques mal organisées, qui comptaient, parmi leurs citoyens, des nobles, souverains dans leurs châteaux, presque égaux en force avec l'état dont ils faisaient partie, et accoutumés à satisfaire toutes leurs passions au mépris de l'ordre public. Avant la fin du XIIe siècle, la violence de quelques-uns de ces gentilshommes réveilla l'animosité des factions et ralluma la guerre dans toute la Vénétie.

Un gentilhomme allemand, nommé Eccélino[2], avait accompagné l'empereur en Italie, avec un seul cheval, et en récompense de ses services, il avait reçu de lui les terres d'Onara et de Romano dans la Marche Trévisane[3]. A ce premier fondateur d'une maison puissante et illustrée par des crimes, avait succédé un Albéric, et ensuite un autre Eccélin, qui porte cependant le nom de premier, et qu'on appelle aussi le Bègue. Ces seigneurs avaient fort augmenté le patrimoine de leur maison ; ils avaient acquis Bassano, Marostica, et plusieurs autres terres situées au nord de Vicence, de Vérone et de Padoue ; en sorte que leur fief formait déjà une petite principauté, égale en puissance à chacune des républiques avec lesquelles elle confinait ; et comme les factions intérieures des villes cherchaient à se fortifier par leur alliance avec les factions de l'Empire, on considérait déjà les seigneurs de Romano, dans toute la Vénétie, comme les chefs du parti gibelin.

[1] *Gerardi Maurisii Vicentini Historia Scr. Ital.* T. VIII, p. 11.—C'est de la maison de Montecchio que Shakspeare a fait ses Montagu dans Roméo et Juliette.—*Richardi Comitis de S. Bonifazio vita.* T. VIII, p. 121. — *Chron. Veronens.* p. 623. — [2] Etzelyn, le petit Attila. — [3] *Rolandini de factis in Marchia Tarvisana. Chron.* L. I, c. 7, p. 176.

Eccélin-le-Bègue, et Tisolin du Camp Saint-Pierre, le premier, noble vicentin, le second, padouan, étaient unis par l'amitié, et de plus par une étroite alliance; le second avait épousé la fille du premier et en avait des enfants déjà parvenus à l'adolescence. On lui offrit en mariage pour l'aîné de ses fils l'héritière d'une famille puissante dans le Padouan, Cécile, que Manfred Ricco, seigneur d'Abano, avait en mourant laissée orpheline. Tisolin ne crut pas devoir conclure cette alliance sans consulter son beau-père et son ami Eccélin; mais cette confidence fit naître, dans l'esprit du dernier, le désir d'obtenir l'héritière proposée pour son fils, Eccélin II. Sans laisser entrevoir sa pensée à son gendre, le seigneur de Romano s'adressa secrètement aux tuteurs de la jeune fille; et, les corrompant à prix d'argent, il se la fit livrer à lui-même, au mépris de l'accord conclu avec Tisolin. Dès qu'Eccélin eut Cécile entre ses mains, il se hâta de la faire conduire dans son château de Bassano, et de la marier à son fils.

Cette trahison excita, dans toute la famille du Camp Saint-Pierre, l'indignation la plus vive : tous jurèrent d'en tirer vengeance; mais il fallait une occasion, et elle ne tarda pas à se présenter. Quelques mois après son mariage, l'épouse d'Eccélin vint visiter les terres qui lui appartenaient dans l'état de Padoue, sur la droite de la Brenta, avec une suite plus brillante que redoutable. Gérard, fils de Tisolin, celui même qui avait été destiné à être l'époux de Cécile, et qui était devenu son neveu, la surprit auprès de son château de Saint-André, l'enleva du milieu de ses gens, et la déshonora. Cécile, de retour à Bassano, n'entreprit point de cacher son malheur à son époux; elle fut répudiée, et se maria cependant ensuite à un noble vénitien [1]. Mais les deux familles, irritées

[1] Rolandinus fait mention de trois divorces en même temps, et dans cette famille seule. Il en parle comme d'événements journaliers, sans les accompagner d'aucune remarque. Étaient-ils encore permis par l'Église? ou fermait-elle les yeux?

par des insultes mutuelles, se jurèrent une haine qui se transmit des pères aux enfants, et qui ne s'éteignit que dans le sang.

Cependant la puissance d'Eccélin II avait été augmentée, et par ce mariage et par celui qu'il contracta ensuite. Il fit alliance avec les deux républiques de Vérone et de Padoue, et il eut bientôt besoin de leurs secours; car en 1194, un de ses ennemis ayant été nommé podestat de Vicence, il fut exilé de cette ville avec toute sa famille, et toute la faction désignée par le nom de Vivario. Avant de se soumettre à cette sentence, il entreprit de se défendre, en mettant le feu aux maisons les plus prochaines: une grande partie de la ville fut brûlée dans cette émeute. Ce furent les premières scènes de désordre et de sang qu'eut sous les yeux le fils du seigneur de Romano, le féroce Eccélin, qui venait à peine de naître [1].

Ce n'était pas pour les seigneurs de Romano une punition bien sévère, que celle d'être exilés de Vicence; ils se retiraient à Bassano, au milieu de leurs sujets; ils appelaient autour d'eux leurs partisans persécutés comme eux, mais qui n'avaient pas les mêmes ressources; ils dégradaient leurs associés par les secours qu'ils leur donnaient; et, avec une apparente bienfaisance, ils se faisaient des satellites mercenaires de leurs concitoyens proscrits; l'exil ne pouvait pas durer toujours, et leur crédit dans la république s'accroissait au milieu de leurs disgrâces, comme au sein de la prospérité. Les Véronais s'interposèrent pour rétablir la paix dans Vicence; ils y firent rappeler les seigneurs de Romano et tout leur parti, et ils autorisèrent chacune des factions à nommer un podestat [2]. Cet étrange partage de l'autorité judiciaire, confiée à des passions ennemies, n'était pas sans exemple; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il suffisait quelquefois à maintenir la

[1] Il naquit le 4 avril 1194. — [2] *Gerardi Maurisii Historia*, p. 11.

paix ; sans doute comme deux armées ennemies, commandées par deux chefs habiles, peuvent s'observer longtemps sans se combattre.

L'année 1197, les Vicentins élurent de nouveau un podestat d'une faction contraire à Eccélino. Non seulement alors la commune exila une seconde fois ce chef de parti ; mais elle lui déclara la guerre, et envoya ses milices assiéger Marostica[1]. Les seigneurs de Romano, placés entre le territoire de trois républiques, pouvaient choisir celle à laquelle il leur convenait de s'allier. Eccélino engagea aux Padouans, pour une somme considérable, la terre d'Onara, située dans leur diocèse, et il signa en même temps avec eux une alliance offensive et défensive, en conséquence de laquelle ses nouveaux auxiliaires vinrent attaquer les Vicentins devant Carmignano, les défirent, et leur enlevèrent deux mille prisonniers[2]. 1198. — Alors les Vicentins appelèrent les Véronais à leur secours ; ils s'avancèrent ensemble dans les campagnes de Padoue pour les désoler, et ils poussèrent leurs ravages jusqu'au pied des murs, en sorte qu'on vit voler dans la ville les étincelles des incendies qu'ils allumèrent. Les Padouans effrayés relâchèrent alors tous leurs prisonniers, sans consulter Eccélino ; et c'est à ce prix qu'ils achetèrent la paix. Celui-ci, de son côté, saisit cette occasion pour se détacher de leur fortune chancelante. Il offrit de choisir les Véronais pour arbitres de ses différends avec les Vicentins ; il leur remit en gage son jeune fils, et ses deux plus forts châteaux, Bassano et Angarani, et, par cette confiance absolue, il se concilia tellement leur affection, que le podestat de Vérone conclut pour lui la paix avec Vicence et tout le parti guelfe, et lui rendit les deux châteaux qu'il avait livrés. Les Padouans, il est vrai, le punirent de cette réconciliation, en confisquant à leur profit la

[1] *Gerardi Maurisii Historia*, p. 12. — [2] *Rolandinus*. L. I, c. 7, p. 276.

terre d'Onara, dont ils se trouvaient en possession, terre qui autrefois avait donné son nom à la famille de Romano [1].

Tandis que l'élévation d'une maison qui devait dominer tout le parti gibelin occasionnait des guerres fréquentes dans la Haute-Vénétie, au midi de cette province l'accroissement de puissance d'une autre maison, placée à la tête du parti guelfe, était signalé par le tumulte et les dissensions civiles. Les marquis d'Este possédaient, entre le territoire de Padoue, celui de Ferrare, celui de Vérone et celui de Vicence, les bourgades d'Este, Montagnana et Badia, et le Polésine de Rovigo. Les premières sont bâties sur plusieurs collines isolées, qui commandent les riches plaines de la Vénétie ; le second est fortifié par le cours de deux grands fleuves, l'Adige et le Pô. Les marquis d'Este avaient profité des avantages de leur position, pour se maintenir indépendants au milieu de républiques déjà puissantes qui les entouraient ; ils s'étaient en même temps assuré l'amour de leurs vassaux par un gouvernement juste et modéré, et ils leur avaient permis de partager les avantages d'une administration républicaine, en confiant leurs intérêts à des consuls [2]. La maison d'Este, alliée de celle des Guelfes, ducs de Bavière et Saxe, et ensuite de Brunswick, de tout temps rivale de la maison de Souabe, avait déjà montré son attachement à la cause des papes, dans les démêlés de ceux-ci avec Frédéric-Barberousse, lorsqu'elle fut appelée inopinément à hériter d'un autre chef du même parti.

Guillaume Marchésella des Adélardi, chef du parti guelfe à Ferrare, celui que nous avons vu être le sauveur d'Ancône, eut le malheur, peu après cette expédition glorieuse, de voir périr successivement les derniers héritiers mâles de sa famille, son frère avec tous ses fils. De ce frère, il restait une fille, nom-

[1] *Gerardi Maurisii*, p. 14. — *Antonii Godi Nobilis Vicentini Chronic.* p. 74. —
[2] *Voyez* divers traités entre eux et leurs sujets d'Este : *Antiq. Ital. dissert. XLV.* T. IV, p. 43, 45 et seq. *ad ann.* 1198 et 1204.

mée Marchésella, encore en bas âge; il la déclara héritière de tous ses biens, qu'il substitua cependant aux fils de sa sœur, si Marchésella mourait sans enfants. Il crut ensuite que le malheur de sa famille pourrait du moins assurer la paix de sa patrie, en réunissant les deux maisons qui dirigeaient les factions ennemies. Salinguerra, fils de Torello, était à la tête des Gibelins de Ferrare : Guillaume ne se contenta pas de lui destiner sa nièce, âgée seulement de sept ans; il la remit entre ses mains, et chargea de son éducation son époux futur, puis il mourut [1]. Mais les Guelfes ne purent souffrir que l'héritière unique d'un sang qui leur avait été si précieux, fût livrée à la famille de leurs ennemis; ils ne purent consentir à porter leur affection et leur reconnaissance à ceux qu'ils avaient longtemps combattus : ils trouvèrent donc moyen d'enlever par surprise Marchésella de la maison des Salinguerra, et de la conduire dans celle des marquis d'Este; ils firent choix d'Obizzo d'Este pour être son époux, et d'avance ils mirent cette famille en possession des biens des Adélardi. Ce fut alors qu'elle vint s'établir à Ferrare, et que, pour la première fois, elle accepta le droit de cité dans une ville; mais l'appui des Guelfes de Ferrare contribua bien plus à sa grandeur que ne faisait son antique indépendance. Dès lors il fut tellement reconnu que la maison d'Este était chargée de tous les intérêts du parti guelfe, que cette faction fut désignée dans toute la Vénétie par le nom de *parti des marquis*.

L'intérêt particulier lui-même se taisait devant l'esprit de parti : Marchésella mourut avant que son mariage eût été consommé; et cependant les neveux de Guillaume, qui lui avaient été substitués, ne réclamèrent point l'héritage des Adélardi, de peur qu'en dépouillant la maison d'Este d'une si grande partie de ses richesses, ils ne l'éloignassent de Ferrare,

[1] *Chronica Parva Ferrariensis*. T. VIII, p. 481.—*Chron. Fratr. Francisci Pipini*. L. I, c. 46, T. IX, p. 628.

et n'affaiblissent ainsi le pouvoir des Guelfes. D'autre part, l'insulte faite aux Salinguerra fut vivement ressentie par eux : la jeune épouse leur avait été enlevée après l'an 1180; et, pendant quarante ans, la guerre civile fut continuée, presque sans interruption, dans les murs de Ferrare. Durant cet espace de temps, dix fois une faction chassa l'autre de la ville ; dix fois toutes les propriétés des vaincus furent livrées au pillage, et toutes leurs maisons rasées jusque dans leurs fondements [1].

Tandis que la liberté des républiques de la Vénétie, ou Marche Trévisane, était si cruellement compromise par les passions turbulentes de leurs nobles, et que leur gouvernement dégénérait en oligarchie irrégulière, les républiques transpadanes, Bologne, Reggio, Modène, Parme et Plaisance, affermissaient tous les jours leur indépendance, et acquéraient un ascendant toujours croissant sur la noblesse châtelaine qui les entourait. Dans les annales de Reggio, qui, vers cette époque, sont plus détaillées que celles des autres villes, l'on trouve, à chaque année, l'indication d'un traité entre quelque gentilhomme et le podestat, pour soumettre de nouveaux châteaux à la république [2]. Le gentilhomme, par ces traités, s'obligeait à consigner sa terre à la communauté de Reggio, à vivre au moins deux mois dans les murs de la ville, à y remplir tous les devoirs d'un citoyen, soit en obéissant aux magistrats de la république, soit en contribuant de tout son pouvoir à la défense des personnes, des droits, des propriétés de ses nouveaux concitoyens. Les annales de Bologne contien-

[1] *Chron. Parva Ferrariens.* p. 481. Ces guerres civiles sont aussi racontées par *Gio. Batt. Pigna, istoria de' Principi d' Este.* Venezia, 1572, in-4o. L. II, p. 161 et seq. Mais son récit est mêlé d'erreurs si grossières, qu'on ne peut lui accorder aucune confiance. — [2] *Memoriale Potestatum Regiensium.* T. VIII, p. 1077 et seq. — Dans les *Annales Veteres Mutinens.* et dans le *Chronicon Parmense,* on ne trouve pour le XIIe siècle que les noms des consuls et des podestats ; mais Muratori a donné, *Præfat. ad Malvecium,* T. XIV, p. 774, deux chartes de gentilshommes qui, à cette époque, se soumettent à la république de Modène.

nent un plus grand nombre encore de soumissions semblables; déjà ces républiques n'avaient plus, dans leur voisinage, aucun gentilhomme qui se considérât comme indépendant d'elles : leur territoire confinait de toutes parts avec le territoire d'autres républiques; et les nobles, associés à leur sort, n'étaient plus des rivaux, mais un nouvel ordre de citoyens. Il est vrai que cet ordre, en s'attribuant des prérogatives onéreuses à toute la nation, excitait déjà la jalousie du peuple. Les Bolonais avaient nommé, en 1192, leur propre évêque, Gérard de Scannabecchi, pour préteur ou podestat : et ce prélat les gouverna, pendant une année, avec une sagesse et une modération dont tous les partis furent également satisfaits [1]. L'année suivante, il fut confirmé dans son emploi; mais les nobles commencèrent bientôt à se plaindre de ce que les plébéiens seuls étaient en faveur auprès de lui, et de ce

[1] C'est au temps de l'administration de Gérard qu'un historien de Bologne rapporte une légende que j'ai cru pouvoir me permettre d'insérer ici, comme une indication des mœurs et de la croyance de ces temps.

Une jeune vierge nommée Lucie, dont la beauté égalait la noblesse, s'était enfermée dans le monastère de Sainte-Christine à Bologne. Un Bolonais, épris d'amour pour elle, venait se placer chaque jour sous la fenêtre d'où elle entendait la messe dans l'église de son couvent. Lucie remarqua l'émotion du jeune homme au moment où elle s'approchait ; elle se rappela les paroles de son évêque, quand il lui avait donné le voile : « *Qu'il sépare à jamais vos yeux de ceux des hommes ;* » et elle crut devoir à Dieu de se cacher entièrement aux regards de son amant. Celui-ci trouva le lendemain la fenêtre fermée par une jalousie qui dérobait absolument Lucie à sa vue. C'était le moment où tous les chrétiens étaient encore consternés de la prise de Jérusalem, et où l'appel à la croisade était sans cesse adressé à tous les cœurs généreux. Il jura de se consacrer à Dieu, comme sa bien-aimée : il partit pour la Terre-Sainte ; et dès la première rencontre, se jetant au travers des rangs des infidèles, il y chercha la mort bien plus que la victoire. Renversé cependant, il fut fait prisonnier ; et les Sarrasins irrités voulurent, par des tourments cruels, le forcer à renier sa foi. Comme il était entre les mains des bourreaux, il s'écria : « O vierge sainte, ô chaste Lucie ! si tu vis encore, soutiens par « tes prières celui qui t'a tant aimée ; si tu es déjà dans le ciel, fléchis pour moi mon « Seigueur ! » A peine eut-il dit ces mots, qu'il tomba dans un sommeil profond ; et quand il se réveilla, il se trouva, chargé encore de ses fers, au pied du monastère de Sainte-Christine. Lucie l'y attendait, brillante de gloire et de beauté. — « Lucie, vis-tu « encore ? s'écria-t-il — Je vis, mais de la vraie vie ; va, dépose tes fers sur mon tom- « beau, et remercie Dieu de la grâce qu'il t'a faite. » Elle était morte le jour même où il avait quitté la terre d'Europe. — *Cherubino Ghirardacci historia di Bologna.* L. IV, p. 106.

que, si son gouvernement durait encore quelque temps, l'autorité de la noblesse serait absolument détruite[1]. Ils prirent les armes contre lui ; ils le chassèrent de la ville, et nommèrent de nouveaux consuls. Cette première indication de leur jalousie, ce premier appel à la décision des armes sur les droits des deux ordres rivaux, était cependant, pour eux-mêmes, d'un bien dangereux exemple ; car ils n'étaient pas les plus forts. Le peuple pouvait à son tour recouvrer, par les mêmes moyens, l'influence qu'on lui ravissait ; il pouvait les chasser eux-mêmes de la ville ; et bientôt, dans une autre république, il fit ce que les Bolonais pouvaient faire.

Le gouvernement de Brescia était tout entier entre les mains des nobles, qui avaient successivement engagé la commune dans plusieurs guerres contre les villes voisines de Crémone et de Bergame. A la sollicitation des Milanais, ces nobles voulurent de nouveau, l'an 1200, faire prendre les armes au peuple contre les Bergamasques ; mais le peuple, épuisé par des combats fréquents, refusa de servir davantage une ambition qu'il ne partageait pas. S'il prit les armes en effet, ce fut contre les nobles qui voulaient le forcer à servir ; et, après un combat sanglant, livré au milieu des rues, il les contraignit tous à sortir de la ville. Les gentilshommes, réfugiés auprès des Crémonais, formèrent entre eux une compagnie militaire qu'ils nommèrent la société de Saint-Faustus. Les plébéiens, de leur côté, formèrent une compagnie qu'ils nommèrent *Bruzella*[2]. Ce nom de Bruzella ou Brighella s'est conservé jusqu'à nos jours : c'est un des masques du théâtre italien, le plébéien bressan, insolent, courageux et fourbe. Les nobles contractèrent une alliance avec les villes de Crémone, Bergame et Mantoue, depuis longtemps ennemies de leur patrie. Le peuple s'allia aux Véronais ; et la guerre se

[1] *Cherub. Ghirardacci hist. di Bolog.* L. IV, p. 102. — [2] *Jacob Malvecii Chronicon Brixianum. Dist. VII*, c. 81, 84, p. 894, T. XIV.

continua entre eux avec acharnement. La même année, une révolution presque semblable s'opéra dans Padoue ; mais la chronique de cette ville ne nous l'indique que par un seul mot. « L'an 1200, dit-elle, les plébéiens ôtèrent aux magnats « l'administration de la ville, et ils se l'attribuèrent[1]. » C'est ainsi que les révolutions de la dernière année du XII[e] siècle parurent présager celles qui, pendant tout le cours du XIII[e], bouleversèrent l'Italie.

[1] *Additam. ad Rolandin. Regiminum Paduæ.* T. VIII, p. 368.

CHAPITRE III.

Pontificat d'Innocent III. — Établissement du pouvoir temporel de l'Église. — Abaissement du parti gibelin.

1197-1216.

La mort presque simultanée de tous les souverains de l'Italie ouvrit, vers la fin du XIIe siècle, une libre carrière à l'ambition d'un de leurs successeurs, le pontife Innocent III. Ce pape est l'un des fondateurs de la monarchie temporelle de l'Église; monarchie que les pontifes ont été obligés de fonder à plusieurs reprises, parce qu'autant de fois, malgré tout l'appui que leur prêtait la superstition, ils se sont laissé dépouiller par le pouvoir militaire qu'ils avaient institué pour leur défense. Les papes, élevés à une haute puissance par Charlemagne et ses premiers successeurs, furent appelés à une lutte continuelle pour conserver une puissance qui leur échappait sans cesse. Dans le XIe siècle, Grégoire VII recouvra une souveraineté que les désordres de ses prédécesseurs avaient anéantie; dans le XIIIe, Innocent III rétablit la monarchie de l'Église que la grandeur de la maison de Hohenstauffen avait presque subjuguée. Dès cette époque jusqu'au milieu du XVIe siècle, les papes ressaisirent, à plusieurs reprises, tantôt par les armes, tantôt par des perfidies, une domination que

leur incapacité, les schismes de l'Église, ou les abus du despotisme, laissaient échapper. Jules II fut appelé à conquérir encore le même patrimoine que Grégoire VII et Innocent III avaient déjà soumis. L'établissement d'une puissance du premier ordre, qui souvent a recherché l'alliance des villes libres, qui quelquefois les a opprimées, qui toujours a pris part à toutes leurs révolutions, doit former une partie essentielle de l'histoire de la liberté italienne.

Il devait y avoir entre les papes et les empereurs une opposition constante; elle était la conséquence nécessaire du rang de ces deux chefs de la chrétienté, de leurs prérogatives, de leurs prétentions. Ils pouvaient convenir entre eux d'une trêve; mais tant que les papes ne renonceraient pas à la domination sur tous les trônes de la terre, tant que les empereurs ne se dépouilleraient pas de leurs droits les plus importants, il était impossible qu'ils arrivassent à conclure une paix sincère. Lorsque leurs dissensions n'éclataient pas, c'était ordinairement parce que l'un des deux partis l'emportait de beaucoup en forces sur l'autre : l'équilibre ramenait toujours la guerre.

Depuis la paix de Constance, le parti impérial avait recouvré en Italie une grande prépondérance; Frédéric Ier avait pour lui et sa gloire et son pouvoir : le mariage de son fils avec l'héritière de Naples avait privé le pontife d'un ancien et fidèle allié, en même temps qu'il avait doublé les forces de son adversaire. L'état ecclésiastique était entouré, était partagé par les possessions du monarque; et les papes qui s'étaient succédé depuis Luce III, jusqu'à Célestin III, s'étaient efforcés de déguiser leur indépendance et leur faiblesse sous une apparente modération. Le dernier surtout avait eu à repousser les attaques de Henri VI, qui semblaient compromettre son existence; et quelle que fût l'importance de ses démêlés avec ce monarque, jamais il n'avait osé faire cause

commune avec ses ennemis, ou employer contre lui les armes spirituelles, dont ses prédécesseurs et ses successeurs firent un si fréquent usage [1]. Henri cependant avait de toute manière restreint les droits ou plutôt les prétentions du pape. Depuis les investitures accordées aux Normands, le Saint-Siége était considéré comme suzerain du royaume de Naples; cependant Henri, pour s'emparer de ce royaume, n'avait fait valoir que son droit héréditaire, et n'avait presque pas recherché l'agrément du pape. Il avait continué à jouir des biens de la comtesse Mathilde, malgré toutes les réclamations du Saint-Siége, et il les avait donnés en fief à ses parents ou à ses généraux : il avait fait valoir les anciens droits de l'Empire sur les provinces voisines de Rome, le duché de Spolète, la Marche d'Ancône et la Romagne; et il n'avait tenu aucun compte des prétentions du pape à la souveraineté de ces provinces; enfin, dans Rome même, il avait doublement limité l'autorité ecclésiastique, par les pouvoirs qu'il s'était réservés, et par ceux qu'il avait laissé réclamer à un gouvernement républicain.

1197. — Henri VI et Célestin III moururent; et leur mort changea tellement les rapports et la proportion des forces entre les deux partis, que le pontife put faire à son tour des conquêtes sur l'autorité royale, sans éprouver de résistance, et sans que ses adversaires osassent accuser son ambition. D'une part, en effet, immédiatement après la mort de Célestin, Innocent III, noble Romain, comte de Signa, âgé seulement de trente-sept ans, fut élu pour le remplacer. Il apportait dans l'administration une profonde connaissance des intérêts de sa patrie et de ceux du Saint-Siége; le courage et

[1] Innocent III prétendit dans la suite, il est vrai, que Henri avait été excommunié pour avoir arrêté Richard Ier d'Angleterre : en effet, il avait encouru ainsi les excommunications génerales prononcées d'avance contre tous ceux qui attaqueraient les croisés; mais cette sentence redoutable n'avait jamais été fulminée contre lui.



Tony Johannot pinxit. Blanchard sc.

MORT DE RIENZO.

l'ambition d'un gentilhomme, jeune encore; enfin la réputation de sainteté et de savoir qu'il devait à une vie régulière et à des écrits estimés de son temps [1]. D'autre part, Frédéric II, le successeur de Henri, était un enfant de deux ans; et sa mère Constance, pendant l'année qu'elle survécut à son mari, s'était jetée dans le parti du pape pour obtenir son appui : elle avait partagé le ressentiment de ses sujets contre les Allemands, ministres de la tyrannie de Henri; elle avait déclaré ennemi de son royaume leur général Marcovaldo, alors duc de Ravenne et marquis d'Ancône. Lorsqu'elle mourut, elle choisit Innocent III pour tuteur de son fils et administrateur de son royaume, et, comme si elle avait pu craindre qu'il refusât cet office, elle lui avait assigné une pension pour le déterminer à s'en charger.

Henri VI, avant sa mort, avait déjà obtenu des princes d'Allemagne, qu'ils élussent son fils Frédéric II, pour roi des Romains; il semblait ainsi lui avoir assuré la succession à l'Empire : cependant on ne songea pas même aux droits que pouvait avoir cet enfant, lorsque Henri mourut; et la couronne ne fut disputée que par deux prétendants, Philippe, duc de Souabe, l'aîné des frères de Henri VI, et Othon, alors duc d'Aquitaine, fils de Henri-le-Lion, qui avait été duc de Bavière et de Saxe [2]. Parmi les souverains d'Europe, Philippe-Auguste de France se déclara pour le premier; Richard-Cœur-de-Lion, d'Angleterre, pour le second; et tous deux soutinrent leur protégé avec tous leurs trésors et toutes leurs forces. Chacun des compétiteurs fut déclaré empereur par son parti :

[1] Il avait écrit sur la misère de la condition humaine, et sur des points de discipline. *Vita Innocenti III, ex anonymo synchrono à Baluzio edita, et rursus Scr. Ital.* T. III, P. I, p. 486, § 2. — [2] Innocent, tuteur du jeune prince, se crut obligé de faire entrer aussi dans la balance les droits de son pupille. Nous avons de lui une pièce intitulée : *Deliberatio Domini Papæ super facto Imperii de Tribus Electis.* Mais il conclut en faveur d'Othon. *Annal. eccles. Orderici Raynaldi ad ann.* 1200, § 26 et seq. p. 31, T. XIII.

le premier était le représentant de la maison gibeline; le second, de la maison guelfe. en sorte que l'animosité redoubla entre ces deux factions, et que, rendue plus légitime par une élection contestée, elle éclata par des guerres longues et sanglantes, qui occupèrent toutes les forces de l'Allemagne. Tant qu'elles durèrent, les droits des empereurs, en Italie, furent laissés sans défenseurs.

Innocent s'aperçut bien vite des avantages de sa situation; il sembla se promettre que, tout au moins, sa hardiesse serait digne de circonstances aussi favorables.

Ses premiers regards furent tournés vers l'administration intérieure de Rome : c'était sous le pontificat de Célestin III, que l'autorité du sénat avait été définitivement reconnue par les papes, et que la constitution de ce corps avait été fixée par une charte que nous avons déjà indiquée ailleurs [1]; mais les Romains n'eurent pas plus tôt obtenu le privilége pour lequel ils avaient longtemps combattu, qu'ils s'en dégoûtèrent, et dès l'année suivante ils voulurent imiter ce qu'ils voyaient pratiquer par les autres villes; ils supprimèrent l'autorité nationale de leur nouveau conseil, pour lui substituer un magistrat étranger et militaire, qui, d'une main plus ferme, contînt les passions turbulentes des nobles; ils nommèrent ce magistrat *sénateur;* ils l'établirent dans le palais même qu'occupait le sénat au Capitole, et ils l'investirent de tous les pouvoirs auparavant attribués à ce corps [2]. Bénédetto Carissimo fut le premier sénateur de Rome; Giovanni Capoccio lui succéda: pendant les quatre ans que dura leur administration, les Romains s'emparèrent de la ville de Tusculum, dont ils avaient été longtemps jaloux, et la détruisirent de fond en comble [3];

[1] Ce fut en l'année 1191. La charte se trouve *Diss. XLV, in Antiq. Ital. med. ævi.* T. IV, p. 35.—[2] *Storia Diplomatica de' Senatori di Roma di Antonio Vitale* Roma. 1791, 2 vol. in-4°. T. I, p. 76.—*Michel Conrigio Curtius Comment. de Senatu Romano post temp. Reip. liberæ.* L. VII, c. 4, § 187, p. 282. Genevæ, 1769. *Vita Innocentii III*, p. 487, *ubi per errorem nuncupatur Benedictus Cariscus vice Carissimi.* — [3] *Conrad. Abb.*

ils soumirent toute la campagne maritime de toute la Sabine; ils forcèrent enfin toutes les petites villes de ces deux provinces à recevoir de leurs mains leurs juges et leurs podestats. Cependant, lorsqu'Innocent parvint au pontificat, le peuple avait déjà manifesté quelque jalousie, de ce qu'un magistrat étranger exerçait chez lui l'autorité souveraine; d'autre part, il avait demandé au nouveau pontife une distribution d'argent. C'était en quelque sorte le prix du serment d'obéissance à saint Pierre, que le peuple voulait bien prêter à l'occasion d'une nouvelle élection: Innocent accorda la distribution demandée; mais il rendit le serment plus obligatoire qu'aucun de ceux qui avaient été prêtés à ses prédécesseurs; et, profitant de la docilité momentanée des citoyens, il fit élire un nouveau sénateur, choisi parmi ses créatures [1] : il obligea le préfet de la ville, officier de l'empereur, à lui prêter l'hommage-lige, et à recevoir de ses mains une nouvelle investiture de sa place; enfin, il expulsa des villes du patrimoine de saint Pierre tous les juges et podestats nommés par le peuple; il en nomma d'autres à leur place, et s'attribua ainsi la souveraineté d'une province conquise par les armes des Romains.

Pendant le règne d'Innocent, l'administration de Rome éprouva quelques révolutions encore; les Romains alternèrent entre le gouvernement d'un seul sénateur et celui de plusieurs, comme leurs ancêtres avaient alterné autrefois entre les consuls et les tribuns des soldats : mais en 1207, toujours par l'entremise d'Innocent, les attributions du sénateur furent définitivement fixées, et dès lors, jusqu'à nos jours, elles se sont conservées avec peu d'altération [2]. Chef suprême de la justice, de la police et du pouvoir militaire, cet homme représentait à lui seul toute la majesté du gouvernement; et, de même

Urspeg. Chron. p. 303. Les habitants de Tusculum, se rassemblant de nouveau sous des cabanes de feuillage, *frasche*, formèrent un bourg au-dessous de leur ancienne patrie, qu'on appelle aujourd'hui *Frascati*. — [1] *Vita Innocentii III*, § 8, p. 487. — [2] *Storia de' Senatori di Roma d'Ant. Vitale.*

que le podestat dans les autres villes, il ne différait d'un prince despotique, que parce que son autorité était limitée par un court espace de temps, et parce qu'il n'était soutenu par aucune faction, sa naissance le rendant presque toujours étranger à ceux qui auraient pu l'élever sur le trône. Le pontife s'occupa en même temps de faire rédiger le serment que devait prêter entre ses mais ce premier magistrat. Pour ne point effaroucher les Romains, il ne voulut pas que ce serment rappelât une souveraineté à laquelle il prétendait, mais qu'il savait bien ne pouvoir être reconnue par le peuple; il ne voulut point non plus que ce serment pût être allégué contre lui pour infirmer ses droits[1]. Le sénateur s'engagea donc seulement envers le pape, « à ne point contribuer par ses faits ou ses con-
« seils à lui faire perdre la vie ou les membres; il lui promit
« de lui révéler les machinations contre lui, qui viendraient à
« sa connaissance; de le conserver de tout son pouvoir en pos-
« session de la papauté, et des droits régaliens qui se trouve-
« raient appartenir bien réellement à saint Pierre; enfin,
« de pourvoir à la sûreté des cardinaux et de leurs familles,
« dans toutes les parties de Rome et de sa juridiction. »

Henri VI avait rétabli plusieurs des grands fiefs de l'Empire en Italie; il avait conféré à Marcovald, son grand-sénéchal, le duché de Romagne, le marquisat d'Ancône, et le comté de Molise : à Philippe, duc de Souabe, son propre frère, auquel il avait fait épouser la veuve du fils du roi Tancrède, fille de l'empereur des Grecs[2], il avait accordé le marquisat de Toscane; et à Conrad de Souabe, surnommé *Mosca in Cervello,* il avait donné le duché de Spolète. Une partie de ces provinces était comprise dans le don prétendu de Charlemagne; une autre, dans l'héritage de la comtesse Mathilde; et ces deux

[1] Ce serment est rapporté textuellement dans la *Storia Diplom. de' Senatori di Roma*, p. 82. — [2] *Otto de Sancto Blasio Chron.* c. 41, p. 898. — *Conrad. Abbas Ursperg. Chron.* p. 304.

titres se corroboraient l'un l'autre en faveur de l'Église, quoique, jusqu'alors, ils n'eussent jamais fait obtenir au Saint-Siége la souveraineté à laquelle il prétendait. Innocent profita de la faiblesse du parti impérial en Italie, pour les faire valoir; et de même que Rome assignait autrefois des provinces à soumettre aux consuls, il nomma deux cardinaux-prêtres pour reconquérir la Marche, et deux prélats pour soumettre le duché de Spolète[1]. Les seigneurs allemands à qui ces deux provinces avaient été données en fief pendant le règne de Henri VI, avaient tellement abusé de leur pouvoir, que tous leurs sujets étaient disposés à la révolte. Les villes qui se trouvaient enclavées dans leurs gouvernements, plus petites et plus faibles que celles de la Lombardie, n'avaient point élevé leurs prétentions jusqu'à l'indépendance; leur administration municipale était restée telle à peu près qu'elle s'était formée dans le dixième siècle. Ces villes se flattèrent de trouver plus de liberté sous le gouvernement de l'Église que sous celui de militaires étrangers; et toutes ouvrirent leur portes aux prélats envoyés pour recevoir leur serment de fidélité. Dans la première province, Ancône, Fermo, Osimo, Camérino, Fano, Jési, Sinigaglia et Pesaro; dans la seconde, Riéti, Spolète, Assise, Foligno, Nocéra, Pérouse, Agobbio, Todi et Citta-di-Castello, reconnurent la souveraineté du pape, sans renoncer cependant à leurs gouvernements municipaux.

Le pape n'aurait point réussi à faire entrer sous sa dépendance immédiate les villes de la Toscane: jusqu'alors elles avaient, il est vrai, toujours obéi aux empereurs; mais elles avaient assez le sentiment de leurs forces pour ne vouloir échanger leur condition contre aucune autre, à moins que ce ne fût l'existence républicaine. En s'adressant à elles, le pape se déclara donc de lui-même le patron de leur liberté; et, sans

[1] *Vita Innocentii III*, § 9 et 10.

réclamer sur des villes puissantes les droits de la comtesse Mathilde, dont le nom seul aurait réveillé leur jalousie, il se contenta de demander leur assistance comme amies de la religion autant que de la liberté, et comme protectrices de l'Église. Il chargea les cardinaux Pandolfe et Bernard de cette négociation, non moins délicate que les précédentes.

Ces cardinaux s'adressèrent d'abord aux villes de Florence, de Lucques et de Sienne; ensuite à l'évêque de Volterre, alors seigneur temporel de sa ville, et aux habitants de Prado et de San-Miniato. Ils leur représentèrent que la mort de l'empereur les avait dégagés de leurs obligations envers l'Empire[1], et qu'il était de leur sagesse de profiter de l'interrègne, pour empêcher qu'un nouvel empereur, en les entraînant dans ses dissensions avec l'Église, ne compromît leur conscience, et ne mît en opposition leurs devoirs envers les hommes avec leurs devoirs envers Dieu. Les villes toscanes avaient eu à se plaindre, sous le règne de Henri VI, de l'augmentation des impôts, et des exactions des ministres allemands que l'empereur envoyait pour les recouvrer; elles consentirent donc à former une assemblée de leurs députés à San-Ginnasio, bourgade située au pied du mont de San-Miniato : c'est là qu'à l'instigation des deux cardinaux, elles s'associèrent par la ligue toscane ou ligue guelfe, qui fut renouvelée ensuite entre elles un demi-siècle plus tard[2]. Les alliés prenaient l'engagement de ne reconnaître aucun empereur, aucun roi, duc ou marquis, sans l'approbation expresse et spéciale de l'Église romaine; ils promettaient de plus de se défendre les uns les autres, et de défendre de même l'Église toutes les fois qu'ils seraient recherchés par elle; ils s'engageaient encore à l'aider à recouvrer toutes les parties de son patrimoine, et tous les

[1] *Scipione Ammirato Istorie Florentine*. Lib. I, p. 63, *ann.* 1197. — [2] *Dissertazioni sopra l' Istoria Pisana del cav. Flaminio del Borgo. Dissert. IV*, p. 157. — *Vita Innocent. III*, § 12, p. 488.

pays sur lesquels elle prétendait avoir des droits, excepté ceux qui étaient actuellement occupés par quelqu'un des alliés.

La charte originale de la ligue toscane a été conservée dans les archives de Florence, et elle est rapportée par deux historiens modernes [1]; mais aucun des historiens contemporains n'a fait mention de cette ligue, excepté le biographe d'Innocent III : aussi connaissons-nous assez mal et ses conditions et ses résultats. Il paraît que les villes toscanes étaient accoutumées à se considérer comme formant un corps, depuis le temps où les empereurs avaient établi, à San-Miniato, un député [2] destiné à recueillir les impôts de toute la province : elles avaient eu fréquemment des assemblées provinciales, et chaque ville nommait un recteur ou député à ces diètes. Si nous pouvons en croire l'historien de Sienne, Malavolti [3], ce recteur n'avait aucune autorité dans sa propre patrie; mais un serment l'obligeait à contribuer toujours, dans l'assemblée, à rétablir la paix en Toscane, et à procurer le bien commun de toute la province. Dès que les recteurs toscans apprenaient que deux villes avaient quelque démêlé ensemble, ils se rassemblaient aussitôt. Quoique les communes se trouvassent engagées dans les factions les plus opposées, leurs députés se réunissaient; et ils s'efforçaient, par tous les moyens possibles, de rétablir entre elles la paix. Lors même qu'ils ne pouvaient y réussir, leur société n'était point dissoute; ils se rassemblaient à des époques fixes, et ne laissaient échapper aucune occasion de mettre un terme à la guerre. La diète elle-même devait élire les nouveaux recteurs destinés à remplacer ceux qui étaient actuellement en charge; son but était la

[1] Scipione Ammirato, et l'auteur anonyme ; *De libertate civitatis Florentiæ ejusque dominii*, 1722, p. 69. Je n'ai point vu le dernier. — [2] De là le nom de S. Miniato *al Tedesco*, ou de l'allemand. — [3] C'est un des meilleurs écrivains du second ordre, et parmi ceux qui ne sont pas originaux; il a écrit vers le milieu du XVI[e] siècle.



Tony Johannot pinxit. Blanchard sc.

MORT DE RIENZO.

tutelle qui lui avait été déférée, conjointement avec les archevêques de Capoue, de Palerme, de Mont-Réal et avec l'évêque de Troies, administrateurs du royaume; et il entreprit de diriger toutes leurs opérations par les lettres qu'il leur écrivait chaque jour. Le général des troupes allemandes, Marcovald, grand-sénéchal de Henri VI, était rentré dans le royaume dès qu'il avait appris la mort de Constance; et seul il soutenait le parti gibelin, en opposition ouverte avec le pape [1]. Il avait été obligé de rechercher l'alliance des Sarrazins de Sicile; et, avec leur aide et celle des barons mécontents de la cour de Rome, il était parvenu à se faire un parti puissant, qui pouvait donner de l'inquiétude au pontife. Celui-ci, malgré l'orgueil avec lequel il commandait aux Siciliens, ne disposait que de peu de forces. Il envoya une fois six cents soldats à l'abbé du Mont-Cassin, pour l'aider à se défendre; une autre fois, il en fit passer deux cents en Sicile, lorsqu'il crut cette île en danger d'être conquise par Marcovald : c'est à ces deux expéditions que se bornèrent les efforts directs du pontife pour la défense de son pupille.

Après avoir observé cette faiblesse, ces négociations de chef de parti dans les villes d'Italie, ces armées pontificales qui forment à peine des compagnies, il est curieux de voir le même Innocent devenir plus redoutable, à mesure que ceux avec qui il traite sont plus éloignés de lui, et parler en souverain au reste de l'Europe. C'est le même pontife qui donnait ordre à André, duc de Hongrie, de marcher à la Terre-Sainte, pour que sa présence ne troublât plus le repos du roi son frère [2]; qui forçait ce frère à porter les armes contre Gulinus, ban de Bosnie, pour le punir d'avoir protégé les hérétiques [3]; qui excitait les rois de Danemarck et de Suède

[1] *Giannone Istoria civile del regno di Napoli.* L. XV. — *Richardi de S. Germano Chron.* p. 977. — [2] *Oderic Raynald. Annales eccles.* 1198, § 10. — [3] *Ibid.* 1200, § 46, p. 57. — *Innocent. Epist.* L. III, ep. 2.

à attaquer Suero, roi de Norwége, et à le dépouiller de sa couronne [1]; qui ordonnait à Philippe-Auguste de retirer du monastère, et de rétablir dans les droits d'une épouse, Ingeburge de Danemarck, qu'il avait répudiée, et qui, pour forcer son obéissance, frappait tout le royaume d'un interdit [2]. C'est le même pontife qui réduisait à la nécessité de se déclarer tributaire du Saint-Siége, d'abord le roi de Portugal [3], ensuite le roi d'Aragon [4], plus tard le roi et le royaume de Pologne [5], et enfin, ce Jean, roi d'Angleterre, qui lui prêta serment de fidélité [6]. Jamais les excommunications et les interdits ne furent prodigués comme durant son pontificat; jamais les papes ne s'attribuèrent une part plus importante au gouvernement temporel de l'Europe. Mais, quel que fût le talent du pape, et l'art avec lequel il savait réveiller et mettre à profit la superstition de son siècle, ce n'était point l'Italie où cette superstition pouvait le rendre puissant; il avait besoin de s'y procurer d'autres armes : aussi recourut-il de bonne heure à d'autres mesures, pour arrêter les progrès du parti gibelin, et alla-t-il chercher en France un rival qu'il pût opposer à Frédéric lui-même, s'il en avait besoin un jour.

Gaultier, comte de Brienne, gentilhomme français, avait épousé la fille aînée de Tancrède, dernier roi de la race normande. Sibille veuve de ce monarque infortuné, après une longue captivité en Allemagne, avait été relâchée avec ses deux filles, à la sollicitation du Saint-Siége; Guillaume, son fils, était mort dans sa prison. Ces enfants malheureux avaient été arrêtés, contre la foi d'un traité, par Henri VI, lors de la conquête de la Sicile; ils avaient renoncé à leur droit héréditaire à la couronne, moyennant que Henri VI leur assurât

[1] *Oderic Raynald. Annales eccles.* 1198. § 71, p. 18. — [2] *Ibid.* 1200, § 9, p. 45. — [3] *Ibid.* 1198, § 35.— [4] *Ibid.* 1204, § 72, 73, p. 121.— [5] *Ibid.* 1207, § 15, p. 155, et *Innoc. Epist.* L. IX, ep. 217. — [6] *Ibid.* 1213, § 73-79, p. 210.

l'héritage dont leur père Tancrède était en possession avant d'être roi : c'était le comté de Lecce et la principauté de Tarente; et, dès qu'en vertu de cette promesse ils eurent ouvert à leur ennemi les portes du palais et de la citadelle de Palerme, ils avaient été jetés en prison [1]. Gaultier, époux de la fille aînée de Tancrède, et son représentant immédiat, avait à la couronne le même droit que lui : d'après l'illégitimité de Tancrède, ce droit pouvait n'être pas valable; mais Gaultier demandait tout au moins qu'on le mît en possession du comté de Lecce et de la principauté de Tarente, que Henri avait promis aux enfants de Tancrède, comme prix de leur réconciliation à la couronne. Innocent III accueillit cette demande, qu'il reconnut pour légitime; il engagea Gaultier à repasser en France pour y lever une petite armée : à son retour il l'opposa à Marcovald, et introduisit ainsi, pour la première fois, les Français dans le royaume de Naples. Cependant les projets du pontife, quels qu'ils fussent, ne purent se réaliser. Gaultier, après quelques succès brillants, périt, en 1205, dans une escarmouche contre les Allemands [2].

Innocent songea aussi à relever le parti guelfe en Allemagne : l'un des deux prétendants à l'Empire, Othon, était d'une famille de tout temps dévouée aux papes; l'autre, Philippe de Souabe, était d'une famille qui de tout temps leur avait été contraire : aussi Innocent se prononça-t-il fortement en faveur du premier, et déclara-t-il que le second, précédemment excommunié pour quelques violences commises contre l'Église, n'avait pu, sans scandale, être considéré comme éligible [3]. Au bout de quelques années cependant, la fortune de la guerre fut contraire au protégé du pape. Othon, chassé de Cologne

[1] *Richardus de S. Germano Chron.* p. 975. — *Chronic. monasterii Fossæ novæ*, p. 880. — [2] *Chron. Fossæ novæ*, p. 884. — *Richard. de S. Germano Chron.* p. 980. — [3] *Oderic Raynald. Annales eccles.* 1200, 26 et seq. p. 51; 1202, § 5 et seq. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 48, p. 905. — *Conradus Abbas Urspergens.* p. 305.

par son rival, se vit forcé d'aller mendier des secours en Angleterre; et le pontife crut prudent d'entrer en négociation avec ce même Philippe qu'il avait longtemps repoussé. De l'aveu de l'historien ecclésiastique, il commença par le réconcilier avec l'Église [1]. Arnold de Lubec ajoute que l'empereur élu offrit de donner sa fille en mariage à Richard, frère du pape; de lui assurer pour sa dot la Toscane, Spolète et la Marche d'Ancône; enfin, de consentir à ce que son compétiteur Othon fût désigné pour être son successeur, et reconnu comme roi des Romains [2]. La négociation était déjà fort avancée lorsqu'elle fut tout à coup interrompue par la mort de Philippe, qu'un ennemi particulier assassina dans son palais. 1208. — Othon était complétement étranger à cet attentat; mais il profita de ses suites : il épousa la fille de Philippe, et parut acquérir ainsi un titre aux droits héréditaires de la maison de Souabe; il renonça formellement à toute prétention sur les duchés de Bavière et de Saxe, dont son père avait été dépouillé; et, se conciliant par ces sacrifices l'affection des princes allemands de tous les partis, il fut de nouveau proclamé roi des Romains et de Germanie, par les vœux unanimes de la diète d'Alberstadt [3].

La fortune s'étant de nouveau montrée favorable à Othon, Innocent ne fut pas des derniers à rechercher son amitié, et à contracter alliance avec lui; un traité fut conclu entre eux à Spire : le pape promit de donner à l'empereur élu la couronne impériale; Othon, de son côté, accorda aux demandes du pontife tous les avantages que l'Église pouvait désirer. C'est ainsi que se termina la guerre d'Allemagne, et l'interrègne de dix ans dont elle avait été la conséquence. Le parti guelfe

[1] *Oderic. Raynald.* 1206, § 15, p. 142; et 1207, § 7, p. 154.—[2] *Arnold Lubec.* Lib. VII, c. 6.—*Abbas Ursperg. in Chron.* p. 310. L'abbé d'Ursperg, contemporain et partisan de Philippe, a écrit l'histoire de son règne avec une chaleur et un intérêt qu'on ne trouve dans aucune partie de sa chronique. — [3] *Conrad. Abbas Ursperg. Chron.* p. 312. — *Otto de Sancto Blasio.* c. 50, p. 907.

avait profité, en Italie, de cet interrègne pour secouer presque absolument le joug des monarques allemands.

Le couronnement d'Othon IV, et sa descente en Italie, semblaient devoir être pour ce parti l'occasion de nouveaux triomphes ; jamais empereur plus favorable à l'Église romaine n'avait encore régné : mais les intérêts de sa couronne étaient trop contraires à ceux du Saint-Siége pour que l'accord entre eux pût durer longtemps. En effet, dès qu'Othon fut entré en Italie, il sentit combien il lui convenait de se rapprocher des anciens partisans de l'autorité impériale : l'on vit bientôt le chef de la maison guelfe, devenu empereur, s'entourer de capitaines gibelins, et le pape opposer à ce monarque le jeune Frédéric, dernier rejeton du sang des Gibelins, défendu par les soldats des Guelfes.

1209. — Othon IV entra en Italie par la vallée de Trente, et arriva sur les bords de l'Adige, à Orsanigi, sur le territoire véronais ; c'est là qu'il avait donné rendez-vous aux principaux seigneurs de la Vénétie, et surtout à Eccélino II de Romano, et à Azzo VI, marquis d'Este[1]. Ces deux gentilshommes avaient profité de l'interrègne pour accroître leur influence dans la Marche : les factions étaient plus que jamais animées l'une contre l'autre, et ceux qui s'étaient mis à leur tête avaient eu l'art de faire absolument oublier l'intérêt des communes, et ne plus considérer qu'eux dans les guerres civiles. Les factions, nées dans chaque ville de la jalousie des gentilshommes et de leurs violences mutuelles, avaient autant de causes différentes que ces hommes passionnés avaient pu se faire d'offenses ; mais les deux noms nouvellement introduits, de Guelfes et de Gibelins, formaient un lien entre les factions des villes voisines : Salinguerra à Ferrare, et les Montecchi à Vérone, par le nom seul de Gibelins,

[1] *Gerardi Maurisii civis Vicentini Historia*, p. 18, *Scr. Rer. Italic.* T. VIII.

se trouvaient ligués avec Eccélino; la ville de Trévise et celle de Padoue, alors gouvernées par la même faction, s'attachaient à la même alliance, tandis que l'on comptait dans le parti opposé les amis des Adélard à Ferrare, le comte de San-Bonifazio à Vérone et Mantoue, les du Vivario à Vicence, et les nobles du Camp Saint-Pierre à Padoue, tous alliés du marquis d'Este.

L'année précédente, le marquis d'Este, qui était rentré dans Ferrare, après en avoir été exilé quelque temps, avait obtenu de ses partisans d'être déclaré seigneur de cette ville; ce fut la première fois qu'un peuple, en Italie, abandonna ses droits pour se soumettre au pouvoir d'un seul [1] : vers la même époque, Azzo avait remporté une victoire importante sur Eccélino et son parti; mais, au moment où Othon entrait en Italie, les deux factions en étaient de nouveau venues aux mains. Eccélino avait remporté quelques avantages sur les Vicentins, et croyait être sur le point de s'emparer de leur ville; et, tandis qu'Azzo était sorti de Ferrare pour marcher à leur aide, Salinguerra y était rentré avec les Gibelins, et avait mis en fuite tous les amis du marquis [2]. La sommation portée aux deux chefs de se rendre à la cour d'Othon, épargna sans doute aux villes liguées une bataille sanglante. Le massacre y aurait été d'autant plus inutile qu'une haine aveugle, bien plus qu'aucun motif politique, leur mettait les armes à la main.

Ces deux chefs pouvaient être assurés de l'accueil gracieux que leur ferait l'empereur. Par eux-mêmes, ou par leurs partisans, ils gouvernaient toute la Marche; et tous les deux, outre leur pouvoir, avaient encore des titres particuliers à sa faveur. Le marquis d'Este était son parent; il descendait, ainsi que lui, d'Azzo III, souche commune des deux branches

[1] *Antichità Estensi di Muratori*, P. I, c. 39. — [2] *Gerard. Maurisii*, p. 18.

qui jusqu'à nos jours ont régné à Brunswick et à Modène : d'autre part, Eccélino était le plus zélé partisan des prérogatives impériales ; et, quoique jusqu'alors ces prérogatives eussent été employées à humilier la famille d'Othon, depuis qu'il était en possession de la couronne, il se sentait prévenu en faveur de leurs défenseurs : aussi fit-il un accueil également bienveillant à l'un et à l'autre chef de parti, et chercha-t-il à rétablir la paix entre eux.

L'un des partisans zélés d'Eccélino, qui paraît avoir assisté à cette entrevue, nous en a laissé la relation dans son histoire [1]. Dès qu'Eccélino se trouva vis-à-vis du marquis, en présence de toute la cour, il se leva pour accuser son adversaire de trahison et de félonie. « Nous avions été liés dans « notre enfance, dit-il, et je le croyais mon ami ; nous nous « trouvions ensemble à Venise, et je me promenais avec lui « dans la place de Saint-Marc, lorsque des assassins se sont « jetés sur moi pour me poignarder : dans cet instant, le « marquis a saisi mon bras pour m'empêcher de me défendre « et, si je ne m'étais arraché à lui par un effort violent, j'aurais « été infailliblement tué comme un de mes soldats l'a été à « côté de moi. Je le dénonce donc à cette assemblée comme « un traitre ; et à vous, Sire, je vous demande de permettre « que je prouve, dans un combat singulier, les trahisons « dont il a usé envers moi, envers Salinguerra, et envers le « podesta de Vicence. »

Peu après arriva Salinguerra, suivi de cent hommes d'armes ; et se jetant aux pieds de l'empereur, il porta contre le marquis une accusation semblable, et demanda également qu'on leur déférât le combat. Azzo répondit qu'il avait dans ses terres plusieurs gentilshommes plus nobles que Salinguerra, qui seraient prêts à le combattre, s'il était si altéré de batailles. Alors Othon, imposant silence à tous trois, déclara que,

[1] *Gerard. Maurisius*, p. 19.

pour aucune de leurs querelles passées, il ne consentirait à accorder le combat.

Déterminé à rétablir la paix entre deux chefs dont il attendait de plus grands services que de tous les autres Italiens, il sortit avec eux à cheval, le lendemain matin (c'est toujours le récit du partisan d'Eccélin qui nous a conservé son histoire), et, les ayant fait placer l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, il s'adressa en langue française d'abord à Eccélin : *Sire Ycelin, saluons le marquis,* lui dit-il ; et Eccélin, ôtant le chapeau et ployant le corps, dit à Azzo : *Seigneur marquis, que Dieu vous sauve !* mais, comme celui-ci répondit sans se découvrir, Othon s'adressa à lui à son tour : *Sire marquis, saluons Ycelin ;* et le marquis répéta, *que Dieu vous sauve !* La réconciliation juqu'alors ne paraissait pas fort avancée ; cependant le chemin devenait plus étroit ; Othon passa devant, et laissa les deux rivaux à côté l'un de l'autre : bientôt se retournant vers eux, il vit qu'ils parlaient ensemble avec affection, et qu'ils semblaient avoir oublié leurs vieilles rancunes. Cette conversation amicale dura pendant toute leur course, qui fut de plus de deux milles, et finit par donner quelque inquiétude à l'empereur. Lorsqu'il fut rentré dans sa tente, il y fit appeler Eccélin, et lui demanda quel avait donc pu être le sujet de sa conversation avec le marquis. « Les « jours de notre enfance, répondit Eccélin ; et nous étions « rétournés à notre ancienne amitié. »

Après avoir reconcilié les chefs des deux factions, Othon voulut aussi affermir leur attachement à sa propre cause ; et ce fut en leur accordant des bienfaits. Innocent III, après avoir conquis la Marche d'Ancône, doutant de la validité de son titre, avait senti qu'il ne lui serait pas facile de la garder ; en conséquence, il en avait investi le marquis d'Este dès l'année 1208[1]. Othon, entré en Italie, avait réclamé la Marche

[1] *Rolandini de Factis in Marchia Tarvisana.* L. I, c. 10, T. VIII, p. 178.

comme propriété de l'Empire; mais il en confirma l'administration au marquis d'Este, à condition que ce marquis la tiendrait de lui, et il lui en expédia le diplôme au commencement de l'année suivante[1]. Pour être également généreux envers Eccélino, il déclara la ville de Vicence coupable de révolte; il lui imposa une contribution de soixante mille livres, et il nomma Eccélin pour être, dans cette ville, podestat, recteur et député de l'Empire. A ces titres réunis, Eccélin exigea le serment de fidélité de tous les habitants de Vicence; et, comme tout le parti qui lui était contraire, plutôt que de prêter ce serment, se retirait à Vérone ou auprès du comte de Saint-Boniface, il confisqua les biens de tous les émigrés.

Othon IV cependant, après s'être assuré des partisans dans la Haute-Italie, s'avança vers Rome, où il reçut, des mains d'Innocent III, la couronne de l'Empire[2]; mais la bonne intelligence entre eux fut de courte durée : une émeute des Romains, pendant la cérémonie du couronnement, fut suivie du massacre d'un grand nombre de soldats allemands; l'empereur ne voulut point consentir à remettre entre les mains du pape l'héritage de la comtesse Mathilde, et les vastes provinces auxquelles le Saint-Siége prétendait avoir des droits : il allégua le serment qu'il avait prêté lui-même à son élection, de maintenir les prérogatives de l'Empire, et de ne point aliéner ses possessions; et les deux chefs de la chrétienté se séparèrent, au bout de peu de jours, mécontents l'un de l'autre, et préparés à se combattre bientôt.

Othon, chargé de défendre les prérogatives pour lesquelles les Gibelins avaient combattu, s'adressa aux chefs de ce parti. Il excita dans Rome des séditions dirigées par la famille Piétro Léone, sous prétexte que le sénateur était dans la dépendance du pape, et que le peuple ne serait libre que lorsqu'il réta-

[1] En date de Foligno, 5 janvier 1210. *Ant. Est.* — [2] Le 4 octobre 1209.

blirait l'ancien sénat de cinquante-six membres[1]. Il accorda aux Pisans un ample privilége, en confirmation de celui de Henri VI ; et il s'assura de cette manière leur affection[2] : il contracta alliance avec les généraux allemands qui étaient restés dans le royaume de Naples depuis la conquête du même Henri ; et il investit du duché de Spolète le comte Diopold, le principal d'entre eux[3] : enfin, retournant en Lombardie, il s'efforça de mettre la paix entre les différentes villes et les différentes factions qui déchiraient cette contrée par des guerres obscures ; et il s'assura l'appui des Milanais, des Parmesans, des Bolonais, et de plusieurs autres peuples[4]. Boniface d'Este se joignit aussi en sa faveur à Eccélin et à Salinguerra : mais le marquis Azzo d'Este, au contraire, se détachant du premier empereur qui fût sorti de sa famille, confirma son alliance avec le pape, et recommença la guerre dans la Vénétie contre le parti gibelin.

Innocent, de son côté, ne trouva pas dans la ligue guelfe de Toscane tout l'appui qu'il avait cru pouvoir en attendre ; mais il fut secondé par les Génois, les Pavésans, les Crémonais et le marquis de Montferrat ; il mit surtout son espérance dans Frédéric II, dont il n'avait accepté la tutelle que pour avoir entre ses mains un prince qu'il pût opposer sans cesse aux empereurs dont il redouterait la puissance, tout en se dispensant de s'occuper jamais de ses intérêts réels. Cette année même il négocia un mariage entre ce jeune roi et Constance, fille du roi d'Aragon, dont il lui assura ainsi l'alliance[5] ; il entra ensuite en traité avec le roi Philippe de

[1] *Vita Innocent. III*, § 134 et seq. p. 562. — Ces séditions commencèrent dès l'année 1208 ; mais, à ce qu'assure Raynaldus, c'était déjà par l'instigation d'Othon. *Annal. eccles.* 1208, § 7, p. 158. — [2] Donné à Poggibonzi, 8 cal. nov. 1209. *Istoria Pisana di Flaminio del Borgo. Dissert. IV.* p. 170. — [3] *Richardus de S. Germano Chron.* p. 983. — [4] *Antiq. Ital. med. ævi. Dissert. LI.* T. IV, p. 608. C. — [5] Il paraît que ce mariage avait été proposé dès l'année 1201, par le roi d'Aragon. *Innocent. Epist.* L. V. ep. 51. — *Oder. Raynald.* 1202, § 6, p. 73.

France, et avec plusieurs seigneurs allemands, pour faire élire empereur ce même Frédéric qu'il leur représenta comme injustement dépouillé de ses droits.

1210. — Informé de ces menées, Othon crut que l'ennemi qu'il devait le plus se hâter d'abattre, était ce Frédéric, qui déjà se préparait à lui disputer sa couronne. Il lui déclara la guerre, et entra dans le royaume de Naples. Il y éprouva peu de résistance : le Mont-Cassin, Capoue, Salerne, Naples, se rendirent à lui ; et, encore qu'il encourût par cette guerre l'excommunication du pape, elle ne lui enleva aucun de ses partisans[1] ; il pouvait espérer de renverser absolument de son trône le jeune Frédéric, que l'on désignait dans son armée par le titre de roi des prêtres, lorsqu'il fut interrompu au milieu de ses conquêtes par la nouvelle des troubles de l'Allemagne. Siffred, archevêque de Maïence, avait publié contre lui une bulle d'excommunication, et l'avait en conséquence déclaré déchu de la dignité impériale ; l'archevêque de Trèves, le langrave de Thuringe, le roi de Bohême, le duc de Bavière, le duc de Zéringuen, soulevés par Philippe-Auguste de France, ennemi personnel d'Othon, étaient entrés dans une ligue formée contre lui. 1212. — L'empereur quitta donc l'Italie, après avoir, dans deux assemblées générales, exhorté d'abord les barons du royaume de Naples, ensuite les villes libres de la Lombardie, à lui rester fidèles ; et il retourna en Allemagne, soutenir une guerre malheureuse, où il eut bientôt pour antagoniste Frédéric II lui-même[2].

Quoique la querelle entre les deux factions guelfe et gibeline eût absolument changé d'objet, que les Gibelins se trouvassent momentanément alliés aux papes, tandis que plusieurs Guelfes, dirigés par un empereur guelfe lui-même, se portaient pour les défenseurs des droits de l'Empire[3], les Lom-

[1] *Richardus de S. Germano Chron.* p. 983. — *Abbas Ursberg. Chron.* p. 313. — [2] *Richard. de S. Germano Chron.* p. 983. — *Ursperg. Chron.*, p. 313. — [3] Les noms

bards furent en général fidèles, non point à leurs principes, mais aux personnes et au nom de leur faction. Pendant la guerre de la ligue Lombarde, Pavie, Crémone et le marquis de Montferrat avaient combattu pour la famille gibeline : les mêmes villes s'engagèrent à défendre Frédéric II, l'héritier de cette famille. Ce jeune roi, sur la demande des princes allemands de son parti, s'acheminait vers l'Allemagne, pour y réclamer la couronne impériale ; il était alors âgé de dix-huit ans. En passant à Rome, il y avait reçu la bénédiction du pape ; il s'embarqua ensuite, et arriva, au mois d'avril 1212, à Gènes, avec quatre galères. Bientôt il apprit que tout le parti guelfe avait pris les armes en Lombardie, pour lui fermer le passage ; en sorte qu'il fut obligé de séjourner trois mois dans cette ville, pour attendre une occasion favorable de traverser une contrée ennemie, et pour donner à ses partisans le temps de se préparer [1]. Ce fut le 15 juin seulement qu'il partît de Gènes pour se rendre à Pavie, après avoir reçu, de la première de ces villes, des secours considérables. Le parti gibelin était de beaucoup le plus faible dans tout le pays qu'il devait traverser. Les villes d'Alexandrie, Tortone, Verceil, Aqui, Alba, et le marquis Malaspina, s'étaient chargés d'intercepter son passage avant qu'il parvînt à Pavie [2] : il y arriva cependant sans accident, en évitant leur rencontre et en suivant la route d'Asti. Les Guelfes voulurent s'en venger en faisant une incursion sur le Pavésan ; et ils furent repoussés avec perte. Frédéric devait ensuite traverser la Lombardie supérieure ; et la difficulté semblait plus grande encore, puisque, pour se rendre de Pavie à Crémone, première ville qui lui fût favorable, il fallait traverser ou le territoire de Plaisance, ou celui de Milan, et que ces deux républiques ennemies

de Guelfes et de Gibelins furent vers ce temps-là plus universellement adoptés, parce que l'ancienne dénomination de parti de l'Empire et de parti de l'Église était devenue un contresens. — [1] *Annal. Genuens. Continuatio Caffari.* L. IV, p. 403. — [2] *Ibid.* p. 405.

faisaient garder tous les passages [1]. Le marquis Azzo d'Este s'était avancé jusqu'à Crémone, pour le rencontrer; et il lui avait préparé une escorte qui devait s'unir à celle des Pavésans; mais ni les uns ni les autres ne se sentaient assez forts pour affronter le corps de Milanais placé sur les rives du Lambro. Frédéric, pour qui le retard pouvait être fatal, crut devoir tout risquer : une nuit, à la faveur de ténèbres épaisses, il tenta le passage de la rivière, et, se dérobant à ses ennemis, il atteignit en effet Crémone · seulement les Pavésans qui l'avaient accompagné furent assaillis, à leur retour, par les Milanais, et furent la plupart faits prisonniers [2]. Après avoir passé Crémone, Frédéric, en continuant sa route, sous l'escorte du marquis d'Esté, courut moins de danger. Il se rendit à Mantoue, Vérone [3], Torente, et enfin à Coire, dans les Grisons; c'est là qu'il rencontra ses premiers partisans allemands : d'autres, en plus grand nombre, se rendirent auprès de lui, à Constance; et lorsqu'enfin il parvint à Aix-la-Chapelle, il y fut couronné roi des Romains; tandis que son compétiteur, Othon, après avoir éprouvé un échec devant Brisach, fut obligé de tourner ses armes contre Philippe-Auguste, et, ayant été défait par lui à Bouvines, se trouva réduit à un état de faiblesse et d'infériorité dont il ne se releva plus [4].

1215. — Nous arrivons enfin à l'époque où la plus illustre, la plus longtemps puissante des républiques du moyen âge, Florence, commence à fixer les regards de l'histoire par une première dissension qui, l'an 1215, éclata dans ses murs.

La ville de Florence n'était probablement autrefois qu'un faubourg de Fiésole, ancienne cité des Étrusques; et c'est pour cela que l'époque précise de sa fondation est enveloppée de quelque obscurité [5]. Lucius Sylla, le dictateur, en fit une

[1] *Galvanei Flammæ Manipul. Flor.* cap. 244, p. 664, T. XI. — [2] *Sicardi episcopi Cremonensis Chronicon*, p. 623, T. VII. — [3] *Chronicon Veronense*. T. VIII, p. 623. — [4] Le 27 juillet 1214. — *Conradus Abbas Ursperg. Chron.* p. 319. — [5] *Istorie Fioren-*

colonie romaine ; et, le premier, il traça les murs de la ville nouvelle sur les bords riants de l'Arno, au pied des Apennins, entre des collines couvertes d'oliviers, de figuiers et de tous les arbres des climats plus chauds.

Bien peu de villes ont reçu de la nature plus d'avantages que Florence : malgré des chaleurs souvent très grandes, l'air y est constamment sain ; des eaux limpides descendent de l'Apennin, et la magnificence des citoyens florentins les a employées, dans le moyen âge, à orner et rafraîchir la ville par des fontaines somptueuses. La plaine, qui des portes de Florence s'étend dans le Val d'Arno inférieur, est couverte de mûriers et de vignes élevées sur des arbres ; elle prodigue chaque été ses riches moissons de froment et de blé turc : cinq récoltes s'y succèdent rapidement dans l'espace de trois années [1]. Du côté des Apennins s'élève un amphithéâtre de collines riantes, sur lesquelles on recueille l'huile la plus exquise et les vins les plus recherchés de l'Italie : plus loin les hautes montagnes, couvertes de vastes forêts de châtaigniers, offrent aussi leur tribut pour la nourriture du pauvre, sans exiger d'autre travail que celui de recueillir les fruits qu'elles portent chaque année.

Le Mugnone et plusieurs autres ruisseaux enrichissent les terres qu'ils arrosent : l'agriculture emprunte de l'Arno lui-même une partie de ses eaux ; et ce fleuve, qui pendant les grandes chaleurs abandonne presque son lit, le remplit de nouveau durant la saison des pluies, et ouvre au commerce et à la navigation une communication prompte et facile avec Pise et avec la mer.

Florence, ornée de thermes, de théâtres, d'aqueducs, dès le temps de Sylla, fut presque absolument ruinée par Totila,

tine di Leonardo Aretino, traduzione d'Acciaiuoli. L. I, p. 4, edit. Veneta, 1476. —
[1] *Voyez* le tableau de l'Agriculture toscane, par l'auteur de cette histoire, 1 vol. in-8°. Genève, 1802.

roi des Goths, pendant la guerre que soutint celui-ci contre les généraux de Justinien [1]. Cette ville fut ensuite rebâtie par Charlemagne : elle employa les quatre siècles qui s'écoulèrent depuis le règne de son nouveau fondateur, à perfectionner son administration municipale; pendant ce temps elle força tous les gentilshommes de son voisinage à se faire reconnaître pour citoyens florentins, et elle soumit leurs petits fiefs à sa juridiction. Jusqu'à l'année 1207, Florence fut gouvernée par des consuls, choisis parmi les meilleurs citoyens, et par un sénat de cent personnes. Les consuls demeuraient en charge pendant un an; chacun des quatre, et ensuite des six quartiers, en nommait un : mais, en 1207, les Florentins imitèrent ce qu'ils voyaient pratiquer par toutes les autres villes; ils appelèrent un podestat étranger et gentilhomme [2], auquel ils confièrent le soin d'exécuter les ordres de la commune, de faire décider par ses juges les procès civils, de prononcer lui-même et de faire exécuter les sentences criminelles; ils voulaient, disent les historiens florentins, qu'aucun citoyen ne fût chargé de la haine que pouvait exciter la vengeance publique, et qu'aucun, d'autre part, ne se laissât entraîner par des prières, des affections de famille, ou des motifs de crainte, à négliger le maintien de l'ordre public. Gualfrédotto de Milan fut le premier podestat de Florence; on lui donna pour logement le palais de l'évêque, et l'on conserva cependant les consuls, qui restèrent chargés de toutes les autres parties de l'administration.

Quoique la noblesse florentine, qui jusqu'alors avait gouverné seule la république, ne pût pas rester indifférente aux querelles des empereurs et des papes, et surtout à celle d'Othon IV avec Innocent III, la paix intérieure n'avait ce-

[1] *Leonard. Aretino.* L. I, p. 30. — *Procopii Cæsariensis de bello Gothico.* L. III, c. 5, p. 117; edit. Veneta, l'an 1542. — [2] *Istoria Fiorentina di Ricordano Malespini,* c. 99, *Script. Rer. Ital.* T. VIII, p. 942. — *Giovanni Villani.* L. V, c. 32, T. XIII, p. 146.

pendant point encore été troublée. La république s'était engagée dans la ligue toscane, sans mettre ensuite beaucoup de chaleur à soutenir cette confédération, qui était déjà presque oubliée; et malgré la division d'opinions qu'on remarquait parmi les gentilshommes, les magistrats étaient déterminés à maintenir la neutralité, lorsqu'une querelle particulière et de famille échauffa tout à coup l'esprit de parti, et engagea les Florentins dans des combats qui, après s'être renouvelés pendant trente-trois ans, sans avantage bien marqué de part ni d'autre, se terminèrent par l'expulsion de tout un parti, et forcèrent enfin la république à jouer le premier rôle dans les guerres de l'Italie.

Parmi les familles qui professaient un grand attachement pour le pape, une des premières était celle des Buondelmonti, autrefois seigneurs de Montébuono, dans le Val d'Arno supérieur. Messire Bondelmonte des Buondelmonti avait promis de prendre pour femme une fille des Amidéi, famille alliée aux Uberti, et connue par son attachement à l'empereur [1]. Un jour que Bondelmonte traversait la ville à cheval, une dame de la maison des Donati l'appela, et, lui reprochant de s'allier à une famille qui ne pouvait lui convenir, elle tourna en ridicule la figure de l'épouse qu'il avait choisie. « J'en avais réservé une pour vous, lui dit-elle, que vous au- « riez préférée sans doute; » et, le prenant par la main, elle l'introduisit dans l'appartement de sa fille, qui était d'une admirable beauté. Bondelmonte ébloui, enflammé d'amour, sans réfléchir à ses engagements, la demanda et l'obtint pour femme : les Amidéi apprirent en même temps qu'il rompait avec eux, et qu'il était déjà marié. Ils invitèrent aussitôt tous

[1] *Ricordano Malespini istoria Fiorentina*, c. 105, p. 945. — *Giov. Villani*. L. V, c. 38, p. 150.—*Coppo de Stefani*. T. II. *Delizie Eruditi Toscani*. T. VII. — Ces trois écrivains se sont copiés l'un l'autre presque mot pour mot; et Machiavelli, au commencement du second livre de son Histoire florentine, a répété leur récit, édit. de 1796, p. 90.

leurs parents à se rassembler chez eux : c'étaient les Uberti, Fifanti, Lamberti et Gangalandi; ils leur racontèrent quel affront ils venaient de recevoir, et demandèrent leur conseil sur la vengeance qu'ils en devaient tirer. Mosca Lamberti osa dire le premier, mais d'une manière équivoque [1], que la mort seule pouvait effacer cette offense; et, le matin de Pâques, comme Bondelmonte, sur un palefroi blanc, venait de traverser le Pont-Vieux, il fut attaqué par les chefs de toutes ces familles, qu'unissaient doublement et l'affront qu'elles avaient reçu, et leur attachement à la cause impériale : il fut tué au pied de la statue de Mars, protecteur de Florence païenne, dont le monument était encore debout.

Dès que le premier sang eut coulé, toutes les maisons nobles se crurent obligées de se prononcer ou pour ou contre les agresseurs, et d'adopter en même temps un parti dans la grande querelle de la chrétienté, que l'on se hâta de rattacher à cette querelle de famille. Avec les Buondelmonti, quarante-deux maisons du premier rang, et dont les anciens historiens font l'énumération [2], se déclarèrent pour le parti guelfe; avec les Uberti, vingt-quatre familles du même ordre se déclarèrent gibelines. Des combats fréquents s'engagèrent entre ces diverses familles : chacune éleva des tours et fortifia ses palais; et cependant elles demeurèrent ensemble dans l'enceinte des mêmes murs pendant trente-trois ans, sans que la paix pût être rétablie entre elles. Ce ne fut qu'en 1248, la nuit de la Chandeleur, que, pour la première fois, l'un des partis fut obligé d'abandonner la ville, et que les Guelfes, en se retirant, furent exilés par l'autorité publique : jusqu'alors celle-ci avait paru vouloir courber les deux factions d'une main

[1] Un proverbe qui fut sa réponse, *cosa fatta capo hà*, est devenu, par sa laconique obscurité, une parole de sang, qu'on ne pouvait répéter sans faire frissonner les républicains de Florence. — [2] *Ricordano Malespini*, c. 105, p. 946.

impartiale, et punir dans l'une et dans l'autre les perturbateurs du repos public.

Trente-trois ans de guerre presque constante dans les murs de Florence n'eurent pas seulement pour effet d'accoutumer aux armes la nation, et de la préparer enfin à ses conquêtes futures; ils imprimèrent aussi un caractère particulier à l'architecture de cette ville, caractère qui n'est point encore effacé aujourd'hui, parce que de nouveaux architectes, sans se rendre raison du style national, l'ont imité dans leurs édifices. Les palais florentins sont des masses carrées, pesantes, inébranlables, dont la force fait le principal ornement [1] : ce sont d'épaisses murailles embossées, des portes élevées au-dessus du sol, et auxquelles il faut toujours monter en venant de la rue; de larges anneaux de fer ou de bronze, où l'on plaçait les cierges dans les illuminations publiques, et auxquels on suspendait aussi les drapeaux d'un parti : d'autre part, on n'y voit aucune colonnade, aucun péristyle, aucun détail où l'architecture prétende à la grâce ou à la légèreté. A l'aspect de Florence, on reconnaît la ville des nobles, la ville de la force individuelle, la ville où le pouvoir public était faible quelquefois, mais où chaque homme était maître, était seigneur dans sa maison.

Innocent III, dans un règne de dix-huit ans, avait réussi, au-delà peut-être de ses espérances, à relever l'autorité de l'Église, aux dépens de celles des empereurs. Le royaume de Sicile lui était presque absolument soumis. Frédéric avait eu un fils de sa nouvelle épouse; et lorsqu'il partit pour l'Allemagne, Innocent exigea que ce fils fût dès lors couronné comme roi de Sicile, et que Frédéric lui promît de remettre l'administration de son royaume sous la protection du Saint-

[1] Le palais Strozzi *in piazza dell' erbe*, et le palais Ricardi, autrefois des Médicis, sont des monuments de ce genre d'architecture. Tous deux sont de la fin du XVe siècle; mais le goût de leurs fondateurs s'était formé sur des modèles plus anciens.

Siége, dès qu'il obtiendrait lui-même la couronne impériale. La ville de Rome, après avoir en vain essayé de changer son administration, s'était trouvée en proie à tant de brigandages sous le gouvernement d'un sénat républicain, qu'elle s'était soumise au sénateur nommé par le pontife. Toutes les villes voisines de Rome avaient été conquises par lui, et continuaient à reconnaître son autorité: il y avait même lieu de croire que la Marche d'Ancône retomberait sous l'autorité directe du Saint-Siége; car Azzo VI d'Este, qu'il en avait investi, était mort [1], peu après avoir conduit Frédéric en Allemagne; et l'aîné de ses fils, Aldobrandin, mourut également à la fleur de son âge, en 1215. Le second fils, Azzo VII, marquis d'Este, était à peine en état de conserver le patrimoine de ses pères: aussi les habitants de la Marche secouèrent-ils son joug. Les villes de Toscane, malgré leurs discordes intestines, paraissaient toutes, à la réserve de Pise, plus attachées au parti de l'Église qu'à celui des empereurs : et, si dans la Lombardie les plus puissantes républiques avaient embrassé le parti d'Othon, la fortune de la guerre s'était montrée favorable aux plus faibles, et les citoyens de Crémone avaient remporté sur ceux de Milan une victoire si importante, que le carroccio de cette dernière ville était tombé entre leurs mains, avec plusieurs milliers de prisonniers [2].

Mais, si l'administration de ce grand fondateur de la monarchie pontificale fut couronnée par de brillants succès, sa conduite fut loin d'être sans reproche. Quoiqu'il eût secondé Frédéric dans ses prétentions à la couronne impériale, il ne voulut cependant jamais la lui accorder, pour tenir toujours Othon VI et lui en échec l'un par l'autre. Dans l'administration du royaume de Sicile, on peut l'accuser d'avoir été un

[1] En novembre 1212. — [2] Ce fut le jour de la Pentecôte 1213. *Sicardi Chronicon*, p. 624. C'est par là que cette chronique se termine. *Campi istor. di Cremona*. L. II, p. 39. — *Manipul. Florum Galvan. Flammæ*, c. 246, p. 655.

tuteur infidèle ; c'est le nom que mérite celui qui, usurpant les priviléges de la couronne, prive le roi son pupille, du droit qu'il avait de conférer les bénéfices ecclésiastiques[1] ; qui dispose des fiefs du royaume, pour enrichir ses créatures, son neveu entre autres, auquel il donna le comté de Sora[2]; qui traite en son propre nom avec les rebelles ; qui ne réclame, pour son pupille, les droits que lui assurait l'élection de roi des Romains, qu'après s'être successivement allié à Philippe et à Othon IV, au préjudice de ce prince, et lui avoir fait acheter le sacrifice des droits de Frédéric, par des avantages qu'il se réservait à lui-même. Dans ses relations avec l'empereur d'Orient, la conduite de ce pontife ne fut guère plus pure, comme nous le verrons au chapitre suivant. Nous avons déjà parlé de la hauteur insultante avec laquelle il traita les monarques de l'Occident, des interdits, des excommunications dont il fit un fréquent et scandaleux usage. C'est aussi lui qu'il faut accuser d'avoir, le premier, fait prêcher une croisade contre les païens de la Livonie, et d'avoir permis que ceux qui avaient fait vœu de marcher au secours de la Terre-Sainte, se déliassent de leurs serments, en portant les armes dans cette guerre inutile, où l'affection pour des lieux sacrés, la défense de la république chrétienne contre une agression, la protection due à des frères d'armes en danger, n'avaient aucune part. C'est Innocent qui permit cette croisade, laquelle n'avait d'autre motif qu'un esprit aveugle et cruel de persécution[3]. Mais la tache la plus honteuse qui doit rester attachée à la mémoire de ce pontife, c'est l'établissement de l'inquisition, et la prédication, par les moines sanguinaires de saint Dominique, d'une croisade plus atroce contre les malheureux Albigeois.

[1] *Giannone Istoria civile.* L. XIV, c. 3. — [2] *Giannone Istoria civile.* Lib. XV, cap. 4. — *Rich. de S. Germano Chron.* p. 982. — [3] *Annales ecclesiastici Oderici Raynaldi*, ann. 1204, § 56, p. 117.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de rendre compte de l'entrée en Europe, des Pauliciens[1], secte de manichéens, qui, chassés de l'Asie par les persécutions des empereurs grecs, et transplantés dans le voisinage du Mont-Hæmus, s'avancèrent lentement vers l'Occident, et répandirent les premiers germes de la réformation parmi les Latins; mais comme ces sectaires auxquels Raymond, comte de Toulouse, accorda un refuge en Languedoc, dans le voisinage d'Albi se multiplièrent aussi en Italie, où ils furent connus sous le nom de *Paterini*[2], il convient de leur donner quelques moments d'attention.

Les persécuteurs des Pauliciens et des Albigeois ont constammment assuré que le dogme des deux principes était le fondement de leur doctrine, dogme qui de tout temps a dominé dans l'Orient, et qui n'est complètement étranger ni à la religion des juifs, ni à celle des catholiques. Les défenseurs des Albigeois, et surtout les réformateurs, ont nié que jamais les Pauliciens aient professé un dogme semblable : peut-être cependant serait-il difficile de les disculper entièrement de cette erreur. Dans le compte que leurs contemporains catho-

[1] Lorsque la première édition de cet ouvrage parut, le célèbre historien allemand Johannes Müller vivait encore ; et l'on pouvait espérer qu'il publierait une histoire de cette migration des sectes réformées, sur laquelle il avait indiqué à l'auteur quelques faits curieux. Il paraît que la persécution des Pauliciens dans l'empire d'Orient, de 845 à 886, fit parvenir aux peuples d'Occident la lumière de la réformation par deux routes opposées. Les Bulgares, parmi lesquels les empereurs grecs avaient transplanté une partie de ces sectaires, s'étant adonnés plus tard au commerce, répandirent leur doctrine dans toute la vallée du Danube, qu'ils parcouraient avec leurs marchandises, et la portèrent enfin en Bohême, où elle prépara les voies à Jean Huss et à Jérôme de Prague. Les autres Pauliciens, qui étaient demeurés en Arménie et en Syrie, profitèrent de la tolérance des kalifes, égale envers toutes les sectes chrétiennes, pour porter leurs opinions avec leur commerce en Afrique, en Espagne, et enfin dans l'Albigeois, partie de la France la plus rapprochée de la domination des Maures. Cette croyance, une fois établie en Languedoc, fit des prosélytes dans tous les pays où la langue provençale etait cultivée, des extrémités de la Catalogne à celles de la Lombardie. (*Voyez* l'Histoire des Français, T. VI). — [2] Comme qui dirait, qui se dévouent à souffrir : *Pati.* Pierre des Vignes et Frédéric II donnent cette étymologie à leur nom, dans une loi portée contre eux.

liques rendent de leur croyance, on reconnaît une philosophie orientale trop raffinée pour que Pierre Vallisernensis ou saint Dominique, en soient les inventeurs. Ils reconnaissaient, disaient-ils, dans l'univers, deux puissances créatrices, celle du monde invisible, qu'ils nommaient le Dieu bon, et celle du monde visible, qu'ils nommaient le Dieu mauvais. C'est le système de Manès sur l'éternité de l'esprit et celle de la matière. Au premier, ils attribuaient le Nouveau Testament, au second l'Ancien; et, pour prouver que ce dernier était bien l'ouvrage du Dieu du mal, ils faisaient ressortir tous les crimes qui y sont rapportés, et ces qualités du Dieu jaloux, vengeur et terrible, que les Hébreux croyaient voir dans l'Être suprême. Ils n'admettaient point la venue corporelle du Sauveur sur la terre: il n'y était descendu, disaient-ils, que spirituellement, sans jamais revêtir un corps: ils croyaient les hommes, des anges déchus de leur grandeur primitive; mais leurs âmes, après quelques transmigrations, devaient retourner à leur antique gloire[1]. Telles étaient du moins les opinions de quelques-uns de ces sectaires; car il paraît que leur croyance n'était point uniforme, d'où l'on doit conclure qu'ils admettaient pour chaque fidèle la liberté d'examiner sa propre foi.

L'esprit d'examen porté sur la religion, dans l'état de corruption où se trouvait alors l'Église romaine, l'aurait exposée à trop de dangers pour qu'elle pût le permettre. Les sectaires, égarés dans les profondeurs de la métaphysique, admettaient peut-être des systèmes qui dérogeaient à la majesté divine; mais quand ils tournaient ensuite leurs regards vers l'Église catholique, les abus qu'ils attaquaient étaient évidents; les contradictions qu'ils relevaient étaient palpables: c'est lorsqu'ils ont nié le pouvoir des prélats, les indulgences, le feu du purgatoire, les miracles de l'Église, la transsubstan-

[1] *In Duchesne historiæ Francorum scriptores.* T. V.—*Petrus Vallisernensis historia Albigenensium*, c. 2, p. 556. —*Oder. Rayn. ann.* 1204, § 59 et seq. p. 118.

tiation, lorsqu'ils se sont opposés au culte de la Vierge, lorsqu'ils ont affirmé que les enfants morts sans baptême pouvaient être sauvés, qu'ils ont préparé les voies à la réformation [1].

Les *Paterini* ou Pauliciens étaient en grand nombre dans toutes les villes de l'Italie : cette contrée était celle de la chrétienté où la superstition avait le moins d'empire ; et l'esprit de liberté des gouvernements populaires n'avait point permis jusqu'alors qu'on y persécutât personne pour des opinions. Le code théodosien avait bien porté la peine de mort contre certains hérétiques, considérés comme plus coupables que les autres [2] ; mais, dans le temps que cette loi était en vigueur, les évêques avaient constamment réclamé contre l'application de la peine. Saint Augustin écrivit même à Donat, proconsul de l'Afrique, que, s'il continuait à punir de mort les hérétiques, les évêques cesseraient de les dénoncer. Depuis que les prélats étaient plus empressés à verser du sang, les princes avaient cessé d'être persécuteurs ; et ce ne fut qu'en 1220, que le successeur d'Innocent obtint de Frédéric II, comme prix de ce qu'il lui avait accordé la couronne, une première loi pour punir les hérétiques de mort [3].

Cependant Innocent ne cessait d'exciter, par ses lettres, les citoyens de Florence, de Prato, de Faenza, de Bologne, à chasser les hérétiques de leurs murs : il revenait à la charge sur cet objet ; et lorsqu'il réussissait à les persuader, il leur écrivait encore des lettres de félicitation sur ce qu'ils entraient dans la voie du salut [4]. Informé que les *Paterini* s'étaient établis à Viterbe, dans une ville où il commandait, il s'y rendit lui-même ; et comme les sectaires s'étaient enfuis avant

[1] *Guido Elnensis episcop. de hæret. comment. apud. Rayn.* § 64, p. 119, *ann.* 1204. — [2] *Cod. de hæret.* Lex 9, 34, 36, 38, 43, 44. — [3] *Fred. II, Authenticæ. Constit.* Tit. I, lex 5-8. — [4] *Innocent III epistolæ.* L. IX, ep. 7, 8, 18, 10 et 102. — *Oder. Rayn.* 1206, § 42, p. 151.

son arrivée, il fit brûler leurs maisons. Il porta ensuite une loi sur la peine qui devait leur être infligée : c'était la mort [1] ; mais, le premier, il l'indiqua par cette phrase hypocrite : « *Que leur personne soit livrée au bras séculier.* » Il voulut de plus que leurs maisons fussent détruites ; que leurs biens fussent partagés entre le délateur, la ville et le tribunal qui les condamnerait ; enfin, que la maison même de ceux qui leur donneraient refuge fût également renversée.

Innocent, pour arrêter les progrès de l'hérésie, appela deux collaborateurs à son aide ; l'un, Italien, devait employer la douceur et l'exemple ; l'autre, Espagnol, l'espionnage et les supplices : c'étaient saint François et saint Dominique [2]. Il affirma qu'il les avait vus en songe soutenir l'église de Saint-Jean-de-Latran sur leurs épaules ; et il les chargea de réaliser cette vision en s'associant des frères pour soutenir la foi chancelante. Saint François recommandait à ses disciples, nommés alors frères mineurs, de ramener les hérétiques à l'Église, par l'exemple de leur pauvreté et de leur obéissance [3]. Saint Dominique chargea plus expressément les siens de prêcher contre les hérétiques, de s'informer de leur nombre et de leur croyance comme de la diligence des évêques chargés de les réprimer ; de rapporter à Rome ce qu'ils auraient appris par leurs enquêtes, et d'exciter les princes temporels à prendre les armes contre eux pour les persécuter. Un tribunal qui prononçait lui-même la peine de mort contre les hérétiques, ne fut accordé aux Dominicains que par Grégoire IX en 1233. Mais, dès la formation de leur ordre, ils se décorè-

[1] *Dat. Viterbii 9 cal. octob. Pontif. an. X.* — *Oder. Rayn.* 1207, § 1, p. 152. — [2] *Giovanni Villani.* L. V, c. 24 et 25, p. 143. — [3] *Antiq. Ital. med. ævi. Dissert. LXV.* — *Voyez* aussi, sur la fondation de ces deux ordres, *Abbas Urspergens. Chron.* p. 318. Il nous apprend que ces deux ordres étaient en rivalité avec les frères humiliés, les pauvres de Lyon, et d'autres enthousiastes qui avaient aussi voulu former un ordre religieux sous la protection du pape, mais qui, victimes de cette jalousie, furent persécutés et brûlés comme hérétiques.

rent d'un titre qui aurait dû être un opprobre, celui d'inquisiteurs ou espions de la foi[1].

Ce fut en 1203 que Dominique commença, de sa propre impulsion, sa prédication contre les Albigeois; et, en 1206, il fut renvoyé par le pape dans la Gaule Narbonnaise : c'est alors qu'il fut autorisé à promettre à ceux qui se croiseraient pour exterminer les hérétiques, toutes les indulgences jusqu'alors réservées aux libérateurs de la Terre-Sainte[2]. En 1209, Simon de Montfort, toujours accompagné par les Dominicains, entra sur la terre du comte de Toulouse à la tête des croisés. Les historiens ecclésiastiques contemporains se glorifient de sa conduite : ceux qui sont venus depuis en rougissent et se taisent. Quelques extraits des premiers ne doivent pas paraître étrangers à l'histoire de nos républiques; ils feront connaître l'impulsion que le pape voulait donner à la religion de son siècle, et les horreurs dont l'esprit de liberté des villes sauva l'Italie.

« L'an du Seigneur 1209, dit Bernard Guidonis[3], le jour « de la fête de sainte Marie-Madeleine, l'armée croisée contre « les hérétiques d'Albi, Toulouse et Carcassonne, entra sur « les terres sujettes du comte de Toulouse, prit la ville de « Béziers, et la livra aux flammes. Dans l'église de sainte « Marie-Madeleine, où s'étaient réfugiés les citoyens qui, d'a- « bord, avaient fait résistance pendant la fête même, on tua « sept mille personnes. C'était à bien juste titre; car ils avaient « refusé à leur propre évêque de livrer à l'armée tous les « hérétiques qu'ils avaient dans leurs murs. » En effet, ceux qu'on massacrait ainsi, étaient pour la plupart catholiques. Dans un conseil de guerre, les chefs des croisés avaient de-

[1] *Istoria civile del regno di Napoli.* L. XV, c. 4. — [2] *Voyez* la lettre d'Innocent III, pour exciter à la croisade contre Raymond, comte de Toulouse, *ap. Oder. Raynald. ann.* 1208, § 15, p. 161.—[3] *Vita Innocent. III, ex Mss. Bernardi Guidonis. Script. Ital.* T. III, P. I, p. 480. Le même récit est confirmé par *Amalricus Augerius Vita Innocent. III.* T. III, Par. II, p. 379. E.

mandé comment on pourrait les distinguer pour les épargner. Arnold, abbé de Cîteaux, répondit : « Frappez ; le Seigneur « connaîtra bien ceux qui sont à lui ! » Et le massacre fut universel[1].

« L'an du Seigneur 1211, aux environs de Pâques, le comte « Simon de Montfort, l'athlète de Christ, avec l'armée des « croisés, assiégea le fort château de Vaure, au diocèse de « Toulouse, où plusieurs hérétiques s'étaient renfermés : après « de grands efforts de part et d'autre, et plusieurs assauts, « le château s'est rendu à la discrétion du comte ; les croisés « y ayant trouvé environ quatre cents hérétiques parfaits, qui « n'ont pas voulu se convertir, le prince catholique les a fait « consumer par des flammes matérielles, le jour de la fête de « l'Invention de la Sainte-Croix, les assignant ainsi au feu « perpétuel qui doit les dévorer. Quant à Aymeric, noble « seigneur de Montréal et de Lauriat, qui avait entrepris, « avec quelques gentilshommes, la défense de ce château, « le comte l'a condamné à être pendu ; il a fait consumer « par le glaive plus de quatre-vingt-dix gentilshommes, « et il a fait jeter dans un puits, et couvrir de pierres, « Géralde, dame du château, hérétique et sœur d'Ay- « meric[2]. »

Au milieu de ces épouvantables massacres qui se répétaient chaque jour, mais dont nous ne fatiguerons plus le lecteur, saint Dominique déploya son caractère d'une manière bien remarquable. Il traversait sans garde un pays habité par les hérétiques, et où il avait déjà répandu beaucoup de saug. Tout à coup, les sectaires l'entourent et se jettent sur lui. — N'as-tu donc point peur de la mort ? lui dirent-ils ; que

[1] *Cœsarius*, L. V, c. 21, *ap. Raynald. Ann. eccles.* 1209, § 22, p. 169. — [2] *Vita Innocent. III, ex Mss. Bernardi Guidonis*, p. 482. Voyez aussi *Petri Monaci Vallium Cernai seu Vallisernensis historia Albigensium, ap. Duchesne hist. Franc. Script.* T. V, c. 52, p. 598 ; et l'Histoire des Français de l'auteur. T. VI, chap. 24 et suiv., p. 248.

« feras-tu, si nous nous saisissons de toi? » Alors, l'athlète de Christ, enflammé d'ardeur pour le martyre, leur répondit (c'est le récit de Béat Jordan, son compagnon, qui a écrit sa vie) : « Alors, je vous prierais de ne point terminer mon « supplice par une mort prompte; de ne point m'achever « immédiatement sous vos coups, mais peu à peu et successi- « vement; de mutiler chacun de mes membres, et de les « montrer à mes yeux; je vous prierais encore d'arracher « mes yeux de leur orbite, et de permettre alors que mon « corps, ainsi tronqué, se roulât dans son sang, jusqu'à ce « que le moment vînt où il vous plairait de me tuer[1]. » Telle était la religion de saint Dominique; il croyait que la souffrance des créatures était le culte que désirait sa farouche Divinité; la vengeance et les pénitences occupaient également son imagination de l'invention de supplices atroces : et il était de bonne foi, lorsqu'il se repaissait de l'image de sa propre douleur, dans son impuissance de causer à son prochain une douleur non moins déchirante. Dans toutes deux il voyait également l'avancement de la gloire de Dieu. Cependant, une demande aussi étrange parut une constance admirable aux Albigeois eux-mêmes; et ils lui permirent de continuer sa route.

Le dernier événement remarquable du pontificat d'Innocent III fut l'assemblée du quatorzième concile œcuménique de Latran. L'année 1215, au mois de novembre, soixante et onze métropolitains, quatre cent douze évêques, et plus de huit cents abbés et prieurs de monastères, se réunirent à Rome, sous sa présidence, pour délibérer sur les intérêts de l'Église. Cette assemblée parut, à tous égards, avoir adopté l'esprit du pontife qui la présidait. Elle condamna les erreurs des Pauliciens, et celles de quelques hérétiques obscurs, qui dispu-

[1] *Vita S. Dominici a Beato Jordano.* L. I, c. 8. — *Raynald. ann.* 1209, § 3, p. 152.

taient sur la Trinité; elle confirma la préférence qu'Innocent avait accordée à Frédéric II sur Othon IV; elle introduisit enfin l'obligation nouvelle, pour les fidèles de l'un et de l'autre sexe, de confesser, au moins une fois par année, tous leurs péchés à un prêtre. C'était là le dernier anneau de la chaîne qui devait soumettre les laïcs au clergé [1].

Après la conclusion de cette assemblée, Innocent III, l'année suivante, s'achemina vers la Toscane, pour y établir la concorde entre les Génois et les Pisans, qu'il voulait réunir pour la défense de la Terre-Sainte; mais, arrivé à Pérouse, il y tomba malade, et mourut le 6 juillet 1216. Comme les écrivains ecclésiastiques ont le privilége de suivre leur héros au-delà du tombeau, nous pouvons emprunter d'eux une anecdote qu'ils nous ont conservée sur Innocent III, malgré leur respect pour ce pontife. Il venait à peine de mourir, lorsque son âme apparut à sainte Lutgarde, entourée d'une horrible ceinture de feu. « Je suis le pape Innocent, lui dit-il; et pour « trois causes j'aurais mérité les peines éternelles, si l'inter- « cession de la sainte Vierge, à qui j'avais élevé un monastère, « ne me les avait épargnées : je souffrirai cependant les tour- « ments que tu vois, jusqu'au jour du jugement; c'est pour « me recommander au bénéfice de tes prières, et à celles de « tes sœurs en Dieu, que je suis descendu vers toi. » Ayant dit ces mots, il disparut. « Que le lecteur sache, ajoute Thomas « Cantipratensis, biographe de la sainte, que Lutgarde nous « a révélé ces trois causes; mais que, par respect pour un si « grand pontife, nous n'avons pas voulu les rapporter [2]. » Le lecteur trouvera peut-être plus de trois crimes, dont Innocent pouvait être appelé à rendre compte devant la Majesté

[1] *In Canon.* 21 *et* 22, *Concil. Labbæi.* — *Rayn.* 1215, § 1, p. 219-222. — [2] *Thomas Cantipratensis vita Lutgardæ virginis.* L. II, c. 7, *apud Surium, Vitæ Sanctorum*, T. III, *die* 16 *junii.* — *Raynald.* 1216, § 11, p. 228.

divine; mais, plus miséricordieux que sainte Lutgarde, que saint Dominique et que le Dieu de ces hommes farouches, il ne le condamne pas, sans doute, comme par grâce, à des tourments de plusieurs milliers d'années.

CHAPITRE IV.

Digression sur la quatrième croisade [1]. — Conquêtes des républiques italiennes dans l'Orient.

1198-1207.

Le pontificat d'Innocent III est signalé par les guerres sacrées dont ce pape encouragea la prédication. En même temps que des armées catholiques étouffaient, dans les provinces d'Occident et chez les Albigeois, les premiers germes de l'hérésie et de l'esprit d'indépendance, d'autres armées, également conduites par des prédicateurs chrétiens, soumettaient au pouvoir du pape le patriarche de l'Orient, le plus ancien rival du pontife de Rome, et l'église grecque, que, dès le milieu du XIe siècle, les Latins avaient frappée d'anathème, comme souillée par l'hérésie [2].

Si la première de ces guerres religieuses a mérité de fixer un instant nos regards, seulement parce qu'Innocent III en

[1] La première croisade est celle de Godefroi de Bouillon, en 1096; la seconde, celle de l'empereur Conrad et de Louis VII, en 1148; la troisième, celle de Frédéric-Barberousse, Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, en 1189; mais, entre ces grandes expéditions, d'autres armées croisées passèrent en Orient, d'où vient que quelques historiens appellent cinquième croisade celle dont nous parlons ici. — [2] La sentence d'excommunication fut prononcée contre les Grecs, le 16 juillet 1054. *Collection des Conciles.* T. XI, p. 1457-1460.

fit usage comme d'un moyen pour établir sa monarchie temporelle, et ce pouvoir des pontifes, qui devait tour à tour étayer les républiques et les opprimer, la seconde appartient bien plus essentiellement à notre histoire, puisque la conquête de Constantinople fut autant l'œuvre de Venise que de tout le reste des Latins mis ensemble; puisque, tandis que cette fière maîtresse de l'Adriatique attaquait les Grecs, Pise les défendait, et puisqu'enfin les trois républiques maritimes de l'Italie concoururent au partage de l'empire d'Orient.

Mais cette expédition importante a déjà été racontée par tous les historiens des croisades, et par tous ceux de Constantinople : surtout elle l'a été par Gibbon [1], et après que cet admirable écrivain a présenté dramatiquement, mais avec une vérité parfaite et une érudition profonde, le tableau d'une période de l'histoire, il est difficile sans doute de réveiller l'attention du lecteur sur les mêmes événements. Cependant j'ai suivi l'exemple de Gibbon, en remontant comme lui aux écrivains originaux, plutôt que de le copier ou de l'extraire; et la conquête de Constantinople, considérée dans ses rapports avec l'histoire vénitienne, pourra paraître, en partie, sous un point de vue nouveau.

Depuis la fondation de Constantinople, le gouvernement de cette capitale, et de l'empire qui lui était soumis, avait toujours été purement despotique, et non point monarchique, selon la signification libérale que les nations modernes sont accoutumées à donner à ce mot. Jamais aucun esprit de liberté, aucun esprit national, aucun esprit de corps, n'avait mis obstacle un instant aux écarts du pouvoir royal, ou n'avait été supposé devoir balancer la volonté unique et toute puissante qui gouvernait l'état. Nous avons vu comment les Italiens, après avoir secoué un joug semblable, avaient recouvré

[1] *Decline and fall of the Roman Empire*, c. 60 et 61.

des idées nobles et généreuses, tandis qu'au temps d'Innocent III, un gouvernement toujours le même, toujours régulier et civilisé dans ses apparences extérieures, avait déjà, pendant huit siècles, étendu sur les Grecs son influence uniforme. Le despotisme des empereurs de Constantinople fut sans mélange; il fut favorisé par toutes les circonstances : c'est une expérience complète et incontestable des effets naturels et nécessaires du plus mauvais de tous les gouvernements.

En effet, on pourrait repousser l'exemple des dynasties turbulentes qui furent fondées par le pouvoir de l'épée, parce que la violence de cette origine entraîne après elle une violence semblable pendant toute leur durée; parce que les soldats qui ont fait leur monarque, peuvent aussi le défaire; parce qu'enfin la souveraineté, une fois confiée à la force brutale, ne peut plus être jamais employée avec discernement à l'avantage de tous. L'autorité des Césars à Rome fut aussi toute militaire; mais Constantin, en transportant l'empire dans sa nouvelle ville, arracha le sceptre aux soldats : le despotisme grec fut une constitution civile; et lorsque la couronne fut transférée d'une famille à une autre, elle le fut par les intrigues du palais, et non plus par les clameurs ou la révolte des armées.

On pourrait encore repousser l'expérience d'une nation barbare et ignorante qui n'aurait jamais réfléchi sur le but des sociétés civiles, et dont le chef n'aurait pu apprendre que son intérêt est conforme à celui de son peuple. Mais les Byzantins recueillirent les lumières de tout l'univers; ils réunirent l'immense héritage des expériences de toutes les anciennes républiques, de toutes les anciennes monarchies. Les livres des philosophes de la Grèce et de Rome étaient entre leurs mains, avec ceux des écoles nouvelles qui s'étaient ouvertes pendant le règne d'Adrien et des Antonin, avec tous les sou-

verains des dynasties de l'Asie et de l'Égypte, qui avaient existé dans les provinces mêmes de leur empire. Jamais despotes n'arrivèrent au trône avec le moyen de rassembler une plus grande masse de lumières.

Toutes ces connaissances pratiques ne furent point négligées ou perdues : le despotisme des Grecs, par des circonstances heureuses autant que rares, se trouva en possession d'un beau système de justice, d'un beau système d'imposition, qui, sans doute, sauvèrent aux sujets de l'empire de grandes souffrances privées. La jurisprudence de Justinien est encore aujourd'hui, peut-être, la plus équitable et la mieux coordonnée de toutes les législations. Le système d'imposition atteignait tous les rangs, toutes les espèces de richesses; il produisait à l'état les plus grands revenus possibles, comparativement avec les sommes qu'il coûtait aux sujets.

Le meilleur gouvernement ne triomphe pas toujours des circonstances extérieures ou accidentelles; et les partisans du despotisme pourraient repousser les conclusions qu'on tirerait contre eux de l'exemple de l'empire grec, si cet empire avait été trop vaste pour qu'aucun lien existât entre ses habitants, trop resserré pour qu'il lui restât la force de se défendre; s'il avait été entouré de nations trop belliqueuses ou trop puissantes, pour qu'il pût leur résister; si les citoyens avaient trop complétement perdu tout caractère militaire, s'ils avaient été trop pauvres pour payer les impositions; enfin, si une inimitié nationale les avait écartés de leur propre gouvernement. Mais l'empire grec, lorsqu'il se sépara de celui d'Occident, était bien plus vaste, plus riche et plus peuplé, que ne le fut jamais l'empire de Charlemagne, et cependant la première conquête des provinces dont il s'était formé, était oubliée; le corps entier de la nation parlait la même langue, et le Syrien se considérait comme concitoyen du Thrace. Les succès des nations barbares qui l'attaquèrent ne doivent point

nous faire illusion sur leur force ; toutes ensemble elles n'égalaient point l'empire grec par le nombre de leurs citoyens ou leurs richesses : leur art militaire, leur discipline ou leurs armes n'approchaient point de celles des Romains ; parmi les différentes hordes barbares qui sortirent de la Tartarie, de la Perse ou de l'Arabie, pour combattre contre les Grecs, il n'y avait aucun peuple qui possédât cette valeur ferme et opiniâtre que les Gaulois et les Germains opposèrent inutilement aux légions romaines. Il n'y avait aucun peuple assez avancé dans la politique pour savoir contracter des alliances, et combiner contre Constantinople une dangereuse coalition ; aucun qui s'efforçât de séduire les sujets de l'empire, et d'exciter la rébellion dans son sein ; aucun qui, par l'exemple seul d'un gouvernement prospère, ou par les principes sur lesquels il était fondé, sapât les fondements de l'autorité impériale. La valeur militaire, il est vrai, lors de la division de l'empire, était déjà en partie étouffée par la durée antérieure du despotisme : mais, lorsque ce despotisme avait commencé, elle brillait de tout son éclat ; et même après Constantin, les légions firent voir encore, sous Julien, que la bravoure romaine était loin d'être éteinte en elles. Enfin, le retour de l'autorité souveraine entre les mains des Grecs équivalait pour eux à une victoire nationale, et devait les attacher à leur monarque. Tout promettait à l'empire grec la prospérité la plus brillante, si le despotisme était jamais capable de l'assurer.

Il n'est pas besoin de suivre la honteuse histoire des monarques de Constantinople, et les avilissantes intrigues de leur cour, pour savoir à quel point de dégradation ce gouvernement, si favorisé par les circonstances, avait réduit l'espèce humaine ; il suffit de voir ce qu'était l'empire grec, lorsque les croisés pensèrent à le conquérir ; il n'avait plus d'armées, plus de flottes, plus de trésors, plus de courage,

plus de talents; pas un général qui eût acquis l'estime des soldats, quoique l'empire eût été sans cesse engagé dans des guerres civiles et étrangères : cet empire ne vit pas une production distinguée de l'esprit pendant les dix siècles de sa durée, quoique les lettres n'eussent jamais été complétement abandonnées, que dans l'opinion des Grecs ils fussent encore seuls au monde en état d'écrire, et qu'ils crussent qu'en se taisant sur les autres peuples, qu'ils appelaient Barbares, ils les condamnaient à une éternelle obscurité [1]. Toute énergie était tellement éteinte, que même les disputes de religion avaient cessé; que les sophistes grecs ne s'occupaient plus de controverse; et que, depuis le commencement du VIIIe siècle, l'Eglise n'était plus troublée par de nouvelles hérésies [2]. Une autre preuve de cet affaiblissement, c'est que les Grecs avaient renoncé au commerce étranger, malgré la supériorité de leurs richesses, malgré celle de leurs manufactures, malgré les avantages de leurs ports et de leur position, enfin, malgré la possession exclusive qu'ils en avaient gardée longtemps : c'étaient les républicains italiens qui, établis chez eux, faisaient leurs propres affaires. Les Grecs, contents du commerce de détail et des manufactures, qui ne demandaient l'emploi d'aucune faculté de l'âme, et où les hommes pouvaient agir comme de simples machines, s'abandonnaient, hors de ces deux professions, à une profonde mollesse ; les plaisirs des sens et le repos étaient l'unique objet de leurs désirs : ils ne connaissaient pas même l'existence du point d'honneur, et ils semblaient insensibles à la honte [3]. Ce caractère national se développera suffisamment, lorsque nous les verrons combattre les Latins.

[1] Nicétas, à la prise de Constantinople, voulut renoncer à écrire l'histoire, pour venger sa patrie sur les Barbares, et afin que jamais aucun de leurs noms ne parvînt à la postérité. *Nicetas Choniates in Murzuflum*, c. 6, edit. Venet. p. 307. A. — [2] *Gibbon Decline and fall*, c. 54 *ad init.* — [3] *Nicetas Chon. Constantin. Status*, p. 309. A. B.

Les chroniques des villes maritimes d'Italie nous donnent très peu de lumières sur les colonies que leurs citoyens avaient fondées dans les villes de l'Orient ou à Constantinople; ces colonies se gouvernaient par elles-mêmes: elles nommaient leurs propres officiers, sans les recevoir de la métropole; et quelle que fût leur population ou leurs richesses, elles ne pouvaient être censées appartenir à l'état. Aussi les historiens nationaux n'ont-ils donné que peu d'importance aux débats de quelques particuliers vénitiens et pisans à l'autre extrémité de l'Europe, quoique leurs conséquences nous étonnent encore aujourd'hui, tandis que les guerres continuelles des Pisans et des Génois, qui ne nous paraissent plus que des courses de pirates, réclamaient avec force toute leur attention.

Pendant longtemps, les Vénitiens, plus rapprochés de la Grèce, avaient obtenu de grands avantages dans le commerce qu'ils faisaient avec elle : en retour des faveurs dont ils jouissaient, ils fournissaient des flottes aux empereurs grecs dans toutes leurs guerres maritimes; mais cette harmonie avait été troublée depuis cinquante ans. Les Vénitiens, se confiant trop dans leur propre courage, laissaient voir leur mépris pour la lâcheté des Grecs, et se vengeaient, les armes à la main, des moindres torts qu'on avait avec eux.

Après le siége de Corcyre, en 1152, où les Grecs et les Vénitiens avaient combattu ensemble sous les mêmes drapeaux, Manuel Comnène fut obligé d'apaiser la colère subite des derniers par des soumissions humiliantes [1]; mais, en 1169, le même empereur, irrité sans doute par de nouvelles offenses, les fit tous saisir le même jour, avec toutes leurs propriétés, dans tous les ports de ses états. Cependant la vengeance des Vénitiens, qui armèrent cent cinquante galères, et qui dévas-

[1] *Nicetas Chon. in Manuel. Comnen.* L. II, c. 5, edit. Venet. *Script. Byzant.* p. 45. — *Joannis Cinnami Hist.* L. VI, c. 10, p. 128, T. XI.

tèrent l'Eubée, Chio, et plusieurs autres îles, le força de nouveau à rechercher la paix, et à promettre, en compensation des biens confisqués qu'on ne pouvait rendre, le paiement d'une somme considérable. Un peuple nombreux, humilié par une poignée d'hommes, sent toujours une haine égale à la crainte que peuvent lui inspirer ces soldats valeureux. Quoique les Vénitiens établis à Constantinople et dans tout l'empire, y eussent contracté des liens de famille avec les Grecs, et qu'ils semblassent être devenus leurs concitoyens, leur nom seul, en les séparant, les exposait au peuple comme un objet de haine; chaque révolution de la couronne, chaque sédition du peuple, pouvait être le signal d'un massacre. Lorsqu'Andronicus, en 1183, renversa de son trône Alexis Comnène, fils de Manuel[1], les Vénitiens furent attaqués par surprise, pillés et obligés de fuir: en 1187, sous le règne d'Isaac Ange, ils éprouvèrent une nouvelle attaque[2]; et, depuis cette époque jusqu'à l'année 1201, les insultes du peuple et les exactions des officiers du gouvernement augmentèrent chaque jour les griefs et la haine réciproque entre les deux nations. Les négociants de Pise profitèrent de la défaveur de leurs rivaux pour attirer à eux le commerce de Constantinople; leur colonie devint la plus riche et la plus florissante parmi celles des Latins: toutes les faveurs du gouvernement lui furent prodiguées; mais ils durent les acheter par de fréquents combats avec les Vénitiens[3].

Le trône de Constantinople était occupé à cette époque par un usurpateur: après les princes de la maison Comnène, qui s'étaient montrés fort supérieurs et à leurs devanciers et à leurs peuples, la Grèce avait été gouvernée d'abord par un enfant, dernier héritier de cette race; puis par un tyran féroce, Andronic; ensuite par le faible Isaac Ange; enfin, ce

[1] *Nicetas in Alexium Manuel. Comnen. filium*, cap. 11, p. 133. — [2] Idem, *in Isaacium Angelum*. L. II, c. 10, p. 205. — [3] *Nicetas in Alexium*. L. III, c. 8 et 9, p. 285.

dernier avait été détrôné, privé de ses yeux, et jeté dans une prison par son frère : mais, ce qui n'arriva peut-être jamais ailleurs qu'à Constantinople, l'usurpateur n'était supérieur ni en talents ni en caractère à celui qu'il avait supplanté; et Alexis Ange, dans la mollesse de son palais, ne s'occupait, comme son frère avait fait avant lui, que de ses plaisirs, ou des prédictions absurdes des astrologues.

1198. — Tel était l'état de l'Orient, lorsqu'Innocent III, en faisant prêcher la croisade par Foulques de Neuilly, mit en mouvement les plus vaillants barons de la France pour reconquérir le Saint-Sépulcre. Thibault, comte de Champagne; Louis, comte de Blois; Baudouin, comte de Flandre; Hugues, comte de Saint-Paul; Simon, comte de Montfort, et Geoffroy, comte du Perche, pouvaient être considérés comme les chefs de l'entreprise [1]. Le premier étant mort avant que leur armée pût se mettre en mouvement, les croisés, dans une assemblée tenue à Soissons, nommèrent, pour les conduire, Boniface de Montferrat, frère de ce marquis Conrad qui avait si vaillamment défendu Tyr contre Saladin.

1201. — Les croisés résolurent aussi de se rendre par mer en Palestine ou en Égypte; et ils cherchèrent à conclure avec les Vénitiens un traité de subsides et d'alliance. Henri Dandolo, alors duc ou doge de Venise, offrit à leurs ambassadeurs, au nom de sa république, de leur fournir des bâtiments de transport, nommés alors *huissiers* ou *palandres*, pour quatre mille cinq cents chevaux et neuf mille écuyers; des vaisseaux pour quatre mille cinq cents chevaliers, et vingt mille hommes d'infanterie; des provisions pour toutes ces troupes pendant neuf mois, et cinquante galères armées pour les escorter sur les côtes où le service de Dieu et de la chré-

[1] Geoffroi de Villehardouin, de la conquête de Constantinople, *in Script. Byzant.* Ed. Venet. T. XX, p. 1. — D'outreman, *Constantinopolis Belgica*, L. II, p. 88, donne un catalogue de tous les croisés de distinction. Il est très incomplet pour les Italiens.

tienté les appellerait [1]. Il demandait en retour que les croisés payassent, avant leur embarquement, quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, et qu'ils partageassent avec les Vénitiens, par portions égales, toutes les conquêtes qu'ils pourraient faire.

Mais, avant que ces conditions acceptées par les croisés pussent être considérées comme arrêtées, il était nécessaire d'obtenir l'assentiment, d'abord des six sages, et de la quarantie, conseils établis dès lors à Venise pour tempérer l'autorité des ducs; ensuite du peuple lui-même, qui n'avait point encore renoncé à participer au gouvernement. Après que Dandolo eut consulté ses conseillers, et qu'il eut préparé les esprits du peuple, en assemblant par sections, d'abord deux cents et ensuite jusqu'à mille citoyens, il convoqua l'assemblée générale dans l'église de Saint-Marc et sur la place adjacente; elle était composée de plus de dix mille citoyens. C'est là que devaient être introduits six envoyés de la plus haute noblesse de France, qui venaient s'humilier devant un peuple marchand, pour implorer son assistance. L'un d'eux, Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, nous a laissé, en vieux français, une relation de son ambassade et de toute l'expédition; nous emprunterons ici son récit [2].

Le duc ayant assemblé ses concitoyens, leur dit : « qu'ils « ouïssent la messe du Saint-Esprit, et priassent Dieu qu'il

[1] *Villehard.* c. 13 et 14, p. 4.—*Andreæ Danduli Chronicon Venetum.* L. X, c. 3, p. 23. *Script. Ital.* T. XII, p. 320. — Ibid. *in notis instrumentum conventionis*, p. 323. Le *huissier* était un vaisseau ayant un *huis*, porte ou pont-levis, pour débarquer les chevaux. — [2] Ce n'est point ici le texte même de Villehardouin ; ce n'est pas non plus cependant une traduction : je dois donc rendre compte des changements que je me suis permis. Villehardouin a terminé son histoire avant l'an 1213. Pour la masse des Français, la langue de ce temps-là n'est plus intelligible ; cependant il ne valait pas la peine de le citer, si je ne lui conservais pas sa naïveté et ses tournures. J'ai cru pouvoir le faire comprendre sans le changer, en substituant l'orthographe moderne à l'ancienne, nos désinences des mots et nos conjugaisons aux siennes, qui se rapprochent plus de l'italien que du français actuel, et en conservant cependant tous les mêmes mots, à moins qu'ils ne soient absolument inintelligibles, et le même ordre dans les phrases.

« les conseillât sur la requête que les messagers leur avoient « faite; et ainsi firent moult volontiers. Quand la messe fut « dite, le duc manda les messagers, pour qu'ils requissent le « peuple bien humblement que cette convention fût agréée. « Les messagers vinrent à l'église, et beaucoup furent regardés « de bien des gens qui jamais n'en avoient ainsi vus. Geoffroy « de Villehardouin, le maréchal de Champagne, prit la pa- « role, selon l'accord et d'après la volonté des autres messa- « gers, et dit : Seigneurs, les barons de France les plus hauts « et les plus puissants nous ont à vous envoyés; ils vous crient « mercy : Qu'il vous prenne pitié de Jérusalem qui est en ser- « vage des Turcs, que pour Dieu vous veuillez les accompa- « gner et venger la honte de Jésus-Christ. Ils ont fait choix « de vous, pour ce qu'ils savent que nulles gens, qui soient « sur la mer, n'ont si grand pouvoir que vous et votre peu- « ple; ils nous ont commandé que nous nous jetions à vos « pieds, et ne nous relevions que quand vous aurez octroyé « que vous aurez pitié de la Terre-Sainte d'outremer. — Main- « tenant les six messagers s'agenouillent à leurs pieds, moult « pleurant; et le duc et tous les autres s'écrièrent tout d'une « voix, tendirent leurs mains et dirent : Nous l'octroyons, « nous l'octroyons [1]. »

1202. — Les croisés eurent soin d'obtenir qu'Innocent III approuvât cette convention faite avec les Vénitiens [2] : mais, tandis que la république remplit ses engagements avec une scrupuleuse exactitude, plusieurs des croisés y manquèrent d'une manière honteuse. Les sujets du comte de Flandre, au lieu de le suivre, prirent la route de la mer, et, se rendant en Syrie avec leurs propres vaisseaux, ils ne rejoignirent plus l'armée croisée : l'évêque d'Autun, Guiche, comte de Forest,

[1] *Villehard.* c. 16 et 17, p. 8. — [2] *Vita Innocent. III*, c. 84, *apud Script. Rer. Ital.* T. III, p. 526.

et plusieurs autres, allèrent à Marseille, pour se procurer un passage sur des vaisseaux marchands [1]; tellement que les croisés, dont les premiers arrivèrent à Venise après la Pentecôte, et auxquels on céda l'île de Saint-Nicolas *in lido*, ne se trouvèrent point en nombre égal à celui qu'on avait supposé; et lorsqu'on voulut recueillir de chacun d'eux la capitation qui avait été fixée, savoir, deux marcs par homme, et quatre marcs par cheval [2], on se trouva fort loin encore de compléter les quatre-vingt-cinq mille marcs qui avaient été convenus, d'autant plus que plusieurs disaient ne pouvoir payer leur passage; en sorte que leurs barons recevaient d'eux ce qu'ils pouvaient en tirer. Les comtes de Flandre, de Blois, de Saint-Paul, le marquis Boniface, et leurs amis, offrirent bien le sacrifice de tout ce qu'ils possédaient; ils envoyèrent au doge toute leur vaisselle; mais, malgré leur généreux dévouement, il manquait encore trente-quatre mille marcs pour compléter la somme convenue [3].

Alors le duc parla à ses peuples, et leur dit : « Seigneurs, « ces gens ne nous peuvent payer; tout ce qu'ils nous « ont payé jusqu'ici, nous l'avons tout gagné d'après la « convention qu'ils ne peuvent mie tenir : mais notre droit « ne seroit pas leur contentement, et nous et notre terre en « recevrions grand blâme. Or donc requérons-les d'un ac- « cord. Le roi de Hongrie nous retient Zara, en Esclavonie, « qui est une des plus fortes cités du monde, ni jamais par

[1] *Villehard.* § 25 et 26, p. 9. — *Rhamnusius, de Bello Constant.* L. I, p. 27. — [2] Les Vénitiens avaient demandé pour quatre mille cinq cents chevaux, 4 marcs. . 18000
Pour leurs chevaliers, 2 marcs. 9000
Pour deux écuyers par cheval, neuf mille écuyers, 2 marcs. 18000
Pour vingt mille fantassins, 2 marcs. 40000

Total marcs. . . 85000

Comme les Vénitiens ont toujours employé dans leurs monnaies de l'argent très pur, j'estime le marc à cinquante livres, ou la somme totale à 4,250,000 de nos livres, ce qui est loin d'être exorbitant. — [3] *Villehard.* § 30.

« pouvoir que nous ayons ne sera recouvrée, si elle ne l'est « par ces gens-ci. Requérons-les qu'ils aient à la conquérir « pour nous ; et nous leur donnerons répit des trente mille « marcs qu'ils nous doivent, jusqu'à ce que Dieu nous les « laisse gagner ensemble à eux et à nous. Ainsi fut l'accord « proposé ; il fut fort contrarié par ceux qui vouloient que « l'armée se dispersât ; mais toutefois l'accord fut fait et oc- « troyé.

« Alors furent assemblés, un dimanche, dans l'église de « Saint-Marc, tout le peuple de la ville, et la plupart des ba- « rons et des pèlerins. Devant que la grande messe commençât, « le duc de Venise, qui avoit nom Henri Dandelo, monta en « la chaire, et parla au peuple et leur dit : « Seigneurs, vous « êtes associés à la meilleure gent du monde, et pour la plus « haute affaire que oncques hommes aient entreprise ; et moi, « je suis vieux homme et foible, et j'aurois métier de repos, « et mal dispos suis de mon corps : mais je vois que nul ne « vous sauroit ainsi gouverner et conduire comme moi qui « suis votre sire. Si vous vouliez octroyer que je prisse le « signe de la croix, pour vous garder et pour vous enseigner, « et que mon fils restât en mon lieu et gardât la terre, j'irois « vivre ou mourir avec vous et avec les pèlerins. »

« Et quand cela ouïrent : « Si, s'écrièrent-ils tout d'une voix, « nous vous prions de par Dieu, que vous l'octroyiez, et que « vous le fassiez, et que vous en veniez avec nous. »

« Là il y eut grande pitié du peuple de la terre, et des pèle- « rins, et mainte larme pleurée, pource que ce prud'homme « avoit si grande occasion de rester : car vieil homme il étoit, « et quoiqu'il eût les yeux beaux en la tête, si n'en voyoit-il « goutte, que perdue il avoit la vue par une plaie reçue en « son chef [1]. Moult paroissoit-il de grand cœur. Ah ! comme

[1] L'historien André Dandolo, un de ses descendants, dit seulement qu'il avait la vue faible, *et visu debilis*, L. X, c. 3, P. XXX, p. 322. Ducange, dans ses *Observations sur*

« mal lui ressembloient ceux qui à autres ports étoient allés, « pour esquiver le péril ! Ainsi descendit-il de la chaire, et « alla devant l'autel, et se mit à genoux, moult pleurant, et « là on lui cousit la croix sur son grand chapeau de coton, « parce qu'il vouloit que tous la vissent. Et Vénitiens com- « mencèrent à se croiser en grande foison et en grande *plenté* « en icelui jour[1]. «

Cependant, avant que les croisés fussent prêts à partir, le fils d'Isaac, l'empereur détrôné, qui se nommait Alexis, ayant trouvé moyen de s'échapper de Constantinople sur un navire pisan, et de venir en Italie, envoya des députés à Venise, pour solliciter les croisés de l'aider à remonter sur le trône de ses pères[2]. Ce jeune prince avait déjà visité la cour de Rome, et avait cherché à intéresser le pape en sa faveur : mais son oncle, l'empereur Alexis, l'avait prévenu. Celui-ci avait envoyé auprès d'Innocent III, des ambassadeurs de haute distinction, avec des présents pompeux, et l'avait prié d'envoyer des légats visiter son empire[3]. Une négociation avait été entamée entre Alexis, le patriarche de Constantinople et Rome ; et le pontife avait pu se flatter qu'il ramenerait les Grecs à l'obéissance à laquelle il avait déjà réduit les Latins. Ainsi, lorsque le jeune Alexis, d'une part, lui demanda sa protection, et que, de l'autre, le vieux Alexis lui écrivit de nouveau pour le prier de ne point donner d'appui à un fugitif qui n'avait aucun droit héréditaire, puisqu'il n'était pas porphyrogénète, ou né pendant que son père était sur le trône, et puisque l'Empire était électif ; Innocent répondit de manière à s'attribuer à lui seul la connaissance de cette affaire ; il crut qu'il pourrait

Villehardouin, nº 204, assure qu'à cette époque il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans, et qu'il en avait quatre-vingt-dix-sept quand il mourut en 1205. Ni Villehardouin, ni And. Dandolo, en parlant de sa vieillesse, n'indiquent cependant un âge aussi extraordinaire. — [1] *Villehard.* § 32 et 35. C'est le mot anglais *plenty*, abondance, qui se trouve fréquemment dans Villehardouin ; nous en avons fait plénitude. — [2] *Nicetas Choniates in Alexium.* L. III, c. 8, p. 284. — [3] *Gesta Innocentii III*, c. 82, p. 507 et seq.

disposer, par une sentence, de l'empire d'Orient : il donna des ordres pour que les croisés ne s'entremêlassent point dans les démêlés des chrétiens ; et il nomma le cardinal de Saint-Marcel pour prendre des informations, au nom du sacré collége, sur cette cause nouvelle [1]. Le jeune Alexis, qui vit bientôt combien peu de fruit il pouvait attendre de la médiation du pape, se rendit en Allemagne, auprès du roi Philippe de Souabe, le compétiteur d'Othon IV. Ce monarque avait épousé sa sœur, et il chercha de tout son pouvoir à l'appuyer auprès des croisés [2].

La flotte croisée, après avoir pris à bord toutes les machines de guerre qui pouvaient être employées pour un siége, mit à la voile, de Venise, le 8 d'octobre, et arriva devant Zara, le 20 de novembre, veille de la Saint-Martin [3]. Quoique cette ville fût assez forte, elle se laissa effrayer par la puissance de l'armée qui venait en entreprendre le siége : au bout de cinq jours, les citoyens se rendirent, vie sauve, au doge ; et le pillage de la ville fut partagé entre les confédérés. Mais la saison était déjà trop avancée pour que les croisés pussent continuer leur course vers l'Égypte ; ils prirent donc à Zara leurs quartiers d'hiver.

C'est pendant leur séjour dans cette ville que les barons français reçurent du pape des lettres, dans lesquelles il leur reprochait avec véhémence la prise d'une ville chrétienne, et l'usage profane qu'ils avaient fait de leurs armes, tandis que, d'après leurs vœux, ils n'étaient déjà plus à eux-mêmes, mais à Jésus-Christ : il les avertissait, en même temps, que

[1] *Gesta Innocentii III*, c. 83, p. 525 et seq.—[2] La femme de Philippe était la même princesse grecque qui avait été fiancée à Guillaume, fils de Tancrède, et enlevée par Henri VI à la prise de Palerme. *Conradus Abb. Ursperg. Chr.* p. 304,—[3] *Villehardouin*, c. 39-44, p. 13 et 14. — *Danduhus in Chronico*. L. X, c. 3, P. XXVII, p. 321. — D'après Rhamnusius, cette flotte était forte de quatre cent quatre-vingts vaisseaux, savoir : cinquante galères armées, deux cent quarante vaisseaux de transport, à voile carrée, et chargés de troupes, soixante-dix vaisseaux chargés de vivres et de machines, cent vingt huissiers pour les chevaux. *De bello Constant.* L. I, p. 33.

s'ils ne se repentaient, et ne se hâtaient de rendre au roi de Hongrie tout ce qu'ils avaient enlevé à ses sujets, ils seraient enveloppés dans l'anathème déjà suspendu sur leurs têtes [1].

Les Vénitiens avaient dès lors adopté, envers le Saint-Siége, cette politique ferme en même temps que respectueuse, au moyen de laquelle ils ont conservé, à son égard, une indépendance que n'ont point connue les autres puissances catholiques. Déjà, lorsque le cardinal de Saint-Marcel s'était rendu dans leur ville, pour prendre, avec le titre de légat, le commandement de la flotte croisée, ils lui avaient fait dire que, s'il venait au milieu d'eux comme prédicateur chrétien, ils se feraient gloire de le recevoir ; mais que, s'il voulait exercer sur eux une autorité temporelle, ils ne pouvaient l'admettre sur leur flotte [2]. Après avoir reçu ce message, le cardinal était retourné à Rome : les nouvelles menaces du pape ne les ébranlèrent pas davantage ; et, plutôt que de se soumettre, ils se laissèrent frapper d'excommunication. Les barons français étaient plus effrayés du courroux du pontife ; aussi envoyèrent-ils quatre députés auprès de lui, pour obtenir qu'il les réconciliât avec l'Église [3]. Cependant, tandis qu'ils cherchaient à l'apaiser par leur soumission, ils s'engageaient, contre sa prohibition expresse, dans un traité avec le jeune Alexis, qui devait détourner leurs armes de la guerre sacrée, pour plus longtemps encore.

1203. — Le prince grec s'était rendu à Zara, auprès des croisés ; il les avait émus par le tableau de ses malheurs et de ceux de son père, et plus encore par les offres dont il avait accompagné son récit. Il promettait de ramener l'empire de Constantinople à l'obéissance de Rome, de partager entre les croisés deux cent mille marcs d'argent, d'envoyer, à ses frais, dix mille hommes, pour une année, en Égypte [4] (que Ville-

[1] *Vita Innocentii III*, c. 87, p. 529. — [2] *Ibid.* c. 86. p. 521. — [3] *Villehardouin*, c. 53, et 54, p. 17. — [4] *Ibid.* c. 46, p. 15. — *Dandulus*. L. X, c. 3, p. 28.

hardouin appelle toujours terre de Babylone)[1], à moins qu'il ne pût y marcher en personne; et d'entretenir en tout temps cinq cents chevaliers à la garde de la Terre-Sainte. Les Français étaient déjà bien disposés en faveur de ce jeune prince, qui invoquait, auprès d'eux, l'alliance de sa famille avec celle de Louis-le-Jeune[2]. Les Vénitiens saisissaient avec empressement une occasion de se venger des Grecs, et de leur faire éprouver leur pouvoir : cependant les uns et les autres parurent surtout déterminés par la supposition que, pour conquérir la Syrie, il fallait auparavant être maître des côtes d'un des deux pays limitrophes, ou l'Égypte, ou l'Asie Mineure[3]. Les principaux seigneurs de l'armée, le marquis Boniface de Montferrat, le comte Baudouin de Flandres, le comte Louis de Blois et le comte Hugues de Saint-Paul, d'accord avec le doge, acceptèrent les conditions que leur offrit le jeune Alexis; mais les cardinaux-légats du pape quittèrent les croisés, et passèrent en Chypre, puis en Syrie, plutôt que de prendre part à l'expédition contre la Grèce[4]; et un grand nombre de barons, parmi lesquels se trouvait le comte Simon de Montfort, après avoir déclaré qu'ils ne voulaient point s'engager dans une entreprise qui offensait le pape, se séparèrent de l'armée.

Il y avait assez longtemps que l'on connaissait, à Constantinople, les démarches du jeune Alexis, et même la détermination des croisés, pour que l'on y pût prendre les mesures propres à repousser leurs attaques. La Grèce est, de tous les pays de l'Europe, celui qui appelle le plus forcément ses habitants à la navigation : dans tous les temps, ses îles nom-

[1] Du nom de la Babylone d'Égypte, une des trois villes qui, réunies, forment le Caire. *Voyez* Guillaume de Tyr, L. XIX, c. 13, p. 963 : il examine toujours les noms en bon critique et en bon géographe. — [2] Agnès, fille de Louis VII, avait épousé Alexis Comnène, et ensuite Andronic, empereur de Constantinople : ce n'était pas un lien bien rapproché. — [3] *Villehardouin*, c. 47. — [4] *Epistol. Innocent. III.* L. VI, epistol. 47. — *Oderic. Raynald.* 1203, § 9, p. 87.

breuses et ses longs rivages lui ont fourni des marins expérimentés ; à cette époque même, Constantinople partageait avec Venise l'empire de la mer : il semblait donc probable qu'une flotte grecque viendrait attendre les croisés à la sortie de l'Adriatique, et leur disputerait l'approche des rivages de l'Empire. Mais l'empereur avait chargé du commandement de ses vaisseaux Michaël Struphnos, son beau-frère, homme bassement avide, qui avait vendu jusqu'aux ancres, aux cordages et aux voiles des arsenaux de marine ; en sorte qu'au moment de la guerre, on ne trouva plus, dans les chantiers, de vaisseaux longs, propres aux combats [1]. Pour en fabriquer de nouveaux, de vastes forêts, sur les deux rivages de la Propontide, auraient pu fournir du bois de construction ; mais les eunuques du palais avaient entrepris la garde de ces forêts : ils ne permettaient pas que la hache approchât des arbres consacrés à la chasse et aux plaisirs de leur seigneur [2].

On aurait pu cependant encore ne pas négliger d'autres moyens de défense ; il était impossible aux croisés, retardés et encombrés par les palandres et les vaisseaux nécessaires pour transporter une armée tout entière, d'arriver à Constantinople, sans relâcher, à plusieurs reprises, pour se procurer des vivres et reposer leurs chevaux des fatigues de la mer. Si les côtes de l'Empire avaient été préparées à faire une résistance vigoureuse, si les munitions et les vivres avaient été éloignés de tous les lieux où débarquaient les assaillants, l'attaque aurait été rendue tellement difficile, que le parti nombreux qui, parmi les croisés, s'opposait à cette agression, aurait réussi à se faire écouter, et aurait entraîné la flotte vers la Terre-Sainte, premier objet de sa destination. Mais les

[1] On assure que les Grecs avaient eu, peu auparavant, dans les chantiers de Constantinople, mille six cents vaisseaux de guerre. *Constant. Belg.* L. II, c. 9, p. 145. — [2] *Nicetas Choniates in Alexio* L. III, c. 9, p. 286. D.

croisés relâchèrent à Epidamnum ou Durazzo; et, loin d'éprouver de la résistance, ils y furent accueillis par les habitants, qui prêtèrent serment de fidélité au jeune Alexis[1] : de nouveau, ils relâchèrent à Corcyre, où ils se reposèrent trois semaines, et où ils n'eurent d'autre difficulté à surmonter, que celle d'empêcher le départ d'une partie des croisés qui voulaient, à toute force, prendre la route de la Terre-Sainte. Ils furent également bien reçus au cap de Malée, à Négrepont, à Andros, à Abydos, partout enfin où ils prirent terre : l'empereur n'avait préparé aucune résistance; le peuple n'avait aucune énergie pour suppléer à l'oubli de son souverain.

Enfin les Latins, toujours secondés par un vent favorable, arrivèrent, au mois de juin, la veille de la Saint-Jean, à trois lieues de Constantinople, devant une abbaye de Saint-Étienne, d'où la ville se déployait à leurs yeux[2]. « Ceux des navires, « galères et huissiers, prirent port, et ancrèrent leurs vaisseaux. Or, pouvez savoir que moult regardèrent Constantinople, ceux qui oncques ne l'avoient vue; ils ne pouvoient cuider que si riche ville pût être en tout le monde. « Comme ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont « étoit close tout entour à la ronde, et ces riches palais et ces « hautes églises, dont il y avoit tant que nul n'eût pu le « croire, s'il ne l'eût vu à l'œil par toute la longueur et lar- « geur de la ville, qui, de toutes les autres, étoit souveraine; « sachez qu'il n'y eut si hardi à qui le cœur ne frémît, et ce « ne fut merveille, car oncques si grande affaire ne fut en- « treprise..... Chacun regardoit ses armes, pensant qu'à elles « il convient que soldats se confient, qu'en peu de temps ils « en auront métier. »

A l'endroit où le Bosphore de Thrace débouche dans la

[1] *Villehard.* c. 56 et suiv. — [2] *Ibid.* c. 66, p. 22.

Propontide ou mer de Marmara, un golfe profond s'ouvre, et s'éloigne de ce canal étroit, du côté d'Europe : les Grecs donnent à ce golfe le nom de Chrysochéras, ou celui de corne de Byzance. C'est entre ce golfe et la Propontide qu'est bâtie la ville de Constantinople, sur un triangle baigné de deux côtés par les flots. Le mur méridional de la ville s'étend le long du rivage de la mer de Marmara, sur un espace de trois mille toises ; un autre mur, à peu près de même longueur, se déploie vers le nord-ouest, le long du golfe Chrysochéras, dont on fait le port : à l'endroit où ces deux murs se rencontrent, et où le triangle se termine en pointe, à l'embouchure même du Bosphore de Thrace, est situé aujourd'hui le sérail ; à l'autre extrémité du mur septentrional, vers le fond du port, était bâti le palais de Blachernæ des empereurs grecs. Un double mur, qui descend du nord au midi, ferme la ville du côté de l'ouest, et coupe la seule communication qu'elle ait avec la terre. De l'autre côté du golfe, sont situés, au nord de la ville, et toujours sur le rivage de l'Europe, les faubourgs de Péra et de Galata : au-dessous du dernier, le golfe n'a guère que cent toises de largeur ; c'est là qu'il est fermé par une chaîne, pour mettre en sûreté les vaisseaux qui sont dans l'intérieur du port. En face de la pointe de Constantinople, de l'autre côté du Bosphore et sur le rivage d'Asie, est bâtie la petite ville de Chrysopolis, aujourd'hui Scutari ; plus au midi, et sur la Propontide même, celle de Chalcédoine [1].

Les croisés débarquèrent d'abord à Chalcédoine ; ils passèrent ensuite à Scutari, et se reposèrent neuf jours dans le palais et les jardins que l'empereur y possédait [2]. Cependant les Grecs déployèrent leur cavalerie sur le rivage de Péra, vis-à-vis de celle des Latins. Les croisés, après avoir rafraîchi leurs

[1] *Voyez* les cartes et les dessins de Constantinople, de la Propontide et du Bosphore, *in Banduri Imperium Orientale*. T. II, p. 1. — [2] *Villehard*. c. [illegible], p. [illegible] et suiv.

troupes et leurs chevaux, s'assemblèrent en parlement, à cheval et au milieu du camp, pour délibérer sur l'attaque : ils divisèrent leur petite armée en six corps ou *batailles ;* et, lorsque les évêques eurent exhorté les soldats à se confesser et à faire leur testament, puisqu'ils ne pouvaient savoir quand Dieu redemanderait leur vie, les chevaliers montèrent sur les palandres, à côté de leurs chevaux sellés et prêts au combat. Les galères remorquèrent les palandres jusqu'au rivage d'Europe; et, dès qu'elles approchèrent du bord, les chevaliers s'élancèrent à la mer, le casque en tête et le sabre à la main, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; ils furent suivis par leurs sergents et arbalétriers. Dès que les Grecs, en armes et à cheval sur le rivage, les virent approcher [1], quoique leur nombre fût infiniment supérieur, ils s'enfuirent à toute bride, sans abaisser leur lance; en sorte que les Latins n'éprouvèrent plus de difficulté pour faire descendre à terre leurs chevaux.

La tête de la chaîne qui fermait le port, était défendue par la tour de Galata [2], dont les Latins entreprirent le siége : pendant la nuit, les Grecs firent une sortie pour surprendre les assiégeants; mais, avec leur lâcheté ordinaire, ils s'enfuirent dès que les croisés eurent pris les armes : les uns se noyèrent en voulant se jeter dans leurs barques; les autres reculèrent avec tant de précipitation dans la tour de Galata, qu'ils ne purent fermer les portes après eux, et que cette forteresse fut prise par ceux qui les poursuivaient. La chaîne fut aussitôt rompue; et la flotte vénitienne entra en triomphe dans le port. Une partie des galères grecques qui y étaient enfermées furent prises; d'autres se firent échouer sur le rivage opposé de Constantinople, où les mariniers les abandonnèrent et prirent la fuite.

A l'extrémité du port, deux rivières, le Barbyssès et le

[1] *Villehard.* c. 83, p. 24. — [2] *Nicetas Choniates in Alexium.* L. III, c. 10, p. 287.

Cydaris, réunies en un seul lit, passent sous un pont nommé Pierre-Percée; ce pont aurait été susceptible de défense : les Grecs le coupèrent, mais sans laisser de troupes à la garde de l'autre bord. Pour s'approcher par terre des murs de la ville, l'armée devait faire le tour du golfe, et traverser le pont. Elle travailla un jour et une nuit à le rétablir; et son étonnement fut extrême de ne point être troublée dans cet ouvrage : car, pour un assiégeant, il y avait, dans la ville, vingt hommes en état de porter les armes [1]. Le pont étant rétabli, les croisés vinrent camper vis-à-vis du palais de Blachernæ. C'était une étrange manière d'entreprendre un siége, que de s'attaquer à une seule porte, parce qu'on n'avait point assez de monde pour menacer aucune autre partie de la ville, sauf celle qui était bâtie sur le rivage.

Les Vénitiens avaient demandé que l'attaque se fît du côté de la mer, au moyen des échelles et des ponts-levis placés sur sur leurs vaisseaux; mais les Français avaient répondu : « Qu'ils ne se sauroient mie si bien aider sur mer comme ils « savoient sur terre, quand ils avoient leurs chevaux et leurs « armes [2]; » et il avait été conclu que l'attaque se ferait et par mer et par terre, chaque nation se réservant de combattre sur l'élément qu'elle se croyait faite pour dominer. Cependant la position des Français était assez dangereuse : il ne se passait pas de nuit qu'ils ne fussent six ou sept fois obligés de prendre les armes; et, quoiqu'ils repoussassent toujours les attaques des Grecs avec avantage, ils n'osaient s'éloigner à quatre portées d'arc de leur camp, pour chercher des vivres dont ils

[1] Villehardouin dit deux cents, ce qui est bien exagéré. Il dit ailleurs qu'il y avait quatre cent mille hommes dans Constantinople; d'autre part, l'armée croisée paraît avoir été réduite à la moitié de son chiffre primitif, par la désertion d'un grand nombre, et par l'absence de ceux qui n'arrivèrent jamais à Venise, et ne payèrent pas le fret convenu. On peut donc l'établir à seize mille hommes, savoir : dix mille fantassins, deux mille chevaliers et quatre mille sergents, sans compter les Vénitiens. Villehardouin estime tous les croisés, les Vénitiens compris, à vingt mille hommes. *Chr.* 153, p. 42. — [2] *Ibid.* c. 84, p. 26.

commençaient à manquer : leurs provisions de farines et de viandes salées pouvaient leur suffire encore trois semaines ; mais les chevaux qu'on tuait pour eux, fournissaient les seules chairs fraîches qu'ils pussent se procurer.

Dans une situation aussi critique, tout délai pouvait être fatal. Le dixième jour, les préparatifs d'attaque furent terminés, et les croisés résolurent de livrer l'assaut [1]. Les Français confièrent la garde de leur camp à deux de leurs six *batailles*, et conduisirent les autres à l'attaque du mur. D'une part, ils cherchèrent à l'ébranler, en le frappant avec le bélier; de l'autre, ils appliquèrent contre un barbacan, ou redoute avancée du côté de la mer, deux échelles, par lesquelles une quinzaine de chevaliers parvinrent jusque sur le mur, à l'endroit nommé l'escalier impérial ; mais là ils furent rencontrés par les Varangiens, armés de leurs haches, que Villehardouin appelle Anglais ou Danois, et par les auxiliaires pisans, que leur rivalité avec les Vénitiens attachait au parti de l'empereur [2] ; et ils furent repoussés avec perte. Pendant ce temps le doge de Venise avait disposé sa flotte sur une seule ligne, le long des murs, et il avait balayé ces murs par de fréquentes décharges de ses pierriers, et par les flèches de ses arbalétriers, qui, placés sur des ponts, au milieu des mâts, dominaient les remparts. Cependant, « sachez que les galères « n'osoient terre prendre. Ores pourrez ouïr étranges prouesses. Le duc de Venise, qui vieil homme étoit et goutte ne « voyoit, fut, tout armé, en proue de sa galère, et eut le « gonfalon de Saint-Marc devant lui; et il s'écrioit aux siens, « qu'ils le missent à terre, ou sinon il feroit justice de leurs « corps. Et ils firent ainsi que la galère prend terre, et ils « sautent dehors, et si portent le gonfalon de Saint-Marc par

[1] Le 17 juillet 1203. *Nicetas in Alex.* L. III, p. 288. — [2] Εἰ καὶ πρὸς τῶν ἐπικούρων Ῥωμαίοις Πισσαίων, καὶ τῶν πελεκυφόρων βαρβάρων γενναιότερον ἀπεκρούσθησαν. *Nicetas Choniates Annales*. L. III, p. 288.

« devant lui à la terre. » Tous les Vénitiens, voyant aborder la galère de leur doge, s'élancent à sa suite; ils plantent sur les murs le gonfalon de Saint-Marc, et vingt-cinq tours tombent en leur pouvoir.

La ville semblait prise; et le doge avait déjà envoyé avertir l'armée française qu'il était maître d'un grand nombre de tours dont on ne le délogerait pas. Cependant lorsqu'il voulut pénétrer dans le quartier adjacent, un vaste incendie, que les Latins attribuent aux Grecs, et les Grecs aux Latins, arrêta sa marche, et le contraignit à se renfermer dans la partie des fortifications dont il s'était emparé. Sur ces entrefaites, Alexis, pressé par les reproches du peuple qui l'accusait d'avoir laissé porter la guerre jusqu'au pied des murs, fit sortir ses troupes par trois portes, à un mille au midi de celle de Blacherne; et, à leur tête, il s'avança contre l'armée française, à dessein de l'envelopper. Les Français disposèrent leurs six *batailles* par devant les fortifications de leur camp; les sergents et les écuyers à pied se placèrent derrière la croupe de leurs chevaux, les archers et les arbalétriers en avant. Il y avait un bataillon composé de plus de deux cents chevaliers, qui, ayant perdu leurs montures, étaient réduits à combattre à pied. L'armée française était placée de manière à ne pouvoir être attaquée qu'en face; elle eut la sagesse de ne point se porter en avant : si elle s'était avancée dans la plaine, au milieu de la foule innombrable qu'elle avait à combattre, elle aurait été perdue. Les Grecs avaient au moins soixante bataillons, dont chacun était plus considérable qu'aucun des six bataillons français. Ils avancèrent au petit pas, en belle ordonnance, et s'approchèrent jusqu'à la portée du trait. Quand le doge Dandolo fut averti que ses alliés étaient engagés dans un combat si dangereux [1], il donna l'ordre à ses gens de se re-

[1] *Villehard.* 93, p. 29.

tirer, et d'abandonner les tours qu'ils avaient conquises; il déclara en même temps qu'il voulait vivre ou mourir avec les croisés. Il fit approcher ses galères de l'armée, et descendit lui-même des premiers, conduisant à sa suite tous les Vénitiens qui n'étaient pas nécessaires au service des vaisseaux. Malgré ce renfort, si Alexis avait eu le courage d'attaquer les Latins, ou s'il avait accordé la permission de le faire à son gendre Lascaris, qui la demandait, il les aurait probablement accablés [1]; mais, après que les arbalétriers eurent escarmouché quelque temps, Alexis fit sonner la retraite, et retourna vers la ville sans coup férir, au grand étonnement des Latins. « Et sachez que oncques Dieu ne tira de plus grand « péril, nulles gens, comme il fit ceux de l'armée en ce jour, « et sachez qu'il n'y eut si hardi qui n'eût grand'joie. »

La nuit même du jour où Alexis avait ainsi donné la mesure et de sa puissance et de sa lâcheté, cet empereur résolut de s'enfuir : il communiqua son dessein à quelques-uns de ses proches; et, faisant porter sur un vaisseau une somme considérable en or, les pierres précieuses, les perles et les ornements de la couronne, il y monta lui-même avec sa fille Irène, et dans la première veille de la nuit, il se fit transporter à Débeltos [2]. C'est ainsi que ce prince perdit, par sa lâcheté, sa patrie et lui-même. La Grèce avait eu cependant plusieurs tyrans, auprès desquels Alexis était un bon roi. Nicétas, en terminant l'histoire de son règne, lui accorde encore quelques éloges, par comparaison avec ses prédécesseurs. « Sa douceur « et sa clémence étaient grandes, dit-il; il ne faisait point « arracher les yeux; il ne mutilait point les membres : il ne « se plaisait point aux boucheries d'hommes; et aucune ma« trone, pendant son règne, ne revêtit l'habit de deuil à cause « de lui »

[1] *Nicetas Choniates in Alexium*. L. III, p. 289. — [2] *Ibid*. L. III, p. 290. C.

ès que la fuite de l'empereur fut connue dans le palais, nuque Constantin, préfet du trésor, assembla les Varanens et les auxiliaires, pour les engager à concourir à la révolution qu'opérait la fuite de leur maître, et à saluer emereur, Isaac son frère, que l'on tira de sa prison pour le replacer sur le trône [1]. Dès le matin suivant, le jeune Alexis et les croisés reçurent des ambassadeurs du nouvel empereur, qui invitaient le jeune prince à retourner à Constantinople, et qui lui annonçaient la révolution survenue en faveur de son père. A cette nouvelle, le duc de Venise et les barons s'assemblèrent ; et, avant de laisser partir leur protégé, ils dépêchèrent quatre messagers, parmi lesquels était notre historien Villehardouin, pour obtenir d'Isaac qu'il confirmât le traité fait avec son fils [2].

Le vieil empereur, lorsqu'il fut instruit des promesses du jeune homme, s'écria douloureusement qu'elles étaient si considérables, qu'il ne savait comment il pourrait les remplir. Cependant, ajouta-t-il, le service que vous nous avez rendu est plus grand encore ; et quand nous vous donnerions tout notre empire, la récompense ne serait pas supérieure à vos bienfaits. Après une courte discussion, il confirma ensuite, par une charte scellée de son sceau, les promesses du jeune Alexis. Alors ce prince, accompagné des barons latins, entra en pompe dans la ville ; et ceux qui, la veille, étaient réputés les plus ardents ennemis de Constantinople, furent fêtés comme ses libérateurs.

L'empereur cependant assigna pour demeure à l'armée croisée, les deux faubourgs de Péra et de Galata, et il pria les Latins de vouloir bien retenir leurs troupes de l'autre côté du golfe de Chrysochéras [3], pour éviter que l'animosité nationale ne se réveillât, et que quelque mêlée entre ses sujets

1 Nicetas in Isaaccum et Alexium Angelos. § 1, p. 291. — 2 Villehard. c. 95 et 96 p. 30. — 3 Ibid. § 99, p. 31.

et ses alliés ne mît en danger, ou sa capitale, ou le sort de ses hôtes.

La haine des Grecs pour les Latins ne pouvait tarder en effet à se manisfester. Les trésors de l'Empire étaient épuisés; et le paiement de deux cent mille marcs, auquel le jeune Alexis s'était engagé, ne pouvait s'opérer sans des vexations inouies. Les biens des partisans du dernier empereur furent confisqués: l'impératrice Euphrosine, sa femme, qu'il avait en fuyant laissée dans le palais, fut dépouillée; on se saisit de l'argenterie des églises, et même des images des saints [1]: mais, malgré ces sacrilèges qui révoltaient le peuple, l'argent recueilli ne suffisait point encore pour satisfaire les Latins. Un premier paiement cependant fut effectué, et les barons rendirent à chaque soldat croisé ce qu'il avait déboursé pour son passage.

L'insurbordination des Latins était un second motif de haine, plus puissant encore que les extorsions occasionnées par leur avarice. Les Pisans, par l'entremise du jeune Alexis, s'étaient réconciliés avec les Vénitiens : les Flamands, autre peuple marchand, contractèrent une amitié plus étroite avec les citoyens de ces deux villes [2]. Alliant une esprit de jalousie mercantile à leurs préjugés religieux, ils résolurent ensemble d'aller piller le quartier des Sarrazins à Constantinople, et de chasser ces marchands infidèles d'une cité qu'ils voulaient soumettre entièrement à l'Église. Ils traversèrent sans difficulté le détroit : aucune garde n'avait ordre de leur interdire le passage; et ils attaquèrent à l'improviste les Sarrazins, qui, malgré leur surprise, se défendirent avec valeur, et qui furent assistés par les Grecs du voisinage. Pour les contraindre à céder, les Flamands mirent le feu aux maisons les plus proches [3]; et bientôt un second incendie, plus terrible que le pre-

[1] *Nicetas Choniates in Isaac. et Alex.* § 1, p. 292. — [2] *Ibid.* § 2, p. 293. — [3] *Vil Hard.* § 107 et 108, p. 33.

mier, dévora un tiers de la ville, qu'il traversa d'une mer jusqu'à l'autre. Pendant huit jours, les flammes continuèrent à s'étendre, et elles occupèrent quelquefois jusqu'à un mille de largeur. Après ce désastre, tous les Latins qui depuis longtemps étaient domiciliés dans Constantinople, et il y en avait près de quinze mille, quittèrent leurs anciennes demeures, pour se réfugier auprès des croisés à Galata.

La haine des Grecs s'attachait aussi au jeune Alexis, qu'ils considéraient comme l'auteur de tous leurs désastres, et qu'ils soupçonnaient de vouloir, suivant sa promesse, altérer leur religion, et les mettre sous le joug du pontife de Rome[1]. Ils lui reprochaient, comme une honte, sa familiarité avec les Latins. Ce prince souillait, disaient-ils, le nom illustre et glorieux d'empereur romain, lorsqu'il entrait dans les tentes des Barbares avec une suite peu nombreuse, lorsqu'il partageait leurs débauches et leurs jeux, et lorsqu'il permettait à des marchands insolents de placer leur bonnet de laine sur sa tête, tandis qu'ils s'ornaient tour à tour de son diadème enrichi d'or et de pierreries.

Alexis n'épagnait rien en effet pour se concilier l'affection des Latins : sentant combien son trône était mal affermi, sans l'appui de ces mêmes étrangers qui l'y avaient placé, il avait obtenu d'eux la promesse qu'ils prolongeraient leur séjour à Constantinople, et qu'ils n'en partiraient qu'au mois de mars suivant ; et, à cette condition, il s'était engagé à pourvoir de vivres l'armée, et à payer le fret des vaisseaux vénitiens. A l'époque du grand incendie de Constantinople, le jeune Alexis s'était avancé dans la Thrace, accompagné du marquis de Montferrat, et de Henri, frère du comte de Flandre[2], pour recevoir le serment de fidélité des villes situées le long du

[1] *Nicetas*, § 3, p. 295. — [2] *Villehard*, § 105 et 106, p. 33.

Bosphore, et pour soumettre celles qui reconnaissaient encore l'autorité de son oncle, le vieil Alexis. Lorsqu'à la fête de saint Martin, Alexis le jeune revint, après une campagne assez brillante, il trouva la haine des Grecs augmentée par le désastre qu'ils avaient éprouvé. Les Latins, d'autre part, se livraient à la défiance : ils se plaignaient de ce que le paiement qu'on leur avait promis ne se faisait pas plus rapidement ; et ils ne voulaient admettre aucune excuse pour un retard que l'incendie de Constantinople, et la guerre survenue avec les Valasques et les Bulgares, ne rendaient que trop nécessaire. Ils trouvèrent que l'empereur affectait avec eux un orgueil qu'il leur cachait autrefois ; et, prenant tout-à-coup un parti violent, ils envoyèrent six députés, trois barons et trois vénitiens, pour le défier dans son palais.

Villehardouin fut encore, dans cette occasion, au nombre des messagers élus ; mais ce fut Coesnon de Béthune, qui, arrivé en présence des deux empereurs, de l'impératrice et de toute la cour, porta la parole. « Sire, dit-il, nous sommes à « vous venus, de la part des barons de l'armée, et de la part « du duc de Venise : sachez qu'ils vous reprochent le bien « qu'ils vous ont fait..... Vous leur aviez juré, vous et votre « père, de tenir vos conventions ; ils en ont votre charte ; « mais vous ne l'avez point tenue ainsi que vous l'auriez dû. « Nous vous en avons maintes fois requis, et nous vous en « requérons aujourd'hui, en présence de tous vos barons..... « Si vous le faites, moult serez-vous alors estimé ; et si vous « ne le faites, sachez que dès ores en avant, ils ne vous tiennent ni pour seigneur, ni pour ami. Au contraire, ils pour- « chasseront leur bien de toutes les manières qu'ils pourront ; « et bien vous le mandent-ils dire, car ils ne feroient de mal « ni à vous ni à d'autres, jusqu'à ce qu'ils vous eussent défiés ; « que jamais ils ne firent trahison, et dans leurs terres on n'est « pas accoutumé d'en faire. Vous avez bien ouï ce que vous

« avons dit, et vous prendrez conseil si comme il vous « plaira [1]. »

Après ce défi, qui parut aux Grecs le comble de l'audace et de l'insolence, les six messagers sautèrent sur leurs chevaux, et ressortirent de la ville, sans avoir été arrêtés, quoiqu'il s'en fallût bien peu que le peuple ne les massacrât. Dès lors il y eut plusieurs escarmouches entre les deux nations : les Grecs essayèrent vainement de brûler la flotte latine, en lançant au milieu d'elle dix-sept vaisseaux incendiaires ; mais ils furent écartés par le courage et l'adresse des matelots vénitiens.

Une guerre d'escarmouche se poursuivait cependant presque contre la volonté des deux empereurs, qui redoutaient les Latins, et cherchaient à désarmer leur colère. Des partis de citoyens allaient combattre les croisés, mais sans chef, ou sans que la cour permît qu'aucune personne de marque se mêlât parmi eux. Le seul Alexis Ducas, surnommé Mourzoufle, qui avait épousé une fille du vieil Alexis Ange, et qui était décoré de la dignité de protovestiaire, excitait les citoyens à venger l'honneur du nom grec, et se mettait à leur tête. Dans une rencontre sur les bords du fleuve Barbyssès, et près du pont de pierre taillée, dont il interdisait le passage aux Latins, il donna des preuves d'une grande bravoure, et courut un extrême danger d'être fait prisonnier. La comparaison de sa conduite avec celle des deux empereurs, excitait toujours plus l'indignation du peuple contre eux. Le fils, malgré les offenses des Latins, paraissait encore leur être vendu : il était accusé de vouloir introduire leurs troupes dans le palais ; et d'après une lettre de Baudouin au pape [2], il paraît qu'il entra en effet en négociation avec eux, dans ce but. Le père n'était entouré que d'astrologues et de moines imposteurs, qui lui

[1] *Villehard.* § 112, p. 35.—[2] *Gesta Innocent. III*, § 92, p. 534. Villehardouin, cependant, ne parle point de cette négociation.

promettaient de lui faire recouvrer bientôt la vue, et de rendre son règne plus glorieux que celui d'aucun empereur d'Orient. La nation se détermina enfin à secouer le joug honteux qui lui était imposé.

1204. — Le 25 janvier, le sénat fut forcé de s'assembler, avec les principaux membres du clergé, dans le temple de Sainte-Sophie; et, par obéissance pour le peuple, il délibéra sur l'élection d'un nouvel empereur; mais tous les hommes d'une famille considérable refusaient ce dangereux honneur, à mesure qu'il leur était présenté. La populace assemblée aux portes, et demandant avec fureur un nouveau monarque, pour remplacer cette famille avilie qu'elle ne ne pouvait plus supporter, finit par désigner successivement ceux qu'elle voyait revêtus d'habits plus magnifiques : l'épée à la main, on les pressait d'accepter la couronne, et tous s'y refusaient. Tandis cependant qu'au milieu de ce tumulte un patricien plus hardi osait recevoir le titre d'empereur, Mourzoufle corrompait l'eunuque préfet du trésor[1] ; par son moyen, il persuada aux Varangiens qui formaient la garde, que le marquis Boniface allait introduire des Latins dans le palais, pour les remplacer, et il s'assura de leur dévouement : il engagea ensuite les deux empereurs à se cacher pour échapper aux révoltés; et comme lui-même leur avait indiqué une retraite, il les y fit charger de fers, et bientôt après il les fit périr.

Le portrait de Mourzoufle ne nous a été tracé que par ses ennemis. Il dépouilla l'historien Nicétas de la charge de grand-logothète, pour la donner à un de ses parents. Villehardouin partagea les passions des croisés qui se constituèrent les vengeurs des deux empereurs détrônés; et Baudouin, dans sa lettre à Innocent III, fait ressortir les crimes de l'usurpateur, pour se justifier de l'avoir dépouillé. Cependant

[1] *Nicetas Choniates in Isaacium et Alexium*, § 4 et 5, p. 297, 298.

Mourzoufle déploya, dans sa courte et pénible administration, plus de talents et d'énergie que ses prédécesseurs. Pour remplir le trésor qu'ils avaient laissé absolument vide, il fit rendre compte de leur gestion à ceux qui avaient été décorés de la dignité de sébastocrators ou de césars; et il employa l'argent qu'il obtint d'eux, à faire construire des appuis derrière les murailles, et à surmonter les tours par des galeries en bois. Armé d'un sabre et d'une massue, il excitait le courage des soldats; il les conduisait lui-même aux combats, et il surprenait les partis de Latins qui s'écartaient du camp pour fourrager[1]. Mais la nation qu'il commandait était trop avilie pour que son exemple pût réveiller chez elle le patriotisme. Les parents eux-mêmes de Mourzoufle ne pouvaient lui pardonner de vouloir les arracher à la mollesse; les grands le détestaient comme un soldat rustre et demi-barbare; le peuple, qui paraissait l'aimer, l'abandonnait lâchement dans le péril. Le comte Baudouin de Flandre s'était emparé de Philées, sur la mer Noire, où il avait été chercher des vivres pour l'armée: Mourzoufle l'attendit au sortir d'un bois, avec une troupe fort supérieure en nombre; mais, à peine ses soldats virent-ils approcher les Latins, qu'ils s'enfuirent, et laissèrent leur général presque seul[2]. Dans cette occasion, une image miraculeuse de la Vierge, qui servait d'étendard aux empereurs, et à laquelle on croyait que le salut de l'état était attaché, tomba au pouvoir des ennemis.

S'il faut en croire Nicétas, Mourzoufle alors essaya de traiter; et, d'après les conseils du doge, les croisés offrirent la paix, moyennant le paiement d'une rançon très considérable. Mourzoufle ne l'accepta pas; et l'attaque imprévue d'un parti de cavalerie latine rompit la conférence[3].

[1] *Nicetas Choniates in Murzuflum*, § 1, 299, 300. — [2] *Villehard.* § 118, 119, p. 37. — [3] Ils demandèrent cinquante centenaires d'or. D'après l'évaluation de Gibbon, ce sont cinquante mille livres pesant d'or, ou 48,000,000 de francs.

Les Français ne voulurent point s'exposer à combattre seuls et sur terre, comme ils l'avaient fait dans le premier siége, un ennemi beaucoup plus actif que ne l'avait été Alexis : ils acceptèrent donc une place sur les galères vénitiennes que l'on prépara de nouveau pour l'attaque, en élevant des échelles le long des antennes. Les deux armées employèrent de part et d'autre la fin de l'hiver à leurs préparatifs; enfin, le jeudi 8 avril, les Latins firent monter les chevaux sur les palandres; ils partagèrent leur flotte en six flottilles, dont chacune fut assignée à l'un des bataillons français : les galères étaient placées entre les vaisseaux de tranport et les palandres ; et la ligne de bataille occupait près d'un demi-mille, en face du quartier qui s'étendait depuis le palais de Blachernæ jusqu'au monastère d'Evergète : c'était la partie même de la ville qui avait été consumée par l'incendie. L'empereur fit dresser son pavillon au milieu des ruines, et attendit l'attaque.

Le vendredi matin, la flotte traversa le canal et engagea la bataille; les vaisseaux s'approchèrent si près des murs, que ceux qui étaient sur les ponts pouvaient atteindre de leurs glaives les gardiens des tours. En plus d'un endroit les Latins s'élancèrent à terre; mais chaque tour était supérieure en force à la galère qui l'attaquait : toute les galères qui formaient la ligne ne s'étaient pas également avancées; et les pierres et les dards lancés par celles qui restaient en arrière, nuisaient autant aux assiégeants qu'aux assiégés. Vers midi, les Latins se virent contraints de se retirer avec perte.

Le soir, les croisés s'assemblèrent dans une église, pour délibérer sur la manière dont ils poursuivraient le siége. Plusieurs Français proposèrent de sortir du port, et d'attaquer la ville du côté méridional, par le Bosphore ou la Propontide, parce que, de ce côté, Mourzoufle n'avait point élevé les tours, ou appuyé les murailles : mais les Vénitiens, qui

connaissaient mieux la mer, objectèrent que le courant du Bosphore régnait le long des murs méridionaux, et entraînerait loin de la ville tous les vaisseaux qui voudraient s'en approcher de ce côté-là [1]. D'après les conseils du doge, on résolut alors de différer l'attaque jusqu'au lundi suivant ; de lier, dans l'intervalle, les vaisseaux deux à deux, pour que chaque tour en eût deux à combattre, et de retourner ensuite à la charge contre la même partie de murs.

Le lundi matin, 12 avril, la flotte croisée traversa de nouveau le canal, et vint attaquer les murailles. Pendant toute la matinée les Grecs lui résistèrent avec courage ; mais à midi, un vent violent du nord ayant commencé à souffler, poussa les vaisseaux croisés contre le mur, et leur facilita l'abordage. Ceux des évêques de Soissons et de Troyes, le Paradis et le Pélerin [2], qui étaient liés ensemble, abaissèrent les premiers leurs échelles sur la tour qu'ils combattaient ; un Français et un Vénitien s'élancèrent en même temps et les premiers sur le mur [3] : bientôt, les autres vaisseaux touchèrent également. Quatre des tours furent prises, trois des portes enfoncées ; et les Latins s'emparèrent, non seulement de cette partie de la muraille, mais encore de tout le quartier qui avait été incendié, et même des pavillons de Mourzoufle. Celui-ci, obligé de fuir devant eux, alla s'enfermer dans le palais de Boucoléon. Cependant il profita de la nuit suivante pour parcourir la ville et appeler les citoyens de Constantinople à prendre les armes [4]. Il leur représentait que les Latins, enfermés dans leurs murs, ou entre des rues dont ils ne connaissaient point les détours, pouvaient être accablés avec facilité par l'immense supériorité de leur nombre ; que leur fortune tout entière, l'honneur de leurs femmes, leur vie même, allaient être au pouvoir de leurs

[1] *Villehard.* § 126, p. 39. — [2] *Epistola Balduini Pontifico. In gestis Innocent. III*, p. 535. — [3] *Villehard.* § 128, p. 40. — [4] *Epist. Balduini in gestis Innocent. III*, c. 92, p. 535.

ennemis, s'ils ne faisaient un effort généreux pour les recouvrer; qu'à peine avaient-ils besoin de courage pour combattre, puisque la résignation et la soumission ne leur épargneraient aucun des dangers qu'ils couraient dans la bataille. Mais Mourzoufle avait affaire à des hommes en qui un long despotisme avait détruit toute énergie; des hommes en qui la certitude de la mort ne réveillait point de valeur. Ils étaient au nombre de quatre cent mille; et les croisés français, réunis aux Vénitiens, ne comptaient pas vingt mille hommes. Ils refusèrent de combattre; et Mourzoufle, désespéré, rentra dans le palais de Blachernæ[1] : il y prit avec lui Eudoxie, sa femme, et Euphrosine, sa belle-mère, femme d'Alexis l'ancien; il monta sur une barque, et s'éloigna d'une ville qui se dévouait à la ruine.

Deux nobles grecs, Théodore Lascaris et Théodore Ducas, dont le premier était destiné à relever dans la suite l'empire d'Orient, s'efforcèrent encore, après son départ, de rallier dans divers quartiers de la ville les troupes découragées, et de les conduire au combat : mais ils ne purent y réussir, et ils furent obligés à leur tour de chercher leur salut dans la fuite. Pendant la nuit cependant, les Latins, pour écarter les attaques auxquelles ils se sentaient si évidemment exposés, avaient mis le feu aux quartiers les plus proches; et ce troisième incendie, s'étendant avec fureur, détruisait une partie de la ville. Le matin, comme ils s'attendaient à combattre encore, et que, d'après leurs suppositions, il leur faudrait un mois au moins avant d'avoir soumis tous les palais, toutes les églises, dont on pouvait faire autant de forteresses, ils furent rencontrés par des processions de prêtres et de femmes, qui, portant devant elles des croix et des images, demandaient grâce pour la ville. Constantinople était prise; et une poignée

[1] *Nicetas Choniates in Murzuflum*, c. 2, p. 301.

de croisés avait renversé le trône des maîtres de l'Orient.

Quelque surprenante que fût cette victoire, elle ne surpassait pas l'ambition et les espérances des Latins : tandis qu'ils étaient encore dans le faubourg de Galata, avant le premier assaut, ils avaient signé un traité de partage de tout l'empire d'Orient [1]. Le pillage de la ville de Constantinople avait été le premier objet à répartir entre eux. Ils étaient convenus de mettre en commun tout le butin qu'ils feraient sur les Grecs; de prendre d'abord sur cette masse les sommes qui restaient encore dues aux Vénitiens, et les subsides que le jeune Alexis leur avait promis; puis de diviser le reste par portions égales entre les croisés et les troupes de la république. On était convenu ensuite que les Vénitiens conserveraient dans toutes les provinces de l'empire, que déjà on croyait avoir conquis, tous les priviléges dont ils jouissaient au temps des monarques grecs. Les deux nations convinrent aussi, dans le même temps, de conserver le titre et le pouvoir impérial, et d'en décorer un prince latin; mais elles résolurent de ne lui assigner pour patrimoine qu'un quart de l'empire et un quart de sa capitale, se réservant de partager les trois autres quarts entre elles deux. La manière même dont se ferait l'élection avait été fixée d'avance : six barons français et six Vénitiens devaient être désignés par l'armée; et c'était entre leurs mains qu'on devait remettre le droit de donner un successeur à Auguste et à Constantin.

La conquête de Constantinople appela les croisés à réaliser ces brillants projets. Ils avaient commencé par celui du pillage; et la ville fut abandonnée sans réserve à l'avidité et à la brutalité des soldats vainqueurs. Les lamentations de Nicétas, et le triomphe de Villehardouin, nous indiquent toute l'étendue de ce désastre. La profanation et l'insulte accom-

[1] *Voyez* ce traité *in notis ad Chronicon Danduli*, p. 326.

pagnèrent le pillage; et tandis que les Latins se vantèrent que *depuis le commencement des siècles jamais ne fut tant gagné dans une ville,* la capitale de l'Orient fut réduite à un état de dégradation et de misère d'où elle ne se releva jamais. Les temples furent dépouillés comme les maisons privées; les calices, les crucifix, les châsses des reliques, furent enlevés et partagés par une main barbare : on introduisit dans les temples les chevaux et les mulets pour les charger de leurs dépouilles. Les passions religieuses elles-mêmes excitèrent les vainqueurs à la profanation des églises schismatiques [1]. Une prostituée vint s'établir sur la chaire du patriarche; elle dansait et chantait au milieu des soldats ivres, pour insulter au culte des Grecs. Ces mêmes soldats se promenaient ensuite dans la ville conquise, revêtus d'habits pompeux qu'ils avaient enlevés à des hommes ou même à des femmes de la cour; et ils portaient à leur tête des plumes et une écritoire, pour indiquer que c'étaient les seules armes des Grecs qu'ils avaient vaincus.

Tandis que les Latins exhalaient leur haine par des insultes publiques, que les soldats, dans leur ivresse, attaquaient les matrones, les jeunes filles, et jusqu'aux vierges consacrées aux autels, leur conduite dans l'intérieur des maisons n'était pas moins odieuse. « Le jour même, dit Nicétas, où la ville fut « prise, les soldats errants dans les rues, commencèrent à s'in- « troduire dans les maisons; ils saisissaient d'abord tout ce « qu'ils trouvaient sous leurs mains, ensuite ils interrogeaient « les propriétaires sur les richesses que ceux-ci pouvaient avoir « cachées : aux uns ils arrachaient des révélations en les ac- « cablant de coups; à d'autres, en les trompant par des pro- « messes; à tous, en les effrayant par des menaces. Mais tout « ce que les Grecs possédaient, tout ce qu'ils manifestaient,

[1] *Nicetas Choniates in Murzuflum,* § 4, p. 303.

« tout ce qu'ils apportaient devant leurs hôtes, était saisi; « jamais on ne leur témoignait aucune compassion, aucune « bonté; jamais on ne leur permettait de partager le loge- « ment, les vivres, les biens qui avaient été à eux. On les « chassait toujours de toutes leurs maisons avec inhuma- « nité [1]. »

Presque tous les nobles, en effet, presque tous les gens riches, couverts d'habits misérables, maigris et affaiblis par la douleur, sortirent à pied de la ville, pleurant leur patrie, leur fortune, et souvent une fille nubile, ou une femme jeune encore qui leur avait été ravie; et, pour rendre leur situation plus cruelle, ils étaient exposés en route aux insultes des derniers d'entre leurs concitoyens, dont la risée était un nouvel indice de la désorganisation sociale. La populace de Constantinople, jalouse des sénateurs et des riches, loin de les seconder pour la défense de leur patrie, se plaisait à voir leurs malheurs; et les campagnards, non moins aveugles, se réjouissaient d'être témoins de la ruine d'une capitale qui les avait trop longtemps dominés [2]. « C'est à nous, membres « autrefois du sénat, dit Nicétas, qu'ils attribuent la perte de « la ville : ils ne craignent point l'œil du Dieu juste qui voit « toute chose; eux qui ont trahi et nous-mêmes et la patrie, « ils ne rougissent point de leur fausseté. N'est-ce pas un « sujet digne de larmes, que le délire et le malheur de ces « hommes stupides, qui non-seulement ne prient point pour « la restauration de la ville, mais qui accusent Dieu de len- « teur, parce qu'il n'a pas renversé et elle et nous plus tôt, « et d'une manière plus terrible; parce qu'il a différé notre « mort, et a montré dans ses jugements son amour pour les « hommes? Ce peuple ne devrait-il pas s'émouvoir de nos « maux, par sympathie? Nous n'avons plus de ville, plus de

[1] *Nicetas Choniates Constantin. Status*, § 2, p. 310. A. — [2] *Nicetas Choniates in Balduinum Flandrum*, § 11, p. 340. B. C.

« maisons, plus d'aliments pour vivre, nous qui nous sommes « vus autrefois illustrés par nos richesses, et éblouissants de « pouvoir. » Nicétas, en effet, lorsqu'il sortait de Constantinople avec sa famille, avait déjà trouvé dans la Thrace les mêmes dispositions; déjà les paysans, se rappelant que, dans des siècles écoulés depuis longtemps, un gouvernement différent assurait à la Grèce plus de gloire, tournaient en ridicule la nudité et la mendicité des fugitifs, et l'appelaient une égalité républicaine [1].

Quoiqu'on eût lieu de croire qu'une grande partie du butin n'avait point été mise en commun, cependant, après que sur la masse totale on eut payé aux Vénitiens leur créance, et ensuite la moitié qui leur revenait, il resta pour la part des Français une somme de cinq cent mille marcs d'argent. C'était bien plus qu'il n'aurait fallu à l'empire grec pour dissiper l'orage qui avait menacé si longtemps Constantinople [2].

L'armée croisée procéda ensuite à l'élection d'un empereur. Six barons français, et six Vénitiens, furent nommés pour faire ce choix, selon la convention précédente. On assure que l'un des Français indiqua, comme digne de l'empire, le doge Dandolo, dont il rappela les exploits : mais un vieillard vénitien, Pantaléo Barbi, prit aussitôt la parole, et, faisant sentir que le premier magistrat d'une république libre ne pouvait en même temps être chef d'une monarchie, il donna son suffrage

[1] Ἰσοπολιτειαν. *Nicetas Const. Status*, § 5, p. 313. — 2 *Villehard.* § 135, p. 42. Dans une autre édition, on lit quatre cent mille ; la plus forte des deux sommes équivaut à vingt-quatre millions de francs ; ajoutez cinquante mille marcs, ou deux millions quatre cent mille francs, dus aux Vénitiens, puis la part de ceux-ci, cela fait monter à cinquante millions quatre cent mille fr. la valeur totale du butin partagé. Autant peut-être en fut détourné au profit des particuliers. Les trois incendies qui avaient dévoré plus de la moitié de la ville, avaient détruit autant de richesses encore ; et dans la profusion qui suivait le pillage, les effets les plus précieux avaient tellement perdu leur valeur, que le profit des Latins n'équivalait pas peut-être au quart de ce qu'il coûtait aux Grecs. Ainsi Constantinople, avant d'être attaquée, possédait probablement une richesse mobilière de six cents millions de francs.

à Baudouin, comte de Flandre, et obtint bientôt pour lui l'assentiment de ses collègues [1].

La capitale seule était soumise; et la faible armée des croisés, perdue au milieu d'un vaste empire, loin de pouvoir se flatter de le conquérir, devait s'attendre à être accablée dès qu'elle se partagerait. Cependant le conseil des Latins s'occupa de répartir les provinces entre les conquérants, et assigna, en fief, à chaque guerrier, des villes dont à peine il connaissait le nom. On érigea en royaume, pour le marquis de Montferrat, Thessalonique et la Thessalie; l'Achaïe fut partagée en duchés et principautés, dénominations féodales, que l'oreille s'étonne d'entendre associer à des noms grecs : les provinces de l'Asie furent également assignées à ceux qui devaient les conquérir; mais jamais les Latins ne purent y obtenir un établissement. Malgré l'anarchie à laquelle la prise de Constantinople avait livré l'Orient, et encore que les Grecs, au lieu de se soutenir, se trouvassent partagés entre sept ou huit petits tyrans, qui tous prétendaient à l'empire [2], les croisés n'étaient point en état de faire des conquêtes, et surtout de les maintenir : leurs expéditions dans la Thrace et la Grèce révélèrent leur faiblesse; et bientôt la guerre que leur déclara Johannice, roi des Bulgares [3] et des Valaques, les réduisit aux dernières extrémités, et augmenta encore la souffrance et la misère de leurs sujets grecs. Mais depuis le siége si glorieusement conduit par les Vénitiens, l'Orient nous devient de nouveau étranger : la rapide décadence et la chute de l'empire des Latins rentrent dans l'histoire de Constanti-

[1] *Rhamnusius*, L. III, p. 136, cité dans les Observat. sur l'histoire de Villehard. p. 155, nomme les Vénitiens, Vitale Dandolo, Othone Quérini, Bertuccio Contarini, Pantaléone Barbo, et Giovanni Baseggio. *Dandul. in Chron*. L. X, c. 3, P. 35, p. 330. — [2] *Georgius Acropolita Historia*, c. 4-9, p. 4 et seq. *Hist. Byzant*.— [3] Le nom de Bulgares, légèrement altéré dans Villehardouin, par l'omission d'une seule voyelle, nous fait connaître l'origine d'une épithète injurieuse, qui, du temps des croisades, était un nom de nation, mais d'une nation redoutable et féroce.

nople. La seule chose qui doive encore nous occuper, ce sont les fruits que les Vénitiens retirèrent de leurs conquêtes.

Le traité de partage qui devait les rendre seigneurs d'un quart et demi de l'empire romain, selon le titre qu'ils ont porté longtemps, nous a bien été conservé [1] : mais les noms grecs, défigurés par des gréographes barbares, y sont à peine reconnaissables; et la possession des Vénitiens ne fut point assez longue pour que cette géographie ait été rectifiée [2]. Nous distinguons cependant parmi les villes et les provinces dont on leur assigna la souveraineté, Lacédémone, Dyrrachium, Rodosto, Aigos Potamos, Gallipoli, Egine, Zacinthe, Céphalonie; mais il paraît qu'un très-grand nombre de villes et de provinces furent oubliées par les faiseurs de partage, qui n'en connaissaient pas même l'existence. L'île de Candie avait été assignée à Boniface, marquis de Montferrat, et roi de Thessalonique : il l'échangea avec les Vénitiens, contre des terres plus rapprochées de sa capitale; et cette île, qui prit le titre de royaume, devint dans la suite une des possessions les plus importantes de la république [3].

Mais jamais nation n'avait entrepris des conquêtes moins proportionnées à ses forces. La république de Venise ne comprenait alors proprement que la ville et le Dogado; et sa population ne pouvait pas surpasser deux cent mille âmes. Il est vrai qu'elle avait fait depuis longtemps des conquêtes en Dalmatie et en Istrie : mais elle n'avait jamais incorporé à la nation ces provinces sujettes; et loin d'y pouvoir trouver des soldats et des généraux pour ses armées, elle avait besoin au contraire d'y envoyer des magistrats et des garnisons vénitiennes, pour les retenir dans le devoir. Cependant le nouveau

[1] *In notis ad Chronicon Andreæ Danduli*, p. 328. — [2] Rhamnusius, *de bello Constantin.* L. IV, p. 162, s'est efforcé d'expliquer et de rectifier cette division de l'Empire. — [3] L'échange fut conclu le 12 août 1204. *Histoire de Constantinople, sous les empereurs français, par Dufresne Ducange.* L. I, c. 21, p. 7.

partage lui attribuait tout au moins sept ou huit mille lieues carrées de territoire, et sept ou huit millions de sujets. Venise, qui n'avait pas encore pu étendre son autorité sur Padoue, dont elle n'était éloignée que de vingt milles, était chargée, non seulement de soumettre un pays qui aurait formé seul un puissant royaume, mais encore de le défendre contre les Turcs, les Bulgares, les Valaques, peut-être contre les Latins de Constantinople et de Thessalonique eux-mêmes, si quelque jalousie venait à éclater contre eux.

La république, après une courte délibération, revint au sentiment vif et profond de son impuissance. Le sénat déclara qu'il renonçait pour lui-même à des conquêtes lointaines qui auraient épuisé la nation, et que jamais elle n'aurait pu conserver; et, en 1207, il publia un édit par lequel il accordait à tous les citoyens vénitiens, la permission d'armer, à leurs frais, des vaisseaux de guerre, et de soumettre, pour leur compte, les îles de l'Archipel et les villes grecques bâties sur les côtes[1]. Par cet édit même, il leur cédait la propriété de leurs conquêtes, en fief perpétuel; et il ne s'en réservait que la protection. Les marchands vénitiens profitèrent de la concession du sénat; et, ouvrant leur cœur à une ambition nouvelle, ils entreprirent de conquérir ces terres abandonnées. Dans l'histoire de ces guerres privées, le petit nombre des assaillants, et la lâcheté des Grecs, toujours vaincus, sont également remarquables. C'est en vertu de cette concession que Marc Dandolo et Jacques Viaro fondèrent le duché de Gallipoli; Marc Sanudo, celui de Naxos; ce dernier était composé des îles de Naxos, Paros, Mélos et Hérinée; il s'est conservé jusqu'à l'an 1570, dans lequel le vingt-unième duc fut dépouillé par les Turcs. Marin Dandolo soumit l'île d'An-

[1] *Dufresne Ducange, Hist. de Constantinople*, L. II, § 6, p. 22. — *Rhamnusius, de bello Constant* L. VI, p. 272.

dros; André et Jérôme Ghisi, celles de Théonon, Micone et Sciros; Pierre Zustinian et Dominique Michiéli, celle de Céos; Philocole Navagiéri enfin, celle de Lemnos, qui prit le titre de grand duché.

Les Génois, de leur côté, voulurent faire quelques conquêtes dans un pays qui paraissait livré au premier occupant. Ils armèrent cinq vaisseaux ronds, et vingt-quatre galères, et vinrent former un établissement dans l'île de Crète ou Candie; mais elle leur fut bientôt enlevée par les Vénitiens [1]. Ils s'emparèrent aussi de Modon et de Coron, dans la Morée, puis de l'île de Corfou; la Grèce semblait devoir suffire amplement à un partage entre toutes les villes maritimes de l'Italie: mais les Vénitiens ne pouvaient souffrir que leurs rivaux y possédassent quelque principauté, et ils les dépouillèrent aussi de ces conquêtes.

Si le partage de l'empire des Grecs, en détruisant la richesse, la population et les restes de la puissance de ces provinces, les livra en proie aux invasions de tous les Barbares du nord et de l'orient; s'il faut le considérer comme la cause principale de la destruction de ce même empire par les Turcs, deux siècles et demi plus tard, et l'accuser en conséquence d'avoir détruit la civilisation, les lettres et la philosophie, dans un pays qui, malgré sa corruption, leur servait encore d'asile, ce même partage ajouta bien peu à la puissance réelle de la république de Venise. La sagesse et la modération du sénat empêchèrent que les trésors et la population de l'état n'allassent s'ensevelir dans ces provinces éloignées, comme on y vit s'éteindre tant de bataillons de croisés, et tant de nobles familles françaises. Mais l'ambition des particuliers,

[1] *Nicetas Choniates in Balduinum Flandrum*, § 10, p. 337. Les Annales de Gênes ne parlent de ces conquêtes que comme d'entreprises privées de Henri, comte de Malte, citoyen de Gênes, qui s'était emparé de l'île de Malte, d'où il exerçait le métier de corsaire. *Ogerius Panis Contin. Caffari Annal. Genuens.* L. IV, *ad ann.* 1206, 1209, p. 394 400.

auxquels ce vaste champ fut abandonné, ne laissa pas de coûter à la nation une partie importante de ses capitaux, et les bras d'un grand nombre de ses soldats. Le commerce et la navigation, qui faisaient la force principale de l'état, furent abandonnés par plusieurs, pour des entreprises chevaleresques : peu s'en fallut que le caractère national ne fût changé par la division d'une semblable proie. Le gouvernement despotique des provinces conquises nuisit peut-être aussi à la liberté de la capitale, qui ne tarda pas à être ébranlée ; enfin, Venise perdit dans les Grecs des alliés utiles, qui formaient une barrière contre les Musulmans, tandis que le voisinage de ceux-ci lui coûta, dans la suite, des trésors et des flots de sang. Elle ne conserva pas longtemps les villes et les provinces de terre-ferme, dont elle s'était emparée ; mais les îles lui restèrent pendant plus de quatre siècles : elle en fut dépouillée longtemps après la prise de Constantinople, par les Turcs, avec lesquels la possession de ces îles fut une occasion continuelle de guerre. Ainsi donc cette masse de gloire, acquise par une conquête aussi brillante, fut achetée bien chèrement par les larmes et la misère des peuples soumis, comme par l'affaiblissement et la corruption des vainqueurs eux-mêmes.

Note. En prenant congé, pour quelque temps, des historiens byzantins, nous dirons un mot, selon notre usage, de ceux que nous avons employés dans ce chapitre. Nous avons eu l'avantage rare de pouvoir consulter quatre écrivains distingués, et la plupart contemporains, qui ont écrit, chacun pour une nation différente, avec des intérêts opposés. Nicétas, sénateur de Constantinople et grand-logothète de l'empire, après la ruine de sa patrie, écrivit à Nice, où il se retira une histoire des empereurs qui régnèrent de son temps, depuis la mort d'Alexis Comnène jusqu'à Baudouin de Flandre. Malgré ses prétentions à l'éloquence, la recherche de son style, et peut-être ses exagérations, il doit être compté parmi les bons historiens de Constantinople ; et ses propres malheurs, dont il joint le récit à ceux de sa patrie, redoublent l'intérêt qu'il inspire. Je me suis fait une règle pour lui, comme pour les historiens en d'autres langues, que j'ai cités dans cet ouvrage, de consulter toujours le texte original, et de ne citer jamais que mes propres traductions. Mes lecteurs connaissent à présent suffisamment par eux-mêmes, les actions, le caractère et le style de Geoffroy de Villehardouin, historien français de la croisade. Ce brave militaire, l'ami du vénérable Dandolo, et du marquis-roi

Boniface, fut créé, dans la division de l'empire, maréchal de Romanie, comme il l'était déjà de Champagne : il reçut en fief Messinople, Maximianopolis dans le royaume de Thessalie ; et son neveu, de même nom que lui, qui arriva en Grèce après la prise de Constantinople, conquit la principauté d'Achaïe, qu'il transmit à sa postérité. Les Vénitiens ont aussi leur historien pour cette époque, André Dandolo, l'un des descendants du vainqueur de Constantinople, et doge comme lui deux siècles plus tard. Mais ni la gloire de sa patrie, ni celle de sa famille, ne semblent avoir pu l'échauffer : il rapporte sans intérêt, sans mouvement, les événements les plus importants ; et son insipide impartialité, qui vous laisse étrangers à Venise comme à la Grèce, est un défaut plus grave que les exagérations passionnées de Nicétas. La chronique de Dandolo est enrichie de notes importantes, et surtout de plusieurs chartes ou traités qui y sont rapportés textuellement. Enfin, dans l'histoire de la croisade, l'auteur anonyme de la vie d'Innocent III nous représente aussi le parti et l'intérêt des ecclésiastiques. Nous avons fait déjà, dans le précédent chapitre, un fréquent usage de cette vie, publiée pour la première fois par Étienne Baluze : elle n'arrive que jusqu'à la onzième année de ce pontife, sur les actions duquel elle jette beaucoup de lumière. Peut-être, comme elle n'est pas terminée, l'historien mourut-il avant le héros. Elle contient un grand nombre de pièces originales, et, entre autres, les longues lettres que Baudouin, élu empereur de Constantinople, écrivit au pape, pour justifier sa conquête, et rendre compte de son élection.

J'ai cité quelques autres historiens grecs et latins, dont j'ai emprunté divers faits : quant à ceux dont l'étude ne m'a procuré aucun avantage, il est inutile de fatiguer le lecteur de leurs noms.

Dans le cinquième volume des historiens de France, de Duchesne, il y a quelques lettres écrites de Constantinople par le comte Hugues de Saint-Paul, et par Baudouin lui-même, qui, si elles n'ajoutent rien aux détails que nous connaissons d'ailleurs, nous intéressent cependant encore à cause de ceux qui les ont écrites. *Historiæ Francor. scriptores*. T. V, p. 272-283. Deux modernes, Rhamnusius, *De bello Constantinopolitano*, et d'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, ont cherché, dans leurs volumineux ouvrages, à relever la gloire, l'un des Vénitiens, l'autre des Flamands.

CHAPITRE V.

État des républiques italiennes au commencement du règne de Frédéric II. — Guerres civiles. — Renouvellement de la ligue Lombarde.

1216-1234.

Lorsque Innocent III mourut, la couronne impériale était encore disputée entre Othon IV et Frédéric II. Le dernier avait obtenu la puissante protection du Saint-Siége, aussi longtemps seulement que son compétiteur était demeuré redoutable; mais, lorsqu'une fois Othon IV fut humilié par la bataille de Bouvines, le pape crut devoir commencer à se mettre en garde contre le jeune prince qu'il avait voulu lui donner pour successeur. Innocent III, de même qu'Honorius III qui vint après lui, refusèrent constamment jusqu'à la mort d'Othon, et même jusqu'à l'année 1220, d'accorder à Frédéric le titre d'empereur, et de placer sur sa tête la couronne d'or qu'ils paraissaient lui avoir promise.

Si l'interrègne, qui avait précédé l'élection d'Othon, avait été funeste pour l'autorité impériale en Italie, la lutte entre les factions guelfe et gibeline, que renouvelait et que prolongeait le pontife, en opposant les deux empereurs l'un à l'autre, fut plus funeste encore. D'une extrémité à l'autre

de l'Italie, on ne vit plus que discordes et que guerres intestines.

Nous avons déjà indiqué, à plusieurs reprises, les guerres de la Lombardie, sans jamais nous arrêter pour faire connaître la suite des événements. En effet, nous n'avons pas cru qu'il existât de moyen de répandre de l'intérêt sur des expéditions toujours semblables dans tous leurs détails, dans toutes leurs conséquences ; sur des expéditions qui commençaient par le pillage de quelques campagnes, et qui se terminaient toutes, au bout de peu de jours, par une bataille entre les bourgeois des deux villes ; sur des expéditions, enfin, où l'art était étranger aux combats, et où la valeur, employée d'une manière toujours uniforme, décidait seule des succès.

Quelque attention que l'on apporte à l'étude de l'histoire des villes lombardes, il est impossible que leurs rivalités, leurs ligues et leurs guerres, où les faits se ressemblent tous, et où les noms seuls distinguent les événements, ne produisent dans la mémoire une confusion étrange. Si l'on pouvait entrer dans l'intérieur de ces villes, et connaître les passions qui animaient les peuples, leurs désirs et leurs espérances, la politique de leurs conseils et de leurs magistrats, l'on s'identifierait peut-être avec les citoyens de ces républiques ; mais malheureusement, depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe, nous avons à franchir un long espace de temps, pendant lequel aucune des villes de l'Italie septentrionale n'a eu des historiens contemporains, à la réserve de celles de la Vénétie. On ne nous a conservé des premières que des chroniques informes, dans lesquelles quelque moine a indiqué seulement le nom du podestat qui gouvernait chaque année, et le lieu où l'on a livré quelque bataille importante. Telle année, nous disent-ils, il y eut paix entre Crémone et Plaisance, telle autre année il y eut guerre ; mais les motifs de cette guerre, les conditions de cette paix, ne nous sont jamais rapportés. De

vingt-une chroniques lombardes, que j'ai péniblement dévorées pour y chercher les matériaux de ce chapitre, je n'ai pas trouvé à extraire un seul morceau où l'on pût reconnaître les sentiments du siècle dans ceux de l'écrivain. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de donner quelque attention aux intérêts de ces villes, qui appartiennent si essentiellement à notre histoire; et en nous plaçant un instant dans les principales, nous chercherons à connaître du moins leurs alliances et leurs inimitiés.

1216. — Depuis que la ville de Milan avait été rebâtie par les efforts généreux de la ligue Lombarde, elle avait constamment prospéré. Sa population était nombreuse, son territoire riche et fertile, ses milices aguerries, et ses fortifications pouvaient défier les armées les plus puissantes. Il s'était déjà écoulé quarante-cinq ans depuis la bataille de Lignano, qui avait assuré la liberté de la Lombardie; et les chefs des conseils de la république, les vieillards en qui elle plaçait le plus de confiance, avaient été portés, peut-être, dans les bras de leurs parents fugitifs, lorsque, quinze ans avant cette bataille, la ville avait été rasée; peut-être s'étaient-ils traînés avec eux dans la fange, lorsque les Milanais exilés avaient attendu Barberousse au passage, pour lui demander grâce. Lorsqu'ensuite la ville avait été rebâtie, tous avaient été témoins des nobles efforts de leurs concitoyens et de leurs victoires. C'étaient les souvenirs de leur enfance et de leur jeunesse, de ces temps où l'imagination plus vive admet des impressions plus profondes. Aussi, les Milanais ne purent-ils jamais pardonner aux enfants de Barberousse les batailles et la sévérité de leur père; et tandis que les citoyens qui avaient combattu Frédéric Ier, lui ouvrirent eux-mêmes, après la paix de Constance, les portes de leur ville, et célébrèrent leur réconciliation avec lui par des fêtes brillantes, les deux générations qui les suivirent, ne cessèrent de susciter des

ennemis à son petit-fils Frédéric II, et de le combattre.

C'est à ce sentiment de vengeance nationale qu'il faut attribuer la constance avec laquelle les Milanais restèrent attachés au parti d'Othon IV, quoique ce chef du parti guelfe fût devenu le défenseur des prérogatives de l'empire, qu'il fût l'ennemi du Saint-Siége, et que les foudres de l'Église fussent lancées contre ses partisans.

Pendant qu'Innocent vivait encore, les Milanais avaient été cités au concile de Latran, et sommés d'abandonner la cause d'un empereur excommunié; l'année suivante, deux cardinaux s'étaient rendus à Milan, de la part du pape, et avaient ordonné à la république, au nom du chef de l'Église, de secourir Frédéric, contre Othon son ancien allié[1]. Les cours des rois, pendant ce siècle, obéissaient en tremblant à des sommations de ce genre : les républicains italiens étaient plus indépendants; et les cardinaux assurés que, loin d'obtenir les secours qu'ils demandaient, ils ne détacheraient pas même les Milanais de l'alliance d'Othon, frappèrent, en se retirant, leur ville d'un interdit.

1217. — Vers cette époque, les Milanais avaient contracté une alliance avec Thomas, comte de Savoie; les villes confédérées avec eux étaient alors Crème, Plaisance, Lodi, Verceil, Novare, Tortone, Como et Alexandrie. Loin que l'interdit du pape pût dissoudre cette ligue, il sembla lui donner une nouvelle vigueur. Les villes de Pavie, Crémone, Parme, Reggio, Modène et Asti, avaient embrassé le parti contraire, ou celui des Gibelins : celle de Brescia, ordinairement alliée de Milan, semblait, à cette époque, rester indifférente aux querelles de l'Italie[2]; affaiblie par une longue guerre civile, ruinée par un tremblement de terre, qui avait renversé ses plus somptueux édifices, elle cherchait à réparer ses désastres par le

[1] Galvan. Flamma Manipul. Flor. c. 246 et 249. T. XI, p. 666. — [2] Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum, Distinctio VII. c. 96, p. 900.

repos. Quant à Bergame, son nom ne se présente pas même dans les historiens de ce temps-là.

Chaque ville, dans ses chroniques, s'attribue des victoires, durant la guerre presque générale qui suivit l'interdit du pape ; on peut en conclure que les succès furent à peu près balancés. Il paraît cependant que la ville de Pavie éprouva une suite d'échecs, que la Lomelline fut dévastée, que plusieurs châteaux situés au-delà du Pô furent brûlés, et qu'enfin cette république prit le parti de renoncer à ses précédentes alliances, et d'entrer dans celle des Milanais [1]. La ville d'Asti ne fut guère moins maltraitée, d'abord par les Alexandrins qu'elle avait provoqués, ensuite par les Milanais eux-mêmes [2] ; mais celle de Crémone, attaquée à son tour par la même ligue, lui opposa une résistance plus efficace. 1218. — Le 6 juin 1218, il y eut devant Ghibello une bataille entre les armées des deux ligues ; les Pavésans avaient été obligés de se joindre à l'armée milanaise, où se trouvaient encore les soldats de Verceil, Novare, Tortone, Como, Alexandrie, Lodi et Crème. Les Crémonais, de leur côté, avaient pour auxiliaires les milices de Parme, Reggio et Modène : la bataille se prolongea depuis midi jusqu'à la nuit avancée, et elle se termina par la défaite entière des Milanais [3].

Outre ces guerres de ville à ville, souvent il en éclatait d'autres dans l'intérieur de chaque république : elles y étaient occasionnées par l'insolence des nobles, ou par la jalousie des bourgeois. Les premiers, après avoir été forcés par les armes à sortir de leurs châteaux forts, pour venir habiter les villes dont ils avaient été déclarés citoyens, se trouvèrent avoir plus gagné que perdu par leur défaite. Ils n'étaient plus, comme autrefois, dispersés sans relation les uns avec les autres ; au

[1] *Galvan. Flammæ Manipul. Flor.* c. 250, p. 667. — [2] *Chronicon. Astense, ab Ogerio Alferio edita*, T. XI, p. 142. — [3] *Chronicon Breve Cremonens.* T. VIII, p. 640. — *Joh. de Mussis Chron. Placentin.* T. XVI, p. 458. *Chron. Parmense.* T. IX, p. 764.

contraire, ils se trouvaient rapprochés de leurs égaux, et plus à portée de contracter avec eux de nouvelles alliances : ils n'en ressentaient que plus de mépris pour les bourgeois, auxquels ils avaient été forcés de se soumettre momentanément, et auxquels ils se croyaient faits pour commander. Ils s'attribuaient exclusivement le nom de soldats (*milites*); et, quoique la bravoure fût à cette époque une qualité commune parmi les Italiens, il est probable qu'ils l'emportaient en vertus militaires, sur des citadins dont la principale affaire n'était point de se battre. La révolution qui s'était opérée dans toutes les républiques, lorsqu'on y avait conféré le pouvoir suprême à des podestats, avait été favorable à la noblesse. Un peuple jaloux pouvait bien vouloir exclure des emplois ses propres gentilshommes : mais toutes les fois qu'il se déterminait à choisir, dans un pays étranger, un homme inconnu pour se soumettre à son gouvernement, il ne pouvait se défendre de l'antique prévention de tous les hommes en faveur de la naissance, de cette prévention qui décide si naturellement des choix, lorsqu'aucune autre qualité n'est connue. Ce fut une loi fondamentale dans toutes les républiques italiennes, de ne choisir pour podestat qu'un gentilhomme : cette loi ne fut pas même abrogée lorsque, dans la violence des guerres civiles, les nobles appartenant à chaque république furent dégradés et exclus de tous les droits de citoyens. Cependant les podestats gentilshommes cherchaient à s'entourer, dans les conseils, d'hommes de leur ordre. Lorsque leurs fonctions étaient terminées, et qu'ils rentraient dans leur patrie, ils y rapportaient l'habitude des affaires publiques, des talents exercés, et le sentiment de leur supériorité sur les bourgeois et les artisans qui occupaient les premières places. Ils essayaient alors, non pas seulement par une politique adroite, mais par des menaces et par une conduite arrogante, de recouvrer les prérogatives qu'ils croyaient leur appartenir. D'autre part, les

bourgeois avaient acquis quelque connaissance des affaires dans les délibérations de la place publique; ils étaient armés; ils avaient combattu pour être libres, et non pour changer de joug : sous un gouverment protecteur, ils avaient vu prospérer leur commerce et leurs manufactures, et ils avaient pris une plus haute opinion d'eux-mêmes, parce que leur fortune était plus indépendante. Aussi étaient-ils bien éloignés de vouloir renoncer à toute participation aux affaires publiques, et de laisser dans toutes les occasions d'éclat, dans les conseils, dans les ambassades, les nobles seuls représenter l'état.

1221. — A Milan, les nobles étaient secondés par l'archevêque, qui lui-même ne pouvait sans jalousie se voir dépouiller de toute part au gouvernement. La querelle entre les deux ordres devint plus animée en 1221 [1]. Les gentilshommes se virent forcés de sortir de la ville et de se fortifier dans leurs châteaux; ils y furent bientôt poursuivis par le peuple; un grand nombre de ces forteresses, réduites après un siége, furent rasées; et, au bout d'une année, la noblesse fut contrainte à demander la paix. La grande population de Milan devait y assurer l'avantage au parti démocratique. A Plaisance, la fortune des armes fut plus favorable aux gentilshommes; ils prirent également le parti de sortir de la ville; mais, quand ils se trouvèrent en rase campagne, au milieu de leurs vassaux, ils recouvrèrent la supériorité de forces qu'ils avaient perdue dans l'enceinte des murs. Le pape leur envoya enfin le cardinal d'Ostie comme médiateur; ce prélat termina leurs combats, en 1221, par un traité de pacification, d'après lequel la moitié des magistratures et les deux tiers des ambassades étaient réservés à la noblesse, tandis que le reste des emplois publics était abandonné au peuple [2]. La ville de Crémone avait été agitée par des dissensions semblables; et

[1] *Galvan. Flamma Manipul. Flor.* c. 254, 255, p. 668. — [2] *Chronicon Placentinum*, p. 459.

elle dut sa pacification à l'intervention immédiate du pape Honorius III; le bref qu'il lui donna dans cette occasion, nous a été conservé par un historien de cette ville [1]. Un mot de l'analiste de Modène nous indique l'existence de troubles semblables dans sa patrie [2]: nous avons eu déjà occasion de parler de ceux de Brescia, et il paraît qu'aucune ville de Lombardie ne put se garantir entièrement d'une discorde pareille.

Plusieurs historiens modernes [3], en rapportant ces guerres continuelles entre les villes, ces dissensions sans cesse renaissantes entre les divers ordres des citoyens, représentent l'état ancien de l'Italie comme extrêmement malheureux, et donnent hautement la préférence à leur propre temps. Dans l'appréciation du bonheur d'une nation, nous négligeons complétement aujourd'hui de tenir compte de celui d'une classe trop nombreuse d'hommes, voués par la société à courir toutes les chances de la guerre et du malheur. C'est leur métier, disons-nous, quand on nous parle de la misère des soldats, comme si la souffrance était un métier. Alors ce n'était pas un métier que la guerre; elle n'était pas abandonnée à des soldats mercenaires, étrangers de cœur à la cause qu'ils soutiennent, et qui, pour s'accoutumer à leur état, doivent s'étourdir sur la disproportion entre le danger qu'ils courent et l'objet qu'ils se proposent. Toujours le soldat italien se battait devant les murs de sa ville natale, non seulement pour la cause de sa patrie, mais pour la sienne propre, pour atteindre à un but qu'il connaissait, pour servir une passion qu'il partageait. S'il était blessé, il ne languissait point dans les hôpitaux, abandonné à la dure indifférence de chirurgiens subalternes : le soir même il était reporté dans sa propre maison; sa femme, sa mère, ses sœurs, lui prodiguaient leurs soins

[1] *Campi Cremona Fedele*. L. II, p. 42. — [2] *Annales veteres Mutinensium*. T. XI, p. 58, *ad ann.* 1224. — [3] *Denina, Muratori, Tiraboschi, etc.*

et lui faisaient oublier ses douleurs. S'il périssait dans le combat, c'était avec l'enthousiasme d'un patriote pour une cause qu'il croyait sacrée ; c'était entre les bras de ses amis et de ses concitoyens : il n'était pas compté parmi les morts comme un simple soldat, comme un être idéal, destiné seulement à occuper une place dans la relation d'une bataille, au milieu d'une colonne de chiffres. C'était un homme et un citoyen qu'on avait perdu ; on le pleurait comme un citoyen et comme un homme. Le soir du combat, à moins que la nouvelle de deuil ne fût portée à sa famille, il devait revenir lui-même embrasser ses enfants..

Aussi pour compléter les armées n'avait-on pas besoin d'enrôlements forcés ; la guerre était le devoir passager, je dirais presque le plaisir de chaque citoyen ; la guerre, à laquelle chaque année il devait consacrer quelques jours seulement, pour retourner ensuite à ses occupations accoutumées, mais qu'il ne faisait jamais sans un sentiment vif de son importance et de la gloire de sa patrie ; la guerre, qui conservait en lui l'habitude de bravoure qu'il serait si fâcheux de laisser perdre à la masse du peuple, et sans laquelle les hommes ne sont plus que des êtres dégradés. Il faut vaincre quelque répugnance pour oser dire que la guerre est nécessaire à l'humanité ; que ces guerres privées elles-mêmes que nous nommons duels, conservent chez nous quelques vertus. Cependant on a vu des nations autrefois renommées par leur vaillance, lorsqu'on les a éloignées de tout danger, qu'on leur a interdit l'usage des armes, qu'on a détruit en elles le point d'honneur qui fait braver la mort, perdre avec le courage militaire, la force même qui maintient les vertus domestiques ; on les a vues avilies dans la paix, par la cause même qui les exposait à être conquises à la première guerre ; et l'on a pu se convaincre que pour se rendre digne de vivre, l'homme doit apprendre à braver le danger et la mort.

Les guerres continuelles entre toutes les villes d'Italie, ne faisaient point payer si chèrement qu'on pourrait le croire cet apprentissage national de bravoure. Aujourd'hui les batailles coûtent bien moins d'hommes aux armées que les maladies : peut-être même en coûtent-elles moins que le souvenir du pays natal, ce souvenir, qui, chaque année, fait mourir un si grand nombre de recrues. Dans les guerres d'Italie, tout commençait, tout finissait avec la bataille : aucun soldat ne périssait autrement que par le fer ennemi ; et cependant les batailles elles-mêmes étaient moins meurtrières que de nos jours. En calculant sur l'Europe entière, la guerre, quoique rapprochée jusqu'à la porte de chaque citoyen, coûtait, à la population totale, bien moins d'hommes dans le treizième siècle que dans le dix-huitième ; et de plus, chaque soldat était volontaire, chacun avait marché librement au combat où il trouvait la mort.

Il fallait bien, en effet, que les dissensions intérieures, aussi bien que les guerres étrangères, n'arrêtassent point dans les villes l'accroissement de la population, ou celui de la richesse, puisqu'à la même époque, les chroniques de chaque cité nous parlent sans cesse de la nécessité où toutes se trouvaient d'augmenter l'enceinte de leurs murs[1] ; qu'en même temps ces chroniques nous indiquent combien d'édifices publics avait élevés chaque ville, combien de châteaux elle avait fortifiés, combien enfin elle avait donné de signes indubitables de sa force et de sa richesse. Dans les annales de la ville d'Asti, nous trouvons un indice remarquable de l'accroissement de cette richesse. Ce fut l'an 1226, nous disent-elles, que les habitants d'Asti commencèrent à prêter à intérêt en France et

[1] Voyez *Annales veteres Mutinenses, ad ann.* 1188, 1200, 1211, 1214, 1226, etc. p. 55-58. — *Malvecius Chron. Brixianum*, c. 100, 102, *ann.* 1223, p. 901. — *Chronic. Parmense, ad ann.* 1221, p. 764. — *Memoriale Potestatum Regiensium, ann.* 1229, T. VIII, p. 1106, etc.

dans les pays ultramontains; ils firent dans cette espèce de commerce un profit considérable, mais qui fut suivi de pertes non moins grandes[1]. En effet, le 1er septembre 1256, le roi de France fit saisir, dans ses états, tous les banquiers d'Asti, au nombre de cent cinquante environ; et il confisqua tous leurs biens, qui montaient à plus de huit cent mille livres. On a peine à croire que la ville d'Asti ait pu perdre une somme aussi prodigieuse, qui équivaudrait à plus de vingt-sept millions de nos francs[2]: du moins on peut conclure d'un pareil commerce, que les capitaux s'étaient déjà infiniment accumulés en Lombardie, puisque les manufactures et l'agriculture du pays en avaient laissé de surabondants, que l'on pouvait employer au service des nations étrangères. L'on sait qu'à la suite de ce trafic, auquel toutes les villes du nord de l'Italie ont pris part, le nom de Lombard fut donné indifféremment en France à un usurier comme à un banquier.

Bologne était alors la ville la plus importante de l'Émilie, comme Milan de la Lombardie; toute la politique et toutes les négociations de la province se rapportaient à cette république. Bologne prétend avoir joui avant les autres de l'indépendance républicaine; elle fait remonter sa charte de communauté libre jusqu'au règne d'Othon Ier: cette ville avait cependant évité jusqu'alors d'occuper une place dans l'histoire, par des révolutions éclatantes, ou par de grands malheurs; son illustration, et la célébrité qu'elle avait acquise, étaient d'une nature plus honorable. Bologne avait dès lors obtenu l'épithète de *Docte*, qui lui est demeurée; c'était la première

[1] *Chron. Atense Ogerii Alferii.* T. XI, p. 142, 143. — [2] S'il s'agissait de livres de Milan, en calculant d'après le poids des terzaruoli de 1250, dont soixante faisaient une livre, celle-ci vaudrait trente-quatre livres dix-sept sous six deniers; et les huit cent mille livres feraient plus de vingt-sept millions et demi de notre monnaie. Je n'ai point, il est vrai, de renseignements sur la valeur précise de la monnaie d'Asti à cette époque.

ville où le droit romain eût été enseigné, et la plus ancienne université de l'Italie.

Dès la fin du XIe siècle, une société libre de savants, tels du moins qu'on pouvait en trouver à cette époque, avait jeté les fondements de l'université de Bologne[1]. Ils avaient ouvert dans cette ville une école de logique et de grammaire ; et peu après, au commencement du XIIe siècle, Irniéri ou Warniéri y avait apporté les lois de Justinien, et en avait commencé pour la première fois l'explication devant un nombreux auditoire. Après Irniéri, d'autres jurisconsultes célèbres continuèrent les mêmes leçons ; et l'école de droit fit surtout la réputation de l'université de Bologne. C'est cette école qui lui valut les premiers priviléges qu'un empereur, Frédéric-Barberousse, ait accordé aux lettres, et les premières marques de faveur qu'un pontife, Alexandre III, ait données à une université.

Dans le siècle suivant, l'université de Bologne acquit bien plus de consistance ; c'était la première et la plus fameuse de l'Europe pour le droit civil et le droit canon : toutes les autres sciences y étaient cultivées avec succès ; les écoliers étaient nombreux, les professeurs célèbres, et la ville mettait sa gloire à posséder une école si renommée. Elle exigeait de ses professeurs le serment de n'enseigner jamais dans aucune autre ville ; et, pour les retenir, elle s'adressait tour à tour à l'intérêt de leur fortune et à celui de leur réputation. Vicence, Padoue, Modène, Arezzo et Naples, jalouses d'un pareil succès, s'efforçaient d'autre part d'attirer par les plus amples priviléges des professeurs, dans les écoles qu'elles avaient formées plus tard ; quelquefois elles réusissaient à démembrer l'université de Bologne, et elles partageaient avec elle la gloire de réveiller les lettres en Italie[2].

[1] *Tiraboschi storia della Litteratura italiana.* T. III, L. II, c. 7, § 10 et seq. — [2] *Tiraboschi.* T. IV, L. I, c. 3,

Peut-être les Bolonais s'abstinrent-ils de prendre une part active aux démêlés entre les empereurs et les papes, pour ne pas nuire à leur université; ils désiraient se concilier la bienveillance de tous les gouvernements, et croyaient devoir ce genre d'égards aux étrangers rassemblés chez eux pour leurs études. Ils penchaient, à la vérité, pour le parti guelfe; mais ils marquèrent pendant longtemps une grande déférence à Frédéric, et ils ne se déclarèrent contre lui qu'à la dernière extrémité, lorsqu'ils y furent en quelque sorte forcés par lui-même.

Le territoire bolonais, du côté des Apennins, confinait avec celui de Pistoia et celui de Florence : mais les montagnes mettaient entre ces républiques une barrière suffisante pour leur épargner des démêlés fréquents; d'autant plus que cette partie des Apennins était parsemée de fiefs indépendants, où commandaient les comtes Guidi, les Ubaldini, les Ubertini et les Tarlati. Ces gentilshommes n'avaient encore reconnu la souveraineté d'aucune république; et ils tâchaient de se faire oublier d'elles en maintenant la paix dans leurs montagnes. Au nord, les Bolonais avaient pour voisins les Ferrarais, toujours déchirés par leurs factions, et tour à tour dominés par Azzo d'Este et le parti guelfe, puis par Salinguerra et le parti gibelin. Au couchant, Modène, et, au levant, Imola, s'attachaient avec constance aux Gibelins; et c'est avec ces deux villes que Bologne se trouvait le plus souvent en guerre. La Romagne, de même que la Lombardie, était divisée en deux ligues. Les villes de Faenza, Céséna et Forli, s'étaient alliées à Bologne et au pape, tandis que Rimini, Fano, Pésaro, Urbino et les comtes de Montefeltro soutenaient le parti impérial [1]. Mais, si nous nous sommes refusés à décrire avec détail les guerres de la Lombardie, nous avons moins de

[1] *Chron. di Bologna di frà Bart. della Pugliola*, T. XVIII, p. 251. — *Annales Caesenates*. T. XIV, p. 1093.

raison encore de nous appesantir sur celles de la Romagne, où les peuples étaient moins puissants, les villes moins peuplées, et où les succès et les revers avaient moins d'influence sur le sort de l'Italie. D'ailleurs la protection que les Bolonais accordèrent, en 1216, à leurs alliés de Céséna, et la guerre qu'ils soutinrent en 1228 contre les Modénais, ne donnèrent lieu à aucun événement remarquable [1]. Une autre guerre des mêmes Bolonais contre Imola, fut plus importante : dans le cours de l'année 1222, ils ravagèrent quatre fois le territoire de cette ville, et réduisirent ses habitants à une si grande extrémité, que, pour obtenir la paix, les citoyens d'Imola consentirent à raser leurs fortifications, à livrer les portes de leur ville, qui furent transportées en triomphe à Bologne, enfin à recevoir un Bolonais pour podestat [2]. Ce fut à l'occasion d'un traité si humiliant pour Imola, que Frédéric prit la protection de cette dernière ville, et que, menaçant de toute sa colère les Bolonais et leur préteur, il les contraignit à se jeter ouvertement dans le parti qui lui était contraire.

Frédéric II, ou, comme on l'appela jusqu'à ce qu'il fût empereur, Frédéric Roger, était en Allemagne, lorsqu'on lui annonça la mort d'Innocent III et l'élection d'Honorius III, qui, pendant quatre ans, avait été sous ses ordres gouverneur de Palerme. Frédéric, à deux reprises, éprouva qu'un de ses ministres ne pouvait être élevé au trône pontifical, sans devenir son ennemi [3]. Le subalterne changé en supérieur se défend rarement de la tentation de faire connaître à son ancien maître qu'il peut à son tour l'humilier ou le faire souffrir. Quoique Frédéric fût encore alors le champion du Saint-Siége contre l'empereur Othon, le nouveau pape lui écrivit

[1] *Chron. Mutinense.* T. XV, p. 559.—[2] *B. della Pugliola Chron. di Bologna*, p. 253. — *Mathœi de Griffonibus Memoriale historicum de rebus Bononiens.* T. XVIII, p. 109. — *Ghirardacci istoria di Bologna.* L. V, p. 140. —[3] *Giannone Istoria civile di Napoli*, L. XVI, *Introd.*

avec hauteur, pour lui demander de résigner au prince Henri, son fils, le royaume de Sicile, afin qu'il ne restât point réuni à celui d'Allemagne. Othon mourut ensuite, le 19 mai 1218; et le même pape imposa de nouvelles conditions à Frédéric, avant de vouloir confirmer la promesse qu'avait faite son prédécesseur de lui accorder la couronne impériale. Il exigea de lui qu'il s'engageât à passer incessamment à la Terre-Sainte, pour la recouvrer des mains des Sarrazins qui en occupaient la plus grande partie, et qu'il cédât à l'Église le comté de Fondi, situé au midi de Terracine et des marais Pontins.

L'on retrouvait dans Frédéric le caractère des familles souveraines dont il était l'héritier, et des nations au milieu desquelles il avait vécu. Il tenait, des princes de la maison de Souabe, l'amour de la guerre et une valeur quelquefois brutale; mais, comme son premier aïeul maternel, Robert Guiscard, et comme les Normands, auxquels il succédait, il savait allier la bravoure à une politique astucieuse et à une dissimulation profonde. Son éducation, sous l'autorité de la cour de Rome, l'avait accoutumé à employer ces armes de la faiblesse, qu'il dédaigna peut-être dans un âge plus avancé. Il opposait aux piéges des pontifes, qui longtemps avaient prétendu être ses amis, la souplesse, et souvent la mauvaise foi; ses paroles n'étaient jamais l'indication de ses pensées, et ses promesses garantissaient rarement ses actions futures[1].

Frédéric probablement n'avait point l'intention de se rendre dans la Terre-Sainte lorsqu'il en prit l'engagement avec le pape Honorius. L'Allemagne n'était pas affermie sous son obéissance; et, après la mort d'Othon, il crut devoir y séjourner deux ans encore, avant de venir à Rome prendre la couronne impériale. Il consacra ce temps à faire couronner

[1] *Voyez* sa lettre à Honorius III, 16 des ides de juin 1219, *apud Oder. Raynald.* 1219, § 7 et 8, p. 264.

son fils Henri comme roi des Romains. Frédéric s'était marié si jeune, que ce fils avait déjà près de dix ans, quoique lui-même il n'en eût pas plus de vingt-six. Il se rendit ensuite à Rome avec une armée brillante, évitant sur la route de s'approcher des villes lombardes qui lui montraient de la défaveur; et le 22 novembre 1220, il reçut du pape la couronne impériale, après avoir renouvelé la promesse de marcher incessamment au secours de la Terre-Sainte [1].

Mais le royaume de Pouille demandait, bien plus encore que celui d'Allemagne, les soins et les réformes de son monarque. Depuis le règne de Guillaume-le-Mauvais, il avait presque toujours été déchiré par les guerres civiles, et la part à son administration que les papes s'étaient arrogée, y augmentait encore l'anarchie. Tous les comtes, propriétaires d'une ville ou d'un château, avaient secoué presque absolument le joug de l'autorité royale. Frédéric, pour la rétablir, ne se fit point scrupule d'employer la fraude et la trahison. Au milieu des fêtes que lui donnaient ses feudataires à l'occasion de sa rentrée dans le royaume, il se fit restituer par force, en passant à Saint-Germain, les droits régaliens que l'abbé de ce monastère s'était attribués [2]; il se mit aussi en possession de plusieurs forteresses que le comte d'Aquila avait usurpées; il institua un tribunal à Capoue, pour prendre connaissance des titres de tous les feudataires, et pour réunir aux domaines royaux les fiefs dont les tenanciers ne pourraient justifier la possession. Après une longue guerre, il força les comtes de Célano et de Molise à la soumission [3], et il fit abattre un grand nombre de leurs châteaux. Enfin, il fit arrêter les comtes d'Aquila, de Caserta, de San-Sévérino et de Tricarico, qu'il accusa de n'avoir pas conduit à son aide, contre les Sarrazins de Sicile, autant de troupes qu'ils y étaient obligés en

[1] *Raynaldus*, 1220, § 21. p. 275. — [2] *Richardi de S. Germano Chronic.* T. VII, p. 992. — [3] *Ibid.* p. 996.

raison de leurs fiefs; et il acheva ainsi d'abattre l'indépendance féodale de ses barons.

L'état de la Sicile était plus anarchique encore. Les Sarrazins qui l'habitaient, en haine aux chrétiens, et accablés de contributions énormes, s'étaient révoltés; ils occupaient les montagnes du centre de l'île, et, sous la conduite de l'un de leurs compatriotes, nommé par les Latins Mirabet, ils dévastaient la vallée de Mazara. Le voisinage de l'Afrique les mettait à portée d'appeler souvent des renforts de leurs compatriotes, qui, accoutumés dans les déserts de la Barbarie à une vie de brigandage, accouraient avec joie pour partager le pillage de la Sicile. Frédéric porta la guerre chez eux; et après les avoir vaincus dans plusieurs rencontres, il leur offrit de leur assigner dans ses états de nouvelles terres, et des campagnes fertiles, mais éloignées de la mer, à condition qu'ils lui prêteraient de nouveau serment de fidélité, et qu'ils serviraient dans ses armées. Plusieurs milliers d'entre eux acceptèrent ces propositions, tandis que les plus rebelles continuèrent à défendre leurs montagnes. Frédéric transporta les premiers dans la Pouille, et leur abandonna la ville de Lucéra, avec les belles plaines de la Capitanate [1]. Cette colonie, à ce qu'on a prétendu, pouvait lui fournir jusqu'à vingt mille soldats. Vingt-quatre ans plus tard, il détermina le reste des Sarrazins à s'établir, aux mêmes conditions, dans une riche vallée entre Naples et Salerne, où ils occupèrent la ville de Nocéra, qui dès lors a conservé l'épithète de Nocéra des païens.

En même temps que Frédéric s'assurait de la soumission de ses feudataires en faisant abattre leurs forteresses, il élevait

[1] *Giannone Istoria civile.* L. XVI, c. 2, p. 1. — *Richardi de S. Germano Chronic.* p. 996.—*Giovanni Villani.* L. VI, c. 14, T. XIII, p. 162. Les historiens italiens confondent souvent Lucéra avec Nocéra de' Pagani. Cette épithète fut donnée à la ville de la principauté citérieure, et non à celle de la Capitanate.

lui-même des châteaux dans toutes les villes importantes de la Sicile et de la Pouille, et il y établissait une garde fidèle, qui devait lui répondre de l'obéissance des habitants. Parmi ces châteaux, celui de Capuano, bâti au milieu de Naples, et qui servit pendant longtemps de palais aux rois de la maison d'Anjou, est resté comme un monument de la magnificence de Frédéric [1]. Ses successeurs furent peut-être déterminés dans la suite, par la beauté de ce palais, à choisir la ville de Naples pour capitale de leur royaume. Frédéric, vers le même temps, avait accordé à la même ville une faveur plus importante ; il y avait fondé une académie, et il y avait appelé les savants les plus distingués de l'Italie, pour y professer le droit, la théologie, la médecine et la grammaire [2]. Il conféra les priviléges les plus importants à cette académie ; et, pour y réunir toute la jeunesse studieuse de ses royaumes, il exigea qu'à l'avenir ceux qui embrasseraient quelqu'une des professions lettrées, y eussent pris leurs degrés : il attribua aux maîtres de cette université le droit de décider tous les procès qui surviendraient entre les étudiants ; il donna même l'ordre aux professeurs et aux écoliers de Bologne de se transporter à Naples, dans le temps où la première de ces villes avait encouru sa colère ; mais l'université républicaine ne tint aucun compte de ses commandements ou de ses menaces.

Pendant que Frédéric était occupé à rétablir l'ordre dans ses royaumes, les affaires des chrétiens dans la Terre-Sainte allaient en empirant. Un légat avait prétendu avoir le droit de se mettre à la tête des troupes croisées ; et son ignorance ou son obstination avait causé la perte de Damiette et d'une armée florissante [3]. Chaque fois que le pape apprenait que

[1] *Giovanni Villani stor. Fior.* L. VI, c. 1, p. 155. — [2] *Petri de Vineis Epistolæ.* L. III, ep. 10, 11, 12, 13 ; edit. de Basle, 1566, p. 411 et seq. — [3] *Raynaldi Annal. ecclesiast.* 1218, § 11, p. 261 ; 1219, § 12 et seq. p. 265 ; 1220, § 55, p. 284 ; et 1221, § 10 et seq. p. 283. — C'est la cinquième croisade, à la tête de laquelle avaient marché les rois de Chypre, de Jérusalem, et de Hongrie, le duc d'Autriche, celui de Bavière, Gaultier

les troupes latines avaient reçu quelque échec, il adressait de nouvelles lettres à Frédéric, pour l'engager à se hâter de secourir la Palestine ; et il employait tour à tour les prières et les menaces pour l'y déterminer. Il crut ensuite avoir découvert un moyen plus efficace encore : ce fut d'assurer à Frédéric lui-même la succession au trône de Jérusalem. Ce prince venait de perdre sa femme, Constance d'Aragon : Jean de Brienne, qui était alors roi titulaire de Jérusalem, par le droit de sa femme, avait une fille nommée Yolande, héritière légitime de ce royaume, dont la capitale était déjà possédée par les Sarrazins ; c'est elle que, d'après l'invitation du pape, Frédéric épousa en secondes noces. Depuis la célébration de ce mariage, en 1225, il joignit à ses armes la croix, et à ses noms le titre de roi de Jérusalem.

Quelque doute qu'on eût pu élever jusqu'alors sur la sincérité de ses intentions, il est certain que, depuis cette époque, il envoya des secours, à plusieurs reprises, aux chrétiens de la Terre-Sainte, et qu'il fit lui-même des préparatifs pour y passer avec une armée. Des croisés d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie se rassemblèrent à Brindes : Frédéric fit équiper pour eux des bâtiments de transport ; et, le 8 septembre 1227, il monta enfin lui-même sur la flotte, avec le landgrave Louis de Thuringe, l'homme le plus distingué parmi les croisés allemands. Mais les troupes des peuples du Nord, qui, pendant les chaleurs de l'été, s'étaient rassemblées dans les climats brûlants de la Pouille et de la Calabre, et qui y avaient séjourné plusieurs mois pour attendre les vaisseaux de transport, avaient contracté des maladies épidémiques. La contagion leur enleva beaucoup de monde, et jeta le découragement parmi le reste. Sur ces entrefaites, le landgrave de Thuringe

d'Avesnes, etc. Elle se réunit à Acres en 1217. L'histoire de cette croisade malheureuse a été écrite par Jacques de Vitri. L. III, p. 1129 et suiv. ; et par Oliverius, *Scholast. Coloniens.* p. 1188. *Gesta Dei per Francos.*

lui-même tomba malade et mourut : Frédéric, à son tour, fut atteint de la même maladie que ce prince ; il y aurait eu une témérité approchant de la folie à poursuivre une expédition tentée sous des auspices aussi défavorables : Frédéric redescendit de son vaisseau, et ajourna sa croisade à l'année suivante [1].

Honorius III, cependant, était mort cette année même. Il avait eu pour successeur Grégoire IX, de la famille des comtes de Signa, et neveu d'Innocent III. Ce nouveau pontife, qui s'était flatté que la première année de son règne serait signalée par les succès d'une croisade, s'abandonna à la plus violente colère, lorsqu'il vit toutes ses espérances déçues. Il lui fallait un coupable qu'il pût punir des contrariétés de sa fortune ; et, sans monitoire, sans citation antérieure, le 29 du même mois de septembre, il fulmina contre Frédéric une excommunication, pour n'être pas parti, selon ses engagements, à l'époque qu'il avait fixée [2].

Dans les lettres que le pape adressa au clergé du royaume de Naples, en explication d'un procédé aussi étrange, il accusa l'empereur d'avoir volontairement livré les croisés en proie aux épidémies, lorsqu'il les avait rassemblés, durant la saison la plus chaude, dans les lieux les plus malsains, et d'avoir ensuite supposé une maladie qu'il n'éprouva jamais, pour se livrer, sans empêchement, aux plaisirs et aux vices.

Frédéric, de son côté, adressa ses réclamations à tous les princes de l'Europe [3]. De Pozzuoli, où il avait été chercher la santé, dans les bains autrefois célébrés par les anciens poëtes de Rome, il écrivit aux cardinaux, au clergé de ses propres états, à tous les rois de la chrétienté. Il donna ordre

[1] *Richardi de S. Germano Chron.* p. 1002. — *Petri de Vineis. Epistol.* Lib. I, lett. 21, p. 1[illegible]2. — [2] Lettre de Grégoire IX aux évêques du royaume de Naples, rendant compte de ses motifs. *Apud Raynald. ann.* 1227, § 30, p. 341. — [3] *Conrad. Abbas Ursperg. Chron.* p. 324.

en même temps, aux ecclésiastiques de Naples et de Sicile, de ne tenir aucun compte de l'interdit dont avaient été frappés tous les lieux où lui-même serait présent, et de continuer la célébration des offices divins [1]; enfin, pour prouver mieux encore la sincérité de sa promesse précédente, et la réalité de la maladie qui en avait suspendu l'exécution, il redoubla d'activité pour se mettre en état de passer l'année suivante à la Terre-Sainte.

Au mois d'août 1228, les préparatifs de Frédéric furent terminés; et il partit en effet pour la Palestine, mais avec une armée bien moins nombreuse que celle qu'il avait rassemblée l'année précédente, puisqu'à la réserve de quelques Allemands, il n'avait plus d'ultramontains sous ses ordres. Il s'embarqua comme l'année précédente, à Brindes; et, après une traversée heureuse, il prit terre à Saint-Jean d'Acres [2].

Cette expédition, entreprise en quelque sorte pour prouver que l'excommunication était injuste, parut à Grégoire IX une nouvelle offense, et non pas la satisfaction qu'il exigeait: aussi sa colère contre Frédéric en fut-elle encore augmentée; il ne se contenta pas de promulguer de nouveau contre lui la sentence d'excommunication, quoique le peuple romain, indigné d'une partialité aussi scandaleuse, prît les armes contre le pape, sous la conduite des Frangipani, et le contraignît à se retirer à Pérouse: Grégoire déclara encore la guerre à l'empereur; il prêcha une croisade contre lui, et envoya une armée conduite par Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem et beau-père de Frédéric, pour dévaster la Pouille [3]. Dans cette armée, outre les sujets du pape et ses alliés lombards, on vit servir l'évêque de Clermont et celui de

[1] *Petri de Vineis Epist.* L. I, ep. 23, p. 175. — [2] *Marini Sanuti Secreta Fidel. crucis.* L. III, P. XI, c. 11, p. 211. — [3] *Rayn. Ann. ecclesiast.* 1228, § 5, p. 349. — *Vita Gregorii IX, ex cardinalis Aragonii Collect.* p. 575, *Scr. Rer. Ital.* T. III, P. I. — *Chron. Richardi de S. Germano*, p. 1004.

Beauvais. L'année suivante, les archevêques de Paris et de Lyon furent aussi sommés, par le pontife, de prendre part à cette guerre sacrée. Ce n'est pas que Frédéric, en partant, n'eût envoyé des ambassadeurs au pape, pour solliciter une réconciliation [1] ; mais Grégoire ne voulut point les écouter ; il chargea, au contraire, les franciscains et les dominicains de soulever les sujets de Frédéric contre lui, et de publier même la nouvelle de sa mort, pour faciliter les conquêtes de Jean de Brienne.

Dans la Terre-Sainte, toutes les opérations de Frédéric furent également contrariées par les ministres du Saint-Siége ; la sentence d'excommunication prononcée contre lui fut promulguée dans toute la Palestine ; le patriarche de Jérusalem soumit à l'interdit tout lieu où son roi s'avancerait ; les grands-maîtres du temple et de Saint-Jean déclarèrent ne pouvoir servir sous ses ordres, et Frédéric fut obligé de consentir que, dans son propre camp, les ordres ne fussent point donnés en son nom, mais au nom de Dieu et de la république chrétienne [2]. L'on a peine à comprendre comment, au milieu de tant de désavantages, Frédéric put obtenir du soudan d'Égypte, avec lequel il entra en négociations, un traité honorable pour la chrétienté. Le soudan était, à cette époque, maître de Jérusalem ; et comme ses musulmans, aussi bien que les chrétiens, attachaient une idée de sainteté à cette ville, il se croyait obligé, en conscience, à leur conserver la liberté d'accomplir un des pèlerinages qu'ils s'imposent souvent. Cependant ce n'étaient pas les mêmes édifices sacrés qui, dans les deux croyances, excitaient la dévotion. Les chrétiens révéraient surtout le Saint-Sépulcre, et l'Église bâtie sur le tombeau de Jésus-Christ ; la vénération des musul-

[1] *Raynaldi*, 1228, § 18, p. 352. — [2] *Bernardi Thesaurarii de acquisit. Terræ Sanctæ*, T. VII, *Rer. Ital.* c. 202, p. 846. — *Giannone*, L. XVI, c. 7. — *Secreta Fidelium Crucis Marini Sanuti*. L. III, P. XI, c. 12, p. 212.

mans ne s'attachait qu'au temple des Juifs, bâti sur les ruines de celui de Salomon ; temple qui, dans les visions de Mahomet, avait été une des stations du prophète, lors de son voyage dans les cieux. 1229. — Frédéric proposa de laisser ce temple et son enceinte sous la garde des Musulmans, pourvu que le soudan lui rendît tout le reste de la ville et une partie de son territoire[1]. Il réserva cependant aux pèlerins, lorsque sa proposition fut acceptée, le droit de visiter même le temple, pourvu qu'ils s'y comportassent avec respect[2]. Il accorda, d'autre part, aux Musulmans, le droit de parcourir la ville de Jérusalem ; et il prit des mesures sages pour rétablir la bonne harmonie entre les deux nations et les deux croyances[3].

La ville de Jérusalem ayant été livrée en effet, par le soudan, aux officiers de Frédéric, celui-ci, à la tête de ses troupes, y fit son entrée comme dans la capitale de son nouveau royaume. Mais le patriarche l'avait déjà devancé ; et il avait soumis à l'interdit cette ville et l'église elle-même du Saint-Sépulcre, comme profanées par la présence d'un excommunié. Aucun prêtre ne voulut y célébrer la messe ; et Frédéric, qui devait y recevoir la couronne de son royaume de Jérusalem, fut obligé de la prendre de ses propres mains sur l'autel, et de la placer sur sa tête.

Grégoire IX, instruit de ce traité, écrivit à tous les princes de l'Europe, pour les informer de son entière désapprobation ;

[1] Ce traité est rapporté dans Oderic Raynald, an 1229, § 15 et suiv. p. 359. — [2] § 4 du traité. — [3] Le pape prit à tâche de confondre le temple livré aux musulmans, avec l'église du Saint-Sépulcre, réservée aux chrétiens. Il accusa en conséquence Frédéric d'avoir consenti à une profanation ; et tous les historiens postérieurs, même Giannone et Muratori, ont été induits en erreur par les déclamations des ecclésiastiques. Cependant les termes du traité sont clairs ; ceux de Richard de Saint-Germain ne le sont pas moins, et l'interdit publié dans l'église même du Saint-Sépulcre, le couronnement qui eut lieu dans la même église, prouvent bien évidemment qu'elle était au pouvoir des chrétiens. C'est Gibbon qui a relevé cette erreur volontaire des écrivains ecclésiastiques.

il appelait une pareille paix [1] *un forfait exécrable qui inspirait l'horreur avec l'étonnement.* Mais Frédéric, qui suivit de près, avec son armée, les lettres par lesquelles il avait annoncé le recouvrement de Jérusalem, contraignit bientôt le pape à changer de langage. Il reprit de force toutes les villes et les forteresses qui avaient été conquises par les troupes de l'Église; il inspira une telle terreur à l'armée de Jean de Brienne, qu'elle se débanda, et que ce guerrier vétéran fut réduit à s'enfuir presque seul; il reçut les félicitations du sénat et du peuple de Rome, et il inspira assez de crainte au pontife lui-même, pour l'amener à traiter [2]. Le résultat de leur négociation fut que le pape supprimerait les censures prononcées contre l'empereur, et qu'il le réconcilierait avec l'Église, sans autre condition que celle d'un pardon général pour les feudataires rebelles.

1225. — Tandis que l'attention de Frédéric était dirigée tout entière sur les affaires de son royaume de Pouille, et sur celles de la Terre-Sainte, tandis qu'il y combattait à la fois les armes des Sarrazins, celles des croisés, celles des barons révoltés, et les sourdes intrigues des ecclésiastiques, le nord de l'Italie, sous la protection de l'Église, formait une ligue plus dangereuse peut-être pour l'autorité impériale; une ligue qui donnait de la consistance aux républiques lombardes, et qui achevait de les rendre indépendantes de leur souverain.

Le titre de roi de Lombardie ou d'Italie avait été porté par tous les prédécesseurs de Frédéric II; il leur avait été conféré en mettant sur leur tête la couronne de fer conservée à Monza. Frédéric seul n'avait point encore pu obtenir des Milanais qu'ils lui accordassent cette couronne, bien qu'ils le reconnussent comme légitime empereur [3]. Jusqu'alors Frédéric

[1] *Epist. Greg. IX*, L. III, ep. 38, *ap. Rayn.* 1229, § 24, p. 360. — [2] *Chronic. Richardi de S. Germano*, p. 1007-1021. — [3] *Galvan. Flamma Manipul. Florum.* T. X, c. 253, p. 668.

avait dissimulé son ressentiment; cependant les Milanais savaient assez combien leur refus devait exciter sa colère; et, pour s'en mettre à l'abri, ils entrèrent en négociation avec les différentes villes qui, depuis plusieurs années, avaient manifesté, comme eux, de l'attachement au parti guelfe. Ils leur proposèrent de donner plus de durée et de solidité à leurs alliances, et de profiter, pour le faire, de la concession expresse de Frédéric-Barberousse, stipulée dans le traité de Constance. Par ce traité, les villes avaient été maintenues dans le droit de former des alliances entre elles, pour la défense de leur liberté, et, en particulier, de renouveler, toutes les fois qu'elles le croiraient convenable, la confédération ou société des Lombards.

1226. — Ces négociations étaient sur pied au commencement de l'année 1226, lorsque les Lombards furent avertis que Frédéric se disposait à se rendre à Crémone, et qu'il y avait convoqué une diète de son royaume d'Italie[1]. Ils sentirent le besoin de se presser; et, le 2 de mars, dans une église du district de Mantoue, nommée San-Zénone de Mosio, les députés de Milan, Bologne, Plaisance, Vérone, Brescia, Faenza, Mantoue, Verceil, Lodi, Bergame, Turin, Alexandrie, Vicence, Padoue et Trévise, renouvelèrent, pour vingt-cinq ans, l'ancienne ligue lombarde. Ces députés s'engagèrent à faire prêter le serment de l'alliance à tous les citoyens de chaque ville; et ils se promirent mutuellement des secours, au cas que l'une ou l'autre des villes fût attaquée. Jusqu'alors les termes du traité d'alliance n'indiquaient aucun projet hostile; mais une diète des républiques lombardes était formée: les députés à cette diète, nommés recteurs, s'engageaient à maintenir de tout leur pouvoir la liberté de toutes les villes, et la paix entre elles; ils étaient fréquemment assemblés; ils

[1] *Memorie della città e della campagna di Milano, ne' secoli bassi; del conte Giorgio Giulini.* Vol. VII, Lib. L. p. 404. — *Corio delle histor. Milanesi.* P. II, p. 88.

ne pouvaient sortir de charge, sans avoir pourvu auparavant à l'élection de leurs successeurs. Ainsi s'élevait une puissance nouvelle, bien propre à donner de l'inquiétude à l'empereur.

Frédéric en effet s'efforça de dissoudre cette ligue, mais le pape, sous la protection duquel elle s'était formée, se hâta de s'interposer entre l'empereur et les cités, comme pacificateur des fidèles. En 1226, Honorius régnait encore : c'était le temps où il pressait Frédéric de passer à la Terre-Sainte ; et, lorsqu'il obtint de lui d'être nommé arbitre de la paix à remplir entre les confédérés et l'empereur, il y mit seulement pour conditions, que les premiers s'engageassent à fournir un certain nombre de soldats pour la croisade, et qu'ils ne s'opposassent plus à la punition des hérétiques que l'on découvrirait parmi leurs concitoyens [1]. Moyennant ces concessions, qu'il demandait pour lui-même, non pour Frédéric, il engagea ce dernier à reconnaître la ligue Lombarde, et à la laisser en paix.

1229. — Lorsque Grégoire IX, qui avait succédé à Honorius, se fut engagé dans une guerre imprudente avec l'empereur, ce pontife, pressé par les armes victorieuses des Allemands, eut recours à la ligue Lombarde. Comme les secours de celle-ci n'arrivaient point assez vite pour réparer ses défaites, il accusait, dans des lettres qui nous ont été conservées, la lenteur de ses alliés, et les menaçait de les abandonner à son tour [2]. Cependant les habitants de Milan et de Plaisance avaient déjà envoyé leur contingent de troupes ; et, comme ils se trouvaient engagés, contre leur attente, dans une guerre offensive, ils avaient cherché en même temps à resserrer dans la Lombardie la ligue qui faisait leur sûreté. Plusieurs villes de cette contrée étaient gouvernées par les Gibelins ; elles

[1] *Annal. eccles. Raynaldi, ann.* 1226, § 26, p. 329. — [2] *Ibid.* 1229, § 33, p. 362.

naient une seconde ligue, opposée à celle des Guelfes : les
ubliques de Parme, Crémone et Modène, excitaient sur-
it la jalousie et l'inquiétude des derniers. Dans une diète
ielfe, assemblée à Mantoue, il fut statué qu'aucune des ré-
ubliques confédérées ne recevrait pour podestat ou pour juge
ucun citoyen des villes gibelines [1], ou aucun sujet de l'em-
pereur; qu'il ne serait permis à aucun citoyen lombard d'ac-
cepter des pensions, des présents ou des fiefs de l'empereur ou
de ses partisans; que les dommages que pourrait éprouver
quelqu'une des villes de la ligue dans la guerre où elles
allaient s'engager, seraient réparés proportionnellement par
toutes les autres. Cependant, les succès de Frédéric, déjà de
retour de la Terre-Sainte, furent si rapides, que Grégoire IX
se vit forcé de se hâter de se réconcilier avec lui; et comme
le pontife savait bien que le maintien de la ligue Lombarde
était essentiel à sa propre sûreté, il fit comprendre cette
ligue, en 1230, dans le traité de paix qu'il signa avec l'em-
pereur.

La protection que le pape accordait à la ligue Lombarde
avait été chèrement achetée, puisque, pour prix de cette al-
liance, chacune des villes avait consenti à publier contre les
hérétiques les édits sanguinaires de l'empereur et de l'Église.
Il y avait déjà plus de vingt ans que la persécution contre les
malheureux Albigeois avait commencé en France [2]; le récit
de ces expéditions cruelles avait inspiré de la férocité au peu-
ple : le zèle des deux ordres nouveaux de franciscains et de
dominicains, était alors dans toute sa ferveur; il se commu-
niquait à toutes les classes de citoyens, et les républicains
d'Italie ne repoussaient plus avec autant de répugnance l'éta-

[1] *Bernard. Corio Storia di Milan*. P. II, p. 90. — [2] En Italie, où les mêmes sectaires étaient nombreux, on les appelait *Cathari*. Ce nom qu'ils avaient pris eux-mêmes, est grec, et répond à celui de *Puritain*, que d'autres réformateurs prirent quelques siècles plus tard.

blissement de l'inquisition. Le 13 janvier 1228, l'assemblée du peuple, convoquée à Milan, prononça une sentence d'exil et de confiscation de biens contre les hérétiques[1]. En 1231, les Milanais publièrent un édit plus sévère encore, qui leur avait été envoyé par le pape et l'empereur conjointement. 1233. — Enfin, deux ans plus tard, les bûchers furent élevés pour la première fois à Milan; et le podestat Oldradus de Tresséno, qui fit bâtir, dans la place des marchands, le palais public où l'on conserve aujourd'hui les archives, fit mettre sur la façade de ce palais, au-dessous d'un bas relief qui le représente à cheval, une inscription en son honneur, pour apprendre à la postérité que, le premier, selon son devoir, il a fait brûler hérétiques [2].

Il ne faut pas considérer les persécuteurs des hérétiques comme des hommes essentiellement féroces, faisant le mal pour l'amour même du mal : jamais on n'excitera l'admiration de son siècle par des qualités toutes malfaisantes; et, puisque les dominicains acquirent, vers cette époque, une grande réputation de sainteté, on doit trouver et l'on trouve en effet en eux de grandes vertus, à côté de cette soif de sang inconcevable, qui fait honte à l'Église qu'ils servaient. Bien plus, leur fureur même n'était peut-être que la conséquence de leurs macérations. Une religion mystique est un culte rendu à la douleur [3]; les dévots reconnaissent quelque chose de divin dans cet ébranlement profond de l'âme par le corps : la douleur est pour eux-mêmes le seul moyen de purification; elle est le seul sacrifice qui puisse plaire à leur Divinité : ils se sont fait un Dieu qu'ils condamnent à la souffrance; un Dieu dont le sacrifice est renouvelé chaque jour, à chaque

[1] *Corio*. P. II, p. 94. — [2] *Qui solium struxit, catharos, ut debuit, uxit.* — *Memorie della città di Milano*. L. LI, p. 469. — [3] Je dois une partie des idées que j'expose ici, à l'éloquente histoire du Polythéisme, de B. Constant, qui m'a été communiquée en manuscrit par l'amitié de l'auteur.

heure, dans toutes les parties de l'univers, sur l'autel où le prêtre accomplit les mystères; un Dieu qui a créé les enfers et les tourments éternels; qui, dans cette vie, élève l'homme par les épreuves, qui, après sa mort, les sanctifie par les flammes du purgatoire. Tout se tient dans ce système dont la douleur est la base; et l'on ne peut lui refuser une admiration mêlée d'effroi, non seulement à cause de son bel ensemble, mais encore à cause du désintéressement, du sacrifice de soi-même, dont il fait le caractère essentiel de l'homme, à cause de la couleur sombre et poétique qu'il donne à toutes les hautes pensées. Cependant, c'est parce que ce système n'est point incompatible avec les idées les plus nobles, qu'il importe de le dévoiler. La persécution est son essence : les supplices des réprouvés y sont considérés comme une offrande expiatoire due à la Divinité, comme une pénitence salutaire pour ceux mêmes qui les dirigent : car les inquisiteurs, au milieu de la joie infernale qu'ils manifestaient dans les exécutions, étaient hommes encore, peut-être encore sensibles; ils éprouvaient la douleur profonde de l'offense qu'ils faisaient à la nature, et ils se complaisaient dans leur tourment, en voyant des tortures, comme dans la douleur de ceux qu'ils y soumettaient. Qu'elle se garde, la faible humanité, d'admettre des contradictions dans les systèmes sur lesquels repose la morale, de soumettre sa raison et de rendre un culte à l'absurdité sous le nom de mystères; qu'elle se garde de séparer de l'idée de Dieu l'idée de la bonté, ce caractère auquel seul nous devons reconnaître le maître des mondes; car, dès l'instant où les bases de la pensée seront ébranlées, le crime pourra s'allier avec les sentiments les plus nobles, et les hommes que le ciel avait formés pour la vertu, seront également prêts à devenir les bourreaux de leurs frères, ou à déchirer leurs propres corps sous les coups de la discipline.

Trois moines dominicains, dans les temps dont nous venons de parler, acquirent une haute réputation de sainteté, par le succès de leurs prédications contre les hérétiques, et par les lois cruelles qu'ils firent adopter à des villes longtemps protectrices de la liberté de conscience; ces moines étaient frère Pierre de Vérone, nommé depuis saint Pierre martyr, frère Roland de Crémone, et frère Léon de Pérego, depuis archevêque de Milan; ils allaient de ville en ville, prêchant sur la place publique, pour exciter la populace à venger, dans le sang, la Divinité offensée; et l'un deux réussit à former à Milan une société privée, qui s'assemblait pour l'extirpation de l'hérésie[1]. Les frères prédicateurs, il est vrai, ne se proposaient pas le seul but de maintenir, par leurs exhortations, la pureté de la foi; souvent ils prêchaient contre les désordres des mœurs et contre les progrès du luxe. Cependant, si nous devons en croire les historiens de la génération suivante, jamais les mœurs n'avaient été plus simples, jamais le luxe n'avait exigé moins de sacrifices[2]. Les femmes n'étaient couvertes que d'un simple habillement de lin; une toile blanche entourait leur tête et se rattachait sous leur cou : l'or et l'argent ne brillaient point sur leurs habits; des mets somptueux n'étaient point étalés sur leur table; un seul plat suffisait au repas d'une famille; un seul flambeau de bois résineux éclairait l'intérieur des maisons; et toute la pompe du siècle consistait dans les armes et les chevaux, les tours et les forteresses.

Un autre grand objet des prédications des moines, un objet plus digne de la religion chrétienne et d'une mission divine, c'étaient le rétablissement de la paix. Jamais les Italiens n'avaient eu plus besoin qu'on la prêchât parmi eux; toutes les villes étaient armées contre les villes les plus voisines, toutes les familles étaient divisées par les factions funestes des Guelfes

[1] *Memorie della città e campagna di Milano*, ann. 1233, L. LI, p. 478-483. — [2] *Ricobaldi Ferrariensis hist. Imperator.* T. IX, p. 128.

et des Gibelins ; tous les ordres de citoyens combattaient entre eux pour s'arracher mutuellement le pouvoir et les magistratures. Ces guerres demi-privées, ces rivalités de la noblesse avec le peuple, jettent tant de confusion, tant d'obscurité sur l'histoire de toute la période qui est traitée ici, que nous avons renoncé à en faire connaître avec détail les événements divers. On vit de nouveaux missionnaires parcourir les villes, animés du même zèle avec lequel, peu d'années auparavant, les prêtres des autels avaient prêché la croisade et la destruction des infidèles ; on les vit exhorter les peuples, et, au nom du Dieu de paix, leur commander la réconciliation et le pardon des injures.

Un homme, plus que tous les autres, se distingua dans cette noble carrière ; ce fut le frère Jean de Vicence, de l'ordre des Dominicains. Il commença ses prédications à Bologne, l'an 1133 [1]. Bientôt les bourgeois, les paysans des campagnes voisines, et surtout les hommes d'armes, entraînés par son éloquence, se rassemblèrent en foule autour de lui ; ils portaient des croix et des étendards à leurs mains, et paraissaient disposés, non seulement à suivre les préceptes du religieux, mais encore à exécuter ses ordres. Au milieu de cette foule, qu'il avait ébranlée par ses prédications, il voyait tous ceux qui, dans Bologne, s'étaient livrés à quelque inimitié ancienne, la venir déposer à ses pieds, et jurer la paix avec leurs anciens rivaux. Les magistrats eux-mêmes lui remirent les statuts de la ville, pour qu'il les réformât à son gré et pour qu'il en retranchât tout ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles dissensions.

Le frère Jean se rendit ensuite à Padoue, où il était déjà précédé par sa réputation. Les magistrats s'avancèrent au-devant de lui, avec le carroccio, jusqu'à Monsélice [2] ; ils le

[1] *Cronica di Bologna di F. Bart. della Pugliola.* T. XVIII, p. 257. — [2] *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana.* T. VIII, L. III, c. 7, p. 203.

firent monter sur ce char sacré, et l'introduisirent en triomphe dans leur ville. C'était alors la plus puissante de la Marche Trévisane. Tout le peuple, rassemblé sur la place de la *Valle*, entendit avec transport la prédication de la paix, applaudit aux réconciliations qui effacèrent sur-le-champ toutes les inimitiés privées, et pressa le frère Jean de réformer les statuts de Padoue, comme il avait réformé ceux des autres villes. Ce religieux se rendit ensuite à Trévise, à Feltre, à Bellune, et y eut les mêmes succès : il visita les seigneurs de Camino, de Conégliano, de Romano, de Saint-Boniface; et les seigneurs, aussi bien que les villes, le rendirent l'arbitre de leurs différends [1]. Les républiques de Vicence, Vérone, Mantoue et Brescia, qu'il parcourut à leur tour, lui accordèrent le même pouvoir; partout on consentit à ce qu'il réformât les statuts municipaux, en ajoutant ou retranchant aux lois, selon qu'il le croirait convenable : partout enfin le peuple lui promit d'assister à l'assemblée solennelle des Lombards, qu'il convoqua pour le 28 août suivant, dans la plaine de Paquara, sur les bords de l'Adige, à trois milles de Vérone.

Jamais plus noble entreprise n'avait été formée que celle de réconcilier vingt peuples ennemis, par la seule inspiration des sentiments religieux, par les seuls motifs du christianisme, par le seul empire de la parole. Jamais aussi plus grand spectacle ne fut déployé aux yeux des hommes [2]. La population entière de Vérone, Mantoue, Brescia, Padoue et Vicence, s'était rendue dans la plaine de Paquara; et les citoyens de ces républiques étaient rassemblés autour de leurs magistrats et de leurs carroccios Les habitants de Trévise, Venise, Fer-

[1] *Gerardi Maurisii Vicentini Hist.* T. VIII, p. 37. — [2] Parisio de Céréta, auteur contemporain, calcule qu'à cette assemblée assistèrent plus de quatre cent mille personnes. *Chronic. Veronense.* T. VIII, p. 627. Tiraboschi, qui d'ailleurs a traité toute l'histoire du frère Jean d'une manière fort intéressante, considère ce nombre comme fort exagéré. *Stor. della Letterat. Ital.* T. IV, L. II, c. 4, § 6, p. 233. Cependant je ne vois pas de raison pour le révoquer en doute.

rare, Modène, Reggio, Parme et Bologne, y étaient aussi rangés autour de leurs étendards; les évêques de Vérone, Brescia, Mantoue, Bologne, Modène, Reggio, Trévise, Vicence, Padoue, le patriarche d'Aquilée, le marquis d'Este, les seigneurs de Romano, et tous ceux de la Vénétie, s'y trouvaient à la tête de leurs vassaux [1].

Le frère Jean s'était fait préparer au milieu de la plaine une chaire extrêmement élevée : de là, s'il faut en croire les historiens contemporains, sa voix retentissante, qui paraissait descendre du ciel, fut miraculeusement entendue de tous les assistants. Il prit pour texte ces paroles de l'Écriture : *Je vous donne ma paix ; je vous laisse ma paix;* et, après avoir, avec une éloquence jusqu'alors sans exemple, fait un tableau effrayant des malheurs de la guerre; après avoir montré comment l'esprit du christianisme était un esprit de paix, il fit valoir l'autorité du Saint-Siége, dont il était revêtu [2] : au nom de Dieu et de l'Église, il ordonna aux Lombards de renoncer à leurs inimitiés; il leur dicta un traité de pacification universelle : pour l'affermir, il fit épouser au marquis d'Este une fille d'Albéric de Romano; et il voua aux malédictions éternelles ceux qui, à l'avenir, enfreindraient cette paix; il appela sur leurs troupeaux les contagions mortelles, et il condamna leurs moissons, leurs vergers et leurs vignes à une stérilité sans espoir [3].

Jusqu'alors la conduite du frère Jean n'avait fourni aucun prétexte pour l'accuser d'ambition ou de vues intéressées; la gloire de Dieu, l'amour des hommes, paraissait avoir été les seuls motifs de son zèle; mais l'assemblée de Paquara termina

[1] *Antonii Godi Chronic. Vicent.* T. VIII, p. 80. — *Riciardi Comitis S. Bonifacii vita.* T. VIII, p. 128. — *Monachus Patavinus Chron.* T. VIII, p. 674. — [2] Lettres de Grégoire IX à frère Jean. *Apud Raynald.*, *ann.* 1233, § 37 et 38, p. 405. — [3] L'acte même de la paix, ou plutôt de l'une des paix dictées en ce jour par le frère Jean, nous a été conservé par Muratori, *Antiq. Ital. dissert. XLI*, T. IV, p. 641. Il ne contient presque d'autres conditions que le pardon réciproque des injures.

sa brillante carrière ; l'enthousiasme qu'il avait excité, la paix universelle qu'il venait de conclure, remplirent son cœur de trop de vanité ; il se crut fait, non seulement pour pacifier, mais aussi pour gouverner les hommes. De retour à Vicence, immédiatement après l'assemblée, il entra dans le conseil de la commune, et il demanda qu'on lui confiât une autorité absolue sur la république, avec les titres de duc et de comte[1] : on avait répandu le bruit que ce saint homme avait ressuscité un grand nombre de morts par ses prières, et rendu la santé à un nombre de malades plus grand encore : le peuple ne se défiait point de l'ambition d'un saint, et il lui confia son autorité, dans l'espérance de voir répartir, d'une manière plus égale, les droits honorifiques entre les citoyens. Mais, quoique le frère Jean entreprît de réformer les statuts de la ville, il ne satisfit point l'attente universelle. Il passa ensuite à Vérone, où il demanda et obtint également la seigneurie ou le pouvoir suprême ; il fit rentrer dans la ville le comte de Saint-Boniface, alors exilé ; il demanda des otages aux factions ennemies ; il mit des garnisons dans les châteaux de Saint-Boniface, d'Illasio et d'Astiglia ; il fit brûler sur la place publique, après les avoir condamnés lui-même, soixante hérétiques qui appartenaient aux familles les plus respectables de Vérone ; enfin, il publia, dans cette ville, un grand nombre de lois et de réglements[2].

Cependant les Vicentins voyaient avec impatience que le nouveau seigneur qu'ils s'étaient donné, voulait affermir sa souveraineté dans leur ville, au lieu d'augmenter les prérogatives du peuple. Les Padouans ne cessaient de les exciter à secouer un joug qu'ils représentaient comme honteux ; et en effet, tandis que le frère Jean était encore à Vérone, le podestat de Vicence, Ugutio Pilio, introduisit dans la ville les enne-

[1] *Gerardi Maurisii hist. Vicent.* p. 38. — [2] *Chronicon Veronense Parisii de Cereta*, p. 627.

mis des seigneurs de Romano et les soldats de Padoue, pour se fortifier contre le nouveau souverain. Un autre ecclésiastique, le frère Jordan, prieur de Saint-Benoît, à Padoue, qui avait la plus grande influence sur le gouvernement de cette dernière ville [1], excitait, peut-être par jalousie, cette rébellion contre son confrère. Dès que Jean fut averti de la sédition de Vicence, il accourut avec quelques soldats pour la réprimer; déjà il s'était rendu maître du palais du podestat, qu'il livrait au pillage, lorsque les milices des Padouans arrivèrent à Vicence, mirent ses soldats en fuite et le firent lui-même prisonnier. Frère Jean fut relâché peu après, à la sollicitation du pape; mais sa captivité avait fait évanouir son pouvoir, à Vérone autant qu'à Vicence; il se vit obligé de rendre les otages qu'il avait reçus, les châteaux où il avait pris garnison, et de se retirer enfin à Bologne, après avoir perdu toute sa gloire, et avoir laissé la Lombardie déchirée par autant de guerres qu'avant le commencement de ses prédications.

Le pouvoir de l'éloquence, dans ce siècle, cet empire de la parole, par lequel le frère de Vicence entraînait les peuples sur ses pas et commandait leur destinée, fut peut-être le premier effet de la renaissance des lettres; peut-être en retour fut-il une des premières causes de l'importance qu'on attacha dès lors aux études, et des progrès rapides qu'elles firent ensuite. Ce n'est pas toujours d'après l'impression qu'ils produisent, que nous devons juger des talents d'un orateur : car ce qui assure ses succès, bien plus que l'éloquence, ce sont les dispositions des hommes auxquels la parole est adressée, et cet élan rapide vers la pensée, d'un peuple encore neuf, qui n'a jamais connu les jouissances qu'elle procure. Ni Démosthène, ni Cicéron, ni Bossuet, ne remuèrent jamais les âmes aussi profondément que les frères prêcheurs de Saint-Domi-

[1] Sur le pouvoir de Jordan, Voyez *Rolandini, ad ann.* 1228. L. II, c. 17, P. 197.

tique, que saint François d'Assise, que saint Antoine de Padoue. La conversion subite des hommes les plus distingués du siècle, le renoncement de plusieurs savants à leurs études, de plusieurs princes à leur pouvoir, après avoir entendu le premier discours de l'un de ces orateurs religieux; la soumission avec laquelle des républiques turbulentes leur remettaient la décision de leurs destinées; le zèle des soldats, des paysans, qui suivaient leur prédicateur de ville en ville, et jusque dans les déserts, nous rappellent les prodiges opérés par la poésie d'Orphée, et la puissance magique du langage sur les Grecs: en effet cette nation était semblable à l'italienne; elle était alors également neuve, également enthousiaste, également destinée, par la nature, à ouvrir la carrière de la poésie et de l'éloquence.

Il ne reste d'autres discours des orateurs de ce siècle, que ceux de saint Antoine de Padoue: Tiraboschi, qui était catholique, en a rendu compte avec le respect qu'un homme de sa religion doit aux ouvrages d'un saint du premier ordre [1]; cependant il s'est cru obligé de convenir que ces discours, dont les merveilleux effets ont été rapportés par tous les contemporains, sont un simple tissu de passages de l'Écriture ou des Pères de l'Eglise, et de réflexions familières, sans ornement de style, sans force ni profondeur, sans variété de figures, sans rien enfin de ce qui a toujours constitué le caractère d'un orateur éloquent. Ce qui paraîtra le plus étrange, c'est que ces discours étaient prononcés en latin; il est vrai que, comme Tiraboschi l'observe, à cette époque où la langue italienne était à peine formée, elle différait peut-être moins de la latine, que les dialectes de toutes les provinces de l'Italie ne diffèrent aujourd'hui du toscan [2]. Cependant les ora-

[1] *Storia della Letterat. Ital.* T. IV, L. III, c. 5, § 24, p. 445. — [2] Quelquefois le prédicateur adressait au peuple son discours en latin, ou *litteraliter et sapienter*; puis il le commentait en italien, ou *maternaliter*. Voyez *ad ann.* 1199, *Antich. Estensi*, T. I, c. 36.

teurs de la chaire, comme ceux du barreau, n'emploient que cette langue élégante dans leurs discours. D'un bout à l'autre de l'Italie, les dernières classes du peuple les entendent, quoiqu'elles ne puissent parler le même langage.

C'est néanmoins à cette époque même que la langue italienne commençait à être cultivée, non plus comme un patois barbare, mais comme un langage propre à exprimer les sentiments du cœur et les finesses de l'esprit; c'est à cette époque que les premiers poëtes siciliens préparèrent, par leurs rimes et leurs chansons, la langue dont le Dante devait bientôt après faire un si noble usage. Frédéric II, dès sa jeunesse, leur donna de l'encouragement; il était poëte lui-même : quelques vers qu'il écrivit probablement avant l'année 1212, nous ont été conservés, et ils sont au nombre des plus anciens que l'on connaisse en langue italienne. Ses fils, son ministre Pierre des Vignes, et tous les hommes distingués de sa cour, professaient le même amour pour la poésie, et l'encourageaient par leur exemple, autant que par leur munificence [1]. Aussi cette poésie nouvelle fut-elle quelque temps le partage des seuls sujets du royaume de Naples; et même, pendant que le Dante vivait, on désignait encore la langue vulgaire, et surtout celle des poëtes, par le nom de langue sicilienne [2].

La création de la poésie italienne fut donc, en quelque sorte, l'ouvrage des rois de Sicile et de leurs sujets; il faut attribuer cet avantage qu'ils ont eu sur les républiques d'Italie, en partie sans doute à l'amour des plaisirs et de la mollesse, qui n'est que trop commun chez les poëtes, et qui leur a fait presque toujours préférer le luxe et la flatterie des cours, à la sévérité et à l'égalité républicaines; cependant une autre cause justifie mieux encore les Lombards : c'est le goût qu'ils prirent à cette époque pour la langue provençale, qui déjà,

[1] *Tiraboschi.* P. IV, L. III, c. 3. § 5, p. 360. — [2] *Dantes Alligherius de vulgari eloquentia*, c. 12, p. 265, edit. de Zatta, Venise, 1758, T. IV, in-4°.

depuis deux siècles, était cultivée par plusieurs poëtes gracieux, et qu'ils furent sur le point peut-être d'adopter comme langue nationale [1]. La Lombardie n'a jamais eu, et n'a point encore aujourd'hui une langue écrite ; on y parle un patois informe, qui diffère d'une ville à l'autre, d'un village au village voisin. Ce dialecte lombard était également éloigné et du provençal et du sicilien ; et, avant que le Dante eût fait adopter cette langue de *cour*, comme il l'appelle, dont il est, en quelque sorte, le créateur, on pouvait hésiter, pour le choix, entre deux langages également propres à la poésie, également cultivés, également rapprochés du dialecte du peuple. Les marquis d'Este, surtout Azzo VII [2], les marquis de Montferrat, les seigneurs de Romano et de Camino, attirèrent à leur petite cour plusieurs des troubadours de la Provence : ces poëtes s'y contentaient du rôle de flatteurs ou même de bouffons ; et le nom qu'ils se donnaient souvent, de *giullari* ou *hommes de joie*, n'indiquait pas de prétentions plus relevées. Cependant, comme les inventions chevaleresques étaient alors à la mode, bien plus que les mœurs de la chevalerie, ils feignaient toujours, dans leurs chants, des amours romanesques, des dangers, des combats, et l'alliance de la bravoure avec la galanterie. C'est à ce goût du siècle qu'il faut attribuer les aventures brillantes qu'on raconte d'eux, comme formant leur histoire, et qui sont démenties par le témoignage de tous les auteurs contemporains.

[1] Le Dante a écrit que de son temps, vers l'an 1300, il n'y avait pas plus de cent cinquante ans qu'on avait, pour la première fois, écrit en italien. *In vita nova, Op. Dantis.* Edit. Veneta, T. IV, P. I, p. 65, § 17. Il paraît donc que c'est sous le régne de Roger Ier, roi de Sicile, et dans ses états, qu'on essaya, pour la première fois, vers 1150, de faire des vers italiens. Son petit-fils, Guillaume, accorda sa protection aux poëtes ; c'est peut-être le seul mérite qui lui ait procuré le surnom de *Bon*.—[2] Azzo VII régna de l'an 1215 à l'an 1264. — Il reste plusieurs poëmes de troubadours italiens et provençaux faits en l'honneur des dames de la maison d'Este, au commencement du XIIIe siècle. *Tiraboschi.* Lib. III, cap. 2, § 4, p. 328. — *Muratori Ant. Estensi.* T. II, p. 20, — Millot, Histoire littéraire des Troubadours. T. I, p. 278 ; T. III, p. 431, etc.

Un grand nombre d'Italiens se distinguèrent, parmi les troubadours, par leurs poésies provençales ; Nicoletto de Turin, Boniface Calvi de Gènes, Barthélemi Giorgi de Venise, noms oubliés aujourd'hui, firent les délices de leur temps. Deux hommes, supérieurs par leur caractère à ces flatteurs de cours, s'acquirent, vers la même époque, une grande réputation dans les républiques lombardes, par leurs chants provençaux. L'un d'eux, Ugo Catola, destina ses talents poétiques à combattre la tyrannie et la corruption des princes [1] ; l'on n'a conservé aucun de ses écrits patriotiques. L'autre, Sordello de Mantoue, est enveloppé d'une obscurité mystérieuse ; les écrivains du siècle suivant parlent de lui avec un sentiment profond de respect, sans nous apprendre aucun détail sur sa vie : ceux qui sont venus plus tard en ont fait un guerrier généreux, un vaillant défenseur de sa patrie ; quelques-uns enfin un prince de Mantoue [2]. La noblesse de sa naissance et son mariage, ou peut-être son intrigue galante avec une sœur d'Eccélino de Romano, nous sont attestés par des contemporains [3] : sa mort violente est indiquée obscurément par le grand poëte florentin ; et le seul titre à l'immortalité, qui reste aujourd'hui à Sordello, c'est le rôle que lui fait jouer le Dante, et surtout la manière dont il le dépeint, lorsque, prêt à entrer avec Virgile dans l'enceinte du purgatoire, il le voit à quelque distance [4] :

Venimmo a lei : ò anima Lombarda,
Come ti stavi altera e disdegnosa;
E nel muover degli occhi onesta e tarda!
Ella non ci diceva alcuna cosa :
Ma lasciavene gir, solo guardando,
A guisa di leone quando si posa [5].

[1] *Tiraboschi*. T. IV, L. III, c. 2, § 9, p. 334. — [2] *Hist. urbis Mantuæ a Bart. Platina*, L. I, p. 680, *script. Rer. Ital.* T. XX. — *Tirab.* loc. cit. § 15, p. 342. — [3] *Rolandini de factis in Marchia*. L. I, c. 3, p. 173. — [4] *Purgatoire*, c. 6, v. 61. Le Dante parle aussi de lui dans son livre *De Vulgari Eloquentia*, c. 15, p. 270. *Ut Sordellus de Mantua, qui tantus eloquentiæ vir existens non solum in poetando, sed quomodo libet loquendo patrium Vulgare deseruit.* — [5] « Nous vînmes à lui. Ame lombarde ! que ton attitude était

Cependant lorsque Sordello apprit que le compagnon du Dante était de Mantoue, sans savoir encore que ce fût Virgile :

Surse ver lui del luogo ove pria stava,
Dicendo, O Mantovan, Io son Sordello
Della tua terra : e l'un l'altro abbracciava.

Et à l'occasion de ce tendre amour qu'avaient autrefois tous les hommes généreux pour leurs compatriotes, le Dante apostrophe les républiques d'Italie sur leurs discordes avec tant d'éloquence, que ce morceau est considéré comme l'un des plus beaux de tout le poëme [1].

« altière et dédaigneuse ! quelle noble lenteur dans le mouvement de tes yeux ! Elle ne « nous dit aucune chose, mais nous laissait passer, regardant seulement, comme fait le « lion dans son repos... Il se leva, et dit, en s'approchant de lui : *Mantouan, je suis* « *Sordello, je suis de ton pays* ; et les deux ombres s'embrassèrent. » — [1] On trouvera plus de détails sur les troubadours, sur leur influence en Italie, et sur Sordel lui-même, dans le premier volume de ma *Littérature du midi de l'Europe*, qui, à plusieurs égards, peut servir de supplément à cet ouvrage.

CHAPITRE VI.

Suite du règne de Frédéric II. — Guerre de la ligue Lombarde contre cet empereur. — Il est déposé par le pape au concile de Lyon.

1234-1245.

Environ soixante ans après le traité qui avait été conclu à Venise entre les républiques lombardes et l'empereur Frédéric-Barberousse, une nouvelle guerre s'alluma dans la même contrée, entre la même ligue Lombarde et un second Frédéric, petit-fils de Barberousse. Les motifs de cette nouvelle guerre paraissent, à la première vue, être les mêmes que ceux de la précédente : d'une part, on entendit invoquer les anciennes prérogatives de l'Empire, de l'autre, les droits des citoyens et la liberté reconnue des villes. Dans le XIIIe siècle, comme dans le XIIe, l'Église se déclara la protectrice des républiques, et porta les coups les plus funestes à l'empereur, en l'attaquant avec ses armes spirituelles. Il est aisé de confondre les deux Frédéric, les deux ligues Lombardes, les deux longues luttes entre l'autorité royale et la liberté.

Cependant il existe entre les deux guerres une différence importante. La première était nécessaire ; il s'agissait, pour les villes, de défendre leurs droits les plus précieux, leur honneur, leur existence même. La seconde aurait probablement

pu s'éviter, si la politique insidieuse de la cour de Rome n'avait excité et entretenu la discorde; si la force et la richesse des Lombards ne leur avaient pas inspiré trop d'arrogance et de confiance en eux-mêmes. Comme les motifs de la guerre furent moins purs, ses conséquences furent aussi moins honorables. Avec autant de courage et de constance que dans le siècle précédent, avec un déploiement de forces plus grand encore, la plupart des républicains d'Italie ne repoussèrent l'autorité impériale que pour tomber sous le joug de la tyrannie. Le pouvoir sans bornes des chefs de partis devenus souverains, remplaça, dans un grand nombre de villes, le pouvoir légitime et modéré du monarque constitutionnel.

Le pape Grégoire IX, qui, dès le commencement de son règne, avait donné une preuve si éclatante de la violence de son caractère et de sa partialité en excommuniant Frédéric, se trouvait, à l'égard de ce prince, dans la situation la plus périlleuse. L'empereur régnait sans rivaux sur l'Allemagne, et pouvait, au besoin, tirer de cette contrée des armées formidables; mais il préférait hautement ses royaumes de Pouille et de Sicile: il y résidait presque constamment, aux portes de Rome en quelque sorte; il avait réduit à la soumission les barons qui, par leur indépendance, avaient limité l'autorité de ses prédécesseurs: avec un talent rare pour l'administration, talent dont ses lois sont encore aujourd'hui la preuve, il avait su remplir son trésor et fortifier son armée sans vexer ses peuples[1]. Il avait placé, à trois ou quatre journées de Rome, deux colonies militaires de Sarrazins, dont il avait su gagner l'affection, et qu'il ne courait point risque de voir arrêtés par les censures et les excommunications des papes. Il joignait à tous ces avantages une connaissance profonde de la politique romaine: il avait été élevé au milieu de ses intrigues; il les

[1] *Giannone Istoria civile del regno di Napoli.* L. XVI, c. 8, p. 537.

avait déjouées presque dès son enfance ; et, dans ses fréquentes querelles avec l'Église, il était devenu peu scrupuleux sur le respect qu'il devait à ses engagements, et sur le choix des moyens qui menaient au succès. Italien lui-même, il avait plus de partisans en Italie que n'en eut jamais aucun autre empereur ; et l'extinction des maisons des anciens grands feudataires avait étendu son influence, d'une manière très marquée, sur les duchés de Toscane, de Spolète et de Romagne. A Rome même, l'empereur avait de nombreux partisans. Cette ville, ainsi que toutes celles qui formaient alors l'état de l'Église, cherchait, pour maintenir sa liberté, à profiter de la rivalité entre les deux chefs des chrétiens, en sorte qu'elle était peu dévouée aux intérêts du pape : quelquefois celui-ci pouvait même ne pas s'y trouver en sûreté. Aussi Grégoire IX s'occupait-il sans cesse à élever en Italie une puissance qui pût le défendre. Il regardait sa sûreté comme attachée à l'existence de la ligue Lombarde : il s'était déclaré le protecteur de cette ligue ; il l'encourageait par ses émissaires : et cependant il cherchait à maintenir quelque temps encore la paix entre elle et Frédéric, soit pour qu'elle acquît plus de consistance, soit pour qu'elle ne le forçât pas lui-même à renoncer trop tôt à la neutralité.

1234. — Grégoire IX est expressément indiqué, par plusieurs historiens, comme ayant suscité à Frédéric un rival dans sa propre famille [1]. En 1234, on apprit en Italie que le jeune Henri, fils aîné de l'empereur, et déjà nommé par lui roi de Germanie, se préparait, en Allemagne, à la révolte ; bientôt on sut qu'il était entré en négociation avec des députés de la ligue Lombarde, et que les Milanais lui avaient promis de mettre

[1] *Gualvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 264, p. 671. R. T. XI. — *Annal. Mediolanens.* c. 5, T. XVI, p. 644. L'auteur anonyme cite le régistre de *Panigarolis*. — *Corio*. P. II, p. 97. *b*. — Ces trois historiens pourraient bien s'être copiés l'un l'autre ; ils ne sont pas contemporains. Dans la lettre où Frédéric annonce cette rébellion au roi de Castille, il n'accuse point le pape. *Petri de Vineis*. L. III, c. 26, p. 439.

sur sa tête la couronne d'Italie, qu'ils gardaient à Monza, et qu'ils avaient toujours refusée à son père. Le pape, cependant, n'aurait pu entrer dans ces complots sans se rendre doublement coupable : car, non seulement il aurait armé un fils contre son père, mais il l'aurait fait dans le moment même où le père lui rendait un service important. En effet, dans cette même année, Grégoire, obligé de s'enfuir de Rome, reçut à Riéti la visite de Frédéric, qui lui offrit sa personne et ses soldats pour le service de l'Église, et qui, pendant trois mois, continua, de concert avec lui, la guerre contre les Romains révoltés [1]. Il est vrai que ce n'aurait pas été la première fois que Grégoire aurait armé un fils contre son père. Raynaldi, dans les Annales de l'Église, nous a conservé une bulle, adressée par le même pape, en 1231, aux deux seigneurs de Romano, pour leur ordonner de livrer eux-mêmes leur père, Eccélin II, au tribunal de l'inquisition, s'il ne renonçait pas à l'hérésie [2].

Quelles qu'aient pu être cependant les manœuvres secrètes du pape auprès de Henri, lorsqu'au commencement de l'année suivante Frédéric partit pour l'Allemagne, afin de rappeler son fils à ses devoirs, Grégoire seconda les efforts de l'empereur, et écrivit aux prélats de Germanie, pour les exhorter à ne point donner d'appui au prince rebelle [3]. L'empereur traversa l'Adriatique de Rimini à Aquilée, et entra sans armée en Allemagne; mais tous les princes allemands l'assurèrent, dès son arrivée, de leur fidélité [4]. Henri, lui-même, fut réduit à demander grâce, et à venir à Worms se jeter aux pieds de son père. Frédéric l'envoya prisonnier dans la Pouille, après l'avoir déclaré déchu de la couronne de Germanie. Ce

[1] *Chronicon Richardi de S. Germano*, p. 1034. — [2] Raynald. *Annal. eccles. ad ann.* 1231, § 22, p. 379. — [3] Ibid. *ad ann.* 1235, § 9, p. 423. — *Vita Anonym. Gregorii IX*, p. 581, T. III, *Rer. Ital.* — [4] *Richardi Chronic. de S. Germano*, p. 1036. — *Giannone*, L. XVII, c. 1, p. 552 et 553.

jeune prince, dont l'histoire est enveloppée d'une obscurité profonde, ne sortit plus de sa prison, où il mourut plusieurs années après. Les uns assurent qu'il mérita cette longue captivité par de nouvelles intrigues; d'autres accusent Frédéric d'avoir traité son fils avec une excessive dureté [1].

On ne devait pas s'attendre que l'empereur pardonnât aux Milanais le crime de son fils, et le danger qu'il avait couru lui-même; mais quand il aurait pu oublier leur offense, Eccélin III de Romano aurait pris à tâche de lui en rappeler le souvenir et de l'exciter à la vengeance. Nous avons, dans un précédent chapitre, eu occasion de parler de la maison de Romano, et de la rivalité d'Eccélin II avec les marquis d'Este. Eccélin III, auquel son siècle a donné le surnom de *Féroce*, fixera plus longtemps nos regards. Une longue vie, de rares talents, et un grand courage, furent consacrés par lui à fonder une tyrannie telle, que l'Italie ni peut-être le monde n'en avaient point encore vu de semblable. L'art avec lequel il usurpa la souveraineté au milieu de républicains jaloux, les crimes par lesquels il la conserva, sa grandeur et sa chute, méritent d'être étudiés par les amis de la liberté, et peuvent leur donner d'importantes leçons.

Après avoir longtemps dirigé le parti gibelin dans la Marche Trévisane, après lui avoir souvent procuré des succès éclatants, et avoir étendu les possessious de sa famille sur presque tout le territoire situé au pied des monts Euganéens, Eccélin II s'était livré à la dévotion : il s'était retiré du monde, et il avait partagé ses domaines entre ses fils. Comme il paraissait s'être soumis à des pénitences monastiques, on le désignait par le nom d'Eccélin-le-Moine [2], quoique dans le fait

[1] Frédéric écrivit au clergé de Sicile pour déplorer la mort de son fils, et pour le recommander aux prières des religieux. « Quelque amère douleur, dit-il, que causent aux « pères les transgressions de leurs enfants, elle ne diminue point la douleur plus amère « encore que la nature leur fait éprouver, lorsqu'ils viennent à les perdre. » *Petri de Vineis Epist.* L. IV, c. 1, 543.—[2] *Rolandini de factis in March. Tarvis.* Lib. II, c. 6, p. 186.

il eût embrassé les opinions des patérins ou pauliciens, qui, plus tard, lui attirèrent les excommunications de l'Église. Il avait deux fils : Eccélin III, auquel il avait confié les châteaux situés entre Vérone et Padoue, et Albéric, qu'il avait mis en possession des fiefs dépendants de Trévise. Dès l'an 1232, Frédéric avait accordé aux deux frères une charte par laquelle il les prenait spécialement sous la protection impériale [1]; et, en effet, aucun seigneur dans la Lombardie ne méritait plus qu'eux la faveur de l'empereur.

Albéric conserva longtemps, sur la république de Trévise, l'influence la plus décisive; mais, comme il avait engagé cette ville à partager son inimitié contre les seigneurs de Camino, les plus puissants gentilshommes guelfes de ce territoire, ces derniers réclamèrent la protection de la ville de Padoue, l'une des principales de la ligue Lombarde : ils se reconnurent citoyens de cette république; et, avec son appui, ils forcèrent enfin les Trévisans à renoncer au parti gibelin, pour s'attacher au parti guelfe [2]. Eccélin avait eu un bonheur plus constant : la ville de Vérone était gouvernée par un sénat de quatre-vingts conseillers, tous choisis parmi la noblesse, et que l'on renouvelait tous les ans; l'élection de l'année 1225 fut favorable aux seigneurs de Romano : les Montecchi, c'était le nom de leur faction, en profitèrent pour exciter une sédition, et chasser de la ville Richard, comte de Saint-Boniface, chef du parti guelfe. Alors le sénat, dominé par les Gibelins, revêtit Eccélin du pouvoir de podestat, avec le titre nouveau de capitaine du peuple [3]. La république, depuis cette époque, ne cessa plus d'être gouvernée par l'influence du seigneur de Romano, quoique pendant longtemps encore Eccélino se gardât de rien changer aux formes de l'adminis-

[1] Rapporté par Gérard Maurisius, qui l'avait obtenue lui-même, p. 35.—[2] *Rolandini.* Lib. III, c. 8, p. 205. — [3] *Vita comitis Ricciardi de S. Bonifaco*, p. 125. — *Parisius de Cereta Chronicon Veronense*, p. 624.

tration. 1236. — Seulement il persuada aux Véronais que, pour donner plus de sûreté au parti gibelin, il leur convenait d'introduire dans leur ville une garnison impériale. Cette garnison fut mise par Frédéric sous la dépendance d'Eccélin, et servit à consolider son pouvoir [1].

Les villes de Crémone, Parme, Modène et Reggio, s'étaient prononcées depuis longtemps en faveur du parti gibelin ; elles avaient embrassé l'alliance d'Eccélino, et elles formaient avec lui une confédération opposée à la ligue Lombarde. Dès lors celle-ci se trouvait partagée en trois parties qui n'avaient point entre elles une communication assurée, savoir : d'une part, Milan, Brescia, Plaisance, et les villes moins importantes du Piémont ; de l'autre, Bologne et celles de la Romagne ; enfin, dans la Marche, Padoue, Trévise et Vicence. Si les deux communes de Mantoue et de Ferrare, dont la première était gouvernée par l'influence du comte de Saint-Boniface, et la seconde par celle du marquis d'Este, étaient restées fidèles à la ligue, elles auraient assuré la communication entre des membres épars qu'il importait de réunir ; mais la constitution des républiques de la Marche, et de toutes celles où des chefs de parti acquéraient une très grande influence, n'était pas propre à garantir la fermeté des conseils ou la constance des citoyens.

L'histoire ne présente aucun gouvernement qui, plus que les aristocraties bien constituées, ait donné de hautes preuves d'un courage que rien n'ébranle, d'une constance qui ne se dément jamais. Le sénat de Sparte, celui de Rome, celui de Venise, ont toujours supporté l'adversité avec plus de noblesse que les assemblées populaires d'Athènes ou de Florence. Un gouvernement aristocratique parvient, peut-être aux dépens du reste de la nation, à élever l'âme d'une classe

1 *Chron. Veronens.* p. 628.

privilégiée ; mais il ne peut y réussir qu'en assurant à cette classe dominante tous les avantages de la liberté, tous ceux de l'égalité même, qui sont plus illusoires, mais qui flattent davantage l'imagination. Des hommes qui, sans régner, peuvent se dire que, dans la race humaine, il n'y a pas un seul homme qu'ils reconnaissent pour leur supérieur, et qui, regardant en haut, ne voient au-dessus d'eux que l'Être des êtres, et la règle des lois immuable et abstraite comme lui ; ces hommes-là ont le sentiment le plus complet de la fierté humaine ; c'est à eux qu'il faut demander une grande force, de grands sacrifices, de grandes vertus : l'émulation entre leurs égaux les relève encore ; l'obéissance qui prépare, dit-on, au commandement, ou le commandement qui prépare à l'obéissance, ne les ont point avilis.

Mais autant peuvent être grands les nobles, tous égaux entre eux, d'une aristocratie bien constituée, autant sont petits pour l'ordinaire les nobles du second ordre, dans un état oligarchique. Leur naissance est pour eux un motif de mépriser leurs inférieurs, mais non pas d'être fiers par eux-mêmes, puisqu'ils obéissent à leur tour. Petits tyrans avec leurs vassaux, et vils courtisans auprès des nobles du premier ordre, ils prennent alternativement les vices des despotes et ceux des esclaves ; ils ne reconnaissent les distinctions de naissance, que pour rabaisser au-dessous de la qualité d'hommes, et eux-mêmes et ceux qui leur sont assujettis.

C'était par une oligarchie de cette nature qu'étaient alors gouvernées les républiques de la Marche Trévisane : la noblesse avait été admise dans leur constitution, mais n'avait pas été faite pour elle ; et le pouvoir de quelques-uns de leurs nobles n'était proportionné ni avec celui des autres, ni avec celui du reste de l'état. Cependant, les hommes puissants ont toujours cherché à concilier l'honneur avec la soumission : il leur importe qu'on ne voie point de honte à leur obéir ; et ils

ont profité, pour séduire l'opinion, de ce qu'il y a de chevaleresque dans le dévouement aux autres, lorsqu'il suppose l'oubli entier de soi-même. Les nobles dans les monarchies, les gentilshommes du second ordre dans les oligarchies mal constituées, ont toujours mis leur gloire à se sacrifier pour un *maître*, comme si le nom seul de maître n'était pas un opprobre pour celui qui obéit. Chaque ville de la Marche Trévisane comptait parmi ses citoyens quelque seigneur féodal presque aussi puissant qu'elle; tous les autres gentilshommes, faibles par eux-mêmes à l'égard du reste de la nation, qu'ils méprisaient cependant, recherchaient la faveur de ce noble plus puissant, comme si elle avait fait leur gloire [1]. De là venaient la faiblesse de tous les conseils, la fluctuation des partis, et le sacrifice constant de l'intérêt public à l'intérêt privé.

Frédéric II, cédant aux sollicitations d'Eccélin de Romano, entra en Italie par les vallées de Trente, et arriva dans Vérone, le 16 août 1236, à la tête de trois mille chevaux allemands. Après avoir réuni à son armée le parti des Montecchi, que dirigeait Eccélino, il s'avança au-delà du Mincio. Il était attendu, sur ses bords, par les troupes de Crémone, Parme, Modène et Reggio. Après avoir reçu ce renfort, il mit à feu et à sang les districts de Mantoue et de Brescia.

La ville de Padoue, la plus puissante des trois républiques guelfes de la Marche Trévisane, et celle sur qui reposait le sort de la ligue dans cette contrée, était alors gouvernée par un ecclésiastique, don Jordan, prieur de Saint-Benoît, que l'on regardait comme un saint, et qui échauffait, par ses prédications, le courage des citoyens [2]. Rambert Ghisiliéri de Bologne était podestat de la même ville; celle de Vicence avait

[1] *Voyez* l'avilissement et la vénalité de Gérard Maurisius, un de ces nobles du second ordre, dévoués à Eccélino. Elle paraît dans toute l'histoire qu'il a écrite lui-même; mais surtout p. 45. — [2] *Rolandini*, L. III, c. 9, p. 207.

nommé pour son recteur le marquis d'Este. Les deux communautés formèrent de concert l'entreprise hardie d'attaquer le dictrict de Vérone, tandis qu'Eccélino s'en était éloigné pour suivre l'empereur ; mais Frédéric, ayant été informé de l'approche de leur armée, marcha sur Vicence avec tant de rapidité, et d'une manière si inattendue, qu'il parvint jusqu'aux portes de cette ville, avant que le marquis d'Este et les Padouans pussent lui donner aucun secours[1]. Les Vicentins, effrayés et privés de leurs plus braves guerriers qui étaient à l'armée, ne firent qu'une molle résistance; leurs portes furent enfoncées; la ville fut prise et livrée au pillage: les citoyens furent chargés de chaînes, sans distinction de parti; et l'historien Gérard Maurisius lui-même, quoique vendu à Eccéliu et aux Gibelins, fut pendant trois jours, traîné presque nu dans les rues, par les Allemands qui avaient pillé sa maison. Il perdit alors tous ses biens, et jusqu'à ses livres, qu'il ne put racheter ensuite que par les secours bienfaisants de quelques amis.

Frédéric, après cette conquête, repartit pour l'Allemagne, où l'appelait une guerre importante à soutenir contre Frédéric, duc d'Autriche ; mais il confia le commandement des troupes qu'il laissait en Italie, à Eccélino ; et cet habile partisan sut bien mettre à profit les avantages remportés par le monarque. La ville de Padoue, effrayée du désastre de Vicence, venait de confier les rênes du gouvernement à seize de ses principaux gentilshommes[2] : en même temps, dans une assemblée générale, convoquée au palais national, le marquis d'Este, Azzo VII, avait reçu des mains du podestat, l'étendard de la commune, et avait été chargé, avec des pleins-pouvoirs, de la défense de la Marche. 1237. — Mais la plupart des seize gentilshommes qui venaient d'être élus se trouvaient être attachés

[1] *Gerard. Maurisius*, p. 44 et 45. — *Anton. Godi. Civ. Vicent.* p. 82. — *Monachus Patavinus*, p. 675. — *Rolandini*, p. 207. — [2] *Rolandini*. L. III, c. 11, p. 209.

en secret au parti gibelin; le marquis Azzo était retourné à Este; pour mettre ses terres en sûreté, et le podestat découvrit bientôt que ses conseillers et ses seuls appuis étaient entrés en correspondance avec les ennemis de leur patrie. Ce magistrat ne perdit point encore courage; ayant assemblé les seize conseillers, il leur demanda, selon ce qui se pratiquait souvent, de prêter serment qu'ils obéiraient à tous ses ordres. De cette manière, dans des circonstances dangereuses, une autorité presque dictatoriale était attribuée de confiance au premier magistrat. Les conseillers prêtèrent le serment requis, entre les mains de l'historien Rolandini, alors garde des sceaux de la commune; mais lorsqu'ils entendirent avec étonnement Ghisiliéri leur prescrire de se rendre le lendemain matin à Venise, de s'y présenter au doge, pour attendre auprès de lui de nouveaux ordres de leur commune, il n'y en eut qu'un seul qui obéit; tous les autres se refugièrent dans leurs châteaux, qu'ils firent révolter contre le parti guelfe.

La fuite des principaux nobles augmenta le découragement du reste du peuple: on répétait dans les places publiques, qu'une ville, abandonnée par ses premiers citoyens, devait être comme un vaisseau errant à l'aventure; que ce n'était pas ainsi que se gouvernait Venise, la seule des villes italiennes où les nobles et le peuple ne séparassent jamais leurs intérêts. Pour donner une satisfaction aux gentilshommes, et rapprocher les deux partis, l'assemblée du peuple destitua le podestat Ghisiliéri, et nomma pour lui succéder, Marin, de l'illustre famille des Badoéri de Venise. Mais, pendant que les Padouans flottaient dans l'irrésolution, le marquis d'Este fit sa paix particulière avec l'empereur et avec Eccélino: deux cents soldats de Padoue, qui avaient été chargés de la garde de quelques châteaux, furent faits prisonniers; et, quoique Marin Badoéro, à la tête de la milice de la ville, repoussât, le

23 février, Eccélino et les Impériaux, qui voulaient entreprendre le siége de Padoue, bientôt ce nouveau podestat fut obligé de se retirer à son tour [1]. Les gentilshommes gibelins, rétablis à la tête de l'administration, envoyèrent des députés à Eccélino, pour lui offrir de le recevoir dans leur ville, et de remettre Padoue sous l'obéissance de l'empereur, pourvu que celui-ci garantît à leur patrie la jouissance de sa liberté, et que tous les prisonniers fussent délivrés sans rançon. Eccélino n'avait garde de refuser aucune condition, pourvu qu'il pût entrer dans Padoue, dont il espérait déjà faire la capitale de ses nouveaux états. Lorsqu'il en prit possession, à la tête des troupes allemandes, on remarqua que, courbé sur son palefroi, et rejetant son casque de fer en arrière, il donnait un baiser aux portes de la ville. Ce n'était pas le gage de sa réconciliation avec les hommes qui venaient de se soumettre à lui.

On aurait pu s'attendre qu'Eccélino prît pour lui-même la charge de podestat, dans Padoue ; mais sans doute qu'il la regardait déjà comme au-dessous de ses prétentions nouvelles. Chargé par un conseil, qu'il avait composé à son gré, de désigner ce magistrat, il refusa d'abord, avec une feinte modestie, de faire un choix au nom de tout le peuple [2] : cédant ensuite aux instances qu'on lui faisait, il désigna le comte de Téatino, napolitain, qui dépendait de lui. Il fit en même temps décréter, par les trois républiques, Padoue, Vicence et Véronne, qu'elles prendraient à leur solde cent Allemands et trois cents Sarrazins des soldats de l'empereur, pour la sûreté du parti gibelin. De cette manière, il s'assura une garde toujours armée et qui ne dépendait que de lui.

Cependant un grand nombre de Guelfes s'étaient retirés dans le château de Montagnana, qu'ils avaient fortifié ; ils

[1] *Rolandini.* L. III, c. 16, p. 213. — [2] *Ibid.* L. IV, c. 1, p. 215.

prétendaient représenter seuls la communauté de Padoue, puisqu'ils étaient les seuls qui ne fussent pas tombés sous la dépendance du tyran. Ils repoussèrent l'attaque d'Eccélino, quoique celui-ci eût sous ses ordres un grand nombre d'Allemands et de Sarrazins. Eccélino profita de cette résistance même pour affermir son pouvoir dans Padoue. Le podestat demanda des otages aux familles des nobles et des citoyens que l'on savait attachés au parti guelfe : il rassembla ensuite, sans distinction de parti, les hommes les plus puissants de la ville, et ceux qui pouvaient avoir le plus d'influence sur leurs concitoyens, et il les pria de donner une preuve de leur amour pour la paix et de leur soumission à l'empereur, en s'éloignant quelques jours seulement de la ville, les assurant que c'était le moyen de démentir les bruits calomnieux que l'on répondait sur leur compte, bruits auxquels il était loin d'ajouter foi. Une vingtaine en effet des citoyens les plus distingués de Padoue se retirèrent à Fontaniva, à Canturio, à Cittadella, et dans d'autres châteaux qu'Eccélino leur avait indiqués, dans le voisinage de ses propres terres. Quelques jours après, il les y fit tous saisir, sans qu'on en fût averti à Padoue [1]; et il les fit enfermer ou dans ses propres forteresses, ou dans celles du royaume de Naples. Dès que la nouvelle en fut portée à Padoue, un grand nombre de citoyens prit le parti de se dérober, par la fuite, à la tyrannie qu'ils voyaient commencer; mais chaque fois qu'Eccélino était averti de la retraite d'une famille, il faisait abbatre ses tours, et renverser ses maisons. Rolandini assure que, sur la fin de la domination de ce tyran, plus de la moitié des palais de Padoue n'était plus qu'un amas de ruines.

Eccélino se tenait surtout en garde contre une émeute populaire, qui, en peu d'heures, aurait pu détruire toute sa

[1] *Rolandini*. L. IV, c. 3, p. 216.

puissance. Il ne craignait pas d'appesantir le joug, pourvu qu'aucune violence extérieure, en excitant tout à coup l'indignation du peuple, ne lui fournît une occasion de prendre les armes.

Le prieur de Saint-Benoît, don Jordan, qui, de la chaire où il prêchait aux Chrétiens, avait longtemps gouverné la république, était demeuré dans la ville, et pouvait, d'un moment à l'autre, éclairer le peuple sur les menées d'Eccélin. Le tyran témoignait en toute occasion le plus profond respect pour cet ecclésiastique. Un jour il lui envoya quelques-uns de ses chevaliers, pour le prier de venir délibérer au palais sur une affaire importante. Le prieur les suivit; et, placé sur un cheval qui l'attendait à la porte, il fut conduit dans un château d'Eccélino, où il fut longtemps retenu en prison [1]. Vers le même temps, tous les citoyens les plus vaillants de Padoue furent obligés d'entrer dans l'armée; leurs bras et leur courage furent dès lors employés à soutenir la tyrannie qu'ils auraient pu renverser.

Tandis qu'une des plus puissantes villes de l'Italie septentrionale, une ville qui avait constamment témoigné son attachement à la liberté, tombait sous le joug d'un tyran, celles du centre de la Lombardie se préparaient à résister à l'invasion de Frédéric II. Ce monarque rentra en Italie, au mois d'août 1237, à la tête de deux mille hommes de cavalerie allemande; et il fut rencontré, près de Vérone, par dix mille Sarrazins qu'il avait fait venir de la Pouille. Dans le district de Mantoue, il fortifia son armée par la réunion de tous les Gibelins de Lombardie. A son approche, Mantoue et le comte de Saint-Boniface se soumirent à lui [2].

[1] *Rolandini.* L. IV, c. 4, p. 218. — On peut voir encore, sur l'établissement de la tyrannie, Gérard Maurisius, créature du tyran, qui termine son histoire à cette époque, p. 47-50; et Laurentius de Monacis, Ezerinus III, p. 141; mais celui-ci n'a fait que copier Rolandini. — [2] *Rolandini.* L. IV, c. 4, p. 218. — *Ricciardi Comitis S. Bonif. vita*, p. 130.

L'empereur entra ensuite dans le territoire de Brescia; le château de Montéchiaro, dont il entreprit le siége, le retint quinze jours; il soumit encore quelques autres châteaux; puis il s'avança au midi de Brescia, dans la partie du territoire de cette ville que l'Oglio sépare du district de Crémone. Les Milanais y étaient campés auprès de Manerbio, avec leurs auxiliaires de Verceil, Alexandrie et Novare; ils étaient couverts par un petit fleuve et par un marais; et l'empereur, qui n'osait point les attaquer dans une position aussi avantageuse, et qui ne pouvait réussir à la leur faire abandonner, côtoya les bords de l'Oglio, jusqu'à Pontévico, où il passa ce fleuve, annonçant qu'il allait prendre ses quartiers d'hiver à Crémone, dont il suivait en effet la route, et qu'il licencierait ses troupes jusqu'au retour du printemps.

Les Milanais crurent en effet que la campagne était terminée, d'autant plus qu'on était déjà parvenu au 27 novembre. De leur côté ils passèrent l'Oglio pour retourner à Milan, au travers du Crémasque; mais, à leur arrivée à Corte-Nuova, ils virent avec étonnement que l'armée impériale les y avait devancés. Malgré leur surprise, ils soutinrent avec courage la charge des Sarrazins et des Allemands; et, quoiqu'après une longue résistance tout le reste de leur armée fût mis en déroute, la compagnie dite *des Vaillants* [1], qui était chargée de la garde du carroccio, resta ferme à son poste, jusqu'à ce que la nuit séparât les combattants.

Cette compagnie cependant, seul reste de l'armée détruite, ne pouvait espérer de soutenir le combat le lendemain matin, lorsque Frédéric le renouvellerait. La route directe de Milan, au travers du Crémasque, était déjà occupée par les troupes impériales; il fallait donc remonter le long de l'Oglio jusqu'au territoire de Bergame, que l'armée avait déjà traversé

[1] *Gli Forti.*

pour entrer dans l'état de Brescia. Dans cette saison avancée, les terres pénétrées par les pluies auraient retardé la marche du carroccio : les Milanais prirent alors le parti de le dépouiller eux-mêmes de ses drapeaux et de tous ses ornements; dans cet état, ils l'abandonnèrent parmi les chars de bagage, et se mirent en route pendant la nuit. Frédéric, le lendemain matin, ne tenta pas de les poursuivre; mais il découvrit le carroccio parmi les chars abandonnés, et il le fit conduire en triomphe à Crémone, comme un trophée de sa victoire : bientôt après il l'envoya au sénat et au peuple romain, avec des lettres qui nous ont été conservées [1], et dans lesquelles il se glorifie d'un succès aussi éclatant. Ce carroccio fut déposé dans une enceinte du Capitole; c'est dans ce lieu, qu'en 1727, on en montrait encore un monument en marbre [2].

Les Milanais fugitifs se flattaient d'être en sûreté, dès qu'ils seraient parvenus sur le territoire de Bergame; mais les Bergamasques, qui, au commencement de la guerre, avaient demandé à rester neutres, se déclarèrent contre les vaincus, dès qu'ils furent avertis de l'issue du combat. Un grand nombre de Milanais furent faits prisonniers ou massacrés dans leur fuite; un plus grand nombre aurait péri sans doute, si Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, ne s'était avancé au-devant des fugitifs, et ne les avait accueillis dans ses fiefs, en les conduisant par des défilés dont il était maître. Il fit panser les blessés; il pourvut à leurs besoins, et il les accompagna ensuite jusque sur le territoire milanais. Cet acte de bienfaisance fut la première cause de la grandeur de la maison della Torre. Le peuple de Milan en conserva une longue reconnaissance; et il compromit sa liberté plutôt que de paraître ingrat envers cette noble famille [3].

[1] *Petri de Vineis Epistol.* L. II, c. 1, p. 250.—[2] *Muratori Antiq. med. æv. Diss.* XXVI, T. II, p. 491. — [3] Sur ce morceau de l'histoire de Milan et de la ligue Lombarde, j'ai

La perte des Milanais, dans la fatale journée de Corte-Nuova, est évaluée diversement : leurs propres historiens conviennent de deux à trois mille personnes entre les morts et les prisonniers ; les lettres de l'empereur en comptent jusqu'à dix mille. Pierre Tiépolo, fils du doge de Venise, et podestat de Milan, tomba lui-même au pouvoir des Impériaux ; et Frédéric, après l'avoir traîné, avec une barbarie bien impolitique, dans les prisons de la Pouille, le fit mourir sur l'échafaud. La république de Venise ne pardonna pas à l'empereur cette cruelle offense ; et depuis cette époque elle entra dans la ligue Lombarde, à laquelle jusqu'alors elle était demeurée étrangère.

1238. — Frédéric prit ses quartiers d'hiver à Crémone ; mais il ne demeura pas oisif dans cette ville ; il en partit pour visiter Lodi et Pavie, qui, depuis longtemps, étaient dévouées au parti impérial, mais qui n'avaient pas encore osé prendre les armes en sa faveur, de crainte d'attirer sur elles toute la puissance des Milanais. Il s'avança ensuite jusqu'à Verceil, qu'il ramena aussi sous son obéissance. Il y a même lieu de croire que, dans ce moment de terreur, toutes les villes du Piémont, Tortone, Alexandrie, Novare, Asti, Turin et Suse, se détachèrent de la ligue, pour embrasser, au moins en apparence, le parti gibelin. La confédération se trouvait réduite à quatre cités, Milan, Brescia, Plaisance et Bologne ; et celles-ci même essayèrent de capituler ; mais comme Frédéric exigeait d'elles qu'elles se soumissent sans condition à l'autorité impériale, leurs citoyens lui firent répondre, qu'ils espéraient mourir

consulté *Galvan. Flamma Manipul. Florum*, c. 269, 270, p. 673. — *Annales Mediolanenses*, T. XVI, c. 8, p. 645. — *Jacob. Malvecius Chron. Brixian.* c. 125, p. 909. Il est court et peu satisfaisant. *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 767. *Monach. Patavinus Chron.* T. VIII, p. 677. — On ne trouve rien dans le *Chron. Placentinum*, quoique la ville de Plaisance eût une grande part à la guerre. T. XVI, p. 593. — *Campi Cremona Fedele.* L. II, p, 52. — *Corio, delle istorie di Milano.* P. II, p. 98. — *Conte Giulini Memorie della camp. di Milano.* T. VII, L. LII, p. 515-525.

les armes à la main, plutôt que de consentir à se couvrir de tant de honte.

Les habitants de Brescia furent appelés les premiers à donner de preuves de leur constance. Frédéric, d'après le conseil d'Eccélino, vint, le 3 août, mettre le siége devant leur ville, après avoir employé le commencement de l'été à rassembler des troupes en Allemagne, où il avait fait une courte excursion. Ce siége ne céda en rien à ceux qu'avaient soutenus Tortone, Crème, Alexandrie et Milan contre Frédéric-Barberousse. Pendant les soixante-huit jours de sa durée, les assiégés ne donnèrent pas moins de preuves de courage, les assiégeants ne montrèrent pas moins de persévérance et de cruauté. L'art de la guerre avait fait des progrès durant ces soixante années, et les machines qu'employa Klamandrinus, l'ingénieur des Bressans, étaient sans doute plus compliquées que celles dont on avait fait usage dans la première guerre lombarde; mais ce siége ne nous a été raconté avec quelques détails que par Jacques Malvezzi, historien bressan du commencement du XVe siècle [1]; et dans son récit, l'on ne retrouve point cette connaissance complète des mœurs et des temps, qui donne de l'intérêt aux moindres particularités et qui exclut tout soupçon d'invention. Dans toute cette période, les historiens contemporains manquent complètement aux Lombards; et nous sommes réduits en conséquence à passer rapidement sur leur histoire et à ne chercher la peinture des mœurs et des hommes que dans les événements de la Marche Trévisane. Ces derniers seuls nous ont été racontés par ceux mêmes qui en furent acteurs ou témoins.

Au mois d'octobre, Frédéric voyant qu'il n'avait encore fait aucun progrès sur les assiégés, et que les Milanais profitaient de ce que son armée tout entière était occupée contre

[1] *Jacobus Malvecius in Chron. Distinct. VII, c. 128, T. XIV, p. 911.*

Brescia, pour battre en détail les Gibelins de Pavie et de Lodi, prit le parti de brûler ses machines, et de se retirer à Crémone. Ce premier échec, qui fut considéré comme une grande humiliation pour le parti impérial, ranima le courage des villes guelfes et leur procura bientôt de nouveaux alliés. Le pape prit la ligue sous sa protection, et Venise et Gênes se déclarèrent ouvertement en sa faveur. Ces deux républiques signèrent avec le pontife et les Lombards un traité d'alliance contre l'empereur; et la seconde renvoya sans réponse les ambassadeurs que Frédéric lui avait envoyés, pour exiger d'elle un serment de fidélité.

La guerre s'était renouvelée dans la Marche Trévisane entre Eccélino et le marquis d'Este. Le premier, secondé par les milices des trois villes les plus puissantes de la contrée, avait dépouillé le marquis de presque tous ses châteaux, et l'avait forcé à se renfermer dans Rovigo; mais Eccélino, de quelque faveur qu'il jouît auprès de l'empereur, ne put l'engager à regarder cette querelle comme une guerre de l'empire. Au contraire, Frédéric, lorsqu'il vint à Padoue, où il passa la plus grande partie de l'hiver, invita le marquis à s'y rendre auprès de lui, et sembla vouloir le réconcilier avec Eccélino. Il fit célébrer avec cérémonie le mariage déjà proposé par le frère Jean de Vicence, entre Renaud, fils du marquis, et Adélaïde, fille d'Albéric de Romano; et il parut avoir partagé sa confiance entre les deux chefs de parti. Cependant Eccélino faisait observer par ses espions tous ceux qui entraient dans la maison du marquis : ce furent autant de victimes réservées au supplice, après le départ de l'empereur.

1239. — Pendant que Frédéric était à Padoue, et qu'il recevait des marques d'attachement du peuple de cette ville; la nouvelle lui fut apportée que Grégoire IX venait de prononcer contre lui, en plein consistoire, une sentence d'excommunication. Frédéric ne pouvait empêcher que cette sentence,

adressée au monde chrétien, ne fût incessamment connue de toute la ville; aussi préféra-t-il la publier lui-même, afin de publier en même temps sa justification : il fit donc assembler tous les citoyens de Padoue au palais public, dans la salle des conseils-généraux; il y avait fait préparer son trône, sur lequel il monta dans toute la pompe de la royauté, tandis que son chancelier, Pierre des Vignes, placé auprès de lui, se leva pour haranguer le peuple. Il choisit pour son texte deux vers d'Ovide.

Leniter ex merito quidquid patiare, ferendum est;
Quæ venit indigne pœna, dolenda venit.

Car c'était alors l'usage, même dans les discours profanes, de ne parler que d'après un texte. Pierre des Vignes, appliquant le sien à l'empereur, déclara en son nom, que si la sentence d'excommunication lancée contre lui avait été méritée, il n'aurait pas dédaigné de reconnaître sa faute devant tout le peuple, et de se soumettre au jugement de l'Église; mais il prit ce même peuple à témoin de l'injustice du procédé du pape; et, passant en revue les allégations qui servaient de motifs à l'excommunication, il s'efforça d'en prouver la fausseté.

Le pape, après avoir reproché à Fredéric son impiété et son incrédulité, l'accusait en particulier d'avoir suscité dans Rome des rébellions contre le Saint-Siége, d'avoir opprimé le clergé et persécuté les ordres mendiants dans ses états, d'avoir dépouillé les menses épiscopales pour s'en approprier les revenus, d'avoir enfin soumis à son Empire des terres et des états qui ne relevaient que de l'Église[1].

L'excommunication lancée contre Frédéric, était accompagnée d'une bulle qui déliait ses sujets du serment de fidélité;

[1] La bulle d'excommunication est rapportée et commentée dans *Raynaldi. Annal. eccles.* 1236, § 1 et seq. p. 475.

et qui soumettait à l'interdit tous les lieux où lui-même se trouverait. L'empereur savait combien de pareilles sentences de la cour de Rome avaient d'influence sur les Guelfes. Dès lors les deux plus puissants seigneurs de ce parti, le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, qu'il avait attirés à Padoue et dans son camp, lui devinrent suspects; et il demanda au premier de lui livrer, comme otages, son fils Renaud avec sa femme : cependant cette défiance fut plus préjudiciable à l'empereur que n'aurait pu être la mauvaise disposition des Guelfes. Albéric de Romano, déjà jaloux peut-être de son frère, fut irrité de voir sa fille, que l'empereur lui-même avait mariée à Renaud d'Este, conduite dans la Pouille comme otage: il se réunit au seigneur de Camino dont jusqu'alors il avait été le rival, et, se retirant avec lui à Trévise, il fit révolter cette ville contre Frédéric. Ensuite, comme l'empereur marchait avec son armée vers la Lombardie, ayant à sa suite le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, un ami de ces deux seigneurs, qui était dans la confidence de l'empereur, leur fit signe, en passant la main sur sa gorge qu'on voulait leur faire couper la tête [1]. Ils étaient alors au pied des remparts de Saint-Boniface : ils piquèrent leurs chevaux, et, se précipitant dans ce château, ils en firent fermer les portes après eux, et ne voulurent point en ressortir, quelques instances que leur en fît faire Frédéric par Pierre des Vignes. Ainsi, une grande partie de la Marche reprenait un aspect hostile pour l'empereur : le marquis d'Este recouvrait, l'une après l'autre, les terres qui lui avaient été enlevées par Eccélino, tandis que ce dernier, qui se croyait enfin assez bien établi dans Padoue pour ne plus consulter que sa soif de vengeances, faisait trancher la tête sur la place publique aux gentilshommes dont le crédit lui faisait ombrage, et faisait

[1] *Rolandini*, L. IV, c. 13, p. 229.

périr au milieu des flammes, ou sur un honteux échafaud, les bourgeois qui témoignaient encore quelque attachement à la liberté. Dix-huit de ces malheureux subirent le dernier supplice dans un même jour, sur le pré *della Valle* à Padoue [1].

L'empereur, cependant, avait conduit son armée dans le territoire de Bologne; il y consacra plusieurs mois au siége de quelques châteaux : il tourna ensuite ses armes contre les Milanais, sans obtenir sur eux aucun avantage important. La mauvaise issue du siége de Brescia n'était pas la seule cause du découragement de Frédéric, et du peu d'ardeur qu'il mettait à poursuivre la guerre en Lombardie. Ce prince donnait une grande confiance aux prédictions des devins, et aux calculs de l'astrologie judiciaire; il ne faisait jamais marcher son armée sans qu'un astrologue eût fixé l'instant précis du départ, d'après l'observation des étoiles. Au moment où il avait été averti de la révolte de Trévise, et où il se mettait en mouvement pour soumettre cette ville, il avait été arrêté par une éclipse de soleil [2]. On ne sait si quelque motif du même genre lui fit prendre la résolution d'abandonner la Lombardie à elle-même, et de passer l'hiver en Toscane, ou s'il fut uniquement déterminé par le désir de se rapprocher de ses états de Sicile et de la cour de Rome.

Ce fut à Pise que l'empereur vint s'établir pour l'hiver. Comme cette ville jouissait d'une entière liberté sous la protection impériale, elle embrassait avec zèle tous les intérêts de la maison de Souabe. Cependant un nouvel esprit de discorde venait de s'y manifester, et il importait d'autant plus à Frédéric de l'étouffer, qu'il avait besoin des flottes de la république, pour les opposer à celles des Génois et des Vénitiens, ses nouveaux ennemis. La possession de la Sardaigne avait été

[1] En septembre 1239. *Rolandini*. L. IV, c. 15, p. 232. — [2] *Rolandini*. L. IV, c. 13, p. 229.

la cause première des dissensions qui venaient d'éclater à Pise.

Nous avons rapporté, dans les premiers chapitres de cette histoire, comment l'île de Sardaigne avait été conquise sur les Maures par la république de Pise, et comment ses provinces avaient été partagées entre les gentilshommes pisans, les Ghérardesca, les Sardi, les Caiétans, les Sismondi et les Visconti. Depuis cette époque, les chroniques de Pise sont incomplètes et obscures, et celles de Sardaigne ne nous présentent absolument aucun secours. Les gentilshommes pisans établis dans cette île, renoncèrent pour la plupart à leur nom de famille, et prirent celui de leur judicature; ce qui rend fort difficile de les distinguer. Quelques généalogistes seuls auraient pu avoir intérêt à dissiper ces ténèbres : ils les ont augmentées au contraire par leurs fables et leurs suppositions; en sorte que l'administration de ces seigneuries, et la succession de leurs souverains, feudataires des Pisans, forme peut-être le point le plus obscur de l'histoire italienne du moyen âge. Les papes accordèrent tour à tour leur protection aux plus faibles de ces seigneurs; et comme ils leur imposèrent en retour des devoirs envers le Saint-Siége, ils s'attribuèrent peu à peu un droit de suzeraineté sur l'île entière. Dès que cette prétention eut quelque apparence de fondement, Innocent III, en 1206, demanda que les Pisans renonçassent aux droits et aux titres qu'ils avaient sur la Sardaigne; et il fit épouser l'héritière de Gallura à l'un de ses cousins [1].

Parmi les citoyens qui repoussèrent avec le plus de fermeté la demande du pape, l'on remarqua les Visconti : la famille de ces gentilshommes de Pise n'était point alliée aux Visconti de Milan. Dès qu'Innocent fut mort, deux frères de cette famille, Lamberto et Ubaldo Visconti [2], armèrent à leurs frais

[1] *Raynaldi Ann.* 1206, § 36, p. 149. — [2] En 1218.

quelques galères ; et, méprisant les anathèmes de l'Église, ils firent la guerre aux petits seigneurs qui s'étaient déclarés feudataires du Saint-Siége : ils recouvrèrent ainsi diverses seigneuries auxquelles ils prétendaient avoir droit. Durant cette guerre, qui se continua au moins dix-huit ans, Lamberto mourut ; et Ubaldo, resté seul, offrit d'épouser Adélaïde, marquise de Massa, et héritière des judicatures de Gallura et des Tours, qu'il réclamait comme lui appartenant, et dont il avait presque achevé la conquête. Grégoire IX, qui siégeait alors, était parent d'Innocent III, et, par conséquent, il l'était aussi de l'héritière de Gallura. Il approuva le mariage qui pacifiait la Sardaigne et qui affermissait les droits de l'Église sur cet île. Ubaldo fut absous de l'excommunication ; et en retour il reconnut la souveraineté du pape sur la Sardaigne, et il abjura celle de Pise [1].

Dès que ce traité de paix, si préjudiciable à la république, fut connu à Pise, il excita l'indignation la plus vive. Les comtes de la Ghérardesca furent les premiers à protester contre la défection d'Ubaldo : d'autre part, toute la famille de Visconti se crut obligée à soutenir son chef ; et comme ce chef était dans l'alliance du pape, elle embrassa toute entière le parti de l'Église, tandis que les Ghérardesca s'attachèrent plus fortement à celui de l'Empire. L'opposition entre le titre de comtes et le nom de Visconti ou Vicomtes, qui distinguait les deux familles rivales, passa aux deux factions. A Pise, les Gibelins furent appelés le parti des comtes, et les Guelfes celui des Visconti. Ces deux partis prirent les armes et combattirent avec acharnement, jusqu'à ce que Frédéric rétablit la paix entre eux par sa présence.

Comme, sur ces entrefaites, Ubaldo Visconti mourut, Frédéric fit épouser sa veuve à Henri ou Enzius [2], un de ses fils

[1] En 1237. — [2] Les Italiens ont nommé ce prince, Henri. Son nom était probablement Hanse, ou Jean.

naturels; et à cette occasion il lui donna le titre de roi de Sardaigne, sans dépouiller pour cela la république d'aucun des droits qu'elle avait sur cette île, et sans même qu'il paraisse que le nouveau roi ait jamais visité son royaume [1]. Au lieu de l'y envoyer, ce fut à cette époque qu'il le créa vicaire impérial en Lombardie, et qu'il lui confia le commandement d'un corps composé de troupes allemandes et arabes qu'il chargea de recommencer la guerre contre les Milanais [2].

1240. — Frédéric, après avoir profité de l'hiver pour pacifier Pise, et avoir ranimé le zèle de ses partisans, pour en former une nouvelle armée, entra au printemps dans les terres de l'Église, et s'approcha de Rome. Plusieurs villes de l'Ombrie se déclarèrent pour lui, entre autres Foligno et Viterbe; Orta, Città-Castellana, Sutri et Montéfiascone se soumirent ensuite; les Romains eux-mêmes paraissaient prêts à embrasser le parti impérial, et leurs clameurs annonçaient à Grégoire le danger qu'il courait, lorsque ce pontife, se faisant précéder du bois de la vraie croix et des têtes des apôtres saint Pierre et saint Paul, sortit en procession de son palais, accompagné de tous les cardinaux; il transporta ces reliques sacrées à la basilique du Vatican, bénissant la foule qui se rassemblait sur ses pas, et l'invitant à prendre les armes pour la défense de l'Église. Cette procession imposante traversa Rome dans toute sa longueur [3]; et partout où elle parut, elle apaisa les mouvements séditieux des Gibelins, et elle réchauffa l'enthousiasme du peuple; les moines de Saint-Dominique et de Saint-François se répandirent aussitôt dans toutes les églises, et prêchèrent la croisade contre Frédéric, en promettant les mêmes indulgences qu'on avait réservées auparavant à

[1] *Flaminio del Borgo, Dissert. IV, dell' Istoria Pisana*, p. 178-185. — [2] Le diplôme est rapporté en partie par Giorgio Giulini, *Memorie della Camp. di Milano*. L. LII, T. VII, p. 529. — [3] Il paraît que le pape logeait alors au palais de Latran, éloigné du Vatican de plus de trois milles.

ceux qui marchaient à la Terre-Sainte. Les prêtres, d'après la dispense du pape, se croisèrent et prirent les armes les premiers; et, dans un jour, le pontife rassembla sous ses ordres une armée assez redoutable pour pouvoir braver toute la puissance de Frédéric. Ce prince, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance de s'emparer de Rome, se retira dans la Pouille; mais il ressentit une si vive colère de ce qu'on arborait la croix contre lui, qu'il condamna au dernier supplice tous ceux qui furent arrêtés avec ce signe de haine contre sa personne ou d'obéissance à l'Église.

Ce ne fut pas seulement pour la défense de Rome que les ennemis de Frédéric prêchèrent la croisade. Dans la Lombardie, une armée guelfe et croisée conduite par un légat, assiégea Ferrare, où s'était enfermé Salinguerra, chef dans cette ville du parti gibelin. Ce vieillard, plus qu'octogénaire, après avoir défendu très longtemps sa patrie, fut saisi, par trahison, dans une conférence, et envoyé captif à Venise, où il ne mourut qu'après cinq ans de prison [1]. La ville de Ferrare, qui, depuis longtemps, sacrifiait sa liberté à l'esprit de parti, après avoir obéi à Salinguerra, chef des Gibelins, plus comme à un prince que comme à un citoyen, accorda le même pouvoir sur elle au marquis d'Este, parce qu'il était chef des Guelfes. Vingt ans plus tard, les nobles de Ferrare transmirent la souveraineté au fils du marquis avec cette formule étrange, « qu'ils « soumettaient à sa volonté la décision du juste et de l'in-« juste. » Dès lors Ferrare ne doit plus être considérée comme une république. Il est vrai que, pour y établir une pareille tyrannie, il fallut envoyer en exil près de quinze cents familles, et qu'il fallut partager leurs biens entre leurs ennemis, pour attacher ceux-ci à la défense du nouveau régime.

Frédéric s'efforçait de faire considérer l'animosité de Gré-

[1] *Rolandini.* L. V, c. 1, p. 233. — *Chronicon Parvum Ferrariens.* T. VIII, p. 484.

goire IX contre lui, comme une querelle personnelle qui ne devait point troubler le repos de l'Église; Grégoire, au contraire, prétendait proscrire Frédéric au nom du monde chrétien. Dans ce but, il voulut assembler un concile à Saint-Jean de Latran, pour le jour de Pâques de l'année suivante; et, dès le milieu du mois d'août, il envoya des lettres de convocation à tous les évêques de France. La promptitude avec laquelle ces prélats se préparèrent au voyage ne laissait aucun doute sur leur docilité: ils ne demandaient qu'à adopter toutes les passions du chef du clergé, en sorte que Frédéric put prévoir que l'excomunication lancée contre lui serait confirmée, et que ses partisans, découragés par l'inimitié de l'Église entière, abandonneraient peu à peu sa défense. Il écrivit donc à tous les souverains de l'Europe pour les prévenir qu'il s'opposerait au rassemblement d'un concile, qui, d'après les lettres mêmes de convocation, n'était pas destiné à rendre la paix à l'Église, mais plutôt à exciter une guerre plus cruelle contre le chef de la chrétienté. En même temps il donna l'ordre à tous ses partisans de Lombardie, de mettre obstacle au voyage des prélats: il était assuré de la Toscane presque entière; et pour que la Romagne ne fût pas ouverte aux évêques qui voudraient se rendre à Rome, il entreprit le siége de Faenza, ville qui, à la persuasion des Bolonais, était entrée dans la ligue Lombarde. Ce siége se continua tout l'hiver: et Frédéric ne parvint à se rendre maître de Faenza qu'au printemps suivant.

1241.— Cependant, d'après les invitations de Grégoire, les prélats français s'étaient rendus à Nice, où ils avaient été attendus par deux cardinaux-légats du pape, tandis que celui-ci leur avait fait préparer à Gènes une flotte de vingt-sept galères, pour les transporter par mer jusqu'à l'embouchure du Tibre. La république de Gènes s'était alors engagée avec ardeur dans le parti de l'Église; et, tandis qu'elle soutenait, sur les frontières da la Ligurie, la guerre que le marquis Pé-

lavicino et Marino d'Éboli lui faisaient au nom de l'empereur, tandis que le podestat réprimait, dans l'intérieur de la ville, les Doria, Spinola et Volta, et toutes les familles gibelines, Gènes envoyait ses galères chercher à Nice les prélats qui se disposaient à passer au concile [1]. En vain des ambassadeurs pisans arrivèrent au mois de mars, pour détourner les Génois de cette expédition; en vain ils déclarèrent dans le conseil où ils furent introduits, que leur alliance avec l'empereur les contraindrait à mettre obstacle au voyage des prélats, et à les attaquer partout où ils les rencontreraient; on leur répondit que la république de Gènes était dévoué au pape, qu'elle était déterminée à défendre la liberté de l'Église et la foi chrétienne, avec tous ses forces, et qu'aucune menace ne la ferait renoncer à la protection qu'elle avait promis d'accorder à des prélats chrétiens.

A peine en effet une sédition, excitée dans la ville par le parti gibelin, eut-elle été apaisée, que la flotte génoise, qui était déjà de retour de Nice, repartit pour Ostie, sous la conduite de Jacques Malocello, ayant à bord un grand nombre d'évêques français. D'autre part, Frédéric avait fait armer en Sicile tous ses vaisseaux de guerre; il les mit sous les ordres de son fils Enzius et les fit passer à Pise, où cette flotte se réunit aux galères de la république : ces dernières étaient commandées par le comte Ugolin Buzzachérino, citoyen pisan de la famille Sismondi. La flotte des Gibelins se plaça entre la Méloria et l'écueil ou île du Giglio; ce fut dans ces parages que, le 3 mai, elle rencontra la flotte génoise, qui était un peu inférieure en force, et qui cependant ne refusa pas le combat : il fut long et acharné, mais jamais victoire ne fut plus complète que celle des Gibelins. Des vingt-sept galères génoises, ils en coulèrent trois à fond, et en prirent dix-neuf; quatre mille

[1] *Continuatio Caffari Annal. Genuens. Barth. Scribæ.* L. VI, p. 485 et seq.

Génois furent faits prisonniers et conduits en Sicile ; les deux cardinaux, ainsi que les évêques et les députés au concile, furent amenés à Pise, où on les enferma dans le chapitre de la cathédrale, en les chargeant de chaînes d'argent, pour leur témoigner une espèce de respect, même dans leur captivité; enfin, un trésor immense fut transporté dans la même ville, et ce fut avec un boisseau, à ce que l'on assure, qu'on partagea entre les Pisans et les Napolitains, l'argent acquis par la victoire [1].

Frédéric en célébrant la défaite de la flotte guelfe, affecta d'y voir un jugement éclatant de la Providence en sa faveur. Cependant les Génois, qui venaient d'éprouver l'échec le plus accablant que leur république eût jamais supporté, et qui furent immédiatement après attaqués sur terre et sur mer par les Gibelins, ne perdirent point courage; ils s'adressèrent les premiers au pape pour le consoler du désastre de ses prélats, et l'exhorter à soutenir toujours avec constance la liberté de l'Église. « Depuis le plus grand jusqu'au moindre d'entre « nous, lui écrivirent-ils, nous avons consacré nos personnes « et nos biens à venger un affront aussi cruel, à défendre « la foi et l'Église sainte de Dieu; nous ne prendrons point « de repos, ni le jour ni la nuit, jusqu'à ce que nous ayons « mis en liberté vos frères...... Que votre Sainteté le sache, « les citoyens de Gènes considèrent comme nul le dommage « qu'ils ont souffert dans ce combat; mais abandonnant toute « autre affaire, ils travaillent sans relâche à construire de « nouveaux vaisseaux et à les armer.... Aussi supplions-nous « votre Sainteté, sur nos genoux, au nom du sang de ce Jésus « que vous représentez sur la terre, de ne point attacher trop

[1] *Raynaldi Annal.* 1241, § 54, p. 509. — *Cav. Flaminio del Borgo, Dissert. IV*, p. 206, avec plusieurs pièces originales. — *Barth. Scribæ contin. Caffari Annal. Genuens.* L. VI, p. 485. — *Chroniche di Pisa di B. Marangoni. Supp. ad Scr. Ital.* T. I, p. 449. — *Petri de Vineis epistolæ.* L. I, c. 8, p. 115. — *Ricordano Malespini, Istor. Fior.* c. 128, p. 962. — *Paolo Tronci Annali Pisani*, p. 190.

« d'importance au malheur que nous venons d'éprouver, et « de ne point abandonner la noble cause que jusqu'ici vous « vous êtes proposé de défendre [1]. »

Grégoire, en effet, écrivit aux souverains de la chrétienté, pour réclamer leur assistance, de même qu'aux prélats prisonniers, pour les consoler de leur malheur, et les encourager à le supporter; il se prépara aussi à défendre Rome et ses alentours contre une nouvelle attaque de Frédéric; celui-ci venait de gagner un partisan dans le sacré collége : Jean Colonne, cardinal de Sainte-Praxède, en se dévouant à l'empereur avait fait révolter les fiefs des Colonne, Lagosta, Préneste ou Palestrina, Monticello, et les châteaux voisins de la Sabine, tandis qu'il avait soumis par les armes Tivoli, Albano et Grottaferrata. Mais le vieux pontife ne put résister à tant de chagrins et d'inquiétudes; il mourut à Rome, le 21 août 1241, trois mois et demi après la fatale défaite de sa flotte et de son parti [2].

Après la mort de Grégoire IX, le Saint-Siége resta vacant près de deux ans; car à peine peut-on considérer comme une interruption de cet interrègne, le pontificat de Célestin IV, milanais, auparavant nommé Goffrédo de Castiglione, qui mourut dix-huit jours après son élection. Le sacré collége était réduit à un fort petit nombre de cardinaux; il n'y en avait eu que dix dans le conclave pour l'élection de Célestin IV; il ne s'en trouva plus que six ou sept, qui pussent y entrer après sa mort. 1242. — Et comme un pape, pour être élu, doit réunir les deux tiers des suffrages, il suffisait que Frédéric comptât trois partisans parmi les cardinaux, pour qu'aucune

[1] La lettre tout entière est rapportée dans *Raynaldus*, *ann.* 1248, § 60-63. Elle est au nom de *Guillelmus Surdus Potestas, Consilium et Commune Januense.* — [2] Une Vie de ce pontife a été composée par un anonyme, et conservée parmi celles du cardinal d'Aragon. *Script. Ital.* T. III, p. 575. Mais cette vie est écrite avec tant d'amertume et d'emportement contre Frédéric, et dans un style si ridiculement recherché, qu'il est difficile de la lire, et plus difficile de la croire.

élection ne pût se faire malgré lui : en sorte que l'accord entre les électeurs, après une guerre aussi acharnée, devenait presque impossible [1]. Frédéric prétendait de plus, avec beaucoup de vraisemblance, que leur petit nombre les plaçait tous si près du trône pontifical, qu'aucun d'eux ne pouvait renoncer à l'ambition d'y monter lui-même. L'empereur, pour les ramener à la concorde, leur reprochait dans ses lettres de couvrir de honte la chrétienté; jamais aucun autre prince n'avait écrit d'une manière si outrageante à un conclave [2]. « C'est à vous, leur disait-il, fils de Bélial, à vous, fils d'Effrem, troupeau de perdition, que j'adresse ces paroles; à « vous, cardinaux, qui êtes coupables de ce que le monde entier est ébranlé; à vous qui devenez responsables du scandale de tout l'univers, etc. » Cette lettre est probablement postérieure aux négociations pour un traité de paix, que Frédéric entama inutilement avec l'Église. Quand il vit qu'il ne pouvait se réconcilier avec elle, même tandis qu'elle n'avait point de chef, il recommença, dans la campagne de Rome, les hostilités qu'il avait suspendues. Cependant, plus occupé de la grande affaire de l'élection d'un nouveau pape que de la soumission de la ligue Lombarde, il laissa en paix celle-ci pendant plusieurs années, ou plutôt il l'abandonna en proie aux dissensions dont elle contenait le germe en elle-même.

La puissance de quelques gentilshommes qui s'étaient emparés de la tyrannie dans leur patrie ou dans les villes voisines, excitait l'ambition de tous les autres. Trévise était soumise à Albéric de Romano; Padoue, Vicence et Vérone obéissaient à Eccélino, son frère; Ferrare, au marquis d'Este; Mantoue, au comte de Saint-Boniface; et Ravenne avait obéi longtemps

[1] *Raynald.* 1241, § 85, p. 514; et 1241, § 1, p. 515. — *Mathæus Parisius hist. Angliæ, ann.* 1242, p. 518. — [2] Cette lettre est rapportée dans la Collection de Pierre des Vignes, L. I, c. 17, p. 138; et dans *Raynaldus ad ann.* 1242, § 2, p. 515.

à Paul Traversari. La fureur des factions était telle, qu'à l'élévation d'une famille, on pleurait bien plus la chute du parti guelfe, ou celle du parti gibelin, que la perte de la liberté. Les nobles puissants espéraient tous que les républiques qui subsistaient encore, tomberaient, un jour ou l'autre, entre leurs mains; les nobles du second ordre avaient la bassesse de se contenter des places que la faveur des nouveaux princes leur laissait espérer. Dans quelques villes cependant où il régnait plus d'égalité entre les nobles, cet ordre s'efforçait, non pas de se donner un maître, mais de resserrer l'oligarchie, et d'écarter le peuple de toute part au gouvernement. A Milan, la discorde entre les patriciens et les plébéiens éclata dans l'année 1240. Les premiers prétendaient faire revivre l'ancienne loi des Lombards, qui fixait à une petite somme d'argent, sept livres douze sous de terzioli, la compensation d'un homicide [1]. Le peuple considérait cette loi comme faite contre lui, et comme mettant à vil prix la tête d'un plébéien. De plus, il se plaignait de ce que, dans le temps où la république était soumise à des charges considérables, les nobles s'exemptaient de tous les impôts, en se retirant dans leurs châteaux, et de ce que, malgré les lois récentes qui partageaient également entre les deux ordres les magistratures de l'état et les dignités de l'Église, les nobles seuls s'arrogeaient toutes les places. Afin de repousser un joug qui lui devenait insupportable, le peuple se détermina donc à se donner un défenseur; et Payen della Torre, le seigneur de Valsassine, qui avait sauvé une partie de l'armée milanaise, après la déroute de Corte nuova, lui parut l'homme le plus digne de cette fonction [2]. Ainsi le peuple, en attaquant les priviléges de la

[1] D'après le poids des monnaies de Milan, dont je dois la connaissance à la bonté du comte Castiglione, j'estime la livre de terzioli, dans ce temps-là, à quinze francs, ou sept livres douze sols à L. 114 de France. — [2] La maison della Torre, de Milan, prétend être une branche des Latour-d'Auvergne. Mais tous ses généalogistes ne se contentent pas de

noblesse, ne renonçait pas à emprunter pour son parti la considération que donne une haute naissance ; et c'était un noble qu'il choisissait pour tribun de la démocratie.

D'autre part, les gentilshommes milanais mirent à leur tête frère Léon de Pérego, moine éloquent, de l'ordre des Franciscains, déjà signalé par son énergie, et qui, vers ce temps-là, selon le récit de presque tous les historiens, était parvenu d'une manière extraordinaire à l'archevêché de Milan : le chapitre, à qui appartenait l'élection, le jugeant un saint homme, dépourvu d'ambition, lui remit le droit de désigner un nouveau prélat ; et frère Léon déclara qu'il ne connaissait personne de plus digne que lui-même de l'épiscopat [1]. Depuis ce moment, il embrassa tous les préjugés de l'aristocratie, avec toute la violence de son âme de feu ; il communiqua toute son énergie à ce parti, et il le soutint dans la suite, au milieu des disgrâces, par la seule force de son caractère.

Non seulement chaque ville de Lombardie était partagée entre deux factions, toujours prêtes à renouveler leurs combats avec un même acharnement, mais chaque ville ressentait aussi contre la ville voisine une haine ou une jalousie qui rendait la paix impossible ou de peu de durée. On combattait partout en même temps, dans la haute Italie, même sans que l'empereur s'en mêlât. Mais les petits succès des Milanais contre les Pavésans, des Bressans contre les Véronais, des Génois contre les habitants révoltés de Savone et d'Albenga, d'Eccélino enfin contre le marquis d'Este, ne peuvent être détaillés que dans une histoire de chaque ville. Néanmoins cette petite

cette origine. Les annales de Milan font remonter les della Torre au temps de saint Ambroise, c. 12, p. 640. Corio les fait descendre d'un bâtard d'Hector, nommé Franco. P. II, p. 100. Enfin un moine, qui a voulu s'assurer de n'être pas surpassé, remonte en droite ligne depuis Pagano jusqu'à Adam. *Apud Giulini*, p. 544. — [1] *Annales Mediolanenses Anonym.* c 11-13, T. XVI, p. 649. — *Galvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 273-275. T. XI, p. 677. — *Conte Giulini Memorie*. T. VII, L. LII, p. 542-555. — *Corio Istorie di Milano*. P. II, p. 100-102.

guerre procura des avantages assez importants au parti guelfe, puisqu'à la suite de ces combats, les marquis de Montferrat, de Carréto et de Céva, et les villes de Verceil et de Novare, entrèrent dans la ligue Lombarde.

1243. — Cependant le conclave, après ses longues délibérations, se réunit enfin [1] pour porter sur la chaire de saint Pierre Sinibald de Fiesque, l'un des comtes de Lavagne, cardinal de Saint-Laurent in Lucina, qui prit le nom d'Innocent IV. Quoiqu'on ne découvre guère quelle part Sinibald avait eue aux affaires publiques avant son élection, tous les historiens s'accordent à dire qu'il était lié à Frédéric par une amitié intime, et que la maison de Fiesque, à Gènes, s'était jusqu'alors rangée dans le parti gibelin : aussi Innocent IV dut-il probablement en partie son élection aux partisans de l'empereur, et aussi ces derniers en témoignèrent-ils leur contentement par des réjouissances publiques. Frédéric parut partager ce contentement ; cependant il connaissait mieux quel devait être l'effet de tant de puissance sur un cœur ambitieux, et l'on sait qu'il dit avec douleur à ses confidents : « J'ai perdu un « ami zélé dans le collége des cardinaux ; à sa place, je vois « un pape qui deviendra mon plus cruel ennemi [2]. » Malgré ce pronostic, qui fut bientôt vérifié, Frédéric mit tout en œuvre pour se réconcilier avec l'Église, par le moyen du nouveau pontife. Il lui envoya, pour le féliciter et lui demander la paix, une ambassade composée des personnages les plus distingués de ses états ; on y voyait son grand chancelier, Pierre des Vignes, le grand-maître de l'ordre teutonique, et Ansaldo de Mari, grand-amiral de Sicile, qui était Génois, aussi bien que le pape, et issu, comme lui, d'une maison gibeline. Frédéric fit annoncer à Innocent IV qu'il était dis-

[1] Le 24 juin. — [2] *Ricordano Malespini Istorie Fiorent.* c. 132, p. 964. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* c. 276, p. 680. — *Raynald. ad ann.* 1243, § 12, p. 523. — *Flaminio del Borgo, Dissert. IV*, p. 239, combat ce récit par des raisons peu concluantes.

posé à une soumission complète ; et en même temps, il lui proposa une alliance bien glorieuse pour les comtes de Fiesque[1] ; il demanda en mariage une nièce du pape pour Conrad, son fils et son héritier présomptif. Le pontife annonçait, de son côté, un désir ardent de faire la paix, en sorte qu'il entra volontiers en négociations ; mais il demanda que, préalablement à toute concession de l'Église, Frédéric relâchât tous ses prisonniers, et rendît toutes les terres qu'il avait conquises. De son côté, l'empereur demandait que le Saint-Siége retirât sa protection aux Lombards, et qu'il rappelât le légat qui prêchait parmi eux la croisade contre lui ; mais comme il ne put obtenir du pape aucune de ces concessions, il vint mettre le siége devant la ville de Viterbe qui s'était révoltée[2].

1244. — Les négociations furent cependant continuées ou reprises l'année suivante, et elles paraissaient devoir amener bientôt une pacification, car tous les articles les plus importants étaient déjà arrêtés. L'empereur et le pape pardonnaient réciproquement aux partisans de l'Église et à ceux de l'Empire toutes les offenses commises de part et d'autre pendant la guerre. Frédéric acceptait l'arbitrage du pape pour terminer ses querelles antérieures avec les Lombards ; Innocent devait rentrer en jouissance de toutes les terres que possédait l'Église avant les premières hostilités ; tous les captifs devaient être relâchés, et toutes les confiscations annulées[3]. Mais peut-être le pape ne consentait-il aux concessions qu'il faisait de son côté, que pour gagner du temps, parce qu'il sentait combien sa position à Rome était dangereuse : peut-être Frédéric se préparait-il

[1] *Nicolai de Curbio, postea episcopi Assisinatensis, Vita Innocentii IV, Scr. Ital.* T. III, c. 11, p. 592. *v.* — [2] C'est à cette époque que Richard de Saint-Germain finit son histoire. Cet historien contemporain indique, mois par mois, avec la plus grande exactitude et assez d'impartialité, les événements du royaume des Deux-Siciles. Sa lecture fournit peu d'amusement, mais beaucoup d'instruction, et nous avons souvent regretté que les républiques de Lombardie n'aient produit, pendant tout ce siècle, aucun écrivain qui puisse lui être comparé. — [3] Le traité est rapporté par *Math. Paris. hist. Angliæ, ad ann.* 1244, p. 54 ; et par *Oderic Raynald. ad ann.* § 24-29, p. 580.

à rompre les négociations dès qu'il trouverait une occasion favorable ; car, pendant qu'elles duraient encore, il cherchait à se procurer de nouveaux partisans, soit à Rome, soit dans son territoire. Il était entré en traité avec les Frangipani, et il leur demandait de lui céder les fortifications qu'ils avaient élevées dans le Colysée, en sorte que, dans Rome même, il aurait été maître d'une citadelle ; et le pape, qui ne se sentait point en sûreté dans sa capitale, craignait d'autre part d'être enlevé par les soldats de l'empereur, lorsqu'il parcourait les villes de l'Église, Anagni, Città-Castellana, ou Sutri. Il s'était rendu dans la seconde le 7 de juin, pour mettre, à ce qu'il annonçait, la dernière main au traité de paix ; mais en secret, il avait déjà dépêché aux Génois un frère mineur, pour demander la protection de cette république, sa patrie ; et, le 27 juin, ayant été averti à Sutri, que, selon sa prière, les Génois avaient envoyé vingt-deux galères bien armées au-devant de lui, il partit à l'entrée de la nuit, presque seul, à cheval, habillé en soldat, pour Civita-Vecchia, où cette flotte l'attendait ; et il courut avec une si grande diligence, qu'au point du jour il était déjà parvenu sur le rivage de la mer, après avoir franchi, dans une nuit d'été, une distance de trente-quatre milles. Quand, peu d'heures après, le bruit de la fuite du pontife se répandit à Sutri, ses amis racontèrent en même temps qu'Innocent avait été averti de l'approche de trois cents chevaux toscans, qui s'avançaient pour l'enlever ; et le pape, arrivé en lieu de sûreté, confirma ce récit, qui ne s'accorde guère avec l'armement, préparé longtemps d'avance, d'une flotte considérable pour venir le chercher.

Le pape trouva sur les galères de Gènes, le podestat lui-même, qui etait venu au-devant de lui, aussi bien que trois des comtes de Fiesque ses neveux. Chaque galère était montée par soixante soldats et cent quatre matelots ; et la flotte était préparée à faire une vigoureuse résistance si elle était attaquée ;

mais le podestat génois comptait surtout sur le profond secret qui avait été gardé à Gènes, où le conseil de crédenza seul avait été instruit de son expédition. En effet, il s'agissait de traverser la même mer, où, trois ans auparavant, les prélats qui se rendaient au concile avaient été faits prisonniers. Frédéric, dans ce temps-là même, était revenu à Pise, et les Pisans, l'année précédente, était venus insulter Gènes avec quatre-vingts de leurs propres galères, et cinquante-cinq de celles de l'empereur. Pour ne pas laisser le temps d'ébruiter sa fuite, Innocent n'attendit que vingt-quatre heures à Civita-Vecchia quelques cardinaux qui vinrent le joindre : et, mettant ensuite à la voile avec un vent impétueux, mais favorable, il traversa la mer sans accident entre les îles du Giglio et de la Méloria, funestes pour son parti, et il arriva en cinq jours à Porto-Vénéré, où il se reposa quelques heures des fatigues de la traversée. Après cinq autres jours il fit à Gènes sont entrée triomphale, au milieu des acclamations de ses concitoyens : toutes les galères étaient ornées de draps d'or, et la ville entière partageait la joie que ressentait Innocent, en se voyant en sûreté[1].

Frédéric, averti de la fuite du pontife, lui envoya le comte de Toulouse à Gènes, pour chercher encore à se réconcilier avec lui; mais ce messager de paix ne fut point écouté. Innocent, au lieu de séjourner davantage en Italie, se mit en route pour Lyon. L'empereur indigné publia alors les causes du ressentiment, puis de la terreur du pape, et de leur haine mutuelle. Il prétendit qu'une conspiration contre sa propre vie avait été

[1] *Mathœus Parisius hist. Angliæ, ad ann.* 1244, p. 560 ; et *ap. Raynald.* — *Nicolaus de Curbio,* § 13 et 14, p. 592, *v. in vita Innocentii IV.* Nicolas de Curbio était confesseur et chapelain du pape ; il l'accompagna dans sa fuite. — *Barth. Scriba Annales Genuens.* L. VI, p. 504. — *Flaminio del Borgo, Diss. dell' Istor. Pisana,* p. 242 et seq. En rapportant des manuscrits jusqu'alors inconnus, et en examinant avec attention les lettres de Pierre des Vignes, il a jeté beaucoup de lumière et d'intérêt sur tout ce morceau d'histoire.

tramée à Rome même ; les frères mineurs ou fransciscains s'étaient chargés de corrompre les courtisans du prince, et les seigneurs en qui il plaçait le plus de confiance. Bien que ces moines fussent exilés du royaume, ils le parcouraient sans cesse en secret pour y entretenir des correspondances criminelles; et lorque les conspirateurs furent arrêtés et condamnés à mort, tous prétendirent qu'ils n'avaient agi que d'après les ordres du Saint-Siége [1]. Frédéric avait conçu dans cette année les premiers soupçons de cette conjuration ; et peut-être en effet avait-il donné des ordres pour arrêter le pape lui-même, et le confronter avec les coupables qu'il venait de découvrir, lorsque celui-ci se mit à l'abri d'un pareil affront par sa fuite.

Le pape, en traversant une portion de la Lombardie pour se rendre de Gênes à Lyon, ramena au parti guelfe les villes d'Asti et d'Alexandrie, qui entrèrent à cette occasion dans la ligue. 1245. — A peine fut-il parvenu dans la ville qu'il avait choisie pour sa résidence, et se fut-il mis sous la protection puissante de saint Louis, qui régnait alors, qu'il convoqua, pour la fête suivante de saint Jean, un concile œcuménique à Lyon, afin, disait-il d'y pourvoir à la défense de la chrétienté contre les Tartares, et surtout afin d'y soumettre au jugement de l'Église la conduite de Fréderic [2]. Mais, sans attendre la sentence que devait prononcer ce concile, il renouvela l'excommunication dont l'empereur avait été frappé par Grégoire IX.

Cependant les évêques d'Angleterre, de France et d'Espagne, et quelques-uns de ceux de l'Italie et de l'Allemagne, se rassemblèrent à Lyon, au nombre de cent quarante ; et Innocent fit l'ouverture du concile, dans le couvent de Saint-Just, le 28 juin 1245. Il fit au sénat de l'Église l'énumération des malheurs auxquels la chrétienté se trouvait exposée ; et,

[1] *Petri de Vineis Epistolæ*. L. II, c. 10, p. 273. — [2] Lettres de convocation, *Apud Raynald. Annales eccles.* 1245, § 1, p. 535.

en effet, aucune période de temps n'avait été plus désastreuse pour les Latins. Au nord, les Tartares Mogols avaient envahi la Russie, la Pologne et une partie de la Hongrie. L'empire des successeurs de Zingis [1], qui comprenait déjà la moitié de la Chine, la Perse et l'Asie mineure, paraissait devoir s'étendre bientôt sur toute l'Europe. Au midi, les Carismiens, chassés de leur pays par ces mêmes Mogols, s'étaient emparés de Jérusalem, et avaient passé au fil de l'épée la plupart des chrétiens de la Terre-Sainte [2]. L'empire latin de Constantinople, sans cesse resserré par les conquêtes de Vatacès et des Grecs, ne s'étendait plus au-delà des murs de la capitale; et le souverain de cette capitale à moitié déserte, démolissait les palais de ses prédécesseurs, pour vendre le plomb et l'airain dont ils étaient couverts, et soulager ainsi sa misère. Les Occidentaux, malgré le danger qui les menaçait, ne pouvaient se réunir pour la défense de la chrétienté, parce que la guerre entre le pape et l'empereur ne laissait ni à l'un ni à l'autre le loisir de songer à des expéditions plus lointaines : d'ailleurs le zèle pour les croisades d'Asie restait étouffé, lorsque les mêmes indulgences étaient promises à celui qui s'armerait contre le chef de l'Empire, et à celui qui combattrait les musulmans, et lorsque tous les prédicateurs apostoliques indiquaient de préférence la croisade d'Europe comme la voie la plus facile vers le salut.

Innocent n'eut garde, en exposant les dangers de l'Église, de faire sentir les fautes de son chef; il rejeta au contraire tous les malheurs et tous les crimes sur Frédéric, qu'il accusa de parjure, d'hérésie, d'impiété et d'un accord profane avec

[1] Zingis avait régné de 1206 à 1227. Ce fut en 1235 qu'un des généraux de son fils entreprit la conquête du Nord. — Voyez *Gibbon*, c. LXIV, vol. XI, p. 214. — [2] La perte de Jérusalem peut en grande partie être attribuée au pape, qui avait fait révolter ce royaume contre Frédéric et son fils, et qui en avait investi Henri de Chypre; ce qui avait excité une guerre civile dans un état déjà trop faible pour se défendre. *Rayn. ad ann.* 1246, § 52, p. 563.

les Sarrazins, dont il empruntait les secours, et dont il protégeait la colonie de Nocéra.

Deux députés de l'empereur, Taddéo de Suessa et Pierre des Vignes, s'étaient rendus au concile par l'ordre de Frédéric, pour entreprendre sa défense. Le second cependant qui, précédemment, avait donné tant de preuves de son habileté, de son éloquence et de son zèle, garda un silence obstiné, dont ses rivaux profitèrent depuis pour le perdre auprès de son maître : mais Taddéo de Suessa, repoussant les accusations déjà intentées contre Frédéric, déclara que ce prince n'attendait que sa réconciliation avec l'Église pour porter les armes contre les infidèles ; qu'il offrait au concile toutes les forces de son empire, sa personne et ses trésors pour la défense de la foi ; et lorsqu'Innocent lui demanda quels garants il pourrait donner pour des promesses aussi brillantes, Taddéo répondit : les plus puissants de la chrétienté, savoir le roi de France et le roi d'Angleterre. « Nous n'avons garde, reprit « Innocent, de recevoir pour garants les amis de l'Église, avec « lesquels elle devrait se brouiller, si votre maître, selon son « usage, venait à fausser ses serments [1]. »

La seconde session du concile eut lieu le 5 juillet. Innocent y renouvela ses accusations contre Frédéric avec plus de détail ; et Taddéo les repoussa de nouveau avec autant d'éloquence que de courage : il répondit au reproche d'avoir violé les traités avec l'Église, par un examen de chaque infraction de ces traités ; examen dans lequel la conduite du pape lui-même n'échappa point à la censure. Il traita avec moins de ménagement encore l'évêque de Catania et un archevêque espagnol, qui avaient répété avec amertume les accusations du pontife, et il leur donna au nom de l'empereur un démenti formel. Enfin, il avertit le pape et le concile que Frédéric

[1] *Mathæus Paristus hist. Angliæ, ad ann.* p. 580. — *Raynald. ad ann.* § 27 et 28 p. 540. — *Giannone Istoria civile del Regno.* L. XVII, c. 3, § 1, p. 578.

s'était déjà avancé jusqu'à Turin, pour venir se justifier par lui-même; et il demanda, avec les plus vives instances, qu'on accordât à ce prince un terme suffisant pour se rendre devant l'assemblée. Innocent refusa tout délai; et le concile, avec une soumission aveugle, adopta la volonté de son chef. Innocent cependant, ébranlé par l'intercession des ambassadeurs de France et d'Angleterre, revint en arrière et proposa un terme de douze jours jusqu'à la session suivante : sur sa proposition l'assemblée consentit au terme de douze jours. Taddéo de Suessa, en rendant compte à son maître de la dépendance absolue où les évêques paraissaient être à l'égard du pape, ne l'encouragea sans doute pas à continuer son voyage: aussi Frédéric ne s'avança-t-il point au-delà de Turin. Le 17 juillet la troisième session du concile fut assemblée sans que l'empereur y parût. Dès son ouverture, Taddéo déclara, au nom de Frédéric, que, quelle que fût la sentence d'un concile où il ne voyait point siéger le plus grand nombre des évêques de la chrétienté, ni même leurs chargés de pouvoir, d'un concile où la plupart des princes de l'Europe n'avaient point non plus envoyé d'ambassadeur, il en appelait à un autre concile et plus solennel et plus complet.

Innocent, après avoir repoussé la protestation et l'appel de Frédéric et de son ministre, fit lire la sentence d'excommunication qu'il avait préparée pendant le recez de l'assemblée. Elle était fondée sur ce que l'empereur avait manqué de fidélité au pape, dont il était vassal pour son royaume de Sicile; sur ce qu'il avait fait arrêter avec sacrilége les cardinaux et les prélats qui se rendaient au concile de Rome; sur ce qu'enfin il s'était rendu coupable d'hérésie, en méprisant les excommunications pontificales, et en s'alliant aux Sarrazins dont il avait adopté les mœurs. Elle était terminée par ces paroles remarquables : « Nous donc qui, quoique indigne, tenons, sur « la terre, la place de notre seigneur Jésus-Christ; nous à qui

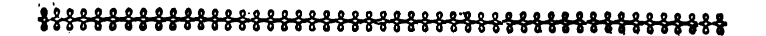
« ont été adressées ces paroles de l'apôtre saint Pierre: *Tout* « *ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel;* « avons délibéré avec les cardinaux nos frères, et le sacré con- « cile, sur ce prince qui s'est rendu si indigne et de l'Empire, « et de ses royaumes, et de tout honneur et dignité. Pour ses « iniquités et pour ses crimes, Dieu le rejette, et ne souffre « plus qu'il soit ou roi ou empereur. Nous faisons voir seule- « ment, et nous dénonçons comment il est lié par ses péchés, « rejeté par Dieu, privé par le Seigneur de tout honneur et de « toute dignité; et cependant, nous l'en privons aussi par « notre sentence. Tous ceux qui lui sont liés ou obligés par « leur serment de fidélité, nous les absolvons et les déchargeons « à perpétuité de ce serment, leur défendant expressément et « strictement par notre autorité apostolique, de lui obéir ja- « mais comme à un empereur ou comme à un roi, ou d'aucune « autre manière dont il prétende être obéi. Tous ceux qui lui « prêteront ou secours ou faveur, comme à un empereur ou « comme à un roi, nous les soumettons, par leur fait même, « au lien de l'excommunication. Que ceux auxquels appartient, « dans l'Empire, l'élection d'un empereur, élisent donc libre- « ment le successeur de celui-ci. Quant au royaume de Sicile, « nous aurons soin d'y pourvoir, avec le conseil des cardinaux, « nos frères, selon ce qui nous paraîtra expédient [1]. »

A la lecture de cette sentence, comme les pères du concile tenaient dans leurs mains des flambeaux allumés, et qu'en signe d'exécration, ils allaient les renverser pour les éteindre, Taddéo de Suessa s'écria, en frappant sa poitrine: *C'est le jour de la colère, le jour des calamités et du malheur !* et il sortit de l'assemblée. Frédéric, à son tour, averti de sa dégradation, jeta un regard d'indignation sur la foule qui l'entourait. « Ce « pape, s'écria-t-il, m'a donc rejeté dans son synode; il m'a

[1] Donné à Lyon, le 16 des calendes d'août, an III d'Innocent IV.

« donc privé de ma couronne! Où sont-ils, mes joyaux? « qu'on les apporte devant moi! » Et, faisant ouvrir la cassette qui renfermait ses couronnes, il en prit une qu'il fixa sur sa tête; puis, se levant avec des yeux menaçants : « Non, dit« il, elle n'est pas encore perdue, ma couronne : ni les atta« ques du pape, ni les décrets du synode ne me l'ont pas « enlevée; et je ne la perdrai pas sans qu'il en coûte du « sang [1]. »

[1] *Math. Paris ad ann.* p. 586 et seq.; et *apud Raynaldi Annal.* 1245, § 58, p. 545.



CHAPITRE VII.

Fin du règne de Frédéric II. — Siége de Parme. — Révolution en Toscane. — Tyrannie d'Eccélino.

1245-1250.

La persévérance avec laquelle les papes persécutèrent, pendant un siècle entier, tous les princes de la maison de Souabe, jusqu'au moment où le dernier rejeton de cette famille illustre et malheureuse périt sur l'échafaud, est une chose d'autant plus remarquable, que l'esprit de la chrétienté avait déjà cessé de favoriser le fanatisme : ni les mœurs, ni les opinions n'admettaient plus la supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel, telle que l'invoquaient les papes. Mathieu Paris, qui lui-même était moine, et qui a rapporté les circonstances du procès intenté à Frédéric devant le concile, assure que la sentence de déposition ne fut pas entendue, par les assistants, sans étonnement et sans horreur [1]. D'une part, les Pauliciens avaient ébranlé, par leurs prédications, la croyance à l'infaillibilité des papes, surtout dans la Lombardie, où ils s'étaient infiniment multipliés ; de l'autre, les lettres commencaient à renaître, et elles n'étaient pas moins contraires à la servitude imposée par la superstition. On ne connaissait alors que trois

[1] *Math. Parisius hist. Angliæ ad ann.* 1245, p. 586, édit. Londinens. in-fol. 1684.

classes de gens de lettres, les jurisconsultes, les grammairiens et les poëtes : tous en matière de religion, professaient des opinions fort indépendantes ; et, comme ils jouissaient de la faveur et de la protection de Frédéric, presque tous embrassaient sa défense dans ses querelles avec l'Église. Parmi les historiens contemporains, ou de ce prince, ou de ses fils, plusieurs, et les plus distingués peut-être, sont décidément gibelins [1]. La plupart des gentilshommes qui ont mérité quelque gloire personnelle, Salinguerra, les seigneurs de Romano, le marquis Pélavicino, le marquis Lancia, étaient du même parti : la moitié des villes libres avaient également embrassé la cause de Frédéric ; et la puissante république de Pise, qui le secondait de tout son pouvoir, méprisait les foudres de l'Église, pour servir l'empereur. Lorsqu'un si grand nombre d'Italiens disputaient aux papes le pouvoir qu'ils s'attribuaient de lier et de délier sur la terre et dans le ciel, il est étrange que ceux-ci osassent pousser leurs prétentions jusqu'à leurs dernières limites, et jouer toute leur fortune sur un droit contesté.

Mais il paraît que les papes avaient reconnu la supériorité de talent et de mérite des princes de la maison de Souabe, et qu'ils avaient jugé que, s'ils ne se défaisaient pas, à tout prix, d'empereurs si puissants et si entreprenants, le progrès rapide et nécessaire des opinions déjà en vogue, rendrait à ces souverains tous les droits dont l'Église les avait déjà dépouillés, et rétablirait leur autorité suprême dans Rome. Cependant cette autorité ne pouvait renaître sans détruire l'indépendance des papes.

Le Saint-Siége, en se déterminant à de dangereux combats, comptait surtout sur la nouvelle milice qu'il venait de créer,

[1] Richard de Saint-Germain, Nicolas de Jamsilla, Conrad, abbé d'Ursperg, Nicolas Spécialis, Barthélemi de Néocastro, Gérard Maurisius, l'auteur de la chronique de Ferrare, etc.

et qui ne lui manqua pas au besoin : savoir les deux ordres des frères mineurs et pêcheurs, ou des Franciscains et des Dominicains. Le premier service que lui rendirent ces deux ordres, ce fut de lui soumettre complètement les évêques et le clergé séculier ; ils changèrent l'aristocratie de l'Église en un despotisme complet : ils se conformaient ainsi à leur vœu d'obéissance, et à l'esprit que leur avaient inspiré leurs fondateurs. Ils avaient, sur l'ancien clergé, le double avantage du fanatisme et de la vigueur de jeunesse d'une institution nouvelle : avec cette supériorité de forces, ils l'attaquèrent et le supplantèrent dans l'affection des peuples. Les évêques étaient si bien asservis ou si persuadés de leur faiblesse, que, tandis que nous avons vu, dans le xe siècle, les conciles juger les papes, et que nous les verrons recommencer à les juger dans le xve, ils devinrent, dans le xiiie, des instruments passifs entre leurs mains.

Un second service que les ordres mendiants rendirent au Saint-Siége, ce fut d'arrêter, parmi le peuple, les progrès de l'esprit philosophique. Les incrédules, dans leurs sarcasmes contre la religion, faisaient sans cesse allusion à la corruption du clergé ; mais les moines donnèrent l'exemple d'une grande austérité de mœurs, et acquirent la réputation d'une sainteté qu'on ne trouvait plus, depuis longtemps, parmi les dignitaires de l'Église. Ils ne pouvaient pas obtenir de l'influence sur ceux que la passion nouvelle de l'étude, ou la violence de l'esprit de parti, éloignaient du catholicisme ; mais, dès qu'un homme laissait entrevoir que sa conscience était timorée, les moines l'assiégeaient et s'emparaient de lui ; ils lui prêchaient cette obéissance à l'Église, qui était devenue, pour eux-mêmes, la première des vertus ; ils lui représentaient les foudres spirituelles comme toujours suspendues sur tout le parti gibelin, et ils l'entraînaient bientôt à une réconciliation avec le Saint-Siége, achetée souvent par des trahisons envers des alliés plus

anciens. C'est ainsi qu'on vit plus d'une fois éclater, contre toute attente, des complots dans les villes les plus fidèles à l'Empire, ou qu'on y vit naître des dissensions qui annonçaient le progrès du parti guelfe, et la chute prochaine des Gibelins. En 1245, dans la ville de Parme, qui jusqu'alors s'était montrée absolument dévouée à l'empereur, et qui recevait même toutes les années un podestat de son choix, trois des principales familles nobles, alliées, il est vrai, à celle du pape, les Lupi, les Rossi et les Correggieschi, manifestèrent ouvertement leur attachement à l'Église, et furent forcées de s'exiler : l'année suivante, de nouveaux Guelfes déclarèrent également, à Parme, qu'ils ne pouvaient plus, en conscience, obéir aux ordres de l'empereur, et ils se retirèrent à Plaisance ou à Milan [1]. C'est là qu'ils concertèrent, avec Grégoire de Montélongo, légat du pape en Lombardie, les moyens de réunir leur patrie au parti guelfe, comme ils le firent bientôt après. Une défection du même genre éclata aussi dans la ville de Reggio ; et, après un combat entre les deux partis, les familles guelfes des Roberti, Fogliano et Lupisini, furent exilées de leur pays [2].

1246. — Ce n'était pas seulement dans les républiques d'Italie que le pape suscitait des ennemis à Frédéric, en les encourageant à défendre leur liberté contre lui ; il adressait les mêmes exhortations aux sujets du royaume des Deux-Siciles, auxquels il envoya deux cardinaux, avec des lettres pour le clergé, la noblesse, et le peuple des villes et des campagnes. « Bien des gens s'étonnent, leur disait le pape, qu'ac« cablés sous l'opprobre de la servitude, opprimés dans vos « personnes et dans vos biens, vous ayez négligé de chercher, « comme l'ont fait les autres nations, un moyen de vous assurer « à vous-mêmes les douceurs de la liberté. Mais le Saint-Siége

[1] *Chronicon Parmense Scrip Ital.* T. IX, p. 769. — [2] *Memoriale Potest. Regiens*, T. VIII, p. 1114. — *Annales veteres Mutinenses*. T. XI, p. 62.

« vous excuse, d'après la crainte qui paraît s'être emparée de
« vos cœurs sous le joug d'un nouveau Néron; il ne sent pour
« vous que de la pitié et une affection paternelle; il cherche
« si son secours pourrait soulager vos peines, ou même vous
« procurer la joie d'un affranchissement complet... Cherchez
« de votre côté, dans votre cœur, comment vous pourriez
« faire tomber de vos mains la chaîne de la servitude; com-
« ment vous pourriez faire fleurir votre communauté dans la
« liberté de la paix. Que le bruit se répande parmi les nations,
« qu'ainsi que votre royaume est distingué par sa noblesse,
« et par son admirable fertilité, ainsi, avec l'appui de la Pro-
« vidence divine, il réunit encore la gloire d'une liberté assuré
« à ses autres prérogatives [1]. »

Il y a dans ce langage une noblesse et une libéralité de sentiments, qui forcent à hésiter de nouveau, sur la justice de la cause du pontife et des Guelfes, et sur le but qu'ils avaient en vue. Mais si la liberté, et non pas une indépendance licencieuse, fut en effet l'objet des désirs des Appuliens et des Siciliens révoltés, du moins les voies par lesquelles ils voulurent l'obtenir, furent indignes d'une si noble cause: ce furent de lâches conspirations, où ils engagèrent les anciens amis et les confidents de Frédéric. Les deux fils du grand justicier de Mora, tous les San-Sévérino, trois frères de la Fasanella, et un grand nombre d'autres, étaient entrés, dès l'an 1244, dans un complot avec les frères mineurs, pour assassiner leur souverain. Frédéric, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, avait fait, sur les premiers indices de cette coujuration, arrêter plusieurs moines, au moment où le pape s'enfuit de Rome. Cependant, la sentence du concile, et les exhortations des cardinaux-légats, renouvelèrent l'ardeur des conjurés qui probablement auraient réussi, si l'un d'eux, Jean de Présen-

[1] Lettre d'Innocent IV, de Lyon, 6 des cal. de mai, an III. *Apud Raynaldi, ann.* 1246, § 11-13, p. 555.

zano, frappé de remords, n'avait dévoilé à Frédéric le secret de la conspiration. Les de Mora et les Fasanella s'enfuirent dans les états du pape, à la première arrestation de quelques-uns de leurs complices; d'autres s'emparèrent des châteaux de Capaccio et de Scala, où ils furent poursuivis et faits prisonniers après un long siége. Un seul enfant de la maison San-Sévérino fut sauvé par le zèle d'un serviteur de cette famille[1] : presque tous les conjurés, condamnés à mort, affirmèrent, avant leur supplice, que le pape connaissait le secret de tous leurs complots. L'empereur, en rendant compte de cette conspiration à tous les rois et princes de l'Europe, par une lettre circulaire, la dernière peut-être que Pierre des Vignes ait écrite, la termine par ces mots : « Nous prenons à « témoin le Juge suprême, que c'est avec un sentiment de honte « que nous venons de parler, puisque jamais nous ne nous « étions attendus à voir ou à entendre affirmer un crime « semblable ; jamais nous n'avions pu supposer que nos amis « et nos pontifes voulussent nous livrer à une mort si cruelle. « Qu'une abomination semblable soit à jamais loin de nous! « Le Tout-Puissant sait, qu'après la procédure inique in-« tentée contre nous par ce pape, dans le concile de Lyon, « nous n'avons jamais voulu consentir à sa mort ou à celle « d'aucun de ses frères, quoique nous en ayons été requis « plus d'une fois par quelques hommes zélés pour notre « service; mais nous nous sommes toujours contentés de « repousser les injures qu'on voulait nous faire, croyant qu'il « importait de nous défendre avec justice, et non de nous « venger[2]. »

Mais la perte la plus douloureuse pour Frédéric, ce fut celle de son premier ministre, de son principal confident, de son ami Pierre des Vignes. Soit que cette homme extraordinaire

[1] *Diurnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo*. T. VII, p. 1073. — [2] *Petri de Vineis Epistolæ*. L. II, c. 10, p. 278.

se fût aussi rendu coupable d'une trahison, soit que le prince, devenu défiant par la découverte de complots toujours nouveaux, prêtât une oreille trop crédule aux insinuations envieuses des courtisans; que la condamnation de Pierre fût juste ou injuste, on entendit Frédéric répéter plusieurs fois, avant de la prononcer : « Malheur à moi ! quel homme je « vais punir [1] ! »

Pierre des Vignes était né à Capoue, dans la misère; sa passion pour l'étude l'avait conduit à l'université de Bologne, où il était obligé de mendier pour vivre : cependant il y développa ses talents prodigieux, par l'étude du droit, de l'éloquence et de la poésie. Le hasard l'ayant conduit devant Frédéric, ce prince fut si enchanté de lui, qu'il le retint dans sa cour, et se l'attacha bientôt comme son premier secrétaire; dans la suite, il lui conféra les charges de juge, de conseiller, de protonotaire, et il l'admit à la confidence de tous ses secrets. Pierre des Vignes excellait surtout dans l'art d'écrire des lettres; son style est élégant et correct; son éloquence est noble, et il a presque toujours une force de raisonnement qui entraine et qui persuade. Aussi aucun prince, avant l'invention de l'imprimerie et des journaux, n'avait autant compté que Frédéric sur la magie des écrits, et n'avait aussi constamment appelé, par ses lettres, le jugement de l'opinion publique sur ses actions. Ce n'était pas cependant le seul usage que fît Frédéric des talents de Pierre des Vignes; nous avons dit ailleurs combien il avait profité de ses conseils pour réformer les lois de son royaume, et pour y encourager les études; nous avons vu qu'il l'avait chargé de défendre sa conduite devant le peuple de Padoue, lorsque la sentence d'excommunication avait été prononcée contre lui; qu'il l'avait plusieurs fois envoyé en députation auprès des papes, et qu'enfin

[1] *Math. Paris. hist. Angliæ, ad ann.* 1249, p. 662.

l'avait chargé de soutenir ses intérêts au concile de Lyon. Dans cette dernière occasion, Pierre démentit son ancienne réputation; il garda un silence mystérieux, tandis que Taddéo de Suessa entreprenait avec vigueur la défense de son souverain.

Depuis cette époque, Pierre des Vignes paraît avoir perdu la confiance de Frédéric; nous ne le voyons plus employé dans aucune occasion importante : nous ne trouvons plus de lettres écrites par lui au nom de l'empereur; nous en voyons une au contraire que lui-même adresse à ce prince, pour protester de son innocence[1]. Il y a lieu de croire que, sans quitter la cour, il cessa dès lors d'y avoir du crédit, et que ce fut seulement trois ans plus tard, qu'il céda aux insinuations des émissaires du pape, ou peut-être que ses ennemis firent croire à Frédéric qu'il y avait cédé en effet. Voici comment Mathieu Paris raconte cette catastrophe.

Frédéric était malade lorsque Pierre se présenta devant lui avec un médecin qu'il avait corrompu, et qui lui offrait comme remède un breuvage empoisonné. Le prince, en approchant la coupe de ses lèvres, dit aux deux traitres : « Je pense que « vous ne voudriez pas me donner du poison. » Pierre se récria, avec autant de trouble que de surprise, sur un doute semblable qui offensait sa loyauté; mais Frédéric, se retournant d'un air menaçant vers le médecin, lui tendit la coupe, et lui ordonna d'en boire la moitié : le médecin, effrayé, feignit de faire un faux pas, et la laissa tomber à terre; alors Frédéric fit recueillir une partie de ce qu'elle contenait, et le fit donner à un homme condamné au supplice, qui mourut immédiatement. Le crime était prouvé. Frédéric envoya le médecin à l'échafaud, et il condamna Pierre à la perte de ses

[1] *Petri de Vineis Epistolæ.* L. III, c. 2, p. 391. — Benvenuto da Imola, parlant d'autres lettres où Pierre se reconnaissait coupable, dit que celles-ci sont supposées. *Excerpta in Comœd. Dantis, apud Murat. Antich. Ital.* T. I, p. 1051.

yeux ; mais celui-ci frappa de sa tête avec tant de violence contre la muraille, qu'il s'entr'ouvrit le crâne et mourut presque aussitôt [1]. Mathieu Paris est le seul historien contemporain qui parle, avec quelque détail, de la fin de cet homme extraordinaire. Les relations vagues et confuses des écrivains guelfes postérieurs ne peuvent suffire pour le démentir. Il est juste cependant d'observer que, dans le siècle suivant, on croyait généralement que Pierre avait été victime d'une calomnie ; c'est ce que signifie le langage plein d'antithèses que lui fait tenir le Dante, lorsqu'il le rencontre dans les enfers parmi les suicides. « Mon âme, dit Pierre, par un « sentiment dédaigneux, crut qu'en mourant je fuirais le « dédain, et me rendit injuste envers ma propre justice [2]. »

Au moment où la sentence d'excommunication avait été connue de Frédéric, il s'était raidi contre elle ; il avait écrit à tous les princes de la chrétienté pour leur représenter l'abus que le clergé faisait de son pouvoir et la corruption où l'avait conduit sa richesse : de nouveau il écrivit au roi de France pour attaquer l'irrégularité de la conduite du pape, démontrer la nullité du procès intenté par lui, et sommer en même temps Louis de réfléchir que son tour pourrait venir aussi, si les

1 *Math. Paris.* p. 662. L'histoire de Pierre des Vignes est couverte d'une grande obscurité, et pleine de contradictions. Je ne parle pas seulement des fables de Trithémius, répétées par d'autres. *Chronicon. Hirsaug. ad ann.* 1229. Parmi les auteurs modernes et les meilleurs critiques, on ne trouve encore que contradictions. Tiraboschi est celui dont j'ai le plus profité. *Storia della Letterat. Italiana.* P. IV, L. I, c. 2, p. 5-14, p. 16-30.— Mais comme j'ai recouru aussi à tous les originaux, je me suis permis de n'être pas toujours de son avis. *Ricordano Malespini hist. Fiorent.* c. 131, p. 964.—*Giovanni Villani Istorie.* L. VI, c. 22, p. 169. — *F. Franc. Pipini Chronicon.* T. IX, c. 39, p. 660.—*Benvenuto da Imola Comment. Antich. Ital.* T. I, p. 1051.—*Giannone Istoria civile.* L. XVII c. 8, § 2, p. 584.—*Flaminio del Borgo, Dissert. dell' Istoria Pisana, IV.* § 2, p. 257. Celui-ci rapporte un munuscrit de l'hôpital de Pise, d'après lequel il paraît que c'est à Pise, dans l'église de Saint-André, que Pierre des Vignes mourut.

2 *L'animo mio, per disdegnoso gusto,*
Credendo, col morir, fuggir disdegno
Ingiusto fece me, contra me, giusto.
DANTE, *Inferno*, Canto XIII, vers 70.

souverains ne se réunissaient pas pour réprimer l'arrogance de la cour de Rome [1]. Mais, bientôt abattu par les chagrins de tout genre qu'il éprouvait, par la trahison de ses amis les plus chers, par la nouvelle que les princes allemands avaient élu à sa place, comme roi des Romains, Henri, landgrave de Thuringe, et que ce nouveau monarque avait remporté une victoire sur son fils, le roi Conrad, il n'écouta plus que le désir ardent de conclure sa paix avec le pape, et de mettre un terme aux orages qui l'avaient agité si longtemps. Il signa, devant un grand nombre de prélats, une confession de foi conforme à celle de l'Église; il engagea saint Louis à s'entremettre pour le rétablissement de la paix avec Innocent IV : tous ses efforts furent sans succès.

1247. — L'année suivante, Frédéric renouvela ses instances pour rentrer dans le sein de l'Église, quoique dans le même temps il eût appris que le rival qu'elle lui avait suscité en Allemagne, Henri de Thuringe, avait été tué devant Ulm. Les conditions qu'il offrait, et sur lesquelles il insista les deux années suivantes, en les développant davantage encore, semblent indiquer qu'il était effrayé, pour le salut de son âme, des censures de l'Église; et que ce prince si fier, dont les affaires étaient encore dans une position si brillante, se serait soumis aux humiliations les plus pénibles, aux sacrifices les plus douloureux, s'il avait pu à ce prix se réconcilier avec le clergé. C'était le moment où saint Louis se préparait à conduire en Égypte l'armée croisée qui y eut un sort si malheureux. Frédéric offrit de joindre toutes ses forces à celles du roi français, et de passer avec lui en Orient; et, cette proposition ne satisfaisant point encore le pape, il ajouta, comme

[1] *Petri de Vineis Epistolæ*. L. I, c. 1, p. 87; et c. 3, p. 98. Sans décider si ces lettres-ci furent ou non écrites par Pierre des Vignes, il importe d'avertir que toutes les lettres de Frédéric, même après la mort de son secrétaire, furent insérées dans ce recueil.

condition, qu'il ne reviendrait jamais en Europe, mais qu'il combattrait les infidèles au-delà des mers, jusqu'au dernier jour de sa vie. Il consentait en même temps à ce que sa succession fût partagée, pourvu qu'à ce prix elle fût assurée à ses enfants. L'empire d'Allemagne ne devait plus être réuni au royaume de Pouille ; mais Conrad devait rester en possession du premier, et Henri, fils de Frédéric et d'Isabelle sa troisième femme, devait obtenir le second [1]. En repoussant la confession de foi que Frédéric avait faite devant quelques prélats pour se laver du crime d'hérésie, Innocent avait déclaré qu'il avait seul le droit d'examiner la conscience du monarque, et qu'il était prêt à l'entendre, si ce royal pénitent se rendait en personne à la cour pontificale [2]; Frédéric voulut bien se soumettre encore à cette dernière humiliation; il traversa la Lombardie dans un appareil tout pacifique, et sans toucher au territoire des villes ennemies, dont il semblait vouloir oublier les vieilles offenses [3]. Déjà il était arrivé jusqu'à Turin, lorsqu'il y reçut la nouvelle que les parents du pape venaient de faire révolter la ville de Parme contre lui. Nous avons vu que trois des familles principales de cette ville, les Rossi, les Lupi et Correggieschi, s'étaient déclarées pour le parti guelfe, et avaient été forcées de s'exiler. Toutes trois étaient ou parentes ou alliées des comtes de Fiesque, qui avaient embrassé avec ardeur la même faction, depuis que le chef de leur famille était pape. Plusieurs autres exilés de Parme étaient venus à Plaisance se réunir aux premiers émigrants; en même temps, les prédications des moines dans la ville avaient préparé le peuple à un soulèvement. Le dimanche 16 de juin, tous les émigrés parmesans se mirent en marche, sous la con-

[1] *Bartholomæi Scribæ, continuat. Caffari Ann. Genuens.* L. VI, ann. 1248, T. VI, p. 515. — *Raynaldi Annal. eccles. ann.* 1246, § 24, p. 558. — Ibid. *ann.* 1249, § 14, p. 592. — *Math. Paris. Hist. Angliæ, ann.* 1249, p. 665. — [2] Lettre du pape, 10 *cal. junii anno* 3. *Ap. Raynaldi* 1246, § 20, p. 557. — [3] *Barthol. Scribæ Ann. Genuens.* p. 511.

duite de Gérard de Correggio, et s'avancèrent jusqu'aux rives du Taro. Henri Testa, podestat impérial, sortit de Parme à leur rencontre, à la tête des nobles et du peuple; il traversa Taro pour les combattre; mais, pendant la bataille, tous ceux qui dans son armée étaient secrètement attachés au parti guelfe, passèrent du côté des ennemis. Le désordre se mit dans ses troupes, lui-même fut tué, ainsi que Manfred de Cornazano et Ugo Manghirotti, les hommes les plus distingués du parti gibelin; les autres cherchèrent leur salut dans la fuite, tandis que la masse du peuple manifestait par ses acclamations son attachement à l'Église, et qu'elle reconduisait en pompe les émigrés dans la ville. Gérard de Correggio fut, sur la place publique, proclamé podestat, et l'on remit à ses soldats la garde du palais, des murailles et de toutes les tours.

Henzius ou Henri, fils de Frédéric et roi de Sardaigne, était alors dans le territoire de Brescia, avec une armée occupée au siége du château de Quinzano. Dès qu'il fut averti de la révolution de Parme, il brûla ses machines de guerre, et vint en diligence jusque sur les rives du Taro, espérant pouvoir soumettre les révoltés par un coup de main. Frédéric, averti à Turin de ce même événement, s'abandonna à la colère la plus violente contre le pape; et, rejetant bien loin l'idée d'aller s'humilier à Lyon devant un homme qui ne cessait de comploter contre lui, il rappela, de toutes les villes voisines, tout ce qu'il avait de partisans; il en forma aussitôt une petite armée, et vint rejoindre son fils sur les bords du Taro. Alors il fit avancer ses troupes jusqu'à deux portées d'arc de la ville [1].

Il était de la plus haute importance pour Frédéric de recouvrer Parme, afin de maintenir une communication entre toutes les villes qui lui étaient dévouées, depuis le pied des

1 *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 770.

Alpes jusqu'à son royaume de Pouille. Auparavant, cette communication avait existé par Turin, Alexandrie, Pavie, Crémone, Parme, Reggio, Modène, et la Toscane. Parme et Crémone lui ouvraient une autre communication, également importante, avec Vérone, les états d'Eccélino et l'Allemagne. Il envoya donc de toutes parts les ordres les plus pressants pour rassembler immédiatement une armée formidable : surtout il fit avancer un corps de Sarrazins, les seuls de ses sujets sur lesquels il n'eût point à craindre l'influence des moines. Mais avant qu'il eût formé une armée assez forte pour entreprendre le siége de Parme, les guelfes se hâtèrent d'envoyer à cette ville de puissants secours. Grégoire de Montélongo, le légat du pape, s'y enferma lui-même, avec mille soldats d'élite venus de Milan, et six cents de Plaisance, qu'il avait conduits au travers des montagnes. En même temps, le comte de Saint-Boniface envoya un renfort de soldats de Mantoue à Parme, tandis qu'à la tête d'un autre corps de troupes mantouanes, il entra sur le territoire de Crémone pour le dévaster, et forcer les Crémonais à quitter le camp de Frédéric, afin de défendre leurs foyers. Le marquis d'Este vint aussi s'enfermer dans Parme, avec un corps nombreux de Ferrarais, quoiqu'il exposât par là ses propres terres, qui furent envahies par Eccélino. Les émigrés guelfes de Reggio, qui étaient dispersés dans différentes villes, se réunirent également à Parme, où l'on comptait en tout deux mille cavaliers étrangers, et plus de mille cavaliers parmesans. La milice était divisée par quartiers ; deux portes faisaient le service chaque jour, et leur devoir ne se bornait pas à combattre : il fallait creuser un nouveau fossé, planter des palissades et élever des bastions, pour suppler aux murailles dont on connaissait la faiblesse.

Pendant que la ville de Parme était alliée de l'empereur, elle lui avait envoyé des soldats qu'il avait distribués dans les

villes voisines. Il s'en trouvait quatre-vingts à Reggio, et cinquante à Modène; ils furent arrêtés immédiatement par les Gibelins, pour tenir lieu d'otages : on arrêta aussi à Modène tous les jeunes Parmesans qui y étaient venus étudier les lois; on les dépouilla de leurs chevaux, de leurs armes, de leurs livres et de leur équipage, et on les envoya, chargés de chaînes, au camp de l'empereur [1].

Cependant l'armée impériale était, chaque jour, grossie par de nouveaux renforts; un très grand nombre d'archers sarrazins, à pied et à cheval, étaient arrivés de la Pouille. Eccélino de Romano avait conduit avec lui les milices de Padoue, Vicence et Vérone; les Gibelins accouraient de toutes parts au camp; et la guerre semblait se renouveler avec d'autant plus de vigueur qu'elle avait été pendant plus longtemps suspendue; mais, soit que les forces fussent trop égales pour que Frédéric pût empêcher ses ennemis de tenir la campagne, soit qu'il n'eût pas de machines de siége, il n'entreprit point de battre les murailles, et il ne chercha point non plus à livrer bataille à Biaquin de Camino et à Albéric de Romano, qui, avec une armée guelfe, étaient cantonnés au nord de Parme, sur l'autre rive du Pô. Toutes les actions de cette campagne ne furent, à proprement parler, que des escarmouches, dans lesquelles les Sarrazins s'efforçaient d'empêcher qu'on ne portât des vivres dans la ville assiégée. Ils soumirent successivement tous les châteaux du territoire parmesan, à l'exception de Colorno, et bientôt après ils les détruisirent, en sorte que les partis de soldats guelfes, lors même qu'ils parvenaient, après une sortie, à parcourir la campagne, n'y trouvaient point de munitions qu'ils pussent enlever et introduire dans la ville. La famine commença bientôt à s'y faire sentir; et les vivres ne s'y vendirent plus qu'à un prix exorbitant.

[1] *Chron. Parmense*, p. 771.

Frédéric crut devoir prendre ce moment pour glacer d'effroi les assiégés par des exécutions sanglantes. Il fit conduire sur le pré de Flazano, à deux portées de traits de la ville, quatre prisonniers parmesans, deux gentilshommes et deux bourgeois; et il leur fit trancher la tête, annonçant en même temps que, jusqu'à ce que la ville fût rendue, chaque jour serait marqué par une exécution semblable. Mille Parmesans étaient alors enfermés dans les prisons de l'empereur; mais le podestat et ses conseillers, revêtus, par une délibération du conseil général, d'un plein pouvoir pour la défense de la ville, crurent devoir prendre les mesures les plus sévères, pour empêcher que personne n'apportât dans Parme des nouvelles du camp de l'empereur, de peur que le danger que courait un si grand nombre de citoyens, n'entraînât leurs parents ou leurs amis à commettre quelque acte de faiblesse. Plusieurs espions, plusieurs messagers, qui cherchaient à s'introduire en secret, furent saisis par les gardes du podestat, et brûlés sur la place publique; en sorte que personne dans la ville n'osa proposer de négocier. Cependant deux autres prisonniers avaient encore été livrés, le jour suivant, au dernier supplice, et tous ceux qui restaient étaient menacés du même sort, lorsque les soldats de Pavie qui servaient dans le camp de l'empereur, le supplièrent de leur accorder la vie de ces prisonniers. « Nous sommes venus, dirent-ils, pour combattre « les Parmesans, mais armés et sur le champ de bataille, « non pour leur servir de bourreaux. » L'empereur se laissa fléchir; et dès lors, son camp ne fut plus souillé par ces exécutions odieuses[1].

L'hiver approchait, et rien n'annonçait que le siége dût se terminer de longtemps encore. Frédéric, qui ne voulait pas s'éloigner de la ville rebelle, prit la résolution, pour assurer

[1] *Chron. Parmense*, p. 772.

à son armée des quartiers d'hiver supportables, de bâtir une ville nouvelle qu'il appella Vittoria : c'est là, qu'après la réduction de Parme, il projetait de transporter tous ses habitants. Il en fit jeter les fondements à quatre traits d'arc de la ville assiégée, à l'occident et sur la route qui conduit à Plaisance. De larges fossés furent creusés tout autour; derrière eux furent élevés des remparts de terre, défendus par des palissades; les portes furent garnies de ponts-levis, et le canal nommé *Navilio*, qui, auparavant, coulait de Parme jusqu'au Pô, fut détourné pour le faire entrer dans les fossés de Vittoria, et y faire tourner des moulins. En même temps, les Sarrazins furent chargés de transporter à cette ville nouvelle les matériaux de toutes les maisons qu'ils avaient démolies dans les villages du Parmesan [1].

Pendant que Frédéric était occupé de la fondation de Vittoria, et que Henzius, son fils, était chargé de la garde du Pô, les villes de Mantoue et de Ferrare firent préparer une flotte chargée d'une très grande quantité de vivres; elles lui firent remonter le fleuve, et, tandis que l'armée de terre forçait le pont dont Henzius avait la garde, elles introduisirent leur convoi, par la rivière de Parme, dans la ville qui se trouva ainsi ravitaillée.

1248. — L'empereur cependant s'éloignait souvent de son armée, pour aller chasser à l'oiseau, pendant que la mauvaise saison empêchait les mouvements des troupes. La garnison de Vittoria avait été affaiblie durant l'hiver par la retraite de plusieurs chefs gibelins, qui étaient retournés dans leurs foyers. Un jour, le 18 février, les Parmesans, avec les Guelfes renfermés dans leurs murs, prirent la résolution hardie et inattendue d'attaquer la ville de Vittoria; et, profitant de l'absence de l'empereur, qui s'était éloigné pour chasser avec

[1] *Chron. Parmense*, p. 773.

ses faucons, ils asssaillirent si inopinément les remparts, qu'ils s'en rendirent maîtres, et qu'ils contraignirent les Impériaux à la fuite. Un très grand nombre de Sarrazins furent tués dans cette déroute. Taddéo de Suessa, le même qui avait soutenu la cause de Frédéric dans le concile de Lyon, le marquis Lancia et plusieurs personnages distingués, y perdirent la vie; l'on évalua le nombre des morts à deux mille, et celui des prisonniers à plus de trois mille. Le carroccio des Crémonais fut pris; le trésor de la chambre impériale, qui contenait de l'argent monnayé, des couronnes, des joyaux, des vases précieux, tomba au pouvoir des vainqueurs : le butin s'élevait à une somme inestimable. La ville entière fut abandonnée aux flammes, et tellement détruite, qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Frédéric, comme il revenait de la chasse, rencontra les fuyards, et fut entraîné avec eux vers Crémone. Les Parmesans victorieux le poursuivirent jusqu'aux rives du Taro [1].

Frédéric, peu après sa défaite, apprit que son fils Conrad, qu'il avait chargé de l'administration du royaume de Germanie, avait éprouvé plusieurs échecs, en combattant contre Guillaume, comte de Hollande, couronné par le parti guelfe comme successeur du landgrave de Thuringe, et comme destiné à parvenir à l'Empire, dès que Frédéric en serait dépouillé. L'empereur, courbé sous le poids de tant de calamités, renouvela ses instances pour la paix, et supplia encore une fois saint Louis de s'en faire le négociateur. Ce monarque était sur le point de s'embarquer avec les croisés; et comme les Génois lui fournissaient une partie des vaisseaux sur lesquels il devait passer la mer, Frédéric, pour se rapprocher de

[1] Le siége de Parme est raconté avec de grands détails *in Chron. Parmense*. T. IX, p. 770 et seq. — Voyez aussi *Rolandini*. L. V, c. 21, p. 248. — *Chronicon Veronense*. T. VIII, p. 634. — *Monachi Patavini Chron*. p. 683. — *Chronicon Placentinum*. T. XVI, p. 464. — *Memoriale Potestatum Regiens*, T. VIII, p. 1115. — *Nicolai de Curbio, vita Innocentii IV*, § 26, p. 592. — *Ghirardacci storia di Bologna*. L. VI, p. 169.

lui, s'avança jusqu'à Asti, offrant de nouveau sa personne et ses troupes pour le service de la Terre-Sainte, sous la seule condition qu'à ce prix on lui accordât son absolution ; mais le cruel pontife n'avait garde de laisser échapper aucun des fruits de sa victoire. Cependant son obstination n'était pas sans danger : même parmi les seigneurs français, il y en avait quelques-uns qui, touchés des malheurs de Frédéric, s'indignaient de la conduite du clergé. Quatre grands feudataires, le duc de Bourgogne, celui de Bretagne, le comte d'Angoulême, et celui de Saint-Paul [1], prirent l'engagement de restreindre l'autorité judiciaire que le clergé s'était attribuée, et de protéger ceux qui seraient frappés d'anathème, toutes les fois que la sentence des ecclésiastiques leur paraîtrait injuste. « Ce n'est pas par la prédication évangélique, disaient-ils « dans leur manifeste, mais par le fer, que l'empire des Francs « a été fondé sous Charlemagne : aujourd'hui c'est avec la ruse « des renards que les ecclésiastiques, esclaves autrefois, ont « usurpé les droits des princes. » Toute l'arrogance et tout le fiel d'Innocent IV auraient disparu, si ces seigneurs, poursuivant avec vigueur leurs projets, avaient forcé le pontife à repasser en Italie, et à se rapprocher du danger. Mais les ligueurs se laissèrent intimider par les excommunications et par la véhémence avec laquelle Innocent excita tout le clergé de France contre eux ; d'autres furent corrompus par les présents et les bénéfices qu'il accorda d'une main libérale à leurs familles.

Bien que Frédéric sentît tout le poids de ses adversités, et qu'il soupirât pour la paix, il donna cependant bientôt de nouvelles marques de la vigueur de son caractère, lorsqu'il affermit le parti gibelin dans la république de Florence.

Ce parti avait depuis longtemps la prépondérance en Tos-

[1] *Parisius historia Angliæ ad ann.* 1247, p. 628.—*Raynaldi Annal. eccles.* 1247, § 46, p. 574.

cane. Pise, la plus puissante des villes de cette contrée, était entièrement dévouée à l'empereur; Sienne, cité florissante, qui comptait alors onze mille huit cents familles dans l'enceinte de ses murs, s'était maintenue, presque depuis son origine, dans le même parti; les villes moins puissantes de Pistoia et de Volterra, et presque tous les feudataires, étaient armés pour la même cause; enfin, dans les villes mêmes que l'on considérait comme guelfes, les Gibelins étaient nombreux, et participaient encore au gouvernement.

Florence était à la tête de cette ligue guelfe de Toscane, qui comprenait Lucques, Mont-Alcino, Monte-Pulciano et Poggibonzi, ainsi qu'un petit nombre de gentilshommes. Mais, quoique Florence fît la guerre avec vigueur aux habitants de Sienne, leur haine mutuelle, excitée par la jalousie ou par des offenses privées, était indépendante de la grande querelle de l'Empire. Les Florentins ne s'étaient pas prononcés ouvertement contre l'empereur; et ils reconnaissaient toujours que leur république était soumise à l'autorité légitime, mais limitée, du monarque. Depuis la mort de Bondelmonti, en 1215, ils n'avaient pu réconcilier les familles nobles qui avaient la principale part à l'administration de leur ville : elles se combattaient fréquemment, soit devant les tours que chaque maison puissante avait bâties, soit dans quatre ou cinq places principales où les nobles de tout un quartier avaient élevé des espèces de fortifications mobiles qu'ils appelaient *serragli;* c'étaient ou des barricades ou des chevaux de frise, avec lesquels on fermait, en partie, une rue, et derrière lesquels on se défendait. Les familles puissantes, au-dessous du palais desquelles les barricades étaient pratiquées, en conservaient le commandement, et elles se hâtaient de les fermer dès qu'il y avait une émeute : ainsi, les Uberti, qui occupaient l'espace où est situé aujourd'hui le palais vieux, commandaient la rue qui aboutit par cet endroit à la grande place; les Tédaldini

défendaient la porte Saint-Pierre, les Cattani la tour du dôme. Une contestation sur une affaire publique ou privée; un mot offensant, légèrement prononcé, faisaient aussitôt prendre les armes à toute la noblesse : chacun se rendait à son poste, on combattait en six ou sept endroits de la ville à la fois; mais le soir, chaque parti enlevait ses morts : la journée suivante était consacrée aux funérailles; et les plus vaillants, Guelfes et Gibelins, se rencontraient en paix, se recherchaient même pour décerner la gloire des combats de la veille à celui qui avait montré le plus de bravoure et le plus de sang-froid. Tous ensemble sacrifiaient également leurs inimitiés privées à la gloire de leur patrie; et, pendant la guerre contre Sienne, où les Florentins remportèrent de grands avantages, on n'aurait pu reconnaître que, dans leur armée, un grand nombre de soldats et d'officiers étaient gibelins.

Frédéric, pendant qu'il était encore occupé au siége de Parme, voulut s'assurer une plus grande influence sur cette république : dans ce but, il nomma Frédéric, roi d'Antioche, un de ses fils naturels, pour être son vicaire en Toscane; et il lui donna seize cents chevaux allemands à commander [1]. En même temps il écrivit à la famille des Uberti, la plus considérable du parti gibelin, pour l'engager à faire un effort vigoureux en sa faveur, et à chasser enfin ses antagonistes de Florence Les Uberti, en effet, prirent les armes; aussitôt chacun, parmi les Guelfes, courut à ses barricades accoutumées; mais les Gibelins, ne mettant plus d'importance à défendre leurs autres retranchements, se réunirent tous à la maison des Uberti, et obtinrent aisément la victoire sur les Guelfes d'un seul quartier, qui leur étaient opposés. Ils marchèrent alors tous ensemble à une seconde barricade de Guelfes, et l'emportèrent avec une égale facilité; ils suivirent ainsi

[1] La lettre de créance de Frédéric d'Antioche aux Florentins est rapportée dans Pierre des Vignes, Lib. III, cap. 9, p. 409.

leurs adversaires de poste en poste, et les battirent en tous lieux, avant qu'ils fussent réunis, jusqu'à ce qu'ils arrivassent aux barricades des Guidalotti et des Bagnési, en face de la porte San-Pier Schéraggio. Tous les Guelfes de la ville, échappés aux combats précédents, se réunirent dans l'enceinte de ces barricades, en sorte que les deux partis se trouvèrent en ce lieu tout entiers en présence l'un de l'autre. Pendant qu'ils combattaient, Frédéric d'Antioche arriva dans la ville, à la tête de seize cents cavaliers allemands : les Gibelins lui en avaient ouvert les portes. Les Guelfes, exposés à la double attaque de la cavalerie étrangère et de leurs propres concitoyens, après s'être maintenus encore quatre jours dans la même enceinte, prirent enfin le parti de sortir de la ville tous ensemble, la nuit de la Chandeleur, et de se retirer soit dans leurs possessions à la campagne, soit dans les châteaux de Montévarchi et de Capraia, dans le Val d'Arno, où ils se fortifièrent de nouveau.

Les Gibelins, restés victorieux et maîtres de la ville, crurent, en détruisant toutes les forteresses qui jusqu'alors avaient fait la défense de la faction contraire, s'assurer que jamais elle ne recouvrerait son pouvoir. Trente-six palais des Guelfes furent abattus avec leurs tours [1]. Celle des Thosinghi, sur la place du *Mercato vecchio*, était toute revêtue de colonnes de marbre, quoiqu'elle fût haute de cent trente brasses. L'architecture militaire était le seul luxe des citoyens ; et ce n'était pas une petite partie de la fortune publique que celle qui était détruite par la démolition de tant de superbes châteaux. Les Gibelins, les premiers, donnèrent à Florence l'exemple d'une pareille guerre faite aux édifices somptueux. On exerça ensuite contre eux de cruelles représailles.

[1] *Ricordano Malespini*, c. 137 et 139, p. 969. Copié presque mot à mot par le suivant. — *Giovanni Villani*. L. VI, c. 33, p. 175 ; et c. 35, p. 179. — *Macchiavelli historie Fior.* L. II, p. 64 ; fort brièvement. — *Lionardo Aretino storia Fior. volgar. d'Acciaiuoli*, fin du premier livre, p. 35. — *Orlando Malavolti storia di Siena*. P. I, L. V, p. 54-63.

Non contents d'être maîtres de Florence, les Gibelins voulurent forcer aussi tous les châteaux des Guelfes à l'obéissance. Au mois de mars de l'année suivante, ils commencèrent le siége de Capraia où les chefs des principales familles de leurs adversaires s'étaient retirés. L'empereur lui-même, rentré en Toscane, vint s'établir à Fucecchio, pour presser ce siége. Au bout de deux mois, les vivres manquèrent aux assiégés, et ils furent contraints de se rendre à discrétion. Frédéric fit conduire dans la Pouille la plupart des prisonniers de distinction que ses partisans firent à Capraia: et on l'accuse d'en avoir fait mourir un grand nombre, et d'en avoir condamné plusieurs autres à la perte de leurs yeux.

L'expulsion des Guelfes de Florence mettait toute la Toscane sous la dépendance de Frédéric; mais ses affaires n'avaient point un aspect si favorable dans la Lombardie, ni dans la Romagne : Bologne surtout, où un grand nombre de Florentins guelfes se réfugièrent, attaquait avec une vigueur extrême le parti de l'Empire. Le pape avait envoyé, pour légat, aux Bolonais, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, afin de les exciter à réduire la Romagne sous l'obéissance de l'Église. Ce cardinal fut introduit dans le conseil commun le lendemain de son arrivée; et le plan de la campagne fut fixé par le peuple, de concert avec le prélat. Au commencement de mai, le préteur, Bonifazio de Cari, de Plaisance, sortit de Bologne à la tête d'une armée brillante, conduisant avec lui le carroccio. Il dévasta d'abord la partie du territoire de Modène, qui est au levant du fleuve Scolténa ou Panaro; il soumit Nonantola, et rasa les châteaux de San-Césario et de Panzano. Passant ensuite à l'autre extrémité du territoire bolonais, il prit plusieurs châteaux dépendants d'Imola, et vint mettre le siége devant cette dernière ville.

Imola, trop proche de Bologne pour ne pas s'être affaiblie par l'agrandissement d'une cité rivale, n'était pas en état de

faire une longue résistance, d'autant plus qu'à diverses reprises, et encore dans les dernières années, cette ville avait été épuisée d'hommes et d'argent par ses défaites. D'autre part, les Bolonais ne menaçaient ni la liberté d'Imola, ni son indépendance ; ils demandaient seulement que cette république se rangeât au parti de l'Église, et qu'elle promît de lui être fidèle. A ces conditions, un traité d'alliance entre les deux peuples fut signé, le 6 mai 1248, par leurs podestats ; et celui de Bologne rassembla dans le camp même les deux conseils, général et spécial, de la république, ainsi que les consuls des marchands, les anciens du peuple et les maîtres des colléges ; il leur exposa le traité qu'il venait de conclure, et leur demanda leur ratification [1]. Ainsi, la république se trouvait toute entière dans l'armée ; et la puissance souveraine passait alternativement du podestat au peuple, et des citoyens devenus soldats, au magistrat leur général.

L'armée bolonaise s'avança successivement vers Faenza, Bagnacavallo, Forlimpopoli, Forli et Cervia. Toutes ces villes, qui n'étaient que faiblement attachées au parti gibelin, y renoncèrent à l'approche de forces supérieures, et jurèrent d'être fidèles à l'Église, et constantes dans l'alliance des Bolonais.

1249.— L'année suivante, le cardinal des Ubaldini renouvela ses sollicitations auprès de la république, pour l'engager à pousser la guerre avec vigueur, et à profiter de la faiblesse des Impériaux. Henzius, en effet, le fils naturel de Frédéric, qu'il avait déclaré roi de Sardaigne, et son vicaire en Lombardie, n'avait pas des forces considérables sous ses ordres. Quoique les villes de Modène et de Reggio fussent les seules qui se trouvassent immédiatement confiées à ses soins, il n'avait pu empêcher la rébellion de plusieurs de leurs châteaux qui s'étaient déclarés pour le parti guelfe. Les Bolonais, déter-

[1] *Registro novo di Bologna*, fol. 70, *presso Ghirardacci*, L. VI, p. 172.

minés à faire les plus grands efforts, envoyèrent offrir au marquis d'Este la charge de capitaine-général de leurs milices. Comme ce seigneur était malade, il la refusa; mais par réconnaissance il envoya trois mille chevaux et deux mille fantassins, pour se joindre à l'armée de Bologne. Celle-ci était composée de mille chevaux, huit cents hommes d'armes, et trois des tribus de la ville, savoir: Porta Stiéri, Porta S. Procolo, et Porta Ravégnana. Elle sortit en belle ordonnance, précédée par le carroccio, et commandée par le préteur Philippe Ugoni et par le cardinal Ottaviano des Ubaldini. Elle laissa des garnisons dans les châteaux principaux de Castel Franco, Crévalcore, et Nonantola; ensuite elle s'avança jusqu'aux bords du fleuve Panaro. Les Modénais, de leur côté, avaient imploré la prompte assistance du roi Henzius, qui, en effet, rassemblant tout ce que son père lui avait laissé d'Allemands et de Napolitains, les milices de Reggio et de Crémone, et tous les émigrés de Parme, de Plaisance et des autres villes guelfes, forma une armée de quinze mille hommes. Il avait espéré arriver à temps pour empêcher les Bolonais de passer le Panaro, fleuve qui coule à trois milles en avant de Modène; mais quand il fut parvenu au torrent de Fossalta, qui n'en est qu'à deux milles, il apprit que les Bolonais s'étaient rendus maîtres du pont de Saint-Ambroise, et avaient passé le fleuve.

Les deux armées n'étant plus séparées l'une de l'autre par aucune rivière, restèrent quelques jours en présence, sans oser s'attaquer. Dès que le sénat de Bologne en fut informé, il fit marcher deux mille hommes de la quatrième tribu, celle de Saint-Pierre, avec ordre au préteur de livrer bataille le lendemain. Conformément à cet ordre, le 26 de mai, fête de saint Augustin, au point du jour, les Bolonais engagèrent la bataille par un mouvement qu'ils firent sur leur gauche, comme pour tourner l'armée ennemie, en prenant le chemin

des Apennins. Henzius se hâta de marcher à leur rencontre. Il avait formé de son armée deux corps de bataille et un de réserve : dans chacun des premiers il avait placé une moitié de ses soldats allemands en qui il avait plus de confiance, afin de soutenir les Italiens qui se trouvaient mêlés avec eux ; la réserve était composée des troupes de Modène. D'autre part, le préteur bolonais fit quatre corps de son armée ; dans le premier il plaça les fantassins auxiliaires envoyés par le marquis d'Este, et une partie de ses chevaux ; dans le second, le reste des chevaux du marquis, et les deux mille Bolonais de la tribu de Saint-Pierre qui étaient arrivés la veille au camp ; le troisième était formé des milices des trois autres tribus, avec huit cents chevaux de Bologne ; le quatrième enfin était une troupe d'élite, commandée par le préteur lui-même, et composée de neuf cents chevaux, de mille citoyens, et de neuf cents archers à pied. Cette division, qui indique un dessein de ménager ses forces, de les conduire successivement au combat, et de soutenir, par des troupes fraîches, celles qui commenceraient à plier, montre les progrès de l'art militaire. La bataille, en effet, se soutint jusqu'à la nuit, avec une ardeur et un avantage égal. Henzius eut son cheval tué sous lui ; mais aussitôt ses Allemands l'entourèrent et lui procurèrent une autre monture. Aux approches de la nuit, cependant, les Gibelins furent forcés de plier, et leur ordre de bataille fut rompu. Dès lors ils furent poursuivis dans l'obscurité ; plusieurs d'entre eux périrent sous les coups de leurs ennemis ; plusieurs autres, s'égarant dans une campagne coupée de profonds canaux, furent séparés de leurs amis et faits prisonniers. Ce fut le sort de Henzius lui-même, de Buoso de Doara, seigneur qui commençait à se rendre puissant à Crémone, et d'une multitude de gentilshommes et de citoyens modénais.

Le préteur ne voulut pas s'exposer à ce qu'un prisonnier

d'aussi grande importance que Henzius, lui fût enlevé par quelques revers de fortune; il se mit presque immédiatement en marche, pour le conduire à Bologne [1]. Cependant, lorsqu'il arriva devant le château d'Anzola, il rencontra des troupes bolonaises, précédées de fanfares, qui s'avançaient au-devant de lui, pour lui faire honneur. De là jusqu'aux portes de la ville, il traversa une foule immense, qui s'empressait d'assister à ce triompe nouveau. Henzius brillait au milieu des prisonniers : fils d'un puissant empereur, portant lui-même une couronne, il pouvait attirer les regards par d'autres prérogatives encore. A peine était-il âgé de vingt-cinq ans; ses cheveux, d'un blond doré, tombaient jusqu'à sa ceinture : sa taille surpassait celle de tous les prisonniers au milieu desquels il marchait; et sur son noble visage, dont on admirait la mâle beauté, on lisait et son courage et son malheur. Ce malheur était grand en effet; car le sénat de Bologne porta une loi qui fut confirmé par le peuple, pour s'interdire à jamais de remettre en liberté le roi Henzius, quelque rançon qui fût offerte par la générosité de son père, ou quelque menace qu'il proférât dans son courroux. En même temps, la république prit l'engagement de pourvoir noblement aux besoins de son prisonnier, jusqu'à la fin de ses jours; elle destina pour son usage l'un des plus somptueux appartements du palais du podestat. Pendant le reste de sa vie, qui se prolongea vingt-deux ans encore, les nobles bolo-

[1] *Caroli Sigonii historia Bononiensis. Oper. omn.* Edit. Palatina Mediolani, 1733, 6 vol. in-fol. T. III, L. VI, p. 273-283. C'est de là que Ghirardacci a tiré presque tous ses détails. — *Sigonii de regno Ital.* T. II, L. XVIII, 999-1005. — *Ghirardacci storia di Bologna.* L. VI, p. 171-178. — *Frà Bartolomeo della Pugliola, Chronica di Bologna.* T. XVIII, p. 264. — *Mathœi de Griffonibus Memoriale historicum de rebus Bonon.* T. XVIII, p. 113. — *Campi, Cremona fedele.* L. II, p. 57. — *Memoriale Potestatum Regiens.* T. VIII, p. 1116. — *Ricobaldi Ferrariens. hist. Imperat.* T. IX, p. 131. — *Chronic. Fratr. Francisci Pipini.* T. IX, c. 35, p. 657. — *Chron. Parmense.* T. IX, p. 775. — *Annal. veteres Mutinenses.* T. XI, p. 63. — *Chronic. Mutinense Johan. de Bazano.* T. XV. p. 563. — . *Chronicon Estense.* T. XV, p. 312. — *Storia de' Principi d'Este di Gio. Batt. Pigna*, L. III, p. 216.

nais se rendirent chaque jour auprès de lui, pour prendre part à ses jeux, et lui procurer quelques délassements; mais ils rejetèrent avec une fermeté inébranlable les offres de Frédéric, qui voulait le racheter à tout prix, de même qu'ils méprisèrent ses menaces [1].

Après que le préteur de Bologne eut mis en sûreté le prisonnier qu'il venait de faire, il donna encore plusieurs semaines de repos à son armée; ensuite, vers le commencement de septembre, il la conduisit de nouveau sur le territoire de Modène, tandis que les Parmesans, d'accord avec lui, attaquaient de leur côté la ville de Reggio, afin que ces deux cités gibelines ne pussent pas se défendre l'une l'autre. La république de Modène était beaucoup plus faible que celle de Bologne; et la défaite de Henzius, l'éloignement de Frédéric, et le découragement de ce monarque, annonçaient assez que les Modénais ne pouvaient attendre leur salut que d'eux-mêmes. Ils se renfermèrent donc dans leurs murailles, et parurent longtemps indifférents à la ruine de leurs campagnes et aux dévastations de l'armée guelfe qui campait au pied de leurs remparts. Les Bolonais ne parvinrent enfin à les attirer dans la plaine que par une insulte, qui parut alors d'une nature si grave, que tous les historiens du temps en font mention. Avec une catapulte, ils lancèrent dans le milieu de la ville le cadavre d'un âne mort, auquel ils avaient attaché des fers d'argent. Cet âne tomba dans le bassin de la plus belle fontaine de la ville. Les Modénais ne crurent pas qu'après un pareil affront, leur honneur pût leur permettre de se renfermer davantage dans leurs murs; ils sortirent, mais l'indignation redoubla leur valeur; ils enfoncèrent les rangs des assiégeants, et parvinrent jusqu'à la machine fatale avec la-

[1] On a une lettre de Frédéric aux Bolonais, pour leur rappeler l'inconstance de la fortune, leur redemander son fils, ou les menacer de tout son courroux. *Petri de Vineis*. L. II, c. 34, p. 314.

quelle on les avait insultés ; ils la mirent en pièces, et rentrèrent triomphants dans leur ville.

1250. — Cependant, comme ce dernier succès mettait leur honneur à couvert, ils se montrèrent plus disposés à entrer en négociation, lorsque, peu après, les assiégeants leur offrirent des conditions honorables. Le traité fut proposé le 7 décembre, au prétoire de Modène ; il y fut débattu par les maîtres des arts et le conseil général ; il fut également examiné à Bologne, le 19 janvier suivant, par les divers conseils, les anciens du peuple, les consuls des marchands et tous les colléges, et fut approuvé par les deux nations : la paix fut enfin jurée aux conditions suivantes. La commune de Modène prit l'engagement de rester amie et alliée de celle de Bologne, et de l'assister, ainsi que le légat apostolique, contre tous ses ennemis, sans exception ; elle s'engagea encore à ne contracter aucune alliance nouvelle, sans le consentement de ce légat et de la commune de Bologne ; elle rappela tous les exilés du parti des Aigoni (c'était, à Modène, le nom du parti guelfe), et elle les remit en possession de leurs biens. Les deux partis, celui des Grasolfi ou Gibelins, et celui des Aigoni ou Guelfes, furent autorisés à élire chacun un podestat ; mais les derniers durent choisir le leur à Bologne. D'autre part, la commune de Bologne remit celle de Modène en possession de toutes les terres conquises ; elle se rendit garante de la paix entre les deux factions, et elle consentit que tous les prisonniers fussent renvoyés de part et d'autre, sans rançon. De son côté, le légat Ottaviano des Ubaldini réconcilia Modène avec l'Église ; il leva l'interdit dont cette ville avait été frappée depuis longtemps, et il lui permit la célébration des offices divins [1].

[1] *Ghirardacci storia di Bologna*. L. VI, p. 176. C'est cette guerre entre Modène et Bologne qui fait le sujet de la *Secchia rapita*, poëme héroï-comique de Tassoni. L'on a conservé longtemps dans la tour de San-Gémignano de Modène, la *Secchia*, le seau qui avait été enlevé, disait-on, d'un puits dans l'enceinte même de Bologne par les Modé-

Pendant que les Guelfes remportaient de si grands avantages dans la Romagne et la Lombardie, le parti gibelin avait des succès constants dans la Marche Trévisane. Depuis que Frédéric s'était éloigné de Padoue, en 1239, et qu'Eccélino, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, avait profité de l'indépendance qu'il recouvrait, pour envoyer au supplice ceux qu'il avait crus lui être contraires, ce tyran s'était si bien affermi dans toute la Marche, qu'à peine il avait besoin de reconnaître encore l'autorité de l'empereur. Il avait tourné ses premières armes contre les châteaux d'Agna et de Brenta, occupés par les Padouans émigrés : c'est là que les seigneurs de Carrara et les Advocati s'étaient retirés pour fuir la tyrannie ; il s'était emparé de force de ces châteaux, et il avait fait périr les membres de ces nobles familles, qu'il y avait trouvés enfermés. Il avait attaqué ensuite les possessions du marquis d'Este, son ennemi capital ; et dans le cours de dix années, il avait soumis successivement toutes ses forteresses, dont quelques-unes, comme celles de Montagnana et d'Este, passaient pour imprenables. Dans le district de Vérone, il s'était emparé du château de Saint-Boniface, patrimoine d'une famille depuis longtemps rivale de la sienne ; il avait enlevé plusieurs châteaux à la ville de Trévise, gouvernée alors par son frère Albéric de Romano, qui paraissait avoir embrassé le parti guelfe ; enfin, il avait forcé à la soumission les deux petites villes de Feltre et de Bellune, qui, depuis quelques années, s'étaient mises sous la protection de

nais victorieux. Cependant il est difficile de trouver les fondements historiques de cette tradition, beaucoup plus connue des poëtes, depuis que Tassoni s'en est emparé. Les *Annales veteres Mutinenses* ne font aucune mention du seau enlevé, depuis l'année 1226, où ils racontent la première guerre entre Bologne et Modène, jusqu'à la captivité de Henzius, le héros de Tassoni, qui forme le sujet du sixième livre de la *Secchia rapita*. *Rer. Ital. Scr.* T. XI, p. 58-63. Il n'en est pas plus question dans Ghirardacci ; et le traité de paix qui termina cette guerre, et qui est rapporté presque en entier par cet historien bolonais, n'en fait aucune mention. *Ghirardacci storia di Bologna*. L. VI, 177.

Biaquin de Camino, gentilhomme guelfe, qu'Eccélin dépouilla de tout son patrimoine.

Mais tandis que le seigneur de Romano étendait chaque jour sa domination sur de nouveaux états, et qu'il justifiait ainsi le titre qu'il prenait de vicaire impérial, dans tous les pays situés entre les Alpes de Trente et le fleuve Oglio, il faisait couler des torrents de sang dans toutes les villes qui lui étaient soumises; et il enseignait ainsi aux Italiens, par une funeste expérience, combien doit être redoutable un tyran qui s'élève dans un pays accoutumé à la liberté. Un récit détaillé de tous ses forfaits serait trop révoltant : une simple énumération de ses victimes ne pourrait intéresser que ceux à qui leurs noms ne sont pas inconnus; mais ces noms ne sont illustres que dans la Vénétie. Nous nous contenterons de choisir dans la foule immense quelques traits qui suffisent pour peindre cet homme de sang.

Dès l'an 1228, Eccélino avait fait prisonnier Guillaume, petit-fils de Tiso du Camp Saint-Pierre, alors encore enfant, et il l'avait fait élever à sa cour. Ce jeune homme était son neveu; et depuis la mort de Tiso et de Jacques du Camp Saint-Pierre, la haine de ces deux seigneurs contre Eccélino semblait devoir être oubliée, et les liens du sang avoir repris leur force. Cependant, en 1240, Eccélino fit arrêter le jeune Guillaume, pour le garder comme otage; quatre des seigneurs de Vado, ses plus proches parents, se présentèrent aussitôt à Eccélino, comme cautions de Guillaume. Eccélino, à leur prière, le relâcha; et Guillaume, trop jeune pour songer, dans sa terreur, qu'il compromettait ses amis, s'enfuit à son château de Triviglio, qu'il fortifia. Eccélino fit alors saisir les seigneurs de Vado; il les enferma dans le château de Cornuta, dont, au bout de quelques années, il fit murer les portes. Pendant de longues journées on entendit ces prisonniers qui, avec des cris lamentables, demandaient du pain; et lorsqu'a-

près leur mort on rouvrit la prison, on vit que leurs os n'étaient plus couverts que d'une peau noire et desséchée.

Guillaume du Camp Saint-Pierre, cependant, après s'être maintenu six ans dans l'indépendance, fut effrayé des progrès d'Eccélino, et il essaya de se réconcilier avec lui; il lui livra les châteaux dont il était maître, et vint se mettre entre ses mains, lui déclarant qu'il voulait être son ami, comme il était déjà son neveu. Mais la nuit même, dit-on, où pour la première fois il se trouvait au pouvoir du tyran, il crut voir en songe les ombres de ses oncles, les seigneurs de Vado, qui, renouvelant leurs cris de famine, rappelèrent à sa mémoire leur mort funeste qu'il avait trop oubliée, et lui firent sentir avec une terreur profonde quel maître il s'était donné. Il ne tarda pas à en faire lui-même la cruelle expérience. En 1249, Eccélino lui ordonna de répudier la femme qu'il avait épousée, parce qu'elle appartenait à une famille qu'il venait de proscrire; et, comme Guillaume s'y refusait, il fut jeté dans une prison, et, au bout d'une année, condamné à mort: tous ses biens furent confisqués, tous ses parents et tous ses amis furent chargés de fers, sans distinction d'âge ni de sexe[1].

Parmi les victimes d'Eccélino, il y en eut deux qui signalèrent leurs derniers moments par des actes de courage. Rainier de Bonello, traduit devant le tribunal d'Eccélino, en présence de tout le peuple, fut accusé par lui d'avoir voulu livrer la ville de Padoue au marquis d'Este. Rainier ne répondit qu'en dénonçant au peuple l'accusation d'Eccélin lui-même, comme une infâme calomnie : il ne doutait point, dit-il, qu'un prompt supplice ne l'attendît; mais son vrai crime était d'avoir témoigné ses regrets de ce que les Padouans avaient confié à Eccélin l'autorité souveraine, et de ce qu'ils

[1] *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana.* L. II, c. 9, p. 188; L. V, c. 2, p. 234; L. V, c. 16, p. 24 ; L. VI, c. 12, 13 et 14, p. 262.

étaient si cruellement punis de leur faute. Le tyran le fit traîner sur la place publique, et lui fit trancher la tête[1]. Jean de Scanarola fut traduit devant Henri de Ygna, podestat de Vérone, créature d'Eccélin, digne de cet homme sanguinaire. Quoique le prisonnier fût chargé de chaînes et entouré de gardes, il s'élança tout à coup sur son juge, et, le renversant de son tribunal, il le frappa à la tête de trois coups d'un couteau qu'il avait caché sous ses habits. Le juge fut blessé mortellement, avant que les gardes eussent eu le temps de mettre en pièces Scanarola avec leurs hallebardes. Alors un proverbe italien, terrible pour les tyrans, fut répété de bouche en bouche : *Celui qui veut mourir, est maître de la vie du roi*[2].

La plupart des suppliciés revêtus d'une robe noire, étaient conduits sur la place publique, où on leur tranchait la tête. Leurs biens étaient confisqués ; leurs maisons étaient rasées ; tous leurs parents et tous leurs amis de l'un et de l'autre sexe étaient déclarés suspects et mis en prison. Mais toutes les victimes ne mouraient pas d'une manière aussi douce ; on les accusait toutes d'avoir conspiré contre le tyran, et l'on ne produisait d'autres preuves contre elles, que les aveux qu'on pouvait arracher aux prévenus par la torture. Plusieurs gentilshommes qui refusaient d'avouer aucun crime, périrent dans des tourments prolongés par les bourreaux au-delà de ce que les forces humaines peuvent supporter[3].

Les prisons ne suffisaient plus au nombre prodigieux des gens suspects qu'Eccélino y faisait enfermer. Il donna des ordres pour en construire de nouvelles auprès de l'église de Saint-Thomas à Padoue. Un de ces vils courtisans, que dans tous les pays les tyrans savent découvrir et mettre en œuvre, demanda, comme une grâce, qu'Eccélino le chargeât d'ins-

[1] *Rolandini.* L. V, c. 9, p. 239. — [2] *Ibid.* L. V, c. 20, p. 248. — *Monachus Patavinus in Chronic.* p. 682. — [3] *Rolandini.* L. V, c. 9, p. 239.

pecter la construction de ces prisons, et de la diriger, pour les rendre vraiment infernales. « Mais, dit Rolandino, qu'elles « se réjouissent, les âmes de ceux qui ont péri dans le châ- « teau (c'est ainsi qu'on appela cette prison); car celui qui « était entré tant de fois volontairement dans ces cachots, « pour s'assurer qu'aucun faible rayon de jour n'y pourrait « pénétrer par aucune ouverture; celui qui s'était étudié à « rendre ce lieu ténébreux, empesté et semblable au Tartare, « y a été enfermé à son tour par l'ordre d'Eccélino : en proie « à la faim, à la soif, aux insectes impurs, haletant après l'air « qui lui était refusé, il a péri misérablement dans l'enfer que « lui-même avait creusé[1]. »

On n'aurait pas dû croire que le nombre de ces hommes vils et féroces, dont un tyran a besoin pour le servir, fût aussi considérable qu'il le parut pendant le gouvernement d'Eccélino. Mais chacun des podestats qu'il donnait aux villes qui lui étaient soumises, chacun des gouverneurs de ses châteaux et des prévôts de ses prisons, semblait être aussi cruel et aussi insensible que lui; chacun d'eux ne différait d'Eccélino que par un moindre degré de hardiesse. Ce tyran, après sa retraite du siége de Parme, avait fixé sa résidence à Vérone; et il avait envoyé à Padoue un de ses neveux, Ansédisius des Guidotti, qui fit couler plus de sang peut-être que son maître lui-même. Un apologue répété imprudemment dans le palais public, et appliqué à Eccélino[2], fut un crime expié par la mort, non seulement de son premier auteur, mais de tous ceux encore qui avaient paru applaudir. Ils étaient au nombre de douze; leurs femmes, leurs frères et leurs enfants furent tous jetés dans des cachots.

[1] *Rolandini*. L. V, c. 10, p. 240.

[2] *Accipitrem, milvi pulsurum bella, colombæ*
Accipiunt Regem; Rex magis hoste nocet.
Incipiunt de Rege queri, quia sanius esset
Milvi bella pati, quam sine Marte mori.

Parmi ceux qui, vers le même temps, furent envoyés au supplice, on plaignit surtout la noble famille des Dalesmanini, une des plus riches et des plus puissantes du parti gibelin. Une dame de cette maison venait d'épouser en secondes noces un gentilhomme attaché au comte de Saint-Boniface, et par conséquent ennemi d'Eccélin. Cette alliance, qui avait été conclue à Crémone, probablement sans l'aveu des Dalesmanini, excita tellement la colère du tyran, qu'il fit arrêter tous les membres de cette famille, et qu'il donna ordre à son podestat, Ansédisius des Guidotti, de les faire tous périr. Le frère de celui-ci avait épousé une sœur de ces gentilshommes; cependant aucun lien du sang, aucune considération d'amitié, ne ralentit de sa part l'exécution des vengeances de son maître. Seulement il voulut éprouver le peuple, dont il craignait encore la révolte; et il n'envoya au supplice qu'un seul des Dalesmanini, le plus jeune et le moins considéré; mais lorsqu'il vit qu'aucun de leurs vassaux, aucun de leurs amis, n'avait élevé la voix pour le sauver, et que la terreur ne s'exprimait que par le silence, il fit traîner tous les autres sur la place publique, et leur fit aussi trancher la tête. « L'étonnement fut extrême et universel, dit Rolandini, à la « mort des Dalesmanini, parce que la maison des Romano « n'avait pas eu, dans la Marche, des amis plus proches, plus « fidèles et plus dévoués qu'eux. Cette amitié avait paru se « maintenir entre les contemporains de cette génération, « comme elle avait existé entre leurs ancêtres; mais rien n'est « autant à craindre, ni ne présage plus de calamités, que « lorsqu'un ami faux et perfide acquiert une grandeur et un « pouvoir infinis [1]. »

Frédéric cependant, après avoir soumis les Guelfes de Florence, et avoir affermi son autorité dans toute la Toscane,

[1] *Rolandini*. L. VI, c. 2, p. 264; et c. 9, p. 261.

avait paru vouloir abandonner l'Italie septentrionale à elle-même, afin de diminuer, s'il lui était possible, l'irritation du pape, et de trouver plus facilement quelque moyen de se réconcilier avec lui. Le roi de France, saint Louis, avait passé l'hiver de 1248 à 1249 dans l'île de Chypre, avec la puissante armée croisée qu'il conduisait en Égypte. Au printemps, déjà il commençait à manquer de vivres, lorsque Frédéric accorda des sauf-conduits aux Vénitiens, avec lesquels il était en guerre, pour qu'ils pussent porter des secours à l'armée française; de son côté, il envoya aussi à saint Louis un convoi de provisions, et il lui écrivit en même temps pour lui exprimer son vif désir d'aller le joindre à la croisade, et le regret qu'il ressentait de ce que le pape l'en empêchait, en lui faisant la guerre [1]. Saint Louis écrivit encore une fois, de l'île de Chypre, à Innocent IV, pour le solliciter de se réconcilier avec le bienfaiteur de la chrétienté, avec le prince qui venait de sauver l'armée croisée d'une affreuse famine [2]. La reine Blanche de France écrivit, de son côté, au pape, dans le même but et avec des instances non moins vives; mais Innocent fut inflexible; et la défaite de saint Louis vers Damiète, sa prison entre les mains du sultan, et la mort de Frédéric, épargnèrent bientôt au pape de nouvelles sollicitations.

Retiré dans la Pouille, où il passa une année sans laisser de mémoire d'aucune de ses actions, Frédéric fut atteint à Férentino, château ou bourgade de la Capitanate, d'une dyssenterie dont il mourut le 13 décembre 1250, dans la cinquante-sixième année de sa vie, après avoir régné trente et un ans comme empereur, trente-huit comme roi de Germanie, et cinquante-deux comme roi des Deux-Siciles.

Le caractère de Frédéric a dû se peindre en partie dans cette histoire · cependant, comme aucun souverain, peut-

[1] *Petri de Vineis*. L. III, epist. 22, 23, 24, p. 431 et seq.—[2] *Math. Paris. Hist. Angliæ, ad ann.* 1249, p. 663.

être, n'a été attaqué avec plus d'acharnement, et n'a été défendu avec plus d'enthousiasme, il est difficile de séparer de ses actions tout ce que la calomnie a pu y ajouter, ou de reconnaître la vérité des accusations que le zèle et l'amitié a démenties. Peut-être ne pouvons-nous mieux terminer ce que nous avons dit sur ce prince, qu'en transcrivant les portraits que nous en ont laissés deux historiens de la génération qui suivit la sienne, mais dont l'un, Jean Villani, Florentin, fut un Guelfe zélé, et l'autre, Nicolas de Jamsilla, Napolitain, fut non moins zélé Gibelin.

« Frédéric, dit Villani, fut un homme doué d'une grande « valeur et de rares talents; il dut sa sagesse autant aux études « qu'à sa prudence naturelle : universel en toute chose, il par- « lait la langue latine, notre langue vulgaire (l'italien), l'al- « lemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, « il était généreux; et à ses dons il joignait encore la cour- « toisie : guerrier vaillant et sage, il fut aussi fort redouté. « Mais il fut dissolu dans la recherche des plaisirs; il avait un « grand nombre de concubines, selon l'usage des Sarrazins : « comme eux, il était servi par des mamelucs; il s'abandon- « nait à tous les plaisirs des sens, et menait une vie épicu- « rienne, n'estimant pas qu'aucune autre vie dût venir après « celle-ci... Aussi ce fut la raison principale pour laquelle il « devint l'ennemi de la sainte Église... [1]. »

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsilla, fut un homme d'un « grand cœur : mais la sagesse, qui ne fut pas moins grande « en lui, tempérait sa magnanimité; en sorte qu'une passion « impétueuse ne déterminait jamais ses actions, mais qu'il « procédait toujours avec la maturité de la raison... Il était « zélé pour la philosophie; il la cultiva pour lui-même, et la « répandit dans ses états. Avant les temps heureux de son

[1] *Giovanni Villani Istor.* L. VI, c. 1, p. 155.

« règne, on n'aurait trouvé en Sicile que peu ou point de « gens de lettres; mais l'empereur ouvrit dans son royaume « des écoles pour les arts libéraux et pour toutes les sciences; « il appela des professeurs des différentes parties du monde, « et leur offrit des récompenses libérales. Il ne se contenta « pas de leur accorder un salaire; il prit sur son propre « trésor de quoi payer une pension aux écoliers les plus pau- « vres, afin que dans toutes les conditions les hommes ne « fussent point écartés, par l'indigence, de l'étude de la phi- « losophie. Il donna lui-même une preuve de ses talents lit- « téraires, qu'il avait surtout dirigés vers l'histoire naturelle, « en écrivant un livre sur la nature et le soin des oiseaux, où « l'on peut voir combien l'empereur avait fait de progrès « dans la philosophie. Il chérissait la justice, et la respectait « si fort, qu'il était permis à tout homme de plaider contre « l'empereur, sans que le rang du monarque lui donnât au- « cune faveur auprès des tribunaux, où qu'aucun avocat hé- « sitât à se charger, contre lui, de la cause du dernier de ses « sujets. Mais, malgré cet amour pour la justice, il en tem- « pérait quelquefois la rigueur par sa clémence [1]. »

[1] *Nicolai de Jansilla, historia Conradi et Manfredi, in Proemio.* T. VIII, p. 495.

CHAPITRE VIII.

Retour d'Innocent IV en Italie ; — ses guerres avec Conrad et Manfred; — sa mort. — Rome sous son pontificat; — le sénateur Brancaléon. — Toscane; le gouvernement populaire s'établit à Florence.

1251-1255.

L'autorité des empereurs en Italie, cette autorité toujours reconnue par les républiques, mais dont l'étendue et les limites avaient fourni matière à tant de contestations, fut en quelque sorte anéantie par la mort de Frédéric II. Vingt-trois ans s'écoulèrent depuis cet événement, avant que les princes d'Allemagne réussissent à s'accorder sur l'élection d'un roi des Romains. Après ce long interrègne, un nouveau chef fut donné au royaume de Germanie, dans la personne de Rodolphe de Hapsbourg : mais ni lui, ni Adolphe, ni Albert, ses successeurs, ne se sentirent assez puissants pour descendre en Italie; et comme ils ne reçurent point à Rome la couronne de l'Empire, ils né portèrent point le titre d'empereur. Soixante années se passèrent, avant que Henri VII de Luxembourg rentrât dans cette contrée pour y faire valoir les droits de l'Empire ; et après la prompte mort de ce monarque, un nouvel interrègne laissa aux peuples d'Italie le loisir de confirmer leur indépendance, et de rompre tous les liens qui les attachaient à l'Allemagne.

Jusqu'à la mort de Frédéric II, l'histoire des empereurs a formé une partie essentielle de celle des républiques italiennes; notre tâche a dû être de faire voir comment les cités s'étaient peu à peu détachées de l'Empire; comment elles avaient augmenté leurs priviléges aux dépens des empereurs, dont cependant elles ne contestaient pas la suzeraineté; comment, après avoir excité leur jalousie, elles avaient résisté à leurs attaques; comment enfin elles avaient fait cause commune avec les papes, pour précipiter du trône, au nom de la religion, la famille la plus puissante et la plus illustre de l'Allemagne. En faisant le récit de ces événements, nous avons montré aussi comment, dans le sein des mêmes villes, un grand nombre de citoyens, indignés de ce qu'une ligue se formait contre le chef de l'Empire, s'étaient armés pour la défense de ses droits, et comment les républiques s'étaient trouvées déchirées par les factions, souvent même entraînées sous le joug de la tyrannie, avant d'avoir pu atteindre le but qu'elles s'étaient proposé.

Dans le reste de cette histoire, les intérêts de l'Allemagne seront un peu plus séparés d'avec ceux de l'Italie. Nous aurons moins d'occasions de nous occuper de l'élection et du gouvernement des rois de Germanie. Mais l'histoire des peuples libres d'Italie ne peut pas se détacher de celle de leurs voisins et de leurs ennemis. Dans ce pays, les intérêts des nations commencèrent de bonne heure à se mettre en opposition comme aussi à se balancer les uns les autres; et de même qu'on ne peut écrire l'histoire récente d'un peuple sans embrasser celle de toute l'Europe, on ne peut écrire l'histoire des républiques italiennes du moyen âge sans embrasser celle de presque tout le midi. Les révolutions du royaume de Naples décidèrent du sort de la plupart des villes libres : nous y verrons combattre les Français et les Aragonais, avec les Allemands et les Arabes; et presque toutes les nations se présente-

ront à leur tour sur la scène que nous nous sommes proposé de faire connaître.

Innocent IV reçut la nouvelle de la mort de Frédéric, comme celle d'une victoire signalée : son sort était changé par cet événement, et la balance entière de l'Italie semblait devoir changer aussi. « Que les cieux se réjouissent, que la terre soit « dans l'allégresse! » écrivait-il au clergé du royaume de Sicile; « car la foudre et la tempête, dont le Dieu puissant a « menacé si longtemps vos têtes, se sont changées, par la mort « de cet homme, en zéphyrs rafraîchissants, en rosées fer- « tilisantes [1]. » Le pontife forma immédiatement le projet de réunir au patrimoine de saint Pierre, tout le beau royaume de Naples : c'est dans cette vue qu'il s'adressa au clergé, aux nobles, aux bourgeois, pour leur faire prendre les armes contre leur roi, et que, peu après, il écrivit à la ville de Naples : « Du « consentement de nos frères les cardinaux, nous avons pris « vos personnes, vos biens et votre ville elle-même, sous la « protection du Saint-Siége, statuant qu'elle demeurera per- « pétuellement sous sa dépendance immédiate, et nous enga- « geant à ce que jamais l'Église n'accorde la souveraineté ou « aucun droit sur elle à aucun empereur, roi, duc, prince ou « comte, ou à quelque personne que ce soit [2]. »

Pour profiter de ces circonstances favorables, et pour étendre ses conquêtes, Innocent quitta Lyon dès le commencement du printemps, et il s'achemina vers l'Italie. Il se rendit d'abord à Gènes, sa patrie, où il fut reçu avec enthousiasme par ses concitoyens, et où il trouva rassemblés les députés de presque toutes les villes de la Lombardie. Ils étaient venus au-devant de lui, pour le presser d'honorer de sa présence chacune de ces cités à son tour. Innocent n'eut garde de re-

[1] *Innocent. IV, Epistolæ.* L. VIII, ep. 1, *apud Raynaldi,* 1251, § 8, p. 604. — [2] *Ibid*, L. IX, ep. 148. *Ibid.* § 41, p. 612.

jeter une demande qui s'accordait si bien avec ses vues [1]. Le parti gibelin était découragé : de toutes parts il demandait la paix ; et si cette paix se faisait sous les yeux et par l'influence du pontife, elle devait assurer le triomphe de l'Église. Déjà les villes de Savone et d'Albenga, et le marquis de Carréto, avaient envoyé des ambassadeurs à Gènes, pour traiter de leur réconciliation : après avoir été en guerre pendant tout le règne de Frédéric avec cette république, ils consentaient à se gouverner d'après ses ordres et sous l'influence du parti guelfe. Les Pisans eux-mêmes, qui de tout temps s'étaient montrés les plus fidèles partisans de la maison de Souabe, avaient aussi envoyé à Gènes un moine dominicain, pour entamer des négociations. Il est vrai que lorsque les Génois demandèrent à ce moine que les Pisans leur cédassent le château de Lérici, bâti sur le rivage de la mer, aux confins des deux territoires, il leur répondit : « Nous vous donnerions plutôt Chinzica, l'un « des quartiers de notre ville ; » et la négociation fut rompue.

La marche d'Innocent, au travers de la Lombardie, parut une suite de triomphes : les Guelfes accouraient en foule au-devant de lui ; ils formaient pour lui des gardes d'honneur qui équivalaient presque à des armées ; ils voulaient ainsi le mettre à l'abri de toute insulte de la part des villes gibelines, de Pavie, et surtout de Lodi, dont il devait traverser le territoire. Mais ces villes, découragées par la mort de leur protecteur, n'avaient garde de provoquer davantage la colère du pontife ; au contraire, elles cherchaient à faire oublier comment elles l'avaient offensé ; elles annonçaient le désir d'une réconciliation, et elles permettaient à leurs exilés de rentrer dans leurs foyers [2]. La ville de Lodi, pressée par les armes des Milanais, entra même dans la ligue guelfe ; et celle de Pavie

[1] *Caffari Contin.* L. VI, *Ann. Genuens.* p. 518. — *Cav. Flaminio del Borgo,* L. V, *dell' istoria Pisana,* § 5. p. 282. — [2] *Nicolai de Curbio Vita Innocent. IV.* T. III, P. I,

signa un traité de paix avec Milan, qui ne fut pas longtemps observé.

C'était le pontife qui avait armé les Lombards contre l'empereur; mais, s'il les avait excités à entreprendre une guerre dangereuse contre un puissant monarque, il les avait tellement secondés par ses armes spirituelles qu'il leur avait assuré la victoire et toute la gloire des combats. Frédéric avait échoué dans les deux siéges de Brescia et de Parme; il n'avait jamais entrepris celui des villes plus puissantes, Milan, Gènes, ou Bologne; et plus d'un an avant sa mort, il s'était éloigné d'un pays qu'il se sentait trop faible pour soumettre. Aussi les Milanais ressentaient-ils l'enthousiasme le plus vif pour le pontife; la ville entière, avec tous ses sujets, parut se porter au-devant de lui; deux cent mille personnes occupaient les dix derniers milles de la route qu'il devait parcourir avant d'arriver. On inventa, pour lui faire honneur, une machine nouvelle sous laquelle il fit son entrée à Milan; elle était recouverte de draps de soie, et soutenue sur les épaules des premiers gentilshommes : c'est le baldaquin employé dès lors dans toutes les cérémonies religieuses. Les Milanais retinrent le pape pendant plus de deux mois dans leur ville; ils lui déférèrent le droit de nommer leur podestat pour l'année, et ils reçurent de lui des indulgences et des grâces spirituelles, en échange des honneurs dont ils l'accablaient.

Cependant, quelque glorieuse qu'eût été la longue guerre dans laquelle les Milanais s'étaient engagés pour le servir, elle n'en avait pas moins épuisé leurs finances : dès l'année précédente, ils avaient décrété que leur commune ne serait pas tenue de huit ans à rembourser ses dettes; et ils avaient augmenté toutes leurs impositions, pour se mettre en état, de cette manière, de faire face à leurs nouveaux engagements;

§ 30, p. 592. — *Galvanei Flammæ Manipul. Florum*, § 285, p. 683. — *Corio istoria di Milano*. P. II, p. 109 *verso*.

en même temps, ils avaient accordé à tous les débiteurs particuliers les mêmes termes et les mêmes facilités que la république s'arrogeait pour ses propres dettes[1] ; acte apparent de justice, qui, dans le fait, augmentait le désordre et la perte occasionnée à la société par cette espèce de banqueroute. Ces impôts ne suffisant point encore, les Milanais se déterminèrent enfin à faire venir un magistrat étranger, auquel ils accordèrent un pouvoir illimité pour lever de l'argent par toutes les douanes, les tailles et les péages qu'il saurait inventer. Cette odieuse science n'était point encore aussi perfectionnée que de nos jours; mais le nouveau magistrat, Béno des Gozzadini de Bologne, employa toutes les ressources de son esprit à perfectionner la maltôte, et à pressurer le peuple. Pendant quatre ans, on se soumit sans réclamer aux impôts qu'il établissait de sa seule autorité; la dernière année, on décora même Gozzadini de la dignité de podestat, pour qu'il éprouvât moins de résistance, et qu'il satisfît plus vite aux dettes publiques. Mais la patience du peuple fut enfin lassée par ses exactions; après une sédition violente, Béno des Gozzadini fut mis à mort par les révoltés; cependant la plupart des impôts qu'il avait inventés furent conservés, en sorte que les historiens de Milan, partageant l'animosité du peuple, maudissent encore la mémoire de ce financier[2].

Le pape ne fut pas plus tôt éloigné de Milan qu'il parut oublier tout ce que cette ville avait souffert pour son service, et l'accueil qu'elle venait de lui faire. De Brescia, il écrivit à son archevêque, pour l'exciter à soutenir avec force les libertés ecclésiastiques contre le podestat et les conseils qui quelquefois y portaient atteinte. Un de ses griefs était que l'on contrai-

[1] *Giorgio Giulini Memor. della campagna di Milano*. T. VIII, L. LIII, p. 52.—[2] *Conte Giulini Memorie*. Lib. LIV, p. 113. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* § 288, p. 685. — *Corio istoria di Milano*, p. 112. — *Annales Anonymi Mediolanenses*. T. XVI, c. 24 et 26, p. 657.

gnait certains moines, nommés les *humiliés*, à se charger de plusieurs fonctions publiques aux portes et aux gabelles, parce qu'ils les remplissaient avec plus d'économie et de fidélité. Le pape enjoignit à l'archevêque d'employer contre la république les censures ecclésiastiques, et toute la rigueur des châtiments spirituels, pour réprimer tous les abus qui pouvaient s'être introduits dans le gouvernement. Cette ingratitude du pontife refroidit visiblement les Milanais, auparavant si zélés pour sa cause. Peu après, ils laissèrent connaître combien l'intérêt du parti guelfe leur était devenu indifférent, lorsqu'ils choisirent pour leur capitaine-général le marquis Lancia de Montferrat, oncle de Manfred, régent de Sicile, et gibelin zélé. Ils lui conférent, pendant trois ans, de 1253 à 1256, les départements de la guerre et de la justice, en exigeant de lui qu'il maintînt à leur solde mille chevaux étrangers. Le marquis Lancia, cependant, ne vint point résider à Milan; mais il envoya chaque année un podestat nommé par lui pour être son lieutenant.

Malgré l'élection d'un Gibelin pour général et pour juge, il ne paraît pas que les Milanais, à cette époque, aient complétement abandonné le parti guelfe : la guerre qu'ils firent aux citoyens de Pavie, avec l'aide du marquis Lancia lui-même, nous semble une preuve du contraire. Il n'en fut pas de même des habitants de Plaisance. Tandis que Frédéric vivait encore, ils se détachèrent, par animosité contre Parme, du parti où Parme venait d'entrer; ils firent alliance avec Crémone, le marquis Palivicino et tous les Gibelins; et ils renouvelèrent la guerre que, depuis le commencement du siècle, ils avaient faite à la ville de Parme. Cette guerre seule exceptée, tout était changé, les partis et les alliances; chaque armée semblait avoir passé dans le camp ennemi pour renouveler le combat.

Deux passions, absolument indépendantes l'une de l'autre, partageaient en factions opposées les habitants de toutes les

villes de l'Italie. D'une part, la jalousie et la défiance mutuelle des plébéiens et des nobles entretenaient le désordre dans le sein de chaque république; d'autre part, la haine entre les serviteurs de l'Empire et ceux de l'Église divisait toute l'Italie en deux partis acharnés à se combattre. Aucune alliance constante n'existait entre les factions politiques nées dans le sein de chaque cité, et les factions religieuses qui régnaient dans tout l'Empire. Les papes ne s'étaient point faits les défenseurs des peuples, ni les empereurs ceux de la noblesse. A Milan, les gentilshommes étaient gibelins, et le peuple guelfe; à Plaisance, c'était tout le contraire. Le choix de chaque famille, entre ces deux grands partis, n'avait pas été déterminé par des considérations personnelles ou des vues d'intérêt : la plupart avaient été entraînées par leur sentiment lorsqu'elles s'étaient attachées au chef de la religion ou bien au chef de l'état; leurs motifs étaient purs et leur dévouement sincère. De leur côté, le pape et l'empereur avaient cherché des partisans dans les villes où des intérêts plus prochains avaient déjà allumé la discorde; ils s'adressaient à tous ceux qu'ils voyaient opprimés, ou dont ils pouvaient flatter les passions, et ils tenaient dans chaque lieu un langage différent, selon la classe d'hommes avec laquelle ils voulaient traiter. Ceux qui étaient guelfes ou gibelins par sentiment, demeuraient constants dans leurs affections; ceux qui auraient recherché l'alliance des empereurs ou des papes par intérêt, pouvaient changer avec la politique. En général, on n'expliquerait jamais la longue durée des factions guelfes et gibelines dans toute l'Italie, les sacrifices prodigieux que tous les citoyens les plus vertueux faisaient à l'esprit de parti, l'égalité de forces, et les fréquentes alternatives de victoires et de défaites entre les deux factions, si l'on ne voulait leur donner d'autre origine que l'intérêt personnel. L'égoïsme n'inspire point d'énergie; et celui qui calcule son avantage, le trou-

vera toujours dans le repos. Des motifs plus nobles mettaient aux citoyens, de part et d'autre, les armes à la main. Deux sentiments vertueux, l'esprit religieux et l'esprit de justice, avaient été mis aux prises par la discorde entre les deux pouvoirs.

Les empereurs éprouvaient sans doute, de la part des papes, une injustice criante : leurs droits les plus sacrés étaient envahis; leur repos domestique était troublé par des trahisons de famille; leur réputation souillée par des calomnies; enfin leur couronne même leur était enlevée par des jugements iniques. Les hommes en butte à une si grande injustice, étaient, par leur rang, leur pouvoir, leurs vertus, placés de manière à ce que leurs malheurs fissent l'impression la plus universelle et la plus profonde : car quoique la compassion soit due également à tous les malheureux, celle qu'on éprouve pour des souverains prend l'apparence d'un sentiment plus noble encore; elle nous élève jusqu'au rang de ceux qu'elle nous fait secourir; nous l'appelons loyauté, et nous nous glorifions de l'enthousiasme qu'elle nous fait ressentir.

D'autre part, chez un peuple superstitieux, la religion peut s'éloigner des règles de la justice éternelle, et contredire la justice mondaine sans perdre son pouvoir sur les esprits. Cette religion interdit aux hommes d'examiner les voies du ciel; elle leur ordonne de soumettre leur raison; et le fanatisme aveugle qu'elle leur inspire, la haine contre les hérétiques et les ennemis de la foi, le dévouement à l'Église, ne sont pas dans leurs motifs des passions moins pures que le fanatisme de loyauté : elles ne sont pas moins que lui fondées sur l'entier oubli de l'intérêt personnel, et sur une conviction pleine et vertueuse. Les grandes familles se partagèrent entre ces deux fanatismes : de part et d'autre, on les vit ensuite fidèles aux principes qu'elles avaient adoptés, les transmettre à leurs descendants de génération en génération, sans

que les calamités et les persécutions pussent jamais les altérer. L'on vit aussi la multitude, plus mobile et plus susceptible d'enthousiasme, se montrer également disposée à admettre les deux passions contraires; et, selon qu'on savait réveiller en elle des sentiments qui lui étaient naturels, on la vit combattre avec énergie, non point pour elle-même, mais pour les droits légitimes de l'Empire, ou pour les saintes libertés de l'Église.

Comme les deux républiques de Plaisance et de Crémone étaient gouvernées par la faction gibeline, Innocent, au lieu de suivre la route naturelle pour se rendre dans l'état de l'Église, fut contraint de passer de Milan à Brescia, Mantoue, Ferrare et Bologne[1]. Toutes ces villes, étant dévouées au parti guelfe, le reçurent avec les mêmes honneurs : dans toutes, cependant, il semble que le passage du pape, loin de confirmer l'affection du peuple pour l'Église, laissa des semences de discorde, et réveilla le courage et les passions des Gibelins. Innocent s'avança ensuite au travers de la Romagne jusqu'à Pérouse, où il séjourna quelque temps.

Avant qu'Innocent fût parvenu au terme de son voyage, son compétiteur, le roi d'Allemagne, était déjà entré en Italie, pour se mettre dans cette contrée à la tête du parti gibelin. Frédéric, mourant, avait laissé cinq enfants, dont deux seulement étaient légitimes, savoir : Conrad, qui, couronné roi de Germanie du vivant de son père, gouvernait l'Allemagne depuis plusieurs années; et Henri, fils d'une princesse d'Angleterre, que Frédéric, par son testament, avait substitué à Conrad, si celui-ci mourait sans enfants. Manfred, prince de Tarente, fils naturel de l'empereur et d'une marquise Lancia, était, de tous les princes de cette famille, celui qui avait hérité de la plus grande part des vertus et des talents

[1] *Jacobi Malvecii Chron. Brixian. Dist. VIII*, c. 4, T. XIV, p. 920. — *Nicolai de Curbio Vita Innoc. IV*, 30, 592. x.

de son père. Il paraît que Frédéric l'avait légitimé; il l'avait substitué à Conrad et Henri, comme héritier de ses couronnes, si l'un et l'autre mouraient sans postérité[1]. Frédéric, roi ou duc d'Antioche, et Henzius, roi de Sardaigne, prisonnier des Bolonais, étaient aussi fils naturels de l'empereur; mais ils ne furent pas même nommés dans le testament du monarque[2]. Le jeune Henri résidait en Sicile, où sa présence contenait les peuples dans le devoir; Manfred, comme régent du royaume, habitait la Pouille; et Conrad, au mois d'octobre 1251, partit d'Allemagne, à la tête d'une armée puissante, pour venir prendre possession de ses nouveaux états.

Conrad, après avoir visité quelques-unes des villes gibelines de la Marche Trévisane, et avoir reçu d'Eccélino un renfort de troupes tirées de Padoue, Vérone et Vicence, reconnut que, pour se rendre dans son royaume, il ne pourrait traverser toute l'Italie, d'une extrémité jusqu'à l'autre, sans avoir à livrer une suite de combats qui épuiseraient son armée, et la laisseraient hors d'état de soumettre ses sujets révoltés: il préféra donc éviter absolument la rencontre des armées guelfes; il donna rendez-vous aux flottes de Sicile et de Pise sur les côtes du Friuli; et, faisant le tour des frontières vénitiennes, il vint attendre ces flottes à Porto Navone, à l'extrémité du golfe Adriatique[3]. 1252. — C'est là qu'il s'embarqua, au commencement de l'année 1252, avec une armée partie allemande et partie lombarde : sa flotte était composée de seize galères de Sicile, et d'un nombre au moins égal de galères pisanes[4]. Après une traversée heureuse, il vint débarquer à Siponto, dans la Capitanate.

Le prince Manfred, qui, pendant l'absence de Conrad,

[1] *Voyez* le testament de Frédéric II, *apud Lunig. Codex Italiæ Diplomat.* T. II, p. 910; ou *apud Giannone*, L. XVII, c. 6, T. II, p. 617. — [2] D'après Mathieu Paris, Frédéric d'Antioche serait mort avant son père. *Ann.* 1249, p. 665. — [3] *Monachus Patavinus in Chronico*, p. 685. — [4] *Flaminio del Borgo, diss. V dell' Istoria Pisana*, p. 285.

avait administré le royaume, vint rencontrer son frère à Siponto, et lui remit tous les pouvoirs dont il avait été dépositaire. Ce jeune prince, pendant l'année de sa régence, avait déjà donné des preuves de ses talents et de la vigueur de son caractère. Les lettres du pape adressées à toutes les communautés, et les menées des frères mineurs dans toutes les provinces, avaient produit un soulèvement presque général. Les Napolitains avaient déclaré qu'ils ne pouvaient se soumettre plus longtemps à vivre interdits et excommuniés, et qu'ils ne voulaient plus obéir à un prince qui ne serait pas muni de l'investiture pontificale, et qui ne les réconcilierait pas avec l'Église[1]. Capoue suivit l'exemple de Naples : Andria, Foggia et Bari se révoltèrent également; et dans Averse, le parti des rebelles était armé, et tenait déjà la victoire en suspens. Manfred, qui n'était âgé que de dix-huit ans, recouvra toutes ces villes, à la réserve de Naples et de Capoue, par son courage et la rapidité de ses marches; en sorte que Conrad semblait n'avoir plus qu'à marcher sur les pas de son jeune frère pour entrer en pleine possession de son royaume.

Mais la réputation brillante de Manfred excitait dans le cœur du roi des Romains une envie secrète, et Conrad, comme s'il n'avait pas eu d'autres ennemis à combattre, prit à tâche de rabaisser son frère, et de le dépouiller d'une partie des fiefs dont Frédéric, leur père, l'avait mis en possession. Conrad était jaloux et cruel, parce qu'il était faible : dans son cœur il se rendait justice à lui-même, et il sentait combien il était inférieur et à son père et à son frère. Cependant il se conduisit avec assez d'habileté dans la courte guerre qu'il lui restait encore à soutenir pour achever la conquête de son royaume. Les comtes d'Aquin, dont les fiefs s'étendaient depuis le Vulturne jusqu'au Garigliano, et qui, par conséquent

[1] *Diurnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo*. T. VII, p. 1069.

pouvaient ouvrir une communication entre Capoue et l'état de l'Église, s'étaient unis aux révoltés. Conrad marcha immédiatement contre eux avec ses Allemands; son frère l'accompagna à la tête des Sarrazins de Nocéra, et ils soumirent en peu de temps Aquin, Suessa, San-Germano, et toutes les forteresses que ces gentilshommes avaient fait révolter. Naples et Capoue restèrent alors cernées de toutes parts, et le roi, tandis qu'il se préparait à soumettre aussi ces deux villes, essaya d'entamer des négociations avec le pape[1].

Conrad, qui savait combien son père avait eu à souffrir de l'inimitié de l'Église, aurait voulu à tout prix faire sa paix avec elle. Aussi, en même temps que, par une ambassade solennelle, il demandait à Innocent les deux couronnes de l'Empire et de Sicile, qui lui appartenaient par droit héréditaire, il lui offrit de le laisser maître des conditions sous lesquelles il les recevrait. Mais Innocent n'avait garde d'en imposer aucune; il voulait réunir les Deux-Siciles aux états de l'Église, et priver la maison de Souabe de l'empire d'Allemagne[2]. Nourrissant des projets semblables, il ne pouvait entrer en négociation avec les ambassadeurs de Conrad. Il les accueillit gracieusement, mais il les renvoya sans rien conclure.

Cependant la ville de Capoue, se voyant bloquée et privée d'espoir de secours, s'était rendue au roi, qui, avec toutes ses forces, vint le 1er décembre, mettre le siége devant Naples. 1253. — Cette ville résista pendant longtemps; elle repoussa un assaut où l'armée royale perdit beaucoup de monde; mais enfin une flotte sicilienne vint garder l'entrée du port. Alors les vivres commencèrent à manquer aux assiégés, ils essayèrent vainement de capituler : Conrad voulut venger sa

[1] *Nicolai de Jamsilla Historia.* T. VIII, p. 505 et 506. — [2] *Nicolai de Curbio, Vita Innoc. IV*, § 31, p. 592. x. — Mathieu Paris dit que, pendant la négociation, Conrad fut empoisonné par des partisans du pape, et qu'il n'échappa qu'avec peine à la mort. *Ann.* 1252, p. 725.

dignité offensée; et, lorsqu'au mois d'octobre suivant il eut forcé les Napolitains à se rendre à discrétion, il fit périr un grand nombre d'entre eux sur l'échafaud, et il rasa leurs murailles [1].

Le pontife, qui avait essayé vainement de secourir les Napolitains, comprit par leur soumission que l'Église n'était pas assez puissante pour conserver les deux royaumes de Sicile; et comme, à aucun prix, il ne voulait permettre que la maison de Souabe restât en possession d'un état si voisin de Rome, parce que tous les partisans de cette maison à Rome étaient ennemis du Saint-Siége, il forma le projet d'assigner ce royaume, comme fief de l'Eglise, à quelque prince nouveau, qui n'en fît la conquête que pour devenir vassal des papes, et qui restât toujours dans leur dépendance [2]. C'est à cette politique d'Innocent IV que l'on dut, dans la suite, l'élévation de la maison d'Anjou, et l'introduction funeste des Français dans le royaume de Naples.

Ce ne fut point cependant à Charles d'Anjou qu'Innocent s'adressa d'abord : ses prédécesseurs avaient acquis sur l'Angleterre des droits analogues à ceux que lui-même réclamait sur la Sicile. Henri III, fils de Jean, gouvernait l'Angleterre avec autant de faiblesse et d'impolitique que l'avait fait son père. Ce roi, dans ses fréquentes guerres civiles, invoquait souvent la protection du pape contre ses sujets; ce qui avait rapproché les deux cours. Ce fut à son frère Richard, comte de Cornouailles, qu'Innocent offrit la couronne de Sicile, par le ministère de son secrétaire Albert de Parme [3]. Richard passait

[1] *Matteo Spinelli Diurnali*, p. 1071. — *Sabas Malaspina historia Sicula*, L. I, c. 3, p. 789. — *Barthol. de Neocastro hist. Sicula*, c. 1, T. XIII, p. 1016. — [2] *Nicolaus de Curbio, Vita Innoc. IV*, § 31, p. 592. x.—*Raynaldus*, 1253, § 2-5, p. 623-625.—[3] *Mathœi Parisii historia Angliœ (Continuatio), ad ann.* 1253, 1254, p. 761. Mathieu Paris s'était proposé de terminer son histoire à l'an 1250, en sorte qu'à la fin du vingt-cinquième demi-siècle, il passe en revue les événements des dernières cinquante années, et termine ses réflexions par une espèce d'épilogue, p. 697. Cependant lui-même reprend ensuite son récit à l'année suivante.

pour fort riche; la bravoure et l'art militaire s'étaient développés en Angleterre pendant les guerres civiles. Cependant, il ne paraissait pas probable que le comte de Cornouailles pût soutenir une longue guerre à une grande distance de son pays, ou que les Anglais continuassent longtemps à le seconder. Ce même comte, nommé plus tard, par un parti, roi de Germanie, ne put jamais se mettre en possession de la couronne d'Allemagne. Peut-être Innocent se flattait-il qu'après quelques batailles, les deux antagonistes, également affaiblis, lui laisseraient le champ libre, et que l'Église pourrait de nouveau faire valoir ses prétentions au domaine immédiat de la Sicile

Mais le prince anglais ne se prit point au leurre qui lui était offert par le pape : il fonda son refus sur l'insuffisance de ses trésors; sur le besoin de quelques forteresses pour assurer la retraite de ses troupes, s'il éprouvait un échec; et, plus que tout, sur l'alliance de sa famille avec la maison de Souabe : car il était frère de la dernière femme de Frédéric, et oncle de Henri, frère de Conrad, à qui la couronne était substituée. Cependant le scrupule qu'avait fait naître cette parenté fut bientôt dissipé par une circonstance funeste; le jeune Henri mourut presque subitement, et le bruit se répandit que le poison avait terminé ses jours. Les émissaires du pape accréditèrent ce rapport, et accusèrent formellement Conrad de la mort de son frère [1]. Quelque peu vraisemblable que fût un pareil crime, son seul soupçon réconcilia la maison d'Angleterre avec les propositions du pape; et Henri III lui-même sollicita Innocent d'accorder la couronne de Sicile, non plus à son frère, mais à son fils Edmond [2]. Dans le même temps Charles, comte d'Anjou et de Provence, et frère de saint Louis, apprenant qu'une négociation aussi importante

[1] *Mathœus Parisius*, 1254, p. 765. — Lettre de Conrad, *in additamentis ad Math. Paris.* p. 1113. — [2] *Math. Parisius, ann.* 1254, p. 767.

était entamée, pressé de plus par la vanité de sa femme, qui voulait, comme ses sœurs, porter le titre de reine; Charles, dis-je, offrit à Innocent sa personne, ses trésors et ses soldats pour le service de l'Église. Ses messagers firent valoir la gloire militaire que déjà il avait acquise dans la Terre-Sainte, la valeur et le zèle aveugle de ses soldats, la facilité qu'il trouverait à les faire descendre en Italie, dont ses états étaient limitrophes, ou à les conduire par mer, des ports de la Provence, à Rome et à Naples. 1254. —Mais toutes ces négociations furent interrompues à la nouvelle de la mort de Conrad, qui, ayant rétabli l'ordre dans son royaume, fut atteint à Lavello, au printemps de l'année 1254, d'une maladie qui l'emporta, à l'âge de vingt-six ans[1], lorsqu'il était sur le point de se mettre en marche pour retourner en Allemagne. Conrad était marié à Élisabeth, fille d'Othon, duc de Bavière; il en avait un fils, nommé Conradin, encore dans la première enfance, qu'il avait laissé auprès de sa mère. Lorsqu'il se vit près de mourir, il recommanda ce fils à Manfred, et nomma cependant, avec le consentement de ce prince, pour tuteur de Conradin et bailli du royaume, le marquis Berthold de Hochberg ou de Hohemburg[2], général des troupes allemandes, qui avait beaucoup de crédit sur cette nation.

La mort de tant de princes de la maison de Souabe, à peu de distance les uns des autres, fut attribuée, par les papes et par quelques écrivains guelfes, à un enchaînement épouvantable de crimes. Frédéric fut accusé par eux d'avoir fait mourir deux enfants de Henri, son fils aîné[3]; Manfred, d'avoir étouffé son père Frédéric sous des coussins, lorsqu'il était malade à Férentino[4]; Conrad, d'avoir empoisonné le jeune

[1] Le 21 mai 1254. *Nicolaus de Jamsilla Histor.* T. VIII, p. 507. — [2] Schmidt, Histoire des Allemands, L. VI, c. 10, T. III, p. 589, l'appelle margrave de Hochberg; tous les Italiens l'appellent de Hoemburg. — [3] *Barth. de Neocastro hist. Sicula.* T. XIII, p. 1016. — [4] *Ricordano Malespini hist. Florent.* c. 143, p. 974.

Henri[1]; et Manfred, d'avoir empoisonné Conrad[2]. Il n'y a pas d'exemple peut-être qu'une famille plus noble et plus vertueuse ait jamais été accusée de crimes plus odieux et plus dénués de vraisemblance. Conrad fut si affecté des calomnies que la cour de Rome répandait contre lui, qu'on peut attribuer en partie sa mort au chagrin qu'il en ressentit [3].

Les messagers qui apportèrent au pape la nouvelle de la mort de Conrad, furent bientôt suivis par d'autres, qui venaient de la part du marquis de Hohemburg, recommander le jeune Conradin à la miséricorde du pontife, et lui représenter que cet enfant, à peine âgé de trois ans, n'avait pu commettre aucun crime qui méritât qu'on le privât de son héritage; que son père, en mourant, avait laissé l'ordre à ses proches de se réconcilier avec l'Église aux conditions qu'elle dicterait elle-même; et que Rome ne trouverait jamais un roi plus soumis, plus dépendant d'elle, que ne le serait Conradin. Mais Innocent ne pensait déjà plus à disposer d'une couronne qu'il pouvait garder pour lui-même; il avait suspendu toute négociation avec Richard III, Edmond, ou Charles d'Anjou : il s'était résolu à ne point traiter avec Conradin; et il répondit aux ambassadeurs allemands, qu'il voulait, avant tout, avoir la pleine possession du royaume des Deux-Siciles, et que, s'il trouvait ensuite que Conradin y eût quelque droit, lorsque ce prince serait parvenu à l'âge de puberté, il verrait qu'elle grâce il pourrait lui accorder [4].

Après cette réponse hautaine, Innocent fit demander des troupes aux républiques guelfes de la Lombardie, de la Toscane, et de la Marche d'Ancône; ses parents, les comtes de Fiesque, levèrent aussi des soldats à Gênes, pour son compte.

[1] *Raynald. Annal. eccles.* 1254, § 42, p. 644. — [2] *Sabas Malaspina hist. Sicula.* L. I, c. 4, p. 790. — [3] *Math. Parisius ad annum :* et *Giannone Istor. civile,* L. XVIII, c. 2, p. 631. — *Flaminio del Borgo, dissert. V,* p. 290. Aucun contemporain ne parle de poison. *Monach. Patavinus.* Lib. II, p. 689. — *Nicolo de Jamsilla,* p. 507. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1071. — [4] *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 507.

Le pape rassembla son armée dans la ville d'Anagni, tandis que ses partisans, dans le royaume de Sicile, excitaient les peuples à la révolte, et leur représentaient qu'il était trop honteux de se soumettre davantage au gouvernement des Sarrazins et des Allemands. En effet, les grands justiciers de presque toutes les provinces étaient des Arabes; tous les emplois civils et militaires leur étaient confiés. La révolte éclata dans toutes les provinces; de toutes parts on n'annonçait au marquis de Hohemburg et à Manfred que des conspirations: le premier, découragé par les embarras de sa situation, prit enfin le parti de renoncer à la régence du royaume, et il se joignit à tous les barons restés fidèles, pour solliciter Manfred de s'en charger.

Manfred manifestait une extrême répugnance à prendre le commandement, dans un moment où il ne pouvait attendre, pour l'autorité royale, que des humiliations : comme il sentit cependant que, dans une circonstance aussi critique, son adresse seule pouvait sauver la monarchie, il accepta la régence, sous la condition que Berthold lui livrerait tous les trésors de Conrad, dont il avait gardé l'administration, et qu'il se rendrait dans la Pouille, pour y rassembler une armée prête à le seconder. Berthold ne remplit point ses engagements; les séditions se multiplièrent : l'armée du pape s'avançait pour entrer dans le royaume, et Manfred prit enfin le parti de marcher lui-même à sa rencontre, et de lui faire ouvrir les portes de toutes les forteresses. Le pape était fort vieux : le peuple, lassé de la dernière administration, voulait un changement; c'était à l'expérience à le dégoûter des maîtres qu'il allait se donner : la résistance ne pouvait qu'aggraver les malheurs de la guerre; et le parti le plus sage était en effet celui d'attendre les événements.

Manfred se fit précéder par des ambassadeurs qui dirent au pape, en son nom, qu'il regardait le Saint-Siége comme le pro-

tecteur naturel des pupilles et des faibles; que le dernier roi, en mourant, avait mis expressément son fils sous la protection du pontife; et que si, pour conserver cet héritage à un orphelin, Innocent voulait en prendre possession lui-même, lui, Manfred, n'avait pas dessein de s'opposer à ses vues; que, seulement, il réservait tous les droits de son neveu et les siens, et que, le premier de tous les Appuliens, il s'empresserait de montrer son respect et son dévouement pour l'Église. Il s'avança en effet jusqu'à Cépérano, sur la frontière des deux états; et il conduisit lui-même, par la bride, le cheval du pape, comme il passait le Garigliano [1].

Le pape arrivait, entouré de tous les exilés du royaume, de tous ceux qui, par leurs intrigues avaient troublé l'administration, depuis le commencement du règne de Frédéric; on voyait près de lui les San-Sévérino, les de Morra, les d'Aquin, Borello d'Anglone, qui tous prenaient à tâche de faire éprouver à Manfred toute leur insolence, toute son humiliation. Les San-Sévérini, à ce qu'assure Spinelli, refusaient de saluer le prince lorsqu'ils le rencontraient : un légat du pontife exigeait de tous les barons le serment de fidélité au Saint-Siége, comme si le royaume lui était dévolu sans retour; bien plus, il osa demander ce serment à Manfred lui-même, tandis que le pape tentait de dépouiller ce prince d'une partie de ses domaines, à Tarente, dont il donnait l'investiture à Borello d'Anglone, son ennemi.

Ce Borello avait obtenu une grâce de Manfred, peu après la mort de Frédéric; mais il l'avait mise en oubli, pour ne se souvenir que de sa haine contre la maison de Souabe : il disputait avec audace les droits du prince, et cherchait plus encore à lui faire sentir qu'il était devenu son égal, qu'à le dépouiller de ses propriétés. A la tête de quelques soldats, il

[1] *Nicolai de Jamsilla Hist.* p. 512. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1072.

prit enfin la route d'Alésina, pour se mettre en possession de ce comté, qui dépendait de Manfred. Le prince était alors avec le pape, à Téano : il apprit que Berthold de Hohemburg, le ci-devant régent, s'approchait avec une armée, pour rendre hommage au pape ; et il partit avec une suite brillante, pour aller s'aboucher avec lui, avant son arrivée. Il suivit la route de Capoue, la même qu'avait prise Borello ; les deux escortes se rencontrèrent : aigries par mille injures précédentes, elles s'insultèrent et se battirent. Borello fut tué, contre la volonté du prince, à ce qu'assurent les partisans de ce dernier ; et, en effet, quoique Manfred fût fils de l'empereur, et héritier présomptif du trône, il est peu probable qu'il n'ait pas senti qu'en se défaisant d'un tel ennemi, il se précipitait lui-même dans un danger extrême. Le pape cita Manfred à comparaître devant le tribunal d'un de ses neveux, pour se purger, s'il le pouvait encore, du meurtre dont il était accusé ; en même temps il lui refusa un sauf-conduit pour se rendre à ce tribunal ; d'autre part, la ville de Capoue fit saisir les bagages du prince, et elle envoya des troupes pour le poursuivre. Manfred s'était enfermé dans Acerra, dont le comte était son proche parent ; mais déjà il s'apercevait qu'on l'évitait, comme un homme dont la perte était assurée. Le marquis de Hohemburg, qui avait approuvé sa conduite, refusa d'avoir une conférence avec lui, et il articula, contre le fils de son maître, des plaintes que jusqu'alors il n'avait pas même songé à former. Bientôt le marquis Lancia, oncle maternel de Manfred, lui fit dire qu'il n'était pas en sûreté dans Acerra, qu'on ne tarderait pas à l'y assiéger avec des forces supérieures, et que si, comme il en avait été sommé, il se livrait lui-même, le pape le ferait jeter dans une prison, pour le condamner ensuite à l'exil et à la confiscation de ses biens, ou peut-être même à la mort.

Une seule voie de salut restait au prince, c'était de traverser

le royaume pour se rendre à Lucéria, dans la Capitanate, de se confier aux Sarrazins qui habitaient cette ville, et de réveiller en eux, s'il en était temps encore, l'affection qu'ils avaient toujours témoignée pour sa famille. Mais Lucéria était commandée par une créature du marquis de Hohemburg, Giovanni Mauro, qui avait déjà fait ses soumissions au pape; et, pour arriver jusqu'à cette ville, il fallait traverser une vaste contrée ennemie.

Manfred fit répandre le bruit qu'il s'acheminait pour se rendre à la cour du pape; et il partit d'Acerra avant minuit, avec une suite trop nombreuse pour n'être pas remarquée, mais trop faible pour soutenir un long combat. Parmi ceux qui l'accompagnaient, se trouvaient deux frères, Marino et Conrad Capéce, nobles napolitains, dont les terres étaient situées dans les montagnes qu'il devait traverser : c'est eux qui entreprirent de le conduire. Pour éviter le château de Montfort, où le marquis de Hohemburg avait une garnison, ils furent obligés de s'avancer par d'étroits sentiers, au travers de montagnes escarpées : la lumière de la lune, en les éclairant à demi, rendait les précipices plus effrayants encore pour eux-mêmes et pour leurs chevaux. L'escorte passa, sans être reconnue, au travers du bourg de Manliano, qui n'est composé, comme plusieurs de ceux du royaume de Naples, que d'une seule rue, longue, étroite et tortueuse, sans aucune issue latérale; en sorte que, lorsque Manfred entendait les bourgeois se demander s'il ne conviendrait pas d'arrêter ce convoi, pour savoir si le prince fugitif ne s'y trouverait point, il voyait la décision de son sort dépendre du caprice de quelques villageois [1]. Dans ce moment, quelques-uns des mulets chargés de bagage, qui précédaient les hommes d'armes, tombèrent et arrêtèrent quelque temps tout le convoi, sans que la cause

[1] *Nicolai de Jamsilla Histor.* p. 523.

de ce retard fût connue de ceux qui étaient derrière. Cependant les habitants de Manliano se contentèrent de fermer les portes du château attenant au village; et ils ne firent aucun mouvement.

Le prince arriva ensuite avec sa troupe au château d'Atripalda, qui appartenait aux seigneurs Capèce, et où demeuraient les femmes de ces deux gentilshommes. Ces dames, dit Nicolas de Jamsilla, se tinrent pour fort honorées de ce que le fils d'un empereur daignait s'asseoir à leur table et partager leurs repas[1]. « Cependant, ajoute-t-il, le prince « pouvait le faire sans se compromettre; car telle est la pré- « rogative des dames, qu'on peut, sans s'abaisser, leur rendre « les plus grands honneurs, tandis qu'il ne siérait point de « rendre des hommages semblables aux hommes les plus « puissants. » C'est la première fois que nous trouvons dans les historiens contemporains les maximes chevaleresques de la galanterie, qui, peut-être, avaient été admises plus tard en Italie que dans le Nord.

Manfred continua ensuite sa route par Guardia-de'-Lombardi qui lui appartenait, Bisaccia et Bimio; il s'y trouvait dans ses terres; mais ses vassaux l'avertissaient qu'il était dangereux d'y séjourner longtemps, parce que les villes voisines s'étaient données au pape. Melphi lui ferma ses portes; Ascoli, comme il s'en approchait, se révolta, et massacra un gouverneur qui lui était dévoué; Vénosa le reçut avec respect; mais, peu après, les citoyens lui firent dire qu'on les menaçait de les assiéger s'ils n'entraient pas dans la ligue guelfe, et qu'ils n'étaient pas en force pour résister.

Cependant Giovanni Mauro était parti de Lucéria, pour se rendre auprès du pape; et il avait laissé dans cette ville son lieutenant Marchisio, avec mille soldats sarrazins et trois

[1] *Nicolai de Jamsilla Histor.* p. 524.

cents Allemands. Il lui avait donné l'ordre de tenir les portes de la ville constamment fermées, et de n'y admettre absolument personne. Pour se rendre de Vénosa à Lucéria, le prince devait passer entre Ascoli et Foggia, villes non seulement ennemies, mais dans chacune desquelles des troupes du pape étaient déjà arrivées pour le combattre. Il crut nécessaire, dans cette dernière partie de sa route, de se séparer de son escorte, qu'il envoya vers Spinazzola, tandis qu'avec le maître des chasses de son père et deux écuyers, il entreprit, pendant la nuit du 1er novembre, de traverser les plaines de la Capitanate. Comme il sortait de la ville, cependant, quelques-uns de ses amis qui le reconnurent, le suivirent, et il n'osa pas les renvoyer. Une pluie violente les assaillit et redoubla les ténèbres, lorsqu'ils s'étaient déjà écartés de tous les chemins. Ils continuèrent cependant leur course dans la direction de Lucéria, d'après l'indication du maître des chasses ; et ils arrivèrent à une vénerie royale, déserte depuis la mort de Frédéric, où ils prirent quelque repos [1]. Ils séchèrent leurs corps baignés par la pluie autour d'un grand feu, d'un feu royal, comme l'appelait gaiement le prince [2] ; et c'était en effet la seule chose royale qui lui fût restée dans sa situation. Un peu avant le point du jour ils se remirent en route ; et comme ils approchaient de Lucéria, Manfred laissa en arrière les amis qui s'étaient joints à lui [3], et, ne gardant que les trois écuyers qu'il avait choisis, il s'avança jusque devant les portes.

[1] Manfred traversait alors cette plaine à perte de vue, absolument déserte, et réservée aujourd'hui au pâturage des moutons voyageurs, qu'on nomme le *Tavoliere di Puglia*. Vénosa et Lucéria sont toutes deux bâties sur des éminences et hors de ses limites : mais à moitié chemin entre ces deux villes, au milieu du désert, on remarque encore, et l'on voit même sur les cartes de Zannoni, un refuge nommé *palazzo di Ascoli*, où le noble voyageur se reposa sans doute dans cette nuit critique, bien sûr de n'y pas rencontrer un seul être humain. — [2] *Nicolai de Jamsilla Histor.* p. 529. — [3] Il paraît que Nicolas de Jamsilla était un de ces amis ; c'est ce qui fait qu'il a jeté tant d'intérêt sur tout ce récit.

Un grand nombre de Sarrazins étaient rassemblés sur les remparts et sur la galerie pratiquée au-dessus de la porte. « Voici votre seigneur et votre prince, leur cria en arabe un « des compagnons de Manfred; il vient, selon vos désirs, se « mettre entre vos mains; il se confie en votre loyauté : ou- « vrez-lui vos portes! » A ces mots, le cœur de tous les Sarrazins fut saisi d'un transport d'enthousiasme. Ils comprirent, en même temps, que c'était contre le fils de leur roi que leurs portes étaient fermées, et que Marchisio était son ennemi. « Qu'il entre, qu'il entre, s'écrièrent-ils, avant que le gou- « verneur sache sa venue; qu'il entre! et nous répondons « de lui. »

Marchisio s'était fait apporter au palais les clefs de toutes les portes; au-dessous de celle où était Manfred, un étroit ruisseau laissait aux eaux un passage. Un Sarrazin indiqua cette ouverture; et Manfred, s'élançant de son cheval, se coucha par terre pour entrer dans le canal encore humide. « Jamais, jamais nous ne souffrirons, s'écrièrent tous les au- « tres, que notre prince entre dans sa ville d'une manière « aussi honteuse. » Frappant tous ensemble contre les portes, ils les enfoncèrent; ils soulevèrent Manfred dans leurs bras, et le portèrent en triomphe vers le palais.

Marchisio qui entendit ce tumulte, sortit avec sa garde, et il s'avançait contre le prince dans l'intention de le combattre; alors de tout le peuple un seul cri s'éleva : « A bas « de vos chevaux; prosternez-vous aux pieds de votre prince, « du fils de votre empereur! » Marchisio, troublé, se jeta en effet à terre; ses gardes suivirent son exemple, et ployant un genou, tous ensemble renouvelèrent leur serment de fidélité.

Ainsi Manfred se releva du ruisseau fangeux pour monter sur le trône; car la révolution tout entière était renfermée dans cet événement. Lucéria était une ville si forte, et si à

l'abri des mouvements populaires, que les derniers souverains l'avaient choisie pour y déposer leurs archives et leurs trésors. Le prince y trouva en effet la chambre fiscale, comme on l'appelait, de Frédéric, celle de Conrad, celle du marquis de Hohemburg, et celle de Giovanni Mauro; en sorte qu'avec l'argent dont il se mit en possession, il fut en état de solder immédiatement des troupes. La haine commune des peuples avait confondu les Allemands avec les Arabes; les uns et les autres étaient regardés également par les Italiens comme une soldatesque étrangère et demi-barbare, armée en faveur d'une autorité oppressive : les uns et les autres, après la mort de Conrad, avaient été chassés des villes où ils étaient en garnison, et la persécution les avait réunis. Manfred trouva au milieu des Sarrazins de Lucéria un grand nombre de soldats allemands : en peu de jours il en réunit un plus grand nombre encore, et bientôt avec ces deux nations il forma une armée capable de tenir tête au pape, et de faire repentir le marquis de Hohemburg de l'avoir abandonné.

Ce marquis s'était avancé avec une armée guelfe jusqu'à Foggia, où il avait été précédé par son frère Oddo. D'autre part, le légat Guillaume, cardinal de Saint-Eustache, neveu du pape, avec une autre armée bien plus forte, s'était avancé jusqu'à Troja. Ils y apprirent avec étonnement que le prince qui naguère ne leur paraissait qu'un fugitif, envoyait à ces deux villes, comme à toutes celles du voisinage, l'ordre de lui payer les tributs accoutumés. Le respect du marquis Berthold renaissait avec la puissance du prince : il lui envoya un présent d'habillements, dont Manfred avait grand besoin; car il était arrivé à Lucéria revêtu seulement de ses armes. Berthold en même temps voulut renouer des négociations avec le prince, et, dans ce but, il se rendit à Troja, auprès du légat. Mais tandis que Manfred prêtait l'oreille à ces négociations insidieuses, il ne cessait d'avoir les yeux sur le mar-

quis Oddo, qui était resté à Foggia, et, celui-ci s'étant aventuré pour fourrager dans le territoire de Lucéria, il l'attaqua avec impétuosité, le mit en déroute et le força de fuir jusqu'à Canosa. Il marcha ensuite contre Foggia, et, attaquant cette ville d'un côté avec la cavalerie qui avait poursuivi le marquis, tandis que son infanterie, arrivée de Lucéria, l'attaquait de l'autre, il s'en rendit maître, après un combat de deux heures. Dès que ces nouvelles furent portées au cardinal-neveu, à Troja, son armée, effrayée de cette déroute, et frappée d'une terreur panique, abandonna la province et se dissipa presque entièrement dans sa fuite. Les deux généraux guelfes, avec leurs troupes découragées, se replièrent vers Naples; et, en arrivant dans cette ville, ils apprirent que le pape Innocent IV venait d'y mourir [1].

La mort de ce pontife ambitieux et intrépide fut, pour le parti guelfe des Deux-Siciles, un échec plus terrible que la défaite de ses généraux. Les cardinaux rassemblés à Naples, en lui donnant pour successeur Alexandre IV, un des comtes de Signa, parent d'Innocent III et de Grégoire IX, ne surent point mettre à la tête de leur parti un homme aussi hardi, aussi habile, ou peut-être aussi violent que l'avait été le dernier pape. 1255. — Les amis de Manfred prirent les armes, soit en Calabre, soit en Sicile : lui-même il pressait les rebelles de l'Appulie et de la Terre de Labour; et, quoique ses armées fussent toujours fort inférieures en nombre à celles du pape et de ses légats, il compensait cette infériorité par de rares talents militaires : il déployait en même temps des vertus chevaleresques et une aimable galanterie, qui lui gagnaient le cœur de tous ses sujets. Deux fois, trop confiant dans la parole des gens d'église, il accorda aux légats du pape des capitulations qu'ils violèrent; mais deux fois aussi il les punit,

[1] Le 7 décembre 1254.

par des victoires, de leur mauvaise foi. La Terre de Labour fut la dernière province qu'il leur enleva; Naples et Capoue lui ouvrirent volontairement leurs portes; et, dans les deux ans qui suivirent la mort d'Innocent IV, Manfred recouvra en entier le royaume que ce pontife lui avait enlevé.

Innocent IV avait régné onze ans et cinq mois; et, si la gloire d'un pape peut se mesurer, comme celle d'un conquérant, par l'humiliation et les souffrances de ses ennemis, aucun des successeurs de saint Pierre n'eut jamais un règne plus glorieux. Dans le concile de Lyon, Innocent porta une sentence de condamnation contre un puissant monarque; il le déposa du trône; il arma contre lui ses sujets et ses alliés; il le vit mourir, lui et ses enfants, après des défaites humiliantes, et il sembla étendre contre eux sa vengeance, jusque dans le tombeau, où il les poursuivit par ses excommunications; il parcourut en triomphe l'Italie, qu'il semblait avoir reconquise sur l'empereur; il s'empara de tout le royaume de Naples; et, par là, il éleva l'état de l'Église au plus haut degré de puissance où il soit jamais parvenu; enfin, il mourut dans le moment où sa mort même était pour lui un bonheur nouveau, avant que la nouvelle de la défaite de ses armées pût parvenir jusqu'à lui. Mais si l'on se souvient qu'Innocent avait été l'ami de Frédéric; qu'aucune offense n'avait justifié la haine impitoyable avec laquelle il persécuta ce monarque et ses fils; qu'appelé à être le père de tous les chrétiens et le défenseur de tous les orphelins, il repoussa les supplications de Conrad mourant et de Manfred, qui confiaient à sa clémence le sort d'un malheureux enfant; qu'enfin, le premier, il eut la funeste pensée d'appeler les Français dans le royaume de Naples, où leurs guerres firent verser, pendant trois siècles, le sang le plus pur de la France et de l'Italie: on ne pourra se rappeler sa mémoire qu'avec exécration.

Malgré la puissance d'Innocent IV, les Romains seuls dans

toute l'Italie, et presque dans toute l'Europe, ne se soumirent pas à son autorité, et ne consentirent jamais à faire plier les libertés de la république devant les prérogatives du pontife. Nous n'avons aucun historien de Rome antérieur au XIVe siècle, aucun historien qui, retraçant des temps plus anciens, ait vu, dans Rome, autre chose que la cour des papes; en sorte que l'indépendance de cette république ne se montre que de loin à loin, comme par éclairs, dans l'histoire des autres pays · encore le peu que nous connaissons est-il propre à nous la faire considérer comme une oligarchie turbulente qui ne mérite pas d'intérêt. L'un des nobles, avec le titre de sénateur, était chargé de maintenir la justice dans la ville; le pape Grégoire IX avait seulement obtenu que tous les clercs et ecclésiastiques familiers de sa cour ou des cardinaux, et tous les étrangers que les pèlerinages attiraient aux pieds de saint Pierre, ne fussent point soumis à cette juridiction [1]. L'indépendance de sa personne et de ses prêtres était tout ce que le pape osait prétendre dans Rome. Au reste, il avait raison de redouter la juridiction du sénateur, qui, attaquant ses ennemis, assiégeant leurs maisons et démolissant leurs tours, à la tête d'un de ses clients, avait bien plutôt l'air d'un chef de factieux que d'un juge.

Parmi les nobles romains, quelques-uns avaient fortifié leurs demeures; d'autres, en plus grand nombre, s'étaient emparés des monuments inébranlables des temps les plus glorieux de Rome. Les tombeaux ou les arcs de triomphe formaient pour eux autant de forteresses, d'où ils bravaient l'autorité des pontifes, la puissance du sénateur et la furie de la populace. L'habitude des guerres privées ressemble si fort à celle du brigandage, que le passage est rapide et fréquent de l'une à l'autre. Les gentilshommes, pendant la nuit, sortaient

1 *Raynaldus ad annum* 1235, § 1, 3, 4. — *Storia Diplomatica de' Senatori di Roma*, P. I. p. 95-97.

quelquefois en armes de leurs forteresses, pour piller les magasins des marchands; ils faisaient des prisonniers dans les rues, et les forçaient à se racheter par de grosses rançons; au sein d'une ville ils se croyaient en guerre avec toute la société, avec toute la ville qu'ils habitaient. Ces abus devinrent intolérables pendant le séjour d'Innocent à Lyon : le peuple, pour y mettre un terme, résolut de ne plus confier le pouvoir judiciaire à un de ses concitoyens, mais d'appeler quelque étranger dont la réputation d'intégrité fût bien établie, et de lui confier une autorité sans limites, en exigeant de lui qu'à tout prix il rétablît l'ordre et la tranquillité dans Rome.

Brancaléone d'Andalo, Bolonais, et comte de Cosalecchio, fut celui sur qui le peuple de Rome jeta les yeux, pour lui confier cette autorité dictatoriale : mais Brancaléone, qui connaissait l'inconstance des Romains, et que l'extrême sévérité de son caractère portait à ne ménager aucun coupable, ne voulut accepter l'emploi qu'on lui offrait qu'autant qu'il lui serait assuré pour trois ans, et que trente jeunes gens des premières familles de Rome seraient envoyés en otage à Bologne, pour répondre de sa personne. A ces conditions, il entra en effet en fonctions au commencement de l'année 1253.

L'administration de Brancaléone fut juste; mais elle fut caractérisée par une effrayante sévérité. Le sénateur ne fit grâce à aucun gentilhomme, pour aucun attentat contre la paix publique : dès qu'il rencontrait quelque résistance, il se faisait un devoir de la soumettre; il marchait avec tout le peuple contre la tour ou la forteresse dans laquelle le coupable s'était réfugié; il en formait le siége, et ne se retirait point qu'il ne s'en fût rendu maître et ne l'eût rasée. Plusieurs gentilshommes, condamnés par lui, furent pendus aux fenêtres de leur propre palais; et la tranquillité ne fut réta-

blie dans Rome qu'au prix du sang le plus illustre de cette capitale.

Brancaléone voulut aussi ramener les campagnes romaines à leur ancienne dépendance; il envoya dans ce but des ambassadeurs à Terracine, pour demander que cette petite ville jurât d'obéir à ses ordres, et de s'associer au parlement, à l'armée et aux jeux des Romains. Innocent IV expédia d'Assise, où il siégeait alors, une bulle au sénateur, pour lui remontrer que les habitants de Terracine étaient vassaux immédiats du Saint-Siége, en sorte qu'ils n'étaient tenus à aucun service envers la ville de Rome : il lui recommanda de retirer ses ordres par respect pour la chaire de saint Pierre, et il l'avertit en même temps qu'il soutiendrait les habitants de Terracine avec toutes ses forces si le sénateur continuait à les molester[1].

Brancaléone songea pour lors à ramener le pontife lui-même à ce qu'il croyait son devoir; et le récit de Mathieu Paris fait singulièrement ressortir l'indépendance des Romains et de leur magistrat à l'égard d'Innocent IV. « Dans « le même temps, dit-il, comme le pape avait séjourné quel- « ques mois à Assise, on lui signifia, par une ambassade so- « lennelle, de la part des Romains et du sénateur Branca- « léone, l'ordre de rentrer sans retard dans la ville dont il « était pasteur et souverain pontife. Les Romains ajoutèrent « qu'ils s'étonnaient de le voir errant çà et là comme un va- « gabond ou un proscrit, abandonnant Rome, son siége pon- « tifical, et le troupeau dont il devait cependant rendre un « compte sévère au souverain juge, pour courir après de « l'argent. Le sénateur et les citoyens romains signifièrent « aussi au peuple d'Assise la défense de recevoir davantage « un pontife qui prenait son nom du siége de Rome, et non de

[1] *Contarini Historia Terracinensis*, p. 65 et 67; et *Bulla Innocent. IV, apud Vitale Storia diplomatica de' Senat. di Roma*. T. I, p. 114.

« Lyon, de Pérouse, ou d'Anagni (lieux où le pape avait « longtemps résidé). Ils exigeaient que la ville d'Assise le « renvoyât si elle ne voulait voir son territoire désolé pour » jamais. Innocent comprit alors que s'il ne rentrait à Rome « la ville d'Assise serait détruite par les Romains irrités, « comme l'avaient été Ostie, Porto, Tusculum, Alba, la Sa- « bine, et dernièrement encore Tivoli. Il entra donc à Rome, « moins de gré que de force, et tout tremblant. Cependant, « d'après les ordres du sénateur, il y fut reçu honorable- « ment[1]. »

Ce retour d'Innocent à Rome fut antérieur à son expédition contre Manfred et le royaume de Naples : bientôt après, la mort du pontife laissa Brancaléone maître presque absolu de Rome; et son administration, qui se prolongea deux ans encore, fut toujours également sévère et vigoureuse. Pendant longtemps les Romains parurent jouir de ce que les chefs de leur noblesse, lorsqu'ils troublaient l'ordre public, étaient traités avec non moins de rigueur que les derniers des criminels; mais cette sévérité extrême leur devint enfin plus à charge que l'anarchie elle-même : une sédition fut excitée contre Brancaléone par la famille illustre des Annibaldeschi; le sénateur fut enlevé du Capitole, et jeté dans les prisons : ceux qui avaient des plaintes à former contre lui furent invités à les produire; et l'on pouvait s'attendre que la procédure intentée par-devant son successeur Emmanuel des Maggi de Brescia serait suivie d'une peine capitale.

Cependant Brancaléone, dès les premiers indices de la sédition dont il était menacé, avait renvoyé sa femme dans sa patrie, pour qu'elle obtînt du sénat de Bologne qu'il fît garder plus soigneusement les otages livrés par les Romains, et qu'il envoyât une députation à Rome pour obtenir sa mise en li-

[1] *Math. Paris. hist. Angliæ*, 1254, p. 757.

berté. En vain le nouveau pape Alexandre IV représenta aux Bolonais que le magistrat qu'ils redemandaient était suspect d'être dévoué à Manfred, le fils et le successeur de leur ennemi Frédéric; en vain, il le dépeignit comme un Gibelin passionné, que des Guelfes aussi zélés qu'eux ne devaient pas protéger; en vain, recourant à des voies plus rigoureuses, il les menaça de l'interdit s'ils ne relâchaient pas les otages qu'ils avaient sous leur garde[1] : les Bolonais continuèrent à prendre la défense de leur illustre concitoyen avec une constance inébranlable, et les Romains se virent enfin forcés de le relâcher. Brancaléone, parvenu à Florence, signa une renonciation aux droits de sa charge, qui nous a été conservée[2]. Il semble qu'après le danger qu'il avait couru, la renonciation de Brancaléone devrait être sincère et sans retour : cependant, lorsque, deux ans plus tard, des députés du peuple romain vinrent l'inviter à reprendre possession d'une charge que le peuple se repentait de lui avoir ôtée, Brancaléone revint et rétablit de nouveau dans la ville, et la sûreté et le gouvernement populaire; mais, quelque désir de vengeance se mêlant peut-être à la sévérité habituelle de son caractère, il envoya au supplice quelques-uns des Annibaldeschi, et chassa les autres de la ville. Frappé d'anathème par Alexandre IV, il força, pour s'en venger, ce pontife et toute sa cour à sortir de Rome; et il attaqua ensuite Anagni, patrie d'Alexandre, qu'il soumit à la république romaine. Ce fut pendant cette seconde administration que, pour forcer les nobles à respecter le peuple, il détruisit cent quarante de leurs tours ou de leurs forteresses. Le pontife lui-même fut contraint de reconnaître son pouvoir et de se réconcilier avec lui. La république romaine paraissait avoir assuré de nouveau son indépendance, lorsque Brancaléone, frappé de maladie,

[1] *Sigonius de Regno*, L. XIX, p. 1028. — [2] *Vitali Storia Diplomatica de' Senatori di Roma*, T. I, p. 117.

mourut regretté de tout le peuple : sa tête fut placée dans un vase précieux au haut d'une colonne de marbre ; et par respect pour sa mémoire, sa charge fut confiée à l'un de ses parents[1].

Après avoir vu quelles révolutions la mort de Frédéric avait produites dans le midi de l'Italie, il convient d'examiner aussi quelles furent ses conséquences dans d'autres provinces de la même contrée, puisqu'il n'y en eut aucune sur le sort de laquelle cet événement n'eût une influence immédiate.

1250. — Le dernier acte de l'administration de Frédéric en Toscane avait été de chasser les Guelfes de Florence et de donner un pouvoir absolu sur cette ville aux gentilshommes gibelins : la première conséquence de la mort de Frédéric fut le rappel des Guelfes et l'établissement d'une administration qui laissa aux ordres inférieurs de la nation une plus haute influence. « Dans ce temps-là, dit Villani[2], les citoyens de Florence vi« vaient dans la sobriété ; leurs viandes étaient communes, « leurs dépenses petites : plusieurs de leurs coutumes nous pa« raîtraient rudes et sauvages ; eux et leurs femmes n'étaient « vêtus que des étoffes les plus grossières ; plusieurs même « portaient des peaux sans doublure pour habits, des bonnets « à leurs têtes, des sabots à leurs pieds. Les plus grandes dames « croyaient être parées avec une robe étroite d'un gros drap « écarlate, retenue par une ceinture de métal antique, et un « manteau de fourrure, dont le capuchon leur couvrait la tête ; « tandis que les femmes du peuple portaient un habit de « même forme, mais d'un gros vert de Cambray. La dot la « plus commune pour les filles était de cent livres[3] ; ceux qui « donnaient beaucoup allaient jusqu'à deux ou, tout au plus, « jusqu'à trois cents, et cette dernière somme était réputée

[1] *Raynaldi Annal. eccles.* 1258, § 5, T. XIV, p. 37. — *Sigonius de Regno.* L. XIX, p. 1037. — *Vitali Storia Diplom. de' Senat.* p. 120. — [2] *Giov. Villani storie Fior.* L. VI, c. 70, p. 202. — [3] La livre valait alors à Florence onze liv. huit s. le tournois.

« une très grande dot. La plupart des filles ne se mariaient « qu'après avoir passé l'âge de vingt ans. Avec ces manières et « coutumes grossières, les Florentins avaient une âme loyale; « ils étaient fidèles les uns aux autres, et ils voulaient voir « observer la même fidélité dans les affaires de leur patrie. « Malgré leur vie rustique et pauvre, ils faisaient des choses « plus vertueuses, ils contribuaient plus à l'honneur de leur « maison et de leur patrie que nous ne le faisons aujourd'hui « que nous vivons avec plus de mollesse [1]. »

Un peuple qui sait vivre par choix avec cette sobriété glorieuse, qui en même temps est enrichi par un commerce florissant, et qui trouve à sa portée tous les biens qui rendent la vie plus douce, ne reste pas longtemps asservi. Le nouveau gouvernement qu'avaient établi les Gibelins avec l'appui de Frédéric était absolument aristocratique; et comme dans les familles nobles l'on voyait la même simplicité de mœurs et la même énergie que dans le peuple, la force de ces familles n'était pas dans les lois seulement, elle était aussi dans les armes. Tous les frères se mariaient: tous avaient de nombreux enfants, accoutumés à l'art de la guerre; et l'on parle de quelques familles qui comptaient jusqu'à trois cents individus. Celle des Uberti était à Florence la plus puissante, et peut-être aussi la plus orgueilleuse; c'était elle qui avait fait la révolution, elle qui correspondait avec l'empereur, et elle encore qui possédait dans la ville les palais les mieux fortifiés. Souvent, dit-on, les nobles, dans l'insolence du pouvoir, vexèrent les plébéiens par des extorsions, des actes de violence ou des injures. Le 20 octobre 1250, avant même la mort de Frédéric, tous les plus riches bourgeois de Florence s'excitèrent à prendre les armes, et se rassemblèrent sur la place de Santa-Croce, devant une église, où l'on vit alors, pour la première fois, se

Giovanni Villani doit être né vers l'an 1280; il fut prieur de la liberté en 1317.

former l'état populaire de Florence, où sont les tombeaux des grands hommes florentins, et où la république des morts est assemblée encore aujourd'hui. De là, traversant la ville, ils s'avancèrent vers la maison des Anchioni à San-Lorenzo, où logeait le podestat, et ils le forcèrent de résigner sa charge. Alors ils se partagèrent, selon les quartiers qu'ils habitaient, en vingt compagnies, à chacune desquelles il donnèrent un chef et un étendard; ils nommèrent un nouveau juge pour remplacer le podestat : ce fut Ubert de Lucques, auquel ils donnèrent le titre de capitaine du peuple; enfin ils formèrent son conseil de douze Anziani, dont deux furent choisis dans chaque quartier de la ville : ce conseil prit le titre de Seigneurie, et dut être renouvelé tous les deux mois. Telle fut la constitution que les Florentins se donnèrent au milieu du tumulte d'une sédition; elle suffit pour les rendre capables des actions les plus nobles pendant les dix ans qu'elle se maintint [1].

L'organisation de la force militaire fut pour les Florentins, au moment où ils fondaient leur nouvelle constitution, la première de leurs pensées, comme elle devait l'être. Ils n'avaient point à craindre d'être asservis par leur armée, car l'armée c'était la nation; mais ils voulurent qu'elle fût toujours prête, toujours disciplinée, pour défendre et la patrie et la liberté. Tous les citoyens de la ville furent inscrits dans l'une des vingt compagnies de milice; toute la campagne fut répartie en quatre-vingt-seize compagnies auxiliaires : les soldats nommèrent leurs officiers; tous furent soumis au capitaine du peuple; tous, à la première alarme, furent tenus de se rendre sur la place d'armes; et la première pensée du peuple, en recouvrant ses droits, fut de choisir les devises et les couleurs de ses gonfalons.

[1] *Giovanni Villani*, L. VI, c. 39, p. 181. — *Ricordano Malespini*, c. 141, p. 971. *Machiavelli istor. Fior.* L. II, p. 96. — *Leonardo Aretino*, L. II, *trad. Acciaiuoli*, p. 35.

Un autre réglement, non moins nécessaire pour assurer le pouvoir du peuple contre les entreprises des nobles, ce fut celui en vertu duquel on détruisit les forteresses qui permettaient aux gentilshommes de se mettre au-dessus des lois. La première ordonnance, portée au nom du peuple, leur enjoignit d'abaisser leur tours jusqu'à la hautenr de cinquante brasses. Les matériaux que fournit la démolition de tant de fortifications privées furent employés à la défense commune; on en bâtit les murailles de la ville dans le quartier au midi de l'Arno. En même temps on fonda le palais du podestat, forteresse massive et imposante qui sert aujourd'hui de prison. C'est là qu'on établit les membres du gouvernement, qui jusqu'alors avaient habité des maisons privées, et qui ne s'étaient réunis que dans les églises.

1251. — Ainsi la révolution fut commencée à Florence, du vivant même de Frédéric; mais lorsque peu de mois après, le 7 de janvier 1251, on reçut dans cette ville la nouvelle de sa mort, le peuple mit la dernière main à l'œuvre de sa liberté [1] : il rappela tous les Guelfes qui avaient été exilés; il força les nobles des deux partis à signer entre eux un traité de paix, et il adjoignit au capitaine du peuple un nouveau podestat qu'il choisit à Milan dans une famille guelfe.

Le gouvernement populaire ne se fut pas plus tôt établi dans Florence que les citoyens de cette ville, animés par le sentiment de leurs forces nouvelles, cherchèrent à entraîner la Toscane entière dans leur parti. La seule ville de Lucques s'était déclarée comme eux pour les Guelfes : mais Pistoia, Pise, Sienne, Volterra, et presque tous les gentilshommes, suivaient le parti contraire. Les Florentins ravagèrent d'abord le territoire de Pistoia; ils s'avancèrent ensuite sur celui de

[1] *Giov. Villani*, L. VI, c. 42, p. 184.

Pise, et ils attaquèrent cette république, qu'on réputait leur égale. Mais les Pisans étaient déjà en guerre avec les villes de Lucques et de Gênes; de plus, ils avaient divisé leurs forces pour envoyer des vaisseaux à Conrad, lorsque ce roi avait passé d'Allemagne en Italie : un échec considérable, que le manque de discipline leur attira, la seconde année de la guerre, les affaiblit davantage encore. 1252. — Pendant que les Florentins étaient occupés au siége de Tizzana, château des Pistoïois, les Pisans avaient attaqué l'armée lucquoise à Montopoli, et lui avaient enlevé un grand nombre de prisonniers; mais comme ils revenaient en désordre après leur victoire, croyant n'être plus exposés à aucune attaque, ils furent poursuivis par les Florentins, qui les atteignirent près de Pontadéra, et les mirent en déroute avant qu'ils fussent prêts à combattre [1]. Les prisonniers lucquois profitèrent du désordre pour se mettre en liberté et lier leurs vainqueurs des mêmes cordes dont on les avait garrottés. Trois mille prisonniers, parmi lesquels était le podestat lui-même, tombèrent aux mains des Guelfes par cette victoire. Peu après, la même armée florentine traversa tout le territoire de Sienne, pour aller ravitailler le château de Mont-Alcino, qui, quoique situé sur la route de Sienne à Rome, s'était mis sous la protection des Florentins. Les Siennois furent battus sous les murs de ce château; et l'armée, après avoir parcouru le territoire de tous ses ennemis, rentra en triomphe à Florence.

Ce fut en partie en commémoration de ces succès que la république prit la détermination de battre une monnaie d'or, le florin, appelé depuis sequin, qu'elle fixa au titre le plus pur, de vingt-quatre carats, et au poids de trois deniers ou

[1] *Scipione Ammirato istor. Fiorent.* L. II, p. 96. A.—*Marangoni Chroniche di Pisa,* p. 510. — *Flaminio del Borgo, diss.* V, p. 287, § 6.—*Giov. Villani.* L. VI, c. 49, p. 190. — *Janotto Manetti hist. Pistorii.* T. XIX, *Rer. Ital.* p. 1008.

un huitième d'once[1]. Au milieu des révolutions monétaires de tous les pays voisins, et tandis que la mauvaise foi des gouvernements altérait le numéraire d'une extrémité à l'autre de l'Europe, le florin ou sequin de Florence est toujours resté le même; il est du même poids, du même titre; il porte la même empreinte que celui qui fut battu en 1252. La livre de compte, il est vrai, qui n'est qu'une monnaie idéale, n'est point toujours restée dans les mêmes rapports avec le florin : elle était de même valeur dans l'origine; mais le cours du change, qui était libre et variable, a constamment augmenté le prix de l'espèce d'or. A la chute de la république, le florin valait sept livres florentines; aujourd'hui il vaut treize livres six sous huit deniers. Sa valeur, toujours la même, répond à onze francs quarante centimes, monnaie de France[2].

L'année 1253 fut signalée pour les Florentins par la soumission de Pistoia. Les campagnes de cette dernière république avaient été ruinées par de fréquents ravages; plusieurs de ses châteaux avaient été forcés de se rendre : les Pistoïois, épuisés, consentirent enfin à rappeler tous les Guelfes qu'ils avaient exilés, à leur donner la principale part dans l'administration de leur patrie, et, en même temps, ils permirent aux Florentins de bâtir une forteresse attenante à la porte romaine de leur ville, et d'y maintenir constamment une garnison.
1253. — La république florentine n'avait point exigé cette dernière condition pour faire de Pistoia une ville sujette; son ambition n'allait point encore jusqu'à lui enlever la liberté de se gouverner elle-même : mais Florence voulait que jamais Pistoia ne pût s'écarter de son alliance, que jamais dans cette ville on ne pût servir contre les Guelfes, que les Florentins avaient protégés[3].

[1] *Giov. Villani*, L. VI, c. 53, p. 191. — [2] *Storia delle monete della republica Fiorentina di Ignazio Orsini. Firenze*, 1760, 1 vol. in-4°, fig. — [3] *Giov. Villani*, L. VI, c. 55, p. 193. — *Janotto Manetti hist. Pistorii*, p. 1008.

1254. — L'année suivante, que les Florentins appelèrent l'année des victoires, fut plus brillante encore. Sous la conduite de Guiscard de Piétra Santa, milanais, leur podestat, ils vinrent mettre le siége devant Monte-Reggioni, château-fort des Siennois, qui fait la principale défense de leur territoire : ils en pressèrent l'attaque avec tant de vigueur, que les Siennois, effrayés, consentirent à la paix, sous des conditions désavantageuses, et qu'ils renoncèrent à leur alliance avec les Gibelins, sans altérer cependant la forme intérieure de leur gouvernement[1]. Ainsi qu'aux beaux jours d'Athènes et de Rome, les hommes distingués dans la carrière des lettres et dans celle des emplois civils, combattaient aussi à l'armée, et leur nom se trouve mêlé aux opérations militaires. Brunetto Latini, l'un des premiers restaurateurs des lettres en Italie, l'auteur du livre appelé *le Trésor*, où toutes les connaissances du siècle sont renfermées, enfin le maître chéri du Dante, Brunetto Latini servait dans l'armée qui avait combattu devant Sienne, et ce fut lui qui dressa et signa, en qualité de notaire, le traité de paix entre les deux républiques.

Après avoir forcé à la soumission les châteaux de plusieurs seigneurs gibelins dans le voisinage de Sienne, l'armée florentine entra sur le territoire de Volterra, pour le ravager. Volterra, l'une des plus antiques cités des Étrusques, est bâtie sur un mont élevé, et ceinte de plusieurs côtés par des précipices ; des murailles formées d'énormes quartiers de rocher qu'aucun ciment ne lie, murailles qui sont l'ouvrage d'un temps antérieur à la grandeur de Rome, servent encore aujourd'hui à cette ville de fortifications. Les Florentins n'avaient aucune espérance de soumettre une cité si forte ; mais ses habitants sortirent imprudemment de leurs murs pour combattre : malgré l'avantage du terrain, ils furent mis en

[1] *Orlando Malavolti storia di Siena*. P. I, L. V, p. 65. — *Giov. Villani*, L. VI, c. 56, p. 193. — *Scipione Ammirato*, L. II, c. 1, p. 37.

déroute; et les Florentins poursuivirent les fuyards avec tant d'impétuosité qu'ils entrèrent avec eux dans la ville. Bientôt l'évêque, à la tête du clergé portant des croix, les femmes les cheveux épars, vinrent se jeter aux pieds des vainqueurs pour leur demander grâce. Ils l'obtinrent; pas une goutte de sang ne fut répandue, pas une maison ne fut pillée : mais le gouvernement fut réformé pour l'avantage du parti guelfe; la liberté fut maintenue, et les chefs seulement des Gibelins furent contraints à s'éloigner [1].

La même armée passa ensuite sur le territoire de Pise, et elle occasionna, dans cette ville, un si grand effroi, que les Pisans demandèrent la paix, et consentirent à la signer sous des conditions très désavantageuses, qu'à la vérité ils n'observèrent pas longtemps. Après tant de succès, l'armée victorieuse rentra en triomphe dans Florence, au mois de septembre 1254, accueillie avec des transports de joie par tous les habitants de la ville, qui s'avancèrent hors des portes, au-devant d'elle, pour honorer son retour.

La ville d'Arezzo était restée étrangère aux guerres de la Toscane; les Guelfes et les Gibelins avaient une part égale à son gouvernement; et, comme ils maintenaient la paix dans la ville, ils l'avaient aussi assurée au dehors par des traités avec leurs voisins, entre autres avec Florence. 1255. — En 1255, les Florentins envoyèrent cinq cents chevaux, sous la conduite du comte Guido Guerra, gentilhomme guelfe indépendant, aux habitants d'Orviéto, pour les secourir contre ceux de Viterbo. Ce corps de cavalerie traversa le territoire d'Arezzo; et quand il fut proche de cette dernière ville, les Guelfes d'Arezzo demandèrent au comte Guido de les aider à chasser les Gibelins; et, en récompense de cette assistance qu'ils reçurent de lui, contre la foi des traités, ils le mirent

[1] *Giov. Villani*, L. VI, c. 58, p. 193. — *Leonardo Aretino*. L. II.

en possession de leur forteresse. C'est ainsi, à peu près, que la citadelle de Thèbes avait été occupée par un général spartiate[1]; mais le sénat de Lacédémone condamna son général, et garda sa conquête : les Florentins, au contraire, prirent tous les armes, et se rendirent devant Arezzo, pour y rétablir les Gibelins. C'étaient des ennemis, il est vrai, mais des ennemis avec lesquels ils avaient fait la paix ; et, comme le comte Guido se mettait en devoir de défendre sa conquête, et que les Guelfes, qui l'avaient employé, ne savaient comment le renvoyer sans récompense, les Florentins prêtèrent aux habitants d'Arezzo douze mille florins, qui jamais ne leur furent rendus[2], pour qu'avec cet argent ils pussent renvoyer le comte Guido rentrer en possession de leur forteresse, affermir leur liberté, et rétablir la paix dans leurs murs[3].

[1] Phœbidas fut celui qui se saisit de la Cadmée, avec l'aide de la faction aristocratique; il fut déposé et condamné à dix mille drachmes d'amende. *Plutarch. in Pelopid.* — [2] *Giovanni Villani*, L. VI, c. 62, p. 196. — *Leonardo Aretino*, L. II. — [3] Après que les Florentins eurent engagé le comte Guido à sortir d'Arezzo, les Arétins choisirent pour leur podestat Tegghiaio Aldobrandi des Adimari, l'un des citoyens les plus vertueux de Florence. C'est un des héros que le Dante recherche, et qu'il rencontre dans l'enfer, ch. 16, v. 41, dans le cercle où était puni un seul vice mêlé à tant de vertus. Tegghiaio, exposé à une pluie de feu, foule sans s'arrêter une arène brûlante, avec le comte Guido Guerra et Jacques Rusticucci. Mais, quoiqu'ils eussent mérité la colère du ciel, ils imprimaient encore un profond respect à la terre. Virgile, en les voyant s'avancer, dit au Dante : « C'est à de telles gens qu'il faut montrer du respect ; et si les feux qui frappent « cette plage pouvaient le permettre, je dirais que, pour les rencontrer, c'est à toi de « courir, et non point à eux. » En effet, dès que le Dante apprend leurs noms, il est sur le point de se jeter dans les flammes pour les embrasser, et il s'écrie : « Je suis né dans « votre pays ; toujours j'entendis parler de vos grandes actions ; toujours j'entendis « répéter, toujours j'ai gardé dans mon cœur vos honorables noms. »

13. *Alle lor grida il mio dottor s'attese*
Volse 'l viso ver me, e ora aspetta
Disse : a costor si vuole esser cortese.

E se non fosse il fuoco, che saetta
La natura del luogo, i' dicerei
Che meglio stesse a te, che a lor la fretta

. . . .

46. *S' I' fossi stato dal fuoco coverto.*

Nous avons dit que les Pisans n'avaient pas observé long-temps la paix qu'on les avait forcés de signer; mais, défaits de nouveau devant le Ponte-à-Serchio, par l'armée combinée de Florence et de Lucques, ils furent obligés de se soumettre aux conditions que déjà on leur avait accordées, et de céder encore le château de Mutrone, sur le bord de la mer, près de Piétra-Santa, que les Florentins se réservèrent le droit ou de raser ou de conserver, selon qu'il leur paraîtrait convenable. Ce château, fort éloigné de Florence, devait être d'une garde difficile et dispendieuse; en sorte qu'après une délibération secrète des Anziani, la seigneurie prit la résolution de le faire raser. Mais les Pisans ne prévoyaient point cette détermination : ils craignaient au contraire que les Florentins, si jamais ils obtenaient un établissement sur le bord de la mer, ne s'y étendissent dans la suite, et ne parvinssent enfin à s'y procurer un port. Ils envoyèrent donc un négociateur secret à Florence, pour prévenir cet événement. Parmi les Anziani, siégeait alors Aldobrandino Ottobuoni, citoyen qui jouissait d'un grand crédit, mais que l'on savait vivre dans une fortune fort étroite. Le négociateur pisan alla le trouver

Gittato mi sarei tra lor disotto,
E credo, che 'l dottor l' avria sofferto.

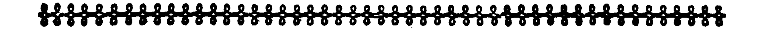
. . . .

58. *Di vostra terra sono e sempre mai*
L'ovra di voi, e gli onorati nomi
Con affezion ritrassi ed ascoltai.

C'était dans le même cercle, et pour le même genre de débauche, qu'était tourmenté, par des flammes éternelles, Brunetto Latini, le maître du Dante, dont nous avons parlé plus haut. Il est étrange qu'un vice aussi honteux se fût généralement répandu dans une république qui, sous tous les autres rapports, nous paraît austère et vertueuse; il est curieux aussi de voir comment les âmes républicaines, et religieuses en même temps, prenaient, dans ce siècle, les jugements du Ciel. Quand on leur voit prodiguer tant de respect à ceux qui sont soumis aux vengeances éternelles, on croit retrouver ces idées de fatalisme sur lesquelles les Grecs ont fondé leurs tragédies. Les crimes des Tegghiaio et de Rusticucci, comme d'OEdipe et d'Oreste, semblent l'effet de la colère des dieux; mais, sous le poids de cette colère, les hommes se montrent grands encore.

en secret; et, cherchant à lui persuader que ce qu'il avait à lui proposer n'était contraire ni à son devoir ni aux intérêts de sa patrie, il lui offrit quatre mille florins d'or, à condition qu'il déterminât ses collègues à faire raser le Mutrone. La résolution de le raser avait été prise la veille : Aldobrandino cependant renvoya le négociateur avec mépris; et, réfléchissant que les Pisans ne mettaient un si grand intérêt à la démolition du Mutrone que parce qu'il était sans doute avantageux aux Florentins de le conserver, il se rendit au conseil des Anziani, et fit si bien valoir toutes les raisons qui devaient déterminer à garder le Mutrone, que la seigneurie révoqua la résolution de la veille, et que ce château fut conservé. Cependant Aldobrandino eut la modestie de ne point parler de l'offre qui lui avait été faite; et ce fut par les ennemis de l'état qu'on apprit ensuite la générosité de sa conduite[1].

[1] *Giov. Villani*, L. VI, c. 63, p. 197.



CHAPITRE IX.

Pontificat d'Alexandre IV. — Croisade contre Eccélino; défaite et mort de ce tyran. — Manfred, roi de Sicile; il donne des secours aux Gibelins toscans; bataille de Monte-Aperto ou de l'Arbia.

1255-1260.

Innocent IV avait provoqué, par une ambition démesurée et par des outrages intolérables, d'abord la défection, puis la vengeance de Manfred; mais la mort de ce pontife laissa l'état de l'Église et le parti guelfe exposés à des revers proportionnés à leurs rapides succès. Les cardinaux, rassemblés à Naples, se hâtèrent de donner un nouveau chef à l'Église, dans la personne de l'évêque d'Ostie, de la famille des comtes de Signa, famille qui, dans le même siècle, avait donné à la chrétienté Innocent III et Grégoire IX. L'évêque d'Ostie prit le nom d'Alexandre IV. « Il était, dit Mathieu Paris, bon « et religieux, assidu aux prières, et ferme dans l'abstinence; « mais aisément séduit par les propos de ses flatteurs, et trop « prompt à écouter les avides conseils de ses courtisans ava- « res[1]. » Il mit moins de vigueur et d'emportement, mais aussi moins de talents, dans la poursuite des hostilités contre

[1] *Parisius histor. Angliæ, ann.* 1254, p. 771. — *Raynald. ann.* 1254. T. XIV, § 2, p. 1.

Manfred; et l'on peut douter si l'on doit attribuer sa modération apparente à des sentiments plus chrétiens ou à un caractère plus faible. Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que, pendant les deux premières années de son règne, il perdit presque toutes les conquêtes que son prédécesseur avait faites dans le royaume de Naples. Dans le même temps ses généraux et les légats pontificaux firent aussi la guerre en Lombardie, où l'un des premiers actes du règne d'Alexandre fut de faire prêcher la croisade contre le féroce Eccélino. Vers la fin de l'année 1255, il adressa des lettres circulaires à tous les évêques, les grands et les villes libres de la Lombardie, de l'Émilie et de la Marche Trévisane. « Un fils de « perdition, disait-il, un homme de sang, éprouvé par la foi, « Eccélin de Romano, le plus inhumain d'entre les enfants des « hommes, profitant des désordres du siècle, s'est emparé d'un « pouvoir tyrannique sur les malheureux habitants de votre « pays. Il a brisé tous les liens de la société humaine, toutes « les lois de la liberté évangélique, par le supplice atroce « des nobles, par le massacre des plébéiens... Mais nous, « pensant à votre salut, surtout quant aux choses qui sont « de Dieu, nous avons revêtu de l'office de notre légat « auprès de vous, notre fils chéri l'archevêque élu de Ra- « venne, pour que, remplissant nos fonctions dans vos pro- « vinces, il réchauffe le zèle des fidèles, pour qu'il pour- « suive, avec les armes spirituelles et temporelles, Eccélino et « ses perfides associés; pour qu'il revête du symbole de la « croix les fidèles qui s'armeront contre Eccélino; qu'il les « encourage, en leur offrant pour récompense les mêmes in- « dulgences qu'on accorde à ceux qui marchent au secours « de la Terre-Sainte. Qu'il réveille ces hommes accablés par « le sommeil de la mort; qu'il affermisse ceux qui veillent pour « le bien; qu'il arrache et dissipe enfin; qu'il bâtisse et qu'il « plante, qu'il dispose et ordonne, d'après la prudence qui

« lui vient de Dieu, selon ce qui convient à la foi orthodoxe, « à l'honneur de l'Église, au salut de vos âmes et à la tran- « quillité de votre patrie[1]. »

C'était une noble chose qu'une guerre prêchée au nom de Dieu contre l'ennemi des hommes : en effet il ne fallait pas faire agir seulement des motifs humains pour susciter des ennemis à Eccélino ; ce n'était pas aux seuls calculs de l'intérêt et de l'égoïsme qu'il fallait s'adresser : car Eccélino était tellement supérieur et en habileté et en force à ses adversaires, il avait si bien établi sa puissance par des crimes, qu'aucun motif n'était trop fort pour réveiller l'enthousiasme de ses ennemis, aucune récompense trop noble pour ceux qui le renverseraient.

Depuis la mort de Frédéric, Eccélino se considérait comme un souverain indépendant ; et il signalait le règne absolu qu'il venait d'acquérir, par le supplice de tout ce qu'il y avait de gens distingués dans la Marche. Il semblait vouloir se dédommager des ménagements qu'il avait gardés longtemps avec l'opinion publique ; et il appelait le peuple entier à être témoin de ses fureurs, comme pour insulter à sa patience. Après que ses prisonniers étaient morts dans l'air empesté de ses cachots, ou après qu'ils avaient succombé aux horreurs de la torture, il renvoyait leurs cadavres dans leurs villes natales, et leur faisait trancher la tête sur la place publique. Souvent les gentilshommes étaient conduits par troupeaux sur cette même place, et abandonnés au sabre de ses satellites ; alors il faisait relever les corps morts, il les faisait couper par morceaux et consumer sur des bûchers. Du haut des maisons on ne cessait d'entendre, pendant le jour, pendant la nuit, les voix déchirantes de ceux qui succombaient aux tortures ; elles retentissaient dans le cœur de tous les citoyens[2]. Les nobles

[1] Donné au Latéran, le 13 des calend. de janvier. *Epistolæ Alexand. IV.* L. II, epist. 7. *Ap. Raynald. Annales*, 1255, § 10, p. 4. — [2] *Monachi Patavini Chronicon.* L. I, p. 687.

n'étaient pas seuls en butte à la férocité d'Eccélino : toute espèce de distinction lui était également odieuse ; et, comme il ne cherchait pas même de prétexte à ses fureurs, toute espèce de distinction était punie par le supplice. Les négociants habiles, les jurisconsultes éclairés, les prélats, les religieux, les chanoines, que leur piété rendait recommandables, et jusqu'aux jeunes gens qui brillaient par les charmes de la figure, périssaient sur l'échafaud, et leurs biens étaient confisqués. Souvent Eccélino forçait les propriétaires à lui vendre leurs maisons, surtout lorsqu'elles étaient situées dans des lieux forts ou près des portes ; et peu de jours après il reprenait l'argent qu'il avait payé, avec la vie du vendeur. Tous auraient fui, si la fuite avait été possible : mais le tyran avait placé des gardes sur les frontières de ses états, qui ne permettaient ni d'entrer ni de sortir ; et, si quelqu'un était surpris voulant dérober sa fuite, sans jugement, sans interrogatoire, on lui coupait à l'instant une jambe, ou on lui arrachait les yeux.

Peu s'en fallut cependant que le courage de deux gentilshommes ne délivrât la terre de ce monstre. Les deux frères Monté et Araldo de Monsélice furent conduits, par quelques gardes du tyran, à Vérone, où Eccélino résidait alors, pour y être mis en jugement [1]. Ils arrivèrent devant le palais public pendant qu'Eccélino était à table ; ils attirèrent son attention par leurs cris, et ils excitèrent tellement sa colère, qu'Eccélino sortit de table, et descendit au-devant d'eux, sans armes, en s'écriant : *Qu'ils viennent à la male heure les traîtres !* Monté, dès qu'il l'aperçut, s'arrachant des mains de ses gardes, s'élança sur lui, et le renversa par terre, en tombant avec lui. Tandis qu'il s'efforçait d'enlever au tyran le poignard qu'il croyait trouver sous ses habits, et qu'en même temps il lui déchirait le visage avec ses dents, un garde trancha la jambe

[1] C'était en 1253.

droite à Monté avec son sabre; d'autres mirent en pièces son frère, qui voulait le secourir. Monté, comme insensible à cette première blessure, et aux coups qu'on ne cessait de lui porter, n'abandonnait point sa proie, et faisait d'inutiles efforts pour l'étouffer. Il périt enfin, mais sur le corps du tyran, qu'il avait déchiré de ses dents et de ses ongles, et qui fut longtemps à se remettre de ses blessures et de sa terreur [1].

1256. — Au mois de mars de l'an 1256, le légat du pape, Philippe, archevêque élu de Ravenne, se rendit à Venise, et commença la prédication de la croisade. Il trouva dans cette ville un grand nombre de fugitifs, et surtout de Padouans, qui s'étaient dérobés à la tyrannie d'Eccélino. A leur tête on voyait Tiso Novello du Camp Saint-Pierre, fils à peine adolescent de ce Guillaume dont nous avons raconté la mort, et dernier héritier d'une famille envoyée presque en entier au supplice par le tyran. Les émigrés de Padoue, pour intéresser davantage la république de Venise à leur sort, choisirent Marco Quérini, gentilhomme vénitien, pour être leur podestat; et le légat, d'après la même politique, confia la charge de maréchal de l'armée croisée à un autre Vénitien, Marco Badoéro, tandis qu'il chargea Tiso Novello de porter l'étendard. Les Vénitiens, en effet, se croisèrent en grand nombre, les uns par un sentiment naturel d'indignation contre un tyran féroce, dont ils pouvaient observer de bien près les forfaits, d'autres par jalousie contre un prince qui, chaque jour, devenait plus puissant, et dont les frontières s'étendaient déjà jusqu'à sept ou huit milles de leur capitale. Ils fournirent au légat des vaisseaux de guerre pour remonter la Brenta et attaquer Padoue.

La guerre qui s'allumait dans la Marche Trévisane était entreprise, de part et d'autre, avec des forces à peu près égales.

[1] *Rolandini.* L. VIII, c. 5, p. 274.

Le marquis d'Azzo d'Este était considéré comme le chef naturel du parti guelfe. Il avait été dépouillé par Eccélino de la plupart de ses châteaux : mais il restait en possession du Polésino de Rovigo, où il résidait, et il conservait toujours la plus grande influence sur la ville de Ferrare, qu'il gouvernait déjà plutôt comme une principauté que comme une république. La ville de Mantoue était dans une dépendance semblable des comtes de San-Bonifazio. Après la mort du comte Richard, Louis, son fils, lui avait succédé. Ce seigneur et Mantoue étaient dévoués à l'Église, et ennemis irréconciliables d'Eccélino : la puissante république de Bologne s'était déclarée pour le même parti ; enfin celle de Trente venait de se révolter contre Eccélino, et avait expulsé ses partisans. D'autre part, Eccélino commandait en maître à Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune ; il s'était secrètement réconcilié avec son frère Albéric, qui gouvernait Trévise, et il venait de contracter alliance avec le marquis Oberto Pélavicino et Buoso-da-Doara : ces deux chefs du parti gibelin en Lombardie gouvernaient Crémone, alternativement ou de concert, avec le titre de podestat et un pouvoir presque despotique, et ils se voyaient sur le point de soumettre à leur domination les villes de Plaisance et de Parme. A Brescia, les deux factions se faisaient la guerre ; mais celle des Gibelins paraissait la plus forte, et Eccélino se flattait qu'elle l'appellerait bientôt pour lui remettre le commandement : il comptait ajouter ainsi à ses états cette ville puissante.

Afin d'être à portée de profiter des intelligences qu'il s'était ménagées dans Brescia, et de se venger en même temps des habitants de Mantoue, qui s'étaient de tout temps montrés ses ennemis, Eccélino, à la tête des milices de Padoue, Vérone, et Vicence, et de ses anciens vassaux de Bassano et de Pédémonte, s'avança dans le district de Mantoue, qu'il mit à feu et à sang. Il fit ensuite camper ses troupes sur les bords du lac

qui entoure cette ville, dans le dessein d'en entreprendre le siége. En même temps il chargea Ansédisius de Guidotti, son lieutenant à Padoue, de s'avancer au-devant de l'armée du légat et de lui fermer le passage, en fortifiant la Brenta [1].

Eccélino avait conservé sur le trône toute la valeur qui lui avait servi à s'y placer; mais les ministres d'un tyran sont ordinairement plus lâches que lui. Ansédisius ne prit aucune mesure convenable pour arrêter la marche des croisés; il voulut détourner les eaux de la Brenta, pour empêcher les vaisseaux de Venise de remonter ce fleuve; et de cette manière il ouvrit un passage aux fantassins, qui le traversèrent à pied sec : il laissa prendre au légat les châteaux de Concadalbero, Buvolenta et Causilve, tandis qu'il restait immobile avec son armée à Piévé-di-Sacco; bientôt il abandonna lui-même cette armée, et peu après il donna l'ordre à celui qui la commandait de se retirer à Padoue. Cette suite d'échecs avait jeté le découragement parmi des soldats dont plusieurs ne servaient le tyran qu'à contre-cœur, tandis que l'armée du légat s'enhardissait, et qu'elle attribuait ses succès à une faveur immédiate du ciel. Un miracle seul pouvait les expliquer; car le prêtre qui la commandait avait déjà donné à connaître son incapacité. Le lundi 18 juin, cette armée se mit en marche de Piévé-di-Sacco pour Padoue; à sa tête l'archevêque de Ravenne, entouré de ses prêtres, entonna l'hymne :

Vexilla regis prodeunt;
Fulget crucis mysterium...

qui fut répétée avec enthousiasme par toute l'armée. Au pont de Bachiglione, à deux milles de Padoue, les croisés rencon-

[1] *Jacobi Malvecii Chronicon Brixian. Dist. VIII*, c. 14, p. 923. T. XIV. — *Monachus Patavinus, Chronicon*. L. II, p. 692. — *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana*. L. VIII, c. 1, p. 283 et seq. — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 148, ex L. XIII *historiæ Venetæ*. — *Chronicon Veronense Parisii de Cereta*, p. 636. — *Campi Cremona fedele*. L. III, p. 63. — *Pign. Ist. de' principi d' Este*. L. III, p. 218. — *Chronicon Estense*. T. XV, 319. — *Ghirardacci storia di Bologna*. L. VI, p. 194.

trèrent quelques troupes d'Ansédisius, qu'ils mirent en fuite ; d'autres, qui s'avançaient pour le soutenir, furent renversées à mesure qu'elles sortaient de la ville ; et les croisés, profitant de la confusion des fuyards, entrèrent avec eux dans les faubourgs de Padoue, et s'en emparèrent.

Le lendemain ils attaquèrent les murs mêmes de la place et ses différentes portes. Tandis que dans les autres postes ils combattaient sans succès, le légat, entouré de moines et de religieux mêlés aux chevaliers et aux soldats, livrait l'assaut à la porte de Ponte-Altinato. Les croisés s'en étaient approchés sous l'abri d'une espèce de galerie mouvante, qu'ils appelaient *vinea*, et qui suppléait à la tortue des anciens. On versait du haut des murs sur cette galerie de l'huile et de la poix enflammées pour écarter les assaillants. La galerie prit feu ; mais comme la porte était aussi de bois, quand les croisés virent l'incendie allumé, ils le dirigèrent contre leurs ennemis. Ils y apportèrent de nouveaux matériaux : bientôt la porte elle-même fut consumée avec leur galerie. Les assiégés, qui avaient excité les flammes, n'avaient plus de moyens pour les arrêter ; et Ansédisius, effrayé, sortit de la ville par la porte opposée, tandis que l'armée croisée y entra en triomphe dès que les flammes lui eurent ouvert un passage [1].

Les croisés s'étaient rendus maîtres de Padoue plutôt par un coup de hasard que par le résultat de leur bravoure ou de leur habileté. Comme leur victoire avait été sans gloire, elle fut aussi sans miséricorde. Il y eut peu d'hommes tués dans l'intérieur de la ville, parce qu'il y en eut peu qui essayassent de défendre leurs propriétés : mais, pendant sept jours, les biens de tous les citoyens, sans exceptions, furent abandonnés au pillage ; en sorte que cette noble ville de Padoue, qui depuis dix-huit ans gémissait sous la tyrannie d'Eccélino, après

[1] *Rolandini*. L. VIII, c. 13 et 14, p. 293-298. — *Monachi Patavini Chronic.* p. 693,

avoir perdu tant de richesses comme tant de sang sous son gouvernement, fut dépouillée des derniers restes de son opulence par ceux qui s'annonçaient pour être ses libérateurs.

Cependant, malgré la ruine de leurs fortunes, les Padouans se félicitèrent d'avoir échappé à la tyrannie sous laquelle ils avaient si longtemps gémi; ils se félicitèrent d'être rentrés dans la communion de l'Église; surtout ils sentirent tout le prix de leur liberté nouvelle, lorsqu'ils virent ouvrir les prisons d'Eccélino. Dans celle de Sainte-Sophie, qui était bâtie dans le faubourg, on avait trouvé trois cents prisonniers; on en trouva aussi trois cents dans celle de Cittadella, qui se rendit peu de jours après [1]. Il y avait six autres prisons dans la ville, moins grandes, il est vrai, mais toutes pleines de malheureux. On en vit sortir des hommes agonisants, des femmes vénérables, de jeunes filles délicates accablées par la misère des prisons; enfin, et ce fut le spectacle le plus horrible, des troupes d'enfants auxquels on avait arraché les yeux, et qu'on avait mutilés d'une manière plus barbare encore.

Mais bientôt une nouvelle calamité, plus terrible que les précédentes, devait fondre sur la ville de Padoue. Eccélino, campé sur les bords du Mincio, reçut la nouvelle de la prise de cette ville, la plus puissante de celles de sa domination. Il avait avec lui onze mille hommes, levés ou dans ses murs ou dans le district qui dépendait d'elle. C'était plus du tiers de son armée. Comme il savait bien que ces soldats n'avaient aucune affection pour lui, il craignit leur révolte; et, pour la prévenir, il les conduisit pendant la nuit, par une marche forcée, à Vérone, où il les introduisit au point du jour. Alors il fit entrer tous les Padouans sans armes dans l'enceinte de Saint-George, et il leur dit que, pour apaiser son courroux,

[1] *Rolandini* L. IX, c. 1 et 4, p. 299, 302. — *Monachus Patavinus*, p. 694.

ils devaient livrer eux-mêmes tous les soldats venus de Piévé-di-Sacco, parce que c'était dans cette bourgade que ses troupes avaient été trahies. Chacun, en voyant une victime désignée, se félicita d'avoir évité le péril, et trouva des prétextes pour excuser la colère du tyran : les gens de Piévé-di-Sacco furent livrés et jetés dans les cachots. Eccélino demanda ensuite ceux de Cittadella, dont les compatriotes s'étaient rendus sans combat : on les lui livra de même. Alors il demanda tous les campagnards habitants du district de Padoue, et les habitants de la ville les livrèrent; il demanda tous les nobles, et les plébéiens s'empressèrent de les sacrifier; enfin il envoya contre ceux-ci, restés seuls, ses soldats de Pédémonte, et il les fit enchaîner à leur tour. Ainsi, une armée tout entière se laissa enfermer dans ses prisons, et c'était pour n'en jamais ressortir : car, après avoir dépouillé ces malheureux, il les exposa au froid, à la faim, à la soif; et, comme la mortalité n'était pas encore assez rapide dans ses affreuses prisons, il fit périr les autres par l'épée, par le feu, ou sur un honteux échafaud. De cette armée, élite des habitants de Padoue, il échappa à peine deux cents personnes [1].

Les armées croisées qui combattaient en Europe n'étaient plus, à cette époque, composées que de la lie des nations : c'étaient des hommes ignorants et superstitieux, entraînés dans les dangers de la guerre par les prédications d'un prêtre, avant d'être animés du courage nécessaire pour surmonter ces dangers. Peut-être ces mêmes hommes, guidés longtemps par des généraux expérimentés, auraient-ils pu devenir de bons soldats; mais la nature même de leur fanatisme s'opposait à toute discipline : ils plaçaient le pouvoir des prêtres au-

[1] Les détails sont tirés de Rolandini, L. IX, c. 7 et 8, p. 304-306; mais le fait est attesté par tous les contemporains. *Chronicon Veronense*, p. 636. — *Monachus Patavinus*, p. 695. — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 149. — *Antonii Godi Chronica Vicentina*, p. 87. *Chronicon Estense*, p. 230. — *Regiminum Paduæ Chronicatores duo*, p. 377, 378.

dessus de celui de leurs officiers, et par là même ils renonçaient à l'espoir d'être bien conduits. La croisade contre Eccélino, cette guerre entreprise pour la cause de la liberté et de l'humanité, fut souillée, non seulement par la superstition, qui peut quelquefois s'allier aux sentiments les plus nobles, mais par la lâcheté et par l'anarchie, que cette superstition avait produites. Chaque corps de l'armée était conduit par quelques religieux; et les Bolonais avaient à leur tête ce même frère Jean de Vicence, qui, vingt ans auparavant, avait prêché la paix en Lombardie. Le général était digne de ses officiers et de ses soldats. Philippe, archevêque de Ravenne, était un prêtre ignorant et dépourvu de caractère. Il s'avança jusqu'à Longara, sur la route de Vicence, avec son armée; et il n'y occupa ses soldats que de la recherche de vins exquis, et de tout ce qui pouvait contribuer à la bonne chère.

Pendant que l'armée croisée était à Longara, Albéric de Romano s'y présenta; et il fut cordialement accueilli par le légat. Albéric avait longtemps paru suivre le parti de l'Église; mais on avait lieu de soupçonner qu'il était d'accord avec son frère, et que les deux tyrans ne s'étaient rangés dans deux factions différentes que pour assurer mieux l'agrandissement de leur famille et pour pénétrer plus aisément les desseins de leurs ennemis. Pendant que les deux frères paraissaient se combattre avec le plus d'acharnement, ils s'étaient souvent envoyé des messagers secrets. L'arrivée d'Albéric excita parmi les gentilshommes de l'armée la plus grande défiance; mais le légat ne voulut point écouter leurs conseils. Peu de jours après, cependant, une sédition éclata dans le camp; les Bolonais protestèrent qu'ils ne serviraient pas davantage sans paie : en même temps le bruit se répandit qu'Eccélino s'avançait; et tout à coup tous les croisés, sans ordre, sans cause apparente, se mirent en mouvement pour

retourner vers Padoue. Heureusement que le podestat de cette ville, Marco Quérini, effrayé d'une résolution dont il démêlait le premier instigateur, envoya un exprès devant lui, pour ordonner de fermer les portes à l'armée qu'il paraissait conduire, et de n'admettre dans les murs aucun des fuyards du camp de Longara. Peu après l'arrivée de ce messager, Albéric, accompagné d'une escorte nombreuse, se présenta devant Padoue, et supplia inutilement qu'on lui ouvrît ; il répéta les mêmes prières à plusieurs des portes, et, partout rebuté, il partit pour Trévise, et ne rejoignit jamais les croisés[1].

Quelques jours après, Eccélino s'avança contre Padoue, pour en entreprendre le siége : mais il trouva que les croisés avaient creusé, à trois milles en avant de la ville, un large fossé avec des redoutes ; ils le défendirent avec courage, sans sortir de leurs retranchements. Après quelques attaques infructueuses, Eccélino se retira, licencia son armée, quoiqu'on ne fût encore qu'au commencement de septembre.

1257. — L'année suivante ne fut marquée par aucun événement important. Eccélino, effrayé par la perte de Padoue, cherchait, pour se relever de cet échec, à contracter de nouvelles alliances, soit avec d'autres Gibelins, en Lombardie, soit avec les prétendants à la couronne impériale ; ces derniers étaient Richard, comte de Cornouailles, et Alfonse de Castille, entre lesquels le collége électoral et les princes d'Allemagne s'étaient partagés. D'autre part, le légat manquait de talents, d'activité, et peut-être de moyens pour agir ; en sorte qu'il laissa passer toute une saison sans rien entreprendre. Les dissensions civiles, à Milan et à Brescia, paraissaient occuper uniquement les deux chefs de parti.

[1] *Rolandini*. L. IX, c. 10, 11 et 12, p. 307 et seq. — *Monachi Patavini hronicon*, p. 695.

Dans la première ville, les nobles et l'archevêque étaient en guerre ouverte avec le peuple; dans la seconde, les Guelfes et les Gibelins se trouvaient de forces à peu près égales, et paraissaient toujours prêts à combattre. Le légat du pape se rendait d'une ville à l'autre, pour y prêcher la paix : Eccélino, au contraire, encourageait au combat les nobles de Milan et les Gibelins de Brescia; il offrait son assistance aux uns et aux autres : mais, malgré la violence des factions, on n'écoutait ses offres qu'avec défiance, et même ses partisans ne consentaient point à l'admettre dans les villes qu'il offrait de protéger.

1258. — Ce ne fut qu'en 1258 que le légat réussit enfin à persuader aux habitants de Brescia d'entrer dans la ligue de l'Église; mais, pendant qu'il était dans leur ville, on y reçut l'avis que le marquis de Pélavicino, à la tête des Crémonais, avait attaqué les châteaux de Volongo et Turricella, situés sur les bords de l'Oglio. Le légat sortit aussitôt de la ville pour les délivrer, conduisant avec lui tous les Guelfes de Brescia, les milices de Mantoue, et tout ce qu'il avait avec lui de croisés : de son côté, Eccélino s'avança rapidement, pendant la nuit, par Peschiéra, avec des forces supérieures; il se plaça derrière l'armée croisée, et lui inspira une telle terreur, que, dès que ses étendards furent reconnus, elle ne fit presque plus aucune résistance. Quatre mille Bressans furent faits prisonniers; le podestat de Mantoue et plusieurs de ses compatriotes eurent le même sort; enfin le légat lui-même tomba entre les mains d'Eccélino, et, à la réserve de Biaquin de Camino et de sa troupe, qui se firent jour au travers des ennemis, l'armée croisée fut entièrement dissipée[1].

Dès que l'on connut, à Brescia, la déroute de l'armée, les

[1] *Monachi Patavini Chronicon*, p. 700. — *Rolandinus*, L. XI, c. 8 et 9, p. 331. — *Jacobus Malvecius Chron. Brixian. Dist. VIII*, c. 17, p. 924.—*Chronic. Veronense*, p. 638.

Guelfes qui étaient restés dans la ville voulurent apaiser le ressentiment de leurs concitoyens gibelins, en rendant la liberté à ceux qui avaient été arrêtés, et en les admettant de nouveau dans tous les conseils et tous les emplois : mais une soumission forcée ne fit jamais oublier des outrages volontaires ; les chefs gibelins ne furent pas plus tôt libres, qu'ils appelèrent Eccélino, et lui ouvrirent leur ville. Tandis que l'armée du tyran entrait en triomphe par une porte, l'évêque, les magistrats, et une foule de citoyens guelfes sortaient par l'autre, emmenant avec eux leurs familles et tout ce qu'ils pouvaient porter d'effets précieux, et déplorant les calamités qui allaient fondre sur leur patrie ; « car, dit Rolandini, les inon-« dations, la peste, les incendies, aucun désastre enfin n'accable « d'autant de misère celui qui l'éprouve que la privation de la « liberté sous un maître cruel[1]. »

Brescia avait été soumise par les forces réunies d'Eccélino, de Buoso-de-Doara et du marquis Pélavicino. D'après les conventions de ces trois chefs du parti gibelin, leurs conquêtes devaient leur appartenir en commun ; mais Eccélino crut que sa victoire l'avait déjà rendu assez puissant pour qu'il pût, sans danger, se détacher de ses alliés, ou se conduire avec eux, non plus en ami, mais en maître. Il chercha cependant d'abord à augmenter la jalousie qui régnait déjà entre le marquis et Buoso : tous deux étaient chefs de parti, à Crémone, et, en quelque sorte, co-seigneurs de cette ville ; ils la gouvernaient par leur influence aristocratique, comme les deux plus puissants, les plus riches et les plus vaillants gentilshommes de son territoire. Eccélino conseillait au marquis de se défaire de Buoso, le seul homme qui pût mettre obstacle à des projets ultérieurs d'agrandissement. En même temps, il témoignait à Buoso un redoublement d'affection, et il lui

[1] L. XI, c. 10, p. 333.

offrait de lui donner le gouvernement de Vérone, s'il voulait s'y rendre comme podestat. 1259. — Mais les offres d'Eccélino excitaient plus d'effroi que de confiance : elles ne furent point acceptées; et, lorsque les soldats crémonais, après quelques mois de séjour à Brescia, voulurent retourner dans leurs foyers, ni le marquis ni Buoso n'osèrent demeurer sans eux entre les mains d'Eccélino : ils retournèrent ensemble à Crémone; et, dès qu'ils y furent arrivés, ils apprirent qu'Eccélino s'était attribué à lui seul la seigneurie de Brescia, et qu'il y exerçait déjà la souveraineté, selon sa manière accoutumée, en multipliant les supplices et les confiscations.

Dans l'irritation que leur causa cette nouvelle, les deux seigneurs crémonais se confièrent mutuellement les offres que le tyran leur avait faites, pour les abaisser l'un par l'autre. Indignés de sa perfidie, indignés de sa cruauté, dont le reproche retombait sur eux-mêmes, puisqu'ils avaient contribué si longtemps à ses conquêtes, ils se jurèrent mutuellement d'abattre enfin un tyran que ni Dieu ni les hommes ne pouvaient plus supporter. Ils firent proposer au marquis Azzo d'Este de les recevoir dans sa société et celle de la ligue croisée, contre Eccélino, pourvu qu'en les y admettant, on ne leur demandât point de renoncer à leur ancienne fidélité pour la maison de Souabe. Le traité fut conclu entre le marquis Oberto Pélavicino, Buoso-de-Doara et la communauté de Crémone, d'une part; et le marquis d'Este, le comte Louis de Saint-Boniface et les communautés de Mantoue, Ferrare et Padoue, d'autre part [1]. Par le premier article de ce traité, les uns et les autres reconnurent les droits de Manfred au royaume des Deux-Siciles, et promirent d'employer tout leur crédit pour opérer sa réconciliation avec le Saint-Siége. Par le second article, les confédérés s'engagèrent à poursuivre jus-

[1] Ce traité est rapporté textuellement par *Campi Cremona fedele*. L. III, p. 65.

qu'à la mort les deux frères Eccélino et Albéric de Romano. A cette guerre, les gentilshommes promirent de marcher en personne, avec toutes leurs forces : les communautés s'obligèrent, outre leurs milices, à solder douze cents chevaux; et le quart des frais de la guerre dut être supporté par chacune des villes libres. Enfin les confédérés déclarèrent solennellement qu'aucun ordre d'un empereur à venir, aucune dispense d'un pape, ne pourrait les dégager du serment qu'ils se prêtaient les uns aux autres, et de leurs promesses réciproques.

Cette ligue fut signée à Crémone, le 11 de juin 1259. Précisément à cette époque, les habitants de Padoue s'étaient emparés du château de Friola, dans l'état de Vicence; ils l'avaient fortifié et y avaient laissé garnison. Eccélino y accourut de Brescia, avec ses satellites allemands, et presque toute la milice de Vérone et Vicence : il s'empara de Friola, et condamna indifféremment au même supplice la garnison et les habitants, laïques, ecclésiastiques, hommes, femmes et enfants [1]. On leur arracha les yeux, on leur coupa le nez, ainsi que les jambes; et c'est dans cet état qu'il les abandonna ensuite à la charité publique. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, on ne voyait que malheureux mutilés, qui, en sollicitant la compassion, accusaient tous Eccélino de l'horrible état où on les voyait. Mais les atrocités de Friola furent les dernières qu'Eccélino put commettre dans la Marche Trévisane.

La discorde régnait toujours à Milan entre les nobles et le peuple. Eccélino se flatta que les gentilshommes, auxquels il offrait depuis longtemps sa protection, lui livreraient cette ville puissante, s'il pouvait se présenter inopinément devant ses murs. Il rassembla donc, vers la fin du mois d'août de là

[1] *Rolandinus*, L. XI, c. 17, 340.

même année, la plus brillante armée qu'il eût encore conduite; et il vint mettre le siége devant Orci-Novi, château bressan, près de l'Oglio, sur la route de Brescia à Crème, où les Crémonais avaient garnison.

Le marquis Pélavicino, pour défendre ce château, vint, avec les Crémonais, se placer à Concino, sur l'autre rive de l'Oglio. Le marquis d'Este, à la tête des milices de Ferrare et de Mantoue, s'avança jusqu'à Marcaria, à vingt-cinq milles d'Orci-Novi, sur la rive gauche de l'Oglio, et plus bas que n'était Eccélino; enfin les Milanais se mirent en mouvement pour joindre les Crémonais à Soncino. La position d'Orci-Novi n'était plus tenable pour Eccélino; car, en un jour de marche, il pouvait s'y trouver coupé. Il fit donc rétrograder lentement toute son infanterie vers Brescia, espérant que les troupes de Milan et de Crémone passeraient l'Oglio, pour la suivre. En même temps, avec toute sa cavalerie, la plus nombreuse qu'on eût encore employée dans les guerres de Lombardie, il remonta l'Oglio jusqu'à Palazzolo, et là il traversa ce fleuve. Après avoir réuni à son armée les gentilshommes fugitifs de Milan, il continua sa route jusqu'à l'Adda, qu'il traversa également sans éprouver de résistance.

La milice milanaise, commandée par Martino della Torre, s'était mise en route pour joindre les Crémonais: mais, avertie à temps de la marche d'Eccélino, elle se replia vers Milan, et revint défendre ses foyers; en sorte que le tyran, après avoir passé l'Adda, se trouva avoir en tête les mêmes ennemis qu'il croyait avoir laissés sur les rives de l'Oglio. Il essaya d'emporter Monza de vive force, et fut repoussé . cet échec lui fit sentir combien sa position était devenue dangereuse, avec toutes les armées ennemies derrière lui, et deux fleuves à repasser pour regagner son pays. Il voulut du moins, en se rapprochant de l'Adda, se rendre maître d'un des châteaux qui commandaient le passage de cette rivière; il attaqua celui

de Trezzo, et fut encore repoussé; alors, se repliant sur Vimercato, il gagna le pont de Cassano, qui n'avait pas encore été fortifié.

A peine s'en était-il emparé, que l'armée du marquis d'Este, composée des troupes de Crémone, Ferrare et Mantoue, traversant la Ghiara d'Adda, vint attaquer la tête de ce pont, qui fut emportée de vive force. Tous les autres ponts sur l'Adda furent garnis de troupes, tous les gués furent mis en état de défense; et l'ennemi du genre humain se trouva enfin environné de toutes parts d'armées supérieures qu'il ne pouvait plus espérer de vaincre.

Eccélino ne s'était pas trouvé au pont de Cassano, au moment ou sa rdeoute avait été emportée par ses ennemis. Ses astrologues lui avaient indiqué ce château, de même que celui de Bassano, et tous les noms de même désinence, comme devant lui être funestes. Eccélino était d'autant plus superstitieux, qu'il n'avait pas de religion : comme son âme ne s'était point remplie de la pensée d'un Dieu, elle satisfaisait au besoin de croire, en admettant implicitement l'influence des astres. Quand on avait nommé le pont de Cassano devant lui, on l'avait vu frémir; sans vouloir s'y arrêter, il était retourné à Vimercato pour se reposer : c'est là qu'il fut averti de la prise du pont [1]; il sauta sur son cheval, et s'avança impétueusement pour le reprendre : mais une flèche qui lui traversa le pied gauche, le força de reculer, et jeta le découragement dans sa troupe. Bientôt cependant il reparut à cheval; et, conduisant son armée à l'un des gués de la rivière, il le traversa sans rencontrer de résistance. Mais à peine ses derniers soldats étaient-ils sortis des eaux du fleuve, qu'ils furent attaqués par l'armée du marquis d'Este. Dans ce moment de confusion, la cavalerie de Brescia, au lieu d'exécuter les or-

[1] Le 16 septembre 1259.

dres d'Eccélino, se mit en mouvement pour suivre la route de Brescia. On vit le tyran trembler à ce premier symptôme de désobéissance qu'il découvrait dans ses sujets ou ses troupes. Le mouvement des Bressans ne put être dérobé au reste de ses soldats : les uns se serrèrent autour de lui comme vers leur seule sauvegarde ; les autres joignirent les Bressans, ou tentèrent de se dérober, par la fuite, au péril qui les menaçait. Cependant les Milanais passaient l'Adda, pour suivre Eccélino ; et celui-ci, entouré d'ennemis, pressé de toutes parts, avançait lentement sur le chemin de Bergame : mais ses soldats tombaient autour de lui, les rangs s'éclaircissaient ; lui-même enfin, renversé, et blessé violemment à la tête, par un homme dont il avait mutilé le frère, fut fait prisonnier.

« Eccélin, prisonnier, dit Rolandini, s'enfermait dans un « silence menaçant ; il fixait sur la terre son visage féroce, « et ne donnait point d'essor à sa profonde indignation. De « toutes parts cependant les soldats et les peuples accouraient : « ils voulaient voir cet homme, jadis si puissant, ce prince « fameux, terrible et cruel par-dessus tous les princes de la « terre, et la joie universelle éclatait de toutes parts [1]. » Toutefois les chefs de l'armée ne permirent point qu'on outrageât Eccélino ; il fut conduit dans la tente de Buoso-da-Doara, et des médecins furent appelés pour le soigner ; mais il repoussa leurs bons offices, il déchira ses plaies ; et, le onzième jour de sa captivité, il mourut à Soncino, où son corps est enseveli [2].

Eccélino était d'une petite taille ; mais tout l'aspect de sa personne, tous ses mouvements indiquaient un soldat. Son langage était amer, sa contenance superbe ; et, par son seul regard, il faisait trembler les plus hardis [3]. Son âme, si avide

[1] L. XII, c. 9, p. 351. — [2] *Chronicon Astense*, c. 2, T. XI, p. 156. — [3] *Antonii Godi Chronic.* T. VIII, p. 90. — *Monachus Patavinus*. L. II, p. 708.

de tous les crimes, ne ressentait aucun attrait pour les plaisirs des sens : jamais Eccélino n'aima les femmes ; et c'est peut-être pourquoi, dans les supplices, il fut aussi impitoyable pour elles que pour les hommes. Il était dans la soixante-sixième année de sa vie, lorsqu'il mourut ; et son règne de sang avait duré trente-quatre ans [1].

Dès l'instant où la mort d'Eccélino fut connue, toutes les villes où il avait dominé se hâtèrent de chasser ses satellites ; d'ouvrir leurs prisons, et d'appeler l'armée de l'Église. Vicence et Bassano demandèrent des podestats à Padoue ; Vérone confia cette dignité à Martino della Scala, gentilhomme, qui faisait ainsi dans sa patrie un premier pas vers le pouvoir suprême ; bientôt il devait fonder dans la Marche Trévisane une tyrannie moins violente, mais plus durable que celle d'Eccélino : partout cependant on entendait retentir des cris de liberté ; toutes les villes voulaient être gouvernées en communauté. Trévise chassa de ses murs Albéric, frère d'Eccélino, qui, trop longtemps, y avait dominé. 1260. — Cet Albéric, avec sa famille, vint s'enfermer dans la forteresse de San-Zéno, bâtie au milieu des monts Euganéens ; mais la ligue des villes guelfes ne voulut pas permettre qu'aucun rejeton de cette famille odieuse subsistât plus longtemps ; les milices de Venise, Trévise, Padoue et Vicence vinrent mettre le siége devant ce château ; bientôt le marquis d'Este se joignit à elles, et, les ouvrages extérieurs de la forteresse ayant été livrés par trahison aux assiégeants, Albéric se retira au sommet de la tour, avec sa femme, ses six fils et ses deux filles. Après y avoir souffert trois jours de la faim, il vint se remettre avec sa famille entre les mains du marquis d'Este,

[1] Outre *Rolandini*, L. XII, c. 1-9, voyez *Monach. Patav. Chron.* p. 702-706. — *Chron. Veronens.* p. 638. — *Campi Cremona fedele.* L. III, p. 71. — *Pigna hist. de' principi d'Este.* L. III, p. 225. — *Jacob Malvecii Chronic. Brixiens. Dist. VIII*, c. 30-37, p. 931 et seq.

lui rappelant qu'autrefois sa fille avait été mariée à Renaud d'Este; mais il le sollicitait en vain, les croisés voulurent que rien n'échappât de cette race impie. Tous furent mis à mort; et leurs membres partagés furent envoyés à toutes les villes que la famille de Romano avait tyrannisées [1].

A la chute de la maison de Romano, la paix fut rétablie d'une extrémité à l'autre de la Marche Trévisane et de la Lombardie. Les peuples se demandaient pourquoi ils avaient combattu; quelle était donc la source de leur inimitié passée; et ils apprenaient, par une heureuse expérience, que la mort d'un seul homme, mais d'un tyran ennemi du genre humain, pouvait suffire pour rétablir la paix universelle [2].

Dans cette contrée, en effet, l'effroi que causait le caractère d'Eccélino avait étouffé jusqu'au souvenir de l'ancienne discorde des Guelfes et des Gibelins : c'est pour cela que les premiers consentirent sans difficulté, lorsqu'ils entrèrent en ligue avec le marquis Pélavicino, à promettre de réunir leurs efforts pour réconcilier le pape avec le roi Manfred, et rendre ainsi la paix à toute l'Italie. Mais le pape et Manfred, aigris par une antique haine, et animés par la poursuite d'intérêts personnels, n'étaient pas disposés à une réconciliation.

Alexandre IV, en effet, avait hérité de toute l'ambition peut-être, mais d'aucun des talents de son prédécesseur Innocent IV : il ne voulait renoncer à aucun des projets d'agrandissement qu'Innocent avait exécutés en partie; mais, en les poursuivant, il les faisait échouer par son peu de politique, et surtout par le choix imprudent de ses mandataires. L'archevêque de Ravenne, qu'il avait donné pour chef à la croisade contre Eccélino, avait été l'auteur de tous les revers des

[1] *Rolandini*. L. XII, c. 14-16, p. 356 et seq. — C'est ici que nous prendrons congé de cet historien; il finit son récit à la chute de la maison de Romano. En 1262, il soumit son livre à l'approbation des magistrats et des gens de lettres de Padoue, tous contemporains des événements qu'il a rapportés. — [2] *Monachi Patavini Chronic.* L. II, p. 707.

Guelfes; et ceux-ci n'avaient recouvré l'avantage, que depuis que le légat du Saint-Siége, fait prisonnier, n'avait plus pu leur donner des ordres. La guerre, dans les Deux-Siciles, n'avait pas été continuée avec moins d'imprudence et d'inconduite, par les légats apostoliques. L'un d'eux, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, chargé de défendre contre Manfred la Pouille et la Terre de Labour, laissa enfermer de telle manière son armée à Foggia, que, pour pouvoir la sauver de la faim et des maladies qui la consumaient, il fut obligé de conclure, au nom du pape, avec le prince, un traité par lequel il le mettait en possession de tout le royaume, à l'exception de la Terre de Labour, qui seule était réservée à l'Église. Le pape ne voulut pas ratifier ce traité, et la Terre de Labour lui fut bientôt après enlevée par l'armée victorieuse de Manfred. Un autre légat du Saint-Siége, frère Rufino, de l'ordre des mineurs, qui gouvernait la Sicile et la Calabre, se laissa arrêter par les habitants de Palerme, qui le jetèrent en prison, et arborèrent les étendards de Manfred [1]. Un troisième eut il est vrai, pendant longtemps, plus de bonheur : ce fut Piétro Ruffo, un des ancêtres sans doute de ce cardinal Ruffo, qui, de nos jours, a soulevé le royaume de Naples. Envoyé en Calabre comme lui, sans argent, sans soldats, au milieu d'un pays ennemi, il sut, comme lui, réveiller le fanatisme, et se former une armée de paysans, tantôt en répandant adroitement de fausses nouvelles, tantôt en suppléant par sa hardiesse aux forces qui lui manquaient [2]. Mais ses succès ne furent pas aussi durables que ceux de son arrière-neveu. Ses paysans révoltés furent dissipés par les troupes de Manfred; et lui-même il fut obligé de se retirer à la cour du pape, sur les vaisseaux qui l'avaient apporté [3].

Manfred, que le pape considérait toujours comme un chef

[1] *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 579. — [2] *Ibid.* p. 565, 566. — [3] *Ibid.* p. 571.

de révoltés, s'était déjà rendu maître de toutes les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples; et il les gouvernait pour son neveu Conradin, avec le titre de régent. Il se sentait même assez bien affermi pour pouvoir s'occuper de réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'état, et pour chercher à mériter par son administration civile autant de gloire qu'il en avait acquis dans la carrière militaire. Sur ces entrefaites, le bruit se répandit dans le royaume, que le jeune Conradin était mort en Allemagne. Manfred ne s'occupa point de remonter à la source d'une nouvelle qui lui était favorable, et dont peut-être il était le premier auteur; mais il accueillit les prières des évêques, des seigneurs et de tous les barons de ses états, qui lui demandèrent de recevoir lui-même la couronne, et de gouverner désormais pour son propre compte, et avec le titre de roi, les provinces que seul il avait sauvées [1]. A peine cependant la nouvelle de son couronnement eut-elle été portée en Allemagne, qu'on en vit arriver des ambassadeurs de la part de Conradin et de sa mère. Ils réclamèrent contre la fausse rumeur qui s'était répandue; et, en affirmant que Conradin était toujours en vie, ils sommèrent Manfred de lui conserver le titre et les droits qu'il avait reconnus jusqu'alors. Manfred accorda une audience publique à ces ambassadeurs : il leur répondit, en présence de tous ses barons, qu'après être monté sur le trône, il n'était plus temps pour lui d'en descendre; que ce trône, après tout, c'est lui qui l'avait reconquis des mains du pape; qu'il ne réussissait à le

[1] Il fut couronné le 11 août 1258; et c'est par cet événement que Nicolas de Jamsilla termine son histoire, p. 584. C'est à regret que je prends congé de cet agréable historien. Il ne comprend qu'un espace de huit ans, depuis la mort de Frédéric jusqu'au couronnement de Manfred, 1250-1258. Mais il répand sur ce court espace un très grand intérêt. Un cœur chaud, une affection vive pour le prince auquel il était attaché, une pleine connaissance de tous les détails de son sujet, sont les qualités qui font regretter qu'il n'ait pas continué son histoire; et ce regret est d'autant plus vif, qu'après lui nous n'avons plus, pour le royaume de Naples, d'historien gibelin.

conserver que par l'affection de ses sujets pour sa personne; que ce ne pouvait être l'intérêt ni de ses barons, ni de son neveu lui-même, que l'héritage de la maison de Souabe fût gouverné par une femme et par un faible enfant; mais qu'il n'avait point d'autre héritier que Conradin; que c'était pour lui qu'il conserverait ces états; qu'il les lui transmettrait à sa mort; et que, si Conradin voulait auparavant jouir des prérogatives d'héritier présomptif de la couronne, et se faire connaître des peuples qu'il devait gouverner un jour, il serait bien accueilli à sa cour. Manfred promettait de lui enseigner les vertus de ses pères, et de le chérir comme un fils [1].

Telle était la situation des affaires de Manfred, lorsque les principaux gentilshommes gibelins de Florence vinrent lui demander du secours, pour rentrer dans leur patrie avec l'aide de ses forces. Ils lui représentèrent que, pour son propre intérêt, il ne devait pas garder toutes ses troupes sur pied dans l'intérieur de ses provinces; que ce serait épuiser son royaume et s'attirer l'inimitié des peuples, qui voyaient déjà de si mauvais œil toute la puissance entre les mains des Sarrazins et des Allemands; qu'il ne pouvait non plus les licencier sans s'affaiblir, et se livrer en quelque sorte au pouvoir de ses ennemis éternels, les Guelfes et les prélats; en sorte que le seul parti qui convînt réellement à sa situation, c'était d'envoyer ses soldats dans les provinces qui sont au-delà de Rome, en Toscane et en Romagne, pour qu'ils y vécussent aux dépens de ses ennemis, qu'ils attirassent de ce côté tous les efforts des Guelfes, et qu'ils augmentassent son pouvoir, en rétablissant l'autorité des gentilshommes de tout temps dévoués à sa famille.

Les Gibelins qui recoururent à Manfred, avaient été chassés

[1] *Giannone Istoria civile*, L. XIX, p. 666.

de Florence vers la fin du mois de juillet 1258, après la découverte d'un complot qu'ils avaient tramé, pour recouvrer sur le peuple l'autorité dont on les avait dépouillés. Sommés par le podestat de rendre compte de leur conduite devant les tribunaux, ils repoussèrent ses archers les armes à la main, et ils essayèrent de se défendre dans leurs maisons [1]. Le peuple vint les y attaquer; Schiatuzzo des Uberti fut tué en les défendant, ainsi qu'un grand nombre de ses clients : un autre Uberti et un Infangati furent faits prisonniers; et, après avoir été convaincus de conspirations, ils eurent la tête tranchée. Le reste des Gibelins, à la tête desquels on distinguait Farinata des Uberti, le plus grand homme d'état de son siècle, furent forcés de sortir de la ville, et de se retirer à Sienne, où la faction gibeline était alors dominante, et où ils furent bien accueillis.

Dans le traité de paix qui avait été conclu en 1254, entre Sienne et Florence, il avait été convenu que l'une des deux républiques ne donnerait point asile aux ennemis et aux rebelles de l'autre [2]. Les Florentins envoyèrent donc à Sienne, pour sommer cette ville de se conformer aux traités, et d'interdire le rassemblement hostile de Gibelins qui se faisait dans ses murs. Les Siennais, qui, de leur côté, avaient déjà conclu un traité d'alliance avec Manfred, ne se laissèrent point intimider par les menaces des ambassadeurs. Ils répondirent qu'ils avaient contracté alliance avec le peuple entier de Florence, avec les Gibelins comme avec les Guelfes; que tous avaient alors une part égale à la souveraineté; qu'aujourd'hui ils voyaient une moitié de ce même peuple chassée de ses foyers, en sorte qu'ils ne savaient plus distinguer où était la république; qu'ils n'examineraient point l'origine de leurs dissen-

[1] *Giovanni Villani*. L. VI, c. 65, p. 199.— [2] *Voyez* le traité *apud Flaminio del Borgo dell' Ist. Pisana*, *Dissert. VI*. p. 349. — *Voyez* aussi *Malavolti*. *Hist. di Siena*, P. I, L. V, p. 68. — *Leonardo Aretino*. L. II, c. 3, p. 41.

sions civiles; mais qu'ils savaient seulement que le peuple de Sienne ne romprait point son alliance avec la partie du peuple florentin qui était exilée, uniquement parce qu'elle était malheureuse. Cette réponse attira bientôt aux Siennais une déclaration de guerre de la part des Florentins; et ce fut alors que les Gibelins de Florence, pour lesquels la guerre allait commencer, envoyèrent une ambassade auprès de Manfred, pour solliciter son secours.

Sans attendre leurs sollicitations, le roi de Sicile avait déjà envoyé des troupes à Sienne, pour défendre cette république [1]. Le comte Giordano d'Anglone arriva en Toscane avec un corps de cavalerie allemande. Giordano fit son entrée à Sienne, au mois de décembre 1259, et il fut employé par la république à soumettre les châteaux révoltés de quelques gentilshommes. Mais la réduction de Grosséto, de Montémassi, et des comtes Aldobrandeschi, n'était point ce qui importait aux émigrés florentins; aussi ces derniers sollicitaient-ils Manfred de leur accorder à eux-mêmes des troupes auxiliaires, qui fussent spécialement destinées à les rétablir dans leur patrie.

Manfred ne céda point sur-le-champ aux instances des émigrés florentins; il ne voulait pas éloigner de lui un plus

[1] Tous les écrivains florentins ont supposé que les premières troupes allemandes que Manfred envoya en Toscane, furent les cent hommes d'armes accordés par lui à Farinata, et que le comte Giordano n'arriva ensuite que sur la nouvelle de la défaite des premiers. Leur récit, considéré en lui-même, contient déjà quelques invraisemblances pour les dates. Il est de plus clairement démenti par les registres publics tirés des archives de Sienne. Malavolti, *Stor. di Siena*, P. II, L. I, p. 1-10, s'est attaché à faire ressortir cette opposition. J'ai cherché, au contraire, à concilier les deux récits. Les Florentins, qui sont presque tous contemporains, méritent sans doute beaucoup de foi; mais il ne faut prendre leur témoignage que pour un seul; car Villani a copié, mot pour mot, Ricordano Malespini, sans le citer, comme il a été copié lui-même par Coppo de Stéfani. Léonard Arétin répète, mais à sa manière, le même récit. *Ricordano Malespino*, c. 163, 164, p. 987. — *Giov. Villani*. L. VI, c. 74 et 75, p. 204. *Leonardo Aretino*. L. II, p. 45, c. 5. — *Flaminio del Borgo*, *Dissert. VI*, p. 349. — *Muratori Annali*, *ad ann*. T. XI, 34, 2°.

grand nombre de ses soldats, tandis qu'il se sentait entouré d'ennemis secrets. Il savait aussi que les émigrés sont toujours de dangereux conseillers, parce que, n'ayant plus rien à perdre, ils n'hésitent jamais à exposer leurs alliés, dès qu'ils entrevoient, dans une action, la chance la plus éloignée de succès. Il leur convient en effet de tenter la fortune avec des forces étrangères, alors que les revers ne peuvent plus les atteindre eux-mêmes. Manfred, pour renvoyer honnêtement les ambassadeurs gibelins, leur offrit donc une compagnie de cent gendarmes allemands, comme la seule troupe dont il pût immédiatement disposer. Tous les ambassadeurs étaient prêts à repartir, sans accepter un si faible secours, qu'ils ne croyaient propre qu'à exciter la risée de leurs ennemis, et à jeter le découragement parmi leurs partisans. Mais Farinata leur fit sentir qu'ils devaient profiter des offres de Manfred, de quelque nature qu'elles fussent. « Ayons seulement, ajouta-« t-il, ses drapeaux dans notre armée; et nous les planterons « en un tel lieu, qu'il faudra bien ensuite qu'il nous envoie « de plus grands renforts. »

Au mois de mai 1260, l'armée guelfe et florentine s'avança sur le territoire de Sienne pour le ravager; et, après avoir soumis plusieurs petits châteaux, elle vint tracer son camp au pied même des murs de la ville, devant la porte de Camuglia. Les deux partis s'engagèrent dans de fréquentes escarmouches, sans en venir jamais à une bataille générale. Un jour, Farinata des Uberti, après avoir échauffé les Allemands qu'il avait amenés, en leur prodiguant des vins et des boissons spiritueuses, sortit à leur tête de la ville, et chargea le camp des Florentins avec impétuosité. Les Allemands s'engagèrent si avant au milieu des troupes ennemies, que la retraite leur fut bientôt coupée. Ils périrent tous dans le combat, après avoir fait beaucoup plus de mal aux Florentins, qu'on ne devait l'attendre de leur petit nombre ; la bannière de

Manfred, restée au pouvoir des Guelfes, fut traînée ignominieusement dans le camp, et reportée ensuite à Florence, pour y éprouver de nouveaux outrages de la part de la populace. C'était ce qu'avait désiré Farinata : il écrivit au roi de Sicile, que son honneur était compromis, qu'il devait tirer vengeance des insultes faites à ses drapeaux ; et il obtint de lui huit cents chevaux allemands et quelque infanterie, qui furent mis sous la conduite du comte Giordano d'Anglone, et réunis aux troupes qu'il commandait déjà, avec le titre de vicaire-général du roi Manfred en Toscane.

Il importait aux émigrés florentins d'en venir au plus tôt à une action décisive, et de faire dépendre leur sort d'une bataille. Les magistrats de Sienne étaient trop prudents pour prendre de pareils conseils, et pour se hasarder fort avant sur le territoire ennemi, même avec l'appui de leurs auxiliaires allemands. A Florence, d'autre part, on croyait que le roi n'avait accordé que trois mois de paye à ses troupes, et qu'au bout de ce temps elles seraient obligées de se retirer, en sorte qu'on était tenté d'attendre leur départ avant de se mettre en campagne. Les deux châteaux de Monte-Pulciano et de Mont-Alcino, qui s'étaient mis sous la protection des Florentins, étaient assiégés par les Siennois; mais comme ils sont situés fort au-delà de Sienne, les Florentins hésitaient à les aller secourir par une marche périlleuse. Pour déterminer ses ennemis à s'aventurer loin de leurs frontières avec toutes leurs forces, et amener ainsi la bataille qu'il désirait, Farinata entama une feinte négociation avec les Anziani de Florence, par le moyen de deux frères mineurs qu'il leur envoya. Il leur écrivit que le peuple de Sienne était mécontent de son gouvernement; que les émigrés florentins avaient aussi lieu de se plaindre, et qu'ils étaient disposés à racheter la faveur de leur patrie, en lui rendant un service important; qu'ils avaient moyen de livrer à une armée florentine la porte de San-

Vito à Sienne, mais qu'il fallait pour cela qu'on leur assurât une récompense de dix mille florins, et qu'une armée puissante s'avançât sur les bords de l'Arbia, sous prétexte de marcher au secours de Mont-Alcino. Ce complot fut entamé avec deux des Anziani seulement, hommes présomptueux, et qui avaient plus d'influence sur les conseils qu'on n'aurait dû en accorder à leur incapacité.

Les deux Anziani, après s'être assurés du consentement unanime de leurs collègues, assemblèrent le conseil du peuple, et firent la proposition de ravitailler Mont-Alcino, avec une armée plus forte que celle qui, au printemps de la même année, s'était avancée dans l'état de Sienne. La plupart des gentilshommes guelfes, qui n'avaient aucune connaissance du complot de Farinata, mais qui étaient plus versés dans l'art de la guerre que les plébéiens, s'opposèrent à une entreprise qu'ils regardaient comme imprudente. Le comte Guido Guerra, et ensuite Tegghiaio Aldobrandi, remontrèrent combien était dangereuse la tentative de traverser l'état de Sienne, et d'affronter les Allemands, dont on avait déjà éprouvé la supériorité dans le précédent combat; tandis qu'on pouvait ravitailler Mont-Alcino, avec l'aide des habitants d'Orviéto, sans éclat, sans danger, et à peu de frais, et que le temps ne pouvait apporter que des changements qui seraient avantageux. Mais le peuple se défiait des nobles, et ne voulut point écouter leurs conseils. Un des Anziani interrompit Aldobrandi, lui reprochant avec grossièreté de manquer de courage dans l'occasion d'en montrer. Cécé des Ghérardini, autre gentilhomme, se leva ensuite pour soutenir l'opinion de Tegghiaio; mais les Anziani lui ordonnèrent de se taire, sous peine de cent florins d'amende. Ce cavalier offrit aussitôt de les payer, achetant ainsi le droit de parler pour sa patrie; l'amende fut redoublée, et il offrit de la payer encore · elle fut portée à quatre cents florins sans qu'il se laissât rebuter; et les Anziani

ne purent le réduire au silence, qu'en décernant contre lui une peine capitale, s'il continuait à leur désobéir. Le peuple cependant, se livrant à une défiance aveugle contre les gentilshommes, et à une confiance aveugle pour des magistrats sans expérience, ordonna le rassemblement de l'armée.

Afin que cette armée fût plus redoutable, les Florentins envoyèrent demander le secours de tous leurs alliés. D'après cette invitation, les Lucquois vinrent les rejoindre avec toutes leurs forces, tant d'infanterie que de cavalerie : de nombreux auxiliaires arrivèrent aussi de Bologne, Pistoia, Prato, San-Miniato, San-Gémignano, Volterra et Colle de Val d'Elsa. De leur côté, les Florentins avaient huit cents cavaliers parmi leurs propres citoyens sur le rôle des milices, et cinq cents de plus à leur solde. Arrivés sur le territoire de Sienne, ils y trouvèrent encore le peuple presque entier d'Arezzo, et celui d'Orviéto, qui venaient les joindre. Ils s'avancèrent ainsi jusqu'à Monte-Aperto, monticule situé au levant de Sienne, à cinq milles de cette ville, et de l'autre côté de l'Arbia. Là, ils firent la revue de leur armée, qui se trouva forte de trois mille chevaux, et trente mille fantassins.

Les Anziani de Florence attendaient avec inquiétude que la porte de San-Vito leur fût livrée, ainsi que des messagers secrets de Farinata le leur faisaient espérer d'heure en heure, messagers qui venaient séduire les principaux Gibelins du camp florentin. Tout à coup cette porte fut ouverte [1], et la cavalerie allemande en sortit avec impétuosité pour charger les Guelfes : elle fut suivie par celle des émigrés florentins, et par toute celle que les Siennois avaient pu rassembler, au nombre de dix-huit cents hommes d'armes environ. L'infanterie, qui sortit ensuite, était composée de cinq mille citoyens de Sienne, trois mille vassaux de la campagne, trois mille

[1] Mardi 4 septembre 1260.

soldats envoyés par la république de Pise, et deux mille Allemands ; en tout treize mille hommes. Cette armée était beaucoup plus faible, mais elle était animée d'un seul esprit ; tandis que dans celle des Florentins, un grand nombre de Gibelins, ayant à leur tête les Abbati et les Della-Pressa, se séparèrent de leurs compatriotes, pour aller joindre les ennemis dès qu'ils les virent paraître, et que Bocca-degli-Abbati, qui était placé auprès de Jacopo del Vacca de' Pazzi, capitaine des gentilshommes, lui abattit d'un coup de sabre le bras dont il portait l'étendard [1]. Au moment où une trahison se manifeste, comme rien ne donne la mesure de l'étendue du danger, l'imagination de tous le multiplie : un maréchal des troupes allemandes qui, avec quatre cents chevaux, avait tourné la colline de Monte-Aperto, et qui dans cette première confusion chargea les Florentins par derrière, redoubla leur terreur. La cavalerie, cédant à cette terreur panique, s'enfuit à bride abattue : l'infanterie fit une plus longue résistance ; mais son ordonnance était rompue, et elle ne combattait plus d'après un plan général. Une partie s'enferma dans le château de Monte-Aperto, et bientôt après elle fut forcée de se rendre à discrétion ; d'autres s'étaient rassemblés autour du carroccio, et, après avoir vaillamment combattu pour le sauver, presque tous

[1] La bataille de l'Arbia eut des suites si importantes, que tous les historiens en ont fait mention. Nous avons consulté sur toute cette guerre : *Giovanni Villani.* Lib. VI, c. 79, p. 209. — *Sabæ Malaspinæ Historia Rer. Sicular.* L. II, c. 4; T. VIII, p. 802. — *Ricordano Malespini hist. Fior.* c. 166, 167, p. 989. — *Leonardo Aretino hist. Fior. volgarizz. d'Acciaiuoli.* L. II, p. 53. — *Coppo de Stefani hist. Fior.* L. II, p. 127, *Delizie degli Erud.* T. VII.—*Malavolti historia di Siena.* P. II, L. I, p. 17-20. — *Flaminio del Borgo, dell' istor. Pisana, diss. VI*, p. 357. — *Giugurta Tommasi historia Sanese.* P. I, L. V, p. 323-337.—*Scipione Ammirato histor. Fior.* L. II, p. 112-123. — *Annales Ptolomæ Lucensis.* T. XI, p. 1282. — *Breviar. Pisanæ Historiæ.* T. VI, p. 193. — *Annales Genuenses contin. Caffari.* L. VI, p. 528. — *Andrea Dei Cronica Sanese.* T. XV, p. 29, *cum notis Uberti Benvoglienti.* — *B. Marangoni Chron. di Pisa.* T. I, *Supp.* p. 524. — *Ranerii de Granchiis de Prœliis Tusciæ caliginos. Poema.* T. XI, L. III, p. 314. — *Paolo Tronci Annali Pisani*, p. 213. — *Sozomeni Pistoiensis Hist. Supp.* T. I, p. 133. — Le Dante fait de fréquentes allusions à ce combat, et place Bocca-degli-Abbati en enfer, parmi les traîtres à leur patrie. *Inferno,* Canto XXII, v. 78 et seq.

furent tués ou faits prisonniers; d'autres enfin, placés sur le revers de la colline, après la défaite des deux premiers corps, cherchèrent leur salut dans la fuite. Parmi les seuls Florentins, il y eut plus de deux mille cinq cents hommes de tués, et il n'y eut pas une famille qui ne perdît quelqu'un de ses membres; les habitants d'Arezzo, ceux d'Orviéto, et ceux de Lucques, furent les plus maltraités parmi les auxiliaires: le nombre total des morts de l'armée guelfe s'éleva à dix mille, et celui des prisonniers fut plus considérable encore.

Toute la puissance du peuple florentin fut abattue par cette défaite; la ville entière, lorsqu'elle en reçut la nouvelle, ne retentit plus que des cris des femmes qui redemandaient leurs maris, leurs frères et leurs enfants; et cependant les fuyards, comme ils rentraient l'un après l'autre, répétaient, au rapport de Léonard Arétin, que ce n'était pas ceux qui, dans la bataille, étaient morts pour la patrie, qu'il fallait pleurer, mais ceux qui avaient survécu : les premiers avaient terminé leur vie avec gloire; eux ils étaient restés pour être le jouet et l'objet du mépris de leurs ennemis. Et tel fut le découragement que ces discours jetèrent dans les cœurs de tous les citoyens, que le parti guelfe en entier prit la détermination d'abandonner sa patrie, non que la ville ne fût fortifiée, et qu'elle ne contînt encore assez de défenseurs pour opposer peut-être une longue résistance; mais la trahison des Gibelins à la bataille de l'Arbia inspirait la crainte de trahisons nouvelles; d'autres Gibelins restaient encore en grand nombre dans la ville, et ceux-là, au milieu de la douleur commune, manifestaient une joie insultante. Un commencement de discorde entre la noblesse et les plébéiens du parti guelfe, s'était déjà manifesté; on lui devait l'imprudente expédition dans l'état de Sienne, et le désastre de l'armée. Tandis que les riches bourgeois qui avaient embrassé avec zèle le parti guelfe, avaient manifesté leur ambition, et s'étaient li-

vrés à leur jalousie contre les gentilshommes du même parti, le bas peuple voyait avec indifférence le retour des Gibelins ; eux aussi après tout, disaient ces hommes qui prétendent être modérés et qui ne sont que pusillanimes, eux aussi étaient des compatriotes, leur victoire ne souillait point la gloire nationale, et, pour les repousser, il ne fallait pas mettre la patrie en danger.

Ces dispositions du peuple étant pressenties par les chefs de l'état, tous les hommes distingués dans le parti guelfe, soit parmi la noblesse, soit dans l'ordre des citoyens, sortirent de la ville avec leurs femmes et leurs enfants, le jeudi 13 septembre, neuf jours après la défaite. Quelques-uns se retirèrent à Bologne ; mais le plus grand nombre alla s'établir à Lucques, où l'on accorda aux fugitifs, pour leur servir d'habitation, le quartier de San-Friano et le portique qui entoure l'église de ce nom. De la même manière, tous les Guelfes de Prato, de Pistoia, de Volterra, de San-Gémignano, et de toutes les villes et châteaux de Toscane, à la réserve d'Arezzo, abandonnèrent leurs foyers, et se retirèrent à Lucques ; en sorte que cette ville, demeurée seule constante, devint le refuge et le boulevard de tout le parti guelfe.

Après avoir partagé le butin fait sur l'Arbia, les Siennois s'occupèrent de soumettre quelques châteaux limitrophes du territoire florentin, tandis que les émigrés gibelins de Florence s'avançaient vers cette dernière ville, sous la conduite du comte Guido Novello, un des seigneurs du Casentino, de la même famille que le comte Guido Guerra, mais de parti opposé [1]. Ils conduisaient aussi avec eux le comte Giordano d'Anglone, et les hommes d'armes allemands que le roi Man-

[1] Le frère Ildefonzo de San-Luigi, carmélitain déchaussé, a consacré une vaste et fatigante érudition à faire l'histoire de la famille des comtes Guidi, et de la discorde qui les entraîna dans les partis opposés. On voit, par cette histoire, que cette famille noble et puissante possédait des châteaux dans toutes les parties de la Toscane, mais surtout dans les montagnes de Pistoia et d'Arezzo ; qu'elle en avait aussi en Romagne et dans le

fred leur avait accordés. Cette armée gibeline arriva devant Florence le 27 de septembre, et elle y fut admise aussitôt, sans éprouver de résistance. A l'entrée des Gibelins, toutes les lois qui avaient été publiées dix ans auparavant, pour augmenter le pouvoir du peuple, furent abolies; l'autorité suprême fut rendue à la seule noblesse, mais sous la protection de Manfred, auquel tous les citoyens restés à Florence furent tenus de prêter serment de fidélité. Le comte Guido Novello fut nommé, pour deux ans, podestat de Florence; et la paye des Allemands du comte Giordano fut assignée sur les revenus de la ville.

Cependant une diète des cités gibelines de Toscane fut convoquée à Empoli, pour délibérer sur l'administration future de cette province, et sur les moyens d'y affermir le parti gibelin et l'autorité de Manfred. Les hommes les plus distingués de chaque ville se rendirent à cette assemblée, de même que tous les gentilshommes qui avaient quelque puissance territoriale. Le comte Giordano ouvrit la diète, en lui communiquant les ordres qu'il avait reçus de son maître : il était rappelé dans le royaume avec ses troupes allemandes; en conséquence, il exhorta les Gibelins à se préparer à son absence, pour qu'elle ne leur fût pas préjudiciable.

Les ambassadeurs de Pise et ceux de Sienne déclarèrent alors qu'ils ne voyaient aucun moyen de mettre en sûreté le parti gibelin, les intérêts de Manfred, et ceux de leur patrie, si on laissait subsister Florence, ville riche et peuplée, dont l'ambition surpassait encore les forces, et qui, ayant été longtemps en quelque sorte la capitale des Guelfes de Toscane, ne cesserait jamais de favoriser ce parti. Le peuple tout entier était attaché aux Guelfes; il avait profité de la mort de Frédéric pour attaquer les Gibelins à l'improviste : il était prêt à

duché de Spolète, et qu'elle eut, pendant tout le moyen âge, une grande influence sur e sort de la Toscane. *Delizie degli Eruditi Toscani*. T. VIII, p. 89 à 195.

profiter de même de la première circonstance favorable pour les chasser de nouveau; et le salut de la faction gibeline était attaché à la ruine entière de Florence, à la démolition de ces murs qui servaient aux ennemis de forteresses, à la dispersion de ce peuple qui réservait ses trésors et ses forces pour se venger un jour. Les députés des villes plus faibles, et des bourgades que Florence avait presque asservies, en paraissant les protéger, appuyèrent tous cette demande. On vit aussi se ranger au même sentiment plusieurs gentilshommes florentins, qui désiraient recouvrer cette indépendance dont leurs pères avaient joui dans leurs châteaux, et rompre tout lien avec toutes les villes.

Alors, Farinata des Uberti se leva[1] : « Je ne m'étais pas attendu, dit-il, à devoir m'affliger d'être demeuré en vie « après la bataille de l'Arbia, après cette victoire si grande « et si relevée. Je m'afflige aujourd'hui cependant, de ne pas « y avoir été tué; car le bonheur n'est pas de remporter la « victoire, il dépend tout entier des gens à qui l'on est as- « socié pour vaincre : l'injure d'un adversaire ne blesse pas « comme celle d'un compagnon ou d'un allié. Et cependant, « si je me plains à présent, ce n'est pas que je craigne de voir « la ruine de ma patrie; car quelle que soit l'issue de votre

[1] Ce discours est rapporté par Léonard Arétin; et peut-être est-il de sa composition. Nous avons dit ailleurs que dans tous les discours il était d'usage de prendre un texte, et qu'en accordant la parole à un orateur, on lui demandait sur quel texte il parlerait. Villani raconte, mais d'une manière un peu obscure, que Farinata, occupé de trop hauts intérêts pour faire de l'esprit sur quelque passage des anciens, *proposa*, c'est-à-dire, prit pour texte deux proverbes vulgaires qui lui vinrent à la mémoire; encore les confondit-il l'un avec l'autre, de manière qu'ils ne présentaient plus aucun sens. Ces proverbes sont : *Come asino sape, cazi nimuzza rape. Si va capra zoppa, se lupo non la intoppa*; qu'il prononça : *Come asino sape si va capra zoppa, così minuzza rape se lupo non la intoppa.* Il en fit cependant une espèce d'application que l'on retrouve dans l'Arétin lui-même. Les ennemis de Florence, comme les vils animaux cités dans le proverbe, ne savaient point sortir de leurs vues étroites et de leurs misérables coutumes; ils boitaient encore du même pied; ils étaient prêts à nuire de la même manière qu'ils 'avaient voulu faire dans des temps bien différents. *Giov. Villani.* L. VI, c. 82, p. 214. — *Ricordano Malaspini.* c. 170, p. 994. — *Leonardo Aretino.* L. II, p. 57 et seq.

« délibération, pendant que je vivrai, Florence ne sera pas « détruite. Mais je m'afflige, et avec une profonde indignation, je me tourmente des discours qu'ont tenus ceux qui « ont parlé avant moi. On dirait que nous ne sommes rassemblés ici que pour délibérer si Florence doit être détruite « ou conservée telle qu'elle est, et non pour trouver les « moyens de maintenir à Florence et ailleurs l'influence de « nos amis. Ma cité serait bien malheureuse, et moi et mes « compatriotes nous serions bien misérables et bien vils, s'il « était vrai qu'il dépendît de vous de détruire ou de conserver notre patrie..... J'avais cru qu'étant tous convoqués pour le salut commun, nous déposerions tous les « haines et les inimitiés antiques, et que nous ne chercherions pas, sous de feintes couleurs, à nous détruire les uns « les autres. J'avais cru que chacun savait qu'un conseil dicté « par la haine ne pouvait jamais être avantageux au public. « Mais enfin, à qui s'attache-t-elle cette haine? est-ce à la « terre de Florence, à ses maisons, à ses murs insensibles? « est-ce aux émigrés qui ont abandonné la ville? est-ce à « nous, qui l'occupons aujourd'hui? Si vos seuls ennemis sont « les émigrés, pourquoi persécuter notre terre et ses murailles, « ses remparts élevés désormais contre eux, pour les repousser et non pour les défendre..... Vous avez prétendu que le « peuple était attaché à la faction ennemie; la bataille livrée « sur les bords de l'Arbia devrait vous rester en mémoire : « c'est au grand nombre de citoyens qui passèrent de notre « côté, que nous avons dû nos succès. La fuite volontaire de « nos adversaires devrait aussi faire quelque impression sur « vous; n'ont-ils pas montré, en se retirant, qu'ils ne se fiaient « pas au peuple, et qu'ils craignaient de le voir nous favoriser? « Mais qu'après tout cette multitude soit suspecte, nous qui « avons vaincu, méritons-nous d'être suspects? Et vous avez « trouvé que notre ville, qui n'est inférieure à aucune de

« celles de la Toscane, devait être détruite à cause de vos « soupçons! Quel est celui qui donne un conseil semblable? « quel est celui qui osera manifester par sa voix la haine « qu'il a conçu dans son âme? Vous paraîtrait-il donc con- « venable que vos cités se conservassent, et que la nôtre fût « détruite; que vous retournassiez en triomphe dans vos « patries, et que nous, qui avec vous avons acquis la victoire, « nous ne trouvassions, en échange de l'exil, que la destruc- « tion de notre patrie, plus amère, plus douloureuse pour « nous, que notre proscription passée? Y a-t-il donc quel- « qu'un de vous qui me croie assez vil, non pas pour voir de « telles choses, mais seulement pour les entendre avec pa- « tience? Ignorez-vous que si j'ai porté les armes, que si j'ai « persécuté mes ennemis, je n'ai pas cessé cependant d'aimer « ma patrie? que je ne consentirai jamais que ce que nos en- « nemis ont conservé, soit détruit par nos mains, et que les « siècles à venir appellent nos adversaires les sauveurs, nous « les destructeurs de la patrie? Sachez-le donc enfin, quand « je resterais seul du nombre des Florentins, je ne souffrirai « point que ma patrie soit détruite; et s'il faut mourir « mille fois pour elle, je suis prêt pour elle à mourir mille « fois! »

Après avoir ainsi parlé, Farinata sortit avec véhémence du conseil; mais son autorité était si grande, on le reconnaissait si universellement pour le premier homme du parti gibelin, et les auditeurs furent tellement émus par ses discours, qu'abandonnant tout projet de détruire Florence, on ne s'occupa plus que de calmer l'indignation de ce citoyen vertueux : on lui envoya les gens les plus considérables de son parti pour le ramener; et, lorsqu'il fut rentré dans l'assemblée, tous les chefs gibelins, renonçant à tout esprit de discorde, ne songèrent plus, pour affermir leur parti en Toscane, qu'à des moyens agréables à tous. Il fut convenu que la ligue gibeline

de cette province prendrait à sa solde mille gendarmes, qui seraient maintenus sous le commandement du comte Guido Novello, aux frais communs de toutes les cités, sans préjudice de ceux que chaque ville tiendrait à sa solde pour son propre compte.

Ce sont ici précisément les temps héroïques de l'histoire de l'Italie, et ceux qui resteront à jamais unis à ses souvenirs poétiques. Le Dante, son premier poëte et son plus noble génie, naquit cinq ans après la déroute de l'Arbia; il place sa descente aux enfers quarante ans après l'époque dont nous écrivons l'histoire : la génération de ses pères est celle qu'il rencontre dans l'autre monde, et à laquelle il distribue la louange ou le blâme. Le Dante, quand il écrivit son poëme, était exilé de sa patrie. Il vivait parmi les Gibelins; il avait reconnu la protection de l'empereur et de ses capitaines. Cependant, quand il juge les hommes qui servirent contre leur patrie le parti même qu'il venait d'embrasser, il prononce sur eux comme la prostérité prononcera toujours sur les traîtres; il flétrit d'une infamie ineffaçable ceux qui passèrent du drapeau national au drapeau de l'étranger, et qui donnèrent à leurs propres soldats le signal de la déroute. Bocca des Abbati, le traître qui renversa l'enseigne florentine, fut un de ceux qu'il vit plongés, auprès du comte Ugolino, dans les glaces éternelles du dernier cercle de l'enfer. C'est aussi dans les enfers qu'il rencontre Farinata : l'attachement à la maison de Souabe, l'inimitié des papes, et le mépris pour leurs excommunications, l'avaient entraîné dans l'hérésie. Dans une plaine qui de toutes parts vomissait des flammes, des sépulcres s'élevaient de place en place, tels que d'horribles chaudières qu'un feu ardent rougissait à perpétuité : ils étaient ouverts; mais la pierre qui devait les fermer était suspendue au-dessus d'eux. Des soupirs et des cris lamentables sortaient de ces voûtes infernales.

« O Toscan! qui, au travers de la cité du feu, chemines vi-
« vant encore, et parlant ce langage qui m'est si doux, qu'il
« te plaise de t'arrêter en ce lieu! Ton accent te fait recon-
« naître pour un citoyen de cette noble patrie, à laquelle peut-
« être je n'ai que trop été à charge. Tels furent les mots qui
« sortirent de l'une de ces voûtes; je me serrai contre mon
« conducteur, avec un redoublement de crainte; mais il me
« dit : Tourne-toi, que fais-tu? Vois Farinata qui s'est levé,
« et qui de la ceinture en sus se découvre tout entier. J'avais
« déjà fixé mon visage sur le sien. Il soulevait sa poitrine et
« son front orgueilleux, comme s'il avait pour l'enfer entier
« le plus profond mépris. Le bras de mon conducteur me
« poussa courageusement au milieu des tombeaux. Parle, me
« dit-il, avec les égards que tu dois.

« Quand je fus parvenu au pied du tombeau, Farinata me
« regarda un instant; puis, avec un mouvement de dédain,
« il me dit : Quels furent tes ancêtres? Je désirais lui complaire,
« et ne lui cachai point leurs noms. Alors il releva ses sourcils,
« puis il dit : C'est avec acharnement qu'ils furent les adver-
« saires de moi, de mes aïeux, de tout mon parti ; aussi par
« deux fois les ai-je dispersés [1]. S'ils furent chassés, lui répon-
« dis-je, et l'une et l'autre fois ils revinrent de toutes part [2];
« mais cet art du retour, les vôtres n'ont point su l'apprendre.
« — Qu'ils ne l'aient pas appris, c'est ce qui me tourmente
« plus que ce lit de feu sur lequel je me couche. Mais la lune
« n'aura pas cinquante fois rallumé son flambeau, que tu ap-
« prendras toi-même combien cet art est difficile. Dis-moi
« cependant, et puisses-tu retourner au doux aspect du monde,
« dis-moi pourquoi dans chacune de ses lois ton peuple est si
« impitoyable envers tous les miens [3]? Le massacre, lui
« répondis-je, ce carnage terrible qui colora de poupre les

[1] En 1248 et 1260. — [2] En 1650 et 1266. — [3] Les Uberti étaient toujours exceptés de toutes les amnisties que l'on accordait quelquefois aux Gibelins.

« ondes de l'Arbia, inspire à nos conseils leurs sévères résolu-
« tions. Après qu'il eut secoué la tête en soupirant, il reprit.
« Je n'étais point seul à la bataille ; et certes ce ne serait pas
« sans raison qu'on me traiterait comme les autres. Mais j'étais
« seul dans cette assemblée où chacun consentit que Florence
« fût détruite ; et seul je la défendis à visage découvert[1]. »

[1] Voici le texte du Dante au Chant X, *Inferno*.

22. *O Tosco che per la città del foco*
Vivo ten' vai, così parlando onesto,
Piacciati di restare in questo loco.
La tua loquela ti fa manifesto
Di quella nobil patria natio,
Alla qual forse fui troppo molesto.
Subitamente questo suono uscio
D'una dell' arche ; però m' accostai
Temendo, un poco più, al duca mio.
Ed ei mi disse : volgiti, che fai?
Vedi là Farinata che s'è dritto :
Dalla cintola in su tutto 'l vedrai.
Io avea già 'l mio viso nel suo fitto :
Ed ei s' ergea col petto, e con la fronte,
Come avesse lo 'nferno in gran dispitto :
E l' animose man del duca, e pronte
Mi pinser tra le sepolture a lui,
Dicendo, le parole tue sien conte.
Tosto ch' al piè della sua tomba fui,
Guardommi un poco, e poi, quasi sdegnoso,
Mi dimandò : chi fur gli maggior tui?
Io ch' era d' ubbidir desideroso
Non gliel celai, ma tutto gliel apersi :
Ond' ei levò le ciglia un poco in soso :
Poi disse : fieramente furo avversi
A me, ed a' miei primi, ed a mia parte,
Sì che per due fiate gli dispersi.
S' ei fur cacciati, ei tornar d' ogni parte,
Risposi io lui, e l' una e l' altra fiata :
Ma i vostri non appreser ben quell' arte.

. . . .

76. *E se, continuando al primo detto,*
Egli han quell' arte, disse, male appresa,
Ciò mi tormenta più, che questo letto.
Ma non cinquanta volte fia raccesa
La faccia della Donna che qui regge,
Che tu saprai quanto quell' arte pesa ;

E se tu mai nel dolce mondo regge,
Dimmi, perchè quel popolo è sì empio
Incontr' a' miei, ciascuna sua legge?
Ond' io a lui: lo strazio, e 'l grande scempio,
Che fece l' Arbia colorata in rosso,
Tale orazion fa far nel nostro tempio.
Poi ch' ebbe sospirando, il capo scosso,
A ciò non fu' io sol; disse, nè certo,
Senza cagion sarei con gli altri mosso:
Ma fu io sol colà; dove sofferto
Fu per ognun di torre via Firenze,
Colui che la defesi a viso aperto.

La conversation avec Farinata est interrompue, du vers 52 au 76, par l'épisode de Cavalcante Cavalcanti, l'un des plus touchants de ce poëme.

CHAPITRE X.

Décadence et asservissement des républiques lombardes. — Révolutions dans les républiques maritimes. — Leurs rivalités. — Constantinople reprise par les Grecs sur les Vénitiens et les Français.

1260-1264.

Dans les premiers temps qu'embrasse cette histoire, les républiques lombardes excitaient notre intérêt plus que toutes les autres cités de l'Italie. C'était chez elles seules que l'on trouvait un amour ardent pour la liberté, et un courage héroïque pour défendre la patrie. Durant leur lutte avec Frédéric Barberousse, nous leur avons vu déployer les vertus dont s'enorgueillissait autrefois la Grèce; et nous avons trouvé chez leurs écrivains, malgré la barbarie du douzième siècle, assez de détails sur leur histoire, assez de traits de leur caractère, pour nous intéresser vivement à elles. Mais cette flamme brillante de liberté fut de courte durée; déjà, dans le commencement du XIIIe siècle, nous l'avons vue languir, et nous sommes enfin arrivés à l'époque où elle s'éteignit presque complètement. Dans l'espace de temps que comprend ce chapitre, les seigneurs delli Torre et Pélavicino étendirent leur domination sur presque toutes les cités de la Lombardie; et le caractère républicain s'était anéanti même avant l'établissement de leur tyrannie.

Nous rechercherons, dans ce chapitre, les causes de la décadence des républiques lombardes, et les circonstances de leur asservissement. Nous aurons encore à rendre compte de quelques efforts qu'elles firent plus tard, pour se relever de l'oppression : mais nous sommes près d'avoir terminé la tâche que nous nous étions imposée à leur égard. Bientôt nous n'aurons plus à rendre compte que des intrigues, des guerres et des crimes de quelques chefs qui les asservirent. Ces crimes, si nous n'y prenons garde, pourraient nous faire illusion sur l'état moral de toute la contrée ; ils furent nombreux, ils furent effroyables : mais les forfaits des Visconti, des la Scala et des Gonzague, sont les fruits de la tyrannie, et non pas ceux de la liberté.

Deux causes paraissent avoir concouru à changer la forme du gouvernement dans les villes lombardes : la discorde intérieure entre la noblesse et le peuple, qui, dans ces villes, avait privé les citoyens de toute sûreté, peut-être de toute liberté ; et le changement de la discipline militaire, qui avait augmenté le pouvoir des capitaines d'hommes d'armes. L'une de ces causes avait ôté au peuple la volonté, et l'autre, la force de défendre ses droits.

La constitution d'aucune des républiques italiennes ne mérite d'être citée comme un modèle. Les deux plus parfaites sont l'aristocratie de Venise et la démocratie de Florence ; toutes deux étaient loin cependant de garantir les droits de tous à la souveraineté, en même temps que la sûreté individuelle. Les constitutions bizarres et incohérentes de Milan et des autres villes lombardes avaient assuré bien moins encore et la tranquillité du sujet et la liberté du citoyen. L'ordre social y était établi sur les plus frêles fondements.

Des passions plus impétueuses que de nos jours donnaient lieu, dans le XIIIe siècle, à des attentats plus fréquents ; et la multiplicité des états indépendants facilitait la fuite des

coupables; aussi l'exercice de la justice criminelle paraissait-il la tâche la plus importante du gouvernement, et presque le but unique de son institution. Bientôt cependant le désir de commander se joignit au besoin de réprimer les criminels; et l'on créa de nouveaux magistrats, moins pour assurer le bonheur de la nation, que pour satisfaire l'ambition d'un plus grand nombre d'individus.

Les délits des particuliers donnèrent naissance à une foule d'inimitiés de famille à famille; l'élection aux magistratures fut l'origine d'une jalousie constante d'ordre à ordre. Dans notre siècle, les criminels que les lois punissent se trouvent presque tous rejetés, par leur naissance et par leur fortune, dans les derniers rangs de la société; en sorte que leurs fautes sont vraiment personnelles : leurs parents n'ont ni l'intention ni la force de les défendre pendant leur vie, de les venger après leur mort. Dans le XIII[e] siècle, au contraire, on comptait autant de coupables parmi les grands que parmi le peuple. Ce changement dans nos mœurs a rendu les nations plus faciles à gouverner; il n'est pas cependant la preuve d'une amélioration fondamentale dans la morale publique. Les fréquents homicides dont il est fait mention dans l'histoire, n'étaient point des assassinats, mais la conséquence des guerres privées : aujourd'hui les tribunaux ont renoncé à s'occuper des duels, qui sont, pour nous, la forme régulière des guerres privées, et le meurtre en usage chez les gens comme il faut. Les intrigues amoureuses se terminaient souvent, autrefois, par un enlèvement; aujourd'hui, par la séduction : la faute est peut-être la même, mais elle échappe à la surveillance des lois. Des hommes avides et injustes s'appropriaient le bien d'autrui, par la violence; aujourd'hui, par des banqueroutes frauduleuses. Tous les attentats, autrefois, se commettaient à découvert : tous se cachent aujourd'hui. Les parents, les amis, étrangers à la faute, ne demeuraient

pas étrangers ou à la défense du coupable, ou à sa punition; et l'autorité publique était sans cesse appelée à déployer toute son énergie, pour réprimer des délits qui ébranlaient l'état tout entier, pour atteindre des criminels qu'une puissante alliance protégeait.

Les podestats, auxquels on avait confié la juridiction criminelle, furent revêtus du pouvoir le plus absolu : on paraissait n'avoir, à leur égard, d'autre crainte que celle de les laisser trop faibles pour maintenir la paix : et l'on ne songeait pas qu'ils pouvaient être trop forts pour vouloir conserver la liberté. On accoutuma les peuples à leur donner les noms de seigneurs et de maîtres; et l'on ne laissa entre eux et les tyrans d'autre différence que la limitation de la durée de leurs fonctions.

Cependant de nouvelles causes d'anarchie se joignaient chaque jour aux anciennes; nous avons vu combien les factions des Guelfes et des Gibelins étaient profondément enracinées dans les cœurs, combien de sang elles avaient fait répandre, combien de fortunes elles avaient ruinées. Le désir de vengeance se multipliait avec de pareils désastres; et la paix était toujours plus difficile à maintenir ou à recouvrer.

Les nobles, avides de jouer quelque rôle dans leur patrie, s'étaient partagé tous les emplois militaires et civils, et presque tous les emplois religieux. Les consuls, les anciens, les conseillers, les ambassadeurs, les commandants des portes, les capitaines des milices, les chanoines des cathédrales, étaient gentilshommes; et cet ordre écartait les plébéiens avec tant de jalousie, qu'il éveillait aussi la jalousie de ceux qu'il avait rejetés, et qu'un grand nombre de guerres civiles, dans les cités lombardes, n'eurent d'autre objet que de forcer les nobles à partager, par égales parts, avec les plébéiens, toutes les fonctions publiques. La paix de Saint-Ambroise étendit à

Milan ce partage, depuis les fonctions d'ambassadeurs jusqu'à celles de trompettes de la communauté[1].

Indépendamment de la jalousie qu'excitait la distribution des fonctions publiques, les nobles étaient encore, pour les plébéiens, un objet de haine, parce que, seuls, ils paraissaient être cause de toutes les calamités nationales. C'étaient des rivalités entre eux qui, chaque jour, faisaient répandre le sang des citoyens; les factions des Guelfes et des Gibelins semblaient être devenues, pour eux, des querelles de famille; les guerres mêmes de peuple à peuple pouvaient quelquefois paraître un effet de leur violence et de leur emportement. Souvent on entendait répéter que, sans les nobles, l'Italie entière vivrait dans une paix constante, comme si les passions auxquelles ils se livraient, étaient attachées à leur naissance, non à leurs fonctions et à l'exercice du pouvoir. Le peuple, fatigué de tant de maux qu'il croyait ne devoir qu'à eux seuls, paraissait quelquefois altéré de vengeance; il les bannissait, il les poursuivait les armes à la main, il les faisait périr sur l'échafaud: alors les campagnes se révoltaient contre la ville; les châteaux, demeures des gentilshommes, s'armaient contre leur métropole, et le désordre et la ruine publique étaient portés au comble.

La puissance des nobles consistait en partie dans le nombre d'hommes dont chaque famille se composait, et dans la force du lien qui les unissait entre eux. Lorsque l'autorité publique est faible, on sent le besoin d'augmenter la force individuelle par des associations partielles. Une famille entière était toujours prête à sauver, à défendre, à venger un de ses individus. Le même nom, le même sang, un point d'honneur commun, étaient des motifs suffisants pour réunir des parents au degré le plus éloigné, et pour leur faire exposer leur vie

[1] Ce fut un traité de paix signé, le 4 avril 1258, entre les nobles et les plébéiens; il est rapporté dans Cori, *Hist. Milanesi*, P. II, p. 115 verso.

et leur fortune, toutes les fois qu'un seul d'entre eux était menacé. Les plébéiens, à leur tour, voulurent se donner cette espèce de force ; au lieu des liens de la nature, ils en cherchèrent d'artificiels : ils contractèrent des fraternités qui, sans être unies par le sang, prirent aussi souvent le nom de familles. A Milan, il paraît qu'il y avait un grand nombre de ces fraternités plébéiennes, toutes affiliées à deux sociétés plus puissantes, que l'on appelait la *Motta* et la *Credenza*. Les clubs, dont nous avons vu de nos jours les associations, ont eu plus d'un rapport avec ces fraternités qui existaient dans les républiques italiennes, qui formaient un état dans l'état, qui nommaient des magistrats pour surveiller ceux de la république, qui évoquaient au tribunal de leur société la connaissance des affaires nationales, et qui s'arrogeaient les prérogatives de la souveraineté, sans que la constitution leur y donnât aucun droit.

Ce furent ces fraternités milanaises, qui, en se donnant un chef perpétuel, élevèrent les premières un pouvoir monarchique dans l'état, et renversèrent la république. Mais, avant de rapporter avec plus de détail cet événement qui décida du sort de presque toute la Lombardie, il convient de donner quelque attention au changement survenu dans la discipline militaire ; changement que nous avons indiqué comme ayant été aussi une des causes de l'établissement de la tyrannie.

Les Arabes et les Hongrois qui dévastèrent l'Italie dans le xe siècle combattaient à cheval, armés à la légère ; mais la principale force des Francs et des Allemands, dans le même siècle et les deux suivants, consistait encore dans l'infanterie. Les armées de Frédéric-Barberousse étaient, pour la plus grande partie, composées de gens de pied ; et si les nobles combattaient à cheval, ils n'étaient point encore revêtus de cette pesante armure ; ils ne s'étaient point exercés à cette

ordonnance ferme et inébranlable, qui fit le caractère de la cavalerie depuis le XIIIe jusqu'au XVe siècle. Les citoyens des villes italiennes pouvaient combattre, avec un avantage égal, soit la cavalerie légère, soit l'infanterie teutonique; il paraît que, comme cette dernière, ils avaient pour armes défensives un écu et un casque, avec des cuissards et des brassards, qui les recouvraient en partie par devant, et pour arme offensive, seulement l'épée large et tranchante. Quelques corps particuliers, il est vrai, étaient armés de hallebardes et d'autres d'arbalètes; mais l'infanterie ne portait point, comme chez les Romains, ce pesant et redoutable *pilum* qu'une main malhabile et rarement exercée n'aurait pas su lancer.

Ces armes convenaient à des bourgeois qui ne devaient point passer leur vie dans les camps, et qui ne faisaient pas de l'art militaire leur unique occupation : avec le courage et la force de corps qu'entretiennent la tempérance et l'exercice, ils devaient être en état de tenir tête aux meilleures troupes que l'on connût alors. Ils en donnèrent la preuve pendant la première guerre de Lombardie.

Il y avait cependant dès lors dans les armées impériales une espèce de troupes dont il suffisait de perfectionner l'armure, pour que l'infanterie ne pût plus lui résister; c'était la gendarmerie. Le cavalier était revêtu tout entier de fer; son cheval lui-même en était couvert en grande partie. Sous cette armure, il défiait les flèches des arbalétriers; avec une longue et forte lance, il atteignait les fantassins, sans se mettre à portée de leurs épées. Il n'y avait rien à changer dans cette armure; il fallait seulement en fortifier toutes les parties; il fallait rendre la cuirasse plus épaisse, le casque plus pesant, le bouclier plus impénétrable, la lance plus longue et plus forte; il fallait que le fer ou l'airain qui recouvraient l'homme ne laissassent pas une seule jointure, pas une partie faible par où la mort pût pénétrer; il fallait que le cavalier se soumît à

un exercice constant, pour s'accoutumer au poids presque accablant de ses armes ; il fallait trouver ou faire naître une race de chevaux plus forte, plus courageuse, pour porter une charge aussi pesante, et galoper au milieu des batailles avec un semblable fardeau. Ce perfectionnement de l'armure chevaleresque fut lentement achevé par les gentilshommes. Tandis que les plébéiens, s'adonnant au commerce et aux arts, s'énervaient chaque jour, et perdaient de leur antique force, les nobles dans leurs châteaux ne connaissaient d'autre travail et d'autre plaisir que les armes. Ils ne cessaient de s'exercer à tout ce qui peut développer les facultés corporelles ; leurs jeux et leurs tournois n'avaient pas d'autre but : ils vivaient au milieu de leurs chevaux, et s'occupaient de l'éducation de leur *destrier* avec autant de soin que de celle de leurs enfants. Ce destrier, réservé pour la bataille, ne servait point de monture habituelle à son maître : même à l'armée, le chevalier ne montait que son palefroi jusqu'au moment où il se préparait pour la charge. Le cheval et l'homme, également fortifiés par l'exercice et le ménagement de leurs forces, devinrent capables d'efforts qui surpassent de beaucoup ce que nous pouvons concevoir. L'armure devint toujours plus pesante, et la gendarmerie toujours plus forte, jusqu'à la fin du xve siècle, et jusqu'au temps où l'usage habituel de l'artillerie rendit inutile cette cavalerie si péniblement perfectionnée. Ce ne fut que dans le xve siècle que l'armure fut rendue si pesante, qu'un cavalier renversé n'avait plus la force de se relever de lui-même.

Lorsque le cavalier fut armé d'une cuirasse assez forte pour que la flèche de l'arbalétrier et l'épée du fantassin ne pussent plus la percer, l'infanterie des villes se trouva tout à coup dépouillée de tout moyen de résistance. Les cavaliers, serrés en bataille, abaissaient leurs lances et renversaient les rangs, qu'ils traversaient au galop, sans qu'aucun obstacle pût les

arrêter, ou aucun danger les atteindre. L'infanterie romaine aurait sans doute résisté à un choc semblable, parce qu'elle aurait lancé le pilum à la tête des chevaux, dans le moment convenable pour en abattre un grand nombre, et jeter le désordre parmi le reste; l'infanterie suisse, mieux calculée encore pour un pareil combat, opposa plus tard, au choc de la gendarmerie, une forêt de lances immobiles, contre lesquelles les escadrons venaient se briser: mais les nations de l'Europe ne s'avisèrent que fort tard de cette dernière manière de combattre; et depuis la Norvége jusqu'à l'Italie, la chevalerie acquit en tous lieux un si grand avantage sur les troupes de pied, qu'on finit par ne plus tenir aucun compte des dernières, et souvent par ne plus en conduire aux armées.

La force militaire se trouva donc, par une révolution assez étrange, transportée tout entière à la noblesse, et le petit nombre fut incomparablement plus fort que le grand. Avant l'invention des armes à feu, et lorsqu'on se combattait corps à corps, le nombre des troupes avait bien moins d'influence qu'aujourd'hui sur le gain des batailles, parce qu'il n'y avait que ceux qui étaient près les uns des autres qui pussent réciproquement se frapper, et que beaucoup d'hommes ne peuvent pas être à portée d'en atteindre un petit nombre. Quatre ou cinq cents chevaliers se jetaient hardiment au travers de dix mille fantassins, parce qu'ils combattaient à la fois tout au plus avec mille, et que les neuf mille autres étaient forcés de rester spectateurs de la bataille jusqu'à ce que leur tour fût venu: quatre ou cinq cents chevaliers perçaient une colonne de dix mille hommes, quelquefois sans qu'un seul d'entre eux fût renversé. Ce n'était point un combat, ce n'était qu'un massacre; et ils ne trouvaient de la résistance que dans les corps de chevaliers armés comme eux, qui, les heurtant avec un choc égal au leur, et les frappant avec des lances égales, pouvaient les atteindre et les renverser. Si les lances se brisaient

les chevaliers combattaient entre eux avec le sabre ou l'épée; quelquefois, étant à la même hauteur l'un et l'autre, ils savaient découvrir la jointure de la cuirasse, ou le défaut du bouclier : plus souvent leur combat ne produisait que des meurtrissures : et, comme nous le voyons dans les romans de chevalerie, le sabre frappait sur la tête du chevalier vaincu, et l'étourdissait de son choc, sans entr'ouvrir l'armet qui le couvrait.

Cet avantage prodigieux que les nobles avaient sur le peuple dans les combats, devait encore augmenter la jalousie et la haine du dernier. Mais les gentilshommes ne pouvaient maintenir leur supériorité dans les villes, parce que, dès qu'une sédition éclatait, les barricades ou *serragli* coupaient toutes les rues, et elles arrêtaient les chevaux tandis que les fantassins formaient le siége des maisons ennemies, cu qu'ils se fortifiaient dans les leurs. Les gentilshommes étaient donc aisément chassés des villes; dès qu'ils se trouvaient dans la campagne, ils redevenaient les plus forts, et le peuple n'avait plus aucun moyen de poursuivre contre eux sa vengeance.

Les citoyens ayant cessé d'être tous des soldats, ou du moins des soldats utiles, les villes furent obligées de prendre des gendarmes à leur solde, pour n'être pas réduites à la seule cavalerie de leurs propres gentilshommes, et elles placèrent leur espoir de défense dans des bras mercenaires. Nous avons vu un premier exemple de cavalerie soldée par les villes, dans la guerre contre Eccélino; l'usage en fut introduit vers le milieu du XIIIe siècle, et devint bientôt universel dans toute l'Italie. Les peuples sont forcés d'adopter rapidement les nouveaux moyens d'attaque et de défense dont un seul d'entre eux fait usage à la guerre, sous peine d'être asservis par les inventeurs.

Comme c'était à leur éducation chevaleresque que les gendarmes devaient la force nécessaire pour combattre sous leur pesante armure, les seuls gentilshommes, pendant fort long-

temps, firent la guerre à cheval; et ce ne fut que parmi eux qu'on put trouver des hommes d'armes. En avançant dans cette histoire, nous verrons comment enfin la paie prodigieuse qu'on offrait aux cavaliers détermina des hommes de tout ordre à se destiner dès leur enfance à ce métier, et comment ces nouveaux mercenaires, commandés par des gens sans patrie et sans honneur comme eux, formèrent les bandes des *condottieri*, qui eurent, dans le siècle suivant, tant de part aux révolutions des républiques italiennes. Pendant le XIIIe siècle, les soldats à cheval étant tous gentilshommes, ne voulaient être commandés que par des gens d'un rang supérieur au leur; car telle est la bizarrerie du point d'honneur, qu'ils étaient bien disposés à vendre leur sang, mais non leurs prétentions vaniteuses.

Les exilés et les émigrés furent probablement les premiers qui daignèrent accepter une solde étrangère, et servir une cause à laquelle ils ne prenaient aucun intérêt. Privés tout à coup d'une aisance à laquelle ils étaient accoutumés, et dont ils ne savaient pas se passer, ils considérèrent le métier de la guerre comme le plus noble parmi ceux qui pouvaient les faire vivre. Les émigrés gibelins de Florence formèrent une petite armée mercenaire, commandée par le comte Guido Novello : les émigrés guelfes à leur tour en formèrent une sous les ordres du comte Guido Guerra ; et celle-ci servit à la solde des étrangers, dans la guerre de Parme et dans celle de Sicile. Quelques feudataires, qui avaient rassemblé à leur petite cour plus de gentilshommes qu'ils ne pouvaient en entretenir, se firent également une ressource de la guerre. Le marquis Lancia et le marquis Pélavicino se mirent tour à tour au service de la ville de Milan, tantôt avec cinq cents, tantôt avec mille chevaux ; mais ils prétendaient faire payer leur noblesse aussi bien que leur valeur : ils demandaient en récompense de leurs services, non seulement de l'argent, mais des honneurs et du pou-

voir; et le titre de capitaine général de la république, ou même de seigneur, était nécessaire pour satisfaire leur ambition.

Ainsi l'on voyait les factions s'envenimer; l'on voyait s'accroître le désordre et l'anarchie, et en même temps on voyait un pouvoir militaire se créer en dehors de l'état, se fortifier, se confondre avec les pouvoirs civils, et menacer d'envahir la liberté. Milan, la plus puissante république de la Lombardie, fut la première, dans cette province, qui plia sous le joug du despotisme; et ce fut celle qui, par sa chute, entraîna bientôt toutes les autres.

« Depuis la mort de l'empereur, » dit Galvano Fiamma [1], « comme Milan jouissait au dehors d'une paix profonde, l'ambition de dominer s'introduisit dans le cœur des citoyens, « et fit naître au dedans de cruelles guerres civiles. » D'une part, en effet, les nobles, de l'autre, le peuple, ou la confrérie de la Crédenza, se donnèrent pour chefs deux citoyens qu'ils décorèrent du titre de podestat, titre que portait le chef de la république [2]. Mais le vrai podestat était étranger : il ne demeurait pas plus d'une année en fonctions; et les lois, en lui assignant d'amples prérogatives, indiquaient cependant quelles étaient leurs bornes. Le podestat des nobles, au contraire, Paul de Sorésina, et le podestat du peuple, Martin della Torre, étaient revêtus d'un pouvoir illimité, parce qu'il n'était point défini; et perpétuel, parce qu'on ne lui avait point fixé de terme.

Martin della Torre était neveu, ou, selon d'autres, frère de ce Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, qui avait donné de si généreux secours aux Milanais, après la déroute de Corte-Nuova [3]. Depuis cette époque, la famille della Torre était de-

[1] *Manipulus Florum*, c. 290, p. 685. — [2] En 1256. *Giorgio Giulini, Memorie della camp. di Milano*. L. LIV. p. 131 — [3] Giulini, L. LV, p. 210, discute les deux opinions, en comparant la généalogie rapportée par les historiens avec celle qu'indiquent les pierres sépulcrales.

venue chère au peuple, et suspecte à la noblesse. Pagano, aussi longtemps qu'il avait vécu, avait été considéré comme le défenseur et le tribun des plébéiens. Martino comprit tout le parti qu'il pouvait tirer d'une faveur semblable : à la mort de Pagano, il se présenta pour lui succéder. Il étudia l'art de se rendre agréable au peuple, en flattant toutes ses passions, et l'art de se rendre nécessaire, en aigrissant les plébéiens contre les nobles. Martino avait tous les talents d'un chef de parti, et plus de vertus que la plupart des usurpateurs. Parvenu au faîte de sa puissance, il arracha au supplice ses ennemis, que les tribunaux avaient condamnés comme conspirateurs; déclarant que lui qui n'avait point de fils, qui jamais n'avait su donner la vie à un homme, il n'ôterait jamais la vie à un homme [1].

Paul de Sorésina, le chef des gentilshommes, ne paraît point avoir eu un caractère si prononcé; il était toujours prêt à se réconcilier avec la faction ennemie, et finit par donner sa sœur pour femme à Martino, et se rendre ainsi suspect aux deux partis. Mais le chef véritable des nobles, c'était l'archevêque, frère Léon de Pérego. Peut-être que ce prélat, n'osant paraître en armes à la tête d'une faction, à cause de son ministère sacré, avait désigné lui-même un homme dépourvu d'énergie, et qu'il était sûr de dominer complétement, pour être le chef apparent de sa faction.

Un attentat d'un gentilhomme, qui tua un de ses créanciers parce que celui-ci le pressait de le payer, mit aux deux partis les armes à la main. Le peuple, après avoir rasé jusqu'aux fondements la maison de ce gentilhomme, chassa tous les autres nobles de la ville. Ces derniers, au mois de juillet 1257, se réunirent autour de leur archevêque; ils demandèrent l'assistance des Comasques, leurs alliés, et ils s'emparèrent,

[1] *Annales Mediolanenses*. T. XVI, c. 34, p. 664. — *Galvan. Flamma Manip. Florum* c. 293, p. 687.

avec leur aide, du château de Séprio, de la Martésana, de Fagnano, de Varèse et d'un grand nombre d'autres lieux forts. Le peuple, conduit par Martino della Torre, sortit de la ville, avec le carroccio, pour combattre les gentilshommes : dans plusieurs escarmouches, il eut du désavantage ; et comme tout se préparait à une action générale, les ambassadeurs des villes voisines s'entremirent avec les deux partis, et les engagèrent à signer une paix, en vertu de laquelle les nobles rentrèrent dans la ville. Le seul archevêque ne put point profiter de cette réconciliation : il mourut à Légnano, vers ce temps-là; et sa mort occasionna la ruine de son parti [1].

On trouva bientôt que ce premier traité, entre les nobles et le peuple, n'avait point établi, d'une manière assez précise, les droits des uns et des autres; et l'on crut devoir assoupir la discorde qui, au bout de peu d'années, commençait à renaître, en chargeant soixante-quatre arbitres, dont chaque parti nomma trente-deux, de dresser un nouveau traité qui assignât à chaque ordre ses prérogatives, d'une manière irrévocable, et qui, prévoyant tous les cas, et descendant à tous les détails, ne laissât plus aucun motif à de nouvelles dissensions. Ce traité, conclu le 4 avril 1258, dans la basilique de Saint-Ambroise, prit son nom de cette église; il nous a été conservé par l'historien Corio [2]. En admettant une égalité parfaite entre les deux ordres, qui devaient nommer, chacun pour leur moitié, tous les fonctionnaires publics, en abolissant toutes les anciennes condamnations, en sanctionnant toutes les alliances, ce traité semblait devoir assurer aux Milanais une longue concorde : elle ne dura pas plus de trois mois. Les nobles furent obligés de sortir de nouveau de la

[1] Giorgio Giulini a fixé la mort de Léon de Pérego à l'année 1257. D'autres chronologistes la retardent de plusieurs années. L. LIV, p. 139. — [2] *Bernard. Corio delle historie Milanesi*, P. II, p. 114.

ville, à la fin de juin. Ils trouvèrent à Como, où ils voulurent se réfugier, une discorde toute pareille à celle qui déchirait leur patrie. Les deux factions milanaises s'allièrent aux deux factions de Como; et, après une bataille dans l'enceinte de cette dernière ville, où le peuple eut l'avantage; après une autre rencontre en rase campagne, où les nobles enveloppèrent l'armée plébéienne, une nouvelle paix, qui ne devait pas durer plus que celle de Saint-Ambroise, fut conclue tout à l'avantage des gentilshommes.

Quelles que fussent les conditions qu'imposaient les nobles, après les combats où leur cavalerie leur avait assuré la victoire, ils n'étaient pas plus tôt rentrés dans la ville, que le peuple recouvrait sur eux toute sa supériorité. Mais la lutte entre les deux partis rendait l'autorité des chefs toujours plus nécessaire; et les plébéiens, n'étant occupés que du soin de rabaisser la noblesse, oubliaient tout à fait leur propre liberté: ils parurent même se complaire à se donner un maître, pour qu'il fût aussi celui de leurs rivaux, et qu'il les humiliât davantage. En 1259, ils résolurent d'élire un protecteur des plébéiens, auquel ils donnèrent le titre de chef, d'ancien et de seigneur du peuple. Cependant les deux sociétés populaires se disputèrent sur l'élection. La Crédenza, unie à tous les artisans et à toutes les basses classes, avait destiné cette dignité à Martin della Torre, chef ordinaire du parti plébéien: une autre société populaire, la Mota, qui était composée des familles les plus considérables parmi le peuple, de celles qui, par leurs richesses et par les emplois qu'elles avaient occupés, avaient acquis quelque illustration; la Mota, dis-je, s'efforça de désigner un autre chef, peut-être seulement pour rabaisser ainsi la puissance menaçante de Martino. En effet, ce chef de la Mota ayant été tué dans une émeute, elle se réunit presque en entier au parti des nobles, et à Guillaume de Sorésina, successeur de Paul, et chef de la noblesse.

D'après l'avis d'un légat du pape, qui s'efforçait de rétablir la paix dans Milan, les deux chefs de parti furent bannis par le podestat; mais Martino, bien assuré que les dernières classes du peuple le seconderaient, rentra dans Milan au bout de peu de jours, avec assurance. Il se fit de nouveau reconnaître pour Anziano et seigneur du peuple, tandis qu'il fit confirmer la sentence de bannissement contre son concurrent Guillaume de Sorésina, et contre ceux qui lui resteraient attachés.

Ce fut à cette époque que les nobles milanais implorèrent le secours d'Eccélino, pour qu'il les fît rentrer dans leur patrie, et qu'après s'être joints à lui au siége d'Orci, ils l'attirèrent sur les bords de l'Adda, où ce tyran fut défait, en partie par l'assistance de Martino della Torre. Cet événement accrut prodigieusement l'influence du dernier sur sa patrie : d'une part, ses adversaires, lorsqu'ils s'étaient réunis au plus odieux de tous les tyrans, avaient couvert d'opprobre leur propre cause; de l'autre, Martino, en sauvant ses compatriotes d'un joug aussi redouté, acquérait de justes droits à leur reconnaissance.

Les Milanais ne furent pas seuls à récompenser les services de Martino : les habitants de Lodi, à la même époque, lui décernèrent le titre de seigneur de leur ville; en le faisant, ils ne croyaient point cependant avoir renoncé à leur liberté. Ce même chef de parti portait déjà le titre de seigneur du peuple de Milan; et les Milanais prétendaient néanmoins être encore républicains. Mais Lodi était une ville beaucoup plus petite et beaucoup plus faible; la puissance du seigneur, et d'un seigneur étranger, y était en conséquence beaucoup plus disproportionnée avec celle du peuple. Il n'y eut plus de lutte dans Lodi; il n'y eut probablement pas non plus d'oppression de la part du nouveau maître : mais ce petit état fut réduit à n'être plus entre les mains de Martino qu'un instrument

dont ce seigneur fit usage pour asservir le peuple de Milan.

Cependant les gentilshommes milanais, presque tous émigrés, formaient un corps de cinq cents gendarmes, outre quelque cavalerie légère. Malgré l'extrême supériorité du peuple de Milan, en richesse, en nombre et en puissance, Martino ne pouvait opposer à cette redoutable cavalerie qu'une infanterie plébéienne incapable de lui résister; car un homme qui, depuis son enfance, ne s'était pas accoutumé à endosser la cuirasse, et à combattre sous ce pesant fardeau, n'était plus à temps de l'entreprendre, lorsqu'il avait embrassé un autre genre de vie : un long et rude apprentissage était nécessaire pour exercer le métier de soldat; et l'on ne croyait pas encore qu'il fût possible qu'un plébéien devînt jamais chevalier. Martino, qui avait combattu Eccélino, de concert avec le marquis Pélavicino, crut pouvoir, sans danger, emprunter la cavalerie de ce dernier, pour appuyer la puissance du peuple et la sienne. Au nom de la république de Milan, il conclut un traité avec le marquis, en vertu duquel celui-ci fut revêtu du titre de capitaine général, et engagé, avec un corps de cavalerie, à la solde du peuple. On lui assigna une pension de mille livres d'argent, et on lui assura, pour cinq ans, le commandement à Milan.

Pélavicino, comme nous l'avons vu dans d'autres occasions, était zélé gibelin; de plus, il paraît qu'en haine du Saint-Siége il avait embrassé l'hérésie des Pauliciens : il protégeait les prédicateurs de ces sectaires dans toutes les villes où il dominait, et il ne permettait point aux inquisiteurs d'y donner cours à leurs sanglantes procédures. L'alliance de Martin della Torre avec Pélavicino fut considérée par le Saint-Siége comme une défection d'une ville et d'une famille qui, jusqu'à cette époque, avaient été dévouées aux Guelfes; et, bien que Martin n'abandonnât point ce dernier parti, les papes ne lui pardonnèrent jamais son alliance avec les héréti-

ques : ils n'abandonnèrent jamais le projet de l'en punir; et ce fut par une vengeance tardive, mais préméditée, que, pour humilier sa maison, ils élevèrent la famille rivale des Visconti.

Le même marquis Pélavicino, depuis longtemps seigneur de Crémone, avait réussi, après la mort d'Eccélino, à se faire nommer encore capitaine général de Brescia et de Novare. Avec l'aide de Martin della Torre, il se rendit aussi maître de Plaisance; en sorte que la Lombardie presque entière était gouvernée par ces deux seigneurs.

1261. — Poursuivis de ville en ville par leurs forces réunies, les émigrés milanais s'enfermèrent enfin dans le château de Tabiago, au nombre de près de neuf cents. Ils y furent assiégés par les milices milanaises et par la cavalerie du marquis. Toutes les citernes du château furent bientôt épuisées pour abreuver le grand nombre de chevaux que tant de gentilshommes avaient conduits avec eux. Ces chevaux périrent de soif dans l'enceinte de Tabiago : leurs cadavres corrompirent l'air; et les émigrés, privés de leur monture, affaiblis par les privations et les maladies, n'eurent plus même la ressource de s'ouvrir un passage au travers de leurs ennemis. Après avoir longtemps souffert, ils furent réduits à se rendre à discrétion. Les prisonniers, enchaînés, furent tous conduits à Milan sur des charrettes. Dans cette occasion, Martin della Torre les sauva de la fureur du bas peuple, qui demandait leur mort : mais il les confina dans les prisons de la ville, dans ses tours et ses clochers, ou bien dans de vastes cages de bois, où les captifs étaient exposés à la vue du peuple, comme des bêtes féroces; et il les y laissa, pendant de longues années, traîner une misérable vie.

Tout prospérait à la maison della Torre, et sa domination sur Milan paraissait affermie par cette dernière victoire. Cependant Martino voulait s'assurer d'un autre gage encore de

sa grandeur. Depuis la mort de Léon de Pérego, le chapitre de la cathédrale n'avait point pu s'accorder pour lui donner un successeur. Ce chapitre était composé, par moitié à peu près, de nobles et de plébéiens. Les derniers, d'après les suggestions du capitaine du peuple, proposaient Raimond della Torre, cousin ou neveu de Martin. Les nobles se refusaient avec constance à donner ce nouveau lustre à leurs ennemis; et ils réunissaient leurs suffrages sur François de Settala. Cette double nomination ouvrit à la cour pontificale le droit de s'attribuer l'élection contestée. 1263. — Le pape écarta les deux compétiteurs, et fit choix d'Othon Visconti, qui était alors à Rome. C'était un chanoine de la cathédrale, issu d'une des plus nobles familles de Milan. Martin, irrité de ce choix inattendu, s'empara de presque tous les biens de la mense épiscopale : aussitôt l'archevêque et le pape se rangèrent du côté des nobles, et relevèrent ainsi les forces de ce parti presque abattu.

La ville de Novare n'avait probablement pris à sa solde le marquis Pélavicino que pour un terme fixe, de la même manière que Milan : rentrée dans ses droits en 1263, elle confia la seigneurie à Martin della Torre, qui, presque en même temps, reçut la nouvelle que ses troupes avaient remporté un avantage sur les partisans de l'archevêque, dans les environs du lac Majeur. Mais ce furent là les derniers succès de ce chef de parti : il tomba malade à Lodi, au commencement de septembre; et, se voyant près de mourir, il demanda et obtint du peuple de Milan, qu'il voulût bien confier à son frère Philippe l'autorité dont lui-même avait été revêtu pendant sa vie.

Il ne serait pas facile de décider si la mort prématurée de presque tous les seigneurs della Torre, fut un préjudice ou un avantage pour cette famille. Un successeur d'un esprit également entreprenant, remplissait aussitôt la place du dé-

funt : cependant le peuple s'accoutumait à l'idée de l'hérédité du pouvoir suprême ; et comme, en moins de vingt ans, il eut cinq chefs de la même famille, qui se succédèrent l'un à l'autre, il en vint à considérer le dernier comme le représentant d'une ancienne dynastie. Philippe, successeur de Martin, ne lui survécut que deux ans : mais, durant cet espace de temps, il affermit l'autorité de sa maison ; il l'étendit sur la ville de Como, qui le nomma volontairement son seigneur, et plus tard, sur celles de Verceil et de Bergame. 1264. — Dans ces villes, non plus que dans celles que son frère s'était auparavant assujetties, le peuple ne croyait point renoncer à sa liberté ; il n'avait point voulu choisir un maître, mais seulement un protecteur contre les nobles, un capitaine des gens de guerre, et un chef de la justice. L'expérience lui apprit trop tard que ces prérogatives réunies constituaient un souverain.

Philippe della Torre profita de cet accroissement de puissance, pour se délivrer de l'alliance onéreuse du marquis Pélavicino. Les cinq ans pour lesquels Milan avait traité avec lui étaient écoulés, son aide n'était plus nécessaire, parce que della Torre avait enfin rassemblé entre ses villes sujettes assez de gentilshommes mercenaires pour en faire un corps redoutable de cavalerie. Le marquis fut congédié ; mais, quoique l'on eût observé à la lettre les traités conclus avec lui, il conçut de son renvoi une indignation profonde, et il s'efforça de se venger sur les marchands milanais de l'affront qu'il prétendait avoir reçu de leur prince [1].

C'était un prince en effet : la Lombardie était asservie ; et

[1] Dans l'histoire de l'élévation de la maison della Torre, nous avons uniquement suivi le comte Giorgio Giulini, dont les savantes et laborieuses recherches ont éclairci ce point d'histoire. *Voyez* les livres LIV et LV de ses Mémoires, T. VIII, p. 73 à 210. Cependant, outre cette volumineuse histoire, j'ai lu avec soin : *Bern. Corio histor. Milan.* P. II, p. 110-122. — *Galvan. Flamma Manipul. Flor.* c. 285-302, p. 683-694. — *Annales Mediolanenses.* T. XVI, c. 28-37, p. 658-666.

quoiqu'elle ne dût pas rester longtemps sous la domination des seigneurs della Torre, le caractère républicain s'était plié à l'obéissance; et les Visconti, rivaux des della Torre, ne devaient avoir désormais à combattre que contre un prince ennemi, non plus contre des citoyens.

La prépondérance de la cavalerie dans les batailles, et l'avantage qui en résultait pour la noblesse, fut, dans un pays de plaines comme la Lombardie, une des causes immédiates de la chute des républiques. Au milieu des collines de la Toscane, où la cavalerie pesante ne peut se déployer ni agir avec facilité, les nobles n'avaient point un pareil avantage : ils ne l'avaient point non plus au sein des républiques maritimes, dont la force consistait dans leurs galères, et où le peuple qui les équipait avait le sentiment de son indépendance. Nous avons longtemps détourné nos regards de ces républiques : il est temps de revenir à elles, et de tracer un précis de leurs révolutions.

Pendant que la haine qu'excitait une noblesse arrogante précipitait les Lombards sous le joug du despotisme, à Venise, où les nobles n'avaient point le sentiment intime de leur force, les mêmes nobles s'avançaient, par une marche légale et régulière, vers l'établissement du gouvernement aristocratique, qu'ils fondaient sur la ruine du pouvoir monarchique des doges. Venise, constamment occupée de ses riches établissements en Orient, et des guerres dans lesquelles l'entraînait leur défense, n'avait pris presque aucune part aux révolutions de l'Italie; et elle ne fut point déchirée par les factions des Guelfes et des Gibelins. Nous avons eu, en conséquence, peu d'occasions de parler des relations extérieures de cette puissante république. Ses réformations intérieures ont attiré moins encore nos regards, parce qu'elles furent lentes et graduelles. Ce n'est qu'en embrassant un long espace de temps, que l'on reconnaît l'esprit qui animait cette république, et

les développements de ce système qui devait en faire la plus sévère et la plus durable aristocratie de l'univers.

Dans les autres cités de l'Italie, la forme extérieure du gouvernement, à son origine, était toute républicaine; et lorsqu'on s'occupa d'en réformer les abus, on crut devoir s'éloigner de ce qui existait, et l'on se rapprocha naturellement des formes monarchiques. A Venise, au contraire, l'institution des doges était d'une haute antiquité : pendant quatre siècles, ces magistrats inamovibles, juges suprêmes, généraux de toutes les forces de l'état, entourés d'une pompe orientale qu'ils empruntaient de la cour de Byzance, souvent autorisés à transmettre leur dignité à leurs enfants, étaient, quant aux prérogatives, les égaux des rois d'Italie. La forme essentielle du gouvernement était toute monarchique; et lorsqu'on en sentit les inconvénients, chacune des limitations apportées au pouvoir des doges, parut une conquête faite pour la liberté. La nation fit cause commune avec la noblesse, et n'entra point en défiance des prérogatives que celle-ci s'attribuait.

Déjà, en 1032, lorsque Dominique Flabénigo avait été créé doge, ensuite d'une révolution, le pouvoir monarchique avait été soumis à quelques restrictions [1]. Le peuple avait donné au doge deux conseillers, sans l'assentiment desquels il ne lui permettait de prendre aucune détermination : l'association d'un fils avec son père avait été interdite; et le doge avait été soumis, dans les occasions importantes, à l'obligation de convoquer les principaux citoyens à son choix, pour délibérer avec eux sur les intérêts de l'état. Ceux qu'il priait ainsi de l'assister, furent nommés les *Pregadi;* c'est l'origine du plus ancien et d'un des plus illustres conseils de la république de Venise.

Mais la formation d'un corps bien autrement important,

1 *Sandi*, *Storia civile Veneta*. P. I, Vol. II, L. III, c. 1, p 378.

de celui qui devait, dans la suite, s'attribuer la souveraineté, et contenir seul toute la république, fut postérieure de cent quarante ans à cette première limitation de l'autorité ducale. Après l'expédition malheureuse du doge Vital Michéli dans l'Archipel ; après que, trompé par les négociations de la cour de Byzance, il eut exposé sa flotte à la contagion, et perdu la fleur de ses soldats, une sédition éclata contre lui à son retour dans sa patrie, et il fut tué par un plébéien [1]. Un interrègne de six mois précéda l'élection de son successeur ; et ce temps fut consacré par la nation vénitienne, à jeter les fondements d'un gouvernement vraiment républicain, afin que l'inconduite d'un seul homme ne pût plus mettre en danger tout l'état.

La nation, en traitant avec son gouvernement, n'avait eu jusqu'alors aucun représentant ; elle s'assemblait elle-même, et c'était avec ses parlements ou assemblées générales que le doge partageait la souveraineté. Mais plus la nation acquérait de puissance, plus une pareille assemblée devenait tumultueuse ; plus elle demeurait incomplète par l'absence d'un grand nombre de citoyens ; plus encore on la jugeait incapable de surveiller le gouvernement, et de défendre la liberté publique contre ses usurpations. On crut, selon le système qu'on a nommé depuis représentatif, que la nation pourrait déléguer ses pouvoirs à un moindre nombre de citoyens, qui veilleraient, qui agiraient pour elle. On crut qu'en leur confiant sa défense, elle leur transmettrait aussi ses intérêts et ses sentiments ; et l'on fit vers l'aristocratie un premier pas, un pas peut-être nécessaire. Sans abolir les assemblées générales du peuple, qui, jusqu'au XIV[e] siècle, furent convoquées dans les occasions importantes [2], on forma un conseil annuel de quatre cent quatre-vingts citoyens, représentant les six *sestiers*

[1] *Sandi, Storia civile Veneta*, P. I, L. III, p. 454. — [2] *Sandi*, P. I, L. III, p. 413.

de la nation et les douze divisions plus anciennes de ses tribunats. A ce conseil on confia la somme de tous les pouvoirs dont le doge n'était pas revêtu, et, conjointement avec lui, la souveraineté de la république [1].

La plus grande, peut-être, de toutes les difficultés en politique, c'est de faire élire dignement au peuple ses propres representants. Quelques hommes qu'ont illustrés leurs talents ou leurs vertus, peuvent bien acquérir une réputation universelle; le peuple peut bien les connaître, et, s'il est obligé de choisir entre eux, il peut bien s'intéresser à son choix : mais s'il doit nommer un corps nombreux, s'il doit tirer de la foule des centaines d'individus qui y restaient confondus, il est forcé d'opérer au hasard, sans connaissance de cause et sans intérêt. Plus les élections sont calmes et faciles, plus il est étranger à l'ouvrage qu'il paraît avoir fait lui-même. On a vu, dans les essais de constitutions qui se sont faits de nos jours, les listes des notables, celles des électeurs, celles des fonctionnaires publics, partir en apparence du peuple, avec une régularité numérique qui satisfaisait les mathématiciens inventeurs de tous ces systèmes : mais jamais le peuple n'avait été moins réellement représenté que par ses mandataires; car les citoyens, intimement convaincus de l'inefficacité de toutes leurs fonctions, ou n'assistaient point aux assemblées, ou s'y comportaient avec insouciance, ou ignoraient quelquefois eux-mêmes le but des opérations qu'ils venaient d'y faire [2].

Il y a sans doute des moyens de parer à tant d'inconvénients; mais ils ont été rarement pratiqués, et aucune des républiques italiennes ne les a connus. Elles crurent toutes ne pouvoir attribuer les élections des conseils au peuple : elles préférèrent les confier, ou à leurs magistrats, ou à un petit

[1] *Sandi*, P. I, L. III, c. 3, § 1, p. 401. — [2] *Voyez* un paragraphe d'une grande profondeur, sur la part de la nation dans les élections. M. Necker, *Dernières vues de Politique et de Finances*, p. 106-137.

nombre d'électeurs désignés dans ce seul but, ou même au sort, plutôt que de s'exposer au tumulte, à l'ignorance et à l'insouciance de la masse du peuple, dans une détermination qu'elles ne croyaient pas faite pour lui.

Douze tribuns ou électeurs furent donc désignés à Venise, pour faire, le dernier jour de septembre de chaque année, l'élection du grand conseil. Deux de ces tribuns appartenaient à chacun des sestiers ou divisions de la ville et de la nation. Chacun d'eux devait choisir dans son sestier quarante citoyens; et comme, dans une république qui croyait contenir les descendants de la première noblesse de Rome, on avait dès lors une haute considération pour la naissance, on crut que la nouvelle loi devait empêcher les électeurs d'accorder trop de faveur aux familles illustres. Il leur fut interdit de prendre plus de quatre membres du grand conseil dans la même maison.

Il y a lieu de croire que les deux tribuns de chaque sestier furent nommés pour la première fois par le peuple de leur sestier; les anciennes chroniques, malgré leurs contradictions, semblent même indiquer que cette participation du peuple aux élections fut conservée tout au moins pendant le reste du XIIe siècle. Mais comme toutes les autres nominations, sans exceptions, furent attribuées au grand conseil, celui-ci s'arrogea bientôt jusqu'à celles des électeurs qui devaient le renouveler : alors, sous prétexte de limiter une prérogative dangereuse de ces électeurs, tandis que dans le fait il ne faisait qu'accroître les siennes, il déclara que la nomination faite par eux n'était qu'une désignation; et il se réserva le droit de confirmer ou de rejeter les nouveaux membres qui lui seraient présentés par les électeurs, avant de leur résigner ses pouvoirs.

Une élection annuelle du conseil souverain semblait conserver l'essence du gouvernement représentatif; dans le fait

cependant l'aristocratie s'était fondée; et la nation s'était, sans le savoir, dépouillée de la souveraineté. Le grand conseil, étant maître de ses propres réélections, devait, malgré son amovibilité apparente, être composé à peu près toujours des mêmes hommes. Le respect pour une haute naissance, qui avait présidé à l'origine de ce corps, devait s'être fortifié pendant son règne; et la révolution qui, à la fin du XIIIe siècle, rendit héréditaire le rang de conseiller, était préparée, sans doute, par l'hérédité réelle dans les familles qui, presque seules, avaient composé ce corps pendant les cent trente ans de sa durée.

Mais la noblesse, qui, pendant le XIIIe siècle, se trouvait déjà en possession du pouvoir souverain à Venise, était cependant contenue dans l'égalité et dans l'obéissance aux lois, par la crainte du doge et par le respect du peuple. Ces nobles Vénitiens n'avaient aucune possession en terre ferme, aucun château où ils pussent se réfugier pour braver l'autorité publique, aucuns vassaux qu'ils pussent armer pour leur défense. S'ils avaient été appelés à combattre contre le peuple, ils auraient été obligés de se battre à pied, comme le dernier des plébéiens, dans les rues de Venise, où un cheval ne peut manœuvrer; ou bien ils auraient combattu dans des barques et des galères, dont tous les matelots étaient des hommes libres et aussi braves qu'eux. Aucun sentiment de force ne pouvait nourrir leur insolence; aussi se gardaient-ils de s'y livrer. Ils se maintinrent, parce qu'ils se croyaient faibles : les nobles lombards se perdirent, parce qu'ils se sentaient forts. Depuis le XIe siècle, la république de Venise ne fut plus déchirée par des factions ou des querelles de famille : elle poursuivit avec constance et unanimité les mêmes objets; au dehors, la gloire et la grandeur nationale; au dedans, la suppression du pouvoir arbitraire; le maintien de l'égalité entre les nobles, de la prospérité pour tous les sujets.

L'administration de la justice, confiée à un seul homme dans les républiques lombardes, devint nécessairement arbitraire et violente. On crut des exécutions prévôtales nécessaires au maintien de l'ordre; mais, pour maintenir l'ordre, on sacrifia la liberté. Vers le temps où toutes les cités d'Italie adoptaient l'institution étrangère des podestats, les Vénitiens dépouillaient le doge de la dangereuse prérogative de juge criminel; et ils investissaient de ce pouvoir un sénat nouveau, la *quarantie*, qu'on désigna depuis par les noms de vieille ou de criminelle, pour la distinguer de deux autres tribunaux, composés comme elle de quarante membres, et destinés à des fonctions analogues. La vieille quarantie fut instituée en 1179, par le grand conseil, dont ses juges étaient membres[1].

Le doge avait longtemps formé son conseil des prégadi, par un choix libre et instantané. Il consultait, sur les affaires de l'état, ceux qu'il voulait, et quand il le voulait. La vigilance du grand conseil empêchait bien que ce choix arbitraire n'eût des conséquences funestes pour la nation, mais ce n'était pas assez; il paraissait contraire à l'esprit d'une république qu'un homme eût le droit d'accorder ou de retirer des titres d'honneur et une confiance publique : on craignit que cette prérogative ne lui attirât une cour, et que la flatterie ne corrompît le cœur des gentilshommes; on ne voulut pas que parmi ceux-ci il y en eût aucun qui descendît au-dessous du rang de ses égaux, ou qui pût croire avoir un supérieur. Le conseil des prégadi, en 1229, devint une partie de la constitution[2]. Il fut composé de soixante membres, nommés annuellement par le grand conseil; ses attributions, toujours sous la présidence du doge, furent fixées. Il fut chargé de préparer les affaires qu'on devait soumettre au grand con-

[1] *Sandi, Storia civile di Venezia.* L. IV, p. 510, P. I, T. II. — [2] *Ibid.* P. I, T. II, L. IV, c. 11, § 1, p. 581.

seil, et surtout de veiller sur le commerce et les relations extérieures de l'état.

Ce fut à la même époque que les Vénitiens restreignirent le pouvoir des doges par de nouvelles limitations. Ils profitèrent de l'interrègne qui précéda l'élection de Jacques Tiépolo, pour créer deux nouvelles magistratures destinées uniquement à s'opposer aux usurpations des doges. L'une fut celle des *cinq correcteurs du serment des doges*[1], qui furent chargés, à chaque interrègne, de revoir le serment d'inauguration que devait prêter le doge, et d'y faire, sous le bon plaisir du grand conseil, les corrections et additions qu'ils croiraient convenables pour maintenir l'honneur de cette haute dignité et la liberté de tous. L'autre magistrature fut celle des *trois inquisiteurs sur la conduite du feu doge*[2]. On leur imposa le devoir d'examiner l'administration du chef de l'état, après sa mort; de la comparer avec le serment qu'il avait prêté en entrant en fonctions; de recevoir et d'examiner les plaintes et les dépositions des citoyens contre lui; et de condamner sa mémoire, ou de soumettre ses héritiers à l'amende, s'ils trouvaient que le doge l'eût mérité. Cette procédure, cependant, pouvait toujours être traduite par-devant le conseil souverain, par les procureurs nationaux, qu'on nommait avogadors de la communauté[3]. Ainsi les usurpations du chef de l'état purent toujours être réprimées sans secousse, et sans que les magistrats eussent besoin d'entrer en lutte avec lui, pour mettre une barrière à son ambition.

Le serment du doge formait probablement autrefois la grande charte des libertés nationales : mais le pouvoir de ce chef de l'état étant restreint graduellement par le conseil souverain, son serment finit par être le renoncement du doge, non seulement à toutes les anciennes prérogatives de sa charge,

[1] *Correttori della promission ducale.* — [2] *Inquisitori del doge defonto.* — [3] *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, c. 3, § 1, p. 621.

mais presqu'à sa propre liberté. Le recueil des *promesses ducales*, divisé en cent quatre chapitres, paraît avoir été commencé vers l'année 1240, et continué seulement pendant le cours du XIII[e] siècle. Le doge promettait d'observer les lois de sa patrie, et d'exécuter les décrets de tous ses conseils : il s'engageait à ne point correspondre avec les puissances étrangères ; à ne point recevoir leurs ambassadeurs, à ne point ouvrir leurs lettres sans l'assistance de son petit conseil ; à ne pas même ouvrir les lettres que lui adresseraient les sujets de l'état, ailleurs qu'en la présence d'un de ses conseillers ; à n'acquérir aucune propriété hors des états vénitiens, et, s'il en avait quelqu'une lors de son élection, à l'abandonner ; à ne s'entremettre d'aucun jugement ni de droit ni de fait ; à ne jamais entreprendre d'augmenter son pouvoir dans l'état ; à ne laisser aucun de ses parents exercer pour son compte aucun office civil, militaire ou ecclésiastique dans l'enceinte de la république ou au dehors ; enfin à ne jamais permettre qu'aucun citoyen se mît à ses genoux ou lui baisât la main[1].

En 1172, la nomination du doge avait été transférée, avec toutes les autres élections, de l'assemblée du peuple au grand conseil, qui déléguait à cet effet vingt-quatre, et plus tard quarante membres, que le sort réduisait à onze. Depuis 1249, cette élection fut rendue beaucoup plus compliquée. Trente membres, tirés au sort dans tout le conseil, durent se réduire à neuf par un second tirage. Ceux-ci durent choisir, à la pluralité de sept voix, quarante membres du même conseil, que le sort réduisait à douze. Les douze en nommaient vingt-cinq, que le sort réduisait à neuf ; les neuf en nommaient quarante-cinq, que le sort réduisait à onze ; ces derniers nommaient enfin les quarante-un électeurs du

[1] *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, c. 4 ; P. II, § 2, p. 704.

doge, et l'élection devait se faire à la majorité de vingt-cinq suffrages [1]. Quelques personnes ont parlé de cette complication du sort et de l'élection, comme d'une admirable invention politique. Il serait difficile cependant d'indiquer un avantage propre à une combinaison si embrouillée, que même ses inventeurs n'en ont pu prévoir aucun résultat. On pouvait nommer ainsi un doge de Venise, parce qu'on ne demandait de lui que de représenter, et jamais d'agir : mais certainement, si le chef de l'état doit être ou juge, ou administrateur, ou général, ce ne sera pas par un procédé semblable que l'on parviendra jamais à choisir le plus digne.

Il n'est pas étrange que les Vénitiens prissent peu de part aux affaires de l'Italie, et qu'à la réserve des légers secours qu'ils donnèrent à l'armée croisée contre Eccélino, nous n'ayons point eu occasion de parler de leurs guerres. Les conquêtes qu'ils avaient faites en Orient demandaient, pour les conserver, des efforts tellement supérieurs à leurs moyens, que toute l'attention des chefs de la république se tournait de ce seul côté. Nous avons vu, dans un précédent chapitre, que Henri Dandolo s'était établi lui-même à Constantinople, et que, contre les usages de la république, son fils avait été reconnu comme son lieutenant, pour exercer à Venise les fonctions de doge. Cependant, lorsque Dandolo mourut [2], la république ne voulut pas que son successeur s'éloignât de nouveau de la capitale : elle chargea un autre magistrat, le bayle de Constantinople, de gouverner, au nom de la seigneurie, la portion de cette ville qui lui appartenait, et la colonie vénitienne qui y était établie. Ce magistrat prit, de même que le doge, le titre de seigneur d'un quart et demi de

[1] *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, p. 630. — [2] L'année 1205. Voyez *Chron. Andreæ Danduli*, c. 3, P. XLVII, p. 333, et c. 4.

l'empire romain, titre qui devenait chaque jour plus vain : car, après la mort de Dandolo et de Henri de Flandre, les Grecs s'étaient de toutes parts révoltés contre les Latins ; ils les avaient chassés de presque toutes leurs conquêtes, et les avaient en quelque sorte renfermés dans les murs de Constantinople. Plus tard encore, lorsque le danger était déjà devenu bien pressant, les Vénitiens, pour ne pas laisser crouler cet empire qu'ils avaient conquis, mirent en délibération, en l'année 1225, à ce qu'assurent deux de leurs chroniques manuscrites[1], s'ils ne transporteraient pas à Constantinople le siége de leur république, et si, abandonnant leurs lagunes, toute la nation n'irait pas s'enfermer dans cette ville superbe, qu'elle avait peine à défendre de loin. La proposition, à ce qu'on raconte, ne fut rejetée dans le grand conseil, qu'à la majorité de deux voix.

Les îles de la mer Égée, qui, presque toutes, étaient tombées au pouvoir de la république, n'épuisaient guère moins la nation d'hommes et d'argent, quoique ses conseils ne s'occupassent pas de leur administration ou de leur défense : elles avaient passé, à titre de fief, entre les mains de dix familles puissantes, dont plusieurs ont continué à régner sur elles jusqu'aux XVI[e] et XVII[e] siècles. La république, trop faible pour soutenir seule tous ses droits, avait abandonné les îles de l'Archipel aux particuliers qui en avaient fait la conquête, et leur avait permis de les régir d'après les lois ou assises de Jérusalem, que l'empire latin de Constantinople avait adoptées[2]. L'île de Candie, dont Venise avait fait, bien plus que de Constantinople, le centre de sa puissance dans l'Orient, lui coûtait plus de peine à gouverner, et demandait plus de courage et de vigilance.

[1] Je cite, d'après la seule autorité de Sandi, *Stor. civile*, p. 620, les deux chroniques manuscrites Savina et Barbaro, que je n'ai point vues. Dandolo, Sanudo et Navagiéro ne parlent point de ce fait. — [2] *Sandi*, T. II, P. I, p. 600.

Les habitants de cette île sont nombreux ; et d'après le témoignage des Vénitiens, leur caractère est inconstant et perfide : on pourrait cependant trouver dans leurs vertus, aussi bien que dans leurs vices, l'explication de leurs fréquentes révoltes, et de l'aversion qu'ils manifestaient pour un joug étranger. Les Vénitiens, pour les contenir dans le devoir, envoyèrent une colonie à Candie : mais ce même peuple, qui construisait et équipait avec facilité en peu de mois des flottes de cent vaisseaux ; ce peuple, dont les marchands étaient domiciliés dans tous les ports de la Méditerranée, ne pouvait trouver qu'avec peine quelques hommes qui renonçassent pour jamais à leur patrie, même lorsqu'on leur offrait, dans un nouveau séjour, les dignités, le pouvoir et la richesse. La colonie fut fournie également par les six sestiers de Venise. A son établissement dans l'île, on la mit en possession de cent trente-deux fiefs de hautbert ou chevaleries, et de quatre cent huit fiefs d'écuyers ou de sergents d'armes [1]. Le nombre total des familles vénitiennes qui se transportèrent en Crète, était donc de cinq cent quarante seulement. A la tête de la colonie, on établit un duc pour représenter le doge ; il était élu tous les deux ans par le grand conseil de Venise, et assisté, comme lui, par deux conseillers supérieurs. De même qu'à Venise, on voyait à Candie les juges *del proprio*, les seigneurs de la nuit, ceux de la paix, le petit conseil ou seigneurie, le grand chancelier, mais surtout le grand conseil, qui, à la même époque que celui de Venise, fut déclaré noble et héréditaire. Aussi, lorsqu'en 1669 la ville de Candie fut prise par les Turcs, et que la colonie fut enlevée à la république, les gentilshommes de ce conseil, rappelés dans la métropole, furent considérés comme n'y ayant point perdu leurs droits héréditaires ; tous les nobles candiotes furent dé-

[1] *Sandi*, T. II, P. I, L. IV, p. 609.

clarés nobles vénitiens, et inscrits, en cette qualité, sur le livre d'or [1].

Des révoltes fréquentes des Candiotes, des invasions non moins fréquentes de Grecs, sujets de Vatacès, de Théodore Lascaris ou de Paléologue, mirent cette colonie en danger, pendant toute la durée du XIII[e] siècle. Elle fut aussi disputée aux Vénitiens par les Génois, qui, presque dès le temps de la première conquête, avaient réussi à faire dans l'île un établissement. Ce peuple était jaloux des immenses possessions que les Vénitiens avaient acquises dans l'Orient; il était jaloux de l'étendue de leur commerce et de leurs richesses. A plusieurs reprises, il avait tenté de s'approprier quelques îles de l'Archipel, ou quelques places fortes dans la Morée. Cette jalousie envenima une querelle que le point d'honneur seul fit naître entre les deux peuples dans la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre.

1258. — Il ne restait plus aux chrétiens, de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites dans la Terre-Sainte, que deux ou trois places sur la côte de Syrie : la plus forte de ces villes

1 J'ai suivi presque uniquement Vettor Sandi sur la constitution de Venise : un noble vénitien qui, dans le XVIII[e] siècle, écrit neuf volumes in-4° sur la constitution de son pays, doit mériter d'être cru sur ce qui n'est qu'érudition. Il y en a beaucoup en effet dans l'histoire de Sandi, pour tout ce qui est vraiment vénitien, pour tout ce qui pouvait être extrait des archives de son pays, qu'il a fouillées laborieusement. Mais il s'en faut bien que l'on puisse se fier à l'érudition de l'auteur, pour tout ce qui sort un peu de son sujet. Il commet souvent des erreurs grossières sur l'histoire générale de l'Italie; ses réflexions manquent de justesse, et son style réunit la platitude à la recherche. Les Mémoires historiques et politiques sur la république de Venise, de Léopold Curti, que j'ai aussi sous les yeux, 2 vol. in-8°, deuxième édition, sont plus agréables à lire : mais la partialité de l'auteur s'y remarque trop; et ses querelles avec la république ont laissé, du moins à Venise, un préjugé contre son exactitude. Quant au commerce vénitien, j'ai déjà cité les *Ricerche storico-critiche* du savant comte Figliasi. Enfin les historiens anciens dont j'ai fait usage pour Venise, sont : *Andreæ Danduli Chronic.* L. X, c. 5-7, p. 345-375, T. XII. — *Marino Sanuto vite de Dogi di Venezia.* T. XXII, p. 546-565. — *Andrea Novagiero storia della repub. Veneziana.* T. XXIII, p. 991-1002. J'ai parcouru aussi une histoire volumineuse de la guerre de Candie, en 1669, qui jette du jour sur l'état de cette colonie : *Historia dell' ultima guerra tra Veneziani e Turchi di Girolamo Brusoni dal* 1644 *al* 1671, *divisa in* 28 *libbri.* 1 vol. in-4°. 1676.

était Saint-Jean d'Acre; c'était là que presque tous les Latins, chassés du royaume de Jérusalem, s'étaient réfugiés [1]. Chacun d'eux avait prétendu retrouver dans cet asile la même indépendance dont il avait joui dans les fiefs dont il avait été dépouillé; en sorte qu'une seule cité était divisée en six ou sept souverainetés différentes. Le roi de Jérusalem, les comtes de Tripoli et d'Édesse, les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, les Pisans, les Vénitiens, les Génois, avaient chacun leur quartier. Une querelle naquit entre les derniers pour la possession de l'église de Saint-Sabba, qui n'avait pas été assignée d'une manière bien précise à l'un ou à l'autre peuple [2]. Les Vénitiens, pour décider cette question, voulaient s'en remettre à l'arbitrage du pape : les Génois, au contraire, eurent recours aux armes; ils s'emparèrent de l'église disputée qu'ils fortifièrent; ils pillèrent les magasins des Vénitiens dans Acre; ils les attaquèrent également à Tyr, et les chassèrent de leur quartier.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les combats que ces deux peuples se livrèrent sur toutes les mers de l'Italie et de l'Orient, pour venger cette première offense. Dans les batailles navales, comme on brave à la fois toute la furie des ennemis, tous les dangers des flots, et souvent ceux de la tempête, les hommes déploient peut-être la plus haute bravoure dont une faible créature puisse faire preuve; c'est là qu'ils semblent s'élever au rang de dominateurs de la nature. Mais les succès ou les revers de la marine n'ont point une influence aussi immédiate sur le sort des nations, que les combats des armées de terre; et lorsqu'il ne se trouve pas, entre les guerriers,

[1] On trouve dans le recueil des historiens byzantins, T. XXIII, une relation très curieuse de l'état de la Terre-Sainte en 1211, lorsque l'auteur la visita. Il commence sa description par celle de la ville de Saint-Jean d'Acre. Voyez *Itinerarium Terræ Sanctæ, auctore Willebrando ab Oldenborg, canonico Hildesemensi*, p. 10; *Léon. Allatii.* T. XXIII. — [2] *Ann.* 1258. *Barth. Scribæ, Contin. Caffari Annales Genuens.* L. VI, p. 525.

quelque grand personnage qui fixe les regards de la postérité; lorsque les batailles navales sont livrées entre des combattants anonymes, pour ainsi dire; lorsque la guerre enfin est soutenue par des armateurs indépendants plutôt que par des flottes, il est difficile et fastidieux d'en faire connaître les détails; et tout ce que nous pourrions rapporter sur les échecs mutuels des flottes de Venise et de Gênes n'ajouterait rien à l'idée générale qui nous restera de cette guerre, savoir, qu'elle causa une perte inutile de beaucoup de sang et de beaucoup de trésors.

Mais la rivalité des Génois avec les Vénitiens produisit un changement remarquable dans les alliances des deux peuples. Les Vénitiens, qui avaient jusqu'alors protégé le parti guelfe, qui avaient longtemps fait la guerre à Frédéric II, et ensuite à Eccélino, se détachèrent des papes, pour contracter alliance, d'une part, avec les Pisans, rivaux implacables des Génois; de l'autre, avec Manfred, qui avait à demander compte aux mêmes Génois de leurs vieilles offenses, et surtout de l'assistance qu'ils avaient donnée à leur compatriote Innocent IV [1].

1261. — La ligue que les Vénitiens venaient de former avec les ennemis des papes, enhardit les Génois à en contracter une que l'on regarda, dans le temps, comme plus scandaleuse encore. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Michel Paléologue, empereur des Grecs, pour l'engager à poursuivre avec chaleur les Vénitiens, leurs ennemis communs, et pour lui offrir de l'aider à reprendre sur eux et les Français, la ville de Constantinople, qui aurait dû être la capitale de Paléologue, et qui restait presque seule au pouvoir des Latins. L'alliance fut signée à Nicée, le 13 mars 1261 [2]. Paléologue

[1] *Chronicon Andreæ Danduli*, c. 7, § 8 et 9, p. 365. — [2] La charte de ce traité est imprimé dans le recueil des chartes de Ducange, T. XX de la Byzantine, p. 5. — Histoire de Constantinople sous les empereurs français, de Ducange. L. V, § 21, édit. Vénit. T. XX, p. 75. — *Bartholom. Scribæ Annales Genuens.* L. VI, p. 528.

accorda aux Génois l'exemption de péage dans tous ses ports; ceux-ci, en revanche, s'engagèrent à lui fournir un certain nombre de vaisseaux de guerre, pour un prix convenu. En effet, ils en armèrent six, ainsi que dix galères, qu'ils envoyèrent immédiatement en Orient.

Baudouin II, prince faible et méprisable, était alors empereur latin de Constantinople. Il régnait seul depuis l'an 1237; et dans sa détresse, après avoir vainement, et quelquefois bassement, supplié tous les princes de l'Occident de lui accorder des secours, il était revenu dans sa capitale, où, pour se procurer *quelque argent*, il faisait enlever le plomb des couvertures des églises et des palais de Constantinople; il faisait démolir ensuite ces édifices, pour que leur charpente lui fournît du bois à brûler; il vendait ou mettait en gage les reliques sacrées; enfin il donnait son propre fils comme otage à des banquiers vénitiens, qui lui prêtaient *de l'argent* [1]. Les Grecs, au contraire, pendant soixante ans d'adversités et d'exil, avaient recouvré quelque courage et quelque énergie. Depuis la chute de leur empire, l'hérédité ne leur donnant plus de maîtres, le talent seul avait élevé leurs chefs. Théodore Lascaris, Jean Vatacès, et enfin Michel Paléologue, avaient relevé, à Nicée, le trône des Césars, et réuni peu à peu à leur domination la plupart des provinces de l'Europe et de l'Asie que les croisés avaient enlevées à leurs prédécesseurs; ces princes montrèrent, pendant leur règne, les talents des guerriers et ceux des négociateurs. Ils avaient pu tourner toutes leurs forces contre les Latins; car les Bulgares et les Sarrazins, leurs ennemis perpétuels, affaiblis par des divisions intestines, ne leur donnaient plus d'inquiétude.

Les seuls défenseurs, les seuls soutiens de l'empire latin de Constantinople, c'étaient les Vénitiens. Les Français ne s'y

1 Ducange, Histoire de Constantinople, L. V, § 19, p. 74.

trouvaient qu'en passant : dès qu'il n'y avait plus d'espoir de pillage, ils se hâtaient d'abandonner la Grèce, et de retourner dans leur patrie; tandis que, chaque année, de nouveaux marchands venaient grossir la colonie vénitienne, de nouveaux vaisseaux et de nouveaux braves venaient la défendre. D'après le récit d'un écrivain grec, ce fut cependant l'imprudence des Vénitiens qui perdit la ville [1]. Michel Paléologue avait conclu une trève d'un an avec Baudouin, lorsque le nouveau bayle ou podestat de Venise, Marco Gradenigo, arriva dans le port de Constantinople [2]. Il reprocha aux Latins de rester oisifs au milieu de leurs ennemis; et il leur persuada d'entreprendre le siége de Daphnusie, île et ville à l'embouchure du Bosphore, dans le Pont-Euxin. Il conduisit à cette expédition les seules troupes vénitiennes et françaises qui fussent dans la ville; et il ne laissa, pour garder les murs, que le faible Baudouin, avec des femmes et des vieillards.

Vers ce temps-là, Paléologue, après avoir décoré Alexis Stratégopule du titre de césar, l'avait fait partir pour porter la guerre chez le despote d'Épire. Ce général s'avança jusqu'aux portes de Constantinople avec son armée. Les paysans des faubourgs de cette ville, depuis que leur demeure était devenue la limite des deux empires, vivaient dans une indépendance licencieuse; ces paysans, qu'on appelait les volontaires [3], avertirent Stratégopule du dénuement où se trouvait Baudouin, et ils lui offrirent de l'introduire dans la ville.

Après avoir concerté leurs mesures avec Stratégopule, ces paysans entrèrent en effet à Constantinople, le 25 juillet 1261, par une ouverture secrète qui communiquait sous les rem-

[1] *Georgii Acropolitæ Historia*, c. 86. *Byzant. ed. Veneta.* T. XIV, p. 77. — [2] *Sabellicus hist. Veneta. Decad.* I, L. X. — *Appendix ad Villehardouin.* T. XX. *Byzant. Ven.* p. 100. — [3] Θελημάριοι.

parts, avec la maison de l'un d'eux, près de la porte dorée [1] ; ils s'avancèrent immédiatement vers cette porte, qu'on tenait toujours fermée depuis que les Latins occupaient la ville, et ils l'abattirent à coups de hache ; en même temps ils crièrent du haut de la muraille : *Vive l'empereur Michel ! vivent les Grecs !* Stratégopule, qui, avec son armée, attendait ce signal au monastère de Fontaine, entra aussitôt dans la ville, par la porte dorée qu'on lui avait ouverte. Les Comans ou Tartares qu'il conduisait avec lui, se répandirent alors dans tous les quartiers pour piller les Latins, tandis que les Grecs restaient en belle ordonnance, rangés autour de leur général. L'effroi qu'inspiraient les Comans, l'incendie qu'ils allumaient partout où ils pouvaient pénétrer, la révolte des Grecs de Constantinople, qui voulaient secouer un joug odieux, jetèrent la confusion parmi les Francs ; ils s'enfuirent vers le port et montèrent sur les vaisseaux qu'ils y trouvèrent : leur empereur, Baudouin lui-même, leur en donna l'exemple ; et comme justement, dans ce moment de désordre, la flotte vénitienne, qui revenait de Daphnusie, avait jeté l'ancre autour du temple de Sosthénion, elle servit d'asile aux fuyards : l'empereur, le bayle, le patriarche latin, tous les Français, et la plupart des Vénitiens qui habitaient Constantinople, s'y réfugièrent : leur nombre était si considérable, que les munitions manquèrent bientôt sur les vaisseaux, et que la famine y fit de grands ravages, avant que les fugitifs pussent débarquer à l'île de Négrepont, colonie vénitienne, où ils séjournèrent quelque temps.

Ainsi Constantinople, après avoir été possédée par les Fran-

[1] Sur la perte de Constantinople, il faut consulter Dufresne Ducange, Histoire de Constantinople sous les empereurs français. Liv. V, c. 21-34, p. 75-80, *Byzant. Ven.* T. XX. — *George Acropolita Hist.* c. 85-89, p. 77 ad finem ; *Byzant. Ven.* T. XIV. — *Georgii Pachymeris Hist.* Lib. II, c. 26-34, p. 78-91, *Byzant. Ven.* T. XII. — *Phranza.* Lib. I, c. 4 et 5, T. XXIII, p. 6 et 7. — *Nicephoras Gregoras Hist. Byzant.* L. IV, c. 2. T. XX, p. 41.

çais et les Vénitiens cinquante-sept ans trois mois et onze jours, rentra sous la domination des Grecs[1], et l'empire de ceux-ci, qui devait durer encore près de deux siècles, parut recouvrer une nouvelle jeunesse.

Tandis que les Latins quittaient Constantinople, et que leurs adieux causaient la joie de cette patrie dont ils étaient les fils illégitimes[2], Michel Paléologue, averti à Météoria que la ville royale avait été reprise par ses troupes, rendait grâces à Dieu d'un succès qui surpassait si fort ses espérances; car, l'année précédente, il n'avait pu, avec une armée considérable, réduire le seul faubourg de Galata. Précédé par une image de la Vierge, entouré du sénat et de tous les grands de la nation, il entra dans la ville par la porte dorée, en chantant des cantiques d'actions de grâces[3]. L'empereur fut obligé d'aller loger au palais de l'Hippodrome; car celui de Blachernes, depuis longtemps habité seulement par des Francs, était souillé et noirci par la fumée. « Alors on put voir que la reine des villes n'était plus « qu'un champ de désolation, plein de décombres et de mon- « ceaux de ruines; les maisons étaient renversées; celles qui « demeuraient encore n'étaient que de misérables restes arra- « chés aux flammes : car Byzance avait perdu sa beauté et ses « plus riches ornements, par les incendies que les Latins y « allumèrent à plusieurs reprises, lorsqu'ils la réduisirent en « servitude; et depuis que notre cité était sous leur esclavage, « le jour comme la nuit, ils avaient négligé tous les soins qu'ils « devaient à sa conservation; l'on eût dit qu'ils étaient per- « suadés *d'avance* qu'ils ne devaient pas l'habiter long- « temps[4]. »

[1] Constantinople fut prise le 25 juillet 1261, et, selon la manière de compter des Grecs, l'an du monde 6769, indiction 4. — [2] Μακρὰ καὶ αὐτοὶ χαίρειν εἰποντες τὴν νόθον πατρίδα. *Niceph. Gregor.* L. IV, p. 43. — [3] Acropolita, qui avait composé pour lui ces cantiques, rend compte, avec détail, de cette cérémonie : tout y fut touchant, hors la vanité de l'historien. Cap. 88, p. 80.— [4] *Niceph. Gregor.* L. IV, c. 11, § 6, p. 43.

Tous les Latins cependant n'étaient pas sortis de la ville : il y restait non seulement des Génois qui avaient aidé les Grecs à en faire la conquête, mais encore des Pisans, et même des Vénitiens. Plusieurs de ces derniers, retenus par les intérêts de leur commerce, ou par les liens du sang qu'ils avaient contractés avec des Grecs, n'avaient voulu abandonner ni leur propriété ni leur famille ; d'autres, avertis trop tard, n'avaient point trouvé de place sur les vaisseaux. Michel sentait trop quelle était la faiblesse et la pauvreté de sa nouvelle capitale, pour vouloir se priver de l'aide et des richesses d'habitants aussi industrieux. Non seulement il confirma aux Génois tous les priviléges qu'il leur avait accordés *par avance*, il en promit de semblables aux Vénitiens et aux Pisans qui demeureraient sous sa domination. Il ne voulut pas cependant que les premiers, qui formaient le plus grand nombre et que son amitié rendait plus arrogants, habitassent dans la ville, où ils pouvaient devenir dangereux ; il les transporta donc à Galata, de l'autre côté du port, tandis qu'il ne craignit point de laisser demeurer les Vénitiens et les Pisans dans la ville, sous la surveillance du peuple, qui les haïssait. Du reste, il permit à chacun de ces trois peuples de s'approprier le quartier séparé où il l'avait établi, d'y vivre soumis à ses propres lois, et gouverné par le magistrat que le conseil général de leur patrie leur envoyait à des époques fixes[1]. Ce magistrat, les Génois l'appelaient podestat ; les Vénitiens, bayle ; et les Pisans, consul. Ainsi les marchands italiens formèrent à Constantinople trois petites républiques, qui conservaient toute leur liberté, toute leur indépendance, et dont les citoyens continuaient à se livrer à la

[1] Le cérémonial à observer par les magistrats vénitiens et génois à Constantinople, dans leurs rapports avec l'empereur, est détaillé dans *Codinus Curopalata, de Officiis Constant.* c. 14, § 8-14, *Byzant.* T. XVIII, p. 91, 92. Il est remarquable que, dans cette occasion, les Vénitiens sont mieux traités que les Génois. *G. Pachymeris Hist.* L. II, c. 32, p. 89, 90 ; c. 35, p. 92. — *Niceph. Gregoras.* L. IV, c. 5, p. 4 p. 49.

navigation et au commerce, avec l'industrie et l'activité qui les caractérisaient alors.

Quoique Michel Paléologue eût accordé ces priviléges aux Vénitiens qui séjournaient à Constantinople, il n'avait point fait la paix avec leur république, et il ne renonçait point à l'espérance de dépouiller les Latins de toutes les îles et de toutes les provinces qu'ils possédaient encore en Orient. Il attaqua l'Eubée, dont il fit révolter un prince contre les Vénitiens; et il conquit sur eux les îles de Lemnos, de Chio, de Rhodes, et plusieurs autres de celles de la mer Egée[1]: Il céda cependant aux Génois l'île de Chio en fief, sans doute en retour de l'assistance qu'il reçut d'eux dans ces expéditions maritimes. C'est un des établissements que les Génois ont conservés le plus longtemps en Orient; il leur fut enlevé seulement en 1556, par la trahison des Turcs. Les habitants grecs, qui détestaient le clergé et la domination des Latins, favorisèrent l'entrée des Musulmans. Les Grecs y sont aujourd'hui au nombre de cent cinquante mille, dont soixante mille sont, à ce qu'on assure, réunis dans la capitale. Cette île, l'une des plus belles colonies des Génois, n'était pas restée sous la dépendance immédiate de la république. Comme elle lui avait été donnée en gage pour une somme d'argent, neuf familles fournirent cette somme, et firent à leurs frais l'entreprise de la soumettre. Plus tard, ces familles se réunirent toutes sous le nom de Giustiniani; et, en 1365, tous les Giustiniani se transportèrent à Chio[2]: l'oligarchie absolue de leur famille s'y est soutenue pendant deux cents ans; ses membres prennent encore aujourd'hui le titre de princes de Chio. Tous n'ont point quitté cette patrie adoptive; plusieurs Giustiniani, sujets

[1] *Niceph. Gregoras*. L. IV, c. 5, § 1, 5, p. 48, 49. — [2] Laonicus Chalcocondyles est le seul historien grec qui parle de cette inféodation; encore est-ce d'une manière assez confuse. *De rebus Turcicis*. L. X, p. 216, *Byzant*. T. XVI. Voyez aussi *Sandi storia Veneta*, P. I, L. IV, p. 670. Mais j'ai tiré mes informations à Gênes, d'un Giustiniani, revenu de Chio avec sa famille, depuis trente-trois ans.

des Turcs, vivent toujours à Chio sur les terres de leur famille : d'autres en sont revenus de nos jours ; et ils réclamaient encore, il y a dix ans, les sommes qu'ils donnèrent en gage à la république, lorsqu'elle les investit de la principauté qu'ils ont perdue.

A l'époque où les Génois furent mis en possession de l'île de Chio, ils n'étaient nullement disposés à fonder une oligarchie dans leurs colonies, et à faire des princes de leurs gentilshommes. C'était à peu près le temps où commençait à éclater la discorde entre la noblesse et le peuple ; discorde longtemps fatale au repos de la république ; discorde qui, à plusieurs reprises, donna un maître à l'état, et qui aurait indubitablement fini par détruire à Gênes toute liberté, s'il n'y avait pas dans le caractère d'un peuple marin une énergie et une indépendance qu'on ne façonne jamais entièrement au joug. Les hommes dont la patrie n'est pas seulement sur la terre, mais aussi sur le libre Océan, ne peuvent point, en rentrant au port, y supporter longtemps une tyrannie dont ils étaient affranchis en voguant sur les mers.

Pendant la première moitié du XIIIe siècle, la puissance souveraine avait été partagée de la manière suivante entre le gouvernement et le peuple. Ce dernier s'était réservé ses parlements ou assemblées générales ; c'est là que se terminaient toutes les affaires les plus graves, les changements à la constitution, la paix, la guerre, les alliances. Plus d'une fois on vit le sénat consulté sur une affaire importante, déclarer que, dans les délibérations qui pouvaient compromettre la nation tout entière, c'était à la nation seule à décider[1]. Plus d'une fois aussi on vit le podestat convoquer le parlement, non seulement pour décider une expédition contre les ennemis de l'état, mais pour former en même temps son armée ; car tous

[1] Entre autres, en 1238, lors d'une négociation importante avec Frédéric II. *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.* p. 479.

les citoyens, assemblés en parlement, après avoir déclaré la guerre, prenaient les armes, et suivaient, le jour même, leur préteur dans le camp.

Aussi longtemps que le peuple lui-même délibère et agit sans l'entremise de ses représentants, les conseils lui sont à peu près inutiles; aussi, le sénat annuel de la république ne paraît-il dans l'histoire de Gênes que de loin à loin, sans que nous puissions recueillir beaucoup de lumières sur ses attributions. Mais si les conseils sont peu de chose, les magistrats sont beaucoup; car ils deviennent dépositaires de toutes les fonctions souveraines que le peuple n'a pu se réserver.

Le premier de ces magistrats à Gênes, comme dans les autres républiques italiennes, était un podestat annuel, étranger, gentilhomme, juge criminel, et général des troupes de l'état. Il conduisait à sa suite deux jurisconsultes et deux chevaliers.

On trouvait ensuite un conseil de huit nobles génois, élus chaque année, autant qu'on en peut juger, par les compagnies de la noblesse; car il paraît que les gentilshommes s'étaient distribués en huit sociétés, de la nature des associations populaires que nous avons vues à Milan. Ces compagnies s'étaient attribué des pouvoirs que la constitution n'avait pas créés, mais que la république reconnaissait tacitement. Cependant elles formaient déjà une oligarchie dont les plébéiens n'étaient pas seuls jaloux : tous les nobles ne s'étaient pas fait inscrire dès le commencement dans une compagnie; et ceux qui n'avaient point pris part à ces associations, se trouvant rejetés en quelque sorte hors de la nation, conspirèrent en 1227, mais inutilement, pour dépouiller les compagnies nobles de leurs prérogatives[1]. Le conseil des huit nobles, élu par ces compagnies, était chargé d'inspecter les dépenses et

[1] Cette conjuration fut dirigée par Gulielmo de Mari, *Barthol. Scriba.* L. VI, p. 450-453.

les recettes de la république, et d'assister le podestat dans ses fonctions. Il avait à sa suite cinq notaires de la communauté.

Quatre tribunaux, composés chacun d'un consul des plaidoyers et de deux notaires, administraient la justice civile dans les quatre quartiers de la ville. Des podestats subalternes étaient nommés par la république pour gouverner les campagnes, et surtout la partie du territoire génois située au-delà des Alpes liguriennes.

La noblesse avait prévenu le peuple, en formant des sociétés populaires; le podestat était noble; les juges et les consuls étaient nobles; le seul conseil qui eût de l'influence, celui des huit, était noble : le pouvoir de la noblesse était donc non seulement très grand, mais encore de nature à devoir s'accroître toujours davantage; mais la jalousie du peuple veillait sur ce pouvoir : elle était excitée encore par ceux des nobles qui, exclus, comme nous l'avons dit, des compagnies dominantes, n'avaient point à la souveraineté de leur pays une part qui les satisfît. Cette jalousie éclata dès l'an 1227, par la conjuration de Gulielmo de Mari. Elle prit un autre caractère pendant que la guerre de Frédéric II occupa tous les esprits, non plus du gouvernement de la république, mais des droits de la nation, de ceux de l'Église, et de ceux de l'empereur. On ne vit plus alors que des Guelfes et des Gibelins; et les derniers, qu'on appelait *Mascherati*, exclus de toute part à la souveraineté, firent, les armes à la main, plusieurs tentatives pour ressaisir l'autorité que les Guelfes seuls s'étaient arrogée [1]. L'affection pour des partis étrangers à la république s'affaiblit à la mort de Frédéric; et une querelle plus nationale, sur les prérogatives des nobles et du peuple, succéda aux factions guelfe et gibeline.

Les nobles qui se séparent de leur ordre pour s'ériger en

[1] Entre autres, en 1239 et en 1241. Voyez *Annal. Genuens.* L. VI, p. 482, 486.

démagogues, ont un bien grand avantage, si on les compare à tous les autres chefs de parti : c'est toujours aisément qu'ils acquièrent sur ceux qu'ils entreprennent de conduire, la plus haute et la plus pernicieuse influence. Il leur est si facile de paraître généreux quand ils ne sont qu'égoïstes et calculateurs; de s'afficher comme les protecteurs du peuple, quand ils viennent au contraire faire la cour à sa puissance, pour s'armer de sa force; ils peuvent prendre d'emprunt tant de vertus utiles, et le peuple est si aisément séduit par l'apparence des vertus, que, de tous les ambitieux, ils ont le plus de chances de succès : bien peu d'hommes, nés dans une cité libre, ont pu parvenir à la tyrannie par une autre route que celle-là. Gênes ne manqua pas de nobles démagogues; et si elle ne se soumit pas sans retour à leur domination, elle fit cependant à plusieurs reprises la faute de leur accorder un pouvoir souverain.

Le premier de ces nobles, flatteurs du peuple, fut Guillaume Boccanégra. En 1257, comme Philippe della Torre, podestat de l'année précédente, partait pour Milan, sa patrie, une clameur s'éleva contre lui parmi le peuple; on l'accusa de vénalité, ou de manque de fidélité dans l'administration de la république; le conseil des huit nobles, et les syndicateurs, chargés de l'examen de la conduite des magistrats, devinrent suspects, pour n'avoir pas sévi contre lui. Le peuple répétait à grands cris qu'il ne voulait pas être trahi davantage par des nobles et des podestats corrompus; qu'il voulait se choisir parmi les citoyens vertueux un chef qui fût dépositaire de son autorité, et qui eût donné, par sa conduite passée, une garantie de son amour pour la patrie et pour la liberté. Bientôt il ajouta que Guillaume Boccanégra était le seul homme qui se fût rendu digne de cette confiance, par sa constante libéralité, par son amour pour le peuple, et par les secours qu'il lui avait donnés contre la noblesse. Les séditieux s'avan-

cèrent vers l'église de San-Siro; ils y portèrent en triomphe Guillaume; ils le firent asseoir auprès de l'autel; ils le proclamèrent capitaine du peuple, et, en cette qualité, ils se hâtèrent de lui prêter serment d'obéissance. Le jour suivant, les séditieux nommèrent trente-deux Anziani, savoir, quatre par compagnie, pour former le conseil de leur nouveau capitaine; et la première loi qu'ils soumirent à leur décision, fut celle qui devait fixer la durée des fonctions de Guillaume. Les Anziani se conformèrent à la frénésie du peuple, ou firent la cour à son chef; ils décrétèrent que Guillaume serait capitaine du peuple pendant dix ans; que s'il mourait avant ce terme, un de ses frères serait subrogé dans son office; qu'il aurait sous ses ordres, à la paie de l'état, un chevalier, un juge, deux scribes, douze licteurs, et cinquante archers qui feraient la garde nuit et jour dans son palais, et autour de sa personne. Enfin, ils lui attribuèrent aussi le droit de nommer, sous leur agrément, le podestat de chaque année [1].

La tyrannie était complétement fondée par cette révolution: heureusement pour Gênes que le peuple était trop impatient pour la supporter longtemps. Dès l'an 1259, les nobles s'aperçurent que Guillaume, qui s'arrogeait chaque jour de nouvelles prérogatives, avait déjà perdu beaucoup de sa popularité. Ils tramèrent une conspiration contre lui; mais il était encore trop tôt: Guillaume, qui la découvrit, trouva une partie du peuple disposée à défendre l'idole que le peuple avait élevée lui-même; il prononça contre ses ennemis une sentence d'exil, et il fit raser leurs maisons. Il demanda ensuite à son conseil, et il obtint de lui sans difficulté, qu'on augmentât son salaire, et qu'on lui donnât immédiatement une somme d'argent, pour qu'il se mît en état de défense [2]. Ce-

[1] *Annales Genuenses*. L. VI, p. 523, 524. — *Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. IV, p. 361, *apud Grævium Thesaur. Antiq. Ital.* T. I. — [2] *Annales Genuens.* L. VI, p. 527. *Ubert. Folieta Genuens. Hist.* L. IV, p. 366.

pendant, si, en échouant, cette conjuration augmenta sa puissance, elle augmenta aussi la haine qu'une partie de la nation nourrissait déjà contre lui. En 1262, au dire de l'annaliste contemporain génois, Guillaume se conduisait déjà comme un tyran ; il donnait ou ôtait les emplois de sa propre autorité; il méprisait les délibérations des conseils; il traitait en son nom des alliances; il renversait les jugements des tribunaux ; il excluait enfin les nobles de toute part à l'administration. Ceux-ci prirent de nouveau les armes dans tous les quartiers de la ville ; et ils commencèrent par se saisir des portes, pour que le capitaine du peuple ne pût pas appeler les campagnards à son secours. Ils marchèrent ensuite vers la grande place où le capitaine s'était fortifié avec environ huit cents hommes ; sur leur chemin, ils taillèrent en pièces son frère, qui, avec une troupe armée, avait voulu s'opposer à leur passage. Cependant les citoyens qui avaient pris les armes à l'appui du capitaine du peuple, l'abandonnaient l'un après l'autre, et passaient du côté des nobles. L'archevêque, pour empêcher l'effusion du sang génois, s'avança entre les deux partis; il fit sentir à Guillaume que sa cause était perdue, et il lui persuada de renoncer à la place de capitaine du peuple, lui sauvant à ce prix la punition due aux tyrans. La paix fut rétablie dans Gênes, par son entremise, et le gouvernement reconstitué comme il l'était avant 1257 [1].

Cependant le peuple ne tarda pas à s'affliger de ce qu'il était retombé sous la domination de la noblesse; et, malgré son expérience de l'abus que ses favoris faisaient de leur crédit, il cherchait encore quelque autre noble qui voulût se charger de le conduire. Le premier qui se présenta, deux ans seulement après l'abdication de Guillaume, fut Simon Grillus, que la république venait de nommer amiral des galères qu'elle

[1] *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.* L. VI, p. 529. — *Ubert. Folieta Genuens. Hist.* L. IV, p. 367.

envoyait en Orient : mais, lorsqu'il vit que les nobles étaient sur leurs gardes, il partit avec sa flotte ; et le tumulte excité en sa faveur fut apaisé au bout de peu d'heures [1].

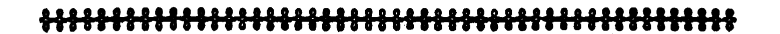
Un démagogue plus dangereux chercha ensuite à se faire un parti dans le peuple : ce fut Oberto Spinola, le chef d'une des quatre plus nobles, plus anciennes et plus puissantes familles de Gênes. Ces familles, qui, vers ce temps-là, commencèrent à s'élever décidément au-dessus de toutes les autres, sont les Grimaldi, les Fieschi, les Doria et les Spinola. Les Grimaldi, à l'élection de 1264, paraissaient avoir eu plus de part aux magistratures et à tous les conseils que les trois autres familles. Toutes en ressentirent de la jalousie ; mais Oberto Spinola seul sut en profiter. Il fit une tentative pour obtenir la charge de capitaine du peuple, qui avait été donnée à Boccanégra ; et quoiqu'il ne réussît point dans son entreprise, à cette occasion il contracta avec le parti populaire une alliance qui fut maintenue par sa famille, et qui, pendant un long espace de temps, jeta la république dans des convulsions dangereuses, et la menaça sans cesse de lui ravir sa liberté [2].

Ainsi, les deux plus puissantes républiques maritimes réformaient, dans le même temps, leur constitution, mais dans une direction contraire. L'une partait d'une démocratie royale, et s'avançait lentement, secrètement et sans secousses, vers une aristocratie forte et régulière. L'autre, gouvernée par une noblesse turbulente, faisait des efforts violents et souvent inutiles pour retourner à la démocratie : souvent même elle invoquait imprudemment la puissance d'un seul homme pour établir l'autorité de tous. Mille circonstances influent toujours sur la constitution des peuples. Quoique les Génois et les Vénitiens eussent le même genre de vie, le même

[1] *Annal. Genuens.* L. VI, p. 531. — [2] *Annal. Genuens.* L. VII. *Lanfranci Pignolæ et cæt.* p. 533-535. — *Uberti Folietæ hist. Genuens.* L. V, p. 371.

caractère, le même amour pour la liberté; quoiqu'ils parlassent le même langage, dans le même temps et presque dans le même pays, ils prirent deux directions contraires pour arriver à ce qu'ils croyaient le même but. Dans un autre chapitre nous aurons occasion de jeter un regard sur la troisième république maritime, sur Pise, dont l'histoire, moins connue, est à bien des égards conforme à celle de Gênes.

FIN DU TOME DEUXIÈME.



CHAPITRE XI.

Charles d'Anjou, appelé par les papes, assure dans toute l'Italie la supériorité au parti guelfe. — Il conquiert le royaume de Naples. — Il dissipe l'armée de Conradin, et fait périr ce prince sur l'échafaud.

1261-1268.

Le règne du pape Alexandre IV avait été, pour le parti gibelin, une époque favorable. Manfred avait profité de la faiblesse de ce pontife, pour affermir son autorité sur le royaume de Naples; dans le même temps, les Gibelins florentins avaient forcé la Toscane entière à revenir à leur parti; et si, dans la Marche de la Lombardie, la tyrannie d'Eccélino avait été détruite, elle n'avait pu l'être que par l'alliance du marquis Pélavicino et de Buoso de Doara, chefs gibelins, avec les Guelfes de Milan, de Ferrare et de Padoue. A cette même époque enfin, la maison della Torre, à Milan, s'était aliénée du Saint-Siége; et, à Vérone ainsi que dans la Marche Trévisane, Martino della Scala s'était mis à la tête du parti gibelin. Mais Alexandre IV mourut le 25 de mai 1261; et son successeur, d'une main plus puissante, renversa bientôt la balance politique de l'Italie.

Ce successeur, qui prit le nom d'Urbain IV, était Français[1],

[1] Nous avons une vie de ce pape, en mauvais vers élégiaques, dédiée au cardinal son neveu, par Thierricus Vallicolor. Ce poëme, d'un millier de vers, est cité plusieurs fois par l'annaliste ecclésiastique. Il est imprimé *Script. Ital.* T. III, P. II, p. 405 et seq. Il y a aussi une vie du même pontife, par Amalricus Augerius. p. 404, et une de Bernardus Guidonis, T. III, P. I, p. 593.

et natif de Troyes en Champagne : il était issu de la plus basse classe ; mais il s'était élevé, par ses talents, d'abord à l'évêché de Verdun, et ensuite au patriarcat de Jérusalem. Cette même année, il était revenu de la Terre-Sainte pour solliciter les secours du pape et des Latins, en faveur des Chrétiens orientaux. Les cardinaux, qui étaient réduits au nombre de huit, après avoir passé trois mois sans pouvoir arrêter leur choix sur l'un des membres de leur collége, ne crurent pouvoir trouver, hors de cette assemblée, personne de plus digne de la tiare que lui.

Peut-être Urbain n'aurait-il point été pour Manfred un juge sévère, si la cause de ce roi n'avait jamais été portée à d'autre tribunal qu'au sien : le crime de Manfred, aux yeux du pape, avait commencé lorsqu'il ne s'était point soumis au jugement de l'Église, après avoir été condamné par elle. Une telle indépendance de sentiments est ce qui offense le plus les âmes intolérantes : la liberté d'autrui est une injure pour quiconque a toujours voulu vivre dans la servitude. Urbain, qui n'avait aucune cause personnelle d'inimitié contre Manfred, aucun intérêt immédiat à sa chute ; Urbain, qui ne pouvait attendre de sa politique, ni l'augmentation du pouvoir de l'Église, ni la délivrance de la Terre-Sainte, attaqua cependant Manfred avec une violence, avec une persévérance, qu'on n'avait pas trouvées même dans Innocent IV.

Pendant la vacance du Saint-Siége, les Sarrazins de Manfred étaient entrés dans la campagne de Rome ; Urbain ne se contenta pas de donner au roi de Sicile l'ordre de les en faire sortir[1] ; il publia en même temps une croisade contre lui, avec toutes les indulgences qu'on accordait aux libérateurs de la Terre-Sainte ; il nomma capitaine de ses troupes Roger de San-Sévérino, l'un des émigrés napolitains, et il lui donna com-

1 *Matteo Spinelli da Giovenazzo Diurnali.* T. VII, p. 1097.

mission de rassembler tous les rebelles du royaume. De cette manière, il força les troupes de Manfred à la retraite; Raynaldus donne même à entendre qu'il marcha en personne contre elles [1].

Urbain ne s'en tint pas à cet acte d'hostilité, qui pouvait n'être considéré que comme une défense légitime de l'Etat de l'Église. Il cita Manfred à comparaître devant lui, pour se justifier de tous les crimes dont il était accusé, de ses liaisons avec les Sarrazins, de sa persévérance à faire célébrer les saints mystères dans des lieux frappés de l'interdit; enfin du supplice qu'il avait infligé à plusieurs de ses sujets, supplice qu'Urbain qualifiait de meurtre, car il ne reconnaissait ni la souveraineté, ni l'autorité judiciaire du roi de Sicile. Cette citation ne fut point notifiée à Manfred, mais simplement affichée aux portes de l'église d'Orviéto, résidence d'Urbain [2]. Informé que Manfred était en traité avec Jacques, roi d'Aragon, pour donner en mariage sa fille Constance au fils de celui-ci, il écrivit à Jacques; et, lui faisant l'énumération de tout ce qu'il appelait les crimes de Manfred, il ajouta : « Comment un projet si « étrange a-t-il pu entrer dans ton cœur? Comment, mon fils, « l'élévation de ton âme a-t-elle pu s'abaisser jusqu'à une « telle pensée? Comment as-tu seulement souffert que l'on te « proposât, pour donner en mariage à ton fils, la fille d'un « homme tel que ce Manfred? Ton fils serait-il donc méprisé « par les autres princes du monde? Ne pourrait-il trouver une « épouse honorable parmi celles qui sont de race royale? Quelle « honte ce serait de souiller, par un tel mariage, toute la splendeur de ton sang! Quelle action détestable que de lier par « une affinité aussi étroite, un fils tellement dévoué à l'Église, « avec son ennemi et son persécuteur [3] ! » Ce mariage, qui

[1] *Annal. eccles.* T. XIV, p. 68, § 22. — [2] *Giannone Ist. civile del Regno.* L. XIX, c. 1, T. II, p. 668. — *Contin. Nicolai Jamsillæ*. p. 591. — [3] *Annal. ecclesiast.* 1262, § 14, T. XIV, p. 74, *datum Viterbii 6 calend. maii.*

transmit aux Aragonais le droit héréditaire à la couronne de Sicile, s'accomplit cependant. Mais saint Louis, qui avait demandé pour son fils une fille du même Jacques, parut scandalisé de ce qu'il contracterait, de cette manière, quelque relation avec un ennemi de l'Église; il hésita, et il donna l'espérance à Urbain qu'il ne passerait point outre. Le pape en prit occasion de le féliciter; il envoya même un de ses notaires en France, sous prétexte de remercier le roi de cette déférence [1]; mais, dans la réalité, pour reprendre le projet déjà formé par Innocent IV, de transférer la couronne de Sicile à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. La lettre du même pape, à son notaire Albert, nous indique quelle sorte de difficultés il rencontrait dans cette négociation.

« Nous venons de recevoir tes lettres, dans lesquelles, « entre autres choses, nous voyons que notre cher fils en « Jésus-Christ, l'illustre roi de France, prête une oreille cré« dule aux discours artificieux de ceux qui veulent le détourner « de la négociation pour laquelle nous t'avons envoyé auprès « de lui. Ils cherchent à lui persuader que Conradin, neveu « de Frédéric, ci-devant empereur des Romains, a quelque « droit sur le royaume de Sicile, ou qu'à supposer qu'il en « soit déchu, ce droit a passé, par la concession du Saint« Siége, à Edmond, fils de notre très cher fils en Jésus« Christ, le roi d'Angleterre. Ainsi donc, quoiqu'il voie dans « la nomination de son frère, l'honneur et la félicité de l'Église « romaine, et les moyens de secourir l'empire de Constanti« nople et la Terre-Sainte, selon le désir ardent qu'il en a « formé, cependant il hésite; et il aurait raison, si ce que « disent de tels conseillers était vrai; il hésite à envahir ce

[1] *Litteræ ejusdem ad regem Francor. Ann. eccles.* § 17, *ann.* 1262, 13 *cal. augusti.* Malgré les félicitations contenues dans cette lettre, l'alliance ne se rompit point; et Philippe, qui depuis fut surnommé le Hardi, épousa, cette même année, Isabelle d'Aragon; ce que Raynaldus paraît avoir ignoré. *Guil. de Nangiaco hist. S. Ludovici*, p. 371, *Script. hist. Francor.* T. V.

« qu'il regarde comme l'héritage d'un autre..... Nous offrons « à Dieu le sacrifice de nos louanges, à ce Dieu qui, dans sa « main, tient les cœurs des rois; nous lui rendons grâces de « ce qu'il a dirigé l'âme du roi de France dans une si grande « pureté de conscience..... Mais ce roi doit prendre en nous-« mêmes, et en nos frères, une plus grande confiance; il doit « croire, sans l'ombre d'un doute, que, tandis que nous le « regardons comme le fils chéri de l'Église romaine, tandis « que nous avons pour lui une affection toute particulière, « nous nous garderions d'exposer sa renommée à la médisance « et au scandale, son âme, dont la défense nous est confiée, « à la damnation, de même que nous n'exposerions pas sa « personne ou ses états à quelque danger. Il doit croire « que nous-mêmes et nos frères, nous voulons, avec l'aide « de Dieu, conserver pures nos consciences, et sauver nos « âmes devant l'Auteur de tout salut; en sorte que nous savons, « de science certaine, que rien de ce que nous voulons faire « n'est au préjudice de Conradin, ou d'Edmond, ou d'aucun « autre homme [1]. »

La sentence de déposition, portée par le pape Innocent et le concile de Lyon contre Frédéric II, avait enveloppé toute sa race; l'Église avait prononcé de la manière la plus solennelle l'exhérédation de Conrad et de Conradin, et le saint roi Louis n'osait point s'élever contre un jugement semblable, quoiqu'il sentît en son cœur qu'il était injuste, et quoiqu'il ne voulût point en recueillir les fruits : car il refusa la couronne de Sicile que le pape lui offrait pour un de ses trois fils cadets [2]. L'investiture accordée formellement par un pape à Edmond, fils du roi d'Angleterre, mettait aux yeux des

[1] *Epistola Urbani IV ad Magistr. Albertum notarium, apud Raynaldi*, 1262, § 21, p. 75. — [2] Cette offre et le refus de Louis sont rappelés dans une lettre du pape à la reine de France. *Apud Raynald.* 1264, § 2, p. 101.—Voyez aussi *Giannone Stor. civ.* L. XIX, c. 1, T. II, p. 670.

princes français un plus grand obstacle à leur négociation avec Urbain, que ne faisait le droit héréditaire de la maison de Souabe sur les royaumes dont elle était en possession. Le pape, pour calmer leur scrupule, joignit, l'année suivante, à son notaire Albert, un homme plus intéressé à susciter des ennemis à Manfred; ce fut Bartolomméo Pignatelli, archevêque de Cosence, ennemi irréconciliable de son roi.

1263. — Ce prélat se rendit d'abord auprès de Henri III, roi d'Angleterre. Il le trouva engagé dans une guerre civile avec ses barons, auxquels il refusait de se conformer à la grande charte qu'il avait juré d'observer. L'archevêque profita de l'embarras où se trouvait le roi, pour obtenir de lui, et de son fils Fdmond, une renonciation formelle à tous les droits qu'Alexandre IV avait pu leur transmettre sur le royaume de Naples. Il leur représenta, pour les y déterminer, qu'ils n'avaient point accompli les conditions sous lesquelles l'investiture leur était accordée; qu'ils n'étaient point en état de les accomplir encore; et que, cependant, l'Église avait besoin d'un secours prompt et puissant. En même temps, il offrit au roi d'Angleterre tout l'appui du pouvoir de l'Église contre ses sujets; et il récompensa la condescendance de Henri III et d'Edmond, en se liguant avec eux contre les libertés britanniques[1].

L'archevêque de Cosence, muni de la renonciation d'Edmond, revint ensuite auprès de saint Louis; il fit valoir les droits de l'Église comme supérieurs à ceux de Conradin; et, par son autorité, il imposa silence aux remords du saint roi, plutôt qu'il ne les dissipa entièrement. La négociation avec Charles d'Anjou était d'une autre nature; ce n'était point une conscience trop scrupuleuse qui arrêtait ce prince : son

[1] *Urbani IV epistolæ* 161 et 162. *Apud Raynaldi* 1263, § 78, p. 98.

ambition et la vanité de sa femme l'avaient suffisamment disposé à saisir la couronne qui lui était offerte; mais le pape attachait à sa concession les conditions les plus onéreuses; et comme, après tout, il n'accordait pour tout secours que de vaines paroles et un titre contesté, Charles d'Anjou, qui devait conquérir le royaume à ses frais et avec ses propres forces, qui prenait sur lui-même tous les dangers et toutes les difficultés de l'entreprise, ne voulait pas s'engager à combattre, si le Saint-Siége se réservait pour lui-même tout le fruit de ses travaux.

La première proposition du pape avait été que Charles d'Anjou s'engageât à remettre à l'Église Naples, toute la Terre de Labour et toutes les îles adjacentes, ainsi que la vallée de Gaudo. Charles l'avait expressément refusé; et c'était cette négociation qui avait déjà fait perdre une année au pape [1]. Par le ministère de l'archevêque de Cosence, Urbain consentit enfin à promettre au prince français l'investiture des deux royaumes de Sicile et de Pouille, tels que les avaient possédés les rois normands et souabes, à la réserve seulement de la ville de Bénévent, avec son territoire, et d'un tribut annuel de dix mille onces d'or.

1264. — Après que le traité eut été conclu à ces conditions, le pape envoya en France Simon, cardinal de Sainte-Cécile, pour en hâter l'exécution. Il lui remit pour saint Louis les lettres les plus pressantes, dans lesquelles il accusait Manfred d'avoir redoublé ses vexations envers l'Église, depuis qu'il avait été informé de la négociation entamée pour le dépouiller de ses états; et il peignait des couleurs les plus vives les dangers auxquels ce prince exposerait la religion, si la France n'embrassait pas la défense du Saint-Siége [2].

[1] Les pièces originales de cette négociation ont été conservées par Tutini, *de' Contestabili del Regno*, fol. 70, 71. Je le cite sur la foi de Giannone. — [2] *Annal. eccles. Raynald.* 1264, § 13, p. 103.

Charles d'Anjou, lorsqu'il passa en Italie, était âgé de quarante-six ans : comme fils de France, il avait eu pour apanage le comté d'Anjou; et par sa femme, il était souverain de la Provence. Cette femme était la quatrième fille de Raimond-Bérenger, dernier comte de Provence. Ses trois sœurs avaient épousé les rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne [1]; et Raimond-Bérenger, après les avoir aussi richement placées, avait assuré l'héritage de sa souveraineté à la cadette, pour que son mari renouvelât la maison des comtes de Provence [2]. C'était alors le plus grand fief de la couronne de France; Charles d'Anjou était, sans aucun doute, après les rois de l'Europe, le prince le plus riche et le plus puissant. Ses qualités personnelles étaient également propres à lui assurer des succès; il s'était acquis dans la Terre-Sainte une grande réputation de bravoure et de talents militaires. « Ce Charles, dit Giovanni Villani, fut sage et prudent dans « les conseils, preux dans les armes, sévère, et fort redouté « de tous les rois du monde, magnanime et de hautes pensées « qui l'égalaient aux plus grandes entreprises; inébranlable « dans l'adversité, ferme et fidèle dans toutes ses promesses, « parlant peu et agissant beaucoup, ne riant presque jamais, « décent comme un religieux, zélé catholique, âpre à rendre « justice, féroce dans ses regards. Sa taille était grande et « nerveuse, sa couleur olivâtre, son nez fort grand. Il pa- « raissait plus fait qu'aucun autre seigneur pour la majesté « royale. Il ne dormait presque point..... Il fut prodigue « d'armes envers ses chevaliers, mais avide d'acquérir, de « quelque part que ce fût, des terres, des seigneuries et de « l'argent, pour fournir à ses entreprises. Jamais il ne prit « plaisir aux mimes, aux troubadours et aux gens de cour [3]. »

[1] Celui qui prenait ce titre était Richard, comte de Cornouailles, l'un des prétendants à l'empire. — [2] *Giovanni Villani*. L. VI, c. 90, 91, p. 221. — [3] *Giov. Villani*. L. VII, c. 1, p. 225.

Tandis que Charles rassemblait ses forces pour l'expédition qu'il avait entreprise, et que Béatrix, sa femme, attachant toute son ambition à porter comme ses sœurs le titre de reine, mettait en gage tous ses joyaux pour lui fournir de l'argent, d'autres Français combattaient déjà en Italie pour la cause de l'Église. S'il faut en croire Mattéo Spinelli[1], Robert, comte de Flandre et gendre de Charles, avait conduit, dès le mois de juillet 1261, une armée nombreuse de croisés français, pour combattre Manfred, que ces Français ne connaissaient pas, et défendre l'Église, à laquelle ils étaient indifférents. Ces aventuriers se couvraient du manteau de la religion pour satisfaire l'activité inquiète qui les portait sans cesse à tout entreprendre, sans jamais attacher leur cœur à la cause qu'ils paraissaient servir. Ils trouvaient leur jouissance dans les moyens et non dans la fin de chaque chose; leur courage était aiguisé, non par une passion assez noble pour motiver de grands sacrifices, mais par un sentiment secret de leur nullité, par un mépris caché pour eux-mêmes, qu'ils alliaient avec le désir de faire illusion aux autres. Impatients de laisser quelques traces d'une existence qui en soi-même ne vaut pas la peine d'être comptée, ils s'armaient avec indifférence pour et contre la religion, pour et contre la liberté; croyant toujours, au prix de leur danger et de leur sang, pouvoir sortir de cette nullité dont le sentiment intime les tourmentait, et ne sachant pas que ce n'est point le mépris de la vie, mais l'amour d'une cause qui élève l'homme; que pour rendre un culte aux idées généreuses, il faut, non se con-

[1] Malgré le témoignage exprès de Mattéo Spinelli, *Diurnali*, p. 1097 et 1098; celui de Costanzo, L. I, et celui de Giannone, L. XIX, c. 1, p. 671, je doute encore que ce fût Robert de Flandre qui conduisit cette croisade, vu que, quatre ans plus tard, le même Robert, jugé trop jeune pour conduire une armée, fut mis sous la direction du connétable de France, lorsqu'il revint en Italie. Cette expédition est légèrement indiquée par Vallicolor, *Vita Urbani IV*, p. 418. Les historiens français l'ont complétement ignorée.

duire de manière que les plus grands sacrifices deviennent petits, mais sentir leur grandeur, et en effectuer de nouveaux; que celui qui méprise son existence ne fait qu'indiquer aux autres le mépris qu'elle mérite en effet, et que celui qui cherche les suffrages d'autrui, sans avoir l'estime de soi-même, trouvera peut-être des satisfactions de vanité, jamais la gloire.

Les croisés français, après avoir reçu à Viterbe la bénédiction d'Urbain IV, s'avancèrent jusqu'aux bords du Garigliano; ils livrèrent plusieurs combats à Manfred et aux Sarrazins : tour à tour vainqueurs et vaincus, ils versèrent leur sang et celui de leurs ennemis; « mais le monde n'a pas « permis, dit le Dante, qu'ils laissassent une renommée; re- « gardons-les, passons, et ne parlons point d'eux [1]. »

L'annonce de la prochaine arrivée de Charles d'Anjou changeait déjà cependant la balance politique de l'Italie. Le parti gibelin avait acquis, par la seule inconduite des ecclésiastiques, une supériorité qui n'était point en rapport avec ses forces, et qu'il perdit dès que ses adversaires eurent l'espérance d'un secours étranger. Philippe della Torre, seigneur de Milan, qui ne s'était allié aux Gibelins que par politique, contre l'inclination de sa famille et de sa patrie, fut le premier à se détacher d'eux. En 1264, comme nous l'avons dit au chapitre précédent, il licencia le marquis Pélavicino, qui, avec ses gendarmes, avait été pris à la solde de la communauté de Milan [2]; il contracta alliance avec Charles, et il demanda et reçut de sa main un podestat provençal, Barral de Baux, qui gouverna Milan pendant une année. En même temps le marquis Obizzo d'Este, qui, cette même année, ve-

[1] *Fama di lor il mondo esser non lassa.*
Non ragioniam di lor, ma guarda, e passa.
DANTE, *Inf.*

[2] *Giorgio Giulini Memorie della campagna di Milano.* L. LV, T. VIII, p. 202.

nait de succéder à son grand-père dans le gouvernement de Ferrare, relevait le parti guelfe dans la Marche Trévisane [1], et resserrait son alliance soit avec le comte de Saint-Boniface, seigneur de Mantoue, soit avec les villes qui avaient secoué le joug d'Eccélino. La Toscane, il est vrai, restait tout entière au pouvoir des Gibelins; la république de Lucques elle-mêm avait été contrainte, en 1263, d'entrer dans leur ligue, et de renvoyer tous les Guelfes étrangers, auxquels pendant trois ans elle avait donné asile [2]. Mais ces Guelfes, et surtout les Florentins, rassemblés à Bologne, s'y étaient voués uniquement à la profession des armes. Toujours prêts à combattre pour la même cause, ils cherchaient à se venger sur les Gibelins lombards des maux qu'ils avaient éprouvés dans leur patrie. Ils apprirent qu'une querelle avait éclaté à Modène entre les deux partis; ils accoururent aussitôt, et, introduits dans la ville, ils mirent en déroute les Gibelins, qui furent chassés, tandis que les Guelfes retinrent seuls l'administration de la république [3]. C'est là qu'ils se donnèrent pour capitaine un de leurs citoyens, Forèse des Adimari, sous la conduite duquel, peu de mois après, ils firent également triompher les Guelfes de Reggio sur les Gibelins [4]; enfin ils eurent à Parme un succès semblable [5], et toute la contrée située entre le Pô et les Apennins fut, en partie par leur aide, ramenée à l'obéissance de l'Église. Ils formèrent, outre les gens de pied, un corps de quatre cents chevaux, bien montés et bien disciplinés; et c'est ainsi qu'ils se procurèrent, aux dépens de leurs ennemis, l'argent qui leur manquait.

Manfred, cependant, de son côté, ne négligeait aucun des moyens en son pouvoir pour se défendre contre le nouvel en-

[1] *Monachus Patavinus Chron*. L. III, p. 722.—[2] *Giovan. Villani*. L. VI, c. 83, 86, p. 215. Flaminio del Borgo diffère la paix de Lucques jusqu'à l'an 1265; en quoi il me paraît se tromper. *Dissert. VI dell' Histor. Pisana*, p. 408. — [3] *Giov. Villani*, L. VI, c. 87, p. 218. — *Annales Veteres Mutinenses*. T. VI, p. 67. — [4] *Memoriale Potestatum Regiensium*. T. VIII, p. 1123. — [5] *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 779.

nemi que l'Église lui suscitait. Vers la fin de septembre, il envoya en Lombardie le comte Jordan, avec quatre cents lances et une grosse somme d'argent, pour s'y réunir au marquis Pélavicino, et fermer ainsi la route aux Français [1] : lui-même, le 18 octobre de la même année, il entra dans la Marche d'Ancône avec neuf mille Sarrazins. Dès l'an 1261, il avait été élu, par une faction, sénateur de Rome [2] ; et il avait nommé Pierre de Vico pour être son vicaire dans cette ville, en lui envoyant des troupes allemandes pour qu'il se fortifiât dans l'île du Tibre. Le vicaire de Manfred livrait, autour de cette retraite, de fréquents combats aux partisans du pape [3] ; et il avait l'espérance de se rendre bientôt entièrement maître de Rome. Enfin Manfred avait engagé les Pisans à préparer une flotte puissante, qui, jointe à celle de Sicile, était forte de quatre-vingts galères, et qui paraissait suffisante pour intercepter le passage de Charles d'Anjou, si ce prince entreprenait de venir par mer [4].

Comme les préparatifs de guerre étaient achevés de part et d'autre, le pape Urbain IV mourut ; et jusqu'à l'élection de son successeur, Manfred put se flatter qu'un nouveau pontife ne serait pas, autant que lui, acharné à le persécuter. Mais Urbain, qui, à son exaltation au pontificat, n'avait trouvé que huit cardinaux dans le sacré collége, avait eu soin, pendant son règne, d'en créer un grand nombre ; en sorte que l'élection de son successeur était entre les mains de ses créatures, et que son influence se conservant après sa mort, le conclave nomma, pour le remplacer, le cardinal de Narbonne, Français comme lui, sujet immédiat de Charles d'Anjou, et qui, au moment de son élection, était en mission auprès de ce prince. 1265. — La politique de la cour de Rome,

[1] *Diurnali di Matteo Spinelli*. T. VII, p. 1101. — [2] *Storia de' Senatori di Roma d'Ant. Vitali*. T. I, p. 128. — [3] *Sabas Malaspina Hist. Sicula*. L. II, c. 10-13, T. VIII, p. 808. — [4] *Flaminio del Borgo. Dissert. VI, stor. Pisan.* p. 411.

ou ne fut point changée par cette nomination, ou n'en devint que plus soumise à la politique française.

Les Romains, également incapables de servir et de vivre libres, avaient fait offrir à Charles d'Anjou l'office de sénateur de leur ville, tandis qu'Urbain IV négociait encore avec ce même prince, et que la faction gibeline avait déféré à Manfred la dignité sénatoriale. Il paraît que le seul motif des deux partis pour confier cette fonction à deux monarques était la vanité et l'amour de la pompe ; au lieu d'honorer un de leurs égaux de leur confiance, ils se croyaient honorés, au contraire, de ce qu'un roi voulait bien leur commander. Quoique le pape craignît l'influence qu'un prince puissant pourrait acquérir dans la ville s'il y exerçait cette haute magistrature, il avait consenti cependant à ce que Charles en fût revêtu, parce qu'il avait senti combien il serait avantageux pour ce prince d'avoir Rome dans sa dépendance, au moment où il attaquerait le royaume de Naples. Cependant le pape avait exigé de Charles, sous peine d'annuler le traité d'investiture, qu'il prêtât serment de renoncer à la dignité sénatoriale dès qu'il aurait conquis le royaume des Deux-Siciles, ou même la plus grande partie de ses provinces ; et il l'avait dispensé par avance d'observer un serment contraire que les Romains avaient annoncé vouloir lui imposer, celui de garder la dignité sénatoriale toute sa vie [1]. Charles, impatient de s'approcher des états qu'il devait conquérir, résolut de venir, par mer, à Rome, pour y prendre possession du rang de sénateur, sans attendre l'armée avec laquelle il devait combattre Manfred.

Clément IV, le successeur d'Urbain, avait confirmé la mission en France du cardinal de Sainte-Cécile ; et il l'avait autorisé, ce que n'avait point encore fait son prédécesseur, à

[1] *Raynald. Annal. eccles.* 1264, 3-8, p. 101. — *Storia Diplomat. de' Senatori di Roma.* T. I, p. 131.

convertir en une croisade contre Manfred, le vœu de ceux qui s'étaient déjà croisés pour la délivrance de la Terre-Sainte. Les motifs religieux ne furent pas les seuls employés en France pour former une armée puissante; des levées considérables furent faites dans les comtés d'Anjou et de Provence; Béatrix prodigua les trésors de son riche héritage pour faire des soldats à son mari; Charles, prenant à témoin ses victoires passées sur les infidèles, promit les plus riches établissements dans les Deux-Siciles, à ceux qui marcheraient avec lui à leur conquête. Saint Louis enfin, qui voyait lui-même avec plaisir que l'esprit ardent et dangereux de son frère serait occupé hors du royaume, lui fournit des hommes et de l'argent pour son entreprise. Par tous ces moyens réunis, Charles composa une armée de cinq mille chevaux, quinze mille fantassins et dix mille arbalétriers [1]. Il en confia la conduite à son gendre Robert de Béthunes, fils du comte de Flandre, auquel saint Louis donna pour conseiller Giles Le Brun, connétable de France. Gui de Montfort, quatrième fils du comte de Leicester, qui, après la déroute de son père à Évesham, s'était réfugié en France, se joignit ensuite à lui. La comtesse Béatrix devait aussi descendre en Italie avec cette armée. Pour Charles, il ne prit à sa suite que mille cavaliers; et, s'embarquant à Marseille sur une flotte de vingt galères qu'il y avait fait préparer, il fit voile vers les bouches du Tibre.

L'amiral de Manfred, après avoir cherché à interrompre, par des palissades, la navigation du Tibre, s'était placé avec sa flotte près des côtes de l'état de l'Église : une tempête furieuse qui survint comme Charles traversait la mer de Toscane, sauva ce dernier; car elle força la flotte combinée de Sicile et de Pise à s'écarter du rivage. Lui-même il n'échappa

[1] *Annales Veteres Mutinens.* T. XI, p. 67. D'autres écrivains assignent à cette armée un plus grand nombre de combattants. La *Cron. di Bologna di F. B. della Pugliola* la porte à quarante mille hommes, T. XVIII, p. 276; et la chronique de Parme, T. IX, p. 780, à soixante mille hommes.

point, il est vrai, à la violence de l'orage; il fut d'abord jeté avec quelques galères vers Porto Pisano, où peu s'en fallut qu'il ne fût surpris par le comte Guido Novello, qui commandait en Toscane pour Manfred. S'étant remis en mer, son vaisseau fut poussé par le vent vers l'embouchure du Tibre : il se mit alors dans un bâtiment léger avec lequel il remonta le fleuve, et il vint loger, presque seul, au couvent de Saint-Paul, hors des murs de Rome. L'inquiétude qu'il ressentait en s'y trouvant isolé, et presque entre les mains de son ennemi, ne fut pas longue; ses galères se réunirent et débarquèrent les hommes d'armes qu'il y avait fait monter. Le 24 mai 1265, il fit, à leur tête, son entrée dans la capitale du monde, au bruit des acclamations des Romains, qui le proclamèrent leur défenseur [1].

Comme le reste de l'année s'écoula avant que l'armée croisée que conduisait la comtesse Béatrix, fût arrivée au secours de Charles, ce prince employa ce temps de loisir à négocier avec le pape, qui avait fixé sa résidence à Pérouse. Les premiers rapports qu'ils eurent ensemble, furent mêlés de plaintes et de reproches. Charles avait pris possession du palais de Latran, pour s'y loger avec ses chevaliers; Clément lui écrivit aussitôt : « Tu as hasardé, d'après ta seule fantaisie et sans « aucune nécessité, une action qu'aucun prince religieux n'a« vait osé faire jusqu'ici, lorsqu'au mépris de la décence tu « as donné à tes gens l'ordre d'entrer au palais de Latran.... « Nous voulons que tu le saches, et que tu le tiennes pour « certain, il ne pourra jamais nous plaire que le sénateur de « Rome, quelle que soit sa dignité, et de quelque faveur « qu'il soit digne, habite l'un ou l'autre de nos palais de la « ville.... Toi donc, mon cher fils, soumets-toi sans chagrin « à notre détermination; cherche une autre demeure pour toi

[1] *Giov. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227. — *Storia de' Senatori di Roma*, T. I, p. 140.

« dans une ville où tant de palais abondent, et ne crois point « que nous te fassions sortir avec déshonneur de notre mai- « son, tandis que c'est au contraire à ton honneur que nous « voulons pourvoir [1]. »

Charles se soumit avec douceur à cette réprimande; et peu de jours après, le pape donna commission à quatre cardinaux de placer sur la tête du comte d'Anjou, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, la couronne des royaumes de Sicile deçà et delà le Phare; de lui remettre le gonfalon ou l'étendard de l'Église; de lui faire prêter le serment d'observer les conditions de son investiture, qui furent lues à tout le peuple; et de recevoir, au nom du pontife, son hommage lige pour tous les pays qu'il allait conquérir [2].

Les principales conditions attachées à cette investiture, étaient l'hérédité pour les seuls descendants de Charles, dans les deux sexes; et, à leur défaut, le retour de la couronne à l'Église romaine; l'incompatibilité de la couronne de Sicile avec celle de l'Empire, ou avec la domination sur la Lombardie ou la Toscane; la réserve annuelle du tribut, savoir : un palefroi blanc et huit mille onces d'or [3]; le subside de trois cents cavaliers, entretenus pendant trois mois chaque année, au service de l'Église; la cession de Bénévent et de son territoire au patrimoine de saint Pierre; enfin, la conservation de toutes les immunités ecclésiastiques, pour le clergé des Deux-Siciles. La déchéance fut prononcée par avance contre le roi, descendant de Charles d'Anjou, qui n'observerait pas toutes ces conditions [4].

Cependant, l'armée croisée se rassemblait lentement dans la Bourgogne : elle passa ensuite en Savoie; et, traversant les Alpes par le Mont-Cénis, elle descendit en Piémont à la fin

[1] Pérouse, 14 des cal. de juin. *Ap. Raynald. Annal. eccles.* 1265, § 12, p. 118. — — [2] *Raynald.* 1265, § 13, p. 119. — [3] 480,000 francs. — [4] *Giannone Storia civile del regno di Napoli.* L. XIX, c. 2, p. 679 et seq.

de l'été 1265 [1]. Le marquis de Montferrat, qui s'était allié au parti guelfe et aux villes de Turin et d'Asti, ouvrit cette contrée aux Français.

Quoique le parti de Manfred eût éprouvé plusieurs échecs en Lombardie, il lui restait cependant une ligne de villes gibelines qui semblaient en état de fermer la communication entre l'Italie supérieure et l'inférieure. Martino della Scala, citoyen puissant de Vérone, était devenu seigneur de cette ville, avec l'appui du parti gibelin; Brescia et Crémone étaient sous la dépendance du marquis Pélavicino; au midi du Pô, Plaisance et Pavie reconnaissaient aussi son pouvoir. Il paraît que le marquis Pélavicino s'était placé d'abord, avec toutes ses forces, dans le voisinage des deux dernières villes, ayant encore avec lui les troupes que Manfred lui avait envoyées, sous les ordres du marquis Lancia; c'est sans doute ce qui détermina l'armée croisée à s'écarter de sa route naturelle, qui devait être d'Asti à Parme. Pélavicino demeura dans cette position, avec environ trois mille chevaux allemands ou lombards, tant que les Français furent dans le Montferrat; et il ne retourna vers le nord, jusqu'à Soncino, que lorsqu'il les vit entrer dans le Milanais. Une autre division moins forte, sous les ordres de Buoso de Doara, gardait la plaine au nord du Pô et le passage de l'Oglio. Les Français paraissaient incertains sur la route qu'ils devaient suivre : Napoléon della Torre alla au-devant d'eux, il les conduisit au travers du Milanais, jusqu'à Palazzuolo, sur le territoire de Brescia, où ils devaient passer l'Oglio. Le marquis Obizzo d'Este et le comte de Saint-Boniface s'avancèrent à leur rencontre, de l'autre côté de la rivière; et Buoso de Doara, craignant d'être enveloppé, n'osa point, ou ne put point disputer le passage de l'Oglio; il resta enfermé dans Crémone, tandis que l'armée

[1] *Giov. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227.

guelfe se porta jusque sous les murs de Brescia, menaça cette ville, prit Montéchiaro, battit à Capriolo l'armée de Pélavicino qui était accourue à sa rencontre, et entra ensuite par l'état de Ferrare, dans les pays occupés par les Guelfes [1].

Une fois arrivée à Ferrare, l'armée française, loin d'éprouver quelque résistance pour se rendre à Rome, trouva, au contraire, dans chaque lieu où elle passait, de nouveaux renforts que lui donnaient les Guelfes. D'abord les quatre cents hommes d'armes des émigrés florentins, puis les sujets du marquis d'Este et du comte de Saint-Boniface, puis quatre mille Bolonais, entraînés par les prédications de l'évêque de Sulmone, prirent la croix contre Manfred, et vinrent se réunir à l'armée française.

1266. — Cette armée arriva devant Rome, dans les derniers jours de l'année. Charles n'avait point d'argent pour la payer : le pape refusait de lui en fournir ; et peut-être ne le pouvait-il pas [2]. Si le comte d'Anjou différait jusqu'à la belle saison de s'avancer contre l'ennemi, il n'y avait aucune apparence qu'il pût empêcher son armée de se débander auparavant ; il se mit donc immédiatement en marche par la route de Férentino, pour entrer dans le royaume, par Cépérano et Rocca d'Arcé.

[1] *Ricordano Malespini hist. Fiorent.* c. 178, p. 1000. — *Chronicon Astense Gulielmi Venturæ*, c. 6, T. XI, p. 157. — *Benvenuto da S. Giorgio hist. Montisferrati*. T. XXIII, p. 390. — *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 780. — *Chronicon Placentinum*. T. XVI, p. 473. — *Manipulus Florum G. Flammæ*. T. XI, c. 300, p. 693. — *Annales Mediolanenses*, c. 36, T. XVI, p. 665. — *Giorgio Giulini Memorie della campagna di Milano*. L. LV, T. VIII, p. 211. *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 75. — *Gio. Batt. Pigna storia de' Principi d'Este*. L. III, p. 232. — *Ghirardacci storia di Bologna*. L. VII, p. 208. — *Sigonias de regno Italiæ*. L. XX, p. 1056. — On accusa Buoso de Doara d'avoir été séduit par l'argent de Gui de Montfort, et d'avoir ouvert aux Français le passage de l'Oglio. Cette accusation est confirmée par le Dante, qui place Buoso dans l'enfer, parmi les traitres. *Canto* XXVII, v. 113-117. Il ne semble point cependant qu'elle soit justifiée ni par le caractère de Buoso, ni par la position des armées. Au contraire, il paraît qu'il ne devait point être assez fort pour arrêter les Français. — [2] *Raynaldus. Annales*, § 9, p. 133.

Manfred n'avait rien négligé pour se concilier l'affection de son peuple, pour l'exciter à une généreuse défense, et pour lui en donner les moyens; il avait rassemblé près de Bénévent un parlement des barons et des feudataires de son royaume, et il les avait exhortés à mettre sous les armes tous leurs vassaux, pour la défense de leurs foyers [1]. Il avait aussi rappelé toutes les troupes que précédemment il avait fait passer en Toscane et en Lombardie; et il avait envoyé en Allemagne, pour y solder un renfort de deux mille chevaux. Il avait confié au comte de Caserte, son beau-frère, la défense du Garigliano, à l'endroit où, près de Cépérano, ce fleuve borne ses états : il avait laissé à Saint-Germain une forte garnison d'Allemands et de Sarrazins; et lui-même, avec le gros de son armée, il s'était porté à Bénévent. Les Français s'avançaient vers son royaume par la route supérieure, ou de Férentino : à leur approche, le comte de Caserte se retira lâchement, et leur laissa libre le passage du Garigliano; la forteresse de Rocca d'Arcé, que l'on croyait imprenable, fut escaladée, et celle de Saint-Germain fut prise après un combat où la plupart des Sarrazins furent mis en pièces par les Français [2].

Si les Apuliens avaient manifesté peu d'attachement pour leur roi, et peu de zèle pour sa défense, tandis que les forces paraissaient encore égales, leurs dispositions à la rébellion furent augmentées par ces premiers succès des Français, et la lâcheté se cacha sous les dehors du mécontentement ou de la révolte. Aquino et tous les châteaux de la contrée ouvrirent leurs portes au vainqueur; les gorges des montagnes d'Alife lui furent livrées, et il pénétra, sans éprouver de résistance, jusque dans la plaine de Bénévent; il s'arrêta à deux milles de cette ville, en avant de laquelle Manfred avait rangé son

[1] *Sabas Malaspina hist. Sicula*, L. II, c. 20-22, p. 816. — [2] *Ibid.* L. III.

armée. Ce prince, qui découvrait parmi les siens des signes de trahison ou de découragement, essaya de retarder Charles par une négociation; mais ses ambassadeurs étant introduits devant le comte, il leur répondit en français : « Allez, et dites « au sultan de Nocère que je ne veux autre que bataille; et « que cejourd'hui, je mettrai lui en enfer, ou il me mettra en « paradis [1]. »

Le fleuve Calore, qui coule devant Bénévent, séparait les deux armées : peut-être si Manfred avait profité de ses fortifications naturelles pour éviter la bataille, l'armée de Charles, qui souffrait déjà du manque de vivrès, aurait-elle été réduite à de dures nécessités, comme l'assurent quelques historiens contemporains. Le royaume de Naples semble extrêmement propre à la guerre de chicane, parce qu'il est coupé dans tous les sens par de hautes montagnes, et que les défilés, les forêts, les rivières opposent des obstacles sans nombre à l'agresseur. Cependant il a presque toujours été gagné ou perdu par une seule bataille, parce que le caractère des habitants est une circonstance plus décisive encore que la nature du pays, lorsqu'il s'agit d'une guerre nationale. C'est par l'enthousiasme que l'héroïsme des chefs éveille dans la foule, c'est par la reconnaissance du peuple pour les bienfaits d'un bon gouvernement, c'est par l'amour de la liberté, ou la vivacité du point d'honneur, qu'une nation peut se défendre : si ces qualités lui manquent, la nature lui prodiguerait en vain ses fortifications pour la couvrir. Manfred ne voulait pas se soumettre davantage à l'humiliation de reculer devant un ennemi auquel chaque succès assurait de nouveaux partisans, et qui, jusqu'alors, avait toujours su se procurer des munitions par le pillage des campagnes. Il divisa donc sa cavalerie en trois brigades : la première, de

[1] *Giovanni Villani*, L. VII, c. 5, p. 129. — *Ricord. Malespini hist. Fior.* c. 179, p. 1001.

douze cents chevaux allemands, commandée par le comte Galvano; la seconde, de mille chevaux toscans, lombards et allemands, commandée par le comte Giordano Lancia; la troisième, qu'il commandait lui-même, était forte de quatorze cents chevaux apuliens et sarrazins. Quand Charles vit que Manfred se disposait à combattre, il se retourna vers ses chevaliers, et leur dit : « Venu est le jour que nous avons « tant désiré ; » puis il fit quatre brigades de sa cavalerie : la première, de mille chevaux français, commandée par Gui de Montfort et le maréchal de Mirepoix ; la seconde, qu'il guidait lui-même, était composée de neuf cents chevaliers provençaux, auxquels il avait joint les auxiliaires de Rome ; la troisième, sous la conduite de Robert de Flandre et de Giles Le Brun, connétable de France, était formée de sept cents chevaliers flamands, brabançons et picards ; la quatrième enfin, sous la conduite du comte Guido Guerra, était celle des quatre cents émigrés florentins[9]. Ces nombres réunis ne forment qu'une armée de trois mille lances ; et Giovanni Villani n'en donne pas davantage à Charles d'Anjou, peut-être pour augmenter la gloire de son héros, en diminuant ses moyens de vaincre. D'après le calcul des troupes que Charles avait amenées de France, et de celles qu'il avait trouvées en Italie, son armée devait cependant être plus forte du double.

La bataille fut engagée de part et d'autre par l'infanterie, qui, quoique ses efforts ne pussent point décider la victoire, n'en combattait pas avec moins d'acharnement. Les archers sarrazins passèrent la rivière, et vinrent, avec de grands cris, attaquer les Français. L'infanterie européenne, qui manquait alors également d'aplomb et de légèreté, ne pouvait pas mieux résister aux voltigeurs qu'à la cavalerie ; les Sarrazins, avec leurs flèches, en firent de loin un massacre effroyable. La pre-

[1] *Giovanni Villani*. L. VII, c. 7 et 8, p. 231.

mière brigade française s'ébranla pour soutenir son infanterie, en répétant son cri de guerre, *Montjoie, chevaliers!* Le légat du pape, pendant que les Français se mettaient en mouvement, les bénit au nom de l'Église, et leur donna l'absolution plénière de leurs péchés, en récompense de ce qu'ils allaient combattre pour le service de Dieu. Les archers sarrazins ne purent soutenir le choc des gendarmes français; ils se retirèrent avec perte : mais la première brigade de la cavalerie allemande descendit alors dans la plaine de Grandella, pour rencontrer des ennemis dignes d'elle[1]. Son cri de guerre était *Souabe, chevaliers!* Dans ce second choc, l'avantage fut encore pour les troupes de Manfred : mais les Français, soit qu'ils fussent plus près de leur camp, ou que leurs manœuvres fussent plus rapides, recevaient toujours, les premiers, le renfort de leur seconde, troisième et quatrième ligne; en sorte qu'ils rétablissaient chaque fois la fortune du jour par l'arrivée de troupes fraîches. Leurs quatre corps de cavalerie combattaient déjà, tandis que deux seulement des brigades de Manfred avaient donné. L'on dit que ce prince, reconnaissant la troupe des Guelfes florentins qui combattait avec valeur, s'écria douloureusement : « Où sont mes Gibelins pour lesquels j'ai fait « tant de sacrifices?...... Quelle que soit la fortune de cette « journée, ces Guelfes sont assurés désormais que le vainqueur « sera leur ami. »

Cependant, au milieu de la bataille, l'ordre fut donné aux Français de frapper aux chevaux, ce qui, entre chevaliers, était considéré comme une lâcheté; les Allemands, qui avaient

[1] *Sabas Malaspini historia Sicula*. L. III, c. 10, p. 826. — *Giov. Villani*. L. VII, c. 9, p. 231. — *Ricordano Malespini stor. Fior.* c. 180, p. 1002 et seq. — Guilelmus de Nangiaco, *Gesta sancti Ludovici IX, Francor. regis*, rapporte cette bataille d'une manière assez conforme aux historiens italiens; seulement le moine français semble reprocher à Charles de n'avoir pas répandu assez de sang, et d'avoir épargné une partie des prisonniers. *In Duchesne histor. Francor. Scriptor*. T. V, p. 375-378.

l'avantage, le perdirent tout à coup par cette manœuvre. Manfred, les voyant ébranlés, exhorta la ligne de réserve qu'il commandait à les soutenir avec vigueur. Mais ce fut le moment critique que prirent les barons de la Pouille et du royaume pour l'abandonner; il vit fuir le grand-trésorier, le comte de la Cerra, le comte de Caserte, et la plus grande partie de ses quatorze cents chevaux qui n'avaient pas encore combattu, et qui, en chargeant vigoureusement des troupes fatiguées, lui auraient infailliblement assuré la victoire. Quoiqu'il n'eût plus autour de lui qu'un petit nombre de chevaliers, il résolut de mourir plutôt dans la bataille que de prolonger sa vie avec honte [1]. Comme il mettait son casque en tête, un aigle d'argent, qui en faisait le cimier, tomba sur l'arçon de son cheval. *Hoc est signum Dei*, dit-il à ses barons : « J'avais attaché mon cimier de mes propres mains, « ce n'est pas le hasard qui le détache. » N'ayant plus ce signe royal qui l'aurait fait connaître, il se jeta cependant dans la mêlée, combattant en franc chevalier : mais les siens étaient déjà en déroute; il ne put arrêter leur fuite, et il fut tué au milieu de ses ennemis par un Français qui ne le connaissait pas [2].

Durant la bataille, la perte avait été grande de part et d'autre; mais, dans la déroute, elle fut immense pour les Gibelins. Les fuyards furent poursuivis dans la ville même de Bénévent, où les Français entrèrent comme la nuit commençait; c'est là que furent pris les principaux barons de Manfred, entre autres le comte Giordano Lancia, et Pierre des Uberti, que Charles envoya dans ses prisons de Provence, où il les fit mourir de mort cruelle. Peu de jours après, la femme de Manfred, sa sœur et ses enfants, furent aussi livrés

[1] *Giov. Villani*. c. 9, p. 233 et seq. — [2] Cette bataille fut livrée le vendredi 26 février 1266.

à Charles, et ils moururent également dans ses prisons[1].

Pendant trois jours on ne sut point ce qu'était devenu Manfred; enfin, un valet de son armée le reconnut sur le champ de bataille. On porta son cadavre en travers sur un âne, devant le nouveau roi Charles, qui fit appeler aussitôt tous les barons prisonniers, pour s'assurer si c'était bien lui. Tous répondirent avec effroi qu'oui; mais quand on vint au comte Giordano Lancia, et qu'on lui eut découvert la face de Manfred, il frappa son visage de ses deux mains, en versant un torrent de larmes, et poussant ce cri douloureux: « O « mon maître! mon maître! que sommes-nous devenus! » Les chevaliers français qui étaient présents furent attendris par ce spectacle; ils demandèrent à Charles de rendre du moins au feu roi les honneurs de la sépulture. « Si ferais-je « volontiers, répondit-il, s'il ne fusse excommunié; » et sous ce prétexte, lui refusant une terre sacrée, il fit creuser pour lui une fosse au pied du pont de Bénévent. Chaque soldat de l'armée cependant porta une pierre sur cet humble tombeau. Ainsi fut élevé un monument à la mémoire du grand homme, et à la sensibilité d'une armée victorieuse. Mais l'archevêque de Cosence, ce même Pignatelli qui avait été chargé de la négociation avec les rois de France et d'Angleterre, ne voulut pas que les os de Manfred reposassent sous cet amas de pierres. En vertu d'un ordre du pape, il les fit enlever de ce lieu, qui appartenait à l'Église, et jeter sur les confins du royaume et de la campagne de Rome, aux bords de la rivière *Verde* [2].

Le jour même de la bataille, les Apuliens purent apprendre contre quel joug ils avaient échangé l'autorité de leur

[1] La reine Sibylle, femme de Manfred, était sœur d'un despote de la Morée, et fille d'un Comnène d'Épire. Elle avait eu, de Manfred, un fils nommé Manfredino, et une fille. Ils furent pris ensemble à Manfrédonia, comme ils s'embarquaient pour la Grèce. *Monachus Patavin. in Chron.* L. III, p. 727. — [2] *Dante, Purgatorio.* Canto III, v. 124 et seq.

prince, et de quelle nature serait le gouvernement des Français. Le pillage du camp de Manfred, et les dépouilles de tant de riches barons trouvés sur le champ de bataille ou demeurés captifs, auraient pu satisfaire l'avidité des soldats; mais cette avidité semblait au contraire s'accroître avec le butin. La ville de Bénévent n'avait point opposé de résistance au vainqueur; elle fut cependant livrée au pillage, et, pendant huit jours entiers, ses habitants éprouvèrent tous les maux que peuvent infliger la débauche, l'avarice et la férocité des soldats[1]. Cette soif de sang, qui semble si étrangère à la nature humaine, et que des nations entières ont cependant éprouvée quelquefois, fut la passion la plus amplement satisfaite. Les hommes ne furent pas seuls massacrés; les femmes, les enfants, les vieillards étaient égorgés sans pitié dans les bras les uns des autres; et Bénévent ne présenta plus, à la fin de cette horrible boucherie, que des maisons désertes, dont le seuil et les murs étaient de toutes parts souillés de sang[2].

Cependant les barons guelfes du royaume, et les députés des villes, arrivaient en foule au-devant de Charles, pour lui jurer obéissance et fidélité. Lorsqu'il se remit en route de Bénévent pour aller à Naples, il fut reçu dans toutes les villes comme seigneur et roi légitime. Il fit à Naples une entrée triomphale avec la reine Béatrix, sa femme, et il y étala une pompe que l'Italie n'avait point encore connue. Il y convoqua un parlement des barons du royaume, dont il chercha d'abord à gagner l'affection par une affabilité affectée. A tous, il promit ou des grâces, ou tout au moins le pardon de leur

[1] Le pape écrivit, le 12 avril 1266, une lettre passionnée à Charles, pour lui reprocher le pillage et le massacre des Bénéventins, sujets du Saint-Siége. Cette lettre n'est point citée par Raynaldus, encore moins au recueil des historiens de France, parmi les lettres des papes relatives à la Sicile, T. V, p. 873; mais elle se trouve dans Martene, *Thesaurus Anecdotor.* T. II, *Epist. Clem. IV*, epist. 262, p. 306.—[2] *Sabas Malaspina hist. Sicula.* L. III, c. 12, p. 828.

inimitié passée; mais à leur retour dans leurs provinces, il les y fit suivre par cette foule de Français qui formaient l'infanterie de son armée, et qui l'avaient accompagné plus pour piller que pour combattre. Il distribuait aux chevaliers les baronnies qu'il confisquait à son profit, tandis qu'il répartissait entre les hommes d'un ordre inférieur tous les emplois lucratifs. En peu de jours on vit partir de sa cour, pour tous les points de ses nouveaux états, des essaims de justiciers, d'amiraux, de prothonciers, de comites, d'inspecteurs des ports, de douaniers, d'inspecteurs des magasins, de maîtres du sicle, de maîtres jurés, de baillis, de juges et de notaires. A tous les emplois qui existaient dans l'ancienne administration, il avait joint tous les emplois correspondants qu'il connaissait en France; en sorte que le nombre des fonctionnaires publics était plus que doublé. Fiers de leurs nouvelles dignités, ignorant, comme leur maître, la langue du pays, et méprisant les usages nationaux, ces seigneurs d'un jour parcouraient les provinces en les dépouillant. Partout ils voulaient être reçus comme des vainqueurs; partout ils manifestaient leur mépris pour la nation qui leur était soumise. Leurs voyages épuisaient les peuples; leur arrivée les ruinait davantage encore: car ils portaient avec eux les registres de tous les impôts en vigueur sous Manfred; de tous ceux que ce prince avait abolis ou qu'il avait remplacés par d'autres; de tous ceux que, dans des besoins pressants, de mauvais rois avaient quelquefois tenté d'établir sur leurs peuples. Beaucoup de réserves, beaucoup de priviléges s'étaient introduits avec le temps; aucune contribution ne coûtait au peuple tout ce qu'il était supposé devoir payer Charles les fit toutes percevoir à la rigueur; il réforma, comme un abus, cette tolérance qui était un bienfait des rois. Aussi ceux mêmes qui avaient trahi Manfred; ceux qui s'étaient figuré qu'ils trouveraient, sous la protection de l'Église et d'un roi guelfe, une paix et une prospérité inal-

térables, versaient des larmes amères sur la mort du prince de Souabe, et s'accusaient, avec une douleur profonde, d'inconstance, d'ingratitude ou de lâcheté [1].

Clément IV, averti des vexations qui se commettaient au nom de Charles, sentit que c'était à lui à protéger les peuples contre le roi qu'il leur avait donné. « Si ton royaume, « lui écrivit-il, est cruellement dépouillé par tes agents, c'est « toi-même que l'on en accuse, et à bon droit, puisque tu as « rempli tes bureaux de voleurs et de brigands enrichis, qui « commettent dans tes états des actions dont Dieu ne peut « supporter la vue.... Ils ne craignent pas de se souiller par « des enlèvements et des adultères, comme par des exactions « et des voleries.... Comment pourrais-je plaindre ta préten- « due pauvreté ? Tu ne peux ou ne sais point vivre dans un « royaume, avec les revenus duquel un homme bien noble, « Frédéric, autrefois empereur des Romains, pourvoyait à des « dépenses plus grandes que les tiennes; assouvissait l'avidité « de la Lombardie, de la Toscane, de l'une et de l'autre Mar- « che, et de l'Allemagne, et accumulait cependant encore des « richesses immenses [2]. »

La victoire de Charles d'Anjou, qui portait la désolation dans les Deux-Siciles, occasionnait en Toscane, et surtout à Florence, des sentiments bien différents. Le comte Guido Novello, capitaine des gendarmes de Manfred, commandait dans cette ville. Comme il avait sous ses ordres quinze cents chevaliers allemands ou italiens; que les chefs des Guelfes étaient exilés, que toutes les cités de Toscane, depuis la bataille de Monte Aperto, s'étaient rangées à son parti, il pouvait maintenir encore son autorité, malgré la défaite et la mort de Manfred. Mais l'esprit public lui était

[1] *Sabas Malaspina*. L. III, c. 16, p. 831.—Le témoignage de Malaspina a d'autant plus de poids, que cet écrivain contemporain était guelfe et dévoué à Charles. — [2] *Martene. Thesaur. Anecdot.* T. II, epist. 530, *Clem. IV*, p. 524.

contraire : le peuple était attaché de cœur à la faction guelfe, il était aigri par la persécution des chefs de ce parti, et plus encore par la perte de sa liberté : car sous le gouvernement du comte Guido, il n'était resté à Florence presque aucune des prérogatives d'une république. Dès qu'on y eut reçu la nouvelle de la bataille de Grandella, le peuple manifesta hautement sa joie de la mort de Manfred ; les exilés se rapprochèrent ; ils firent des tentatives sur plusieurs châteaux, et ils cherchèrent à lier dans la ville des conjurations contre leurs ennemis.

Le comte Guido était un bon soldat, non un homme d'état ; peut-être les plus grands talents n'auraient-ils pu le sauver dans la circonstance critique où il se trouvait ; mais, loin d'en déployer de semblables, il commit, l'une après l'autre, plusieurs fautes graves et plusieurs actes de faiblesse. Il crut devoir temporiser et satisfaire en partie les Guelfes et le peuple, en leur donnant quelque part au gouvernement. Il fit venir de Bologne deux frères *Gaudenti ;* c'était un ordre nouveau de chevalerie, qui prenait l'engagement de défendre les veuves et les orphelins, de maintenir la paix, d'obéir à l'Église, mais qui ne se liait point par les vœux de chasteté et de pauvreté, communs aux autres ordres. De ces deux chevaliers, l'un était guelfe, et l'autre gibelin ; Guido les nomma ensemble podestats de Florence. Il leur donna un conseil de trente-six prud'hommes, pris indifféremment parmi les nobles et les marchands, les Gibelins et les Guelfes. Il consentit ensuite, sur la demande de ces prud'hommes, à ce que les métiers les plus importants se réunissent en corporations. On forma d'abord, de cette manière, douze corps d'arts et métiers [1] : les sept professions que l'on considéra

[1] Les arts majeurs furent : 1° les jurisconsultes ; 2° les marchands de calimala, ou de draps étrangers ; 3° les banquiers ; 4° les fabricants de laine ; 5° les médecins ; 6° les fabricants de soie et merciers ; 7° les pelletiers. Les arts inférieurs furent : 1° les

comme les plus nobles, furent désignées par le nom de sept arts majeurs; on leur accorda des consuls, des capitaines, et une enseigne, sous laquelle les artisans furent obligés de se ranger, en cas d'émeute, pour maintenir l'ordre dans la ville. Les arts mineurs, dont le nombre s'accrut ensuite, n'obtinrent pas si tôt le privilége de former des compagnies. Ainsi le comte Guido jeta les fondements d'une aristocratie roturière, que nous verrons, dans la suite, lutter longtemps avec les ordres inférieurs du peuple. Peut-être comptait-il pouvoir faire alliance avec elle; mais la première pensée de ceux à qui il venait de confier l'autorité fut de le renverser.

Les grâces que la peur accorde n'obtiennent jamais, en retour, de la reconnaissance, parce quelles n'en méritent aucune. Les prud'hommes, choisis parmi le peuple, se considérèrent comme ses défenseurs, et non comme les créatures de Guido, qui les avait nommés. Ils refusèrent de sanctionner de nouveaux impôts par leur approbation. Guido, qui avait besoin d'argent pour payer ses gendarmes, dont six cents étaient allemands, et neuf cents avaient été armés à Pise, Sienne, Arezzo, Volterra, Pistoia et Colle, voulut se défaire des prud'hommes, en excitant une sédition contre eux. Les Gibelins vinrent les attaquer dans la salle où ils rendaient justice : mais les trente-six s'évadèrent; et, comme le peuple se mit aussitôt en mouvement pour les défendre, ils allèrent se joindre à lui, dans la place, devant le pont de la Trinité. Là, le peuple s'entoura aussitôt de barricades, et attendit le choc de la cavalerie. Celle-ci ne tarda pas à paraître : mais elle ne put point enfoncer les barricades; et, dans les rues étroites qui aboutissent à la place de la Trinité, les gendarmes avaient

détailleurs de drap; 2° les bouchers; 3° les cordonniers; 4° les maçons et les charpentiers; 5° les fertiers et serruriers.

beaucoup à souffrir des pierres qu'on leur jetait des fenêtres; en sorte que le comte Guido les fit retirer.

Cette seule escarmouche décida du sort de Florence : car le comte se troubla, lorsqu'il vit que, de toutes parts, le peuple était en mouvement contre lui, et que de toutes les maisons on lui lançait des pierres. Persuadé que le premier succès que venait d'avoir le peuple l'animerait davantage encore, il ne songea plus à maintenir sa position, mais seulement à faire sa retraite avec honneur : il se fit donc apporter les clefs de la ville; et ayant fait l'appel de ses soldats, pour s'assurer qu'ils fussent tous avec lui, il sortit, à leur tête, en belle ordonnance, le 11 novembre 1266, et il se rendit le soir même à Prato [1].

Mais Guido ne fut pas plus tôt arrivé dans cette ville qu'il se repentit de la faiblesse avec laquelle il avait abandonné Florence, sans en être chassé, sans presque avoir combattu. Le lendemain, à la pointe du jour, il se mit en route pour y revenir, et, se présentant devant la porte du pont alla Carraia, il demanda qu'elle lui fût ouverte : il n'était plus temps. Le peuple, qui n'aurait point eu peut-être la force de chasser le comte de la ville, pouvait aisément l'empêcher d'y rentrer. Les arbalètes furent dirigées contre lui, et Guido Novello, après être resté jusqu'à midi devant les murs, après avoir employé tour à tour, et toujours inutilement, les prières, les promesses et les menaces, fut obligé de retourner à Prato. Pendant ce temps les Florentins réformaient leur gouvernement; ils renvoyaient de leur ville les deux podestats, frères Gaudenti, que Guido y avait appelés; ils faisaient venir du secours d'Orviéto, la ville guelfe la plus proche d'eux, et ils dépêchaient à Charles d'Anjou des ambassadeurs pour lui demander aussi son assistance.

[1] *Giov. Villani*. L. VII, c. 14, p. 230. — *Ricordano Malaspina*, c. 184, p. 1007. — *Leonardo Aretino*. L. II, p: 65.

Charles, sous le nom d'un parti différent, avait la même politique que Manfred : pour s'assurer du royaume de Naples, il voulut gouverner en chef de parti la Toscane et la Lombardie ; il voulait avoir, dans ces deux contrées, comme des avant-postes qui le défendissent de l'approche de ses ennemis. 1267. — Il envoya donc à Florence huit cents chevaliers français, sous la conduite du comte Gui de Montfort. Cette troupe entra dans la ville le jour de Pâques 1267 ; et le même jour les Gibelins, qui, pendant l'hiver, y étaient revenus moyennant une trêve, s'exilèrent d'eux-mêmes, sans essayer de faire résistance, et se réfugièrent à Pise et à Sienne. Charles se fit donner la seigneurie de la ville pendant dix ans ; c'est-à-dire seulement le droit d'y nommer un vicaire pour les affaires de la guerre et de la justice. L'administration de la république demeura néanmoins entre les mains des citoyens, et ceux-ci substituèrent une magistrature de douze prud'hommes à celle des trente-six qu'avait institués Guido Novello.

Les Florentins formèrent ensuite plusieurs conseils, sans l'assentiment desquels la seigneurie ne pouvait rien déterminer d'important. Ils appelèrent conseil du peuple le premier qu'on devait consulter ; il était composé de cent citoyens : la délibération était portée ensuite, mais le même jour, au conseil de crédenza ou de confiance, dans lequel les chefs des sept arts majeurs avaient droit de séance. La crédenza était composée de quatre-vingts membres ; de ces deux conseils, on avait exclu tous les Gibelins et tous les nobles. Le lendemain, la même délibération était soumise à deux autres conseils : celui du podestat, composé de quatre-vingt-dix membres, tant nobles que plébéiens, sans compter les chefs des arts, qui avaient aussi droit d'y être admis ; et le conseil général, composé de trois cents citoyens de toute condition [1].

[1] *Giov. Villani*. Lib. VII, c. 15 et 17, p. 241. — *Ricord. Malespini Stor.* c. 186, p. 1009. — *Machiavelli stor. Fior.* L. II, p. 105.

L'établissement de tant de conseils, dont tous les membres étaient amovibles, rendit plus rares et moins nécessaires les assemblées du parlement ou de tout le peuple. Cinq cent soixante-dix citoyens, distribués en quatre classes, devaient donner leur suffrage sur tous les objets importants de législation et d'administration; ils avaient part à la distribution de toutes les places; et comme au bout d'une année d'autres citoyens leur étaient substitués, ils apportaient à leurs délibérations la volonté du peuple et non l'esprit de leur corps. Les conseils avaient donc, sur le gouvernement, une influence vraiment démocratique; et s'ils n'étaient que les représentants du peuple, non le peuple lui-même, ils pouvaient, en récompense, être admis à prendre une part bien plus active à l'administration de l'état que le peuple n'aurait pu le faire, et ils conservaient sur la magistrature une influence bien plus immédiate. Ils le sentirent; les simples citoyens ne voulurent laisser aux ordres supérieurs de la nation aucune attribution qu'il leur fût possible de conserver pour eux-mêmes; et c'est peut-être ce qui rendit si active et si violente, dans Florence et dans les autres républiques de Toscane, cette jalousie du peuple contre la noblesse, et des plébéiens contre les citoyens, qu'on n'avait point rencontrée, à un degré semblable, dans les républiques de la Grèce. L'exclusion de tous les nobles des deux premiers conseils était un effet de cette jalousie.

Une autre république cependant se constituait en même temps dans l'intérieur de la république florentine, et elle y conserva, pendant plus de deux siècles, son gouvernement indépendant, ses lois, sa force et sa richesse. C'était l'administration du parti guelfe. Lorsque les Gibelins sortirent de Florence, les Guelfes, d'après le conseil du pape et de Charles d'Anjou, confisquèrent tous leurs biens; et après en avoir employé une partie à dédommager ceux qui avaient souffert

dans la dernière émigration [1], ils formèrent, du reste, une bourse séparée, qui fut destinée à pourvoir sans cesse au maintien du parti guelfe et à son accroissement. Pour administrer cette bourse, on crut devoir accorder une magistrature particulière aux Guelfes; ils furent autorisés à élire, tous les deux mois, trois chefs, qu'on nomma d'abord consuls de chevalerie, et ensuite capitaines du parti. Ces consuls se donnèrent un conseil secret de quatorze membres, et un conseil général de soixante citoyens, trois prieurs, un trésorier, un accusateur des Gibelins, toute l'administration enfin d'une petite république, et presque toute la force d'une souveraineté [2]. Ce gouvernement de parti, toujours prêt au combat, toujours régulier et toujours riche, eut sur le sort de la république, jusqu'à sa fin, l'influence la plus marquée.

Les Guelfes florentins n'eurent pas plus tôt rétabli dans leur ville le gouvernement populaire, qu'ils songèrent à rendre dans toute la Toscane la supériorité à leur parti. Ils déclarèrent la guerre aux républiques de Sienne et de Pise, qui persistaient dans la cause gibeline, et qui avaient encore à lutter avec des factions intérieures; car la même jalousie du peuple contre la noblesse se manifestait dans les villes de tous les partis.

Au mois de juillet 1267, les Florentins et les Français, sous la conduite du comte de Montfort, vinrent mettre le siége devant Poggibonzi, château proche de Sienne, où un grand

[1] Un juge fut nommé, avec six assesseurs, pour estimer le dommage que les Gibelins avaient fait essuyer aux Guelfes; et cette estimation a été imprimée. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. VII, n° 12, p. 203-286. — La perte des Guelfes fut estimée à 132,160 sequins ou florins 8 sous 4 deniers, ou plus d'un million et demi de francs. Le nombre des maisons détruites est prodigieux; plusieurs ne sont pas estimées plus de quinze florins: la valeur moyenne des autres est cent ou cent cinquante, et l'on qualifie du nom de palais celles qui arrivent à valoir trois cents florins. Les détails de cette estimation indiquent une ville manufacturière et commerçante. — [2] *Giov. Villani.* L. VII, c. 16, p. 242.

nombre d'émigrés gibelins s'étaient réfugiés avec plusieurs gendarmes allemands[1]. Charles d'Anjou, ayant obtenu du pape le titre de vicaire impérial en Toscane, voulut prendre possession en personne de cette dignité ; et le 1er août de la même année il fit son entrée solennelle à Florence ; il vint ensuite lui-même, avec toute sa chevalerie, au camp qui assiégeait Poggibonzi. C'est là qu'il put se convaincre combien il était heureux pour lui que Manfred eût hasardé une bataille, au lieu de l'arrêter à chaque château qui défendait son royaume, et de l'épuiser par une suite de siéges ; car celui de Poggibonzi arrêta seul quatre mois l'armée royale des Français joints aux Florentins ; et il ne se rendit, au mois de décembre, que lorsque les vivres manquèrent aux assiégés.

1268. — Charles passa ensuite sur le territoire de Pise, et il assiégea et prit plusieurs châteaux de cette république, entre autres Porto Pisano, et le Mutrone. Cependant les Pisans, loin de perdre courage, s'occupaient depuis quelque temps à lui susciter du fond de l'Allemagne un ennemi plus puissant qui fût leur libérateur ou leur vengeur. Le jeune Conradin, fils de Conrad, et petit-fils de Frédéric, élevé par sa mère dans la cour de son aïeul, le duc de Bavière, était entré dans sa seizième année : il s'annonçait déjà pour être le digne héritier des vertus de ses pères ; et tous les Gibelins avaient les yeux tournés vers lui, comme vers le libérateur de l'Italie et le vengeur de la maison de Souabe. Sa mère Élisabeth avait mis plus d'importance à le rendre digne de la couronne qu'à la lui faire porter de bonne heure. Lorsque Manfred s'était déclaré roi de Sicile, elle avait réclamé auprès de lui pour conserver les droits de son fils ; mais elle n'avait point cherché ensuite à troubler son administration, et elle voyait avec plaisir ce vaillant prince défendre un héritage qui devait

[1] *Orlando Malavolti stor. di Siena.* P. II, L. II, f. 34. — *Marangoni Cronica di Pisa*, p. 540. — *Giov. Villani.* L. VII, c. 21, p. 245.

revenir à son fils. Elle avait repoussé les offres des Guelfes, qui, avant l'arrivée de Charles d'Anjou, lui avaient proposé d'armer Conradin contre Manfred, et de lui faire recouvrer les états de ses pères. Lorsque les Gibelins, opprimés ou exilés par Charles, vinrent lui faire des offres semblables, quoiqu'elle accordât une bien plus grande confiance à ces anciens amis de sa maison, elle se refusait encore à leurs propositions : elle trouvait son fils trop jeune pour gouverner ; trop jeune surtout pour attaquer dans une contrée si éloignée un vieux guerrier et un vieux politique, appuyé de tout l'appareil de la religion, de toute la valeur d'une nation belliqueuse. Mais les députés des Gibelins, qui s'étaient rendus à sa cour, ne cessaient de solliciter elle et son fils, et ceux de leurs parents qui pouvaient avoir quelque influence sur leur esprit. Les confidents et les anciens amis de Manfred, Galvano et Fédérigo Lancia, parents de sa mère ; Conrad et Marino Capécé, ces Napolitains qui avaient accompagné le prince de Tarente dans sa fuite, étaient les députés de la noblesse gibeline des deux royaumes [1]. Ils représentaient à Conradin qu'une haine profonde avait été excitée par la conduite des Français, leur manque de foi, leur rapacité, leur mépris pour les mœurs publiques. Ils lui disaient que, venus au nom de la religion, ils avaient profané les églises, pillé les monastères, souvent massacré les ministres des autels ; qu'après avoir promis au peuple la liberté, ils avaient violé ses anciens priviléges, et aboli ses immunités. Ils l'assuraient que tous les partis se réuniraient pour rétablir sur le trône son héritier légitime ; que la Sicile n'attendait qu'un signal pour se révolter ; que les Sarrazins de Nocéra pleuraient d'attendrissement au nom seul de son aïeul, de son père, ou de son oncle, et qu'ils étaient prêts à sacrifier leur vie et leur

[1] *Sabas Malaspina hist. Sicula.* L. III, c. 17, p. 832.

fortune pour le dernier rejeton d'une famille chérie. En même temps, les ambassadeurs de Pise et de Sienne lui promettaient l'appui de la moitié de la Toscane, qui, armée pour sa cause, quoique ce ne fût pas encore sous son nom, combattait déjà contre son plus mortel ennemi; ils firent plus, ils lui portèrent cent mille florins de leurs deniers pour l'aider à faire ses premières levées. Des ambassadeurs lombards s'étaient aussi rendus auprès de lui; Martino della Scala lui avait promis les secours de Vérone où il commandait, et de tous les Gibelins de la Marche Trévisane. Le marquis Pélavicino, que les victoires des Guelfes avaient dépouillé de son autorité sur Crémone, Parme et Plaisance, ne commandait plus que dans ses fiefs héréditaires et à Pavie. Il résidait le plus souvent au Borgo San-Donnino; c'est de là qu'il envoya aussi des ambassadeurs à Conradin, pour lui offrir sa personne et ses soldats, qui avaient vieilli au service de la maison de Souabe.

Conradin, bouillant, impétueux, ne résista pas à des offres si attrayantes; il crut que le temps était enfin venu de venger son aïeul, son père et son oncle, si longtemps et si cruellement persécutés; il crut que la gloire lui en était réservée. La première noblesse d'Allemagne vint se ranger sous ses étendards. Frédéric, duc d'Autriche, jeune prince qui, comme lui, était dépouillé de ses états, occupés à cette époque par Ottocar II, roi de Bohême, s'offrit à partager tous les dangers de l'entreprise; le duc de Bavière, son oncle, et le comte de Tyrol, second mari de sa mère, armèrent leurs vassaux pour l'accompagner jusqu'à Vérone. Conradin arriva dans cette ville à la fin de l'année 1267, avec dix mille hommes de cavalerie, dont, il est vrai, moins de la moitié était armée pesamment[1]. Après un séjour de quelques se-

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 23, p. 246. — *Monach. Patavinus.* Lib. III, p. 728. — *Chronicon Veronense*, p. 639. — *Giannone Storia civile.* L. XIX, c. 4, p. 692.

maines à Vérone, qui fut destiné à renouer les négociations avec les seigneurs italiens, le comte de Tyrol et le duc de Bavière reconduisirent leurs troupes en Allemagne : Conradin, avec trois mille cinq cents hommes d'armes environ, se rendit à Pavie, et traversa la Lombardie sans éprouver aucune résistance.

D'après cette marche, Charles pouvait prévoir que Conradin entrerait par la Ligurie en Toscane, comme il le fit en effet; et le roi français, pour lui fermer ce passage, s'était avancé sur les confins du territoire de Lucques et de Pise : mais, pendant qu'il était là, les nouvelles qu'il reçut de la Pouille et de Rome lui firent sentir la nécessité de se rapprocher de ses états. La révolte avait éclaté dans son royaume; Rome, gouvernée par un sénateur son parent, mais son ennemi, avait fait alliance avec Conradin; enfin, Clément IV, en lui adressant la lettre suivante, lui faisait une nécessité de revenir :

« Je ne sais pourquoi je t'écris comme à un roi, tandis « que tu parais ne point te soucier de ton royaume; il reste « sans chef, déchiré par les Sarrazins, ou par des chrétiens « perfides; épuisé d'abord par les brigandages de tes mi- « nistres, il est à présent dévoré par tes ennemis; ainsi la « chenille détruit ce qui a échappé à la sauterelle. Les spo- « liateurs ne lui manqueront point, tandis qu'il manque de « défenseurs. Si tu viens à le perdre, ne crois point que l'É- « glise renouvelle ses travaux et ses dépenses pour te le faire « acquérir une seconde fois; tu pourras alors retourner dans « tes comtés héréditaires, et, content du vain nom de roi, y « attendre les événements. Peut-être te reposes-tu sur tes « vertus, et comptes-tu qu'un miracle de Dieu fera pour toi « ce que tu avais à faire; ou bien te fies-tu à cette prudence « que tu crois avoir, et dont tu préfères l'inspiration aux « conseils des autres. J'étais déjà résolu à ne plus t'écrire sur

« ces affaires ; ce sont les instances de notre vénérable frère « Raoul, évêque d'Albe, qui nous ont déterminé à t'adres- « ser ces derniers mots. Viterbe, 5 des calendes d'avril, « an 4 [1]. »

L'effroi que ressentait le pontife, et qu'il manifestait par une lettre si peu mesurée, était causé en partie par les préparatifs de guerre que le sénateur de Rome faisait presque sous ses yeux. Ce sénateur était un prince de Castille. Alfonse X, roi de Castille, le même qui avait aspiré à porter la couronne impériale, avait deux frères, Frédéric et Henri, qui, après avoir pris parti contre lui avec ses sujets, s'étaient vus forcés d'abandonner l'Espagne, et de chercher un refuge chez les Maures, leurs voisins et leurs alliés. Pendant que la péninsule était encore partagée entre les deux peuples, leurs relations étaient intimes et journalières : un Castillan ne croyait point avoir une éducation libérale s'il n'étudiait aussi l'arabe, et l'Afrique était un pays moins étranger au noble espagnol que la France. Les deux frères s'engagèrent au service du roi de Tunis, et y passèrent plusieurs années [2]. Pendant leur long séjour chez les Sarrazins, on les accusait d'avoir adopté les mœurs et la religion de ce peuple. Cependant Henri, fatigué de son exil parmi les Musulmans, avait quitté l'Afrique pour l'Italie, dans le temps où la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou échauffait les espérances de tous les ambitieux. Le père de Henri était frère de la mère de Charles ; le prince castillan fit valoir cette parenté, pour obtenir de son cousin un accueil favorable : il y joignit une

[1] T. II, *Epist. Clem. IV*, 460, 462. *Raynald. Ann.* § 8, p. 159. — [2] Alfonse de Castille avait violé les priviléges nationaux ; il avait altéré les monnaies, et établi de nouveaux impôts sans le consentement des cortès. Les nobles avaient essayé de former une *union*, ou confédération, pour maintenir leurs droits ; et le prince Henri s'était mis à leur tête : mais ses troupes s'étant débandées à *Nébrissa*, il avait été obligé, en 1257, de s'enfuir à Valence, d'où il avait passé à Tunis. Ce furent sans doute les gentilshommes qui avaient pris parti avec lui qui le suivirent d'abord en Afrique, puis en Italie. *Mariana histor. de las Hesp.* L. XIII, c. 11. — *Hisp. illust.* T. II, p. 599.

recommandation plus puissante encore; il lui prêta soixante mille doubles, le prix de ses services et de ses épargnes chez les Sarrazins. Charles, en effet, accueillit Henri comme un frère; il le recommanda fortement au pape, auquel il demanda même d'investir le Castillan du royaume de Sardaigne, afin d'en dépouiller les Gibelins de Pise. Mais bientôt Charles se montra jaloux des progrès que Henri faisait sur l'esprit du peuple de Rome et à la cour du pape; il demanda pour lui-même le royaume de Sardaigne : il refusa de rendre à son cousin l'argent qu'il avait emprunté de lui, et il excita tellement sa colère, que Henri fit serment de se venger, dût-il lui en coûter la vie[1].

Les Romains cependant, animés de la même jalousie contre la noblesse, que ressentaient à cette époque tous les peuples italiens, avaient exclu cet ordre privilégié du gouvernement de leur ville. Ils venaient de nommer deux citoyens par chaque quartier, pour en composer leur conseil suprême; et ceux-ci déférèrent le rang de sénateur à Henri de Castille, qu'ils crurent propre à décorer, par sa naissance royale, leur nouveau gouvernement. Henri avait sous ses ordres environ trois cents chevaliers espagnols ou sarrazins, qui l'avaient suivi de Tunis; il trouva bientôt moyen d'en faire venir d'autres : en même temps, il étendit son pouvoir dans Rome, par un mélange de fermeté et de justice; il y rétablit l'ordre et la sûreté; mais il fit arrêter et garder comme otages quelques chefs du parti des nobles et des Guelfes, deux Orsini, un Savelli, un Stéfani et un Malabranca. Il publia en même temps l'alliance qu'il avait contractée avec Conradin; et il écrivit à ce prince, pour l'engager à se hâter de se rendre à Rome[2].

Dans le même temps, Conrad Capécé, après avoir porté à Pise des nouvelles de Conradin, et des assurances d'un

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 10, p. 235. — *Sabas Malaspina hist. Sicula.* L. III, c. 18, p. 833. — [2] *Sabas Malaspina,* L. III, c. 20, p. [illegible].

prompt secours, avait fait voile vers Tunis sur une galère pisane. Il y allait chercher Frédéric, le frère de Henri de Castille; et il le ramena sur les côtes de Sicile, avec deux cents chevaliers espagnols, deux cents allemands, et quatre cents toscans, qui s'étaient réfugiés en Afrique après les défaites de la maison de Souabe, et qui étaient impatients de les venger. Les deux galères qui portèrent cette troupe à Sciatta, en Sicile, étaient chargées de selles et d'armes; mais les chevaliers étaient réduits à un état si misérable, qu'entre eux tous ils n'avaient que vingt-deux chevaux[1]. Cependant ils répandirent dans l'île les lettres et les proclamations de Conradin, pour rappeler ses sujets à la fidélité qu'ils avaient jurée à sa famille. En peu de temps, la vallée de Mazara, celle de Noto, et toute la Sicile, à la réserve de Palerme, Messine et Syracuse, arborèrent les étendards de la maison de Souabe : le vicaire du roi Charles fut défait par Conrad et Frédéric, et les chevaux enlevés aux Provençaux servirent à remonter les chevaliers arrivés d'Afrique.

Charles, averti des progrès de ses ennemis en Sicile, apprit en même temps qu'à Lucéra, les Sarrazins avaient pris les armes contre lui; que la ville d'Aversa, dans la Terre de Labour, s'était révoltée, ainsi que plusieurs des villes de Calabre, et toutes les Abruzzes, à la réserve d'Aquila. D'après ces nouvelles, il partit immédiatement pour combattre ses ennemis avant qu'ils eussent reçu les secours de Conradin; et, laissant huit cents chevaliers français ou provençaux en Toscane, sous les ordres de Guillaume de Belselve, il se rendit à grandes journées dans la Pouille, et vint mettre le siége devant Lucéra.

Conradin cependant était reparti de Pavie; et pour franchir les Alpes liguriennes, il avait divisé son armée : lui-même, sous la conduite du marquis de Carréto, il traversa

[1] *Sabas Malaspina.* L. IV, c. 2, p. 837.

les terres de ce seigneur, et vint déboucher à Varaggio, près de Savone, dans la rivière de Ponant. C'est là que les Pisans avaient envoyé dix vaisseaux pour le recevoir, et le conduire à Pise, où il arriva au mois de mai [1]. Sa cavalerie, d'autre part, traversa les montagnes de Pontrémoli, et vint déboucher à Sarzana, où elle fut accueillie par les Pisans. Ces républicains, à l'arrivée du dernier prince de la maison de Souabe, s'empressèrent de lui donner des témoignages de la longue affection qu'ils avaient vouée à sa famille; ils armèrent trente galères, montées par cinq mille soldats pisans, et ils les envoyèrent dans les mers des Deux-Siciles : là, elles attaquèrent Gaëte, elles dévastèrent les environs de Molo, et elles livrèrent enfin, devant Messine, un combat à la flotte combinée provençale et sicilienne de Charles d'Anjou, dans lequel elles prirent vingt-sept galères, qu'elles brûlèrent à la vue du port [2].

Conradin, après avoir fait, à la tête des Pisans, une incursion dans le territoire de Lucques [3], se rendit à Sienne, où il fut reçu avec les mêmes témoignages de joie. Cependant, Guillaume de Belselve, maréchal de Charles, voyant que son ennemi s'avançait vers Rome, voulut s'en rapprocher aussi. Il se mit en marche de Florence pour Arezzo; mais lorsqu'il fut parvenu au Ponte-à-Valle, sur l'Arno, il tomba dans une embuscade que les troupes de Conradin lui avaient dressée, sous la conduite des Uberti de Florence, et il fut fait prisonnier, ainsi que la plupart de ses soldats : les autres furent tués ou dispersés [4].

Conradin, dans sa marche au travers de l'Italie, avait reçu trois fois l'ordre du pontife, de licencier son armée : il devait

[1] *Caffari Continuator. Ann. Genuens.* L. VIII, p. 545. — *Giov. Villani.* L. VII, c. 23, p. 247. — *Michael de Vico Breviarium Pisanæ historiæ*, p. 197.—[2] *Sabas Malaspina.* L. IV, c. 4, p. 840. — [3] *Ptolomæi Annales Lucenses.* T. XI, p. 1286. — [4] *Giov. Villani.* L. VII, c. 24, p. 247. — *Chronica Sanese Andreæ Dei.* T. XV, p. 35. — *Malavolti storia di Siena.* L. II, P. II, p. 56.

venir sans armes aux pieds du prince des apôtres, recevoir la sentence qui serait portée contre lui; et s'il s'y refusait, il était menacé d'être excommunié et dépouillé du titre de roi de Jérusalem, le seul que le Saint-Siége lui eût permis jusqu'alors d'hériter de ses ancêtres. Conradin n'avait tenu aucun compte de ces menaces; et Clément prononça enfin, à Viterbe, le jour de Pâques, la sentence d'excommunication contre lui et tous ses partisans [1], le déclarant déchu du royaume de Jérusalem, et déliant tous ses vassaux de leur serment de fidélité. Conradin ne répondit à cette dernière bulle, qu'en marchant vers Rome, à la tête de son armée. Comme il passait devant Viterbe où résidait le pontife, et où il avait eu soin de se fortifier par une nombreuse garnison, Conradin fit déployer son armée devant les murs de la ville, pour intimider la cour du pape par cette pompe. Les cardinaux et les prêtres effrayés accoururent en effet auprès de Clément IV, qui dans ce moment était en prières. « Ne craignez point, leur « dit-il, car tous ses efforts doivent se dissiper en fumée. » Alors il s'avança sur les remparts, d'où il vit Conradin et Frédéric d'Autriche, qui faisaient défiler en parade leurs chevaliers. « Ce sont des victimes, dit-il à ses cardinaux, qui se « laissent conduire au sacrifice [2]. »

Cependant, Conradin fut accueilli à Rome par le sénateur Henri de Castille, avec toute la pompe qu'on avait coutume de réserver aux empereurs. Ce sénateur avait rassemblé pour lui huit cents chevaux espagnols : un grand nombre de gendarmes allemands et de seigneurs gibelins, qui avaient servi sous Frédéric et Manfred, s'étaient aussi réunis pour l'attendre; et Conradin, après s'être arrêté quelques jours à

[1] *Voyez* la bulle du pape, § 4-17, p. 159, 161, *Annal. eccles. Raynald.* — [2] *Ptolomæi Lucensis Historia eccles.* Lib. XXII, c. 35, p. 1160. — *Raynald. Annal. eccles.* § 20, p. 161.

Rome, pour laisser reposer son armée et s'approprier les trésors du clergé cachés dans les églises, en repartit le 18 août, à la tête de cinq mille gendarmes, pour s'avancer vers le royaume de Naples.

L'entrée de ce royaume, du côté de la Campanie et de Céparéno, était bien fortifiée, et garnie de troupes; Conradin résolut donc de pénétrer par les Abruzzes. Passant sous Tivoli, il traversa le val de Celle, et parvint enfin dans la plaine de Saint-Valentin ou Tagliacozzo [1]. Charles, instruit de la route qu'il tenait, leva le siége de Lucéra; et, s'avançant à grandes journées, il passa la ville d'Aquila, et vint rencontrer son rival dans la même plaine de Tagliacozzo. Charles n'avait pas plus de trois mille chevaliers pour opposer aux cinq mille que conduisait Conradin; mais un vieux baron français, Alard de Saint-Valery, qui revenait de la Terre-Sainte, lui suggéra un stratagème périlleux, et peut-être cruel, qui compensa l'infériorité du nombre.

D'après le conseil du sire de Saint-Valery, Charles fit trois corps de son armée : le premier fut composé de Provençaux, Toscans, Lombards et Campaniens; il lui donna pour capitaine Henri de Cosence, qui ressemblait à Charles, et qu'il fit revêtir d'habits et d'ornements royaux. Il forma un second corps de Français, sous les ordres de Jean de Crari; et il envoya ces deux bataillons, comme s'ils formaient seuls toute l'armée, fortifier le pont, et défendre la petite rivière qui traverse la plaine de Tagliacozzo. Le roi cependant, avec Alard de Saint-Valery, Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, et huit cents chevaliers, la fleur de toute l'armée

[1] Mattéo Spinelli di Giovenazzo, le plus ancien historien que nous ayons en langue italienne, a conduit son journal jusqu'à la veille de cette bataille, où il est probable qu'il fut tué. Ce journal est écrit en langue apulienne, qui est assez différente de la toscane pour que Muratori ait jugé nécessaire de l'imprimer avec une traduction latine en regard. On y reconnait cependant le dialecte qu'on parle encore aujourd'hui à Naples. T. VII, *Rer. Ital.*

guelfe, se cacha dans un petit vallon, pour ne paraître qu'à la fin du combat.

Conradin, après avoir reconnu les deux corps qu'il supposait former toute l'armée guelfe, divisa la sienne en trois corps, selon les nations qu'il conduisait. Avec le duc d'Autriche, il prit le commandement des Allemands; il donna celui des Italiens au comte Galvano Lancia, et celui des Espagnols à Henri de Castille. A la tête de ses braves soldats, il passa hardiment le fleuve à gué, et vint donner au travers des Provençaux; leur bataillon fut bientôt mis en déroute, et celui des Français ne résista pas beaucoup plus. Les Gibelins étaient tellement supérieurs en nombre, que l'armée de Charles parut bientôt ou détruite, ou mise en fuite. Charles, qui, d'une colline, voyait le massacre de ses gens, s'abandonnait au désespoir, et voulait à toute force voler à leur secours; mais le sire de Saint-Valery, qui, d'après sa connaissance des Allemands, avait calculé les effets de leur victoire, ne lui permit point encore de faire un mouvement. Les Allemands, en effet, trouvant sur le champ de bataille le corps de Henri de Cosence, percé de coups, le prirent, d'après ses ornements royaux, pour Charles lui-même : la victoire leur parut complète; et, n'ayant plus rien à craindre, ils se répandirent dans la campagne pour piller.

Lorsqu'Alard de Saint-Valery vit que les troupes de Conradin avaient complétement rompu leur ordre de bataille, et qu'entraînées à la poursuite des fuyards, elles étaient divisées en petits pelotons, hors d'état désormais de soutenir le choc de ses gendarmes, il se retourna vers Charles, et lui dit : « Fais « à présent sonner la charge, car le moment en est venu. » En effet, ces huit cents hommes d'élite et de troupes fraîches, donnant au travers d'une armée de cinq mille hommes, mais accablée de fatigue, et tellement dispersée, que nulle part on ne trouvait deux cents chevaliers réunis et prêts à

faire résistance, en firent un massacre effroyable. Charles était si peu attendu, que, quand sa troupe était entrée au galop sur le champ de bataille, ceux qui l'occupaient n'avaient pas douté que ce ne fût un parti des leurs qui revenait de la poursuite des fuyards, et ils ne s'étaient point mis en défense pour les attendre. Les Français, voyant l'enseigne de leur roi relevée, accouraient se ranger autour d'elle; et la troupe de Charles se grossissait, tandis que celle de Conradin diminuait [1]. Les barons qui entouraient celui-ci, voyant que la bataille ne pouvait plus être sauvée, lui conseillèrent de se réserver, ainsi que ses soldats, pour un nouveau combat, et de se dérober par la fuite à la mort ou à la captivité. Conradin, le duc d'Autriche, le comte Galvano Lancia, le comte Gualférano, et les comtes Gérard et Galvano de Donoratico de Pise, s'enfuirent ensemble; et Alard de Saint-Valery retint à grand'peine les Français qui voulaient les poursuivre; car si eux, de leur côté, avaient rompu leur ordonnance, ils auraient pu aisément être défaits à leur tour. Peu s'en fallut même qu'ils ne le fussent par don Henri de Castille, qui rentra sur le champ de bataille, avec ses Espagnols. Cependant ceux-ci furent également dispersés; et Charles resta jusqu'à la nuit avec son armée rangée en bataille, pour ne laisser aucun doute sur sa victoire.

Conradin avait espéré, en fuyant, retrouver le gros de son armée, qui était dispersée plutôt que vaincue : mais le pays, qui, à son arrivée, paraissait lui être favorable, se déclarait contre lui à mesure qu'on était instruit de sa défaite,

[1] *Giov. Villani.* L. XII, c. 27, p. 250 et seq. — *Ricordano Malaspina*, c. 192, p. 1013. — *Sabas Malaspina hist. Sicula.* L. IV, c. 9 et 10, p. 845. — Lettre de Charles au pape Clément IV, du jour de la bataille. *Raynald.* 32, 33, p. 164. — *Ricobaldus Ferrariensis hist. Imper.* T. IX, p. 136. — *Chronicon Frat. Francisci Pipini.* L. III, c. 7, T. IX, p. 682. — Guillaume de Nangis, *Gesta Sancti Ludovici; apud Duchesne, Historiæ Francorum Script.* T. V, p. 378-382. — La bataille fut livrée la veille de la Saint-Barthélemi, 23 août 1268.

Henri de Castille fut arrêté et livré à Charles, par l'abbé du Mont-Cassin, auquel il avait demandé l'hospitalité. Conradin, parvenu avec ses amis à la tour d'Astura, sur le rivage de la mer, à quarante-cinq milles du champ de bataille, se fit donner une barque pour passer en Sicile : mais Jean Frangipani, seigneur d'Astura, le suivit dans une autre barque, le fit prisonnier, et le ramena dans son château. Frangipani hésitait cependant s'il ne remettrait point ses prisonniers en liberté pour de l'argent, lorsqu'il fut assiégé, à son tour, par l'amiral de Charles, et forcé de les livrer entre ses mains. Il reçut du roi français un fief, près de Bénévent, en récompense de sa lâcheté.

La défaite de Conradin ne devait mettre un terme ni à ses malheurs, ni aux vengeances du roi. L'amour du peuple pour l'héritier légitime du trône avait éclaté d'une manière effrayante : il pouvait causer de nouvelles révolutions, si Conradin demeurait en vie ; et Charles, couvrant sa défiance et sa cruauté des formes de la justice, résolut de faire périr sur l'échafaud le dernier rejeton de la maison de Souabe, l'unique espérance de son parti. Il convoqua donc, à Naples, deux syndics ou députés de chacune des villes de la Terre de Labour et de la principauté [1] ; c'étaient les deux provinces de son royaume qui lui étaient le plus dévouées, et où les Guelfes étaient en plus grand nombre. Il forma de cette assemblée de députés un tribunal, auquel il demanda une sentence de condamnation contre Conradin et tous ses associés. Mais avec quelque partialité que ce tribunal eût été composé, quelle que fût encore la crainte que pouvait lui inspirer le caractère du tyran, la grande majorité des juges se refusait à se souiller d'un crime semblable.

Tandis que Charles descendait lâchement aux fonctions

[1] *Sabas Malaspina hist. Sicula.* L. IV, c. 16, p. 851.

d'accusateur; qu'il reprochait à son rival de s'être révolté contre lui, souverain légitime; d'avoir méprisé les excommunications de l'Église; d'avoir fait alliance avec les Sarrazins, et d'avoir pillé les monastères, Guido de Suçaria, jurisconsulte fameux, qui était l'un des juges, prit la parole pour défendre l'accusé. Il montra que Conradin était sous la sauvegarde que les lois de la guerre accordent aux prisonniers; que son droit au trône qu'il venait reconquérir, était au moins assez plausible pour qu'il pût, sans crime, le faire valoir; que les désordres de son armée ne pouvaient pas plus lui être attribués, que des sacriléges semblables que l'on avait vu commettre par une armée dévouée à l'Église, n'avaient été attribués à son chef; qu'enfin l'âge de Conradin serait un motif de grâce, si ses droits seuls ne lui assuraient pas la protection de la justice. Un seul juge, Provençal et sujet de Charles, dont les historiens n'ont pas voulu conserver le nom, osa voter pour la mort : d'autres se renfermèrent dans un timide et coupable silence; et Charles, sur l'autorité de ce seul juge, fit prononcer, par Robert de Bari, protonotaire du royaume, la sentence de mort contre Conradin et tous ses compagnons[1]. Cette sentence fut communiquée à Conradin, comme il jouait aux échecs : on lui laissa peu de temps pour se préparer à son exécution; et, le 26 d'octobre, il fut conduit, avec tous ses amis, sur la place du marché de Naples, le long du rivage de la mer : Charles était présent, avec toute

[1] Plusieurs écrivains accusent le pape Clément IV d'avoir conseillé à Charles de faire mourir Conradin. Les uns assurent que, lorsque Charles le consulta sur ce qu'il avait à faire, Clément se contenta de répondre : « Il ne convient pas à un pape de conseiller la mort de personne. » D'autres prétendent qu'il répondit : *Vita Corradini mors Caroli, mors Corradini vita Caroli.* Voyez *Giannone*, L. XIX, c. 4, p. 702, et les auteurs qu'il cite à l'appui de cette accusation. Mais parmi eux il range bien à tort Giovanni Villani, qui dit précisément le contraire. Ce récit ne nous a point paru vraisemblable : Clément aurait pu être cruel par fanatisme, non par politique; et encore la politique d'un pape ne pouvait conseiller la mort de Conradin. Nous avons une lettre de Clément à Charles, dans laquelle il l'invite à traiter ses sujets avec douceur; et plusieurs écrivains assurent qu'il lui reprocha amèrement la mort du jeune prince.

sa cour, et une foule immense entourait le roi vainqueur et le roi condamné.

Le juge provençal qui avait voté la mort de Conradin, lut la sentence portée contre lui, comme traître à la couronne et ennemi de l'Église. Il achevait à peine et prononçait la peine de mort, lorsque Robert de Flandre, le propre gendre de Charles, s'élança sur ce juge inique, et, le frappant au milieu de la poitrine, de l'estoc qu'il tenait à la main, s'écria : « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si « noble et si gentil seigneur. » Le juge tomba mort en présence du roi, qui n'osa pas venger sa créature.

Cependant Conradin était entre les mains des bourreaux : il détacha lui-même son manteau ; et, s'étant mis à genoux pour prier, il se releva en s'écriant : « O ma mère! quelle « profonde douleur te causera la nouvelle qu'on va te porter « de moi ! » Puis il tourna les yeux sur la foule qui l'entourait : il vit les larmes, il entendit les sanglots de son peuple; alors, détachant son gant, il jeta au milieu de ses sujets ce gage d'un combat de vengeance, et tendit sa tête au bourreau [1].

Après lui, sur le même échafaud, Charles fit trancher la tête au duc d'Autriche, aux comtes Gualférano et Bartolomméo Lancia, et aux comtes Gérard et Gavano Donoratico de Pise. Par un raffinement de cruauté, Charles voulut que le premier, fils du second, précédât son père, et mourût entre ses bras. Les cadavres, d'après ses ordres, furent exclus de la terre consacrée des cimetières, et inhumés sans pompe sur le

[1] Le récit de cette mort est surtout tiré de Ricobaldus Ferrariensis, qui en rapporte toutes les circonstances d'après un des juges de Conradin, ami et compagnon de Guido de Sucaria. *Ricob. Ferr. hist. Imp.* T. IX, p. 137. Mais j'ai profité aussi de *Sabas Malaspina.* L. IV, c. 16, p. 851. — *Ricordano Malaspina*, c. 193, p. 1014. — *Giov. Villani.* L. VII, c. 29, p. 253. — *Fr. Franc. Pipinus.* L. III, c. 9, T. IX, p. 685. — Barth. de Néocastro. *Hist. Sicula*, c. 9 et 10, selon son usage, cache la vérité sous ses déclamations ampoulées. Guillaume de Nangis, l'historien français de saint Louis, est le seu qui ne donne pas une larme à la condamnation de Conradin; il la blâme seulement comme impolitique. *Hist. Francor. Scriptor.* T. V, p. 382, 383.

rivage de la mer. Charles II, cependant, fit dans la suite bâtir sur le même lieu une église de carmélites, comme pour apaiser ces ombres irritées.

Henri de Castille, le sénateur de Rome, fut épargné, soit comme cousin du roi, soit en considération des instances de l'abbé du Mont-Cassin, qui l'avait livré. Mais des flots de sang devaient couler encore. Les Gibelins de Sicile, découragés par la défaite de Conradin, furent vaincus, et tombèrent tous les uns après les autres entre les mains des Français. Tous ces barons fidèles furent mis à mort. Ce fut le sort des frères Marin et Jacques Capécé, et de Conrad d'Antioche, fils de Frédéric d'Antioche, bâtard de Frédéric II. Celui-ci eut les yeux arrachés, et fut pendu ensuite [1]. A la réserve du malheureux Henzius, qui était encore dans les prisons de Bologne, et qui y mourut quatre ans après, c'était le dernier des descendants illégitimes de la maison de Souabe, comme Conradin était le dernier de ceux qui avaient droit à la succession. Vingt-quatre barons de Calabre furent saisis dans le château de Gallipoli; ils furent tous envoyés au supplice [2]. Ces exemples de cruauté étaient imités par les juges d'un rang inférieur, qui traitaient le peuple comme ils voyaient traiter les grands. Plusieurs accusés étaient envoyés au supplice, plusieurs mutilés, plusieurs dépouillés de leurs biens, sans qu'on les eût seulement entendus avant de prononcer contre eux une sentence. A Rome, le roi fit couper les jambes à ceux qui s'étaient déclarés contre lui; et, craignant ensuite que la vue de ces malheureux ne lui suscitât de nouveaux ennemis, il les fit enfermer dans une maison de bois, à laquelle il fit mettre le feu [3]. Le sanguinaire Guillaume, dit l'Étendard, avait été envoyé en Sicile pour y réprimer ou y punir la rébellion. Il vint assiéger la ville d'Augusta, entre Catane

[1] *Barthol. de Neocastro histor. Sicula*, c. 11, p. 1025. T. XIII. — [2] *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 17, p. 853. — [3] *Ibid.* L. IV, c. 13, p. 849.

et Syracuse. Cette ville était défendue par mille de ses citoyens en état de porter les armes, et par deux cents gendarmes toscans, de ceux que les Capécé avaient conduits en Sicile : sa situation était assez forte pour pouvoir lasser peut-être la patience des assiégeants; mais six traîtres livrèrent la ville aux Français, en leur ouvrant une porte secrète. Les habitants d'Augusta, surpris et massacrés dans leurs rues, ne purent pas faire de résistance. Lorsque tout combat eut cessé, Guillaume plaça des bourreaux sur le rivage de la mer; et faisant conduire devant eux, l'un après l'autre, tous les malheureux que l'on découvrait dans les souterrains de leurs maisons, il leur fit trancher à tous la tête, et fit jeter leurs cadavres dans les flots [1]. Pas un habitant d'Augusta n'échappa: des fuyards qui s'étaient jetés en trop grand nombre dans une barque, furent engloutis par les eaux; et les six traîtres qui avaient livré leurs concitoyens, saisis comme les autres par les bourreaux, partagèrent la calamité qu'ils avaient attirée sur leur patrie. Conrad Capécé fut livré à Guillaume par les habitants de Conturbia, et pendu après qu'on lui eut arraché les yeux. Lucéra fut prise par Charles lui-même, lorsque la famine eut réduit les Sarrazins qui la défendaient à un nombre infiniment petit [2]; et toutes les villes, tous les châteaux des Deux-Siciles, rentrèrent sous le pouvoir des Français.

Le gant que Conradin avait jeté au milieu de la foule fut, à ce qu'on assure, relevé par Henri Dapiféro, et porté à D. Pierre d'Aragon, mari de Constance, fille de Manfred, comme au seul héritier légitime de la maison de Souabe. Peut-être Conradin voulait-il en effet, comme l'ont prétendu les rois autrichiens et aragonais [3], transférer de cette manière, à leur famille, des droits sur son trône, et confirmer ainsi leur

[1] *Sabas Malaspina*. L. IV, c. 18, p. 854. — [2] *Ibid*. L. IV, c. 19 et 20. — [3] *Giannone Storia civile*, L. XIX, c. 4, p. 705, et les auteurs qu'il cite.

titre héréditaire : mais il semble plus probable encore que Conradin jetait à ses sujets eux-mêmes le gage de la vengeance ; qu'il les avertissait ainsi que c'était à eux à secouer un joug odieux, et à se laver du sang de leurs rois, du sang de leurs amis et de leurs concitoyens, qu'on versait sur leurs têtes. Ce gage des combats fut relevé, en effet, par la nation elle-même : et les vêpres siciliennes furent la lente mais terrible punition du supplice de Conradin, du massacre d'Augusta, du sang dont les Français inondèrent les Deux-Siciles.

CHAPITRE XII.

Ambition démesurée de Charles d'Anjou. — Il excite la discorde entre les républiques italiennes pour les asservir. — Ses projets arrêtés par les vêpres siciliennes.

1268-1282.

Charles était enfin parvenu à ce degré de puissance qu'il avait ambitionné si longtemps; les deux royaumes de Sicile lui étaient soumis; l'héritier de ces trônes avait été sacrifié à sa politique; la famille de Souabe tout entière avait péri: il n'en restait plus pour rejeton unique qu'une femme, mariée à l'extrémité de l'Europe, à un prince peu riche et peu puissant; une femme qui tirait tous ses droits d'un bâtard, et qui n'avait à la succession qu'un titre à peine supérieur à celui du conquérant. Charles n'était pas seulement roi des Deux-Siciles, il était le favori des papes, qui voyaient en lui leur ouvrage; et, comme ami, comme fils chéri du Saint-Siége, il exerçait sur les états de l'Église une puissance qu'aucun souverain séculier n'y avait, depuis longtemps, pu acquérir. Clément IV mourut un mois après le supplice de Conradin [1]; et comme, pendant trente-trois mois, les cardinaux ne purent s'accorder pour lui donner un successeur,

[1] Clément IV mourut le 29 novembre, et Conradin fut exécuté le 29 octobre,

le pouvoir de Charles sur les états de l'Église s'accrut encore durant cet interrègne. La Toscane lui avait été soumise par Clément, qui lui avait déféré le titre de vicaire impérial dans cette province; les Guelfes de Lombardie le regardaient comme leur protecteur; plusieurs villes de Piémont l'avaient choisi pour être leur seigneur perpétuel, et le roi des Deux-Siciles était, en même temps, l'arbitre du reste de l'Italie.

Béatrix, femme de Charles, qui, pour satisfaire son orgueil, l'avait engagé dans ces hautes entreprises, ne put point recueillir les fruits de ces victoires qu'elle avait si ardemment désirées. Elle mourut peu après la bataille de Tagliacozzo, et fut bientôt remplacée par Marguerite de Bourgogne, que Charles épousa en secondes noces.

Charles demeura bien plus longtemps en possession de son pouvoir; mais il n'en jouit pas non plus. Le royaume de Sicile ne lui paraissait plus être une conquête digne de le satisfaire; il ne le regardait déjà que comme un moyen pour parvenir à un but plus élevé. Au lieu de se contenter d'avoir sur l'Italie entière une haute influence, il voulut l'asservir et s'en former un seul royaume; il ne voyait même plus, dans ce royaume, que les moyens de succès qu'il pourrait y trouver pour conquérir l'empire d'Orient qu'il convoitait aussi : il étendit ses intrigues d'un bout à l'autre de l'Italie et de la Grèce; il se fraya, par la tromperie, un chemin qu'il élargissait par la cruauté : il coûta aux peuples qu'il voulait gouverner des trésors et des flots de sang; mais au lieu de les asservir, il ne fit que les réveiller de leur assoupissement, les provoquer, et attirer enfin sur lui et sur les siens la tardive mais juste vengeance des opprimés.

Parmi les circonstances favorables à l'agrandissement de la maison d'Anjou, il faut compter la chute du marquis Pélavicino et de Buoso de Doara, principaux chefs du parti gibelin en Lombardie. Tous deux avaient été élèves de Frédéric II,

et compagnons d'armes du féroce Eccélino, qu'ils avaient ensuite contribué à renverser, lorsque ses crimes avaient rendu impossible toute association avec lui. Uberto Pélavicino était un grand capitaine; des premiers il avait su se former un corps brillant et nombreux de cavalerie, qui dépendait uniquement de lui; il avait réuni sous sa domination un grand nombre de villes, qui, en le nommant leur général, avaient, presque sans le savoir, fait de lui leur maître[1]. L'ambition de Pélavicino était moins avide et moins féroce que celle d'Eccélino; il n'avait pas affermi son pouvoir par des crimes; il ne l'avait pas rendu complet, et il s'en vit dépouiller par l'inconstance des peuples, sans être en état, comme l'avait été Eccélino, de défendre, par une longue guerre, les états qu'il s'était formés.

Presque toutes les villes qui avaient dépendu de lui s'étaient déjà révoltées lorsque Conradin traversa la Lombardie; il lui restait encore de nombreux châteaux bien fortifiés; celui de San-Donnino, entre Parme et Plaisance, était sa résidence la plus habituelle. Il fut assiégé par les Parmesans à la fin de l'année 1268; et s'étant rendu à eux, il fut rasé, et ses habitants répartis dans les bourgades voisines. 1269. — Le marquis Uberto, qui s'était retiré dans un autre château, y mourut l'année suivante, tandis que les Guelfes ses ennemis en entreprenaient le siége[2]. Son fils Manfred a continué la noble famille des Pélavicino, qui, avec une légère altération de nom, s'appelle aujourd'hui Palavicino : mais quoiqu'elle soit restée, jusqu'à nos jours, feudataire immédiate de l'Em-

[1] Dans un même temps, le marquis avait été seigneur de Crémone, Milan, Brescia, Plaisance, Tortone et Alexandrie. Comme chef de parti, il avait une autorité presque aussi illimitée à Pavie, Parme, Reggio et Modène. Enfin, comme seigneur de Milan, les villes de Lodi, Como et Novare dépendaient aussi de lui. Il perdit la souveraineté de toutes ces villes trois ans avant sa mort, sans presque avoir pu livrer de combats pour la défendre. *Chronicon Placentinum*. T. XVI, p. 476. — [2] *Chron. Placentinum*. T. XVI, p. 476. — *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 784. — *Campi Cremona fedele*. L. III, p. 78.

pire, elle n'est jamais remontée à ce degré de puissance auquel le marquis Uberto l'avait élevée.

Buoso de Doara, longtemps le collègue de Pélavicino, fut peut-être, en se brouillant avec lui, cause de la ruine de tous les deux, car à peine étaient-ils assez forts, en restant unis, pour résister à leurs ennemis. Il fut exilé de Crémone avec tout son parti; et il mourut dans la misère, après avoir compromis sa puissance par une avarice insensée [1].

Les villes de Lombardie, presque toutes réunies au parti guelfe, semblaient donc, par la chute de leurs anciens maîtres, renaître à l'espérance de la liberté; mais elles avaient perdu, dans les révolutions précédentes, cette haine de la tyrannie, cette haine du pouvoir arbitraire, qui fait la sauvegarde des républiques. La passion dominante de chaque ville, c'était le triomphe d'un parti, non l'établissement d'un gouvernement convenable; et les moyens qu'on prenait pour atteindre ce but étaient toujours de nature à détruire toute liberté. On ne peut guère espérer qu'une république soit exempte de factions; mais du moins faut-il désirer que ses factions naissent de son sein, et que ses citoyens n'aient point adopté des causes étrangères. Une faction intérieure confond toujours le but qu'elle se propose avec l'espoir d'un meilleur gouvernement. Si les uns s'efforcent de faire triompher les nobles, c'est qu'ils se figurent devoir trouver dans l'aristocratie plus de force, de dignité, de prudence et de calme; si d'autres exaltent le pouvoir du peuple, c'est qu'ils attendent de la démocratie plus de liberté, d'indépendance et d'énergie. Ni les uns ni les autres ne choisiront sciemment, pour réussir, des moyens qui détruiraient le but auquel ils tendent: ce but est toujours une sauvegarde pour l'état lui-même. Mais quand les citoyens sont entrés avec la même chaleur dans un parti plus vaste que

[1] *Chron. Fratris Francisci Pipini.* L. III, c. 45, T. IX, p. 709.

leur patrie, dans un parti dont le but est hors de cette patrie, dont le but est considéré comme d'un intérêt supérieur à l'intérêt national, il n'est point de sacrifices qu'ils ne soient prêts à faire pour l'atteindre. Dans les querelles de religion, dans celles de l'Empire et de l'Église, asservir sa propre cité, lui donner un gouvernement violent, mais énergique, ce n'est point détruire l'objet même qu'on avait en vue; c'est, au contraire, souvent se donner des moyens plus sûrs pour l'obtenir. Les factions furent portées à un égal degré de violence en Toscane et en Lombardie : mais dans le premier pays, c'étaient celles de la démocratie et de l'aristocratie; aussi la liberté fut-elle maintenue; dans le second, celles des Guelfes et des Gibelins, et le gouvernement républicain leur fut sacrifié.

Charles d'Anjou, qui nourrissait des passions dont il attendait ses succès, fit assembler à Crémone une diète des villes guelfes de Lombardie. Ses ambassadeurs la présidèrent, et représentèrent aux cités que, pour profiter de la victoire qu'elles venaient d'obtenir sur les gibelins, leurs ennemis éternels, pour empêcher à jamais la renaissance de ce parti détesté, il fallait donner plus de force et plus d'union au gouvernement de leur ligue, il fallait lui choisir un chef. Ils prétendirent que le roi Charles, qui devait tout son pouvoir aux Guelfes, était l'homme qui demeurerait le plus invariablement dévoué à leur parti : en conséquence ils demandèrent que toutes les villes lombardes le déclarassent leur seigneur. Les députés de Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Ferrare et Reggio y consentirent [1]; ceux de Milan, Côme, Verceil, Novare, Alexandrie, Tortone, Turin, Pavie, Bergame, Bologne, et ceux du marquis de Montferrat, répondirent qu'ils

[1] *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 476.—*Giorgio Giulini Memorie.* T. VIII, L. LVI, p. 238.

voulaient avoir Charles pour ami, et jamais pour maître. Cependant les envoyés de Charles ne se rebutèrent pas; et ils firent tant par leurs intrigues, qu'avant la fin de l'année les Milanais et plusieurs autres peuples consentirent à prêter à leur maître serment de fidélité.

Le roi de Sicile ne se serait probablement pas borné à ces premiers succès, si, à cette même époque, il n'avait été entraîné par son frère, saint Louis, dans la dernière croisade, qui le détourna quelque temps de ses entreprises sur l'Italie.

1270. — L'ardeur pour les croisades avait été affaiblie par mille causes diverses : des communications plus fréquentes avec les Sarrazins avaient diminué la haine qu'ils inspiraient. Les chrétiens de la Terre-Sainte, au contraire, avaient donné tant de preuves de lâcheté, de perfidie et de corruption, que leurs malheurs étaient considérés comme une punition du ciel, et n'intéressaient point pour eux. La foi aveugle du XIe siècle avait fait place à plus de lumières, et le dévouement chevaleresque des grands, à une politique plus astucieuse. Surtout l'abus des croisades avait inspiré de la défiance sur l'efficacité des indulgences elles-mêmes : on avait vu les papes prêcher à plusieurs reprises la croix contre leurs ennemis particuliers, contre des princes recommandables par leurs vertus et leurs talents, contre des empereurs qui auraient pu être l'appui de la chrétienté; et l'on commençait à douter de la sainteté de pareilles croisades et des récompenses qu'elles pouvaient mériter au tribunal de Dieu. Le sire de Joinville, pressé par saint Louis de l'accompagner à cette dernière expédition, raconte qu'il lui répondit que, « s'il se mettoit au « pèlerinage de la croix, ce seroit la totale destruction de « ses pauvres sujets. Depuis, ajoute-t-il, ouis dire à plusieurs « que ceux qui lui conseillèrent l'entreprise de la croix, « firent un très grand mal, et péchèrent mortellement; car

« tandis qu'il fut au royaume de France, tout son royaume « vivoit en paix, et régnoit justice; et incontinent qu'il en « fut hors, tout commença à décliner et à empirer. Par « autre voie, firent-ils très grand mal; car ledit seigneur « étoit si très foible et débilité de sa personne, qu'il ne pou- « voit souffrir ni endurer nul harnois sur lui, et ne pouvoit « endurer être longuement à cheval [1]. »

Quel que fût le jugement de Joinville et de plusieurs de ses compagnons d'armes, chez un grand nombre d'autres les vertus chevaleresques de saint Louis ranimèrent encore une fois le zèle qui s'éteignait. On ne pouvait en effet refuser son admiration à ce vieux monarque, qui abandonnait les soins et la gloire de son rang, et qui, sans être découragé par le mauvais succès de sa première expédition, s'embarquait de nouveau avec toute sa famille, pour entreprendre une guerre dont il n'attendait aucun fruit sur cette terre, mais qu'il croyait être conforme à son devoir et à la gloire de Dieu. Arrivé sur le rivage d'Aigues-Mortes, et prêt à monter sur son vaisseau, saint Louis s'adressa à ses fils qui le suivaient, et surtout à Philippe, qui devait lui succéder.

« Tu vois, mon fils, lui dit-il, comment, malgré ma « vieillesse, j'entreprends pour la seconde fois ce pèlerinage, « tandis que la reine ta mère est dans un âge avancé, et « qu'avec l'aide de Dieu, notre royaume étant exempt de « troubles, j'y jouis d'autant de richesses, de délices, d'hon- « neurs, qu'il peut être donné aux hommes d'en réunir. Tu « vois, te dis-je, comment pour la cause du Christ et de son « Église, je n'épargne point ma vieillesse, je ne me laisse « point émouvoir par les pleurs de ta mère, je repousse les « honneurs et les plaisirs, je consacre mes richesses au ser- « vice de Dieu. Tu vois comment je conduis avec moi, toi, tes

[1] Mémoires de Joinville, dans la collection des Mémoires particuliers à l'histoire de France. Édition de 1785, T. II, p. 158.

« frères, ta sœur aînée ; tu sais que j'aurais conduit aussi mon « quatrième fils, si son âge avait pu le permettre. J'ai voulu « te faire remarquer toutes ces choses, pour que, lorsqu'après « ma mort tu gouverneras mon royaume, tu saches qu'il ne « faut rien épargner pour Christ, pour l'Église, et pour la « défense de la foi, ni une femme, ni des enfants, ni un « royaume. J'ai voulu, dans ma propre personne, donner un « exemple à toi et à tes frères, pour que, quand il le faudra, « vous fassiez de même [1]. »

En effet, l'exemple du saint roi avait entraîné deux autres monarques, le roi de Sicile son frère, et le roi de Navarre, Thibault. Parmi les croisés, on remarquait encore Édouard, fils d'Henri III, roi d'Angleterre, et depuis son successeur ; les comtes de Poitou et de Flandre, le fils du comte de Bretagne, et un grand nombre de seigneurs de la plus haute distinction [2].

Mais cette dernière croisade, loin d'avoir un succès proportionné au rang, à la puissance et aux talents des princes qui la conduisaient, fut la plus malheureuse de toutes ; son mauvais succès, et les conséquences qu'elle eut ensuite, dégoûtèrent pour jamais les rois chrétiens de ces expéditions dangereuses. La flotte croisée ne put pas mettre à la voile avant les premiers jours de juillet ; elle vint débarquer sur les côtes d'Afrique une armée innombrable, que quelques-uns ont estimée, après la jonction du roi de Sicile et du prince Édouard, à deux cent mille combattants, dont quinze mille gendarmes [3]. L'espérance que le roi de Tunis se ferait chrétien, et la supposition qu'on entrerait plus facilement en Égypte par la côte

[1] *Surio, in Vita S. Ludovici.* T. IV, *die* 25 *augusti. Apud Raynald. Annal.* § 6, T. XIV, p. 175. — [2] *Guilelm. de Nangiaco Gesta Sancti Ludovici*, p. 383 ; *in Duchesne Script. hist. Franc.* T. V. — [3] *Giov. Villani.* L. VII, c. 37, p. 258. — Guido de Corvaria, écrivain pisan contemporain, dit que la flotte était composée de cent huit vaisseaux à deux ponts, *gabiati*, vingt-huit galères, et grand nombre d'autres bâtiments. *Fragment. Pisanæ Hist.* T. XXIV, p. 676.

d'Afrique, avaient fait prendre cette route aux croisés. Mais tandis qu'ils attendaient l'arrivée de Charles sur ce rivage brûlant, parmi les tourbillons de sable que les Sarrazins avaient l'art de diriger sur eux pour rendre l'air plus étouffant, la peste se mit dans leur armée : elle enleva d'abord le prince Jean de France, et le cardinal d'Albano, légat du pape ; le saint roi Louis fut ensuite frappé lui-même, et il mourut le 25 août, dans des sentiments de piété et de résignation dignes de sa vie passée. Plusieurs des premiers seigneurs, et un très grand nombre de barons, moururent aussi ; parmi les simples soldats, la mortalité fut infinie ; et l'armée sans avoir encore combattu, était déjà réduite à une extrême faiblesse, lorsque Charles d'Anjou arriva, et prit le commandement des troupes chrétiennes.

Avec moins de vertus, et surtout moins de désintéressement, Charles avait peut-être plus de talents militaires que son frère ; il avait attendu, pour débarquer son armée, que des pluies rafraîchissantes eussent purifié l'air. Il conduisit aussitôt les croisés au siége de Tunis, pour les éloigner d'un camp où la mort semblait s'attacher à leurs pavillons ; et comme le roi maure effrayé offrit alors de traiter, Charles s'empressa de recueillir les fruits du généreux dévouement de son frère et de tant de chrétiens : il accorda la paix au musulman, à condition qu'il se rendrait désormais tributaire du royaume de Sicile ; et, rappelant ses soldats sur ses vaisseaux, il fit voile vers ses états, au lieu d'accomplir son pèlerinage, et de marcher au secours de la Terre-Sainte. Plusieurs croisés parurent s'indigner de ce que la politique de Charles se jouait ainsi des vœux qu'ils avaient faits ; tous cependant se mirent en route pour l'Europe, à la réserve d'Édouard et de ses Anglais. Ce prince seul continua son voyage jusqu'à la Terre-Sainte, où il contribua beaucoup à la défense de Saint-Jean d'Acre contre Bendocdar.

Une nouvelle preuve de l'avidité et de la cruauté du roi

Charles attendait les croisés à leur retour. Devant Trapani, ils furent assaillis par une affreuse tempête; dix-huit des plus grands vaisseaux et un grand nombre de petits furent engloutis; quatre mille personnes périrent dans les flots[1]; et comme les autres navires, poussés par la tempête, s'échouaient sur le rivage de Sicile, le roi Charles donna l'ordre que l'on confisquât à son profit tous les biens et tous les vaisseaux des naufragés, alléguant une ancienne constitution du roi Guillaume, qui attribuait à la couronne les débris rejetés par la mer. Les Génois, auxquels appartenaient presque tous les vaisseaux de la flotte, et qui, pour en former les équipages, avaient envoyé au moins dix mille hommes à la croisade, étaient, par d'anciens traités, spécialement exemptés de cette loi barbare. Les croisés au service actuel de l'Église n'en étaient pas moins exemptés par la législation des chrétiens; et quand on n'aurait pu produire aucun autre privilége, cette odieuse confiscation ne devait jamais s'étendre aux compagnons d'armes du roi, à ceux qui venaient d'échapper avec lui aux mêmes tempêtes comme aux mêmes combats. Cependant Charles n'écouta aucune supplication : tout fut enlevé aux malheureux naufragés; et le roi de Sicile recouvra, sur les biens de ses amis, un trésor égal à celui que le roi de Tunis avait payé pour sa rançon, et que la mer avait englouti[2].

Après avoir séjourné quelques semaines en Sicile, Charles se rendit à Viterbe, avec Philippe-le-Hardi, son neveu, pour engager les cardinaux à donner enfin à l'Église un chef dont elle était privée depuis plus de deux ans. 1271. — Pendant que les croisés étaient rassemblés dans cette ville à la cour pontificale, un gentilhomme français y commit un crime que les Italiens considérèrent comme un indice de la férocité de

[1] *Monachus Patavinus in Chronico*. L. III, p. 732. C'est à cet événement que se termine la chronique du moine de Padoue. — [2] *Annales Genuenses*. L. IX, p. 551. — *Uberti Folietæ Genuens. Historiæ*. L. V, p. 375, 376, *apud Grævium*.

ses compatriotes, et comme une nouvelle raison de détester le joug de tous les ultramontains. Gui, comte de Montfort, lieutenant de Charles en Toscane, rencontra dans l'église Henri, fils de Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains : pour venger sur lui la mort de son père, qui avait été tué en combattant contre le roi d'Angleterre [1], il attaqua ce jeune prince au pied de l'autel, pendant qu'il assistait dévotement à la messe, et le perça de part en part de l'estoc qu'il tenait à la main. Il sortit ainsi de l'église, sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il y trouva ses chevaliers qui l'attendaient. — Qu'avez-vous fait? lui dit l'un d'eux. — Je me suis vengé, répondit Montfort. — Comment, votre père ne fut-il pas traîné?... A ces mots, Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique. Il se retira ensuite dans les terres de son beau-père, en Maremme, sans que Charles essayât de punir un crime qui, dans toutes ces circonstances, était si noir et si odieux [2]. Édouard d'Angleterre, qui était revenu de la Terre-Sainte, partit de Viterbe, indigné contre le roi de Sicile. Philippe se mit aussi en route pour retourner en France; et après le départ de ces souverains, le conclave arrêta enfin son choix sur Tébaldo Visconti, de Plaisance, qui était alors en Terre-Sainte, avec le simple grade d'archidiacre. Le nouveau pontife prit le nom de Grégoire X, et revint seulement l'année suivante prendre possession du Saint-Siége.

Quoique Charles eût paru désirer que les cardinaux fissent

[1] Simon de Montfort, comte de Leicester, avait été tué le 1er août 1265, à la bataille d'Evesham, près de Coventry, en combattant pour les libertés d'Angleterre, contre Henri III et son fils Édouard. Son corps fut ensuite traîné avec opprobre dans la boue par les royalistes. Gui de Montfort, celui dont il est ici question, le quatrième fils de ce Simon, avait été percé de coups à la même bataille. Ces gentilshommes appartenaient également aux deux royaumes de France et d'Angleterre. — [2] *Giov. Villani*. L. VII, c. 39, p. 260.

cesser la longue vacance de la chaire de saint Pierre, il savait probablement que cette vacance lui convenait mieux que l'élection d'un pontife indépendant. 1272. — En effet, l'arrivée de Grégoire X en Italie fut la première circonstance qui diminua la puissance souveraine que Charles s'était arrogée sur cette contrée. Grégoire X, qui revenait de Syrie, et qui avait vu de près les dangers et les souffrances des chrétiens orientaux, n'avait autre chose à cœur que la délivrance de la Terre-Sainte. Absent depuis longtemps de l'Italie, il ne mettait point la même importance que ses prédécesseurs aux querelles des Guelfes et des Gibelins ; le premier objet de ces querelles avait disparu avec l'extinction absolue de la maison de Souabe : ce n'était plus par les empereurs que l'indépendance du Saint-Siége pouvait être menacée ; et le pontife croyait qu'il était temps de mettre en oubli des factions qui n'avaient plus de sujet de se combattre, et de réconcilier des hommes qui n'avaient point de motif pour se haïr. Il convoqua un concile général à Lyon, pour l'année 1274 [1], et il consacra les deux années qui lui restaient encore avant cette époque à réunir les esprits partagés, et à faire de la chrétienté un seul corps qui pût combattre avec plus d'avantage contre les infidèles.

C'était des républiques maritimes qu'il pouvait attendre le plus de secours pour la délivrance de la Terre-Sainte : mais les républiques maritimes étaient précisément celles qui avaient le plus besoin de son intervention pour les défendre contre les entreprises de Charles, les réconcilier entre elles, et calmer leurs discordes intestines. Pise était vexée par les Guelfes, au nom de l'Église ; Gênes était en guerre ouverte avec Venise et avec Charles ; Venise enfin était attaquée par Bologne. Le pontife entreprit de calmer toutes ces inimitiés.

1273. — Dans cette vue, Grégoire X se rendit d'abord en

[1] *Litteræ encyclicæ de Concilio celebrando ; apud Rayn.* § 21, T. XIV, p. 192.

Toscane; il arriva, le 18 juin 1273, à Florence, avec le roi Charles, et Baudouin II, empereur latin de Constantinople. Il trouva dans cette province les Gibelins humiliés par les victoires complètes des Guelfes. Les Siennais avaient été défaits par les Florentins, au mois de juin 1269, devant Colle de Val d'Elsa: leur général, Provenzano Salvani, le plus puissant de leurs citoyens, avait été tué; et, peu de mois après, les Siennais avaient été obligés de faire alliance avec les Florentins, d'entrer dans la ligue guelfe, de rappeler leurs exilés de ce parti, et de chasser les Gibelins qui, jusqu'alors, les avaient gouvernés[1]. Les Pisans avaient été presque aussi malheureux: ils avaient éprouvé un échec à Poggibonzi, et ils s'etaient empressés ensuite de faire leur paix avec Charles[2]. Mais dans ces deux villes, aussi bien qu'à Florence, l'esprit de parti avait acquis une nouvelle violence; les Gibelins, traités comme rebelles, de maîtres qu'ils étaient, ne pouvaient se sommettre au nouvel ordre de choses; ils ne laissaient pas un instant de repos aux républiques d'où on les avait exilés.

Le pape envoya un légat à Pise, pour réconcilier cette ville avec le Saint-Siége, la bénir et lever les censures ecclésiastiques[3]. Ensuite Grégoire fit assembler tout le peuple de Florence sur le rivage de l'Arno; il fit venir devant lui les commissaires des Guelfes et des Gibelins, et là il conclut un traité de paix entre eux, en présence des deux souverains qui l'accompagnaient. Il ordonna que les Gibelins rentrassent dans leurs foyers, dans leurs biens et dans tous leurs priviléges, soit à Florence, soit à Sienne; il demanda de part et d'autre des otages pour l'observation de la paix qu'il venait de publier, et il prononça une sentence d'excommunication contre le premier qui en enfreindrait les conditions.

Charles d'Anjou considéra cette pacification comme absolu-

[1] *Malavolti storia di Siena.* P. II, L. II, p. 38. — [2] *Guido de Corvaria hist. Pisanæ fragmenta.* T. XXIV, p. 676. — [3] *Ibid.* p. 680.

ment contraire à ses intérêts; elle fortifiait assez ses amis pour qu'ils pussent désormais se passer de son secours; elle dérobait ses ennemis à la rigueur de sa vengeance. Pour rompre cette paix qui l'offensait, il ne se crut point obligé de recourir à des trames cachées ou à des ruses impénétrables; il fit dire sous main aux Gibelins qui venaient de rentrer à Florence, qu'il avait donné l'ordre à son maréchal de les massacrer tous la nuit suivante, s'ils ne se hâtaient de se retirer. Le caractère de Charles était assez connu pour qu'on prêtât foi à de pareilles menaces : tous les Gibelins partirent, après avoir prévenu le pape de l'avis qu'ils avaient reçu. Celui-ci, non moins irrité qu'eux, et contre Charles et contre les Guelfes de Florence, se retira quatre jours après chez le cardinal des Ubaldini dans le Mugello, où il passa le reste de l'été; et il frappa la ville de Florence d'un interdit, pour n'avoir pas observé la paix qu'elle avait jurée [1].

Les négociations du pape pour pacifier les Génois, et les engager à secourir la Terre-Sainte, n'avaient pas plus de succès; et c'était toujours Charles d'Anjou qui mettait obstacle à leur réussite. Des quatre plus nobles et plus puissantes familles de Gênes, il y en avait deux, les Spinola et les Doria, qui avaient contracté alliance avec le peuple : elles avaient fait apporter plusieurs changements au gouvernement pour le rendre plus démocratique, et en retour elles avaient obtenu que les deux chefs de ces familles, Oberto Doria et Oberto Spinola, fussent déclarés capitaines du peuple et chargés pour un temps indéfini de toutes les fonctions qu'exerçaient auparavant les podestats. Cette révolution s'était opérée dans l'année 1270, à l'époque même où Charles d'Anjou, en confisquant les biens de ses propres matelots génois après leur nau-

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 42, p. 263. — *Ricordano Malaspina stor. Fior.* c. 198, p. 1018. — *Leonardo Aretino hist. Fior.* L. III, p. 85-90. — *Raynaldi Annal. eccles.* § 27 et seq. p. 212, 213.

frage, avait indisposé contre lui la république. Ce fut une raison pour les nouveaux gouvernants de pencher plutôt en faveur des Gibelins. D'autre part, les Grimaldi et les Fieschi, avec les chefs des autres familles nobles, ne s'étaient pas soumis longtemps au nouveau gouvernement; après avoir tenté de faire révolter plusieurs châteaux contre lui, ils avaient été forcés de s'exiler. Ils s'étaient retirés à la cour de Charles; et ils avaient sollicité ce prince d'entreprendre la guerre contre Gênes, pour les rétablir dans leur patrie.

Charles, en effet, signa un traité avec ces émigrés guelfes, en vertu duquel il devait, pendant un certain nombre d'années, être seigneur de Gênes; et d'abord après, sans aucune provocation de la part de la république, il donna l'ordre de saisir, dans tous les ports de ses états, tous les marchands génois qui, sur la foi des traités, étaient venus s'y établir en grand nombre, et de confisquer à son profit tous leurs vaisseaux et toutes leurs propriétés. Cet acte de brigandage fut commis à la fin de l'année 1272; et au commencement de la suivante, comme la nouvelle en fut portée à Gênes, on y reçut aussi la déclaration de guerre de tous les alliés du roi et de tous les Guelfes du Piémont.

Les Génois déclarèrent à leur tour la guerre au roi de Sicile et à tous ses alliés : mais quoiqu'ils eussent le droit d'exercer de sévères représailles, ils se contentèrent de donner l'ordre à tous les Provençaux et à tous les Siciliens de sortir sous quarante jours du territoire de Gênes, leur déclarant qu'au bout de ce terme, partout où l'on pourrait saisir eux ou leurs biens, on les traiterait en ennemis. Pendant que le pontife s'efforçait de pacifier les Génois, Charles profitait de l'animosité qu'il avait excitée dans le parti guelfe de Toscane, pour les attaquer. Son vicaire, à la tête des Lucquois, Florentins, Pistoïois et Arétins, s'avança par la rivière de Levant; le sénéchal de Provence, par celle de Ponant : les Alexandrins,

les marquis de Bosco et de Carréto s'avancèrent par les montagnes au nord, pour envahir la Ligurie [1]. Partout cependant les Guelfes furent repoussés, et les troupes de Charles eurent le désavantage pendant toute cette campagne.

Une guerre non moins importante occupait les Vénitiens, et les empêchait de porter du secours à la Terre-Sainte : c'était celle que les Bolonais leur avaient déclarée, pour se soustraire au tribut que les Vénitiens avaient nouvellement imposé sur toutes les marchandises qui remontaient ou descendaient le Pô. Cette guerre, qui dura trois ans, et qui, sous d'autres rapports, ne fut pas signalée par des événements bien importants, est remarquable comme ayant été entreprise par les Bolonais, lorsqu'ils étaient parvenus au plus haut terme de leur puissance. Aussi l'armée que cette seule ville envoya, l'année 1270, sur le Pô de Primaro, pour y bâtir une forteresse qui commandait l'embouchure de la rivière, était-elle plus considérable que les armées avec lesquelles Manfred, Charles d'Anjou et Conradin avaient disputé le royaume des Deux-Siciles. Plusieurs historiens la font monter à quarante mille hommes. Il est vrai que, pour combattre les Vénitiens au milieu des canaux et sur le bord des lagunes, on ne pouvait employer que de l'infanterie : tout le peuple marchait donc à cette expédition. Dans les autres guerres, ce n'étaient pas les hommes qui manquaient, mais les chevaux et les armures : aussi se réduisait-on à un petit nombre de gendarmes. Les Bolonais remportèrent une grande victoire sur les Vénitiens, qui avaient cherché à interrompre leurs travaux [2]. Cette guerre fut la seule que le pape réussit à terminer cette année; il en vint à bout par l'entremise des

[1] *Annales Genuenses contin. Caffari.* L. IX, p. 555, 556, T. VI. — *Ubertus Folieta Genuens. Historiæ.* L. V, p. 377. — [2] *Andreæ Danduli Chronic. Venetum*, c. 8, § 8, p. 380. — *Cherubino Ghirardacci hist. di Bologna.* L. VII, p. 217 et 223. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1272, § 45, p. 200.

frères mineurs : les Bolonais rasèrent la forteresse qu'ils avaient élevée, et les Vénitiens accordèrent à leurs vaisseaux le libre transit par le Pô.

Le pape n'avait pas lieu d'être satisfait de Charles d'Anjou. Loin de favoriser son ambition, il devait craindre l'agrandissement ultérieur d'un prince déjà trop puissant pour la liberté de l'Église : aussi, vers le même temps, prit-il deux déterminations qui restreignaient le pouvoir actuel de Charles, et qui faisaient échouer les projets plus vastes qu'il avait formés. Il résolut de donner un empereur à l'Occident, et de reconnaître pour empereur de l'Orient Michel Paléologue, qui, à cette occasion, réconcilia les Grecs à l'Église romaine.

L'empire d'Occident, depuis la déposition de Frédéric au précédent concile de Lyon, n'avait plus eu de chef universellement reconnu ou par ses sujets ou par l'Église. Les princes allemands, non moins désireux que les villes d'Italie d'affermir leur indépendance, semblaient avoir pris à tâche de diviser toujours leurs suffrages entre les deux concurrents, pour qu'aucun ne parvînt à les commander. Bien plus, ils avaient été choisir, aux extrémités de l'Europe, des princes qui n'avaient ni influence sur l'Allemagne, ni rapports avec elle, pour que la dignité impériale ne fût en eux qu'un vain titre, et pour que leurs disputes mêmes ne pussent pas exciter de guerres civiles. Richard, comte de Cornouailles, et Alphonse X, roi de Castille et de Léon, firent en effet fort peu de mal ou à eux-mêmes ou au royaume d'Allemagne, par leurs prétentions opposées. Richard était mort en 1271, après avoir porté le titre de roi des Romains depuis 1257. Alphonse vivait encore, et se glorifiait toujours de ses droits à l'Empire ; mais à la réserve de quelques gendarmes qu'il avait envoyés aux Gibelins d'Italie, il n'avait pris aucune part aux révolutions de son empire prétendu, et il n'était pas sorti une seule fois

de son ancien royaume, pour essayer d'établir sa puissance sur ses nouveaux états[1]. Il y avait peut-être peu d'inconvénients pour l'Allemagne à ce long interrègne; mais comme le pontife avait dessein de réunir les forces de la chrétienté contre les Infidèles, il désirait lui donner un chef. Grégoire refusa donc de reconnaître Alphonse comme roi des Romains; il écrivit aux électeurs, si longtemps divisés, de regarder leurs anciennes nominations comme non avenues; il les pressa de se réunir, et de choisir parmi les princes allemands un homme dont le mérite et les talents pussent relever l'empire affaibli. Ce choix fut fait dans l'année 1273. Rodophe, comte de Habsbourg, tige de la seconde maison d'Autriche, fut désigné pour roi des Romains, non seulement par les sept électeurs, mais par tous les princes d'Allemagne. Leur choix fut approuvé par le pape, et ensuite par le concile général assemblé à Lyon. 1274. — D'autre part, les électeurs ecclésiastiques, et l'évêque de Spire, chancelier de Rodolphe, envoyés par lui au concile, prêtèrent serment en son nom, devant cette assemblée, de respecter les libertés ecclésiastiques, et de ne point envahir les domaines de l'Eglise[2].

Le pape exigea aussi que Rodolphe promît de ne point attaquer le roi de Sicile, et de ne former aucune prétention sur son royaume. Mais quoique Charles se trouvât ainsi sous la protection de l'Église, la nomination d'un nouveau roi des Romains lui donnait de violentes inquiétudes. Son autorité en Toscane et en Lombardie, son titre même de vicaire impérial, qui lui avait été donné par les papes, ne pouvaient être

[1] Il se préparait, cette année même, à se mettre en route pour l'Allemagne, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'élection de Rodolphe. *Mariana histor. de las Esp*. L. XIII, c. 22, p. 610. — *Voyez* aussi la lettre de Grégoire X à Alphonse, du 16 des calend. d'octobre 1272. *Apud Raynald.* § 33 et seq., p. 197. — [2] *Voyez* leurs chartes, *apud Raynaldum*, § 7-12, p. 220. — *Voyez*, dans le premier livre de Muller, l'origine de la maison de Habsbourg, les talents et les vertus que Rodolphe développa dans les guerres de ses petits fiefs, et son élévation inattendue. *Geschichte der Schweiz, Eidg*. B. I, c. 17, p. 507.

longtemps reconnus par un empereur allemand; et les sujets de mécontentement qu'il avait donnés au pontife lui pouvaient faire craindre qu'à la fin celui-ci n'appelât Rodolphe à son aide, pour l'opposer à de nouvelles usurpations.

Charles embrassait dans son ambition la Grèce non moins que l'Italie. Dès l'an 1267, il avait conclu un traité avec l'empereur fugitif des Latins, Baudouin II[1], par lequel Baudouin, en considération des secours qui lui étaient promis, cédait à Charles la suzeraineté de la principauté d'Achaïe, ainsi que presque toutes les terres qui restaient à l'empire latin dans le Levant, et lui promettait en outre le tiers des conquêtes qui se feraient en commun. En même temps, Baudouin fit épouser à Philippe, son fils unique, Béatrix, fille de Charles; et Baudouin étant mort en 1272, Philippe prit le titre d'empereur de Constantinople. Le roi de Sicile se crut alors plus que jamais obligé à donner des secours à son gendre, pour recouvrer les états de ses pères. Mais Grégoire X prenait un trop vif intérêt aux affaires de la Terre-Sainte, pour permettre qu'une autre croisade fût de nouveau détournée de son vrai but par l'espérance de conquérir Constantinople, tandis que l'occasion se présentait de contracter alliance avec l'empereur des Grecs et de se fortifier de son aide. Il accueillit donc les ambassadeurs que Michel Paléologue lui envoya au concile de Lyon[2], lorsqu'ils y traitèrent et parurent y conclure la réunion des deux Églises; et il étendit sa protection sur l'empire d'Orient comme sur celui d'Occident.

Ce fut un glorieux pontificat que celui de Grégoire X; et il aurait laissé sans doute des traces plus profondes dans la mémoire des hommes, s'il avait duré plus longtemps, ou si ce

[1] Histoire de Constantinople sous les empereurs français, par Ducange. L. V, c. 49, T. XX, p. 87. La charte du traité est au recueil des pièces justificatives, p. 10. — [2] *Nicephorus Gregoras*. L. V, c. 1 et 2, T. XX, p. 63. — *Georgii Pachymeris Historia*. L. V, c. 10 et 11, etc. T. XII, p. 205 et seq.

pape vénérable avait eu des successeurs dignes de lui. L'Italie fut presque entièrement pacifiée par son esprit impartial, après que la fureur des guerres civiles avait semblé détruire tout espoir de repos; l'interrègne de l'Empire fut terminé par l'élection d'un prince qui se couvrit de gloire, et qui fonda l'une des plus puissantes dynasties de l'Europe; l'Église grecque fut réconciliée avec la latine, et la querelle entre les Francs et les Grecs pour l'empire d'Orient fut apaisée par un accord juste et honorable; un concile œcuménique, auquel assistèrent cinq cents évêques, soixante et dix abbés mitrés, et mille autres religieux ou théologiens, fut présidé par ce pontife, et occupé de lois utiles à la chrétienté et dignes d'une si auguste assemblée : tels sont les événements qui rendirent son règne remarquable.

L'une des lois de ce concile fut celle qui ordonna d'enfermer les cardinaux dans le conclave, ainsi qu'on le pratique à présent, et de les forcer, par plusieurs privations, à réunir plus tôt leurs suffrages pour donner un chef à l'Église. On ne leur accorda qu'un seul domestique, ou conclaviste; on leur interdit toute communication avec le dehors; on réduisit enfin leurs repas à un seul mets le matin et le soir [1]. Le long interrègne qui avait précédé l'élection de Grégoire X avait alarmé l'Église entière; et il était important de prévenir le retour d'événements semblables, qui pouvaient, à la fin, priver entièrement la chrétienté de ses chefs.

1275. — Pour terminer glorieusement son pontificat, le pape se préparait à conduire lui-même à la Terre-Sainte une nouvelle croisade. Il avait engagé tous les potentats de la chrétienté à marcher en personne à cette expédition. Le roi des Romains, Rodolphe, devait en être le chef; et Philippe-le-Hardi, roi de France, Édouard, roi d'Angleterre, Jacques, roi d'A-

[1] *Voyez le canon, apud Raynaldum*, § 24-26, p. 224.

ragon, et Charles, roi de Sicile, avaient promis de l'accompagner [1]. Des décimes ecclésiastiques avaient été accordées pour six ans à tous ces souverains, pour les mettre en état de rassembler leurs troupes, et l'année 1275 fut consacrée à leurs préparatifs. Pendant cette année, le pape parcourait l'Europe, pour y rétablir la paix, et réunir les forces du monde chrétien vers le seul but qu'il s'était proposé. Mais, comme il retournait vers Rome, en passant par Arezzo, il tomba malade dans cette ville, et il y mourut presque subitement, au commencement de janvier 1276. 1276. — Dès qu'il fut mort, les rois auxquels il avait inspiré son enthousiasme, renoncèrent à leurs projets chevaleresques; les Grecs retournèrent à leur schisme; et les catholiques, de nouveau divisés, tournèrent les uns contre les autres les armes qu'ils avaient consacrées à la délivrance de la Terre-Sainte [2].

Déjà, pendant le voyage du pontife en France, l'on avait vu éclater dans la Romagne, la Toscane et la Lombardie, les passions que sa présence comprimait, et qu'il semblait avoir enchaînées par la vigueur et la sainteté de son caractère. La mort seule l'empêcha de réparer les maux qu'avait faits leur explosion, et d'étouffer leur violence. A Bologne, un tragique événement avait fait éclater la haine de deux familles déjà rivales; elles entraînèrent tous leurs concitoyens dans leur querelle, et firent déchoir rapidement leur patrie du haut degré de puissance et de gloire auquel elle était parvenue.

1273. — Les Gièréméi étaient depuis longtemps à la tête du parti guelfe à Bologne, les Lambertazzi à la tête du parti gibelin; et, quoique cette ville fût une de celles où l'esprit démocratique s'était manifesté le plus tôt, les nobles avaient conservé sur les factions le crédit qu'on leur refusait dans l'administration de la république. Les Gièréméi et les Lamber-

[1] *Raynaldi Annal. eccles.* § 42, p. 245. — [2] *Raynaldi Ann.* 1276, § 1, p. 248.

tazzi, opposés en toute occasion, avaient conçu les uns pour les autres une haine violente : cependant le gouvernement avait réussi jusqu'alors à réprimer cette haine, et les avait contenus les uns et les autres dans l'enceinte des mêmes murs, où ils siégeaient dans les mêmes conseils.

Deux jeunes gens, Boniface Giérémei, et Imelda, fille d'Orlando Lambertazzi, avaient oublié cette haine mutuelle de leurs familles : ils s'aimaient avec passion. Un jour, Imelda consentit à recevoir son amant chez elle; mais, tandis qu'ils croyaient s'être dérobés à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi la faiblesse de leur sœur. A peine, au moment où ils entraient furieux dans son appartement, eut-elle le temps de se dérober à eux par la fuite; Boniface y était encore. L'un des Lambertazzi le frappa au cœur, avec un de ces poignards empoisonnés dont les Sarrazins avaient introduit l'usage, et dont le vieux de la Montagne, précisément à cette époque, armait ses assassins d'une manière si terrible. Les Lambertazzi cachèrent ensuite, sous des décombres, le cadavre du jeune homme, dans une cour déserte : mais ils ne furent pas plus tôt retirés, qu'Imelda, suivant les traces du sang qu'elle voyait répandu, découvrit le corps du malheureux Boniface. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir des blessures empoisonnées, c'était de sucer la plaie encore sanglante. Ainsi, l'on racontait que trois ans plus tôt, Édouard d'Angleterre avait été sauvé par le dévouement de la tendre Eléonore. Un reste de vie semblait animer encore le corps de Boniface : Imelda entreprit son triste ministère; et de la blessure de son amant, elle puisa un sang empoisonné, qui porta dans son sein les principes d'une mort rapide. Lorsque ses femmes arrivèrent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie, à côté du cadavre de celui qu'elle avait trop aimé[1].

[1] *Cherubino Ghirardacci hist. di Bologna.* L. VII, p. 224.

1274. — La haine des Gérémei et des Lambertazzi ne put plus, depuis cet événement, être contenue par les lois; ils contractèrent des alliances avec les peuples auparavant ennemis de leur patrie : les Gérémei s'unirent aux Modénais, les Lambertazzi aux habitants de Faenza et de Forli; et, s'efforçant de faire adopter par leur partie leurs inimitiés ou leurs alliances, les Gérémei conduisirent sur la place publique le carroccio, en signe d'une expédition prochaine contre les villes de Romagne; les Lambertazzi les y attaquèrent. Pendant quarante jours les deux factions se combattirent sans relâche, sur la place de Bologne, ou autour des palais fortifiés des chefs des deux partis. Enfin, après avoir versé des torrents de sang, les Gérémei se rendirent maîtres de toutes les forteresses des Lambertazzi; et ces derniers furent obligés de sortir de la ville, avec tous leurs amis et tout le parti gibelin. Jamais, dans aucune guerre civile, l'abus de la victoire ne fut porté plus loin : douze mille citoyens furent frappés d'une sentence commune de bannissement; tous leurs biens furent confisqués, et toutes leurs maisons, après avoir été abandonnées au pillage, furent rasées [1].

1273. — Les Lambertazzi cependant se fortifièrent dans les villes de Romagne où ils s'étaient réfugiés, et surtout à Forli et à Faenza. Les Gibelins, persécutés dans presque toute l'Italie, s'y réunirent autour d'eux : le comte Guido de Montéfeltro se mit à leur tête, et c'est en les commandant qu'il acquit la réputation de grand capitaine dont il jouit ensuite dans toute l'Italie. Deux fois, pendant l'année 1275, il mit en déroute les Gérémei et les Guelfes, auprès du pont de San-Procolo; et deux fois il fit trembler Bologne, qui se crut sur le point de retomber aux mains des Gibelins. Cette ville,

[1] *Fr. Franc. Pipini Chronicon.* L. IV; c. 7 et 8, T. IX, p. 716.—*Cherub. Ghirardacci storia di Bolog.* L. VII, p. 226. — *Mathœi de Griffonib. Memor. historic.* T. XVIII, p. 123. — *Chronica di Bologna, di Frà Bartol. della Pugliola.* T. XVIII, p. 285.

pour se mettre à l'abri de leurs entreprises, demanda du secours au roi Charles, qui, en 1276, lui envoya, pour la gouverner, Richard de Beauvoir, seigneur de Durfort, avec quelques compagnies de gendarmes.

1274. — La Toscane avait paru réunie tout entière au parti guelfe; la république de Sienne s'était abandonnée au gouvernement de cette faction; celle de Pise s'était soumise à Charles, et avait obtenu l'absolution de l'Église : mais la guerre entre cette ville et les Guelfes recommença pendant le voyage du pape en France; et en même temps on vit éclater dans la république pisane cette discorde intestine qui, douze ans plus tard, conduisit à une mort cruelle le trop fameux comte Ugolino avec ses enfants.

Nous avons indiqué dans le chapitre seizième l'origine des factions qui, sous les noms des comtes et des Visconti, déchirèrent la ville de Pise. Nous avons dit que les Visconti, seigneurs d'une partie de la Sardaigne, et surtout de Gallura, avaient fait hommage de leur principauté au pape, pour se rendre indépendants de la république, et avaient recherché la protection de l'Église contre leur propre patrie, et contre le roi Henzius, fils de Frédéric II. Nous avons dit aussi que les comtes de Ghérardesca et de Donoratico, zélés partisans de l'empereur, avaient réclamé plus fortement que tous les autres, contre l'indépendance qu'affectaient leurs rivaux; indépendance qu'ils qualifiaient de rébellion contre la république. Depuis cette époque, les Visconti étaient demeurés attachés à l'Église; et, comme le parti contraire dominait à Pise, ils avaient résidé, pour l'ordinaire, dans leur judicature ou souveraineté de Gallura, en Sardaigne. D'autre part, les comtes de Ghérardesca et de Donoratico avaient, dans toutes les occasions, manifesté leur dévouement au parti gibelin; ils s'étaient empressés de servir Manfred; deux d'entre eux avaient suivi Conradin dans son expédition infortunée; ils avaient

été les compagnons constants de ses disgrâces comme de ses succès, et, pris dans Astura, avec lui et le duc d'Autriche, ils avaient péri sur le même échafaud. Cependant un autre de ces comtes, Ugolino della Ghérardesca, devenu chef de sa famille par la mort des deux précédents, paraissait écouter avec beaucoup moins de désintéressement l'esprit de parti de ses pères, ou les devoirs d'une vengeance de famille, que les intérêts de son ambition. Il avait donné sa sœur pour femme à Giovanni Visconti, juge ou souverain de Gallura; et il avait ainsi formé des liens de sang entre les chefs des deux partis opposés. Ce n'est pas qu'il renonçât ouvertement à celui des Gibelins; il s'efforçait seulement d'affermir son pouvoir personnel par ses intrigues dans les deux factions, et de se frayer une route vers la tyrannie.

Giovanni de Gallura, de son côté, était rentré à Pise, lorsque cette ville s'était réconciliée avec l'Église; mais il y avait rapporté les mœurs et les habitudes du chef d'une tribu demi-barbare de Sardaigne. Il était entouré de soldats et de clients; et, comme on n'avait pas permis à ceux-ci de vivre dans les murs de la ville, il les avait répandus dans les châteaux des frontières; surtout il les avait cantonnés à Calci, où une vieille discorde entre les bourgeois faisait accueillir, par un parti, ces bandes indisciplinées.

Les meilleurs citoyens de Pise, surtout les anciens chefs du parti gibelin, les Gualandi, Sismondi et Lanfranchi, concevaient une égale inquiétude et de la rivalité du comte Ugolino avec le juge de Gallura, et de leur alliance. Comme ils ne voulaient point cependant rompre la paix de Toscane, ou donner des sujets de mécontentement au roi Charles et aux Florentins, ils crurent que la république devait montrer une impartialité absolue dans ses jugements, et écarter en même temps des citoyens turbulents qui bravaient les lois, à quelque parti qu'ils prétendissent appartenir. Le 24 juin 1274, le

juge de Gallura fut exilé, avec les principaux de ses compagnons d'armes, et le comte Ugolino fut retenu en prison dans le palais du peuple [1]. Le premier se rendit immédiatement à Florence; et, feignant que les Pisans ne le persécutaient qu'en haine du parti guelfe, il obtint d'être admis dans l'alliance des Guelfes toscans. Alors, avec les milices de Florence et de Lucques, il vint assiéger le château de Montopoli, dont il se rendit maître au mois d'octobre. Cependant, comme il continuait ses attaques contre sa patrie, il mourut à San-Miniato, au mois de mai suivant. 1275. — Il laissa un fils, appelé comme lui Giovanni, mais qu'on désigna par le nom de Nino de Gallura. Ce jeune homme, neveu par sa mère du comte Ugolino, fut désormais, parmi les Pisans, le chef du parti guelfe.

Cette parenté rendit le comte plus suspect encore aux Gibelins qui gouvernaient Pise. Ugolino fut exilé au mois de juin 1275. Il se rendit immédiatement à Lucques, de même que l'avait fait le juge de Gallura; et il prit parti avec les Guelfes [2]. Cependant la ville de Pise, épuisée par la défection des chefs de ses deux factions, était trop faible pour résister à la Toscane entière conjurée contre elle, à ses propres émigrés, et aux troupes du roi Charles. Les Pisans furent battus une première fois à Asciano, avec une perte considérable; une seconde fois, l'année suivante, au Fosso Arnonico; et ils se virent enfin contraints à recevoir de nouveau tous leurs exilés dans Pise, et à leur rendre la principale part au gouvernement. Mais le comte Ugolino, qui s'était allié non seulement aux ennemis de sa patrie, mais à ceux de sa faction et de sa famille, ne put jamais se laver de cette tache aux yeux

[1] *Guido de Corvaria Fragm. hist. Pisanæ*. T. XXIV, p. 682. — On ne voulait pas exiler alors le comte Ugolino, parce que toutes les villes toscanes étant gouvernées par les Guelfes, ç'aurait été le livrer au pouvoir de ses ennemis.—[2] *Guido de Corvaria Fragm. hist. Pis.* p. 684. — *Giovanni Villani*. L. VII. c. 46, p. 265.

de ses concitoyens. 1276. — L'année même où il fut rappelé, Roger des Ubaldini, issu d'une famille du Mugello qui de tout temps s'était montrée gibeline, fut promu à l'archevêché de Pise [1]. C'était lui qui devait, en 1288, faire payer au comte Ugolino une peine cruelle pour ses trahisons.

Cependant, depuis la mort de Grégoire X, trois papes, dans l'espace de douze mois, gouvernèrent l'Église : Innocent V, Adrien V et Jean XXI. Leur administration incertaine n'a pas laissé de traces dignes de l'histoire ; mais, pendant qu'ils étaient les chefs de la chrétienté, une révolution, dans le nord de l'Italie, renversa la maison della Torre à Milan ; la maison Visconti fut élevée à sa place, et bientôt elle soumit à sa domination presque toute la Lombardie.

Le chef de la famille della Torre avait été créé, depuis plusieurs années, anziano perpétuel du peuple milanais ; en cette qualité, il exerçait sur Milan et sur les villes voisines une autorité presque absolue. Depuis 1265, Napoléon della Torre était revêtu de cette dignité ; il avait partagé entre ses frères et ses plus proches parents les principales charges de l'état. A Raymond della Torre, l'un de ses frères, Grégoire X avait accordé le patriarcat d'Aquilée, que l'on considérait alors comme le plus riche bénéfice de l'Italie ; et telle était en effet la puissance de cette maison, qu'outre les troupes de la commune de Milan, elle pouvait mettre sur pied, par ses propres forces, quinze cents cavaliers [2]. Les della Torre retenaient en exil Othon Visconti, élu archevêque de Milan, qui s'était mis à la tête des nobles et des Gibelins exilés. Leurs guerres perpétuelles avec ces émigrés avaient épuisé leurs trésors ; ils avaient cherché à les remplir de nouveau par des impositions onéreuses ; et leurs exactions avaient aliéné le peuple, que les della Torre avaient autrefois protégé contre les nobles.

[1] *Guido de Corvaria Fragm.* p. 686. — [2] *Giov. Villani.* L. VII, c. 51, p. 268.

Aussi longtemps que Grégoire X avait régné, comme ce pontife voulait qu'aucune révolution ne retardât la croisade qu'il méditait, il n'avait donné à l'archevêque Othon aucun appui pour le mettre en possession d'un siége auquel ce prélat avait été canoniquement élu : l'archevêque, néanmoins, soutenait seul la guerre contre les della Torre, à la tête des gentilshommes, plutôt comme un partisan que comme un prélat; et il avait été appelé, dans une suite d'aventures presque romanesques, à faire preuve de patience autant que de courage.

Pendant l'année 1276, tandis que trois papes étaient successivement enlevés au Saint-Siége, lorsqu'à peine ils en étaient mis en possession, Othon recouvra des forces et de la hardiesse. Il fit alliance avec le marquis de Montferrat; il réunit autour de lui tous les émigrés milanais, et quelques gendarmes espagnols qu'Alphonse X avait envoyés en Lombardie, lorsqu'il avait voulu faire valoir ses droits à l'empire. A la fin de cette année, quoiqu'Othon eût éprouvé plusieurs échecs, il se trouvait en possession de Como et de quelques châteaux dans le voisinage des lacs. 1277. — Au commencement de janvier 1277, il s'empara de Lecco et de Civate; ensuite il s'avança vers Milan, au travers de la Martésana. Napoléon della Torre sortit au-devant de lui avec les principaux seigneurs de sa famille et environ sept cents chevaux : mais comme il avait affaire à un ennemi qu'il avait déjà vaincu plusieurs fois, il ne songea point assez à se tenir en garde contre ses entreprises; et il passa la nuit du 20 au 21 janvier à Désio, sans se mettre à couvert d'une surprise.

Au milieu de la nuit, l'archevêque fut introduit par ses partisans dans la bourgade de Désio; il y attaqua les Torriani comme ils étaient endormis. Francesco della Torre et Andréotta, son neveu, furent tués, ainsi que Ponzio des Amati, podestat de Milan : Napoléon fut fait prisonnier avec cinq de ses parents; et comme il tomba entre les mains des

Comasques, ceux-ci, pour se venger d'un traitement pareil qu'il avait infligé à un de leurs compatriotes, enfermèrent leurs six prisonniers dans trois cages de fer.

Deux seigneurs della Torre, Gaston, fils de Napoléon, et Godefroi, étaient libres encore à Canturio, où ils commandaient un corps de cavalerie : ils coururent à Milan pour engager le peuple à prendre les armes et à délivrer leurs parents ; mais ce peuple, instruit de la défaite des Torriani, s'était déjà révolté contre eux. Ils trouvèrent les barricades mises dans les rues, tandis qu'on pillait leurs maisons ; et comme ils parcouraient ces mêmes rues pour apaiser le tumulte, les pierres pleuvaient sur leurs têtes [1]. Les citoyens cependant s'assemblaient en armes au *broletto vecchio,* et y prenaient la résolution d'envoyer une députation à l'archevêque Othon, pour lui annoncer que les Milanais venaient de le créer seigneur perpétuel de leur ville, et pour l'inviter à y rentrer. Les Torriani, ne se croyant plus en sûreté, sortirent alors de Milan. Ils voulaient se retirer à Lodi, et ensuite à Crémone ; mais ces deux cités, dont ils avaient été seigneurs, leur fermèrent les portes, et ce n'est qu'à Parme qu'ils purent trouver un refuge assuré.

Ainsi fut établie la souveraineté de la maison Visconti sur le Milanais, et bientôt sur le reste de la Lombardie [2]. C'était déjà une dynastie qui succédait à une autre dynastie. Les Torriani, qui s'étaient élevés comme démagogues, avaient introduit des habitudes monarchiques, en abaissant la noblesse et en la chassant de sa patrie. Les Visconti, lorsqu'ils rentrèrent à la tête de cette noblesse, longtemps proscrite,

[1] *Voyez* tout le livre LVI des *Memorie del conte G. Giulini.* T. VIII, p. 232-304. — *ernard Corio stor. Milanesi.* P. II, p. 123-138. — *Annal. Mediol.* T. XVI, c. 39-49, p. 667-676. — *Galv. Flammæ Manip. Flor.* T. XI, c. 302-313, p. 694 705. — [2] *Tristani Calchi Mediolan. historiog. historiæ Patriæ.* L. XVII, *apud Græviam Thesaur.* T. II, p. 365. — *Georgii Merulæ Antiq. Vicecomitum,* L. V, p. 90, *apud Grævium,* T. III. — *Pauli Jovii Novocom. Vitæ XII Vicecomitum Otho.* p. 267, *apud Græv.* T. III.

ruinée et devenue mercenaire, trouvèrent le peuple corrompu par la servitude, et les grands énervés par l'exil. Il n'y avait plus, dans la nation, d'esprit indépendant, de caractère élevé, ou d'amour pour la liberté : aussi, quoique des conseils républicains, des sociétés populaires, des corps qui auraient pu mettre obstacle aux usurpations du monarque, continuassent longtemps encore à exister, le principe de vie qui aurait dû les animer ne s'y trouvait plus; et le pouvoir des Visconti fut transmis par des pères vertueux à des fils perdus dans les vices ou dans l'ineptie, sans que la nation cherchât à s'en ressaisir, ou que les Milanais, lors même qu'ils attaquèrent la famille Visconti, renouvelassent avec un vrai patriotisme la lutte pour leur liberté.

Dans cette même année, les cardinaux donnèrent pour chef à l'Église Jean Gaëtano Orsini, qui prit le nom de Nicolas III. Ce pontife était issu d'une des premières familles de Rome[1] : il avait la fierté et l'ambition qui convenaient à sa naissance; et quoique son caractère fût moins pur que celui de Grégoire X, et sa conduite moins désintéressée; quoiqu'il travaillât à l'élévation de sa famille ou à celle du Saint-Siége, jamais au bien général de la chrétienté, cependant il contribua plus que Grégoire X au rétablissement de la liberté en Italie, parce que, moins occupé que lui du recouvrement de la Terre-Sainte, il sentit qu'il fallait fonder de nouveau, dans sa propre patrie, un équilibre que ses prédécesseurs avaient détruit, et rabaisser le pouvoir de Charles, qu'ils avaient trop élevé.

Charles était alors souverain absolu des deux royaumes de Sicile, sénateur de Rome, vicaire impérial en Toscane, où il

[1] Quoique la famille Orsini soit généralement connue en France sous le nom *des Ursins*, nous avons cru devoir lui conserver sa désignation italienne. Si nous commencions à traduire quelques noms, nous ne saurions pas où nous arrêter, et nous finirions peut-être par les rendre tous méconnaissables.

ne restait plus une seule ville qui ne fût dans sa dépendance; gouverneur de Bologne, et en cette qualité, seigneur de toutes les villes guelfes de Romagne; protecteur du marquis d'Este, et par lui tout puissant dans la Marche Trévisane; seigneur de plusieurs villes du Piémont, et prêt à opprimer les autres auxquelles il faisait la guerre. Nicolas III, avec une adresse très remarquable, profita de cette grande puissance d'un roi qui se disait encore le vassal de l'Église, pour faire désirer à l'empereur Rodolphe l'amitié du Saint-Siége. Dès qu'il eut contracté de cette manière une alliance avec l'Empire, il vendit à Charles sa protection auprès de l'empereur, au prix des concessions les plus importantes : la modération du roi de Sicile fut ensuite donnée à Rodolphe comme règle de conduite, et le pontife parvint à déterminer l'un par l'autre les deux souverains rivaux qu'il redoutait, à se dépouiller en sa faveur des prérogatives qui les avaient rendus formidables.

Rodolphe avait annoncé qu'il viendrait incessamment prendre la couronne de l'Empire à Rome, et il assemblait déjà l'armée qui devait l'y accompagner; mais en même temps il se plaignait de ce que Charles avait usurpé ses droits sur presque toute l'Italie, et de ce qu'il s'intitulait vicaire impérial, tandis qu'aucun empereur ne lui avait accordé ce titre. Rodolphe accueillait les Gibelins, qui, persécutés dans toute l'Italie pour la cause de l'Empire, s'empressaient de se ranger autour de l'empereur élu. Quoiqu'il n'eût point déclaré la guerre au roi de Sicile, on pouvait s'attendre à ce que son expédition prochaine fût dirigée contre lui. Charles en ressentait de l'inquiétude; et Nicolas s'empressa de s'entremettre entre les deux monarques pour les réconcilier en leur prêchant la modération.

1278. — Rodolphe était d'autant plus redoutable qu'il venait de remporter une victoire sur Ottocar, roi de Bohême,

dans laquelle ce prince avait été tué, et que les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, avaient été conquis par ses troupes, et réunis à ses états. Charles, qui craignait la puissance et la valeur de cet empereur, ne pouvait prétendre aucun droit à la Toscane ou à la Lombardie, qui faisaient entre eux le sujet de la dispute, puisque, par sa charte même d'investiture, et par le serment qui accompagnait son hommage au Saint-Siége, il avait reconnu que ces provinces ne pourraient jamais être possédées par le roi des Deux-Siciles, et qu'il s'était engagé à renoncer au vicariat de Toscane et au sénatoriat de Rome, dès que le pape le demanderait. Nicolas III fit cette demande comme condition nécessaire de la paix qu'il traitait entre Charles et Rodolphe; et le 16 de septembre 1278, Charles déposa l'office de sénateur de Rome [1], renonça au vicariat de Toscane, retira ses troupes de cette province, et rendit au cardinal Latino, chargé par le pape de faire exécuter cette promesse, tous les châteaux où il avait mis garnison, tous les otages qu'il s'était fait donner par les villes. Nicolas III s'attendait que dans ces circonstances Charles manifesterait quelque humeur, et lui fournirait peut-être une occasion de le traiter avec plus de sévérité encore. Mais lorsqu'il sut qu'il avait accueilli le cardinal Latino avec politesse, et que sa modération ne s'était pas démentie dans ses propos, il s'écria : « Ce prince « peut avoir hérité le bonheur de la maison de France, la « finesse de la maison d'Espagne; mais, pour sa retenue dans « les discours, il n'y a que sa fréquentation à la cour de « Rome qui ait pu la lui donner [2]. »

Charles, d'après les sollicitations du pontife, ayant accordé

[1] Nicolas publia une constitution pour défendre à l'avenir de nommer sénateur aucun prince souverain; et il prit immédiatement pour lui-même cette dignité, dont Charles venait de se dépouiller. *Vitali storia de' Senatori di Roma*. T. I, p. 176. — *Decretalia*. L. VI, cap. fundamenta de electione. *Raynald. ad Ann.* § 74, p. 298. — [2] *Raynaldi Ann.* 1278, § 69, p. 297.

pleine satisfaction à Rodolphe, celui-ci n'avait plus de prétextes pour se refuser à se conformer aux demandes du pape. L'engagement de marcher en personne à la croisade, qu'il avait pris avec Grégoire X, et qu'il ne se souciait point d'accomplir, lui rendait nécessaire la faveur de Nicolas, puisque le pape seul pouvait le délier de son serment et de l'excommunication dans laquelle il allait se trouver enveloppé. Rodolphe, d'après ces considérations, accorda enfin la charte sollicitée depuis longtemps, pour séparer entièrement en Italie les provinces qui dépendaient du Saint-Siége, d'avec celles qui relevaient de l'Empire.

Depuis plus d'un siècle, tous les empereurs, à l'époque de leur couronnement, avaient confirmé au Saint-Siége la possession de tout l'état ecclésiastique de Radicofani jusqu'à Cépérano, ou jusqu'aux frontières du royaume de Naples, et de plus de toute l'Emilie ou Romagne, de la Marche d'Ancône et de la Pentapole. Le Saint-Siége, qui n'avait jamais été en possession de ces trois dernières provinces, comptant sur sa perpétuité, ne s'était point pressé d'en demander la jouissance : il avait eu soin seulement de faire confirmer les donations souvent contestées de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire ; et il avait attendu que ses droits eussent acquis la force que pouvait leur donner l'antiquité. Les empereurs, tout occupés du présent, avaient considéré comme de vaines formules, des chartes qui, copiées sur des documents plus anciens, conservaient au Saint-Siége un titre à des provinces dont eux-mêmes retenaient la possession. Mais, ainsi que les papes l'avaient prévu, le temps vint où un empereur nouveau, ignorant les droits de sa couronne, et jusqu'à la géographie de l'Italie, impuissant, même dans les provinces dont on ne lui contestait pas la suzeraineté, prit pour des titres irrécusables les chartes contradictoires de ses prédécesseurs.

Un chancelier impérial avait parcouru toutes les villes

italiennes, et avait obtenu d'elles sans difficulté le renouvellement des mêmes serments qu'elles avaient prêtés aux empereurs précédents. Nicolas écrivit à Rodolphe, pour le sommer de renoncer à une usurpation sacrilége [1]. Il lui envoya copie des chartes de Louis-le-Débonnaire, d'Othon Ier, de Henri VI; et il lui demanda d'exprimer avec non moins de clarté, quelles étaient les villes qui appartenaient à l'Église, afin de les délier du serment de fidélité qu'elles venaient de prêter par erreur. Rodolphe, en effet, par ses lettres-patentes du 4 des calendes de juin, reconnut que les états de l'Eglise s'étendaient depuis Radicofani jusqu'à Cépérano [2]; qu'ils comprenaient en outre la Marche d'Ancône, le duché de Spolète, les terres de la comtesse Mathilde, le comté de Bertinoro, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, Massa Trabaria, et tous les autres lieux qu'un grand nombre de chartes impériales ont accordés à saint Pierre et à ses successeurs [3]. Cette dernière clause laissait ainsi le champ libre pour de nouvelles usurpations. Rodolphe, en même temps, révoqua, cassa et annula le serment de fidélité que son chancelier avait reçu des citoyens de Bologne, Imola, Faenza, Forlimpopoli,

[1] *Nicolai III Epistolæ.* T. II, L. I, epist. 5, *apud Raynald.* § 57 et seq. p. 295. — [2] Ces deux châteaux, bâtis tous deux sur la route que les empereurs suivaient communément pour se rendre de Florence à Naples, sont éloignés l'un de l'autre de 125 milles. C'était donc la largeur qu'ils accordaient aux états de l'Église. Une désignation si vague comprenait seulement le patrimoine de saint Pierre et la Campagne de Rome; mais elle laissait dans le doute les limites septentrionales des mêmes états. Radicofani est un château-fort, sur une montagne, aux extrémités de l'état de Sienne, où finit aujourd'hui la domination du grand-duc de Toscane. En quittant ses roches pelées et hideuses, on passe la petite rivière Paglia, et l'on entre à Ponte-Centino, sur les terres volcaniques et dans l'atmosphère pestilentielle des états de l'Église. Cépérano est la dernière forteresse du pape, sur les bords de la rivière Fibréno, et en suivant la route moins fréquentée aujourd'hui de Frosinone, Aquino et San-Germano, pour entrer dans le royaume de Naples. — [3] *Voyez* la lettre de Rodolphe, § 51 et 52, et la charte de Godefroy Prévost de Soliez, protonotaire, § 53, *apud Raynald. Ann.* 1278, p. 294. Cette reconnaissance des droits de l'Église fut confirmée l'année suivante. Rodolphe renonça expressément à tout droit qui pouvait être resté à l'Empire, et donna de nouveau, autant que besoin pouvait être, les mêmes provinces à l'Église. Sa charte fut confirmée par les princes de l'Empire. *Raynaldi,* 1279, § 1-7, p. 302 et seq.

Céséna, Ravenna, Rimini, Urbino, et autres lieux relevant de l'Église; et il chargea son protonotaire d'annoncer aux citoyens de toutes ces villes, qu'il les avait déliés de toute obligation envers lui.

Par les chartes de Rodolphe, l'état de l'Église acquit l'étendue qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Mais les droits dont l'empereur était en possession, ceux qu'il pouvait transmettre au Saint-Siége, n'étaient qu'une mouvance, une suzeraineté qui apportait peu de bornes à l'autorité des gouvernements particuliers. Parmi les provinces relevant du Saint-Siége, il y avait plusieurs républiques, comme Bologne, Pérouse et Ancône; plusieurs principautés, comme Montéfeltro et Bertinoro, qui crurent n'avoir rien perdu de leur ancienne indépendance. De même que les pontifes avaient laissé passer plusieurs siècles avant de demander aux empereurs qu'ils leur consignassent les provinces qu'ils avaient données au Saint-Siége, ils laissèrent passer encore deux siècles avant de demander aux peuples de reconnaître cette transmission de droits, et avant d'exercer sur ces peuples leur souveraineté. Pouvoir attendre, pouvoir prodiguer le temps, et compter sur une domination qui ne finira point, fut toujours pour les papes un grand moyen de succès. Les peuples libres cependant ne supposèrent point que leur condition eût empiré. Les historiens contemporains de Bologne se contentent de dire que la même année cette ville se donna au pape, en réservant tous ses droits sur la Romagne; et ils ne supposent pas que cet événement mérite de plus grands détails [1].

Nicolas III, après avoir augmenté les droits et les possessions du Saint-Siége, voulut procurer à sa famille la jouissance de ses acquisitions. Il nomma comte de Romagne, Bertholdo Orsino, son frère [2]; il créa trois cardinaux de sa

[1] *Cronica miscella di Bologna.* T. XVIII, p. 288. — *Mathæi de Griffonibus Chronic. Bonon.* p. 126. — [2] *Voyez* la charte accordée à Bertoldo Orsino, *apud Ghirardacci.*

famille, et il donna aussi la pourpre à plusieurs seigneurs romains dont il voulait s'assurer l'affection, en même temps qu'il se procurait ainsi la pluralité des voix dans le sacré collége. Mais, quelque vaste que fût son ambition, elle paraissait s'accorder toujours avec le maintien de la paix et de la prospérité publique. Il chargea le cardinal Latino, évêque d'Ostie, celui de ses neveux qui lui était le plus cher, d'une légation dans la Romagne, la Marche, la Toscane et la Lombardie, en lui donnant pour commission spéciale de réconcilier les factions et les cités, et de conclure la paix de famille à famille et de ville à ville. Il l'autorisa en même temps à recevoir de nouveau dans le sein de l'Église tous ceux qui avaient été excommuniés comme Gibelins, et à ne faire aucune acception de parti en répandant les faveurs spirituelles parmi les fidèles.

Le cardinal Latino commença par la Romagne sa mission de paix; il y trouva les Giérémëi et les Lambertazzi de Bologne, épuisés par une suite de combats. Les premiers, qui étaient restés en possession de la ville, ne suffisaient point à la défense de son territoire; et chaque jour ils éprouvaient de nouveaux échecs, tandis que les seconds, dans leur exil, n'avaient plus rien à perdre, et que leurs attaques, toujours imprévues, étaient aussi presque toujours couronnées par la victoire. Le cardinal commença par faire reconnaître dans toutes les villes l'autorité de son parent, le nouveau comte de Romagne, afin que celles où dominaient les Guelfes et celles où dominaient les Gibelins, se trouvant relever d'un même chef, eussent un point de ralliement et un arbitre de leur discorde. Il parcourut toutes ces villes avec le comte Bertoldo; et comme il était de l'ordre des prédicateurs de Saint-Dominique, au moment de l'inauguration du comte,

L. VIII, p. 236.—Nicolas créa en tout sept cardinaux romains, qui presque tous avaient quelque relation de parenté avec lui. *Ricordano Malespini*, c. 204, p. 1022.

il prêcha la paix aux Lambertazzi, à Faenza et à Forli, comme aux Giéréméi, à Imola et à Bologne. Parvenu dans cette dernière ville, il rassembla, d'après les ordres exprès du pape, cinquante commissaires de chaque parti ; il leur présenta un projet d'accommodement ou d'arbitrage, que le pape avait dressé lui-même, d'après lequel les Lambertazzi et tous les exilés devaient être rappelés à Bologne, et remis dans l'entière possession de leurs biens. Quelques chefs de parti seulement, dont la présence aurait pu réveiller des haines à peine assoupies, étaient pour un temps encore obligés d'habiter hors de leur patrie, dans les lieux que leur assignerait le pape ; toutes les propriétés saisies de part et d'autre devaient être restituées : les sociétés populaires, qui ne s'étaient montrées propres qu'à entretenir l'esprit de parti, et à organiser la guerre civile, furent abolies; et le pape se réserva le droit de maintenir, s'il le fallait, par toutes les peines ecclésiastiques, la paix dont il dictait les conditions [1].

1279. — Après des négociations assez longues, la paix fut enfin conclue aux conditions que le pape avait arrêtées ; chaque parti donna caution pour son exécution, jusqu'à la somme de cinquante mille marcs d'argent ; chacune des communes de Romagne signa la même pacification à son tour, et donna des cautions pour une certaine somme. Enfin, le 4 du mois d'août 1279, tous ces traités divers ayant été conclus, les deux factions des Giéréméi et des Lambertazzi furent assemblées sur la place de Bologne. Cette place était ornée tout autour de riches tapis parsemés de guirlandes de fleurs et de festons de verdure. Auprès de la porte du palais était une chaire magnifique, recouverte de brocart : le cardinal-légat, accompagné des archevêques de Bari et de Ravenne, des évêques de Bologne et d'Imola, et de l'abbé de Galliata,

[1] *Voyez* cette constitution, qui occupe cinq pages petit in-folio, *Ghirardacci*, L. VIII, p. 239-243.

tous en habits pontificaux, vint prendre place sur cette chaire. Dans un discours éloquent, il prêcha la paix aux citoyens réunis ; il fit lire ensuite devant lui les lettres du pape, et le compromis qui avait été arrêté ; enfin, il fit avancer cinquante citoyens des plus considérés de chaque faction, et il leur fit jurer sur le saint Évangile, au nom de tous leurs concitoyens, qu'ils vivraient perpétuellement en paix et en amour les uns avec les autres. Les procureurs et les syndics des deux partis s'embrassèrent ; et cette auguste cérémonie fut terminée par des fêtes, où éclata la joie universelle [1].

Avant que la pacification de la Romagne fût terminée, le cardinal Latino avait quitté cette contrée pour aller réconcilier également les villes toscanes. Il arriva le 8 octobre 1278 à Florence, accompagné par trois cents cavaliers, sujets de l'Église. Les magistrats, le clergé et le peuple, précédés par le carroccio, s'avancèrent au-devant de lui pour le recevoir. Florence n'avait pas moins besoin que Bologne d'un pacificateur ; non-seulement les Gibelins étaient exilés, mais encore, dans le parti guelfe, une nouvelle division venait d'éclater ; la maison des Adimari s'était brouillée avec celles des Donati, des Tozinghi et des Pazzi, et ces familles nombreuses et puissantes avaient engagé le peuple à prendre part à leur querelle. Le cardinal-légat employa quatre mois à étouffer toutes ces inimitiés privées, à sceller la réconciliation des familles par des mariages, à punir par l'excommunication ceux qui se refusaient à cette œuvre de paix, tandis que la république les punissait par l'exil : ensuite, au mois de février 1279, il assembla le peuple en parlement, sur la place de Sainte-Marie Novella, qu'on avait ornée de fleurs pour cette fête ; il exhorta les

[1] Ghirardacci *Storia di Bologna*, L. VIII, p. 248, donne les noms de cent trente-huit familles gibelines et de cent vingt-neuf familles guelfes qui signèrent cette paix. — *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 288, 289. — *Math. de Griffonibus Memor. histor.* T. XVIII, p. 126. — *Chron. Fr. Francisci Pipini*. L. IV, c. 10, T. IX, p. 718. — *Annales Forolivienses*. T. XXII, p. 146. — *Annales Cœsenates*. T. XIV, p. 1104.

Florentins à la paix; il en prononça les conditions; savoir : le retour des Gibelins dans leur patrie, la restitution de leurs biens, et la participation aux offices publics; il engagea cent cinquante des principaux citoyens de chaque parti, à se donner les uns aux autres, en présence du peuple, le baiser de paix; il fit brûler toutes les sentences qui avaient été prononcées, et il ne quitta Florence qu'après y avoir rétabli la tranquillité et la concorde [1].

1280.— D'après les instances du même cardinal, la paix fut conclue à Sienne, à des conditions à peu près semblables; et les Gibelins qui étaient exilés furent rappelés [2]. La Marche d'Ancône, la Romagne et la Toscane étaient pacifiées; il ne restait plus au cardinal Latino, pour avoir accompli sa mission, que de réconcilier aussi en Lombardie les Guelfes et les Gibelins. Le roi Charles, qui, avant le pontificat de Nicolas, s'était vu l'arbitre de l'Italie, se trouvait réduit au gouvernement du seul royaume des Deux-Siciles; tous ses projets étaient arrêtés, tous ses ennemis rentraient en possession de leurs biens et du gouvernement de leur patrie, lorsque tout à coup le pape, frappé d'apoplexie, mourut à Suriano [3].

Charles n'avait point manifesté combien il était irrité de la conduite du pape; mais, tandis qu'il dissimulait ses injures, il s'était bien promis de se rendre maître de la prochaine élection, afin d'être sûr que l'Église n'aurait plus un chef qui fût son ennemi. Dès qu'il fut averti de la mort de Nicolas, il se rendit en diligence à Viterbe, où les cardinaux étaient assemblés; et comme Jean XXI, dans son court pontificat, avait suspendu la constitution de Grégoire X, en vertu de laquelle les cardinaux devaient être enfermés au conclave, Charles fut bientôt instruit de l'état des partis dans le sacré collége. Tous les car-

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 55, p. 272. — *Ricordano Malespini hist. Florent.* c. 205, p. 1023. — [2] *Malavolti storia di Siena*, P. II, L. III, p. 45. — [3] Il mourut le 19 août 1280.

dinaux italiens lui étaient contraires, mais surtout les parents du dernier pape. Alors il excita un soulèvement parmi les habitants de Viterbe ; et il fit enlever par eux les deux cardinaux des Orsini, et, bientôt après, le cardinal Latino ; il les fit retenir dans une espèce de prison, tandis qu'il pressait les autres de faire leur choix [1]. 1281. — Après un interrègne de six mois, les cardinaux italiens qui restaient au conclave, effrayés du sort de leurs collègues, réunirent enfin leurs suffrages, le 22 février 1281, à ceux des cardinaux français, et portèrent au pontificat, Simon, cardinal de Sainte-Cécile, auparavant chanoine de Tours. Charles ne pouvait choisir un homme qui lui fût plus complétement dévoué, qui adoptât plus aveuglément tous ses projets ; qui servît plus bassement toutes ses passions, au mépris des lois de l'Église et de l'intérêt de la chrétienté.

Le roi de Sicile ne pouvait recueillir aucun avantage de la réconciliation des deux partis en Italie : c'était au contraire le triomphe des Guelfes, et l'abaissement absolu des Gibelins, qui pouvaient seuls satisfaire son ambition. Pour lui complaire, le nouveau pape, qui prit le nom de Martin IV, dépouilla du commandement de la Romagne le comte Bertoldo Orsino, et donna ce comté à un officier de Charles, nommé Jean d'Appia, qu'il chargea d'attaquer les Gibelins et les Lambertazzi, de nouveau chassés de Bologne, de poursuivre Guido de Monté-Feltro, leur général, et d'assiéger Forli, où ils s'étaient tous retirés [2]. En vain ceux-ci, déjà trahis à Faenza par Tibaldello Zambrasi, qui profita du sommeil de ses hôtes pour les livrer aux Guelfes avec sa patrie [3], envoyèrent-

[1] *Raynaldi Annal.* 1281, § 1 et 2, p. 324.—*Ptolomæus Lucensis Hist. eccles.* L. XXIV, c. 1 et 2, T. XI, p. 1185. — *Ricordano Malespini*, c. 207, p. 1025.—*Giov. Villani.* L. VII, c. 57, p. 275. — [2] *Voyez* sa charte *apud Raynaldi*, 1281, § 12, p. 326. — *Ann. Foroliviense*s. T. XXII, p. 146-153. — [3] Tibaldello Zambrasi, placé par le Dante en enfer, parmi les traîtres, *Canto* XXXIII, v. 122, avait conçu contre les Lambertazzi une inimitié violente, à l'occasion, à ce qu'on assure, d'un cochon qui lui avait été enlevé. Il

ils des ambassadeurs au pape, pour lui remontrer qu'ils étaient exilés et proscrits en tous lieux. Ils offraient cependant de se retirer encore de Forli, pourvu que le pape leur assignât un lieu où il leur permît de vivre. Martin ne daigna pas même leur répondre; mais il les frappa de nouvelles excommunications, et fit saisir, dans toute la chrétienté, les propriétés des habitants de Forli pour les confisquer au profit de l'Église.

Martin, en même temps, s'était fait élire sénateur de Rome; et, au lieu de garder pour lui-même cette dignité que le peuple lui avait confiée, il la transmit immédiatement au roi Charles, au mépris de la constitution de Nicolas III, qui excluait les rois et les princes puissants de la dignité sénatoriale. En même temps il distribuait les troupes françaises non-seulement dans toute la Romagne, mais dans la Marche d'Ancône, la Campanie, le duché de Spolète, et le patrimoine de saint Pierre, donnant à toutes les villes des gouverneurs et des commandants qu'il prenait parmi les officiers, ou dans la famille même du roi de Sicile. Il vivait sous la tutelle de ce monarque; car Charles ne perdait pas le pontife de vue, et résidait toujours à Viterbe avec lui [1].

Enfin, le roi de Sicile étendait son ambition sur la Grèce, dont il voulait arracher l'empire à Michel Paléologue, pour le rendre à son gendre Philippe, fils du dernier empereur des Latins; et Martin IV prépara encore, pour cette nouvelle guerre, le manteau de la religion. Il frappa Michel Paléologue d'une sentence d'excommunication, pour le punir d'être retombé dans le schisme ou l'hérésie des Grecs [2]; il enveloppa dans la même peine tous ceux qui contracteraient alliance avec lui, ou qui lui prêteraient quelque secours; et dans le

contrefit le fou pendant plusieurs mois, et il éveillait en sursaut ses concitoyens, en criant aux armes, ou en faisant retentir des instruments de bronze dans les rues. Lorsque, par ces extravagances, il eut accoutumé les Faentins à ne plus s'alarmer d'aucun bruit, il introduisit les Bolonais dans la ville, et livra entre leurs mains ses ennemis. *Ghirardacci.* L. VIII, p. 256. — [1] *Raynaldi Annales*, § 14, p. 326. — [2] *Ibid.* § 25, p. 329.

même temps le malheureux Paléologue, pour avoir voulu se réconcilier avec l'Église d'Occident, s'était attiré l'anathème de son clergé et de tous ses sujets : la rébellion avait éclaté dans ses états; et Charles n'avait pas eu honte de fournir des secours aux schismatiques, qui ne se révoltaient contre leur prince que parce qu'il avait voulu les réconcilier avec le pape [1].

Charles, cependant, annonçait comme une nouvelle croisade l'expédition qu'il préparait contre Constantinople. Il avait rassemblé un corps nombreux de cavalerie; il avait demandé des secours à tous ses alliés: il armait des vaisseaux; et déjà il avait envoyé de l'autre côté de l'Adriatique, à Canina, près de Durazzo, un corps de troupes de trois mille hommes, commandé par Rousseau de Soli [2], que bientôt il allait suivre lui-même pour entreprendre la conquête de l'Orient. Mais son avidité insatiable, son ambition, sa cruauté, avaient enfin lassé la fortune, et épuisé la patience de ses sujets. Un ennemi privé, mais un homme d'un caractère généreux et profond, un homme qu'animaient la reconnaissance et l'amour pour ses anciens souverains, le désir de venger leurs outrages, la haine de la tyrannie et d'une domination étrangère; un homme entreprit, avec ses forces individuelles, de renverser l'usurpateur qui opprimait son pays; et il réussit, en effet, à préparer et accomplir cette grande vengeance nationale.

Giovanni de Procida, noble de Salerne, était seigneur de cette île de Procida, dans le golfe de Naples, que les curieux visitent aujourd'hui pour y voir les mœurs et l'habillement des Grecs conservés chez le peuple; il était encore seigneur de Tramonte, Caiano et Pistilione [3]. Sa naissance ne l'avait

[1] *Pachymerus*, L. V, c. 22 et 23, p. 222 et seq.; et L. VI, c. 30, p. 282.—*Script. Byzant.* T. XII, Venet.—Dufresne-Ducange, Histoire de Constantinople. L. VI, c. 8, p. 95. — [2] *Pachymerus*. L. VI, c. 32, p. 284.—*Nicephorus Gregoras Hist.* L. V, c. 6, p. 74 et seq. *Byzant*. T. XX. — *Notœ L. Boivin. ad Niceph. Gregor*. p. 28, sur le nom de Rousseau de Soli, fort défiguré par les Grecs.— [3] Ducange, Histoire de Constantinople, L. VI, c. 9, p. 95.

point empêché de se vouer à la médecine, qui était alors cultivée par les plus grands seigneurs. Il avait été le médecin, mais en même temps le confident et l'ami de Frédéric II et de Manfred [1] : il avait pris les armes pour Conradin, lorsque ce jeune prince était entré dans le royaume. Après la victoire de Charles, tous ses biens avaient été confisqués; alors il s'était retiré auprès de Constance, fille de Manfred et reine d'Aragon, la dernière héritière de la famille de Souabe; et il en avait été reçu comme un sujet fidèle et un ami zélé. Le roi Pierre d'Aragon [2], pour le dédommager de ce qu'il avait perdu, l'avait créé baron du royaume de Valence, seigneur de Luxen, Benizzano et Palma.

Ce n'étaient pas des fiefs ou des richesses qui pouvaient faire oublier à Procida la mort tragique de Manfred et de Conradin, le malheur de sa patrie, et l'oppression de ses concitoyens. Les correspondances qu'il avait conservées dans les deux royaumes de Sicile ne l'entretenaient que des vexations des Français, de leur injustice, de leur cruauté, et surtout du mépris qu'ils affectaient de montrer pour une nation que cependant ils n'avaient point conquise, mais qui s'était livrée elle-même entre leurs mains, sous l'espérance d'un meilleur gouvernement.

Giovanni de Procida instruisit le roi et la reine d'Aragon des plaintes des Siciliens, qui, plus éloignés de Charles, étaient abandonnés à ses vicaires, et vexés d'une manière plus cruelle que les Apuliens. Il rappela à la reine Constance qu'elle était seule légitime héritière de la maison de

[1] Tutini, *degli Ammiragli*, p. 66, cité par Giannone, L. XX, c. 5, p. 56, rapporte avoir vu dans les archives royales un écrit par lequel Gualtiero Caraccioli demandait au roi Charles II la permission d'aller en Sicile trouver Giovanni de Procida, qui était déjà très âgé, pour se faire guérir d'une maladie. — [2] Pierre III, dit le Grand, avait été couronné roi d'Aragon aux états de Saragosse, en novembre 1276. *Hier. Blancæ Rerum Arag. Comment.* p. 659, T. III, *Hisp. illustratæ.* — Les fiefs donnés à Jean de Procida, dans le royaume de Valence, sont indiqués par Mariana, *Historia de las Esp.*, L. XIV, c. 6 *Hisp. illust.* T. II, p. 621.

Souabe et du royaume des Deux-Siciles; que Conradin, au moment de sa mort, l'avait appelée d'une manière solennelle à recueillir sa succession, et à venger son supplice; que ce n'était pas seulement un droit, mais un devoir pour elle, d'accepter le gouvernement d'un pays qui lui était transmis par les lois des nations et les vœux des peuples; et, comme Pierre et Constance n'hésitaient à entreprendre la guerre de Sicile que parce qu'ils se croyaient trop faibles pour attaquer seuls un roi qui passait alors pour le plus puissant de la chrétienté, Procida vendit tous les biens qu'il tenait de leur libéralité, afin d'en employer le prix, dans ses voyages, à susciter des ennemis à Charles d'un bout à l'autre du monde alors connu [1].

Il passa d'abord en Sicile, dans l'année 1279, pour connaître par lui-même l'état des sujets de Charles. Il vit qu'il ne devait pas attendre de grands efforts des provinces de terre-ferme deçà le Phare [2], parce que, sur les ruines des partisans de la maison de Souabe, des barons français s'étaient établis aussi solidement qu'avaient pu le faire leurs devanciers. Il comprit que le voisinage de la cour, le fréquent passage des armées, l'œil attentif du maître, qui parcourait sans cesse ces provinces, y étoufferaient une rébellion aussitôt qu'elle aurait éclaté.

La Sicile était dans un état différent : comme la nation tout entière s'était déclarée en faveur de Conradin, les Français avaient voulu aussi la punir tout entière. Les barons mécontents étaient dépouillés, ils étaient opprimés; mais on n'avait pu ni les arrêter tous, ni les chasser tous de l'île : chaque jour on les aigrissait par de nouveaux outrages, qui ne leur ôtaient pas cependant tout moyen de se venger. Les Français habitaient les villes et les côtes; mais ils osaient

[1] *Giannone Hist. civile.* L. XX, c. 5, T. III, p. 55, d'après *Costanzo storia di Napoli.* L. II. — [2] *Giov. Villani.* L. VII, c. 56, p. 273. — *Ricordano Malespini,* c. 206, p. 1024.

rarement pénétrer dans les montagnes de l'intérieur de l'île, où les seigneurs, comme leurs paysans, avaient conservé toute leur indépendance. Trois grands officiers de Charles gouvernaient l'île : Éribert d'Orléans, vicaire royal; Jean de Saint-Remi, justicier de Palerme; et Thomas de Busant, justicier du Val de Noto [1]. Leur vénale partialité, leur avarice et leur cruauté, en faisaient de dignes successeurs de Guillaume-l'Étendard, le bourreau des Siciliens [2]. La publication de la croisade contre les Grecs irritait encore ces peuples. « Déjà, dit Néo-« castro, Charles avait arboré, contre nos amis de la Grèce, « la croix du brigandage; car c'est sous cette bannière sa-« crée qu'il a coutume de répandre le sang des innocents. « Ses efforts pour entraîner le peuple sicilien dans cette « guerre, faisaient le malheur et la désolation de notre pa-« trie [3]. » Sous le prétexte de cette croisade, Charles exigeait de ses sujets des subventions de guerre intolérables, et des impôts inouïs. En même temps, « il disposait arbitrairement « des héritières riches ou nobles, qu'il donnait en mariage « à ses partisans, comme une récompense, tandis que, pour « se défaire des hommes qui lui étaient suspects, ou il les « envoyait à la mort sans même les accuser d'aucun crime, « ou il les faisait languir dans d'infernales prisons, ou il les « condamnait à la déportation et à de longs exils. Beaucoup « de seigneurs que la religion, ou l'âge, ou leur dignité « rendaient vénérables, étaient soumis aux traitements les « plus insultants, comme les plus vils du peuple; et par un « dernier outrage, qui en tous lieux a précipité la ruine des « tyrans, les femmes étaient exposées à la brutalité des sol-« dats [4]. » Cette offense, en effet, éveille un ressentiment plus impétueux que toutes les autres : ce n'est point la galanterie

[1] *Bartholomæi de Neocastro hist. Sicula*, c. 14, T. XIII, p. 1027. — [2] *Voyez* la fin du chapitre 21, et le massacre d'Augusta. — [3] *Barth. de Neocastro*, c. 12, p. 1026. — [4] *Nicolai Specialis rerum Sicularum*. L. I, c. 2, T. X, p. 924.

qui pourrait exciter la fureur de la nation, même la plus jalouse; c'est l'insolence du fort exercée contre le faible; c'est l'impudence de la débauche qui brave la protection que des époux et des frères doivent à leurs femmes et à leurs sœurs.

Giovanni de Procida parla de vengeance aux Siciliens profondément ulcérés : il leur montra le temps de l'exercer qui approchait, mais il les exhorta en même temps à la préparer lentement pour la rendre plus certaine; et il se chargea de leur assurer les secours de Pierre d'Aragon, leur souverain légitime, et de Michel Paléologue, l'ennemi de leurs ennemis.

Il passa en effet à Constantinople, et il y fit connaître à l'empereur des Grecs l'armement formidable qui se préparait contre lui [1]. Charles faisait équiper, dans les ports des Deux-Siciles, cent galères légères, vingt gros vaisseaux, trois cents transports, et deux cents huissiers ou palandres, pour porter les chevaux. Quarante comtes s'étaient engagés à l'accompagner à la croisade, et dix mille cavaliers se rassemblaient sous ses ordres : il négociait en même temps un traité avec Jean Dandolo, doge de Venise; et, par ce traité, qui fut conclu peu après [2], la république s'engageait à prendre part à la croisade, et à y envoyer le doge en personne, avec quarante galères armées en guerre. Ces forces paraissaient suffisantes pour renverser l'empire des Grecs, d'autant plus que Paléologue avait souvent éprouvé la valeur impétueuse des Latins, et la lâcheté de ses propres troupes. Procida, en lui révélant le danger qui le menaçait, lui offrit en même temps d'exciter, dans les propres états de son ennemi, une rébellion qui l'empêcherait longtemps de songer à des guerres étrangères. Il lui offrit encore de mettre Charles aux prises avec une nation non moins vaillante que ses Français; une

[1] *Giovanni Villani*. L. VII, c. 56, p. 273. — *Ricordano Malespini*, c. 206, p. 1024. — *Annales Genuenses*. L. X, p. 575. — [2] Ce traité fut signé le 3 juillet 1281. Il est publié dans le recueil des chartes, à la suite de l'histoire de Ducange. *Ed. Ven.* p. 15.

nation dont la redoutable infanterie ne se laisserait point effrayer ou renverser par le choc des gendarmes. La seule chose qu'il demandait à Paléologue, c'était de l'argent, pour fournir aux frais de l'expédition des Aragonais, et pour procurer des armes aux Siciliens révoltés.

Nicolas III gouvernait encore l'Église; et Paléologue, qui avait acheté par tant de sacrifices sa réconciliation avec le Saint-Siége, ne voulait pas perdre sa protection. Il accorda un premier secours d'argent à Procida; mais il exigea que l'agrément du pape fût obtenu pour la rébellion de la Sicile [1]. Giovanni, qui avait entrepris tous ses voyages sous l'habit d'un moine franciscain, revint à Malte avec un secrétaire de l'empereur grec. Trois des principaux barons siciliens s'y rendirent auprès de lui; ils confirmèrent les promesses de Procida au secrétaire de Paléologue; et ils le chargèrent de faire connaître au pape et au roi d'Aragon la nature du joug qu'ils portaient, et leur impatience d'en être délivrés.

Procida se rendit en effet à Rome, avec l'envoyé de l'empereur; et il obtint une audience secrète de Nicolas III, au château de Suriano. Là, on a prétendu qu'il employa l'or des Grecs auprès du comte Bertoldo Orsino, et même du pape [2]: mais surtout il rappela au dernier que Charles avait dédaigné de s'allier à sa famille, et qu'il en avait repoussé l'offre par un propos insultant [3]; que ce même Charles avait sans cesse contrarié ses projets; qu'il travaillait à ranimer les guerres civiles que le pape s'efforçait d'éteindre; qu'enfin il s'était fait l'arbitre de l'Italie, et qu'il tenait presque l'Église en

[1] Les historiens grecs n'ont pas dit un mot de toute cette négociation, ou de l'événement qui la termine. Ducange cite cependant Nicéph. Grégoras, L. V, c. 12, mais par une erreur assez étrange; car le livre V de Nicéphore n'a que sept chapitres. *Ducange, Histoire de Constantinople*, L. VI, c. 12, p. 97. — [2] Le Dante a placé Nicolas III en enfer, comme coupable de cet acte de simonie. *Canto* XIX, v. 98. Aucun des commentateurs ne paraît cependant avoir compris que c'est cette transaction que le poëte lui reproche. — [3] *Giov. Villani.* L. VII, c. 53, p. 270.

servitude. Pour abaisser la puissance des Français, Procida ne demandait au pape que son consentement par écrit à ce que Constance d'Aragon fît valoir ses droits sur la Sicile [1]. Il l'obtint; et, muni des dépêches de Nicolas, adressées au roi d'Aragon, il se mit en route pour l'Espagne.

Mais à peine était-il arrivé à la cour de Barcelonne, que la mort inattendue de Nicolas III faillit à renverser tous ses projets. Pierre d'Aragon semblait déjà perdre courage : on pouvait craindre aussi que les Siciliens ne se rebutassent, lorsque le chef de l'Église, au lieu de les encourager, se déclarait contre eux. Procida résolut de retourner à Constantinople, afin de hâter les subsides qu'attendait le roi Pierre; en même temps, il voulut que des ambassadeurs de celui-ci pressentissent les dispositions du souverain pontife, et que les Siciliens, de leur côté, adressassent leurs plaintes au pape, espérant que s'il ne les secourait pas, il les aigrirait au contraire par une partialité manifeste pour les Français.

L'ambassadeur du roi d'Aragon avait pour mission ostensible, auprès de Martin IV, de le féliciter sur son élection, et de lui demander la canonisation de frère Raymond de Pinnaforte, moine catalan, qui était mort au commencement de janvier 1275, après avoir, disait-on, ressuscité au moins quarante morts, et traversé la mer Baléare sur son manteau qui lui servait de navire [2]. La recommandation du roi d'Aragon fut peu avantageuse au béat; elle fut cause, au contraire, que sa canonisation fut retardée jusqu'à l'année 1601. Quand ensuite l'ambassadeur aragonais voulut rappeler au pape les droits de Constance à la couronne des Deux-Siciles, Martin lui répondit avec colère [3] : « Dites à votre maître, qu'avant

[1] *Fr. Franc. Pipini Chronic.* L. III, c. 12, T. IX, p. 687.—[2] *Indices rerum ab Aragon. regibus gestarum. Hisp. illust.* T. III, p. 116. C'est un abrégé de Zurita, dont je n'ai plus sous la main le texte espagnol. — *Raynaldus, ann.* 1275, § 13, p. 237, *Ex Leandro et Zurita.* — [3] *Giannone.* L. XX, c. 5, T. III, p. 60, *Ex Costanzo*, L. II. — *Mariana hist. de las Esp.* L. XIV, c. 6, *Hisp. illust.* T. II, p. 621.

« de demander des grâces au Saint-Siége, il songe à lui payer, « avec tous ses arrérages, le tribut annuel que son aïeul a « promis à l'Église, lorsqu'il s'en est déclaré vassal et feu- « dataire. »

Les ambassadeurs des Siciliens furent plus mal reçus encore : on avait fait choix, pour cette mission, de Barthélemy, évêque de Pacto, et d'un religieux dominicain. Martin ne voulut les entendre qu'en plein consistoire; et lorsqu'ils y furent admis, ils virent avec étonnement que le roi Charles siégeait lui-même parmi leurs auditeurs. Cependant le prélat, sans se déconcerter, prit pour texte ces paroles de l'Écriture : « Fils de David, aie pitié de moi, car ma fille est « cruellement tourmentée par un démon! » Il exposa ensuite la tyrannie et les vexations des ministres de Charles; et se tournant vers le roi avec une noble assurance, il lui demanda d'y mettre un terme. Dès qu'il eut fini son discours, on le congédia sans lui répondre; mais, au sortir de l'audience, les gardes de Charles saisirent les deux ambassadeurs et les jetèrent en prison [1]. Le prélat, il est vrai, parvint à corrompre à prix d'argent ceux qui l'avaient arrêté, et à s'évader; l'autre languit pendant de longues années dans un misérable cachot. Le premier, de retour en Sicile, déclara hautement à Messine quelle avait été l'issue de sa légation. D'autres Siciliens, arrivés de Naples, ajoutèrent que Charles se préparait à faire passer dans l'île l'armée qu'il avait levée contre les Grecs, et qu'il punirait les dispositions séditieuses de la Sicile, en la mettant à feu et à sang.

Cependant Giovanni de Procida, pendant l'année 1281, avait fait un second voyage à Constantinople; et il en avait rapporté vingt-cinq mille onces d'or qu'il remit au roi Pierre, avec la promesse d'un subside plus considérable qui lui se-

[1] *Nicolai Specialis rerum Sicular.* L. I, c. 3, p. 924, T. X.

rait payé dès que son armée se serait mise en mouvement [1].
Pierre ne différa pas davantage; et annonçant qu'il allait attaquer les Sarrazins d'Afrique, il rassembla une armée de dix mille hommes de pied, avec trois cent cinquante chevaux seulement; et il fit équiper, pour les transporter, dix-neuf galères, quatre grands vaisseaux et huit palandres [2].

1282. Toutes les négociations de Procida avaient été ensevelies dans le silence le plus profond; mais comme les prétentions de la reine Constance sur la Sicile étaient connues, le roi de France et celui de Naples conçurent quelque inquiétude sur l'armement du monarque aragonais. Philippe-le-Hardi, qui était son beau-frère, lui fit demander où il comptait porter ses armes. Pierre répondit qu'il voulait attaquer les ennemis de la foi, comme l'avaient fait ses pères, et qu'il priait Philippe de vouloir bien contribuer à cette sainte entreprise, en lui envoyant quarante mille livres tournois dont il avait besoin. Philippe le fit; mais ses soupçons n'étant point dissipés, il conseilla au pape et à Charles de demander de nouveaux éclaircissements. Martin envoya un moine dominicain à l'Aragonais, pour l'interroger au nom de l'Église sur le secret de son expédition, lui promettant les secours du Saint-Siége, s'il s'armait en effet contre les ennemis de la foi, et lui défendant, au contraire, de passer outre s'il avait dessein d'attaquer un prince chrétien. Pierre se contenta de répondre que, si une de ses mains manifestait à l'autre son secret, il la trancherait sur-le-champ [3]. Lorsque Martin eut communiqué à Charles cette réponse, le roi de Sicile répliqua : « Je vous l'avais bien dit que l'Aragonais était un misé« rable; » et cependant il ne prit aucune nouvelle précaution. Les préparatifs de Pierre se prolongèrent jusqu'au commencement de juin 1282; ce fut alors qu'il mit à la voile pour le

[1] *Giov. Villani*. L. VII, c. 59, p. 276. — [2] *Annales Genuenses Caffari contin.* L. X, p. 576. — [3] *Giov. Villani*. L. VII, c. 59, p. 277.

rivage d'Afrique. La conjuration avait déjà éclaté à cette époque; mais Pierre ne pouvait en être instruit, et il attendit le cours des événements dans le voisinage d'Hippone, en faisant la guerre aux Maures.

Jean de Procida cependant n'avait pas attendu que la flotte aragonaise fût prête, pour repasser en Sicile, et recommencer à parcourir cette île sous différents déguisements. Avec l'argent des Grecs il fournissait des armes à ceux qui en manquaient; il nourrissait, il échauffait leur espoir d'une prompte délivrance; surtout il communiquait à ses compatriotes cette haine profonde et implacable contre les Français qui l'animait lui-même. Il ne formait point de complots, mais il excitait les passions du peuple; il voulait qu'il fût prêt à tout événement, et qu'il ressentît le premier outrage, bien sûr qu'une provocation ne manquerait pas à son courroux. Il demanda surtout aux nobles et aux militaires, qui avaient longtemps vécu retirés dans l'intérieur de l'île, de se rendre à Palerme, et de se mêler de nouveau à leurs concitoyens, pour être en état de diriger le mouvement populaire dès qu'il éclaterait [1].

Le lendemain de Pâques, lundi 30 mars 1282, les Palermitains, selon leur usage, se mirent en route pour entendre vêpres à l'église de Montréal, à trois milles de leur ville. C'était leur promenade ordinaire les jours de fête; et les hommes et les femmes couvraient le chemin qui conduit à cette église. Les Français établis à Palerme, et le vicaire royal lui-même, prenaient part à la fête et à la procession. Celui-ci cependant avait fait publier qu'il défendait aux Siciliens de porter des armes, pour s'exercer, selon l'ancien usage, à les manier dans ces jours consacrés au repos [2]. Les Palermitains étaient dispersés dans la prairie, cueillant des fleurs, et saluant par leurs cris de joie le retour du printemps, lorsqu'une jeune

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 60, p. 277.—*Jacchetto Malespini contin. Ricordani*, c. 209, p. 1029. — [2] *Bartholom. de Neocastro*, c. 14, p. 1027.



Tony Johannot pinxit — A. Revel sc.

LES VÊPRES SICILIENNES

vierge, non moins distinguée par sa beauté que par sa naissance, s'achemina vers le temple, accompagnée de l'époux auquel elle était promise, de ses parents, et de ses frères. Un Français, nommé Drouet, s'avança insolemment vers elle, et, sous prétexte de s'assurer si elle ne portait point des armes cachées sous ses habits, il porta la main sur son sein pour la fouiller de la manière la plus indécente : la jeune femme tomba évanouie entre les bras de son époux; mais un cri de fureur s'élevait autour d'elle : *Qu'ils meurent, qu'ils meurent les Français!* répétait-on de toutes parts; et Drouet, percé de sa propre épée, fut la première victime de la rage populaire. De tous les Français qui assistaient à la fête, pas un seul n'échappa : quoique les Siciliens fussent encore désarmés, ils en égorgèrent deux cents dans la campagne, tandis que les cloches de l'église de Montréal sonnaient le service de vêpres. Les Palermitains rentrèrent dans la ville, répétant toujours le même cri : *Qu'ils meurent les Français!* et ils recommencèrent le carnage. De terribles représailles du massacre de Bénévent et de celui d'Augusta furent exercées sur les Français : hommes, femmes, enfants, tout ce qui appartenait à la race étrangère des conquérants et des oppresseurs fut mis à mort; et le fer allait même chercher dans le sein d'une épouse sicilienne le fruit abhorré de son union avec un ennemi de son pays. Quatre mille personnes périrent dans cette première nuit [1].

Quelle que fût l'irritation des Siciliens, ils hésitèrent à

[1] Velly, dans son histoire de France, *ad ann.*, ajoute à ce récit beaucoup de détails et d'anecdotes sur la mort de plusieurs chevaliers français. Je ne sais point où il les a pris; ce n'est pas sûrement dans les auteurs qu'il cite. Peut-être ces traits se sont-ils conservés par tradition. C'est sur une autorité pareille qu'on raconte que les Siciliens reconnaissaient les Français à la prononciation des deux mots *ceci* et *ciceri* (des pois chiches). Les Français ne réussissent presque jamais à prononcer le *c* italien, et l'accentuation est pour eux plus difficile encore. *Ciceri* est un mot *sdrucciolo* ou accentué sur l'antépénultième.

imiter l'exemple de la ville de Palerme; le mois d'avril tout entier fut employé en vaines attaques des Français contre Palerme, et en négociations des habitants de cette ville avec les autres Siciliens. Mais la fureur des Palermitains semblait être contagieuse; leur résistance, et l'impunité dont ils jouissaient, servaient d'encouragement à qui les voulait imiter : les habitants de Bicaro, et ensuite ceux de Coriléone, se joignirent à ceux de Palerme, en scellant leur alliance avec le sang des Français qu'ils trouvèrent chez eux, tandis que ceux de Calatafimo, gouvernés par le respectable Guillaume des Porcelets, noble provençal, qui seul entre les Français n'avait pas méconnu l'humanité ou la justice, renvoyèrent avec honneur, de l'autre côté du Phare, cet homme vertueux et toute sa famille. Toutes les villes et toutes les bourgades de l'île s'associaient cependant l'une après l'autre à la rébellion. Messine y prit part la dernière : tous les soldats français s'étaient réfugiés dans cette ville, et le vicaire royal s'y trouvait à la tête de six cents gendarmes : mais, le 28 avril, les citoyens abattirent les armoiries de Charles d'Anjou, chassèrent son vicaire et ses soldats au-delà du Phare, et jurèrent de partager le sort des habitants de Palerme. Le jour précédent, les Palermitains avaient envoyé une députation à Pierre d'Aragon, pour l'inviter à venir prendre possession du royaume de Sicile, et à secourir des sujets qui se jetaient dans ses bras.

La nouvelle des vêpres siliciennes avait été portée d'une manière plus rapide à Charles d'Anjou; l'archevêque de Montréal s'était empressé de la lui faire parvenir à la cour de Rome, où il résidait. « Sire Dieu! s'écria Charles en la re- « cevant, puisqu'il t'a plu de m'envoyer la fortune contraire, « qu'il te plaise aussi d'ordonner que ma décadence ne se fasse « qu'à petits pas [1] ! »

[1] Giov. Villani. L. VII, c. 61, p. 278.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME DEUXIÈME.

CHAPITRE II.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE XI.

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.





